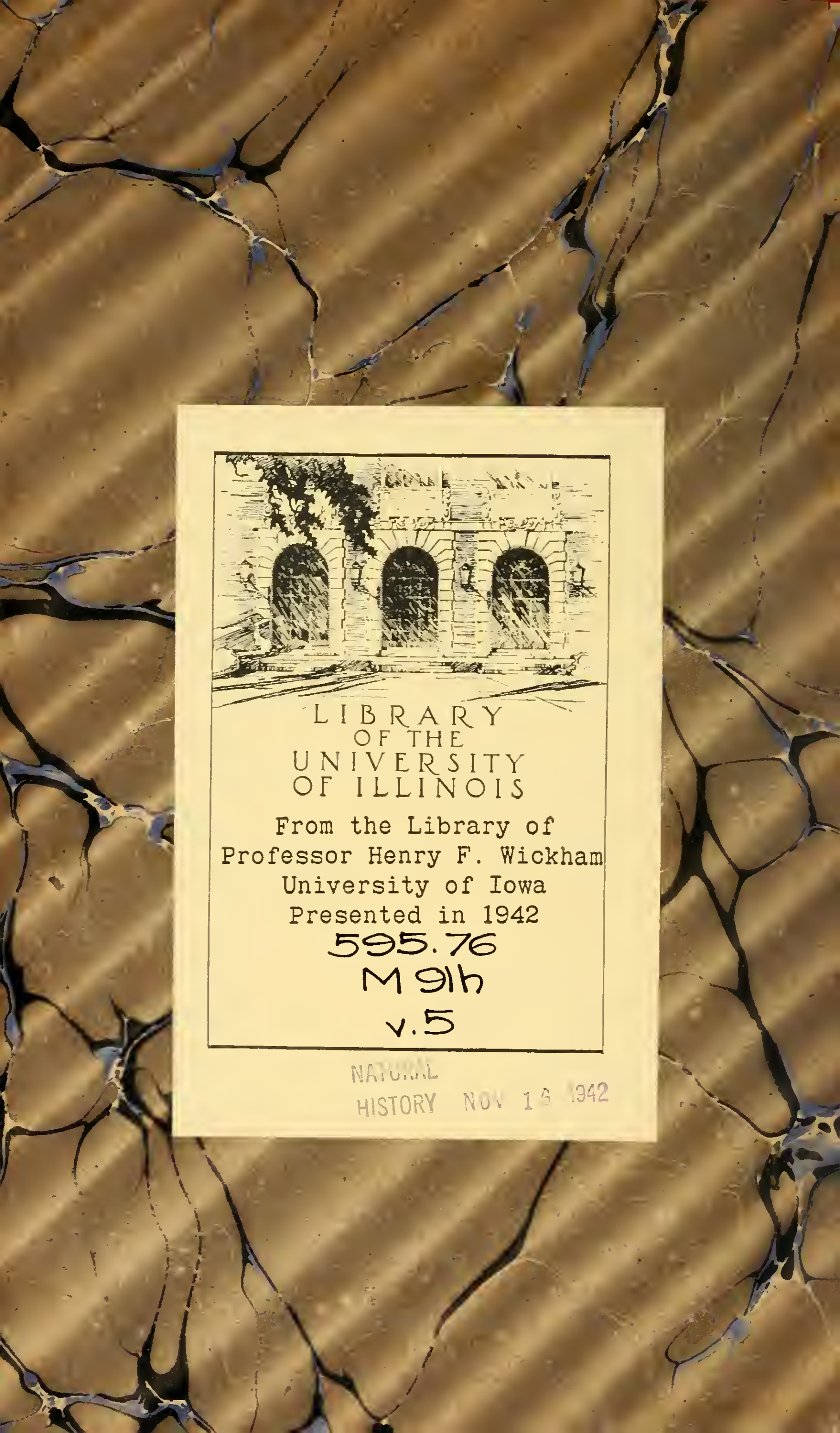



LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS
From the Library of
Professor Henry F. Wickham
University of Iowa
Presented in 1942
595.76
M 91h
v.5
NATURAL
HISTORY NOV 16 1942



COLÉOPTÈRES

DE FRANCE.

LYON. IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE TH. LÉPAGNEZ,
petite rue de Cuire, 10, Croix-Rousse.

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE,

Par M. E. Mulsant,

Sous-Bibliothécaire de la ville de Lyon,
Professeur d'Histoire naturelle au Lycée,
Membre de l'Académie impériale, des Sociétés impériale d'Agriculture, Linéenne
et Littéraire de la même ville;
des Sociétés Entomologique de Stettin, des Naturalistes de Halle,
de l'Osterland, des Sciences de Lille, etc., etc.

LATIGÈNES.

PARIS.

MAISON, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, 17.

1854.

A Monsieur

Henri Th. Louis REICHENBACH,

DOCTEUR EN MÉDECINE ET EN PHILOSOPHIE,
PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE DE L'ACADÉMIE ROYALE,
DIRECTEUR DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE
ET DU JARDIN BOTANIQUE DE DRESDE,
CHEVALIER DE L'ORDRE DU MÉRITE DE SAXE,
ETC., ETC., ETC.

Monsieur,

Avant d'avoir acquis dans d'autres branches de l'Histoire naturelle un nom si glorieux, l'étude des insectes avait su charmer vos loisirs et occuper votre plume; puissent ces feuilles légères vous rappeler avec plaisir une science dont vous sem-

bliez devoir être un des favoris; puisse surtout ce modeste hommage vous offrir une nouvelle preuve des sentiments d'admiration et de respect avec lesquels

J'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué

E. MULSANT.

Lyon, le 2 octobre 1854

PRÉFACE.

En offrant la continuation de mon ouvrage sur les Coléoptères de France, à ceux qui ont accueilli avec tant d'indulgence mes premiers essais, je leur dois, je le sens, des excuses sur le long retard que j'ai mis à faire paraître cette Monographie.

Entraîné, pour ainsi dire malgré moi, à décrire d'abord les Coccinellides exotiques, et plus tard à compléter en partie les Collaptérides de Solier, en cherchant, conjointement avec mon ami M. Rey, à distribuer d'une manière méthodique les derniers Mélasomes, je me suis trouvé arrêté, beaucoup plus longtemps que je ne le croyais, par ces travaux ardus, dont j'aurais dû abandonner le soin à une plume plus habile.

J'espère ne plus me laisser détourner du but que je m'étais proposé, en commençant l'œuvre à laquelle j'ajoute aujourd'hui quelques pages. La fin des Hétéromères ne tardera pas à paraître, et elle sera suivie de près de la Monographie des Sternoxes.

En attendant, qu'il me soit permis d'exprimer de nouveau

ma reconnaissance aux personnes toujours plus nombreuses, (1) qui ne cessent de rendre mes travaux plus faciles par leurs communications si bienveillantes; en cherchant à servir les intérêts de la science, elles excitent en moi des sentiments d'une gratitude qui ne s'affaiblira jamais.

---

(1) Surtout MM. Foudras, Gacogne, Girodon, Godart, Guillebeau, Hénon, Perroud et Cl. Rey, de Lyon, — Aubé, Blanchard, Chevrolat, Deyrolle, Fairmaire, Lucas, de Marseul, Milne-Edwards et Reiche, de Paris, — Arias, d'Aumont, feu Doublier, L. Dufour, Ecoffet, Gaubil, Fournier, Jaubert, Locate, Perris, Robert et Wachanru, des départements, — Bohéman, Curtis, Dorhn, Félix, Guex, Hope, de Kiesenwetter, Leconte, Melly, Ménétriés, Motschoulsky, feu Newport, Schaum, Schiödte, feu Stephens et White, de l'étranger.

DEUXIÈME SOUS-ORDRE.

LES HÉTÉROMÈRES.

CARACTÈRES. *Tarses postérieurs* offrant un article de moins que les antérieurs et intermédiaires (ordinairement cinq articles aux tarses des quatre premières pattes, et quatre à ceux des postérieures). *Élytres* habituellement à peu près aussi longues que l'abdomen ; quelquefois plus courtes, mais alors déhiscentes.

Avant de faire connaître la méthode qui nous a paru la plus naturelle, pour diviser les insectes compris dans cette section de l'ordre des Coléoptères, il est utile de jeter un coup-d'œil sur les modifications qu'a subie, depuis son origine, la classification de ces petits animaux.

LINNÉ, ce législateur des sciences naturelles, dont les travaux nous serviront toujours de point de départ, Linné, soit dans la seconde édition de sa *Fauna suecica* (1761), soit dans la douzième édition de son *Systema Naturæ* (1766-1768), avait compris dans les genres *Tenebrio*, *Meloe* et *Mordella*, et avait disséminé dans ceux de *Chrysomela*, *Silpha* et quelques autres, les espèces assez peu nombreuses connues de lui, se rattachant aux Coléoptères objets de ce travail.

En vain GEOFFROY, dans son *Abrégé de l'Histoire des insectes* (1762), et, après lui, DE GÉER, dans les tomes 4 et 5 de ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des insectes* (1774-1775), OLIVIER, soit dans le tome 4 de l'*Encyclopédie méthodique*, soit dans son *Entomologie* (1789), LATREILLE, dans son *Précis* (1796-1797), CUVIER, dans son *Tableau élémentaire d'Histoire naturelle* (an VI), DUMÉRIL, dans le *Tableau de la classification des insectes* accolé aux *Leçons d'Anatomie comparée* de Georges

Cuvier (1800), indiquèrent-ils le parti à tirer des différences que présentent les tarses dans le nombre de leurs articulations, pour établir des moyens de division plus faciles, et des coupes génériques généralement plus naturelles, Fabricius, à partir de son *Systema Entomologiæ* (1775), jusqu'à ses derniers écrits sur les Coléoptères (1801), ainsi que les divers auteurs, tels que Scopoli, Oth. Fr. Mueller, Schrank, Herbst, Rossi, Panzer, Illiger, Paykull, etc., etc., attachés, jusques aux premières années de ce siècle, soit à ses traces, soit à celles de Linné, son illustre maître, refusèrent d'entrer dans cette nouvelle voie.

1796-97. Latreille essaya, le premier, dans son *Précis des caractères génériques des insectes*, de ranger ces animaux d'après un ordre naturel, et distribua, dans ses familles 7 à 13, les Coléoptères offrant cinq articles aux tarses antérieurs et intermédiaires et quatre seulement aux postérieurs.

Nous allons exposer les caractères assignés par l'auteur à chacune de ces familles; ils rendront plus sensibles les progrès faits par la science depuis cette époque.

N° 7. Famille 7. — Antennes insérées sous un rebord du chaperon: troisième article souvent allongé. Mandibules ordinairement bifides. Mâchoires onguiculées. Lèvre inférieure peu ou point découverte, presque entièrement cachée par la ganache.

(Genres *Tenebrio, Upis, Orthocerus, Scaurus, Pimelia, Eledona, Opatrum, Blaps, Pedinus.*)

N° 8. Famille 8. Antennes insérées sous un rebord du chaperon: troisième article souvent allongé. Division interne des mâchoires inerme ou sans ongle. Lèvre inférieure à ganache égalant au moins la moitié de sa hauteur.

(Genres *Diaperis, Leiodes, Hypoplæus, Pytho, Helops.*)

N° 9. Antennes filiformes ou sétacées : derniers articles aussi longs ou presque aussi longs que les autres, moniliformes, dernier article renflé avec une pointe oblique; insertion découverte. Lèvre inférieure très-saillante hors de la ganache, resserrée vers le milieu, dilatée au bord supérieur.

a. Famille 9. Lèvre inférieure bifide ou profondément échancrée. Antennules antérieures beaucoup plus grandes. Mâchoires à deux divisions très-distinctes. Antennes en scie ou presque en scie, flabellées dans d'autres. Tarses coniques.

(Genres *Anaspis, Mordella, Ripiphorus.*)

b. Lèvre inférieure bifide ou profondément échancrée. Antennules antérieures beaucoup plus grandes. Mâchoires à une seule division bien saillante. Antennes pectinées. Tarses filiformes : le pénultième article bifide.

(Genre *Pyrochroa.*)

c. Famille 10. Lèvre inférieure bifide ou profondément échancrée. Antennules presque égales. Lobe extérieur des mâchoires sans avancement et cils remarquables. Antennes filiformes.

(Genres *Cistela, Necydalis.*)

d. Famille 11. Lèvre inférieure bifide ou profondément échancrée. Antennules presque égales, presque filiformes. Mâchoires avancées, comme laciniées. Antennes filiformes ou sétacées.

(Genres *Œdemera, Zonitis.*)

e. Lèvre inférieure bifide. Mâchoires linéaires. Antennules presque égales, filiformes. Antennes terminées en masse.

(Genre *Cerocoma.*)

f. Famille 12. Lèvre inférieure entière ou presque entière. Antennules antérieures en masse sécuriforme.

(Genres *Serropalpus, Lagria, Notoxus.*)

g. Famille 13. Lèvre inférieure entière ou presque entière. Antennules filiformes ou un peu renflées à leur extrémité.

(Genres *Apalus, Cantharis, Meloe, Mylabris.*)

1800. M. Duméril, en publiant les *Leçons d'Anatomie comparée* de G. Cuvier, donna, dans le tome 1er de cet ouvrage, un tableau de la classification des insectes, dans lequel ceux qui nous occupent furent partagés en deux divisions.

1° Les *Lucifuges*, à élytres dures.

(Genres *Tenebrio, Helops, Blaps, Scaurus, Pimelia, Opatrum, Serropalpus, Diaperis, Hypophlœus, Mordella.*)

2° Les *Vésicans*, à élytres molles.

(Genres *Meloe, Lytta, Mylabris, Cerocoma, Notoxus, Pyrochroa, Lagria, Cistela, Œdemera.*)

Peu de temps après, le 3 brumaire an IX (25 octobre 1800), dans son *Exposition d'une méthode naturelle pour la classification des insectes,* présentée à la Société philomatique, il modifia, ainsi qu'il suit, ce premier essai.

	Familles.
α Elytres dures :	
γ Antennes à derniers articles moniliformes, grenus.	*Photophyges.*
γγ Antennes à derniers articles filiformes, ronds et dentés.	*Ornéphiles.*
αα Elytres molles.	*Epipastiques.*

1804. LATREILLE, dans son *Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*, tenta, avec beaucoup plus de bonheur qu'il ne l'avait fait auparavant, de diviser les insectes en familles naturelles. Il partagea les Coléoptères dont il est ici question en deux tribus :

1° Les *Obscurs* (*Nubili*) (correspondant aux *Lucifuges* de M. Duméril), offrant les mandibules échancrées ou unidentées à leur extrémité; les antennes le plus souvent recouvertes, à leur insertion, par les bords de la tête, à 3e article allongé; les crochets des tarses toujours entiers.

2° Les *Versicolors* (*Versicolores*) (ou les *Vésicans* de M. Duméril), n'offrant, par opposition, les mandibules ni échancrées, ni unidentées à l'extrémité; ayant les antennes insérées à découvert; les crochets des tarses bifides ou unidentés dans un grand nombre.

La première tribu fut divisée en insectes *Sabulicoles* et *Herbicoles*.

Les *Sabulicoles*, reconnaissables à leurs mâchoires armées à leur côté interne d'une dent ou d'un petit crochet écailleux; à leurs antennes plus ou moins moniliformes, toujours insérées sous le rebord latéral et avancé de la tête; à leur corps généralement noir, souvent privé d'ailes, furent partagés en deux familles :

Celle des *Piméliaires* eut pour caractère distinctif des mâchoires recouvertes à la base par le menton.

(Genres *Pimelia, Akis, Asida, Tentyria.*)

Celle des *Ténébrionites* eut pour diagnostique d'avoir le menton trop petit pour cacher l'insertion des mâchoires.

(Genres *Tagenia, Scaurus, Blaps, Pedinus, Opatrum, Tenebrio, Orthocerus.*)

Les *Herbicoles*, distincts des *Sabulicoles* par l'absence du crochet corné au côté interne des mâchoires, par des antennes soit perfoliées ou pectinnées ou en scie dans les uns, soit simples, insérées à nu et à articles presque tous cylindriques ou coniques dans les autres, furent répartis en quatre familles.

1° Les *Diapériales* à antennes soit grossissant insensiblement, soit en massue, souvent perfoliées et toujours à articles grenus ou ronds.

(Genres *Phaleria, Diaperis, Hypophlœus, Eledona. Tetratoma, Leiodes, Agathidium.*)

2° Les *Cossypheurs* à corps très-plat; à corcelet en demi-cercle, recouvrant la tête (étrangers à la France).

3° Les *Hélopiens* à antennes filiformes, rarement à articles grenus, et jamais en scie, ni pectinées.

(Genres *Pytho, Hallomenus. Serropalpus, Melandrya. Helops, Lagria, Notoxus.*)

4° Les *Macrogastres* à antennes filiformes, pectinées en scie.

(Genres *Pyrochroa, Calopus.*)

La seconde tribu ou celle des *Versicolors* (*Versicolores*) fut divisée en quatre familles.

1° Les *Horiales* (tous exotiques).

2° Les *Cantharidies* à crochets des tarses bifides ou fortement unidentés.

(Genres *Mylabris, Cerocoma, Meloe, Cantharis, Sitaris, Zonitis.*)

3° Les *Mordellones* ayant aussi les crochets des tarses pectinés ou unidentés, mais distincts des Coléoptères précédents par leur corps gros, court, arqué, presque ovo-trigone; par leurs antennes au plus de la longueur du corselet, souvent en scie ou pectinées; par leur abdomen le plus souvent de forme conique et terminé en pointe; par leurs pattes postérieures grandes et armées aux jambes de deux longues épines.

(Genres *Rhipiphorus, Mordella, Anaspis.*)

4° Les *Cisténies* à crochets des tarses non bifides. Tête avancée en forme de museau. Palpes ordinairement peu différents en grandeur, le plus souvent filiformes ou simplement renflées à leur extrémité. Antennes au moins de la longueur du corps, souvent plus longues.

(Genres *Œdemera, Cistela, Rhinomacer, Rhinosimus.*)

1806. M. Duméril, dans sa *Zoologie analytique*, appliqua le nom d'Hétéromérés aux Coléoptères constituant la quatrième section de l'ouvrage de Geoffroy, et la deuxième de la classification de l'auteur. Il les divisa en six familles, d'après les caractères suivants:

Familles.

α Élytres molles, flexibles (antennes très-variables). *Épipastiques.*

(Genres *Lagria, Notoxus, Meloe, Cantharis, Cerocoma, Mylabris, Apalus, Zonitis.*)

αα Élytres dures.

β Antennes filiformes, souvent dentées.

γ Élytres rétrécies . . . . *Sténoptères.*

(Genres *Sitaris, Œdemera, Necydalis, Ripiphorus, Mordella, Anaspis.*)

γγ Élytres larges. . . . . *Ornéphiles.*

(Genres *Helops, Serropalpus, Cistela, Calopus, Pyrochroa.*)

ββ Antennes grenues.

δ Élytres non soudées; des ailes.

ε Antennes à massue allongée. . . . . *Lygophiles.*

(Genres *Tenebrio, Opatrum, Pedinus, Sarrotrium.*)

εε Antennes à massue arrondie. . . . . *Mycétobies.*

(Genres *Boletophagus, Hypophlœus, Anisotoma, Agathidium, Diaperis, Tetratoma.*)

δδ Élytres soudées; point d'ailes. . . . . *Photophyges.*
(Genres *Blaps, Pimelia, Akis, Scaurus, Tagenia.*)

1807. Latreille, dans le deuxième volume de son *Genera Crustaceorum et Insectorum,* modifia la dénomination d'Hétéromérés en celle un peu plus douce d'Hétéromères; il continua à diviser ces insectes en deux tribus : les *Obscurs* et les *Versicolors;* mais il fit subir divers changements à la distribution établie dans son ouvrage précédent. Ainsi, la division des *Herbicoles* de sa première tribu, fut partagée de la manière suivante :

α Tête enfoncée dans le prothorax, non cordiforme (antennes simples).
Famille des *Diapériales* (comprenant celle des *Cossypheurs* de son ouvrage précédent).
Famille des *Hélopiens.*

αα Tête saillante hors du corselet, presque en forme de cœur, arrondie et plus large à son bord postérieur (antennes le plus souvent dentées en scie ou pectinées).
Famille des *Pyrochroïdes.*
Famille des *Mordellones* (placées auparavant dans la seconde tribu).

Par suite de ce changement, la tribu des *Versicolors* fut réduite à trois familles.

Latreille, dans cet ouvrage, précise davantage encore les caractères génériques, et donne des preuves nouvelles de cet esprit observateur qui a assuré l'immortalité à son nom.

1809. Peu d'années après, dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux*, il réduisit à six le nombre des familles composant la section des *Coléoptères Hétéromères.* Cette nouvelle distribution eut les bases suivantes :

α Insectes aptères, et ayant à la fois des antennes en tout ou en partie moniliformes et insérées sous un rebord; des mandibules bifides ou échancrées à leur pointe; des élytres dures, embrassant tout l'abdomen, jusqu'à peu de distance de l'origine des pattes. Mâchoires toujours onguiculées au côté interne. . . *Piméliaires.*
(Genres *Pimelia, Tentyria, Akis, Asida, Tagenia, Scaurus, Blaps.*)

αα Insectes n'ayant pas à la fois les antennes en tout ou en partie moniliformes et insérées sous un rebord; des mandibules bifides ou échancrées à leur pointe; des élytres dures, embrassant tout l'abdomen, jusqu'à peu de distance de l'origine des pattes, et ces insectes n'étant pas en même temps aptères.

β Point de museau antennifère; insectes n'ayant pas simultanément un corps linéaire, avec le corselet étroit et cylindracé,

des antennes sétacées ou filifornes, composées d'articles allongés et cylindriques ; des tarses à pénultième article bilobé et à crochets simples.

γ Crochets des tarses entiers ou bifides, mais antennes soit pectinées, soit en éventail.

δ Tête plus ou moins ovalaire ou triangutaire, n'ayant point la forme d'un cœur, ni d'étranglement brusque à sa jonction avec le corselet. . . . . *Ténébrionites.*

(Genres *Pedinus, Opatrum, Tenebrio, Orthocerus, Hypoplœus, Phaleria, Diaperis, Eustrophus, Tetratoma, Leiodes, Trachyscelis, Eledona, Helops, Pytho, Hallomenus, Cistela, Serropalpus, Orchesia, Melandrya, Lagria, Calopus.*)

δδ Tête cordiforme et ayant à sa jonction avec le corcelet une dépression ou étranglement brusque.

ε Pénultième article de ses tarses bilobé, etc. *Pyrochroïdes.*

(Genres *Pyrochroa, Scraptia, Notoxus.*)

εε Pénultième article des tarses postérieurs, au moins, entier, etc. . . . . *Mordellones.*

(Genres *Rhipiphorus, Mordella, Anaspis.*)

γγ Crochets des tarses bifides. Antennes point pectinées, ni en éventail . . . . *Cantharidies.*

(Genres *Cerocoma, Mylabris, Meloe, Cantharis, Zonitis, Nemognata, Apalus.*)

ββ Insectes ayant un museau antennifère, ou sans museau remarquable, mais ayant à la fois le corps linéaire, avec le corcelet étroit et cylindracé ; les antennes sétacées ou filiformes, composées d'articles allongés et cylindriques; les tarses à pénultième article bilobé et à crochets simples . . . . , . *Œdémérites.*

(Genres *Œdemera, Stenostoma, Rhinomacer, Rhinosimus.*)

1815. Léach, dans la 1re partie du t. 9 de l'*Encyclopédie d'Edimbourg,* éditée par Brewester, adopta la même disposition.

1817. Latreille, soit dans le t. 10 du nouveau *Dictionnaire d'Histoire naturelle,* soit dans la première édition du *Règne animal distribué d'après son organisation,* par Cuvier, dont la partie entomologique lui était confiée, remania de nouveau, ainsi qu'il suit, la distribution des Coléoptères Hétéromères :

Familles.

α Tête ovoïde, sans cou ni rétrécissement brusque par derrière.

β Mâchoires armées à leur côté interne d'une dent ou d'un crochet écailleux . . . . *Mélasomes.*

ββ Mâchoires sans onglet corné.

γ Antennes grossissant insensiblement ou se terminant en massue. . . . . *Taxicornes.*

γγ Antennes de grosseur à-peu-prés égale ou s'amincissant vers leur extrémité. . . . . *Sténélytres.*

αα Tête triangulaire, en cœur et séparée du corselet par un rétrécissement brusque, en forme de cou . . *Trachélydes.*

Les *Mélasomes* furent partagés en trois divisions : les deux premières comprenant ceux de ces insectes ayant les élytres soudées, correspondirent aux *Photophyges* de M. Duméril : la troisième, renfermant les Mélasomes pourvus d'ailes, devint l'analogue de la famille des *Lygophiles* du dernier écrivain.

Les *Taxicornes* étaient les représentants de la familles des *Diapériales* du *Genera Crustaceorum.*

Les *Sténélytres*, malgré le soin que prit l'auteur de les partager en deux divisions, suivant qu'ils ont l'avant-dernier article des tarses entier ou bilobé, les *Sténelytres* devinrent un assemblage d'insectes peu propres à être réunis en famille naturelle, ainsi qu'il est facile d'en juger par l'énumération des coupes génériques qu'ils comprennent.

(Genres. 1re Division : *Serropalpus, Hallomenus, Pytho, Helops, Cistela.*
2e Division : *Melandrya, Lagria, Calopus, Nothus, Œdemera, Stenostoma, Rhinomacer.*)

Les *Trachélydes* furent divisés de la manière suivante :

α Crochets de tarses simples.

β Corselet rond ou conique. Étuis de la longueur de l'abdomen, de même largeur ou plus larges. Corps long, droit, déprimé.
(Genres *Pyrochroa, Apalus.*)

ββ Corselet en trapèze ou en demi-cercle. Abdomen conique. Étuis soit très-courts, soit terminés en pointe. Corps élevé ou arqué, avec la tête basse.
(Genres *Ripiphorus, Mordella, Anaspis, Scraptia.*)

βββ Corselet en forme de cœur, rétréci postérieurement, ou formé d'un ou deux nœuds. Corps oblong.
(Genre *Notoxus.*)

αα Crochets des tarses profondément divisés ou doubles et sans dentelure en dessous.
(Genres *Mylabris, Cerocoma, Meloe, Cantharis, Sitaris.*)

1817. Lamarck, dans son *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres,* adopta ces coupes, en ajoutant aux quatre familles du célèbre entomologiste de Brives, celle des *Rhinites* destinée à comprendre les Hé-

téromères à museau antennifère, que Latreille transportait à la tête des Coléoptères tétramères.

1825. Dans ses *Familles naturelles du règne animal*, Latreille remania de nouveau son travail des Hétéromères.

Les Mélasomes ne subirent d'autre changement que de voir les noms de *divisions* transformés en ceux de *tribus*. Ainsi, la première devint celle des *Piméliaires*, à palpes maxillaires terminées par un article non en forme de hache; la seconde, celle des *Blapsides*, à palpes maxillaires offrant le dernier article sécuriforme; la troisième, celle des *Ténébrionites* renfermant les Mélasomes pourvus d'ailes.

Les *Taxicornes* furent également partagés en trois tribus : 1° les *Diapériales* offrant les antennes plus ou moins perfoliées, allant en grossissant, ou terminées par une petite massue.

(Genres *Phalerie, Diapère, Pentaphylle, Hypophlée, Eledone, Coxèle, Hollomène, Eustrophe.*)

2° Les *Cossyphènes* (étrangers à la France).

3° Les *Crassicornes* ayant les antennes terminées brusquement en une grande massue, soit entièrement perfoliée, soit comprimée et plus ou moins en scie au côté interne.

(Genres *Trachyscèle, Leïode, Tétratome, Orchésie.*)

Les *Sténélytes* constituèrent cinq tribus :

α Point de museau.

β Base des antennes ordinairement recouverte par les bords avancés de la tête.

γ Mandibules à extrémité bifide ou bidentée. Articles des tarses et crochets des tarses simples.

1° *Hélopiens.*

(Genres *Helops, Pythe.*)

γγ Mandibules terminées par une pointe simple. Crochets des tarses dentelés.

2° *Cistélides.*

(Genres *Mycéthochare, Allécule, Cistèle.*)

ββ Antennes insérées à nu.

δ Palpes maxillaires terminées par un article en forme de hache allongée ou cultriforme, et même dentées en scie; corps ovale oblong, à tête très-inclinée; corselet de la largeur des élytres et en trapèze.

3° *Sécuripalpes.*

(Genres *Mélandrye, Conopalpe, Dyrcée, Hypule, Serropalpe, Nothus.*)

δδ Palpes maxillaires non terminées par un article sécuriforme ou cultriforme. Corps étroit et allongé, avec le corcelet cylindracé, plus étroit postérieurement que la base des élytres.

4° *Œdémérites.*

(Genres *Calope, Œdémère.*)

αα Tête allongée en forme de museau ou de petite trompe.

5° *Rhynchostomes.*

(Genres *Sténostome, Myctère.*)

Les *Trachélides* furent répartis en diverses tribus, dont la première comprit le genre *Lagria* rattaché aux *Sténétytres* dans l'ouvrage précédent, dont les autres correspondaient à-peu-près aux divisions déjà établies dans le *Règne animal.*

1829. Enfin dans la deuxième édition de ce dernier ouvrage, Latreille maintint les principales bases de la division des Hétéromères, établies par lui dans ses *Familles naturelles;* mais sa troisième tribu des *Taxicornes*, ou celle des *Crassicornes*, fut supprimée et confondue dans celle des *Diapériales.*

1832. M. Brullé, dans la partie entomologique de l'*Expédition scientifique de Morée*, en adoptant la classification de Latreille, la modifia de la manière suivante : il partagea les HÉTÉROMÈRES en deux divisions :

1° Les *Hoplognathes*, à mâchoires armées d'un crochet corné;

2° Les *Gymnognathes*, à mâchoires dépourvues d'un crochet corné.

Les Coléoptères de la première division, correspondant aux *Mélasomes*, furent répartis en deux tribus : celle des *Fusipalpes* les analogues à-peu-près des *Piméliaires* du célèbre entomologiste : et celle des *Sécuripalpes*, comprenant les autres *Mélasomes.* Cette dernière fut partagée en trois sous-tribus :

1° Celle des *Blapsidaires* à étuis soudés, enveloppant les côtés de l'abdomen et se prolongeant plus ou moins en pointe à l'extrémité. Ailes nulles. Tarses semblables dans les deux sexes.
(*Asidites. — Tentyrites. — Blapsites.*)

2° Celle des *Mélasomes* à élytres n'enveloppant pas en général les côtés de l'abdomen, non prolongées en pointe. Menton petit, laissant les mâchoires à découvert.
(*Pédinites*, comprenant le genre *Opatrum.*)

3° Celle des *Ténébrioniens*, renfermant les *Ténébrionites* de Latreille, moins le genre *Opatrum.*)

1832. M. STEPHENS, dans ses *Illustrations of british Entomology*, divisa de la manière suivante les HÉTÉROMÈRES, auxquels il crut devoir joindre les *Scydmænides :*

α Tête non cordiforme, enfoncée dans le prothorax.

β Elytres soudées, infléchies en dessous, embrassant les côtés du ventre. . . . . *Blapsides.*
(Genre *Blaps.*)

ββ Elytres libres, n'embrassant pas les côtés du ventre.

γ Tarses à articles simples.

δ Antennes sensiblement plus épaisses vers l'extrémité. . . . . *Ténébrionides.*
(Genres *Sarrotrium, Hypophlœus, Tenebrio, Stene, Uloma, Alphitobius, Alphitophagus, Diaperis, Phaleria, Bolitophagus, Opatrum, Heliophilus, Pedinus, Phylan, Crypticus.*)

δδ Antennes filiformes . . . . *Hélopides.*
(Genres *Helops, Eryx, Mycetochares, Cistela, Allecula.*)

γγ Tarses à pénultième article bifide.

ε Antennes à peine plus longues que le prothorax . . . . *Mélandrydes.*
(Genres *Lagria, Melandrya, Phloiotrya, Dircea, Hypulus, Scraptia, Hallomenus, Orchesia.*)

εε Antennes presque aussi longues que le corps . . . . ; . . . . . . *Œdémérides.*
(Genres *Sitaris, Ischnomera, Œdemera, Oncomera, Nothus, Conopalpus, Calopus,* auxquels se trouvaient ajoutés ceux de *Lymexylon* et *Hylœcetus.*)

αα Tête subcordiforme, non enfoncée dans le prothorax.

ζ Tous les tarses à pénultième article bifide.

η Antennes dentées en scie ou pectinées . . . . *Pyrochroïdes.*
(Genre *Pyrochroa.*)

ηη Antennes simples. . . . . *Notoxides.*
(Genres *Notoxus, Anthicus, Aderus, Xylophilus, Euglenus.*)

ζζ Tarses postérieurs à articles entiers.

θ Ongles simples . . . . *Mordellides.*
(Genres *Anaspis, Mordella, Ripiphorus.*)

θθ Ongles bifides . . . . *Cantharides.*
(Genres *Proscarabœus, Meloe, Cantharis, Sitaris.*)

Ces familles, réduites aux insectes qui se trouvent en Angleterre, étaient disposées dans l'ordre suivant : *Ténébrionides*, *Blapsides*, *Hélopides*, *Mélandrydes*, *Mordellides*, *Œdémérides*, *Pyrochroïdes*, *Cantharides*, *Notoxides*.

1834. Tel était l'état de la science, lorsque Solier fit paraître, dans le troisième volume des *Annales de la Société entomologique de France*, son *Essai d'une division des Coléoptères hétéromères*.

M. Guérin-Méneville avait déjà eu l'occasion de disséquer un insecte ayant tout le port extérieur des *Mélasomes* et manquant de crochet corné aux mâchoires (1). Solier, à la suite d'études faites sur une plus grande échelle, ne tarda pas à reconnaître que ce caractère d'un *crochet corné terminant le lobe interne des mâchoires*, qui depuis près de quarante ans passait pour particulier aux insectes composant la première famille des Hétéromères de Latreille, ne convenait pas à tous et ne leur était pas exclusif. Il proposa donc, pour partager les insectes de ce sous-ordre, les divisions suivantes :

α Crochets des tarses toujours entiers et hanches antérieures orbiculaires, point saillantes au-dessus du présternum, ayant entre elles un intervalle plus ou moins notable.

Familles.

β Mandibules très-grandes et très-saillantes, multidentées au côté intérieur ou tridentées à l'extrémité. 1. *Phrépatides*.

ββ Mandibules courtes, peu saillantes, simplement bidentées ou tronquées à l'extrémité, ayant au plus (et rarement) une petite dent peu sensible, au côté intérieur.

γ Lobe interne des mâchoires terminé par un crochet corné distinct, ou garni de cils nombreux à son côté interne, dont plusieurs plus épais, subépineux. Dans presque tous, élytres soudées entre elles et réunies au *tergum* du mésothorax, rarement libres, mais alors menton trilobé antérieurement, et métasternum très-court et très-resserré entre les hanches intermédiaires et postérieures, et fortement trilobé en arrière. . . . . . . 2. *Collaptérides*.

(1) *Revue entomologique de Silbermann*, t. I (1833), 2[e] partie, n° 1, après l'explication de la planche du *Leptonychus erodioides*. Chevrolat.

γγ Lobe interne des mâchoires, terminé, dans plusieurs, par un crochet corné, distinct des cils, et, dans d'autres, inerme et cilié simplement à son extrémité. Elytres presque toujours libres et recouvrant le plus souvent des ailes bien développées et propres au vol; rarement soudées, comme dans la famille précédente, mais dans ce cas, lobe interne des mâchoires inerme, et n'ayant que des cils à son extrémité . . . . . . 3. *Corysoptérides.*

xx Crochets des tarses dentelés, dans tous; antennes filiformes ou allant en grossissant insensiblement vers leur extrémité; tête point rétrécie brusquement en manière de col mince. Hanches antérieures orbiculaires ou point saillantes chez les uns, oblongues et saillantes chez les autres . 4. *Cistélides.*

xxx Crochets des tarses généralement simples, ou profondément divisés en deux et comme doubles, rarement dentelés, mais, dans ce cas, tête verticale ou brusquement rétrécie postérieurement en manière de col mince.

Hanches antérieures, longues, saillantes et appliquées l'une contre l'autre, au moins dans presque tous; oblongues et transverses dans quelques-uns, couchées et non relevées, mais alors antennes insérées à découvert et tête très-penchée et logée dans une échancrure située au-dessous du *tergum* ou dos du prothorax. Dans tous, hanches postérieures rapprochées, presque contiguës et métasternum plus ou moins relevé au-dessus de l'abdomen. Elytres en général molles ou peu consistantes, et toujours libres.

δ Tergum du prothorax trapézoïde, transverse ou subcarré, généralement aussi large que la base des élytres. Tête du plus grand nombre penchée et insérée dans une échancrure du prothorax située en dessous; entièrement verticale dans les autres, et dans tous, plus étroite que la plus grande largeur du prothorax . . . . 5. *Clynocéphalides.*

δδ Tête en forme de cœur ou de triangle, prolongée et élargie derrière les yeux, et ensuite brusquement rétrécie en forme de col étroit, seule partie entrant dans le prothorax, dont le *tergum* est généralement rectangulaire et presque toujours de la largeur au plus de la tête, et dont la poitrine est beaucoup moins développée que le *tergum*, dans un grand nombre . . 6. *Trachélides.*

δδδ Tête sans rétrécissement brusque à sa partie postérieure; prothorax généralement étroit et rétréci postérieurement; quelquefois suborbiculaire, rarement trapézoïde, et, dans ce dernier cas, tête rétrécie antérieurement en forme de rostre . . . . 7. *Leptodérides.*

Cette division était sans contredit un progrès réel, l'auteur était entré dans une bonne voie, en cherchant des caractères dans la forme des hanches antérieures, et dans quelques autres parties du squelette extérieur en harmonie avec les fonctions de relation des insectes, et par conséquent avec le genre de vie et les habitudes de ces petits animaux; mais entraîné par l'exemple de Latreille, il a attaché trop d'importance à l'existence d'un crochet corné aux mâchoires, et surtout à la présence des ailes, car, dans sa méthode divisionnaire, les vrais *Opatrum* se trouvent, par là, placés dans une autre famille, que ceux qu'il en séparait sous le nom de *Gonocephalum.*

1838. M. Westwood, dans son *Introduction to the modern classification of insects,* partagea, comme Latreille, les HÉTORMÈRES en *Trachéliés* ou ayant la tête séparée du prothorax par une sorte de cou, et en *Atrachéliés;* mais il crut devoir disposer ces insectes dans un ordre inverse de celui qu'avait adopté le célèbre entomologiste de Paris; il les répartit dans les familles suivantes :

TRACHÉLIÉS : *Notoxides, Pyrochroïdes, Lagriides, Mordellides, Cantharidides, Salpingides, Œdémérides, Mélandryides.*

ATRACHÉLIÉS : *Cistélides, Hélopides, Diapérides, Ténébrionides, Blapsides, Pimélides.*

1839. STEPHENS, dans son *Manual of british Coleoptera,* modifia un peu son premier travail, en fractionnant, à l'exemple de M. Westwood, les Hétéromères en familles plus nombreuses, et en disposant dans un autre ordre quelques-unes d'entre elles. Le catalogue suivant indiquera ces diverses modifications.

Ténébrionides, *Diapérides*, *Blapsides*, *Hélopides*, *Cistélides*, *Lagriides*, *Mélandryides*, *Mordellides*, *Cantharides*, *Œdémérides*, *Salpingides*, *Pyrochroïdes*, *Notoxides*, auxquels l'auteur continuait d'adjoindre les *Scydmænides*.

1842. Erichson, dans ses *Coléoptères de la marche de Brandebourg*, dont le premier volume parut en 1837, avait rejeté la méthode inaugurée par Geoffray et popularisée par Latreille ; il avait enlevé aux *Hétéromères* des espèces composant diverses coupes génériques pour les faire entrer dans d'autres familles étrangères à ce sous-ordre ; en 1841 et 1842, dans les *Archives pour l'Histoire naturelle* commencées par Wiegmann et continuées par lui, il publia un travail relatif à *la connaissance systématique des Larves des insectes*, travail qui, en faisant connaître le premier état des articulés hexapèdes, devait fournir les matériaux destinés à contribuer à l'établissement d'une classification aussi en harmonie que possible avec les lois de la nature. D'après cet essai, nos Hétéromères semblaient, aux yeux de l'auteur, devoir constituer les familles suivantes : 1° *Ténébrionides* (comprenant tous les *Mélasonnes*, tous les *Taxicornes*, les *Hélopiens* et les *Cistélides* de Latreille, moins peut-être les espèces du genre *Bolétaphage*, qui semblent s'éloigner du type général que présentent les autres du même groupe) ; 2° les *Serropalpides* ; 3° les *Œdémérides* ; 4° les *Lagriides* ; 5° les *Pyrochroïdes* ; 6° les *Mordellides* ; 7° les *Méloïdes*.

L'exemple donné par Erichson de rejeter les sous-ordres fondés sur le nombre des articles des tarses, a entraîné dans la même voie tous les écrivains venus après lui.

Ce serait ici le cas de mentionner les nouvelles divisions en familles indiquées par M. de Motschoulsky dans le *Bulletin de la Société des naturalistes de Moscou* (1845 N. 1), et plus tard modifiées par lui, mais elles n'ont pas encore été formulées en caractères zoologiques.

1845. M. Emile Blanchard, dans son *Histoire des Insectes*, divisa tous les Coléoptères en vingt-cinq tribus dont les quatre suivantes, composées d'insectes ayant cinq articles aux tarses antérieurs et intermédiaires et quatre aux postérieurs, embrassent nos Hétéromères :

Piméliens. Antennes composées d'articles grenus, de la même grosseur partout, un peu renflés à l'extrémité. Mâchoires onguiculées.

Diapériens. Antennes courtes, plus ou moins perfoliées ou à articles grenus. Mâchoires sans onglet.

Hélopiens. Antennes filiformes et assez longues. Mâchoires sans onglet.

Cantharidiens. Antennes filiformes ou peu renflées à l'extrémité. Tête cordiforme, portée sur une sorte de cou. Mâchoires sans onglet. Elytres molles.

M. Blanchard, suivant sa manière de voir, divisait ainsi en trois tribus la famille des *Ténébrionides* d'Erichson, et réunissait dans ses Cantharidiens les insectes composant les six autres familles de l'entomologiste de Berlin. M. Blanchard a cherché dans la forme des antennes les principales bases de ses tribus ; malheureusement cette forme se modifie parfois d'une manière assez notable chez des Coléoptères de la même division, pour rendre très-équivoque ou difficile le classement de ces insectes ; et, forcé, par les limites étroites du cadre restreint qu'il s'est tracé, de n'admettre qu'un petit nombre de caractères, il lui arrive assez souvent d'en indiquer qui ne sont pas communs à tous les insectes de sa tribu. Ainsi, sans parler des *Piméliens*, qui n'ont pas tous, comme on sait, les mâchoires onguiculées, les *Cantharidiens* sont loin d'avoir tous, soit la tête cordiforme, portée sur une sorte de cou, soit les élytres molles.

1845. Vers le même temps, M. Louis Redtembacher publia les *genres des Coléoptères de la Faune d'Autriche, d'après une méthode analytique*, travail dans lequel les familles se trouvent disposées principalement d'après les idées de M. Stephens. Voici la partie de cette clé qui se rapporte aux insectes dont nous allons nous occuper.

Familles.

α Ongles entièrement fendus en deux moitiés inégales. *Cantharides.*
(Genres *Zonitis, Apalus, Meloe, Mylabris, Cerocoma, Cantharis, Epicauta.*)

αα Ongles non fendus, tout au plus dentés.

β Tête visiblement plus large que le bord antérieur du prothorax, lequel est rétréci en devant : ce même prothorax ordinairement en forme de cœur et moins large postérieurement, lié à la tête par une sorte de cou.

γ Prothorax étroit en devant, aussi large postérieurement que la base des élytres. Tête verticale. Elytres rétrécies en arrière, courtes, ne cachant pas l'anus. Dessous du corps presque caréné. *Mordelles.*
(Genres *Rhipiphorus, Mordella, Anaspis, Scraptia.*)

γγ Prothorax presque rond, un peu plus large que long, passablement déprimé. Elytres

planes, élargies vers l'extrémité . . . . . *Pyrochres.*
(Genre *Pyrochroa.*)

γγγ Prothorax cordiforme, rétréci postérieurement, fortement convexe, le plus souvent armé d'une corne dirigée en avant. Elytres convexes, cylindriques . . . . . . *Anthices.*
(Genres *Notoxus*, *Anthicus*, *Xylophilus.*)

ββ Tête engagée dans le prothorax et plus ou moins susceptible de s'y enfoncer jusqu'aux yeux.

δ Ongles pectinés . . . . *Cistèles.*
(Genres *Allecula*, *Prionychus*, *Cistela*, *Mycetochares*, *Megischia*, *Omophlus*, *Cteniopus.*)

δδ Onglets simples.

ε Aptères. Antennes non terminées par un bouton . . . . *Blaps.*
(Genres *Blaps*, *Pedinus*, *Heliopathes.*)

εε Ailés.

ζ Antennes longues, filiformes ou sétacées, à articles intermédiaires près de trois fois aussi longs ou plus longs que leur diamètre transversal. Pénultième article des tarses cordiforme ou bilobé . . . . *Œdémères.*
Genres *Osphya*, *Calopus*, *Œdemera*, *Dryops*, *Anoncodes*, *Asclera*.

ζζ Antennes courtes ou médiocres, ordinairement épaisses vers le milieu ou vers l'extrémité, formées d'articles très-courts; très-rarement longues et sétacées, mais alors, avant-dernier article des tarses simple, et palpes maxillaires grands et dentés au côté interne.

η Tête allongée en forme de trompe ou triangulaire, et, dans ce cas, prothorax cordiforme, élytres ovales et beaucoup plus larges à la base que le prothorax. . . . *Rhinosimes.*
(Genres *Mycterus*, *Rhinosimus*, *Salpingus.*)

ηη Tête arrondie. Prothorax cylindrique. Elytres beaucoup plus larges à la base que le prothorax, élargies postérieurement . . . . *Lagries.*
(Genre *Lagria.*)

ηηη Tête non allongée en forme de trompe. Prothorax très-rarement cylindrique ou faiblement en cœur, et dans ce cas, élytres allongées et à peine plus larges que le prothorax.

θ Palpes maxillaires grands, plus ou moins dentés à leur côté interne, à dernier article sécuriforme. Insertion des antennes le plus souvent libre. Prothorax arrondi sur les côtés, ou muni seulement en arrière d'un bord latéral tranchant. Quand la partie tranchante du bord latéral s'avance presque jusqu'en devant, la tête est verticale et enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax qui est voûté en forme de capuchon. . . . *Serropalpes.*

(Genre *Hypulus, Agnathus, Serropalpus, Dircœa, Melandrya, Eustrophus, Orchesia, Pytho, Hallomenus.*)

θθ Palpes maxillaires de forme ordinaire. Bord latéral du prothorax entièrement tranchant.

ι Antennes filiformes . . . . *Helops.*

(Genres *Crypticus, Helops.*)

ιι Antennes graduellement plus épaisses (les trois derniers articles moniliformes) ou terminées par plusieurs articles plus gros.

κ Bouche entièrement ou en grande partie recouverte par le bord antérieur de la tête qui est plus ou moins avancé et rugueux . . . . *Opatres.*

(Genres *Microzoum, Opatrum.*)

κκ Bouche visiblement avancée.

λ Antennes graduellement épaisses ou terminées par plusieurs articles plus gros.

μ Antennes insérées sous le rebord latéral de la tête.

ν Corps allongé cylindrique. . . . *Ténébrions.*
(Genres *Margus, Boros, Tenebrio, Hypophlœus, Uloma, Heterophaga.*)

νν Corps sphérique, ovale ou ovale allongé. Antennes graduellement plus épaisses, à articles serrés à partir du quatrième, rarement avec une massue de cinq articles, dont le deuxième est aussi gros que le troisième et que le premier. . . . . *Diapérides.*
(Genres *Pentaphyllus, Phylethus, Platydema, Diaperis, Oplocephala.*)

Ces familles étaient disposées dans l'ordre suivant : *Ténébrions, Diapérides, Opatres, Blaps, Helops, Cistèles, Serropalpes, Mordelles, Cantharides, Œdemères, Lagries, Pyrochres, Rhinosimes, Anthices.*

1849. Enfin, dans sa *Fauna austriaca*, le même auteur a apporté à cette clé méthodique quelques modifications partielles, qui n'en changent pas les dispositions principales.

Telle est l'histoire des variations qu'a subie jusqu'à ce jour la classificaton des Coléoptères qui vont nous occuper. Ces variations suffisent pour indiquer combien de difficultés s'attachent à ce travail. Erichson, à l'exemple de divers lépidoptérologistes, a cherché à s'éclairer de nouvelles lumières pour l'etablissement des familles naturelles, en étudiant les formes et les organes de l'insecte dans son enfance. Il est facile de comprendre, en effet, qu'on se rapprochera d'autant plus de l'ordre de la nature, qu'on réunira dans le même groupe les Coléoptères ayant entre eux, à toutes les époques de leur vie, les affinités les plus grandes et les plus nombreuses. Mais, les caractères tirés de la larve, doivent-ils servir principalement de base à la construction de ces groupes? Les insectes offrant, dans leur premier âge, beaucoup d'analogie dans leurs formes, doivent-ils, à l'état parfait, être appelés à composer la même tribu ou grande famille ? Il suffit de connaître un peu les larves des insectes, pour juger que cette proposition ne saurait être résolue d'une manière affirmative. Malgré les relations nombreuses qu'offrent dans leur structure les *chenilles* et les *fausses chenilles*, aucun entomologiste ne serait tenté de rapprocher les *Lépidoptères* ou insectes suceurs provenant des premières, des *Hyménoptères* mâcheurs dans lesquels se transforment les secondes.

Quel coléoptériste voudrait éloigner les Elatérides, des Buprestides, avec lesquels ils ont une affinité si évidente à l'état adulte, parce que dans leur enfance ces petits animaux offrent des différences de conformation plus ou moins frappantes? Cette question, au reste, a été assez longuement débattue entre feu Duponchel et M. Guénée, et trop bien résumée par M. Lacordaire, pour qu'il soit utile d'y revenir. Ainsi, malgré la presque identité de plan d'après laquelle semblent construites toutes les larves des Ténébrionites d'Erichson, cette Tribu ne saurait à nos yeux avoir une étendue aussi considérable; les *Cistélides* ne peuvent y être réunies. Une partie de ces insectes, par la forme de leurs hanches antérieures, par la manière dont les antennes sont insérées, se rapproche des premiers Hétéromères, l'autre partie, au contraire, a plus d'analogie avec les suivants. Les *Cistélides,* selon la remarque très-juste de Solier, semblent former le passage des uns aux autres.

Quelle que soit la méthode employée pour classer les Coléoptères, soit qu'avec Geoffroy, Latreille et M. Duméril on maintienne le sous-ordre des *Hétéromères*, soit qu'on le fasse disparaître, à l'exemple d'Erichson et de plusieurs autres auteurs, les petits animaux dont l'histoire va suivre ne sauraient être éloignés les uns des autres. Nous les partagerons en deux divisions :

1re Division. Insectes offrant les hanches antérieures ordinairement globuleuses et séparées par un prosternum plus ou moins large, aussi saillant qu'elles ; les antennes insérées sur les côtés de la tête, sous un rebord formé par les joues ; la tête généralement penchée en avant — ayant quelquefois les hanches oblongues et presque contiguës, et les antennes moins voilées à la base; mais alors, ongles pectinés et tête enfoncée dans le prothorax.

2me Division. Insectes offrant les hanches antérieures oblongues ou allongées, obliques ou contiguës; les antennes insérées à découvert ou peu voilées à la base ; les ongles rarement pectinés, et dans ce cas, tête inclinée, séparée du prothorax par une sorte de cou, ou appliquée contre ce dernier, mais non enfoncée dans ce segment.

Notre première division comprendra deux Tribus :

		Tribus.
Ongles	toujours simples. Hanches antérieures séparées par un prosternum plus ou moins large, aussi saillant qu'elles. Antennes insérées sous les joues.	Latigènes.
	pectinés	Pectinipèdes.

TRIBU

DES

LATIGÈNES.

Caractères. *Antennes* insérées au-devant des yeux, sous le rebord latéral de la tête formé par les joues : voilées à leur base par ce rebord ; ordinairement presque de même grosseur ou plus grosses vers l'extrémité. *Yeux* peu ou point saillants, situés sur les côtés de la tête, quelquefois coupés en partie ou en totalité par les joues. *Hanches antérieures* globuleuses, toujours séparées par un prosternum aussi saillant qu'elles. *Ventre* de cinq arceaux : le quatrième, habituellement le plus court. *Tarses* antérieurs de cinq articles : les postérieurs de quatre : ceux-ci, filiformes ou de même grosseur, à pénultième article non bilobé. *Ongles* simples.

Réunis par ces caractères généraux, les insectes de cette tribu offrent dans les diverses parties de leur corps des modifications plus ou moins remarquables, qui donnent une grande variété à leurs formes extérieures.

La *tête* plus ou moins penchée, se montre tantôt plus courte que large, tantôt, comme chez les Tagénies, son diamètre longitudinal excède visiblement le transversal; parfois, comme ces derniers insectes en fournissent l'exemple, elle se prolonge après les yeux, se montre sensiblement étranglée à sa partie postérieure et s'enfonce peu dans le prothorax; d'autres fois, comme chez les Asides, elle est engagée dans ce segment jusqu'aux organes de la vision.

Le *labre* toujours existant, très-apparent chez les Pimélies et dans plusieurs autres genres, est en partie voilé chez divers autres, et n'apparaît, chez les Pédines, que dans une échancrure de l'épistome. Sa forme varie ; il est entier chez les uns, échancré ou entaillé chez les autres.

Les *mandibules* toujours cornées, ordinairement peu ou point saillantes, sont souvent bidentées à l'extrémité.

Les *mâchoires* sont divisées en deux lobes, portés par des pièces basilaires dont le développement proportionnel varie : en général, le gond ou la pièce transverse a une surface moins restreinte dans le

premier groupe que dans les suivants. Le lobe externe est généralement garni de longs cils à son extrémité : l'interne est hérissé à son côté intérieur de cils dont souvent plusieurs sont raides ou spinosules ; chez plusieurs, il est armé à son extrémité d'un crochet corné distinct de ces cils.

Les *palpes maxillaires* sont plus ou moins allongés ; ils ont quatre articles, dont le dernier varie de configuration ; il est presque conique ou à peine plus gros que le précédent chez les uns, en triangle ou sécuriforme chez les autres.

Le *menton* est quelquefois assez grand, comme chez les Tentyries, pour remplir toute l'ouverture inférieure de la tête, ou ce que Solier a appelé l'échancrure progéniale, et alors il cache complètement la base des mâchoires ; d'autres fois, moins développé, il la voile en partie ; chez d'autres, il égale à peine la moitié de la largeur de l'échancrure progéniale, et laisse la base des mâchoires complètement à découvert. Sa forme et ses proportions sont variables ; ordinairement il est rétréci en arrière ; quelquefois il paraît formé de trois parties, dont les latérales ou les ailes, séparées de la médiaire par un sillon, sont moins apparentes, plus ou moins repliées en dessous de cette dernière ; le plus souvent, ces parties latérales sont nulles ou rudimentaires, et il n'offre alors à l'œil qu'une seule pièce, parfois chargée d'une carène, ordinairement plane ; le plus souvent le menton est entaillé, échancré ou bilobé à son bord antérieur.

La *languette* souvent cachée ou peu apparente, est ciliée, tantôt échancrée, tantôt tronquée.

Les *palpes labiaux*, notablement plus courts que les maxillaires, sont composés de trois articles, dont le dernier est le plus souvent ovoïde ou presque cylindrique. Ces palpes sont en grande partie voilés par le menton, quand celui-ci a un grand développement, comme chez les Asides.

La *pièce prébasilaire* a des dimensions en harmonie avec celles du menton. Quand celui-ci, comme chez les Tentyries, est assez grand pour remplir toute l'échancrure progéniale, elle forme à elle seule la partie postérieure de cette échancrure ; mais lorsque le menton se rappetisse, elle est réduite elle-même à des proportions plus restreintes. Tantôt alors elle s'avance un peu plus que les pièces qui l'enserrent, d'autres fois son bord antérieur est au niveau de celui de ces dernières.

L'*échancrure progéniale* est généralement en ligne droite à son bord postérieur quand la pièce prébasilaire forme ce bord en entier ; dans le cas contraire, elle offre deux sinuosités correspondant chacune au

point où se montre l'insertion de chaque mâchoire : je les nommerai *sinuosités postmaxillaires* ou *sinuosités de l'échancrure progéniale*. Le bord postérieur de chacune de celles-ci est parfois au niveau de la base du menton, d'autres fois il est notablement plus en arrière.

Les *joues* forment au-devant des yeux, sur les côtés de la tête, un rebord plus ou moins saillant, soit rétréci d'arrière en avant, soit, d'autres fois, élargi dans la même direction. Leur angle antérieur s'avance quelquefois, comme chez les Elénophores, presque au niveau de la partie médiaire du bord antérieur de l'épistome; d'autres fois, comme chez les Pimélies, il dépasse à peine la partie médiaire de la suture frontale. Les joues, à leur partie postérieure, s'appuient contre les yeux, les refoulent quelquefois en arrière, d'autres fois les coupent soit en entier, soit en partie; dans ce dernier cas, le bord postérieur de l'espèce de *canthus* qu'elles présentent est tronqué obliquement chez quelques insectes, comme chez les Opatres, de manière à s'appliquer contre le bord antérieur du prothorax. Les joues dans leur partie repliée en dessous, forment chez les Scaures et quelques autres, une dent allongée ou une saillie anguleuse.

Les *tempes* paraissent souvent concourir à former, avec les joues, le bord latéral de l'échancrure progéniale; elles enserrent sur les côtés la pièce prébasilaire.

L'*épistome* quelquefois transverse et tronqué en devant, se montre quelquefois presque arrondi en demi-cerćle, comme chez les Cryptiques, ou anguleusement avancé, comme chez les Tentyries; chez d'autres, comme chez les Akis, les Pédines, etc. ses anglent antérieurs voilent la base des mandibules et la partie intermédiaire entre ses angles est, soit largement échancrée en arc, soit entaillée ou brièvement échancrée, pour laisser apparaître le labre.

Les *yeux* sont généralement peu saillants, situés sur les côtés de la tête; ordinairement transverses, entiers ou divisés en deux parties visibles, l'une en dessus et l'autre en dessous, rarement arrondis comme chez les Leichènes.

Les *antennes*, toujours insérées sous le rebord latéral formé par les joues, sont peu remarquables par leur longueur; elles sont assez courtes ou médiocres; soit de grosseur presque égale, soit grossissant vers l'extrémité, ordinairement d'une manière graduelle ou presque graduelle, rarement d'une façon brusque comme les Trachysceles et les Pentaphiles en fournissent l'exemple. Elles ont habituellement onze articles, dont le troisième est toujours plus long que le suivant et quelquefois égale même en grandeur les deux ou trois suivants

réunis. Le dixième est parfois plus gros que le précédent, et reçoit une partie du onzième dans une échancrure, comme on le voit chez les Asides. Les articles quatrième à dixième offrent des variations nombreuses dans leur forme et leur développement transversal; ordinairement ils sont plus longs que larges; d'autres fois, comme chez la plupart des Taxicornes de Latreille, ils semblent perfoliés ou offrir l'image d'une feuille d'if.

Le *front*, ordinairement inerme, est parfois armé de cornes, chez les ♂ de quelques *Diapérides*.

Le *prothorax*, habituellement plus large que la tête, offre chez les Tagénies, même dans sa partie la moins étroite, une largeur à peine égale au diamètre transversal le plus grand de celle-là. Quelles modifications ne présente-t-il pas dans sa structure? tantôt il est échancré en demi-cercle à son bord antérieur, comme chez les Asides; tantôt il est tronqué comme chez les Scaures et les Elénophores. Sur les côtés, il est presque parallèle chez les Hypophlées, élargi en ligne courbe, soit jusqu'à la base, comme chez les Diapères, soit jusqu'au tiers ou à la moitié, et presque parallèle ou sinueusement rétréci ensuite. Ses bords latéraux sont relevés en gouttière chez les Asides, inclinés et cachés en dessous chez les Pimélies. Ses angles postérieurs émoussés chez ces dernières, se prolongent chez les Akis en forme de dent aiguë. Sa base est parfois en ligne droite, souvent bissinuée, avec la partie médiaire soit tronquée, soit arquée en arrière; quelquefois comme chez les Pédines, elle est coupée, sur toute sa largeur, en arc dirigé en avant. Il est presque plat sur le dos des Akis, plus ou moins convexe chez un grand nombre; ordinairement transverse, visiblement allongé chez les Tagénies. Chez divers, il offre dans sa forme des différences particulières aux deux sexes.

L'*écusson* n'offre jamais un bien grand développement; parfois il est peu distinct.

Les *élytres*, quand elles ne sont pas destinées à recouvrir des ailes, sont soudées à la suture et embrassent les côtés de l'abdomen; dans le cas contraire, elles peuvent s'entr'ouvrir pour laisser aux organes du vol toute leur liberté. Tantôt elles sont ovoïdes ou rétrécies en ligne courbe vers la base, tantôt leurs épaules sont à-peu-près à angle droit. Chez quelques-uns, elles offrent, réunies, une échancrure à leur partie basilaire, chez d'autres, elles sont droites; chez divers, comme chez les Pandares, la base de chacune semble obliquement coupée, pour faire place aux angles postérieurs du prothorax prolongés en arrière en forme de dent. Elles sont plus parallèles et moins convexes chez

divers ♂, sensiblement élargies dans leur milieu et plus convexes chez les ♀ de ceux-ci ; chez les Blaps, leur extrémité offre un prolongement plus ou moins remarquable, surtout chez les ♂. Leur repli plus ou moins étroit chez les espèces ailées, est d'autres fois, comme chez les Elénophores, plus large que leur dos. Chez le plus grand nombre, ce repli se prolonge jusqu'à l'angle sutural ; chez d'autres, tels que les Opatres, il se termine brusquement avant ce point, et offre des caractères d'une certaine importance, négligés jusqu'ici. Ce repli est le plus souvent la seule partie des élytres visibles, quand l'insecte est examiné en dessous ; mais chez diverses Collaptérides, une partie de leurs côtés apparaissent également.

Le *dessous du corps* offre souvent, sur les côtés de l'antépectus, une ponctuation plus forte, parfois des sillons ponctués ou des rides.

Le *prosternum* atteint à peine le bord postérieur de l'antépectus chez quelques-uns; chez d'autres, il le dépasse. Les variétés de sa forme fournissent des caractères d'une certaine importance pour les espèces ou même pour diverses coupes.

Le *médipectus* présente chez les Scaures et quelques autres, une sorte d'étranglement à sa partie antérieure.

Le *médisternum*, le plus souvent presque plat ou peu profondément déprimé chez les Collaptérides, est creusé chez beaucoup d'autres d'un sillon rétréci d'avant en arrière, destiné à recevoir la partie prolongée du prosternum. Dans le premier cas, il est ordinairement tronqué ou presque tronqué à sa partie postérieure ; dans le second, il est rétréci en pointe plus ou moins prononcée.

Les *postepisternums* varient de longueur et de figure. Parfois ils sont arqués à leur côté interne; d'autres fois parallèles.

L'*épimère postérieure* ordinairement distincte, est voilée chez les Asides.

Les *pieds* parfois assez courts, sont plus ou moins allongés chez les Élénophores, les Blaps, les Hélops et divers autres.

Les *hanches de devant*, toujours globuleuses ou d'une forme rapprochée, sont séparées assez largement par le prosternum. Les *intermédiaires* affectent souvent la même configuration ; mais quand elles sont incomplètement enserrées à leur côté externe par les méso et métasternum, elles prennent la figure ovale : les *postérieures*, généralement transverses, parfois un peu obliques, atteignent ordinairement à leur côté externe le niveau du bord interne des postepisternums ou le dépasse un peu ; d'autres fois, comme chez les Asides, elles ne s'étendent pas jusqu'à cette pièce.

4

Les *cuisses* sont généralement peu ou médiocrement renflées, du moins chez les ♀. Les postérieures se prolongent parfois à peine au-delà du bord postérieur du troisième arceau ; chez d'autres espèces, comme chez les Elénophores, elles égalent le ventre en longueur. Les unes ou les autres, présentent souvent divers caractères particuliers à l'un des sexes ; ainsi, chez les ♂ des Scaures, les antérieures sont armées d'épines ; chez les Pédines ♂, les postérieures sont arquées et garnies de poils en dessous.

Les *jambes* ordinairement grêles ou presque d'égale grosseur, s'élargissent sensiblement chez d'autres. Chez les espèces arénicoles, elles sont généralement pourvues de petites épines, pour faciliter la marche de ces insectes sur le sable, et souvent elles sont armées de dentelures ou d'une force plus grande, pour faciliter l'introduction de ces animaux dans le sol. Les unes ou les autres, et parfois toutes, présentent chez les ♂ une conformation spéciale qui n'a généralement pas été assez étudiée, surtout au point de vue des différences spécifiques.

Les *tarses* sont en général filiformes ou de même grosseur ; toutefois, les antérieurs et même les intermédiaires offrent souvent une partie de leurs articles dilatés chez les ♂, garnis en dessous d'une sorte de brosse et parfois de sortes de ventouses, quelquefois en outre ciliés sur leurs bords. Chez les espèces destinées à courir ou à marcher sur le sable, les tarses sont ordinairement garnis en dessous de petites épines ou de poils spinosules. La longueur relative des articles des tarses varie et fournit des caractères souvent trop négligés. La *plantule* ou la pièce qui termine en dessous le dernier article, montre aussi dans les variations de son développement et de sa configuration des indications dont on peut tirer un parti parfois utile.

Les *ongles* sont généralement forts et simples.

Le *ventre* est composé de cinq arceaux, dont le quatrième est ordinairement le plus court. La partie antéro-médiaire du premier est souvent large et tronquée à son bord antérieur, surtout chez les premiers groupes ; d'autres fois elle est en ogive ou en pointe. Chez quelques Blaps elle est chargée, chez le ♂, d'un tubercule plus ou moins saillant ; chez diverses espèces du même genre le ventre présente, entre le premier et le deuxième arceau, une touffe de poils insérée dans une cavité, mais qui manque aux ♀. Le ventre offre parfois dans la dépression de sa partie longitudinale médiaire, dans la forme de son dernier arceau et dans quelques autres caractères des particularités plus ou moins remarquables pour la distinction des ♂ ou des ♀.

VIE ÉVOLUTIVE.

Les larves des insectes de cette tribu, connues jusqu'à ce jour, ont le corps parallèle, presque semi-cylindrique, revêtu d'une enveloppe parcheminée ou semi-cornée, ordinairement luisant, parfois presque glabre, d'autres fois hérissé de poils fins, composé de douze anneaux non comprise la tête, pourvu de six pieds, et souvent d'un ou de deux mamelons plus ou moins susceptibles de saillir en dehors sous le dernier anneau.

Elles ont la tête arrondie, convexe en dessus; le labre distinct; les mandibules fortes, généralement échancrées à l'extrémité ou bidentées; les mâchoires formées d'un lobe muni à son bord interne de poils ordinairement spinosules et parfois armé en outre d'un crochet corné; les palpes maxillaires de trois articles : les deux premiers, de forme un peu variable selon les genres; le dernier, conique; la lèvre pourvue d'une petite languette; les palpes labiaux de deux articles, dont le dernier ordinairement plus grêle; les antennes situées derrière la base des mandibules, de quatre articles : le premier court ou globuleux; les deuxième et troisième presque cylindriques, parfois légèrement renflés vers l'extrémité; le dernier petit, soit pointu, soit tronqué et terminé par des soies; le segment prothoracique plus large que long, sensiblement plus grand que chacun des deux suivants; les huit premiers anneaux abdominaux à peu près égaux à ceux-ci : le dernier variable selon les espèces, souvent armé de dentelures ou de pointes pour favoriser les mouvements de la larve, ordinairement muni en dessous d'un ou de deux mamelons plus ou moins extractiles.

Malgré leur ressemblance dans les principales parties de leur organisation, ces larves offrent, particulièrement dans la configuration de leurs mandibules, dans la forme de leur dernier segment abdominal et dans la manière dont il est armé, dans la force de leurs pattes, des antérieures surtout, des modifications en harmonie avec leur genre de vie.

Un grand nombre destinées à hâter la disparition soit des substances animales ou végétales en voie de décomposition, soit des matières les plus sordides, vivent cachées dans le sein de la terre, ou se bornent, quand elles veulent user de ces aliments, à faire sortir la partie de leur corps nécessaire pour les atteindre. Dès qu'on les trouble dans l'exercice de leurs fonctions, en soulevant les substances qu'elles étaient occupées à détruire, elles se hâtent de rentrer dans le fond de leur

retraite tubiforme. Leur corps alors, selon l'observation très-juste de M. Perris, glisse tout d'une pièce, parce que son enveloppe semicornée ne permet pas aux anneaux d'avoir des mouvements de contraction. Ces larves fouisseuses ont reçu tous les instruments nécessaires à leur genre de vie; leurs pattes et leurs ongles sont plus robustes : les antérieures surtout, destinées au service le plus pénible, ont toute la force requise pour l'exécution de leurs travaux souterrains. Elles ont été douées d'une sobriété appropriée avec les circonstances difficiles dans lesquelles elles sont exposées à se trouver. Quand les matières réservées pour leur nourriture viennent à être enlevées de dessus le sol, ou à disparaître par des causes quelconques, elles savent s'habituer à un régime plus maigre, et se contenter des molécules de sanie putride, que les pluies ont pu entraîner dans la terre.

Plusieurs traînent une vie non moins obscure, dans les arbres qui penchent vers leur déclin, ou dans ceux que la mort a déjà frappés. Les unes rampent sous les écorces vieillies qui commencent à se détacher de l'aubier, ou se glissent dans les dédales ténébreux pratiqués par diverses larves lignivores et font une guerre active à ces vers destructeurs de nos bois. Quelques autres minent les souches délaissées dans le sol, ou s'attachent aux troncs soit vieillis, soit renversés par les ans ou par la hache de l'homme et négligés par l'insouciance de leurs propriétaires; elles les rongent et les perforent en tous sens, pour les réduire en poussière et couvrir de leurs débris la terre qu'ils doivent fertiliser.

Quelques-unes, réservées pour la destruction des Cryptogames qui s'attachent en parasites aux arbres ou qui se cachent sous les écorces, accomplissent, dans le silence et l'obscurité, leur mission providentielle qui n'est pas sans importance dans l'économie de la nature.

Un petit nombre, enfin, attaquent, après leur division par la meule, nos céréales les plus utiles.

Quand ces larves sont parvenues au terme de leur existence vermiforme, elles songent à se préparer une couche pour les jours de sommeil qui doivent précéder la dernière période de leur vie. Les unes se creusent alors, dans le sein de la terre, une cellule dont les parois, convenablement pressées, ont une compacité suffisante pour prévenir tout éboulement; les autres se pratiquent dans le bois ou dans les substances cryptogamiques une retraite plus ou moins commode; plusieurs déploient dans ce travail un art tout particulier. Dès que ces soins préliminaires sont remplis, elles mettent en général peu de temps pour passer à l'état de nymphe.

Sous cette forme, se montrent déjà, comme chez les autres Coléoptères, les organes extérieurs de l'insecte futur, mais enveloppés dans une pellicule, qui, comme un linceul, ne leur permet pas d'avoir des mouvements particuliers : les anneaux du ventre seuls jouissent de quelque liberté. Le corps est souvent hérissé de petites aspérités, ou terminé par des pointes ou des épines, destinées à faciliter les divers changements de position que veut exécuter l'animal, dans ce sépulcre dont il doit bientôt sortir.

MOEURS ET HABITUDES DES INSECTES PARFAITS.

Dès qu'ils ont revêtu leur dernière livrée, les insectes de cette tribu s'éloignent peu en général des lieux dans lesquels ils cachèrent leurs premiers jours. La nature en refusant des ailes à un grand nombre, a rendu pour ceux-ci les longues migrations impossibles; ceux même qu'elle a pourvu des organes du vol n'en usent qu'avec une certaine réserve, parce qu'ils trouvent souvent près de leur berceau les aliments nécessaires à leur existence. Souvent ces aliments sont à peu près de même nature pour l'insecte parfait que ceux dont se nourrissait sa larve. Ainsi parmi les Latigènes, les uns continuent à détruire les substances organiques soit desséchées, soit plus ou moins altérées; d'autres poursuivent l'emploi confié à leur zèle de ronger les bolets et autres substances fongueuses; quelques autres s'attachent encore aux matières ligneuses; mais plusieurs qui dans leur enfance poursuivaient de leur dent avide les vers mineurs de nos arbres, se contentent, dans la derniére phase de leur vie, d'un régime plus frugal.

Toutefois, même parmi ceux qui ont des goûts peu différents dans leur dernier âge de ce qu'ils étaient de prime abord, les habitudes de ceux qui dans leur enfance avaient des mœurs presque identiques, sont loin d'être toujours les mêmes. Ainsi, parmi les espèces des deux premiers groupes, que leurs étuis soudés ou leur genre de vie enchaînent principalement à la terre, les unes fuient la lumière, ou se montrent rarement au jour qui les blesse; les autres, au contraire, se plaisent aux rayons du soleil le plus ardent.

Les espèces lucifuges telles que les Akis, les Scaures, les Asides, etc., se cachent, durant les heures diurnes, sous les pierres ou dans les ruines; sommeillent, dans les sépulcres, près des restes de ces parents ou de ces amis, dont la séparation est pour nous un sujet de si poignantes douleurs, ou viennent demander une retraite aux lieux les

plus obscurs de nos habitations. Mais dès que les dernières lueurs du crépuscule commencent à s'évanouir devant les ombres de la nuit, elles quittent le lieu de leur repos pour se mettre en quête de leur nourriture. Elles la trouvent, avons nous dit, dans les diverses dépouilles que leur abandonne la mort, souvent dans les matières les plus viles ou les plus dégoûtantes. Témoignages vivants de cette bonté adorable qui veille constamment sur le bien-être de l'homme, ces insectes s'occupent, pendant notre sommeil, à délivrer la surface du sol des corps susceptibles de laisser échapper dans les airs des effluves désagréables ou nuisibles. Quoique organisés pour se diriger dans les ténèbres, la nature a donné à quelques-uns des moyens propres à faciliter leurs rencontres; ainsi les mâles des Blaps ont, en général, le premier arceau du ventre chargé d'un tubercule, à l'aide duquel ils peuvent produire des sons particuliers, destinés à frapper le sens de l'ouïe des êtres auxquels ils s'adressent. Ces espèces nocturnes ont habituellement la démarche lente et paresseuse. Toutes n'ont pour livrée que les tristes couleurs du deuil; mais la robe de plusieurs est souvent souillée de poussière ou encroutée de matières terreuses. Quelques-unes, comme les Eléuophores, etc., peuvent, à volonté, couvrir leur corps d'une matière pruineuse, facile à faire disparaître par le frottement; d'autres, comme les Blaps, laissent transsuder une huile fétide, dont l'odeur pénétrante s'attache avec obstination aux doigts qui en ont été imprégnés. Cette odeur désagréable, jointe à leur aspect lugubre, à leur instinct des funérailles, semble les rendre de mauvais augure, et justifier le surnom de *présage de mort* donné à l'une de ces espèces, dans des siècles moins éclairés que le nôtre.

Les insectes des mêmes groupes destinés à vivre au grand jour, ont généralement une activité plus grande; quelques-uns même, comme les Pimélies et les Tentyries, ont l'agilité en partage. On les voit, sous le ciel de nos provinces du Midi, déployer dans leurs démarches une ardeur et un empressement en harmonie avec l'élévation de la température, mais en ayant soin d'entrecouper leurs recherches de moments de relâche plus ou moins longs. Espèces voraces, elles ne s'accommodent pas seulement des substances animales ou végétales privées de vie, elles deviennent plus évidemment carnivores par occasion, et attaquent les chenilles et autres petits animaux de peu de consistance, que leur faiblesse rend incapable d'une résistance sérieuse. Leur avidité est telle, qu'elles ne craignent pas de venir mordre le doigt qu'on approche d'elles assez doucement, pour ne pas les effaroucher. Semblables aux peuples barbares qui se font une loi

cruelle de dépouiller et souvent de mettre à mort les malheureux que les flots irrités font échouer sur les rives qu'ils habitent ; dès que les vagues soulevées par les tempêtes ont suspendu leur furie et délaissé les plages qu'elles menaçaient d'engloutir, elles viennent se disputer les insectes mourants que la mer a rejetés sur ses bords ; puis, quand leur appétit sauvage est satisfait, elles vont chercher quelques instants de repos dans les monticules sablonneux, formés par les eaux ou élevés par les vents. Malgré la déclivité de la pente et la finesse des grains qui fuient sous leurs pieds, elles gravissent avec agilité ces dunes en miniature, et se creusent dans leurs flancs si mobiles une retraite momentanée, dont l'agitation de l'air ou le moindre accident suffisent souvent pour détruire le fragile édifice.

Les autres espèces diurnes des mêmes groupes fréquentent aussi, en général, les lieux secs et arides ; mais moins aventureuses ou plus timides, elles restreignent davantage le cercle de leurs pérégrinations. Les Opatres se plaisent sur nos coteaux exposés au soleil ; les Cryptiques et les Microzoums, dans les sablonnières de nos champs ; les Leichènes s'éloignent peu des plages maritimes. La plupart de ces espèces de petite et médiocre taille, par un sentiment instinctif inhérent à leur faiblesse, s'arrêtent immobiles, dans l'attitude d'un corps privé de vie, lorsque trottant sur le sol, elles croient leur vie menacée de quelque danger. La nature semble même avoir pris un soin particulier de soustraire la plupart d'entre elles à l'œil de leurs ennemis, en leur donnant une robe soit prompte à se couvrir de poussière, soit ornée de petites écailles grises dont la teinte se confond sans peine avec celle de nos terrains arénacés.

Les bords de la mer, ou les champs sablonneux rapprochés de ses rives, sont aussi habités par divers insectes des derniers groupes. Les Ammobies et les Trachyscèles aux pieds fouisseurs aiment à s'y cacher ; les Calcars y traînent leur vie souterraine ; les Cataphronètes et même quelques Hélopiaires y trouvent, soit dans les matières sordides, soit dans les fucus, soit dans d'autres débris marins le soutien de leur modeste existence ; l'une de nos Phaléries indigènes, plus nécrophage et moins essentiellement riveraine que l'autre, y recherche de préférence les substances cadavériques. Mais la plupart des derniers Latigènes ont des habitudes moins terrestres. Les uns, comme les Diapères, les Bolétophages, réservés pour la destruction des substances fongueuses, poursuivent sans relâche le but de leur création : ils travaillent à faire disparaître ces productions de formes si variées, tantôt implantées sur les troncs vieillis de nos arbres, tantôt encroûtant leur

surface de leur tissu gluant ou desséché, d'autres fois s'étendant, comme une lèpre, sous leurs écorces détachées de l'aubier. Les autres, comme les Hamadryades écloses du cerveau des poètes, semblent avoir une existence presque entièrement liée à celle de l'arbre qui les vit naître. Les Hypophlées au corps déprimé, se cachent dans la vermoulure entassée dans les arbres caverneux, rampent sous les écorces, se traînent dans les galeries pratiquées par divers Xylophages, et semblent désormais montrer jusqu'à leur mort des goûts sympathiques avec ces insectes lignivores auxquels ils faisaient naguère une rude guerre, qui sera continuée d'une manière héréditaire par leurs jeunes descendants. Les Ménéphiles se glissent aussi entre l'écorce et l'aubier des souches délaissées dans le sol, ou se logent dans les flancs perforés des arbres renversés et négligés par l'homme, et travaillent soit par eux-mêmes, soit en rendant plus active l'influence des agents extérieurs, à convertir ces restes inutiles en débris féconds, que la nature couvrira bientôt d'une verdure nouvelle. Les Hélops outragent avec non moins d'activité la vieillesse de nos végétaux ligneux, et viennent même quelquefois, jusque sous notre toit hospitalier, ronger les poutres de nos maisons séculaires. Enfin, un petit nombre d'autres, plus dommageables encore, attaquent, à l'état de farine ou de son, nos céréales les plus précieuses, surtout lorsque ces substances alimentaires, qu'une main bienfaisante emploie à se faire bénir des malheureux, commencent à demeurer trop longtemps sans emploi.

Les Diapérides et Ténébrionides, destinés à un genre de vie le plus souvent différent de celui des premiers Latigènes, sont, en général, pourvus d'ailes nécessaires à leurs besoins; quelques-uns seulement manquent de ces organes. Le plus petit nombre aussi se plaît à la vive clarté du soleil; les autres ont une activité presque exclusivement nocturne, ou du moins, recherchent cette lumière voilée, cette espèce de demi-jour qu'aiment la mélancolie et la tristesse. La plupart attendent les heures du soir ou celles plus tranquilles de la nuit pour se transporter ailleurs, quand la nécessité de chercher leur nourriture ou d'autres sentiments instinctifs les poussent à quitter leur retraite.

Plusieurs de ces insectes, tels que les Bolétophages et les Ténébrions, ont encore des couleurs tristes ou fuligineuses, appropriées à leur vie cachée. Les Hypophlées et les Boros sont rougeâtres comme les écorces sous lesquelles ils s'abritent; les Ammobies et les Phaléries se confondent par leurs teintes avec le sol sur lequel on les trouve; mais divers Diapérides ou Hélopiaires étalent les joyeuses livrées adoptées par la richesse ou par le bonheur. Ici, c'est une robe de jais,

entrecoupée de bandes orangées; là, c'est un corsage presque couleur de chair contrastant avec le fond obscur de la robe; ailleurs, ce sont des teintes métalliques, c'est le bronze ou le bleu d'acier, qui prêtent à leur cuirasse un certain éclat.

Les Latigènes sont disséminés sur notre sol suivant leur genre de vie. Les espèces fongicoles ou lignivores abondent de préférence soit dans les vallées ombreuses de nos zones froides ou tempérées, soit dans les forêts montagneuses ou alpestres où l'humidité favorise le développement des végétaux cellulaires. Celles au contraire dont la destinée est de détruire les matières organisées devenues inutiles ou nuisibles, sont plus particulières à nos climats méridionaux, où leur présence est plus essentielle et leurs services plus pressants. Ces espèces dont la création est un véritable bienfait, possèdent en général, à un degré plus étendu que les autres insectes, la faculté de vivre de privation ou d'abstinence, faculté dont ils donnaient déjà l'exemple à l'état de larve. Tant qu'ils n'ont pas surtout rempli le dernier but de leur existence, celui d'assurer la succession de leurs descendants, leur vie paraît douée d'une ténacité parfois incroyable. On a vu de ces malheureux, transpercés par une épingle, prolonger ainsi pendant plusieurs mois leur douloureuse agonie. Si les fraîcheurs de l'automne surviennent avant qu'ils aient eu le temps de déposer leurs graines fécondes, les uns, comme les Pimélies, s'enfoncent dans le sable; les autres, comme les Blaps, les Scaures, les Tagénies, attendent dans une retraite plus ou moins sûre, les jours favorables du printemps, pour remplir cet acte essentiel; quelques-uns même paraissent pouvoir survivre plus ou moins longtemps à l'accomplissement de cette tâche. La nature paraît ainsi vouloir prolonger autant que possible les jours de ces races utiles; elle semble les voir à regret arriver à ce terme de l'existence qui, pour les animaux, est la dernière fin de l'être, qui pour l'homme, au contraire, est l'aurore d'une nouvelle vie et le commencement de ses destinées éternelles.

HISTORIQUE.

Après les développements historiques dans lesquels nous sommes entré relativement à la classification des Hétéromères, il ne nous reste plus qu'à faire connaître, avec plus de détails, les variations qu'a subie celle de nos LATIGÈNES.

1761. Linné dissémina, dans ses genres *Tenebrio, Silpha* et *Chrysomela,* les espèces décrites par lui.

1762. Geoffroy fit faire à la science un premier pas, en rattachant au genre *Tenebrio* l'espèce colloquée avec les *Silpha* par le naturaliste suédois, et en fondant le genre *Diaperis* sur une autre espèce, que l'auteur du *Systema Naturæ* avait égarée dans son genre *Chrysomela*.

1775. Fabricius, dans son *Systema Entomologiæ*, constitua aux dépens du genre *Tenebrio* de son illustre maître, ceux d'*Opatrum*, *Blaps*, *Pimélia*, *Scaurus* et *Helops*. La première de ces coupes reçut, avec quelques autres, l'espèce placée parmi les Silphes, par Linné, et réunie aux Ténébrions, par Geoffroy. Le genre *Diaperis* de ce dernier lui était inconnu. Dans ses ouvrages suivants et jusques et y compris celui qui a pour titre: *Mantissa insectorum* (1787), ces coupes ne subirent d'autres modifications que l'addition de diverses espèces, ou la transposition de quelques-unes d'un genre dans un autre; mais, un peu plus tard (1790), dans les écrits publiés par la Société des Naturalistes de Copenhague, il admit le genre *Diaperis* de Geoffroy, et institua ceux de *Tetratoma* et *Hypophlœus*, dont les caractères furent reproduits (1792) dans le premier cahier du *Neuestes Magazin* publié par Schneider.

1796-97. Latreille, comme nous l'avons dit, essaya le premier, dans son Précis, de distribuer les insectes en groupes naturels. Il créa, dans cet ouvrage, le genre *Pedinus* destiné à réunir divers Coléoptères éparpillés, par Fabricius, parmi des *Blaps* et des *Opatrum*, et le genre *Eledona*, fondé aux dépens de divers *Opatrum* de Fabricius, et comprenant une espèce placée, par Linné, avec ses *Silpha*.

1797. L'année suivante, Herbst, dans le tome 7 de son *Natursystem*, introduisit le genre *Boros*, et, deux ans plus tard, dans le tome 8 du même ouvrage, il forma celui d'*Akis*, à l'aide de quelques espèces confondues avec les *Tenebrio* et les *Pimelia* du professeur de Kiel.

1798. Illiger, dans son *Catalogue des Coléoptères de la Prusse*, détacha, du genre *Opatrum* de Fabricius, quelques espèces sous le nom générique de *Bolitophagus*, établi un peu antérieuremeut par Latreille, sous le nom d'*Eledona*.

1799. Herbst, dans son *Natursystem*, t. 8 des Coléoptères, créa le genre *Stenosis*, reproduit plus tard par Latreille sous le nom de *Tagenia*, que l'usage a fait prévaloir à tort.

1800. Depuis l'exemple donné par Latreille, les insectes devaient désormais être répartis en groupes plus ou moins naturels, par la plupart des auteurs. Nos Latigènes constituèrent presque toute la famille des *Lucifuges* du premier tableau de M. Duméril; ils composèrent celle des *Photophyges* et une partie de celle des *Ornéphiles* de son se-

cond essai ; et, plus tard (1806) ils embrassèrent les *Photophyges*, les *Mycétobies*, les *Lygophiles* et une partie des *Ornéphiles* du même auteur.

1804. Dans l'*Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes* de Latreille, nos Latigènes formèrent la plus grande partie de sa tribu des *Obscurs* divisée en *Piméliaires*, *Ténébrionites*, *Diapériales*, *Hélopiens* et *Macrogastres*. Déjà se trouvaient établies par le savant naturaliste des divisions rapprochées de celles que nous avons adoptées. Dans le même ouvrage, il créait les genres *Asida* et *Tentyria*, parmi ses *Piméliaires*; *Tagenia*, dans ses *Ténébrionites*; et *Phaleria*, parmi ses *Diapériales*. Dans son *Genera*, l'illustre entomologiste modifia peu la disposition principale de son travail, et ne l'accrut d'aucune coupe nouvelle.

1817. Le même écrivain, dans la partie entomologique du *Règne animal*, fit subir à sa classification quelques modifications nouvelles, en harmonie soit avec les progrès de la science, soit avec ses observations, et transforma les noms de ses familles. Ses *Piméliaires* et *Ténébrionites* furent réunis en une famille sous le nom de *Mélasomes*; ses *Diapériales* devinrent des *Taxicornes*, et ses *Hélopiens* des *Sténélytres*. Il créa aux dépens du genre Pédine le genre *Crypticus*, parmi les Mélasomes, et enrichit les Taxicornes du genre *Trachyscelis*.

1821. Le Catalogue du comte Dejean (1821) et celui de Dahl (1823), introduisirent dans les collections diverses coupes nouvelles sans indication de caractères, savoir : *Elenophorus* (Megerle, suivant Dejean, *Elanophorus*, d'après Dahl); *Heliophilus* (Dejean); *Pandarus* (Megerle, suivant Dahl, *Dendarus*, d'après Dejean); *Phylax* (Megerle), (inscrit par erreur typographique sous le nom de *Phylan* dans le Catalogue Dejean); *Calcar* (Dejean); *Uloma* (Megerle); *Phyletus* (Megerle); *Pentaphyllus* (Megerle).

1829. Dans la deuxième édition du *Règne animal*, Latreille n'apporta pas des changements bien notables aux dispositions principales de la première édition de cet ouvrage; cependant, mieux inspiré, il rejeta parmi ses Sténélytres les genres *Eustrophus* et *Orchesia*, qui faisaient partie de ses Taxicornes. Il essaya aussi de formuler des caractères pour les genres *Elenophorus* (Megerle) voisin des *Akis*; *Dendarus* (Meg.) et *Heliophilus* (Dej.) qu'il considéra comme de simples sous-genres du genre *Pedinus*; *Calcar* (Dej.), rapproché des *Tenebrio*; il réunit, mais à tort, celui de *Phylan* (Meg.) à celui d'*Opatrum*.

1831. MM. De Laporte et Brullé, dans le tome 23 des *Annales des Sciences naturelles*, publièrent la monographie du genre *Diaperis*, lue à la Société d'Histoire naturelle de Paris, en 1828, travail dans lequel

deux coupes nouvelles, pour nos Coléoptères de France, celles d'*Oplocephala* et de *Platydema*, avaient été constituées, par suite du démembrement du genre principal.

1832. M. Stéphens, dans ses *Illustrations*, introduisit les genres *Stene* (Kirby), *Alphitophagus* et *Alphitobius*, parmi ses Ténébrionides: le premier institué en 1825, mais d'une manière peu reconnaissable, par Mac-Leay, dans ses *Annulosa javanica;* il formulait des caractères au genre *Phylan* (Meg.), dont M. Brullé, dans le même temps, donnait aussi le diagnostique, dans l'*Expédition scientifique de Morée*, en rendant à ce genre sa véritable dénomination de *Phylax*.

1833. Le comte Dejean, dans l'édition nouvelle et en partie incendiée de son Catalogue, changea en *Héliopathes* le nom d'*Heliophilus* déjà appliqué à un genre de Diptères, restitua au genre *Pandarus* sa dénomination originelle, et indiqua les coupes nouvelles suivantes : *Microzoum*, *Leichenum*, *Cataphronetis*, *Bius*, et *Heterophaga:* cette dernière, déjà créée sous le nom d'*Alphitobius* par Stephens.

1835. Solier, dans son *Essai d'une Monographie des Collaptérides*, signalait, sous le nom de *Gonocephalum*, une coupe nouvelle à former à l'aide des espèces d'Opatres pourvues d'ailes complètement développées, que l'auteur, par cette raison, proposait de rejeter dans une famille différente de celle dans laquelle se trouvaient colloquées les autres.

1841. M. De Castelnau, dans son *Histoire naturelle des insectes Coléoptères*, fixait, par des caractères zoologiques, la création du genre *Uloma*, indiqué dans les Catalogues.

1845. MM. Louis Redtenbacher et Emile Blanchard, essayaient en même temps, l'un, dans son exposition des *Genres de la Faune des Coléoptères d'Allemagne*, l'autre, dans son *Histoire naturelle des Insectes*, d'établir la constitution générique de quelques autres coupes signalées pour la première fois dans le Catalogue Dejean.

1846. Enfin M. Lucas en faisait autant, dans l'*Expédition scientifique de l'Algérie*, pour le genre *Cataphronetis*.

A ces divisions déjà nombreuses viendront s'en ajouter quelques autres, en partie instituées dans notre *Essai d'une division des derniers Mélasomes*, et dont la création nous a paru nécessaire dans l'état actuel de la science.

Nous aurions à signaler ici une foule d'écrivains qui, sans avoir émis des vues nouvelles sur la classification des insectes objet de cet

opuscule, ont bien mérité des Naturalistes, soit en augmentant, par leurs consciencieux travaux, le chiffre des espèces connues, soit en révélant quelques particularités sur les mœurs ou sur les premiers états de ces petits animaux : les noms de ces Entomologistes trouveront une place plus naturelle, soit à la suite de la description de chacune des espèces à laquelle se rattachent leurs observations, soit dans la liste des auteurs à consulter pour l'étude des Coléoptères de cette tribu.

L'organisation intérieure de plusieurs de nos Latigènes a été élucidée par MM. Ramdhor, Marcel de Serres, et surtout par M. Léon Dufour, dont toutes les études portent l'empreinte d'un talent trop remarquable, pour qu'il soit utile d'en faire l'éloge.

Nous diviserons les Latigènes en cinq groupes.

Groupes.

Menton
- voilant souvent, au moins en partie, la base des mâchoires; parfois laissant cette base complètement à découvert, mais alors dixième article des antennes au moins, moniliforme ou presque moniliforme, aussi large que long, et épistome laissant le labre largement visible. Elytres généralement soudées, rarement libres, mais alors prosternum presque plan, prolongé après les hanches, et rétréci en ogive à son extrémité. Tarses garnis en dessous de petites épines ou de poils spinosules . . . . **Pimélides.**
- laissant complètement à découvert le bas des mâchoires.
  - Epistome profondément échancré ou entaillé dans son milieu, ne laissant voir le labre que dans cette échancrure. Neuvième et dixième articles des antennes généralement moniliformes. **Pédinides.**
  - Epistome entier ou presque entier laissant voir le labre sur toute sa largeur.
    - Antennes perfoliées, souvent à partir du cinquième article au moins : celui-ci, plus large que long . . . . **Diapérides.**
    - Antennes non perfoliées; à cinquième article aussi long que large. Prosternum élargi postérieurement, plus ou moins convexe longitudinalement.
      - neuvième et dixième articles des antennes au moins aussi larges que longs. Premier article des tarses postérieurs moins long que le dernier. . . . . **Ténébrionides.**
      - neuvième et dixième articles des antennes plus longs que larges. Tarses garnis en dessous de poils soyeux. **Hélopides.**

PREMIER GROUPE.

LES PIMÉLIDES.

Caractères. *Menton* voilant souvent, au moins en partie la base des mâchoires ; parfois laissant cette base complètement à découvert, mais alors dixième article des antennes au moins, moniliforme ou presque moniliforme, aussi large que long, et èpistome laissant le labre largement visible. *Elytres* généralement soudées, rarement libres, mais alors prosternum presque plan, prolongé après les hanches, et rétréci en ogive à son extrémité. *Tarses* garnis en dessous de petites épines ou de poils spinosules.

Notre groupe des Pimélides ne correspond bien exactement ni aux deux premières divisions des Mélasomes de Latreille, ni aux quatorze premières tribus des Collaptérides de Solier ; il est moins étendu que les premières, et un peu plus que les secondes.

Ces insectes à élytres presque toujours soudés et embrassant plus ou moins alors les côtés du ventre, fréquentent le plus souvent les terrains arides ou sablonneux, sur lesquels ils marchent avec facilité, grâces à leurs tarses spinosules en dessous. La plupart habitent nos provinces du midi. Les uns sont diurnes et assez agiles ; les autres nocturnes et d'une démarche souvent très-lente. Tous vivent de substances animales ou végétales altérées, souvent même des matières les plus sordides. Les espèces destinées à faire disparaître les insectes rejetés sur la plage par les flots de la mer, à déchirer leur squelette tégumentaire ou à se nourrir de parties coriaces, ont reçu des mâchoires armées d'un crochet corné et de cils épineux, pour remplir convenablement ces fonctions; celles qui doivent vivre de substances moins difficiles à diviser, manquent, en général, de cette armure, inutile pour elles.

Les Pimélides, suivant M. Léon Dufour (1), offrent un appareil salivaire rudimentaire, formé de deux vaisseaux naissant dans l'arrière

---

(1) Recherches anatomiques sur les Carabiques et sur plusieurs autres Coléoptères. — Voyez pour les articles relatifs aux Coléoptères hétéromères se rattachant à notre tribu des Latigènes, les Annales des Sciences naturelles, t. 5, 1825, p. 276. — t. 6, 1825, p. 181 à 185, *id.* p. 449 à 453. — t. 8, 1826, pages 18, 19, 23, 35 et 37.

bouche, vers l'origine de l'œsophage et pénétrant par leur extrémité libre jusques dans la capacité abdominale. Leur tube digestif, égal à trois fois environ la longueur du corps, présente un œsophage court, débouchant dans un jabot, lisse à l'extérieur, garni intérieurement de plissures ou colonnes charnues longitudinales. Ce jabot, terminé par une valvule variable suivant les espèces des coupes différentes, communique au ventricule chylifique, hérissé en dehors de courtes papilles, et terminé en dedans par un bourrelet calleux, vers le point où se fait la première insection des vaisseaux biliaires. Après le ventricule, vient un intestin grêle, lisse, cylindrique et replié sur lui-même; il se renfle en un cœcum pourvu en dedans de bandelettes musculaires et terminé par un rectum assez distinct.

Les Pimélies, plus que tous les autres insectes peut-être, peuvent, soit sous la forme de larves, soit surtout à l'état parfait, vivre, au besoin, avec sobriété ou même d'abstinence. La Providence, en leur donnant un genre de vie qui les expose souvent à des privations, leur a donné la faculté de les supporter dans de très-larges limites. J'ai gardé des Scaures, des Blaps, des Elénophores vivants, quoique privés de nourriture, depuis le printemps jusques vers la fin de juillet. Des faits au moins aussi étonnants avaient déjà été cités par M. Lacordaire (1) et par d'autres écrivains (2).

Nous partagerons les Pimélides en deux divisions :

Palpes maxillaires	à dernier article à peine plus gros que le précédent. Elytres toujours soudées	1re *Division*.
	à dernier article fortement obtriangulaire ou séuriforme	2e *Division*.

Ces divisions paraissent correspondre chacune à des dispositions particulières du tube digestif. Chez les insectes de la première catégorie, le jabot est bien plus développé que chez ceux de la seconde: le ventricule chylifique est au contraire proportionnellement un peu plus long chez ceux-ci que chez ceux-là.

---

(1) Lacordaire, Mémoire sur les habitudes des insectes Coléoptères de l'Amérique méridionale, inséré dans les Annales des sciences naturelles, t. 20, 1830, p. 275.

(2) Asphorismen aus dem Tagembuch des D. Schmidt, *in* Entomol. Zeit. t. 1. 1840, p. 131. — Revue Zool. (1846), p. 343.

Première division. *Palpes maxillaires* à premier article à peine plus gros que le précédent. *Elytres* soudées.

Ces insectes peuvent être divisés en six familles.

Familles.

- Menton
  - remplissant en entier l'échancrure progéniale. Épistome anguleusement avancé dans son milieu. Front chargé d'un pli longitudinal au côté interne des yeux. Repli des élytres assez étroit. . . . . TENTYRIENS.
  - laissant un intervalle plus ou moins notable entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale.
    - Tête engagée dans le prothorax jusqu'aux yeux. Base des mâchoires en partie voilée par le menton.
      - Épistome tronqué, ne voilant pas la base des mandibules. Point de pli au côté interne des yeux. Prothorax tronqué endevant. Ecusson transverse ou élargi postérieurement. . . . . PIMÉLIENS.
      - Épistome avancé à ses angles antérieurs, couvrant la base des mandibules. Prothorax très-échancré en devant. Front chargé d'un pli longitudinal au côté interne des yeux. Ecusson rétréci d'avant en arrière. . . . . AKISIENS.
    - Tête prolongée après les yeux ; plus ou moins sensiblement étranglée à sa partie postérieure, peu engagée dans le prothorax.
      - Base des mâchoires en partie voilée par le menton. Troisième article des antennes à peu près aussi long que les trois suivants réunis : les quatre à huitième plus longs que larges : les suivants graduellement plus courts : le dernier rétréci en pointe à son extrémité . . . . ÉLÉNOPHORIENS.
      - Base des mâchoires complètement à découvert.
        - Quatrième et dixième articles des antennes transverses : le dernier à peine moins court que le précédent. . . . . TAGÉNIENS.
        - Quatrième à dixième articles des antennes pluslongs que larges : le dernier notablement plus long que le précédent . . . . SCAURIENS.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES TENTYRIENS.

Caractères. *Palpes maxillaires* à dernier article à peine plus gros que le précédent. *Menton* remplissant en entier l'échancrure progéniale, voilant complètement la base des mâchoires. *Epistome* avancé dans son milieu d'une manière subanguleuse ou subarrondie, recouvrant au moins en partie la base du labre et des mandibules en état de repos. *Mandibules* courtes; épaisses; peu apparentes dans l'inaction; bidentées à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes ciliés ou frangés : l'interne, armé d'un crochet corné plus long que les cils et distinct de ceux-ci. *Front* chargé d'un pli longitudinal et saillant au côté interne des yeux : ce pli souvent prolongé sur l'épistome. *Tête* sillonnée transversalement en dessous, vers la partie postérieure de la pièce prébasilaire. *Elytres* soudées; à repli assez étroit. *Médipectus* séparé de l'antépectus par une sorte de pédoncule ou étranglement toujours prononcé. *Epimères* du postpectus distinctes. *Cuisses postérieures* notablement plus courtes que l'abdomen. *Jambes antérieures* simples. *Tarses* filiformes.

Cette famille est réduite en France au genre suivant :

Genre *Tentyrie*, Tentyria ; Latreille (1).

(Etymologie obscure (2).)

Caractères à ajouter aux précédents. *Tête* généralement plus longue que large. *Yeux* situés sur les côtés de la tête; transverses; peu ou point échancrés par les joues. *Antennes* à peu près aussi longuement prolongées que le bord postérieur du prothorax; filiformes ou faiblement plus grosses vers l'extrémité; de onze articles : le premier obconique; le deuxième court; le troisième trois fois au moins aussi long: les quatrième à neuvième obconiques; les dixième et onzième moni-

(1) Hist. nat. des Crustac. et des Ins. (1804) p. 270. — Id. Gener. t. 2 (1807) p. 154.

(2) Selon M. M. Chevrolat (Dict. univ. d'Hist. nat.) le nom de *Tentyrie* proviendrait de Τεντυρα, nom propre.

liformes : le onzième presque égal au dixième. *Epistome* en général peu distinctement séparé du front. *Labre* ordinairement cilié à son bord antérieur. *Mandibules* ordinairement concaves sur les côtés. *Palpes maxillaires* grossissant vers l'extrémité ; à dernier article peu comprimé, presque obconique, tronqué un peu obliquement à l'extrémité, et paraissant, par là, très-légèrement sécuriforme. *Palpes labiaux* peu saillants ; subfiliformes ; à dernier article un peu plus gros, subcylindrique, tronqué. *Prothorax* tronqué ou très-faiblement en arc dirigé en arrière, à son bord antérieur ; plus large, dans sa plus grande largeur, que la tête ; séparé des élytres par un intervalle plus ou moins prononcé. *Ecusson* apparent, assez petit. *Elytres* généralement ovales oblongues, rétrécies et plus déclives postérieurement ; subarrondies aux épaules ; plus larges que le prothorax, prises comme lui dans leur plus grande largeur ; à repli assez étroit, à peine une fois plus large vers le deuxième arceau ventral que les postépisternums, vers la moitié de leur longueur ; invisible, en dessus, dans la majeure partie médiaire des côtés, prolongé vers la base en forme de pli. *Menton* plus large que long. *Mésosternum* plus long que large. *Postépisternums* presque parallèles jusqu'à la moitié, rétrécis ensuite d'une manière légèrement sinuée. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* tronquée en devant. Quatrième arceau égal environ aux trois-quarts de la longueur du troisième. *Pieds* grêles. *Hanches postérieures* étendues presque jusqu'au repli des élytres. *Jambes intermédiaires et postérieures* au moins, spinosules. *Premier article des tarses postérieurs* plus long que les deux suivants réunis, un peu plus grand que le quatrième.

Les deux sexes sont peu distincts l'un de l'autre. Les ♂ sont généralement plus étroits, plus granuleux en dessous ; la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral surtout, est habituellement granuleuse chez ce sexe, et simplement ponctuée ou pointillée chez la femelle.

Les Tentyries habitent nos provinces méridionales ; courent au soleil sur les plages sablonneuses voisines des bords de la mer. De tous les Pimélides, elles semblent les plus voraces ; on les voit, pendant les heures diurnes, trotter avec agilité à la recherche des débris de matières organisées, et surtout de substances animales. Elles attaquent même dans l'occasion les insectes de faible consistance et surtout les chenilles et autres larves vivantes que leur faiblesse rend pour elles une proie facile. Leur corps, pendant la vie, se couvre, suivant leur volonté, d'une efflorescence pruineuse.

J'ai trouvé sur la plage de St-Raphael, près Fréjus, dans le sable,

avec des *Tentyria mucronata* des larves cylindriques, à peau parcheminée, analogues à celles des autres Pimélides, que je suppose devoir être celles de ces insectes, mais je n'ai pu suivre leur développement.

α Prothorax tronqué et bidenté dans la partie médiaire de sa base.

1. **T. Mucronata**; STEVEN. *Noire, peu luisante en dessus; assez finement ponctuée sur la tête et surtout sur le prothorax; munie ordinairement d'une petite dent à la partie antérieure de l'épistome. Prothorax très-étroitement rebordé en arc prononcé dirigé en arrière et fortement bissinué, à la base, avec la partie médiaire de celle-ci un peu plus prolongée en arrière, tronquée et dentée aux angles de cette troncature. Ecusson plus long que large. Elytres peu convexes, à peine pointillés; à stries sulciformes légères, souvent ruguleuses. Métasternum creusé dans sa partie médiaire postérieure d'un enfoncement trois fois aussi large que long.*

Pimelia glabra, OLIV. Entom. t. 3. (1795), n° 59, p. 19. 26. pl. 2. fig. 13.

Tentyria mucronata, STEVEN, Tentyriæ et Opatra *in* Nouv. Mém. de la Soc. des Nat. de Moscou, t. 1 (1829) p. 90. 16. — *Id.* tiré à part de ce Mémoire, p. 10. 16. — SOLIER, Essai sur les Collaptér. (Tentyrites) *in* Annal. de la Soc. entomol. de France, t. 4. p. 320. 1. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 194. 13. — KÜSTER, Kaef. Eur. 16. 18.

Long. $0^{m}0123$ à 0,0147 (5 1/12 à 6 1/2[l]). Largeur des élytres en leur milieu $0^{m}0045$ à 0,0059 (2 à 2 2/3[l]).

Corps en ovale allongé; noir; peu luisant en dessus. *Tête* marquée de points très-apparents, un peu plus fins sur sa partie postérieure. *Epistome* non épaissi à son bord antérieur et généralement muni d'une petite dent au milieu de ce bord. *Antennes* à dixième et onzième articles pubescents et fauves dans leur seconde moitié. *Prothorax* un peu ogivalement arrondi sur les côtés, en offrant un peu après le milieu sa plus grande largeur; plus sensiblement rétréci et moins courbe dans les deux cinquièmes postérieurs que dans les antérieurs; un peu plus étroit aux angles de derrière qu'à ceux de devant; muni sur les côtés d'un rebord linéaire un peu tranchant, muni à la base d'un rebord au moins aussi étroit, souvent peu apparent sur la troncature médiaire; en arc dirigé en arrière et fortement sinué vers chaque cinquième externe, à la base, avec la partie médiaire plus prolongée en arrière, tronquée et munie d'une dent à chacun des angles postérieurs de cette troncature; de moitié plus large, dans son diamètre transversal le plus grand, que long dans son milieu; médiocrement convexe; ponctué

d'une manière ordinairement un peu plus fine que la tête; offrant souvent une trace longitudinale, linéaire, imponctuée. *Ecusson* plus large que long; ordinairement relevé en rebord dans sa périphérie. *Elytres* ovales oblongues, offrant vers les deux cinquièmes ou trois septièmes leur plus grande largeur, rétrécies postérieurement en pointe obtuse; d'un quart ou d'un tiers plus larges que le prothorax, prises comme lui dans sa plus grande largeur; peu convexes ou subdéprimées sur le dos; à stries sulciformes légères ou obsolètes; pas distinctement pointillées; souvent ruguleuses; à repli prolongé sur la base jusqu'à l'écusson, en formant aux épaules une courbe faiblement anguleuse, et une bande basilaire souvent en partie crénelée. *Dessous du corps* luisant; finement granuleux sur le menton; assez faiblement ponctué sur la partie inférieure des joues et sur l'antépectus; assez fortement sur le postpectus; légèrement ridé sur les côtés de l'antépectus; superficiellement pointillé sur le ventre; creusé, à la partie postérieure de la pièce prébasilaire, d'un sillon transversal affaibli à ses extrémités et creusé d'une fossette médiaire; offrant vers la partie basilaire du dessous de la tête une ride transversale plus ou moins sensible, liée à la fossette précitée par un relief longitudinal peu ou point saillant. *Prosternum* arqué longitudinalement; déprimé ou sillonné; en ogive ou subarrondi postérieurement; dépassant à peine les hanches, offrant ensuite une carène verticale, élargie vers le le bord de l'arceau. *Mésosternum* tronqué postérieurement. *Métasternum* creusé au devant de la partie antéro-médiaire du ventre d'une dépression presque parallèle ou faiblement arquée, trois fois environ aussi longue que large. *Cuisses* inégalement pointillées: les quatre dernières parcimonieusement marquées de points plus gros. *Jambes* spinosules ou denticulées en dessus, les quatre dernières grossièrement ponctuées.

Cette espèce est commune dans les lieux sablonneux et voisins des bords de la mer de notre ancienne Provence.

Obs. Elle offre diverses variations. Ainsi, la dent du bord antérieur de l'épistome est parfois peu marquée; le prothorax est rarement noté de deux points fossettes, situés, un de chaque côté de la ligne médiane; les élytres sont plus ou moins faiblement convexes, quelquefois longitudinalement déprimées sur la suture, tantôt presque lisses, tantôt ruguleuses, à stries soit étroites, soit sulciformes, plus ou moins légères ou obsolètes; le dessous de la tête offre, chez plusieurs, après la fossette, une bande courte ou un relief longitudinal plus ou moins saillant; le prosternum est plus ou moins profondément sillonné, et

sa partie postérieure est tantôt arrondie, tantôt rétrécie en ogive; les postépisternums sont ordinairement peu anguleux ou subarrondis à leur angle antéro-interne. Malgré ces variations, elle est facile à reconnaître aux caractères indiqués.

La *Pimelia glabra* d'Olivier doit sans doute se rapporter à cette espèce, que l'auteur a eu souvent l'occasion de trouver près de son pays natal; mais elle est si mal décrite dans l'ouvrage de ce naturaliste, qu'elle n'est pas reconnaissable; d'ailleurs Olivier, en donnant aussi l'Asie pour patrie à cet insecte, paraît avoir confondu plusieurs espèces sous la même dénomination spécifique.

xx. Prothorax peu arqué en arrière et sans dents sur la moitié médiaire de son bord postérieur.

2. **T. Interrupta**; Latreille. *Noire; un peu luisante en dessus; pointillée sur la tête et sur le prothorax : celui-ci, arrondi un peu en ogive sur les côtés; faiblement en arc dirigé en arrière et légèrement bissinué à la base; muni à cette dernière d'un rebord sensiblement moins étroit que celui des côtés; rayé d'une ligne médiane obsolète. Ecusson plus large que long. Elytres à stries sulciformes légères, souvent ruguleuses. Métasternum creusé sur sa partie médiaire postérieure d'une fossette triangulaire.*

Tentyria glabra, Latr. Hist. nat. t. 10. p. 271. — *Id. Tentyrie orbiculée*, pl. 87. fig. 7.

Tentyria interrupta, Latr. Gener. t. 2. p. 155. 1. — Le Peletier de Saint-Fargeau et Audinet-Serville, Encycl. méth. t. 10. p. 578. 1. — Solier, Essai sur les Collaptér. (Tentyrites), *in* Annal. de la Soc. entom. de F. t. 4. p. 331. 12. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 194. 14.

Moluris interrupta, Lamarck, Anim. s. vert. t. 4 (1817) p. 405. 3.

Tentyria orbiculata, Dej. Catal. (1837) p. 204.

Variété.

Tentyria gallica, Solier loc. cit. p. 333. 15.

Long. 0^m0123 à 0^m0135 (5 1/2 à 6^l). Larg. des élytres vers leur milieu 0^m0050 à 0,0056 (2 1/4 à 2 $1/2^l$).

Corps en ovale allongé; noir, un peu luisant en dessus. *Tête* pointillée, plus densement sur l'épistome que sur le front, et surtout que sur la partie postérieure. *Epistome* non épaissi et sans dent à son bord antérieur. *Antennes* à dixième et onzième articles pubescents et d'un blond fauve à leur partie antérieure. *Prothorax* un peu ogivalement

arrondi sur les côtés, en offrant un peu après le milieu sa plus grande largeur; plus sensiblement rétréci et moins courbe dans ses deux cinquièmes postérieurs que dans les antérieurs; un peu plus étroit aux angles de derrière qu'à ceux de devant; en arc assez faiblement dirigé en arrière et légèrement sinué vers chaque cinquième externe à la base; muni à cette dernière d'un rebord non interrompu, plus épais ou moins étroit que celui des bords latéraux; médiocrement convexe; de moitié plus large, dans son diamètre transversal le plus grand, que long dans son milieu; plus légèrement ou plus superficiellement pointillé que la tête; offrant généralement les traces plus ou moins apparentes d'un sillon ou d'une raie longitudinalement médiaire, n'atteignant ni le bord antérieur ni la base. *Ecusson* de moitié au moins plus large que long. *Elytres* ovales oblongues, offrant vers les trois septièmes leur plus grande largeur, rétrécies ensuite en pointe obtuse; d'un quart ou d'un tiers plus larges environ que le prothorax, prises ainsi que lui dans leur plus grande largeur; faiblement convexes ou subdéprimées sur le dos; à stries sulciformes légères; souvent ruguleuses, surtout dans leur seconde moitié; obsolètement ou peu distinctement pointillées, même vues à la loupe simple; à repli basilaire formant à l'angle huméral une courbe souvent un peu anguleuse, et prolongé sur la base en un repli étroit souvent atteignant à peine ou n'atteignant pas l'écusson. *Dessous du corps* luisant; finement granuleux sur le menton, qui n'offre pas de sillon longitudinal apparent; densement ponctué sur la partie inférieure des joues, assez faiblement sur le postpectus; légèrement ruguleux et très-finement granuleux sur les côtés de l'antépectus, et sur le ventre; creusé à la partie postérieure de la pièce prébasilaire d'un sillon transversal graduellement affaibli à ses extrémités, et creusé d'une fossette médiaire; offrant vers la partie basilaire du dessous de la tête d'une ou de deux rides transversales, liées à la fossette précitée par une petite côte ou bande longitudinale courte, élargie d'avant en arrière, plus ou moins saillante. *Prosternum* longitudinalement convexe; sillonné; rétréci en triangle à sa partie postérieure, dépassant à peine les hanches, offrant ensuite une carène verticale très-obtuse ou subarrondie, élargie vers le bord de l'arceau. *Mésosternum* obtusément tronqué postérieurement. *Métasternum* creusé au devant de la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral, d'une dépression triangulaire plus ou moins profonde. *Cuisses* ruguleusement pointillées : les quatre dernières parcimonieusement marquées de points plus gros. *Jambes* spinosules ou denticulées en dessous : les quatre dernières grossièrement ponctuées.

Cette espèce habite les parties méridionales occidentales de la France. Elle est commune à la Teste-de-Buch.

Obs. Cette espèce, comme la précédente, présente aussi diverses variations. Ainsi, la ligne ou le sillon médiaire du prothorax, n'est souvent légèrement apparent, qu'en examinant l'insecte à certain jour; parfois ce segment est marqué d'une ou même de quatre points fossettes, disposés d'une manière symétrique de chaque côté de la ligne médiane; les élytres sont plus ou moins convexes, et parfois longitudinalement déprimées sur la suture, tantôt presque lisses, tantôt sensiblement ruguleuses, à stries soit presque linéaires, soit sulciformes, plus ou moins légères ou presque obsolètes. Le dessous de la tête offre quelquefois peu marqué le relief longitudinal qui suit la fossette, d'autres fois ce relief semble, à certain jour surtout, se bifurquer postérieurement; le métasternum est chargé assez rarement vers sa partie antérieure, d'un petit tubercule plus ou moins apparent, et sa dépression ou fossette postérieure est plus ou moins prononcée.

La *Tentyria gallica,* Solier, Annal. de la Soc. entom. de France, t. 4. p. 333. 15, se rapporte à l'une de ces variétés, offrant à la fois le prothorax biponctué, le relief du dessous de la tête bifurqué en arrière et le mésosternum tuberculeux, caractères accidentels ou inconstants, qui se voient rarement réunis chez le même individu.

Solier n'a probablement pas eu à sa disposition un assez grand nombre d'exemplaires de cette espèce. Plus heureux que ce savant, grâces aux échantillons nombreux pris par mon ami M. Perroud, à la Teste-de-Buch, j'ai pu m'assurer que ces prétendus caractères spécifiques ne sont que des signes fugitifs et de simples variations de l'espèce.

La *T. interrupta* se distingue de la *T. mucronata* par son épistome édenté en devant; par sa tête et son prothorax plus légèrement pointillés; par ce dernier segment faiblement arqué en arrière et légèrement bissinué à la base, inerme et non tronqué dans la partie de celle-ci, muni à son bord postérieur d'un rebord non interrompu et moins étroit que celui des bords latéraux, rayé d'une ligne ou d'un sillon longitudinal médiaire plus ou moins apparent; par son écusson plus large que long; par son métasternum creusé postérieurement d'un enfoncement ou d'une sorte de fossette triangulaire.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES PIMÉLIENS.

Caractères. *Palpes maxillaires* à dernier article à peine plus gros que le précédent. *Menton* laissant un intervalle plus ou moins notable entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale ; mais voilant en partie la base des mâchoires. *Tête* engagée dans le prothorax jusqu'aux yeux ; non chargée, au côté interne de ces organes, d'un pli longitudinal. *Epistome* tronqué ou entaillé, ne voilant pas la base des mandibules. Celles-ci, courtes; épaisses; bidentées ou bifides à l'extrémité. *Mâchoires* courtes, à deux lobes épais et garnis de poils : l'interne, terminé par un crochet corné. *Languette* peu ou point saillante. *Antennes* de onze articles : le troisième, aussi grand, ou à peu près, que les deux suivants réunis. *Prothorax* transverse ; tronqué généralement en devant et en arrière. *Ecusson* transverse ou élargi d'avant en arrière. *Elytres* soudés ; à large repli. *Mésosternum* et *métasternum* non réunis au côté externe des hanches intermédiaires. *Epimères* du médipectus distinctes. *Cuisses postérieures* plus courtes que l'abdomen. *Jambes* généralement rugueuses ou spinosules.

Cette famille est réduite au genre suivant.

Genre *Pimelia*, Pimélie ; Fabricius (1).

(Πιμελης, obèse (2).)

Caractères. *Tête* généralement plus large que longue. *Yeux* transverses, situés sur les côtés de la tête, faiblement ou à peine échancrés par les joues; les débordant. *Joues* moins avancées que l'épistome, ordinairement rétrécies d'arrière en avant. *Antennes* ordinairement prolongées au moins jusqu'à l'extrémité du prothorax ; presque d'égale grosseur ou plutôt un peu renflées vers l'extrémité ; de onze articles : le premier peu allongé, obconique ; le deuxième petit, subglobuleux ; le troisième au moins aussi grand que les deux suivants réunis ; les quatrème à huitième articles soit obconiques, soit moni-

(1) Syst. entomol. (1775) p. 251.

(2) *Fabricius*. Philosophia entom. p. 111.

liformes ; les neuvième et dixième , globuleux , un peu plus gros que les précédents; le onzième petit et souvent en partie emboîté dans l'avant-dernier. *Prothorax* à bords latéraux, courbés en dessous. *Elytres* à repli large, au moins égal dans son milieu au tiers de la largeur du dos de chacune. *Quatrième arceau ventral* notablement plus court que le précédent. *Pieds* médiocrement ou assez allongés. *Tibias* antérieurs comprimés, élargis de la base à l'extrémité en triangle allongé; extérieurement terminés par une dent : les suivants, souvent anguleux ou canaliculés. *Tarses* filiformes, ciliés : premier article graduellement moins court des antérieurs aux postérieurs, moins grand chez ceux-ci que le dernier article : les intermédiaires courts.

Les Pimélies sont encore des insectes particuliers aux contrées méridionales ; elles abondent près du bassin méditerranéen. La seule espèce trouvée en France jusqu'à ce jour, est commune sur les plages sablonneuses de la Provence. On la voit, pendant les heures les plus chaudes de la journée, à la recherche des matières organisées dans un état d'altération plus ou moins sensible ; elle fait principalement son profit de celles que les flots de la mer rejettent sur le rivage ; elle déchire souvent alors les insectes non encore privés de vie. Quand le besoin de prendre de la nourriture ne se fait plus sentir, elle se tient en repos pendant quelque temps. Grâces à ses tarses garnis de poils spinosules, faisant l'office de cardes, elle gravit avec agilité les monticules de sable, s'y creuse à l'aide de ses pattes une petite retraite, dans laquelle elle demeure immobile, jusqu'au moment de se mettre de nouveau en quête. Pendant l'hiver, on trouve souvent, enfoncées dans le sol, celles dont la vie ne s'est pas terminée avec les jours froids de l'automne. C'est là, vraisemblablement, qu'elle vit à l'état de larve. Cette espèce n'a pas, comme nos Tentyries, la faculté de couvrir son corps d'une matière rorulente ou pruineuse.

1. **P. Bipunctata** ; Fabricius. *D'un noir peu ou point luisant ; subdéprimée en dessus. Prothorax tuberculeux sur les côtés, plus légèrement sur le milieu; marqué sur son disque de deux points enfoncés, parfois unis en ligne transversale. Elytres chargées (y comprises la suturale et la marginale) de cinq côtes longitudinales, presque lisses en devant, crénelées postérieurement : les intermédiaires raccourcies. Intervalles souvent cendrés ou poudreux ; ridés transversalement et finement granuleux; garnis de poils livides courts et clairsemés.*

Le Ténébrion canelé. Geoffr. Hist. abrég. t. 1. p. 352.

Pimelia bipunctata, Fabric. Spec. t. 1. p. 316 6. — *Id.* Mant. t. 1. p. 208. 8. — *Id.* Ent. syst. t. 1. p. 101. 10. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 130. 14. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 2003. 22. — Herbst, Naturs. t. 8. p. 87. 41. pl. 123. fig. 1. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 265. — *Id.* Gener. t. 2. p. 147. 1. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. (1818) t. 26. p. 422. — *Id.* Règn. Anim. de Cuv. (1817) t. 3. p. 294. — *Id.* (1829) Ins. t. 2. p. 6. — *Id.* Ency. mith. pl. 194. fig. 9 et 12 (peu reconnaissable). — Lepellet. S. Farg. et Audin. Serv. Ency. myth. t. 10. p. 129. 2. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 183. 14. — Solier, Ess. sur les Collapt. Ann. Soc. entom. t. 5. p. 174. 69. — Blanchard, Hist. d. Ins. t. 2. p. 17. pl. 9. fig. 17. — Küster, Kaef. Europ. 16. 11.

Tenebrio sulcata, Fourcr. Entom. par. t. 1. p. 159. 11.

Tenebrio muricatus, De Vill. C. Linn. Entom. t. 1. p. 390. 13. — Cuvier, Tabl. élém. p. 546.

Pimelia muricata, Oliv. Entom. t. 3. n° 59. p. 9. n° 10. pl. 1. fig. 1. a, b. (la fig. 4 de la pl. 4, citée également, est peu reconnaissable). — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. (1803) t. 18. p. 3. pl. M. 29. fig. 8. — *Id.* (1818) t. 26. — Tigny, Hist. nat. t. 5. p. 207. — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 133. 17. var. β. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 401. 1. — Duméril, Dict. des Sc. nat. t. 40. p. 478. 1. pl. 14. n° 2. — Muls. Lett. à Jul. t. 2. p. 279. 1.

Long. $0^{m}0135$ à $0^{m}0180$ (6 à 8^{l}). Plus grande largeur des élytres $0^{m}0090$ à $0^{m}0112$ (4 à 5^{l}).

Corps ovalaire ; noir. *Tête* peu luisante ; ponctuée et souvent un peu rapeuse sur le labre et sur l'épistome, ponctuée d'une manière graduellement plus unie, plus fine et plus légère, depuis la partie antérieure du front jusqu'au vertex ; à suture frontale plus ou moins apparente ; ordinairement rayée d'une courte ligne transversale sur le milieu du front. *Antennes* garnies à chacun de leurs articles de poils assez raides. *Yeux* bruns. *Prothorax* peu luisant ; tronqué en devant et à la base ; à angles antérieurs peu avancés ; ordinairement garni de cils blonds à son bord antérieur ; arqué sur les côtés, mais un peu sinueux près des angles postérieurs ; muni dans sa périphérie d'un rebord étroit : le latéral invisible en dessus, presque en ligne droite et subparallèle dans ses trois cinquièmes antérieurs, subsinueusement et obliquement dirigé postérieurement, c'est-à-dire rétrécissant notablement la superficie prothoracique ; médiocrement convexe ; plus d'une fois plus large que long ; faiblement plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs ; chargé, sur les côtés, d'une granulation assez serrée, graduellement affaiblie et transformée en points légèrement rapeux en se rapprochant du milieu ; offrant ordinairement sur la ligne médiane les traces d'une ligne longitudinale lisse ou à peine

saillante, légère, étroite, généralement raccourcie; marqué de chaque côté du milieu de cette ligne de deux points enfoncés disposés sur la même ligne transversale: ces points, quelquefois transformés par leur union en ligne transverse, parfois obsolètes ou peu apparents. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax aux angles postérieurs; de deux cinquièmes plus larges que lui dans leur milieu; ovalaires, plus larges vers le tiers de leur longueur; paraissant sinueusement rétrécies et terminées par un prolongement obtusément tronqué quand on examine l'insecte en dessus; subdéprimées ou faiblement convexes; presque planes ou peu convexes sur le dos, convexement subperpendiculaires dans leur quart postérieur; chargées chacune de cinq côtes longitudinales élevées (y comprises la suturale et la marginale), d'un noir peu luisant, presque lisses en devant, sensiblement crénelées à leur partie postérieure (surtout les trois intermédiaires), ou chargées sur cette partie de points allongés ou d'une ligne entrecoupée à de courtes distances: ces côtes, généralement un peu plus étroites dans le milieu de leur longueur: la suturale, entière, ordinairement bifurquée ou parfois seulement élargie en devant: les juxta-suturale, subexterne et marginale presque également prolongées jusqu'aux douze treizièmes de la longueur: la juxta-suturale ordinairement un peu plus courte: la subexterne souvent unie postérieurement à la juxta-suturale et parfois à la marginale: celle-ci laissant apparaître, à partir de son extrémité, le bord du repli: la côte intermédiaire la plus courte, parfois raccourcie en devant, prolongée à peine jusqu'aux trois-quarts de la longueur; ordinairement isolée, parfois unie à la juxta-suturale. Intervalles ridés transversalement (ces rides plus apparentes quand l'insecte est examiné de côté) et finement granuleux; garnis de poils livides, courts, clairsemés, souvent usés; ordinairement cendrés ou d'un noir cendré par l'effet de la poussière attachée à leur surface. Repli presque aussi large vers le milieu que les deux premiers intervalles; plus finement et moins densement granuleux. *Dessous du corps* et *pieds* granuleux.

Commune sur les bords de la Méditerranée, jusqu'à une lieue ou deux dans les terres.

Obs. J'ai trouvé dans la terre d'une caisse dans laquelle j'avais placé divers Pimélides, principalement des *Pimelia bipunctata, Scaurus tristis* et *Elenophorus collaris,* des larves, dont voici la description:

Corps cylindrique; revêtu d'une enveloppe parcheminée, lisse, luisante, d'un roux orangé, garnie de poils très-clair-semés; composé,

outre la tête, de douze anneaux. *Tête* ovalaire; penchée; convexement déclive; offrant, sur la partie postérieure, une ligne transverse, peu saillante, noirâtre, arquée presque en demi-cercle; déprimée après cette ligne; marquée, au devant de celle-ci, de rides longitudinales; rugueuse sur son disque et chargée, sur cette partie, de cinq tubercules, savoir : trois, rapprochés du bord antérieur, disposés en ligne transverse : deux, situés chacun après le tubercule externe de la rangée précédente; échancrée en devant, avec les angles avancés, voilant la base des mandibules; frangée ou ciliée en devant; d'un roux rougeâtre, avec les tubercules noirâtres. *Mandibules* noires; arquées; peu saillantes à l'état de repos; assez larges à la base, graduellement en forme de lame presque tranchante sur ses côtés. *Mâchoires* frangées. *Palpes maxillaires* de quatre articles : les trois premiers presque de même grosseur : le dernier, brusquement plus petit. *Palpes labiaux* de deux articles : le premier assez grand, cylindrique : le dernier, brusquement plus petit. *Menton* de largeur presque égale sur les côtés. *Languette* ciliée. *Antennes* courtes; situées vers la base des mandibules; de quatre articles : le basilaire, subglobuleux; les deuxième et troisième cylindriques, de même grosseur; le quatrième brusquement plus étroit, conique, court, peu apparent, en partie caché par des poils. *Segment prothoracique* aussi grand que les méso et métathoraciques réunis; avancé en dessous presque en forme de mentonnière; voilant la base du menton; lisse en dessus, rugueux et garni de rides transverses en dessous. *Segment mésothoracique* lisse : le métathoracique et les deux premiers abdominaux chargés en dessus de rides transversales : les suivants lisses; les premier à huitième presque égaux, un peu moins grands que le prothoracique en dessus; rayés longitudinalement sur les côtés d'une ligne servant de séparation entre les parties supérieures et inférieures du corps; le neuvième segment abdominal plus long que les deux précédents réunis, sans ligne longitudinale sur les cọtés, terminé en ogive obtuse, lisse en dessus et en dessous, dépourvu de mammelon à son extrémité inférieure : segment mésothoracique muni d'un stigmate oblique, situé près de son bord antérieur, au côté externe des pattes intermédiaires : les dixième à onzième segments ou les premiers à huitième de l'abdomen munis chacun d'un stigmate plus petits situés près du bord antérieur de chacun, au dessus de la ligne longitudinale latérale. *Pieds* composés de quatre parties; hérissés de poils spinosules et terminés chacun par un ongle : ces pieds, très-rapprochés les uns des autres; très-courts : les deuxième et troisième paires ne dépassant pas les côtés du corps : la première paire d'un tiers plus courte.

Long. $0^m,0315$ (14^1).

Ces larves ont péri avant d'arriver à leur état parfait. Je ne saurais donc dire à quelle espèce il faut les rapporter.

TROISIÈME FAMILLE.

LES AKISIENS.

Caractères. *Palpes maxillaires* à dernier article à peine plus gros que le précédent. *Menton* laissant un intervalle plus ou moins notable entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale ; mais voilant une partie de la base des mâchoires. *Tête* engagée jusqu'aux yeux ou au-delà dans le prothorax, notablement moins large que ce dernier ; chargée, au côté interne de ces organes, d'un pli longitudinal. *Epistome* avancé à ses angles de devant, voilant la base des mandibules. Celles-ci courtes. *Mâchoires* à deux lobes ciliés : l'interne, armé d'un crochet ordinairement entier à son extrémité. *Languette* peu ou point saillante. *Antennes* de onze articles : le troisième notablement plus grand que le suivant : les neuvième et dixième, moniliformes, plus courts que les précédents ; le onzième, en toupie renversée. *Prothorax* fortement échancré en devant, recevant la tête dans cette échancrure ; à peine plus étroit que les élytres ; non appuyé contre la base de celles-ci. *Ecusson* rétréci d'avant en arrière. *Elytres* soudées ; à large repli. *Hanches intermédiaires* ovalaires ; incomplètement entourées par les méso et métasternum. *Pieds* grêles. *Cuisses postérieures* ordinairement aussi longues ou presque aussi longues que l'abdomen. *Jambes* presque lisses ou peu spinosules.

Cette famille est encore réduite au genre suivant.

Genres *Akis*, Akis, Herbst (1).

(Αζις, pointe.)

Caractères. Ajoutez aux précédents : *Tête* plus longue que large, offrant vers le milieu des joues sa plus grande largeur. *Yeux* transverses, situés sur les côtés de la tête ; entiers ou peu échancrés, dé-

(1) Herbst, Natursystem, t. 8, p. 224.

bordés par les joues ou à peine aussi saillants que celles-ci. *Epistome.* Celui-ci échancré. *Antennes* au moins aussi longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; de onze articles très-apparents: le premier, peu allongé; le deuxième, annulaire; le troisième, plus long que les deux suivants réunis; les quatrième à huitième, presque d'égale largeur, comprimés, ordinairement rétrécis d'avant en arrière; les neuvième et dixième, plus courts, moniliformes, un peu moins larges; le onzième, subarrondi à la base, rétréci en pointe à l'extrémité. *Prothorax* plus large que long; dilaté et relevé sur les côtés; à angles postérieurs prolongés en pointe. *Elytres* à repli très-large; en général presque planes transversalement sur le dos, à tranche externe prononcée; déclives à leur partie postérieure et prolongées à l'extrémité d'une manière obtuse. *Menton* ordinairement échancré en devant, arqué sur les côtés et sensiblement rétréci d'avant en arrière. *Postépisternums* parallèles ou presque parallèles; trois ou quatre fois aussi longs que larges. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* large, presque parallèle; arquée à son bord antérieur. Quatrième arceau ventral notablement plus court que le précédent. *Pieds* allongés, grêles; les postérieurs un peu plus écartés que les intermédiaires. *Hanches postérieures* transverses, prolongées à leur côté externe au moins jusqu'au bord interne des postépisternums. *Cuisses* presque filiformes. *Tibias* râpeux. *Tarses* filiformes; garnis de cils spinosules à leur bord antérieur, et offrant de chaque côté en dessous un angle ou une courte dent dirigée en avant, formée par des poils spinosules; premier article des postérieurs à peine aussi long que les deux suivants réunis, moins long que le dernier.

Les Akis, exclusivement propres aux contrées du midi, sont principalement lucifuges, et ont la démarche lente, comme la plupart des espèces nocturnes de ce premier groupe. Durant le jour, ils se retirent dans les grottes, les ruines, les vieux édifices, surtout au pied des remparts ou des murs de clôture, près desquels les dieux termes sont habitués à recevoir journellement un encens peu suave. Dès que les ombres commencent à couvrir la terre, ils travaillent à faire disparaître les immondices qu'ils ont reçu la mission de détruire. Malgré le contact qu'ils peuvent avoir avec elles, leur robe lisse et lustrée n'en reste jamais souillée. Leur larve a le même genre de nourriture. On la trouve facilement en grattant la terre, dans les lieux où vit l'insecte parfait.

Les deux sexes offrent entre eux des différences légères, qu'un œil exercé parvient cependant à saisir. Les mâles ont les angles postérieurs

du prothorax plus longuement prolongés et plus aigus ; le ventre plus ridé ou moins lisse.

1. **A. Punctata** ; Thunberg. *D'un noir luisant ; superficiellement pointillé en dessus. Prothorax à rebord plissé. Elytres à tranche externe prolongée jusqu'aux cinq sixièmes, denticulée ; ornées parallèlement à celle-ci, vers les deux septièmes externes, d'une rangée irrégulière de points tuberculeux ; chargées sur les trois cinquièmes externes de chacune de plis transversaux.*

Tenebrio reflexus, De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 394. 27. pl. 2. fig. 48.
Pimelia punctata, Thunb. Mus. arod. 4. p. 49. pl. fig. 18.
Pimelia reflexa, Oliv. Entom. t. 3, n° 59. p. 25. 34. pl. 1. fig. 7. — Encycl. méth. pl. 194. fig. 17.
Akis reflexa, Herbst, Naturs. t. 8. p. 128. 2. pl. 125. fig. 6. — Oliv. Nouv. Dict. d'Hist. nat. (1803) (article *Eurychore*), t. 8. p. 171. — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 139. 8. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 268, 3. pl. 87. fig. 6. — *Id*. Gen. t. 2. p. 152. 1. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 407. 2. — Duméril, Dict. des Sc. nat. 15e cah. des planches, pl. 12. fig. 4. — Lepellet. S. Farg. et Audin. Serv. Encycl. méth. t. 10. (article *Piméliaires*) p. 127. 1. — Muls. Lettr. t. 2. p. 278. 1
Akis punctata, Solier, Essai sur les Collapt. *in* Ann. Soc. entom. de Fr. t. 5. p. 655. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 190. 3. — Küster, Kaef. Eur. 13. 52.
Akis plicata, Latr. Nouv. Dict. d'Hist. Nat. t. 1. (1816). p. 280.

Long. $0^{m},0150$ à $0^{m},0200$ (6 3/4 à 9l) — Larg. $0^{m},0073$ à $0^{m},0090$ (3 1/4 à 4l.)

Corps entièrement noir, brillant et comme vernissé, surtout sur les élytres. *Tête* pointillée sur l'épistome, presque lisse sur le front ; inégale ; chargée au côté interne des yeux, à partir de la moitié de ces organes, d'une arête ou ligne élevée avancée, parallèlement au bord latéral des joues, jusqu'à la suture frontale, qui est peu distincte ; relevée en carène obtuse, entre les deux lignes. *Prothorax* élargi en ligne peu courbe jusqu'à la moitié environ de ses côtés, rétréci ensuite et d'une manière très-sinueuse entre ce point et les angles postérieurs ; prolongé à ceux-ci en dent plus longue et plus aiguë chez le ♂ que chez la ♀ ; tronqué ou à peine arqué en arrière, entre ces angles, à la base ; sillonné au-devant de celle-ci ou relevé en rebord ordinairement plus étroit chez la ♀ que chez le ♂ ; relevé latéralement en un rebord plissé, de largeur uniforme, égal chacun environ au huitième de son diamètre transversal le plus grand ; une

fois à peu près plus large à celui-ci que long dans son milieu ; superficiellement et peu densement pointillé ; presque plane entre ses rebords latéraux, ordinairement bossué sur son disque. *Elytres* ovalaires et obtusément prolongées postérieurement ; à tranche marginale très-marquée, saillante, ne laissant pas voir le repli si ce n'est vers son extrémité, prolongée environ jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur, denticulée surtout dans son tiers antérieur ; fortement déclives à leur partie postérieure, presque planes en dessus, mais chargées presque jusqu'à l'extrémité de la tranche de rides ou replis transversaux, occupant les trois cinquièmes externes de la largeur de chacune ; ornées, parallèlement à la tranche marginale, vers les deux septièmes de la largeur de chacune, d'une rangée inégale de points tuberculeux ; souvent parées, sur la partie plus interne de leur surface, de quelques points semblables. *Repli* ordinairement chargé, près de la tranche marginale, de tubercules formant une rangée parallèle, tantôt assez bien remplie, tantôt réduite à des tubercules peu nombreux ; offrant un peu plus inférieurement des tubercules plus petits, rarement presque nuls, en général formant une rangée longitudinale, soit avancée presque jusqu'aux épaules et subcrénelée, soit réduite à la moitié postérieure. *Dessous du corps* ponctué (♂), ordinairement pointillé (♀) ; sillonné en arc entre les méso et métasternum, et transversalement entre celui-ci et le premier arceau ventral ; ridé à la partie antérieure de ce dernier. *Pieds* grêles. *Cuisses* presque lisses. *Jambes* aspèrement ponctuées. *Plantule* obtuse ou tronquée à son extrémité.

Cette espèce est commune à Aigues-Mortes, à Marseille et dans divers autres lieux de nos départements du midi. Pendant le jour elle se tient habituellement cachée ; cependant il n'est pas rare de voir quelques individus se traîner à pas lents hors de leurs demeures, pendant les heures diurnes. Elle vit principalement de matières sordides.

J'ai fait connaître, il y a quelques années, la larve de cette espèce (1) ; en voici la description : *Corps* allongé ; semi-cylindrique ; d'un blanc flave ; parcimonieusement hérissé de poils roux. *Tête* faiblement convexe ; notablement plus large que longue ; irrégulièrement marquée de points donnant chacun naissance à un poil roux : ceux-ci hérissés et plus épais sur les côtés ; rayée, sur le milieu du front, d'une ligne naissant du bord postérieur, avancée jusqu'aux deux cinquièmes antérieurs, où elle se bifurque en s'affaiblissant. *Epistome* transversal ;

(1) Annales de la Société linnéenne de Lyon (1845-1846). p. 9-12. pl. fig. 1.

rétréci d'arrière en avant sur les côtés. *Labre* un peu plus étroit, presque en demi-cercle ; cilié en devant. *Joues* très-distinctes entre les angles antérieurs de l'épistome et la base des mandibules ; hérissées de poils roux. *Mandibules* cornées; noires; arquées; planes en dessus; légèrement rebordées au côté extérieur ; armées d'une ou de deux dents à leur côté interne. *Mâchoires* à un seul lobe, terminé par un crochet; muni de poils spiniformes au côté interne. *Palpes maxillaires* de trois articles : les deux premiers graduellement un peu renflés chacun vers l'extrémité; le dernier plus étroit, conique ou un peu rétréci de la base à l'extrémité. *Palpes labiaux* de deux articles : l'antérieur plus grêle. *Antennes* de quatre articles: le premier, globuleux ; le deuxième, le plus long, subcylindrique, légèrement renflé vers l'extrémité : le troisième, d'un tiers environ plus court que le précédent, de forme semblable : le quatrième, court, grêle, aciculé. *Corps* proprement dit composé de douze anneaux; hérissé de poils roux clairsemés sur le dos, plus nombreux ou plus apparents sur les côtés : le premier anneau ou le prothoracique, à peine plus large et au moins aussi long que la tête jusqu'au labre; en parallélogramme transverse; paré d'une bordure d'un roux brun à ses bords antérieur et postérieur : les deux suivants ornés d'une bordure analogue, mais plus pâle : les deux derniers égaux entre eux, d'un tiers environ moins grand chacun que le premier : le deuxième, muni sur les côtés d'un stigmate : les huit premiers anneaux de l'abdomen parallèles; rayés sur les côtés d'une ligne longitudinale, formant le point de séparation des arceaux supérieurs avec les inférieurs; marqué chacun d'un stigmate au-dessus de cette ligne, près du bord antérieur : neuvième arceau arrondi à sa partie postérieure, concave ou creusé en corbeille en dessus, et postérieurement armé de quatre pointes brunâtres, relevées, formant inférieurement une sorte de bourrelet semi-circulaire débordant l'arceau inférieur : celui-ci pourvu de deux tubercules en partie rétractiles ; anneaux thoraciques muni chacun en dessous d'une paire de pieds, composés de quatre pièces : les antérieurs plus robustes, moins courts, propres à fouir, munis de poils raides au côté interne des cuisses et des jambes, armés d'un ongle plus long et plus fort.

Ces larves vivent, comme l'insecte parfait, de matières excrémentielles. Elles se tiennent cachées dans la terre, d'où elles ne laissent sortir que la partie de leur corps nécessaire pour atteindre leur nourriture. Quand les matières sordides destinées à leur servir d'aliments viennent à être enlevées, elles se contentent des molécules qui ont

pu être entraînées dans le sol. Elles s'y pratiquent ensuite une retraite dans laquelle elles se transforment en nymphes.

QUATRIÈME FAMILLE.

LES ÉLÉNOPHORIENS.

Caractères. *Palpes maxillaires* à dernier article à peine plus gros que le précédent. *Menton* laissant un intervalle plus ou moins notable entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale, mais voilant une partie de la base des mâchoires. *Tête* à peine moins large que le prothorax; prolongée après les yeux, sensiblement étranglée à sa partie postérieure; peu engagée dans le prothorax, chargée d'un pli longitudinal au côté interne des yeux. *Epistome* avancé à ses angles de devant, voilant la base des mandibules. Celles-ci courtes; peu apparentes dans l'inaction. *Mâchoires* à deux lobes : l'interne cilié et armé d'un crochet ordinairement bidenté. *Languette* peu ou point saillante. *Antennes* de onze articles : le troisième, notablement plus long que les suivants: les neuvième et dixième, presque cylindriques, plus courts et un peu plus grêles que les précédents; le onzième en toupie renversée. *Prothorax* presque hexagonal ou subglobuleux; tronqué ou à peu près en devant et en arrière; notablement plus étroit que les élytres; séparé de la base de celles-ci par un petit intervalle. *Ecusson* rétréci d'avant en arrière. *Elytres* soudées, à large repli. *Hanches intermédiaires* presque orbiculaires; entourées complètement ou à peu près par les méso et métasternums. *Pieds* allongés; grêles. *Cuisses postérieures* aussi longues ou presque aussi longues que l'abdomen.

Cette famille ne comprend encore que le genre suivant.

Genres *Elenophorus*, Elénophore; (Megerle) Latreille (1).

(Etymologie obscure (2).)

Caractères. Ajoutez aux précédents : *Tête* presque aussi longuement prolongée après les yeux, que depuis ces organes jusqu'à la partie an-

(1) Megerle, in Dahl Catal. p. 41. — Latr. Regn. anim. (1829) 2. p. 10.

(2) Suivant le Catalogue de Dahl, cette coupe aurait été indiquée par Megerle

térieure de l'épistome; offrant sa plus grande largeur vers le milieu des joues, qui sont anguleusement dilatées et relevées dans ce point. *Yeux* non saillants, situés sur les côtés de la tête; coupés dans leur milieu. *Epistome* tronqué sur la moitié médiaire au moins de son bord antérieur; avancé à ses angles antérieurs en forme de dent incourbée, voilant la base des mandibules; étroitement échancré à la base de cette dent, entre celle-ci et la partie tronquée. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax; presque filiformes, ou graduellement et à peine rétrécies à partir du troisième article jusqu'à l'extrémité; à troisième article aussi long que les trois suivants réunis : les quatrième à huitième, presque cylindriques, grossissant à peine vers l'extrémité; les neuvième et dixième, courts, faiblement obconiques; le onzième en toupie dont la pointe forme l'extrémité. *Prothorax* à peine aussi large que la tête dans son diamètre transversal le plus grand. *Elytres* ovalaires, en ligne courbe à partir des épaules; en arête sur les côtés; presque planes sur le dos, déclives à leur partie postérieure et prolongées à l'extrémité d'une manière obtuse; à repli au moins aussi large que le dos de chacune. *Menton* en carré plus large que long, ordinairement entaillé à son bord antérieur. *Pièce prébasilaire* obtriangulaire, entaillée en devant, aussi large à son bord antérieur que le menton, à peu près aussi longuement prolongée que lui. *Prosternum* large, plus élevé que les hanches. *Postépisternums* presque parallèles, quatre fois environ aussi longs que larges. *Epimères* postérieures apparentes. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* large, presque parallèle, tronquée ou à peu près en devant. Quatrième arceau ventral une fois environ plus court que le précédent. *Pieds* allongés : les postérieurs plus écartés que les intermédiaires. *Hanches postérieures* presque globuleuses, n'arrivant pas au côté interne des postépisternums. *Cuisses* presque filiformes. *Jambes* rapeuses, spinosules en dessous. *Tarses* presque filiformes; garnis chacun, à l'exception du dernier, de cils spinosules à leur bord antérieur, et offrant de chaque côté, en dessous, une sorte de dent ou d'épine dirigée en avant et formée par des poils spinosules : premier article des postérieurs à peine aussi

sous le nom d'*Elanophorus*, transformé en celui d'*Elenophorus* dans le Catalogue Dejean. Duponchel, dans le Dictionnaire d'Histoire naturelle publié par M. d'Orbigny fait dériver ce mot de *ελενη*, flambeau; *φορος*, qui porte, étymologie qui s'accorde mal avec ces insectes noirs et ténébreux. Peut-être au lieu du mot *ελενη*, l'auteur allemand avait-il en vue celui d'*ελαιον*, huile.

grand que les deux suivants réunis, à peine aussi long que le dernier.

Les Elénophores sont encore des insectes exclusivement méridionaux; ils ont une vie entièrement nocturne. Pendant le jour ils se cachent dans les décombres, les ruines, les édifices abandonnés, les grottes: si on les tire alors de leur repos, leur démarche est timide et paresseuse. La nuit, ils errent çà et là pour chercher leur nourriture; ils vivent de matières organisées en voie de décomposition, d'immondices, d'excréments. Ils peuvent du reste garder pendant très-longtemps l'abstinence.

Les deux sexes sont presque semblables ou n'offrent que de très-légères différences. Les ♂ ont les antennes un peu plus longues et plus grêles, ainsi que les pattes; les sutures des arceaux du ventre plus sensiblement relevées et plus granuleuses.

1. **E. collaris**; Linné. *D'un noir obscur; superficiellement pointillé en dessus. Tête carénée sur le milieu de sa dernière moitié, transversalement sillonnée postérieurement. Prothorax sillonné longitudinalement sur son milieu. Elytres à tranche prolongée jusques près de l'angle sutural, affaiblie et subcrénelée postérieurement.*

Tenebrio collaris, Linn. Syst. nat. t. 1. p. 677. 21. — Goeze, Entom. Beytr. t. 1. p. 675. 21. — De Vill. C. Linn. Entom. t. 1. p. 391. 17.

Pimelia collaris, Fabr. Syst. entom. p. 252. 11. — *Id*. Spec. t. 1. p. 319. 19. — *Id*. Mant. t. 1. p. 209. 23. — *Id*. Ent. syst. t. 1. p. 104. 26. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 2006. 41. — Olivier, Entomol. t. 3. n° 59. p. 22. 31. pl. 1. fig. 8. — *Id*. Encycl. méth. pl. 194. fig. 16. — Herbst, Naturs. t. 8. p. 118. 67. pl. 125. fig. 3. — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 139. 12.

Akis collaris, Latr. Hist. nat. t. 10. p. 268. 4. — *Id*. Gen. t. 2. p. 153. 1. — Goldfuss, Handb. p. 325.

Elenophorus collaris, Latr. Règn. anim. de Cuvier (1829) part. entom. t. 2. p. 10. — Solier, Essai sur les Collapt. *in*. Ann. Soc. entom. de Fr. t. 5. p. 645. 1. — De Casteln., Hist. nat. t. 2. p. 191. 2. — Küster, Kaef. Europ. 13. 53. — Lucas, Explor. sc. de l'Algér. (anim. articul.) p. 310. 838.

Long. $0^m,0158$ à $0^m,0211$ (7 1/2 à 9 1/2^l). Larg. $0^m,0067$ à $0^m,0082$ (3 à 3 2/3^l).

Corps entièrement d'un noir obscur. *Tête* parcimonieusement pointillée; creusée après le vertex d'un sillon transversal; inégale, chargée d'arrière en avant, à partir du sillon précité, de trois carènes longitudinales obtuses: la médiaire prolongée en s'affaiblissant, à peine jusqu'au milieu de l'épistome: chacune des latérales faible, bornée à la

partie antéro-interne des yeux. Suture génale sulciforme. *Epistome* tronqué. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que la moitié du corps. *Prothorax* obtusément anguleux vers les deux cinquièmes de la longueur de ses côtés; subsinueux près des angles postérieurs; tronqué en devant et à la base; rebordé à cette dernière; muni latéralement d'une tranche peu saillante, raccourcie en devant; superficiellement pointillé; creusé de trois sillons longitudinaux : le médiaire, affaibli à ses extrémités, à peine avancé jusqu'au bord antérieur et à peine prolongé jusqu'au sillon transversal qui précède le rebord basilaire : les latéraux, situés entre celui-ci et la tranche externe, peu marqués ou à peine apparents. *Elytres* superficiellement pointillées, quelquefois d'une manière presque sériale, offrant souvent les traces plus ou moins obsolètes de rides plus ou moins légères; munies latéralement d'un rebord prolongé, jusques près de l'angle sutural, affaibli et crénelé postérieurement. *Dessous du corps* très-finement granuleux. *Menton* chargé d'un relief en forme d'X. *Posternum* à plusieurs sillons; tronqué et à peine entaillé postérieurement. *Mésosternum* à quatre ou cinq rides longitudinales. *Métasternum* transversalement sillonné. *Plantule tronquée.*

Cette espèce se trouve à Nismes, à Aiguemortes, à Marseille et dans divers autres lieux du midi de la France.

CINQUIÈME FAMILLE.

LES TAGÉNIENS.

Caractères. *Palpes maxillaires* à dernier article faiblement plus gros que le précédent; peu comprimé. *Menton* laissant complètement à découvert la base des mâchoires. *Tête* prolongée après les yeux; sensiblement étranglée à sa partie postérieure; peu engagée dans le prothorax; non chargée d'un pli longitudinal au côté interne des yeux. *Epistome* avancé; voilant la base des mandibules : celles-ci courtes, peu apparentes dans l'inaction. *Mâchoires* à deux lobes : l'interne armé d'un crochet corné. *Languette* saillante. *Palpes labiaux* à découvert. *Antennes* de onze articles : les quatrième à dixième transverses : le onzième à peine plus long ou parfois plus court que le précédent. *Yeux* transverses. *Ecusson* apparent. *Elytres* soudées; à repli médiocre. *Hanches intermédiaires* ordinairement presque orbiculaires. *Pieds* médiocres.

Cette famille est réduite en France au genre suivant :

Genre *Tagenia*, Tagénie ; Latreille (1).

(Etymologie obscure.)

Caractères. Ajoutez aux précédents : *Tête* au moins aussi longue que le prothorax ; un peu plus large vers le milieu des joues, plus étroite en arrière qu'en devant. *Yeux* entiers ; subarrondis ou un peu en croissant. *Epistome* avancé ; assez faiblement échancré en arc à son bord antérieur ; souvent peu nettement séparé du front. *Antennes* à peine aussi longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax ; grossissant faiblement et graduellement jusques vers l'extrémité ; un peu comprimées ; à premier article obconique, au moins aussi long que le troisième : le deuxième, aussi grand ou plus grand que le quatrième : le troisième, plus grand que le quatrième, plus court que les deux suivants réunis : les quatrième à dixième, transverses, au moins en majeure partie : le onzième, arrondi en devant, à peine aussi long ou à peine moins court que le dixième. *Prothorax* plus long que large ; tronqué ou presque tronqué à ses bords antérieur et postérieur ; offrant un peu après le bord antérieur sa plus grande largeur ; à peine aussi large ou à peine plus large dans ce point, rétréci ensuite ; séparé de la base des élytres par un intervalle ; plus étroit que celles-ci, examiné comme elles dans leur diamètre transversal le plus grand. *Elytres* en ovale allongé ; convexement déclives sur les côtés et n'offrant pas d'arête latéralement. *Menton* plus large que long ; tronqué en devant ; souvent échancré vers les deux cinquièmes antérieurs de ses côtés (2). *Pièce prébasilaire* aussi large en devant que la base du menton ; généralement creusée d'un sillon transversal après son bord antérieur, et paraissant, par là, rebordée en devant ; peu distinctement séparée des autres pièces du dessous de la tête. *Prosternum* large, plus élevé que les hanches. *Médipectus* séparé

(1) Latreille, Histoire naturelle des insectes, etc. t. 10, an XII, p. 272. Ce genre avait été créé antérieurement, sous le nom de *Stenosis*, par Herbst.

(2) Le caractère d'un *menton en lyre*, donné par Solier comme l'un des signes les plus caractéristiques de ce genre, n'est pas commun à toutes les espèces ; chez le *Tag. minuta*, par exemple, le menton n'offre aucune échancrure bien marquée sur les côtés.

de l'antépectus par une sorte d'étranglement. *Mésosternums* ordinairement presque parallèles. *Postépisternums* presque parallèles, un peu élargis postérieurement; cinq ou six fois aussi longs que larges. *Epimères postérieures* distinctes. *Pieds* médiocres ou assez courts : les intermédiaires un peu plus séparés ou moins rapprochés que les postérieurs. *Hanches intermédiaires* à peu près globuleuses. *Hanches postérieures* transverses; prolongées au moins jusqu'au niveau du côté interne des postépisternums. *Cuisses* un peu renflées. *Jambes* presque filiformes. *Tarses* filiformes; garnis de poils raides, formant, en dessous, de chaque côté de leur bord antérieur, une sorte d'épine dirigée en avant: premier article des postérieurs un peu plus long que le deuxième : celui-ci à peu près égal au troisième : le quatrième, le plus long. *Corps* allongé; subfiliforme.

Les Tagénies sont encore des insectes exclusivement méridionaux. Comme les précédents, ils vivent de matières organisées en voie de décomposition. Ils sont nocturnes. Ils habitent principalement les lieux secs; souvent on les trouve sous les pierres couvrant des végétaux flétris ou mi-pourris. Ceux dont l'existence ne s'est pas terminée avec les beaux jours se rencontrent pendant l'hiver dans les fentes des vieux édifices, sous les platras des murailles et parfois sous les écorces et sous les excroissances des arbres.

Les larves de ces insectes ne sont pas encore connues.

Les deux sexes ont entre eux peu de différences. Les ♂, vus de profil, ont généralement le corps moins bombé en dessus, moins luisant en dessous; les trois derniers arceaux du ventre sensiblement déprimés.

α Ecusson en carré plus large que long. Menton échancré sur les côtés. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral tronquée en devant.

β Ventre lisse ou indistinctement pointillé sur les arceaux intermédiaires.

1. **T. angustata**; Herbst. *D'un noir peu luisant. Antennes à troisième article plus grand que le deuxième. Tête et prothorax marqués de points peu rapprochés : le second, à rebord latéral tranchant, marqué d'un léger sillon à l'extrémité de la ligne médiane et ordinairement d'une faible fossette ponctiforme vers chaque angle postérieur. Elytres échancrées (prises ensemble) en arc obtus, avec les angles saillants en forme de dent et au moins aussi avancés que ceux du prothorax; en ovale presque parallèle sur le quart médiaire; à rangées striales de points peu rapprochés. Intervalles garnis d'une rangée de poils. Prosternum ordinairement canaliculé et peu ponctué.*

Ventre lisse ou peu distinctement pointillé au moins sur les deuxième à quatrième arceaux.

Stenosis angustata, Herbst, Naturs. (Kaef.) t. 8. p. 160. 1. pl. 127. fig. 1. — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 141. 1.

Rhinomacer brentoides, Rossi, Faun. etrusc. t. 1. p. 135. 347. pl. 3. fig. 14. — *Id.* edit. Hellw. t. 1. p. 144. 4. pl. 3, fig. 14.

Tagenia filiformis. Latr. Hist. nat. t. 10. p. 272. — *Id.* Gen. t. 2. p. 150. 1. pl. 10. fig. 9. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 403. 1. — Duméril, Dict. d. Sc. nat. t. 52. p. 117. cah. 15. pl. 12. fig. 9. — Olivier, Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 32 (1819) p. 364. — Muls. Lettr. t. 2. p. 279. 1.

Tagenia angustata, Solier, Ess. sur les Collapt. (Tagénites), *in* Annales de la Soc. entom. de Fr. t. 7 (1838) p. 15. n° 1. — Küster, Kaef. Europ. 14. 82.

Long. $0^m,0064$ à $0^m,0070$ (2 7/8 à 3 1/8^l). — Plus grande largeur des élytres $0^m,0015$ à $0^m,0018$ (2/3 à 3/4^l).

Corps allongé; d'un noir peu luisant. *Tête* au moins aussi longuement ou plus longuement prolongée après les yeux, que depuis ces organes jusqu'au bord antérieur de l'épistome; peu convexe, surtout sur la partie antérieure du front; marquée de points peu rapprochés, généralement plus petits sur l'épistome que sur le front: ces points donnant chacun naissance à un poil livide, fin, couché, souvent peu apparent ou usé; creusée, sur chaque suture génale, d'une fossette ou d'une sorte de sillon obliquement longitudinal; rayée, après les yeux, d'une ligne longitudinale ou d'un sillon assez léger, parallèle au bord latéral. *Palpes* fauves ou d'un fauve brun. *Antennes* d'un brun noir, brunes ou d'un brun fauve, quelquefois même fauves, surtout vers l'extrémité, ou paraissant telles par l'effet des poils dont elles sont garnies; à troisième article d'un tiers plus grand que le deuxième: le dernier plus large que long; munies, sur les côtés surtout, de poils fauves, un peu raides, dirigés en avant. *Prothorax* tronqué ou faiblement arqué en devant à son bord antérieur; émoussé à ses angles de devant; sensiblement élargi en ligne un peu courbe jusqu'au cinquième de sa longueur et offrant vers ce point sa plus grande largeur, rétréci ensuite en ligne presque droite jusqu'à ses angles postérieurs; ceux-ci, rectangulairement ouverts et non émoussés; plus étroit à la base qu'en devant; tronqué en ligne un peu arquée ou en angle obtus et très-ouvert dirigé en arrière, à son bord postérieur; muni à celui-ci d'un rebord très-étroit; d'un quart au moins plus long que large; peu convexe en dessus; à bord latéral tranchant, formant ordinairement

un léger rebord, quelquefois plus sensiblement relevé en rebord, et offrant alors, à son côté interne, une gouttière plus ou moins sensible; marqué de points à peu près semblables à ceux de la tête, et donnant, comme ceux-ci, naissance à un poil livide souvent peu apparent; ordinairement creusé d'une fossette oblongue, ou d'un court et faible sillon, à l'extrémité de la ligne médiane; marqué, vers chaque angle postérieur, d'une fossette plus ou moins sensible et parfois peu distincte. *Ecusson* petit; presque carré. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; offrant, prises ensemble, une échancrure en arc obtus à leur base; à angles huméraux saillants en forme de dent, avancés au moins jusqu'au niveau des angles postérieurs du prothorax ou un peu plus avant et paraissant les embrasser un peu; elliptiques ou en ovale très-allongé presque parallèle dans le quart médiaire de la longueur, offrant vers ce point leur plus grande largeur; deux fois et demie environ aussi longues que larges dans leur milieu; en ogive étroite, postérieurement; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et à leur partie postérieure; munies latéralement d'un rebord léger et tranchant formé par le bord supérieur du repli; à dix rangées striales de points, séparés longitudinalement les uns des autres, sur les deux tiers au moins de la longueur, par un espace double de leur diamètre : ces points plus rapprochés en arrière et surtout vers la base, donnant chacun naissance à un poil livide, court, parfois usé ou peu apparent (environ trente-trois à trente-six de ces points sur la première strie et vingt-cinq à vingt-huit sur la quatrième) : la dixième rangée ou la juxta-marginale, en forme de strie ou de sillon étroit et peu profond sur toute sa longueur : les premier et deuxième, en forme de strie au moins postérieurement : la première, liée à la dixième, vers l'angle sutural : les cinq premières avancées à peu près jusqu'à la base : la cinquième, ou moins visiblement la sixième, aboutissant à peu près à l'angle huméral : les septième à neuvième, plus courtes ou moins rapprochées de la base; offrant de chaque côté de l'écusson une strie rudimentaire, à peine plus longuement prolongée que celui-ci, et faisant paraître l'écusson comme enfoncé. *Intercalles* plans, marqués chacun, vus à une très-forte loupe, d'une rangée longitudinale médiaire de très-petits points, souvent indistincts, donnant chacun naissance à un poil livide ou fauve livide, fin, couché, beaucoup plus long que celui qui sort des points des rangées striales, mais parfois usé, surtout dans la moitié antérieure des étuis. *Repli* presque imponctué. *Dessous du corps* ponctué sur le menton; marqué sur les côtés de l'antépectus de points à peu

près égaux à ceux de la partie supérieure; plus grossièrement ponctué sur la partie médiaire de l'antépectus et surtout sur les autres parties pectorales; presque lisse sur les deuxième à quatrième arceaux du ventre, plus distinctement pointillé sur le premier et surtout sur le dernier arceau; garni de poils fins et très-clairsemés. *Prosternum* plus ou moins ponctué. *Postépisternums* presque lisses, marqués, dans leur moitié postérieure, d'une rangée longitudinale médiaire de points peu profonds. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* tronquée ou à peu près à son bord antérieur. *Pieds* garnis de poils livides ou d'un fauve roussâtre livide, plus fins et plus clairsemés sur les cuisses, plus serrés et plus apparents sur les jambes, surtout sur la seconde moitié de celles-ci. *Cuisses* ordinairement noires ou brunes, parfois d'un brun fauve. *Jambes* et *tarses* d'un fauve brun ou fauve roussâtre.

Cette espèce n'est pas rare dans les environs de Marseille et dans diverses autres localités du midi de la France.

Obs. Elle montre sur ses diverses parties des variations plus ou moins prononcées; ainsi :

La tête offre les sillons des sutures génales parfois réduits à une sorte de fossette voisine de la suture frontale, d'autres fois ils s'avancent jusqu'aux angles antérieurs de l'épistome. Quelquefois se montre, à la partie antérieure du front, une dépression transversale plus ou moins sensible.

Le prothorax est marqué de points qui varient un peu de grosseur. Son rebord latéral est parfois assez sensiblement relevé pour former, à son côté interne une gouttière longitudinale très-apparente; d'autres fois, près de ce rebord se montre un espace plane ou non concave, moins déclive que le reste de la surface; chez d'autres individus enfin, la faible convexité de la surface s'étend uniformément jusqu'au rebord latéral : ce rebord, vu horizontalement de côté, est parfois presque en ligne droite, d'autres fois sensiblement courbé en bas, vers son extrémité, mais en général moins sensiblement que chez l'espèce suivante. Le court sillon qui termine la ligne médiane, souvent très-apparent, est parfois réduit à une fossette légère, ou presque indistincte. Les fossettes situées près des angles postérieurs sont en général peu profondes ou peu marquées.

Les élytres offrent les points des rangées striales de grosseur variable. Quelquefois les première et deuxième rangées sont striées sur

toute leur longueur. La rangée de petits points située sur chaque intervalle est souvent peu distincte même à une forte loupe. Les poils sont parfois usés et indistincts.

Le prosternum, généralement un peu convexe longitudinalement, est ordinairement canaliculé dans son milieu d'une manière plus ou moins marquée. Habituellement il est noté de points peu épais.

Le ventre est ordinairement presque lisse sur les deuxième à quatrième arceaux, moins indistinctement pointillé sur la partie antéro-médiaire du premier et surtout sur le dernier.

Quant à la couleur, elle varie suivant que le pygmentum a plus ou moins fait défaut. Ce sont les antennes et les pattes et quelquefois le ventre, chez lesquels la matière colorante est la plus sujette à manquer. Les antennes sont brunes dans leur état normal, et non d'un roux obscur, comme le dit Solier; mais souvent elles sont d'une teinte plus claire; quelquefois elles sont, ainsi que les pieds, entièrement fauves ou d'un fauve roux. Le ventre alors et souvent d'autres parties du corps participent à cette décoloration.

L'*Akis filiformis*, de Fabricius (Entomol. syst. t. 1. p. 114. 20), ne peut évidemment être rapporté à cette espèce; les expressions : *thorax lævissime striatus; elytra lævia* ne sauraient lui convenir. Peut-être est-il identique avec la *Tagenia obsoleta* de Solier. En reproduisant dans son Systema Eleutheratorum, t. 1. p. 137, la description donnée dans son ouvrage précédent, l'entomologiste de Kiel la modifie sensiblement. On dirait qu'il s'agit d'une espèce différente. Quant à la *Tagenia filiformis* de Latreille que M. Küster donne pour synonyme de la *Tagenia filiformis* de Solier, elle est, sans aucun doute, identique avec la *Stenosis Angustata* de Herbst, trouvée par Bosc, à Montpellier.

ββ Ventre visiblement marqué de petits points sur toute la surface.

2. **T. intermedia**; Solier. *D'un noir peu luisant. Tête et prothorax marqués de points médiocrement rapprochés : le second, à rebord latéral tranchant, à angles postérieurs déclives; marqué d'une fossette vers chacun de ceux-ci et d'un sillon court à l'extrémité de la ligne médiane. Elytres échancrées (prises ensemble) en arc régulier à la base, avec les angles ordinairement non avancés jusqu'à ceux du prothorax; en ovale allongé plus large vers le milieu; à rangées striales de points médiocrement rapprochés. Intervalles garnis d'une rangée de poils. Prosternum ordinairement plan; ponctué. Ventre visiblement pointillé.*

Tagenia intermedia, Solier, Essai sur les Collapt. (Tagenites) *in* Annales de la Soc. entomol. de Fr. t. 7 (1838) p. 17. 2. (suivant l'exemplaire typique confié par Solier.) — Küster, Kaef. Europ. 14. 84.

Long. 0m,0051 à 0m,0064 (2 1/3 à 2 7/8l). — Plus grande largeur des élytres 0m,0013 à 0,m0016 (3/8 à 3/5l).

Corps allongé; d'un noir peu luisant. *Tête* un peu plus longuement prolongée après les yeux que depuis ces organes jusqu'au bord antérieur de de l'épistome; peu convexe, surtout sur la partie antérieure du front; marqué de points médiocrement rapprochés, généralement plus petits sur l'épistome que sur le front : ces points donnant chacun naissance à un poil livide, fin, couché, souvent peu apparent; rayée ou sillonnée sur chaque suture génale; rayée, après les yeux, d'une ligne peu profonde, parallèle au bord latéral. *Palpes* fauves, ou d'un fauve brun, plus clairs à l'extrémité. *Antennes* brunes, ou d'un brun noir, souvent moins obscures; garnies de poils un peu raides, plus apparents sur les côtés, et dirigés en avant; à troisième article d'un quart ou d'un tiers plus grand que le deuxième : le dernier presque orbiculaire, à peu près aussi long que large. *Prothorax* un peu arqué en devant à son bord antérieur; émoussé à ses angles de devant; faiblement élargi jusqu'au sixième environ de sa longueur, rétréci ensuite en ligne à peu près droite, jusqu'à ses angles postérieurs : ceux-ci, déclives, rectangulairement ouverts et non émoussés; plus étroit à la base qu'en devant; tronqué en ligne à peu près droite à son bord postérieur; muni à celui-ci d'un rebord très-étroit; d'un quart au moins plus long que large; peu convexe en dessus; à rebord latéral tranchant, courbé en bas vers sa partie postérieure : ce rebord parfois légèrement relevé en rebord; marqué de points médiocrement rapprochés, à peu près semblables à ceux de la tête, et donnant, comme ceux-ci, naissance à un poil livide, peu apparent; creusé d'une fossette oblongue ou d'un sillon court à l'extrémité de la ligne médiane et d'une fossette suborbiculaire au devant de chaque angle postérieur. *Ecusson* petit; presque carré. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; offrant, prises ensemble, une échancrure en arc régulier ou non obtus dans sa partie médiaire, à leur base; à angles huméraux en forme de dent aiguë, généralement un peu moins avancés que les angles postérieurs du prothorax, et par conséquent ne paraissant pas les embrasser; elliptiques ou en ovale très-allongé régulier, offrant vers le milieu leur plus grande

largeur et rétrécies en avant et en arrière à partir de ce point; deux fois et demie environ aussi longues que larges dans leur milieu; en ogive étroite postérieurement; peu convexes sur le dos; convexement déclives sur les côtés et à leur partie postérieure; munies latéralement d'un rebord léger et tranchant formé par le bord supérieur du repli; à dix rangées striales de points médiocres, séparés longitudinalement les uns des autres, sur les deux tiers médiaires au moins de la longueur, par un espace un peu plus grand que leur diamètre: ces points plus rapprochés à la base et en arrière, donnant chacun naissance à un poil livide court, souvent usé ou peu apparent (environ trente-cinq à trente-sept de ces points sur la première rangée et vingt-six à vingt-neuf sur la quatrième): la dixième rangée ou la juxta-marginale, en forme de strie sur toute sa longueur: les première et deuxième en forme de strie au moins postérieurement: la première, liée à la dixième, vers l'angle sutural: la cinquième, ou moins visiblement la sixième, aboutissant presque à l'angle sutural: les septième à neuvième plus courtes ou moins rapprochées de la base; offrant de chaque côté de l'écusson une strie rudimentaire, à peine plus longuement prolongée que celui-ci, et faisant paraître l'écusson comme enfoncé. *Intervalles* plans; marqués chacun d'une rangée de très-petits points, souvent indistincts, même à une forte loupe, donnant chacun naissance à un poil livide fauve, fin, couché, souvent usé. *Repli* presque imponctué. *Dessous du corps* ponctué sur le menton; marqué sur les côtés de l'antépectus de points à peu près analogues à ceux du dessus; plus grossièrement ponctué sur la partie médiaire et surtout sur les parties pectorales suivantes; distinctement marqué de points petits et peu rapprochés sur les quatre premiers arceaux du ventre, plus rapprochés sur le dernier. *Prosternum* assez densement ponctué; ordinairement plan. *Postépisternums* presque lisses, marqués, dans leur moitié postérieure, d'une rangée longitudinale médiaire de points presque obsolètes. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* tronquée à son bord antérieur. *Pieds* garnis de poils livides ou d'un fauve livide, plus fins et plus clairsemés sur les cuisses, plus apparents sur les jambes. *Cuisses* ordinairement brunes ou d'un brun rougeâtre. *Hanches, jambes* et *tarses* ordinairement d'un brun rouge ou d'un rouge brun.

Cette espèce, plus rare que la précédente, se trouve dans les environs de Marseille et de quelques autres parties du midi.

Obs. Elle offre des variations analogues à celles de la précédente;

cependant le rebord latéral du prothorax se relève très-rarement assez pour former une gouttière à son côté interne, et les points de la surface de ce segment, un peu plus rapprochés que chez l'*angustata*, sont parfois disposés sérialement sur la ligne médiane, de manière à former une raie ou strie longitudinale. Les rangées de points des élytres ont parfois de la tendance à former des stries, ou semblent même rarement légèrement ou sensiblement striées.

La *T. intermedia* se distingue de la *T. angustata* par une taille habituellement un peu plus petite; par sa tête et son protorax marqués de points moins écartés ou plus rapprochés. Son prothorax est proportionnellement un peu plus étroit; paraissant souvent rétréci d'avant en arrière presque à partir des angles de devant; à rebord latéral (quand il est examiné horizontalement de côté) plus sensiblement courbé en bas vers sa partie postérieure; à angles postérieurs plus déclives; à fossettes plus marquées, moins petites; à bord postérieur tronqué plus visiblement en ligne droite. Les élytres sont échancrées en devant en arc plus régulier et non obtus dans sa partie médiaire; à angles huméraux constituant une dent plus aiguë, mais moins saillante, non avancée jusqu'aux angles postérieurs du prothorax et ne paraissant pas les embrasser; en ellipse non obtuse dans son milieu; à rangées striales marquées de points plus petits et plus rapprochés. Le prosternum est plus densement ponctué et généralement plan. Le ventre est visiblement marqué de petits points sur toute sa surface.

xx Ecusson triangulaire. Menton sans échancrure sur les côtés. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral en ogive, en devant.

3. **T. minuta**; (Latreille.) Solier. *D'un noir brun, parfois moins obscure. Tête moins prolongée après qu'avant les yeux ; sans ligne longitudinale après ces organes; ponctuée. Prothorax marqué de points médiocrement rapprochés; sans rebord tranchant sur les côtés. Ecusson triangulaire. Elytres, en devant, de la largeur du prothorax à sa base; peu échancrées; offrant vers les trois cinquièmes leur plus grande largeur ; à rangées striales de pointes légères, presque oblitérées postérieurement. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral en ogive. Pieds d'un rouge brun.*

Tagenia minuta (Latreille), Solier, Essai sur les Collapt. (Tagénites) *in* Annal. de la Soc. entomol. de Fr. t. 7, 1838, p. 32. 18. (suivant l'exemplaire typique de Solier.) — Küster, Kaef. Europ. 14. 88.

Long. $0^m,0033$ (1 1|2^l). Larg. $0^m,0011$ (1/2^l).

Corps allongé ; noir ou plus ordinairement d'un noir brun, un peu luisant. *Tête* moins longuement prolongée depuis les yeux jusqu'à l'étranglement, que depuis ces organes jusqu'à la partie antérieure de l'épistome ; plus élargie vers le milieu des joues que chez les espèces précédentes ; marquée, sur le front, de points allongés ; légèrement ponctuée sur l'épistome ; creusée sur chaque suture génale d'un sillon profond ; non rayée d'une ligne longitudinale après les yeux, ou n'offrant que les traces d'un sillon léger, étroit et raccourci ; ordinairement noire ou d'un noir brun, parfois avec l'épistome moins obscur, d'autres fois d'un brun fauve ou roussâtre, ou même d'une teinte plus claire. *Palpes* ordinairement obscurs. *Antennes* ordinairement brunes, à dernier article plus clair, souvent un peu moins obcures ; garnies, sur les côtés, de poils dirigés en avant ; à troisième article habituellement sensiblement plus grand que le deuxième, parfois à peine plus long que lui : le dernier presque carré ou presque orbiculaire, à peu près aussi long que large. *Prothorax* tronqué en devant, émoussé et déclive à ses angles antérieurs ; faiblement élargi jusqu'au cinquième environ, rétréci ensuite en ligne presque droite ou à peine courbe jusqu'aux angles postérieurs : ceux-ci un peu ouverts ; un peu plus étroit à la base qu'en devant ; sensiblement plus étroit que la tête, examiné comme celle-ci dans son diamètre transversal le plus grand ; tronqué en ligne à peine arquée en arrière à son bord postérieur ; d'un quart environ plus long que large ; assez convexe ; sans rebord sur les côtés et à la base ; marqué de points arrondis médiocrement rapprochés. *Ecusson* en triangle subéquilatéral. *Elytres*, en devant, de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs ; n'offrant pas, prises ensemble, une échancrure bien marquée à la base ; à angles huméraux peu saillants, notablement distants de ceux du prothorax ; en ovale très-allongé un peu régulier, c'est-à-dire offrant ordinairement vers les trois cinquièmes sa plus grande largeur, en ogive obtuse postérieurement ; deux fois et quart à peine aussi longues que larges dans leur diamètre transversal le plus grand ; très-médiocrement convexes ; à rangées striales de pointes légères, ordinairement plus marquées en devant ou vers le milieu, surtout celles de la moitié interne, presque oblitérées ou confuses vers l'extrémité. *Intervalles* plans ; notés d'une rangée longitudinale médiaire, de très-petits points, souvent indistincts, même à une forte loupe. *Dessous du corps* ponctué, plus grossiè-

rement sur les médi et postpectus que sur les autres parties, moins densement mais à peu près non moins finement sur le ventre que sur le dessous de la tête : les points du ventre, presque égaux à ceux des rangées des élytres. *Prosternum* pointillé ou ponctué ; plan ; ordinairement rayé d'une ligne médiaire. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* en ogive ou presque arrondie en devant. *Pieds* d'un brun rouge ou d'un rouge brun.

Cette espèce se trouve dans les environs de Marseille, de Fréjus et dans divers autres lieux du midi de la France.

Obs. Les diverses parties du corps varient parfois de couleur suivant le développement de la matière noire.

Elle se distingue facilement des espèces précédentes, par sa taille beaucoup plus petite; par sa tête plus élargie vers le milieu des joues, plus courte après les yeux, sans ligne longitudinale après ces organes ; par son prothorax sans rebord tranchant sur les côtés ; par son écusson triangulaire ; par ses élytres n'offrant à la base que la largeur de celle du prothorax, peu échancrées en devant, offrant leur plus grande largeur vers les trois cinquièmes de leur longueur ; par son menton non en forme de lyre; par sa partie antéro-médiaire du ventre en ogive au lieu d'être tronquée.

SIXIÈME FAMILLE.

LES SCAURIENS.

CARACTÈRES. *Palpes maxillaires* à dernier article à peine plus gros que le précédent. *Menton* petit; laissant la base des mâchoires complètement à découvert. *Tête* peu engagée dans le prothorax ; moins longuement prolongée après qu'avant les yeux ; plus ou moins sensiblement étranglée à sa partie postérieure. *Epistome* tronqué ou entaillé à son bord antérieur, voilant soit par ses angles de devant, soit conjointement avec les joues, la base des mandibules. *Mâchoires* à deux lobes : l'interne, cilié, sans crochet corné apparent. *Antennes* de onze articles : les quatrième à huitième plus longs que larges : le dernier, plus long que le précédent. *Yeux* situés sur les côtés de la tête, transverses, non saillants. *Ecusson* apparent. *Elytres* soudées ; à large repli.

Cette famille n'offre, en France, que le genre suivant :

Genre *Scaurus*, Scaure; Fabricius (1).

(Σκαῦρος, qui a les jambes arquées (2).)

Caractères. *Tête* plus longue que large ; assez brièvement prolongée après les yeux en conservant sa largeur, puis rétrécie en forme de cou; beaucoup moins prolongée après les yeux que depuis ces organes jusqu'à la partie antérieure de l'épistome; creusée d'une dépression ou d'un sillon transversal sur la suture frontale. *Antennes* subfiliformes ou à peine plus grosses vers l'extrémité; à premier article obconique: le deuxième petit, subglobuleux: le troisième un peu moins long que les deux suivants réunis : les quatrième à dixième obconiques, parfois submoniliformes, surtout les septième à dixième: le dernier, plus long que le précédent, terminé en pointe. *Yeux* entiers. *Joues* peu distinctes de l'épistome; à lobe inférieur allongé en forme de dent corniforme et obtuse, plus robuste et plus saillante chez les ♂ que chez les ♀. *Epistome* tronqué ou échancré. *Labre* peu saillant; cilié. *Prothorax* plus large que la tête, un peu moins que les élytres; séparé de celles-ci par une sorte de pédoncule rugueusement ponctué. *Elytres* à repli moins large que le dos de chacune et visiblement muni d'un rebord. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière, à peine une fois plus longs que larges. *Epimères postérieures* distinctes. *Hanches postérieures* prolongées à leur côté externe au moins jusqu'au bord interne des postépisternums. *Pieds* robustes. *Cuisses antérieures* fortement renflées en massue: les suivantes plus faiblement épaisses vers l'extrémité: les postérieures un peu moins longuement prolongées que le ventre. *Tibias* aspèrement ponctués: les intermédiaires et postérieurs assez grêles, faiblement épaissis à l'extrémité. *Tarses* filiformes; garnis en dessous de deux rangées de cils spiniformes; subsillonnés entre ces rangées : les quatre premiers articles de ceux de devant et des intermédiaires assez courts, avec le premier plus large: premier article des postérieurs moins long que le dernier, aussi grand ou à peu près que les deux suivants réunis.

A ces caractères on peut ajouter, au moins pour les espèces ci-après décrites: *Tête* penchée; presque en parallélogramme allongé, sensiblement élargie dans son milieu; chargée d'un pli longitudinal au côté

(1) System. entomol. (1775) p. 253.

(2) Fabricius, Philosoph. entom. p. 111.

interne des yeux. *Prothorax* un peu moins long que large; presque tronqué ou peu fortement échancré en arc en devant et à la base; plus ou moins régulièrement arqué sur les côtés; en général subdéprimé sur le dos; muni d'un rebord dans sa périphérie; creusé au devant de celui de la base d'un sillon plus ou moins faible, subtriangulairement élargi dans son milieu. *Ecusson* en triangle au moins une fois plus large que long. *Elytres* ordinairement ovoïdes; presque planes transversalement au moins sur les deux tiers internes du dos, déclives sur les côtés; longitudinalement presque planes au moins sur les trois cinquièmes ou deux tiers antérieurs, convexement déclives à leur partie postérieure; prolongées à l'extrémité d'une manière faible et obtuse, point sur lequel le repli et le dos se confondent. *Dessous du corps* ponctué de manière régulière sur le ventre et à la base du premier arceau ventral, plus faiblement sur le reste. *Prosternum* élargi entre les hanches qu'il dépasse à peine, rétréci entre ce point et le bord postérieur de l'antépectus où il s'élargit triangulairement; ordinairement trisillonné en dessus. *Partie antéro-médiaire du ventre* tronquée : bord postérieur du premier arceau souvent marqué d'une fossette. Quatrième arceau notablement plus court que le précédent. *Hanches* graduellement un peu moins rapprochées entre elles, des antérieures aux postérieures : celles-ci, en ovale transverse, joignant à peu près le rebord du repli. *Pieds* plus robustes et plus fortement armés chez le ♂. *Cuisses de devant* planes ou sillonnées en dessous, au moins dans leur seconde moitié; munies, près de l'articulation fémoro-tibiale, à leur bord antéro-inférieur, d'une dent dirigée en bas, et souvent d'une autre plus courte, à leur bord postéro-inférieur. *Tibias antérieurs* plus ou moins arqués, ordinairement échancrés en dessous et souvent pourvus d'une dent, au moins chez le ♂. *Corps* suballongé; ordinairement plus gros chez le ♂ que chez la ♀.

Latreille et quelques autres auteurs, trompés sans doute par la grosseur du corps des ♂, ont pris ceux-ci pour des ♀, et vice-versa.

Les Scaures sont des insectes méridionaux, nocturnes, à démarche assez lente. Pendant le jour, ils se cachent dans les ruines, au pied des vieilles murailles, sous les pierres, et ne sortent de leur retraite qu'au moment où les ténèbres commencent à couvrir la terre. Ils vivent de végétaux en voie de décomposition, de débris ou d'ordures. Tous ont une couleur noire; mais ils ont la faculté de couvrir leur corps d'une sorte de matière pruineuse, qui donne à leur robe une teinte moins obscure ou bleuâtre.

A Elytres offrant chacune, en dehors de la suture, trois arêtes soit entières, soit raccourcies, tranchantes sur toute leur largeur.

B Arête juxta-suturale nulle dans ses deux cinquièmes antérieurs. Articles des antennes, à partir du troisième, tous de moitié environ plus longs que larges : le dernier subparallèle au moins dans sa moitié basilaire.

1. **S. tristis** ; Olivier. *Elytres à suture postérieurement saillante; chargées en outre chacune de trois arêtes longitudinales : la juxta-suturale naissant un peu avant la moitié : les autres de la base. Intervalles intercostaux presque lisses ou à rangées striales de points à peine marqués.*

♂. Cuisses de devant armées de deux dents : l'antérieure, au moins aussi longuement prolongée que l'espace qui la sépare du genou, courbée en dessous, souvent obtuse à l'extrémité : la postérieure courte, parfois rudimentaire. Jambes de devant sensiblement arquées; échancrées en dessous dans leur tiers ou leurs deux cinquièmes basilaires, sillonnées ensuite sur toute leur longueur. Prothorax plus arqué sur les côtés et plus convexe, débordant la côte subexterne vers la partie la plus large des élytres.

♀. Cuisses antérieures armées en devant d'une dent droite et aiguë, à peine aussi longuement prolongée que l'espace qui la sépare du genou. Jambes de devant peu sensiblement arquées, faiblement échancrées en dessous. Prothorax moins arqué sur les côtés, moins convexe ou plus plane, à peine aussi large que la côte subexterne vers la partie la plus large des élytres.

Scaurus tristis, Oliv. Entom. t. 3. n° 62. p. 4. 1. pl. 1. fig. 1. a, b. — *Id.* Encycl. méth. pl. 195. fig. 7. — Herbst, Naturs. t. 8. p. 135. 1. pl. 125. fig. 10. — Latr. Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 30. (1819) p. 312 ♂ ♀ (♂). — Solier, Essai s. les Collapt. *in* Ann. Soc. entom. de Fr. t. 7. p. 167. 2. — Lucas, Explor. de l'Algér. (Anim. articul.) p. 310. 839. — Küster, Kaef. Europ. 13. 55.

Scaurus calcaratus, Fabr. Suppl. p. 42. 4. — Herbst, Naturs. t. 8. p. 139. 5. — Schönh. Syn. Ins. t. 1. p. 126. 3.

Long. 0^m,0150 à 0^m,0190 (6 3/4 à 8 1/2^l). Long. 0^m,0067 à 0^m,0090 (3 à 4^l).

Corps entièrement d'un noir mat ou peu luisant. *Tête* tronquée ou très-faiblement en arc dirigé en arrière, à la partie antérieure de l'épistome; chargée sur le front d'une saillie transversale ou plutôt en angle dirigé en arrière, ordinairement assez faible, parfois peu marquée ; presque lisse sur le milieu de l'épistome, ponctuée sur le reste de sa surface et d'une manière ruguleuse sur la saillie frontale.

Antennes prolongées environ jusqu'à la moitié de la longueur du corps; peu épaisses; à articles troisième et suivants de moitié environ plus longs que larges; à dernier article en grande partie d'égale grosseur ou à peu près, rétréci vers l'extrémité, au moins aussi long que les deux précédents réunis. *Prothorax* un peu plus étroit aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; offrant vers les deux cinquièmes ou trois septièmes sa plus grande largeur, rétréci presque en ligne droite postérieurement; à rebord antérieur non interrompu dans son milieu; à rebord latéral en grande partie invisible quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; longitudinalement creusé, d'un sillon médiaire, inégalement faible, ordinairement plus large et moins léger vers le tiers de la longueur et vers la base, parfois peu apparent; noté sur son disque, de chaque côté de ce sillon, de deux fossettes légères, dont les antérieures surtout quelquefois peu marquées; moins fortement ponctué sur le dos que sur les côtés. *Elytres* deux fois et demie aussi longues que le prothorax; relevées à la suture en côte ou arête, peu ou point marquée dans sa moitié ou ses trois cinquièmes antérieurs, munies chacune des trois autres arêtes longitudinales tranchantes, ou en carène prononcée sur toute leur longueur: la juxtasuturale, indistincte dans sa moitié ou ses deux cinquièmes antérieurs, affaiblie et liée postérieurement avec l'externe ou avec la subexterne: celle-ci, la plus saillante, naissant de la base, ordinairement liée à l'une de ses voisines, près de leur extrémité, quelquefois libre à sa partie postérieure: la marginale ou tranche externe, naissant également de la base et prolongée jusques près de l'extrémité; obsolètement marquées sur chaque intervalle intercostral de quatre rangées striales de points peu distincts; parfois finement ou obsolètement granuleuses entre les intervalles de ces rangées. Repli offrant des rangées striales de points plus ou moins marqués. *Dessous du corps* ordinairement marqué de rides longitudinales, plus prononcées chez les ♂, à la base du premier arceau de celui-ci; assez rarement creusé d'une petite fossette près du bord postérieur du premier arceau.

Cette espèce se trouve dans les environs de Nismes, de Marseille, de Fréjus, etc.

Obs. Quelquefois le sillon et les fossettes prothoraciques sont très-distincts, d'autres fois ils sont effacés. La côte suturale indistincte ou peu sensible en devant, n'offre pas une bifurcation sur les côtés de l'écusson. La côte juxta-marginale est parfois un peu raccourcie postérieurement et ne se lie pas à l'une de ses voisines.

BB Arête juxta-suturale avancée jusqu'à la base et au moins aussi saillante, près de celle-ci que les autres. Articles des antennes, à partir du quatrième, en partie à peine aussi longs que larges : le dernier commençant à se rétrécir avant la moitié de sa longueur.

2. **S. striatus** ; Fabricius. *Antennes à articles subterminaux à peine aussi longs que larges. Elytres ovales-oblongues à suture postérieurement saillante ; chargées chacune, en outre, de trois arêtes longitudinales naissant toutes de la base : la juxta-suturale au moins aussi saillante en devant qu'en arrière. Intervalles intercostaux finement granuleux, à rangées striales de points ou à stries ponctuées plus ou moins faibles. Bordure suturale imponctuée, moins large que le quart du premier intervalle.*

♂. Cuisses de devant armées de deux dents : l'antérieure, plus longuement prolongée que l'espace qui la sépare du genou, courbée en dessous et ordinairement obtuse à son extrémité : la postérieure courte et parfois rudimentaire. Jambes de devant sensiblement arquées ; sillonnées en dessous ; faiblement échancrées sur leur tiers basilaire et inférieur ; denticulées sur leur côté externe. Prothorax un peu plus convexe ou moins plane, plus large que les élytres dans leur plus grande largeur.

♀. Cuisses antérieures armées en devant d'une dent à peu près droite, plus courte que l'espace qui la sépare du genou, terminée en pointe. Jambes de devant légèrement arquées ; peu sensiblement arquées et sillonnées en dessous seulement sur le tiers basilaire ; granuleuses sur leur côté externe. Prothorax moins convexe ou plus plan, plus étroit que les élytres dans leur plus grande largeur.

Tenebrio dentipes, (*la cuisse armée striée*). De Vill. C. Linn. Entom. t. 1. p. 396. 40 (♀).

Scaurus striatus, Fabr. Ent. syst. t. 1. 1. p. 93. 2. — *Id.* Syst. el. t. 1. p. 122. 2. — Oliv. Entom. t. 3. n° 62. p. 4. 2. pl. 1. fig. 2. — *Id.* (Pimelia) pl. 2. fig. 15. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. (1803) t. 20. p. 217. pl. P. 14. fig. 10. — Tigny, Hist. nat. t. 5. p. 223. pl. fig. 3. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 275. 1. pl. 88. fig. 2 (♂). — *Id.* Gen. t. 2. p. 159. 1 ♀ (♂) et ♂ (♀). — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 30. (1819) p. 312. pl. P. 14. fig. 10 (♀) ♂ et ♂ (♀). — Schönh. Syn. Ins. t. 1. p. 126. 2. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 402. 1 (♂). — Duméril, Dict. d. Sc. nat. t. 48. p. 43. pl. 14. fig. 5. — Goldfuss, Handb. p. 326. — Muls. Lettres, t. 2. p. 278. 1. — Solier, Essai s. les Collaptér. (Scaurites) *in* Ann. Soc. entom. de Fr. t. 7. p. 180. 12. ♂ ♀. — Küster, Kaef. Europ. 13. 59.

Pimelia carinata, Petagn. Spec. insect. Calabr. p. 26. pl. 26. fig. 19. — Rossi, Faune étr. 1. p. 230. 574. — *Id.* ed. Helw. 1. 277. 574.

Long. $0^m,0146$ à $0^m,0180$ (6 1/2 à 8^l). Long. $0,^m0045$ à $0,^m0061$ (2 à 2 $3/4^l$).

Corps entièrement d'un noir mat ou peu luisant. *Tête* entaillée en angle rentrant à la partie antérieure de l'épistome; chargée sur le front d'un relief en arc ou en angle dirigé en arrière, généralement très-marqué; pointillée sur l'épistome, ponctuée d'une manière plus serrée sur le reste de sa surface, plus rugueuse ou granuleuse sur le relief frontal. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la base (♂) ou un peu moins (♀) du prothorax; médiocrement épaisses; à articles subterminaux à peine aussi longs que larges: le dernier se rétrécissant presque à partir de la base; presque aussi long (♂) ou sensiblement plus court (♀) que les deux précédents réunis. *Prothorax* à peine moins large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; obtusement arqué (♂) ou faiblement arrondi (♀) sur les côtés; à rebord antérieur non interrompu dans son milieu; à rebord latéral visible quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; offrant sur la ligne médiane les traces quelquefois assez prononcées d'un sillon longitudinal médiaire, affaibli vers les bords antérieur et postérieur ou ne les atteignant pas: ces traces d'autres fois indistinctes; parfois noté de chaque côté de ce sillon d'une ou de deux fossettes légères ou peu apparentes; pointillé en devant, subréticuleusement ponctué sur sa partie postérieure et surtout sur les côtés de celle-ci. *Elytres* ovales oblongues, rétrécies à leurs extrémités et graduellement plus larges dans le milieu; ordinairement creusées après l'écusson d'une fossette suturale oblongue; à suture relevée en arête sur son dernier tiers; chargées chacune, en outre, y comprise la tranche externe, de trois arêtes ou côtes longitudinales en carène tranchante, naissant toutes de la base: les deux internes, plus saillantes: la juxta-suturale saillante surtout à sa partie antérieure: les juxta-suturale et externe, prolongées presque jusqu'à l'extrémité, généralement unies, en enclosant l'intermédiaire qui est un peu plus courte; marquées sur chaque intervalle intercostal de quatre rangées de points habituellement légers, parfois peu marqués: ces intervalles finement granuleux: partie imponctuée comprise entre la suture et la première rangée plus étroite que le quart et souvent que le cinquième du premier intervalle intercostal vers la moitié de la longueur de l'élytre. Repli striément et plus fortement ponctué. *Dessous du corps* marqué, vers le milieu du bord postérieur du premier arceau ventral, d'une impression ou fossette triangulaire parfois peu distincte.

Cette espèce est assez commune dans les arènes de Nismes, dans les environs de Montpellier, etc. Elle paraît rare en Provence.

Obs. Elle se distingue très-facilement de l'espèce précédente par son corps plus étroit; par les articles plus courts de ses antennes; par ses élytres plus ovoïdes; par la côte juxta-suturale avancée jusqu'à la base; par les intervalles ponctués, etc.

Elle a été découverte dans le midi par De Villers; mais il a appliqué le nom de *dentipes* à deux espèces différentes.

AA Elytres n'offrant pas, en dehors de la suture, des arêtes ou côtes tranchantes sur toute leur largeur.

C Elytres chargées, en dehors de la suture, de trois côtes en partie obtuses, avancées, d'une manière plus ou moins marquée, jusqu'à la base.

3. **S. punctatus**; Herbst. Antennes *à articles en partie moins longs que larges. Elytres subparallèles, à suture saillante postérieurement et plus faiblement à la base, où elle se bifurque pour enclore l'écusson; chargées chacune, en outre, de trois côtes longitudinales en partie obtuses, naissant toutes de la base: la juxta-suturale affaiblie en devant. Intervalles intercostaux finement granuleux, à rangées striales de points assez* gros. *Bordure suturale imponctuée plus large que le quart de l'intervalle.*

♂. Cuisses de devant armées de deux dents: l'antérieure plus longuement prolongée que l'espace qui la sépare du genou, courbée en dessous, et ordinairement obtuse à son extrémité: la postérieure, plus courte, plus aiguë, parfois rudimentaire. Jambes de devant arquées, échancrées et sillonnées en dessous sur leurs trois cinquièmes basilaires, munies d'une dent à l'extrémité postéro-externe de cette échancrure. Prothorax sensiblement plus large que les élytres dans leur plus grande largeur.

x Dent des tibias antérieurs nulle ou à peine marquée.

♀ Cuisses de devant armées en devant d'une dent à peu près droite, plus courte que l'espace qui la sépare du genou, terminée en pointe; sans dent ou n'offrant que de très-faibles traces de la dent postérieure. Jambes de devant faiblement arquées, sans échancrure et sans dent. Prothorax à peine aussi large ou moins large que les élytres dans leur plus grande largeur.

Scaurus punctatus, Herbst, Naturs. t. 8. p. 138. 4. pl. 125. fig. 13. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 275. 3 (♀). — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 30. (1819) p.

312. ♂ (♀) et ♀ (♂). — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 126. 5. — Solier, Essai sur les Collapt. *in* Annal. Soc. ent. de Fr. t. 7. p. 182. 14. — Lucas, Explor. scient. de l'Alg. p. 310. 841. pl. 28. fig. 10, a, b. — Küster, Kaef. Europ. 13. 62.

Long. $0^m,0123$ à $0^m,0146$ (5 1/2 à 6 1/2l). Larg. $0^m,0051$ à $0,^m0056$ (2 1/4 à 2 1/2l).

Corps entièrement d'un noir obcur ou peu luisant. *Tête* échancrée en angle rentrant très-ouvert à la partie antérieure de l'épistome; ordinairement entaillée en outre dans le milieu de cet angle; chargée sur le front d'un relief en arc ou en angle dirigé en arrière et ordinairement rendu plus saillant par une dépression ou un sillon creusé entre les deux branches; souvent presque lisse ou finement pointillée sur la majeure partie de l'épistome, rugueusement ponctuée sur le relief frontal et plus faiblement sur la partie occipitale. *Antennes* prolongées à peine au-delà des deux tiers ou des trois quarts de la longueur du prothorax; offrant les articles quatrième à dixième, à peine plus longs que larges et plusieurs même moins longs que larges; à dernier article commençant à se rétrécir peu après sa base; à peine aussi long que les deux précédents réunis. *Prothorax* à peine moins large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; obtusement arqué (♂) ou subarrondi (♀) sur les côtés; à rebord antérieur souvent affaibli ou interrompu dans son milieu; à rebord latéral à peine complètement visible quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; offrant rarement de faibles traces d'un sillon longitudinal médiaire raccourci à ses extrémités, et plus rarement d'une ou de deux fossettes à peine indiquées de chaque côté de ce sillon; ponctué, plus ou moins finement sur le dos, plus grossièrement et parfois d'une manière subréticuleuse sur les côtés. *Elytres* subarrondies aux épaules, subparallèles du sixième aux deux tiers de leur longueur; à suture saillante postérieurement et parfois sur la majeure partie de sa longueur, généralement un peu saillante en devant de manière à former une bifurcation, ou deux branches enclosant chacune l'écusson; chargées chacun en outre, y comprise la tranche externe, de trois arêtes, ordinairement assez faibles, et au moins en partie obtuses : la juxta-suturale, plus obtuse, plus faible et surtout près de la base. Les juxta-suturale et externe prolongées presque jusqu'à l'extrémité, habituellement unies et enclosant l'intermédiaire qui est un peu plus courte; marquées sur chaque intervalle intercostal de quatre rangées de points ordinairement assez gros : ces intervalles finement granuleux, du

moins en général : partie imponctuée comprise entre la suture et la première rangée de points égal au moins au quart et parfois presque au tiers dudit intervalle, vers la moitié de la longueur de l'élytre. Repli granuleux et striément ponctué. *Dessous du corps* marqué, vers le milieu du bord postérieur du premier arceau ventral, d'une dépression ou fossette triangulaire, parfois nulle ou peu apparente.

Cette espèce se trouve dans les environs de Perpignan et dans quelques autres points des parties méridionales et occidentales de la France.

Obs. Elle offre, comme les autres, dans sa ponctuation, des variations plus ou moins sensibles. Parfois elle se rapproche du *S. striatus* par ses côtes plus saillantes et par les rangées striales de points plus faibles; mais elle s'en distingue néanmoins toujours d'une manière assez facile, par ses antennes moins longues, à articles plus courts; par son épistome offrant, outre l'entaille ordinaire, une petite échancrure, rarement nulle, dans le milieu de l'angle rentrant; par son prothorax rarement et très-faiblement sillonné sur la ligne médiane; par ses élytres subparallèles sur la majeure partie médiaire de leur longueur, chargées d'arêtes généralement faibles, au moins en partie obtuses, par la côte juxta-suturale affaiblie en devant; par la suture en général légèrement saillante en devant et formant une sorte de bifurcation enclosant l'écusson; par l'espace imponctué existant entre la suture et la première rangée, plus large que le quart de la largeur du premier intervalle intercostal, par les intervalles ordinairement plus grossièrement et plus fortement ponctués. Le ♂ a d'ailleurs les jambes de devant habituellement armées d'une dent obtuse.

CC Elytres n'offrant point de côtes en dehors de la suture, ou n'en offrant que des traces plus ou moins incomplètes : l'externe, ordinairement la seule plus ou moins distincte.

4. **S. atratus**; Fabricius. *Antennes à articles en partie moins longs que larges. Elytres subparallèles, à rangées striales de points ou à stries ponctuées assez faibles; à suture postérieurement saillante; sans côtes, ou n'en offrant que des traces incomplètes ou très-faibles.*

♂ Cuisses antérieures armées d'une dent, moins longue que l'espace qui la sépare du genou, un peu courbée en dessous, ordinairement obtuse. Jambes de devant arquées, offrant en dessous deux échancrures séparées par une dent, vers le tiers ou les deux cinquièmes de leur longueur, habituellement crénelées ou denticulées à leur bord inférieur.

α Dent de la cuisse peu obtuse.
β Jambes de devant sans crénelures ou dentelures à leur bord inférieur.

♀ Cuisses de devant armées d'une dent assez courte, droite, pointue ou peu obtuse. Jambes de devant peu arquées ; faiblement échancrées près de leur base ; sans dent ; ordinairement denticulées à leur bord inférieur.

Scaurus atratus, FABR. Syst. entom. p. 253 (♂). — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 320. 1. (♂). — *Id.* Mant. ins. t. 1. p. 210. 1. (♂). — *Id.* Ent. syst. t. 1. p. 93. 1. (♂). — *Id.* Syst. el. t. 1. p. 122. 1. (♂). — GMEL. C. LINN. Syst. nat. 1. p. 1994. 21. — OLIV. Entom. t. 3. n° 62. p. 5. 3. pl. 1. fig. 3. b. (♀). — HERBST, Nat. t. 8. p. 139. 6. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 275. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 30. (1819) p. 312 ♂ (♀) et ♀ (♂). — SCHÖNH. Syn. ins. t. 1. p. 126. 1. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 402. 2. — SOLIER, Ess. sur les Collapt. *in* Ann. Soc. entom. de Fr. t. 7. p. 183. 15. — LUCAS, Explor. scient. de l'Algér. (Anim. articul.) p. 311. 842. — Küster, Kaefr. Europ. 13. 63.

Tenebrio dentipes (la cuisse armée lisse), DE VILLERS, CAR. LIN. Entomol. p. 396. 41.

Long. $0^m,0112$ à $0^m,0146$ (5 à 6 $1/2^l$). Larg. $0^m,0053$ à $0^m,0059$ (2 1/3 à 2 $2/3^l$).

Corps entièrement d'un noir obscur ou peu luisant. *Tête* irrégulièrement tronquée ou à peine entaillée en arc à la partie antérieure de l'épistome, entaillée dans le milieu de celle-ci, et souvent, mais plus légèrement, de chaque côté de cette petite entaille ; chargée sur le front d'un relief en angle dirigé en arrière, et ordinairement rendu plus saillant par un sillon creusé entre ses branches ; presque lisse sur l'épistome, rugueusement ponctué sur le relief frontal et plus faiblement sur la partie postérieure. *Antennes* prolongées à peine au delà des deux tiers des côtés du prothorax ; épaisses ; offrant la majeure partie des articles quatrième à dixième aussi larges que longs ; à dernier article commençant à se rétrécir peu après sa base, plus court, au moins chez la ♀, que les deux précédents réunis. *Prothorax* paraissant un peu plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs ; obtusement arqué (♂), ou subarrondi (♀), sur les côtés ; offrant vers le milieu de la longueur sa plus grande largeur ; à rebord antérieur ordinairement affaibli ou interrompu dans son milieu ; à rebord latéral visible quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus ; ordinairement sans traces de sillon sur la ligne médiane ; ponctué, légèrement et plus finement sur la partie dorsale, plus grossièrement

et parfois d'une manière presque réticuleuse sur les côtés. *Elytres* subarrondies aux épaules, subparallèles du sixième aux deux tiers de la longueur; à douze rangées de points striément disposés et de grosseur moyenne, ou parfois à dix stries légères et ponctuées; à suture postérieurement saillante; à tranche marginale ordinairement saillante à sa partie postérieure, et quelquefois mais d'une manière plus obsolète sur la majeure partie de sa longueur; offrant parfois les traces de deux autres côtes obtuses : la juxta-suturale moins indistincte postérieurement : la juxta-marginale plus visible en devant, rarement indiquée au-delà du tiers de la longueur. Intervalles entre les rangées obsolètement marqués de points plus petits. *Dessous du corps* creusé vers le milieu du bord postérieur du premier arceau ventral, d'une fossette subtriangulaire, rarement oblitérée.

Cette espèce est commune dans les environs de Marseille, etc.

Obs. Elle se distingue facilement des espèces précédentes par ses élytres n'offrant que des traces faibles et incomplètes des côtes; par la brièveté du dernier article des antennes, etc.

Deuxième division. *Palpes maxillaires* à dernier article obtriangulaire ou sécuriforme.

			Familles.
Elytres	soudées ; à large repli.	Menton remplissant presque entièrement l'échancrure progéniale. Epimères du postpectus cachées. Dernier article des antennes en partie reçu dans le précédent..	Asidiens.
		Menton laissant la base des mâchoires à découvert. Epimères du postpectus distinctes. Dernier article des antennes non reçu dans le précédent.	Blapsiens.
	libres ; à repli étroit. Epistome arrondi presque en demi-cercle en devant. Labre transverse. Yeux débordant les joues. Menton laissant à découvert la base des mâchoires. Dixième article des antennes moniliforme ou obtriangulaire, à peu près aussi large que long. Prosternum horizontal, postérieurement terminé en ogive		Crypticiens.

SEPTIÈME FAMILLE.

LES ASIDIENS.

Caractères. *Palpes maxillaires* à dernier article notablement plus gros que le précédent, fortement obtriangulaire, ordinairement comprimé. *Menton* voilant plus ou moins la base des mâchoires. *Epistome* tronqué ou à peine échancré; laissant le labre à découvert et ne voilant pas la base des mandibules. *Mâchoires* à deux lobes ciliés: l'interne, ordinairement muni d'un crochet corné très-apparent. *Languette* bilobée. *Antennes* à pénultième article plus large que le dernier. *Ecusson* distinct. *Elytres* soudées; très-embrassantes. *Méso* et *métasternum* non réunis au côté interne des hanches intermédiaires. *Epimères du postpectus* cachées.

Cette famille est réduite au genre suivant:

Genre *Asida*, Aside; Latreille (1).

(Etymologie obscure.)

Caractères. *Tête* généralement plus large que longue; anguleuse sur les côtés, par l'effet de la dilatation des joues dans leur milieu; enfoncée dans le prothorax au moins jusqu'aux yeux; non chargée d'un pli longitudinal au côté interne de ces organes. *Labre* un peu plus large que long, un peu échancré en arc dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* courtes, épaisses, bidentées à l'extrémité, et, en général, celle de gauche plus faiblement. *Palpes maxillaires* à dernier article comprimé, en triangle dirigé en arrière assez régulier, au moins aussi long qu'il est large à son extrémité. *Palpes labiaux* à dernier article le moins court, un peu renflé dans son milieu, au moins de l'un des côtés. *Menton* remplissant à peu près en entier l'échancrure progéniale, et couvrant la base des mâchoires; habituellement plus large que long, anguleux vers le milieu de ses côtés; subarrondi à ses angles de devant; échancré ou entaillé d'une manière plus ou moins prononcée dans le milieu de son bord antérieur. *An-*

(1) Hist. nat. des Crust. et des ins. t. 10. p. 269.

tennes moins prolongées ou à peine plus prolongées que les angles postérieurs du prothorax; de onze articles : le premier, obconique : le deuxième petit, subglobuleux : les troisième à huitième ordinairement subcylindriques, émoussés aux angles : le troisième un peu moins long, en général, que les deux suivants réunis : le neuvième élargi vers son extrémité : le dixième; ordinairement transverse, notablement plus large ou plus gros que le précédent, souvent échancré et recevant alors une partie du onzième : celui-ci, plus court, et étroit. *Prothorax* plus large que long; échancré presque en demi-cercle et peu ou point rebordé, en devant; à angles antérieurs aigus et ordinairement plus avancés que les yeux; relevé de chaque côté en un rebord plus ou moins large, formant entre lui et la partie discale une gouttière ou un sillon presque parallèle à son bord; bissinué à la base et s'appuyant, à celle-ci, sur la majeure partie des élytres. *Ecusson* triangulaire. *Elytres* offrant à peu près en devant la largeur de la base du prothorax; rétrécies et convexement déclives dans leur dernier tiers, constituant sur cette partie (prises ensemble) une ogive obtuse et souvent un peu sinuée près de l'extrémité; à tranche marginale en forme d'arête ou de carène, généralement plus saillante aux angles huméraux, visible en dessus sur toute sa longueur : repli large, égal, vers la base, au moins au tiers de la largeur du dos de chacune. *Prosternum* dépassant les hanches antérieures de la moitié, plus ou moins, de la longueur de celles-ci, ne s'appuyant pas ordinairement sur le mésasternum. *Medipectus* offrant en devant un étranglement remarquable. *Postepisternums* peu ou point rétrécis postérieurement. *Ventre* à quatrième arceau à peine plus grand que la moitié du précédent : partie antéro-médiaire du premier arceau assez étroite, arrondie ou en ogive. *Pieds* de longueur médiocre. Hanches intermédiaires un peu ovales, et obliquement enchâssées : les postérieures faiblement plus écartées entre elles que les précédentes. *Cuisses* assez grêles. *Tibias* peu ou médiocrement élargis vers l'extrémité; généralement rapeux; garnis de poils et de petits piquants : les antérieurs dilatés extérieurement à leur extrémité en une dent prononcée, plus sensiblement crénelés sur leur arête. *Tarses* subfiliformes; garnis en dessous de poils et de petits piquants; à premier article graduellement moins court ou plus long des pieds antérieurs aux postérieurs, à peine aussi long ou moins long à ceux-ci que le dernier article : articles intermédiaires triangulaires, les plus courts ou les moins longs : le dernier un peu renflé. Plantule peu saillante entre la base des ongles : ceux-ci, assez forts.

A ces caractères, on peut en ajouter quelques autres moins importants, communs à toutes les espèces de notre pays. *Tête* creusée sur la suture frontale d'un sillon arqué en arrière ou transversal ; creusée de points plus gros sur les joues et surtout sur l'épistome que sur le reste de sa surface; garnie de poils, parfois usés. *Antennes* garnies de poils, parfois assez raides, d'autres fois plus flexibles. *Prothorax* élargi d'avant en arrière sur les côtés, en ligne courbe ou arquée; ordinairement subcrénelé et cilié sur les bords, ainsi que les élytres sur sa tranche externe : celles-ci, chargées de côtes ou lignes en relief, parfois presque droites, plus ou moins interrompues, ordinairement sinueuses ou caténiformes. *Corps* ovalaire ou oblong; ordinairement encroûté de matières terreuses.

Ce genre est l'un de ceux qui offrent le plus d'embarras ou de difficultés pour la détermination des espèces ; non seulement par le faciès souvent très-différent que présentent les deux sexes, mais encore par les variations des côtes des élytres, etc.

Les ♂ des trois premières espèces ont le corps peu convexe ou presque plan sur les trois cinquièmes médiaires de leur longueur; les antennes plus longues ou moins courtes, à neuvième article plus grêle ou plus long; le prothorax plus arqué sur les côtés, à angles postérieurs plus prononcés ; les élytres plus larges à la base, presque parallèles dans leur moitié ou leurs trois cinquièmes antérieurs, offrant ordinairement vers ce dernier point leur plus grande largeur, à côtes habituellement plus flexueuses, plus saillantes, à reliefs plus nettement dessinés; les pieds moins courts; le dernier article des tarses plus long; le dernier arceau ventral plus large, presque semi-circulaire.

Les ♀ des mêmes espèces ont le corps plus ou moins convexe; les élytres élargies depuis la base jusqu'à la moitié de leur longueur, où elles offrent leur plus grande largeur, paraissant par là moins larges ou rétrécies en devant; le dernier arceau ventral en ogive, etc.

Chez la dernière espèce, le ♂ se rapproche, par sa forme, de celle de la ♀.

Les larves de ces insectes n'ont pas encore été décrites. Souvent, avec l'*Asida grisea*, j'ai trouvé, soit dans la terre, soit sous les pierres recouvrant des plantes flétries ou à moitié pourries, des larves analogues à celles des autres Pimélides, qui semblent être celles de cette espèce d'Aside; mais aucune n'est arrivée sous mes yeux, à l'état parfait. Je ne puis donc à ce sujet émettre que des doutes.

Voici toutefois la description de cette larve.

Corps allongé; semi-cylindrique; composé, outre la tête, de douze anneaux; revêtu d'une peau parcheminée, luisante. *Tête* de largeur à peu près égale depuis sa partie postérieure jusqu'à la base des antennes; peu convexe; presque lisse, hérissée de poils très-clairsemés et d'un jaune rougeâtre depuis son bord postérieur jusqu'à l'épistome, ridée, un peu déprimée ou concave dans sa partie antéro-médiaire et noirâtre, en devant. *Epistome* entaillé en devant. *Labre* peu visible. *Mandibules* noires; inégalement bidentées à l'extrémité. *Echancrure progéniale* prolongée au moins jusqu'aux deux tiers de la longueur du dessous de la tête; plus longue que large, occupée par les deux mâchoires et le menton, constituant trois pièces allongées presque d'égale longueur et d'égale largeur : la médiaire ou le menton, un peu plus étroite. *Palpes maxillaires* de trois articles, d'un diamètre successivement moins gros : le dernier, presque aciculé. *Palpes labiaux* à peu près aussi avancés que les maxillaires; de deux articles: le dernier aciculé. *Antennes* courtes, à peine plus avancées que la moitié des mandibules à l'état de repos; de trois articles, non comprise la base : ces articles un peu rétractiles: le dernier aciculé et terminé par un poil. *Corps* d'égale largeur jusqu'à l'extrémité du onzième anneau; d'un jaune de miel ou d'une teinte rapprochée, mais un peu moins clair au bord postérieur de chaque segment, en raison de la membrane de l'arceau suivant qui se cache sous cette partie; obsolètement pointillé; hérissé de huit ou dix poils assez longs disposés transversalement près du bord de chaque anneau : le premier ou le prothoracique, plus long que chacun des suivants : les quatrième à onzième peu sensiblement inégaux : le douzième, aussi long que les deux précédents réunis; rétréci en ogive étroite dans sa seconde moitié, terminé par une petite pointe; hérissé de poils clairsemés irrégulièrement disposés; offrant entre la ligne médiane et chaque bord latéral, une boutonnière égale au douzième de sa longueur, en partie voilée par le bord du onzième anneau, ayant l'apparence d'un gros stigmate : ce dernier anneau offrant en dessous son arceau inférieur à peine prolongé au-delà des deux cinquièmes basilaires de sa longueur, terminé en demi-cercle, et pourvu d'une sorte de mammelon exsertile. *Stigmates* au nombre de neuf paires, savoir : une paire thoracique, située vers le bord antérieur du deuxième arceau, près des pattes, moins petite que les autres: celles-ci placées un peu plus en dehors, de chaque côté des quatrième à onzième anneaux. *Pieds* au nombre de six, situés par paire sous chacun des segments thoraciques; assez courts; composés

de quatre pièces, garnies de petites épines : la dernière, terminée par un ongle grêle et allongé.

α Prothorax plus prolongé en arrière dans le milieu de sa base qu'aux angles postérieurs; à gouttière servant de limites au rebord latéral, aboutissant à peu près à la sinuosité basilaire.

β Antennes assez épaisses; à dernier article de moitié à peine aussi long que le précédent.

γ Deuxième et troisième côtes dirigées en dehors de l'angle sutural.

1. **A. grisea**; Olivier. *D'un noir obscur, souvent terreuse; granuleuse sur son prothorax, plus finement sur les élytres; garnie de poils courts. Prothorax à rebord latéral épais; relevé, de chaque côté, sur une largeur égale postérieurement à environ le cinquième de la moitié de la base; sinué à celle-ci vers chaque neuvième externe. Elytres à quatre côtes en forme de chaînes à anneaux incomplets : les deuxième et troisième postérieurement plus courtes, unies à leur extrémité, dirigées en dehors de l'angle sutural, l'interne de celles-ci, naissant de la base : ces deux côtes et l'espace qui les sépare ne couvrant pas ordinairement le tiers de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur de l'étui.*

Le *Tenebrion ridé*, Geoffr. Hist. abr. des ins. t. 1. p. 347. pl. 6. fig. 6.

Silpha grisea, De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 85. 33. pl. 1. fig. 10.

Tenebrio rugosa, Fourer. Entom. par. t. 1. p. 157. 2.

Opatrum griseum, Oliv. Entom. t. 3. n° 56. p. 4. 1. planche 1. fig. a, b, c, d. — Tigny, Hist. nat. t. 7. p. 184. pl. fig. 1 (♀). — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 121. 1. *var. β*. — Illig. Mag. t. 1. p. 333. 1, — Sturm. Deutsch. Faun. t. 2. p. 167. — Duméril, Dict. des Sc. nat. t. 36. p. 157. pl. 13. fig. 4.

Tenebrio (opatrum) griseus, Cuv. Tabl. élém. p. 547. — Muls. Lettr. t. 2. p. 280. 1.

Platynotus morbillosus, Fab. Syst. Eleuth. t. 1. p. 140. 11.

Asida grisea, Latr. Hist. nat. t. 10. p. 270. 1. pl. 87. fig. 8. — *Id.* Gener. t. 2. p. 154. 1. — *Id.* Règn. an. de Cuv. t. 3. (1817) p. 296. — *Id.* Encycl. méth. pl. 194. fig. 3. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. 2e édit. (1816) t. 2. p. 592. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 409 1. — Goldfuss, Handb, p. 326. — St-Fargeau et Audinet-Surville, Encycl. méth. t. 10. p. 28. 1.

Opatrum variolosum, Duffsch. Faun. austr. t. 2. p. 291. 2.

Long. $0^m,0112$ à $0^m,0146$ (5 à $6\ 1/2^l$). Plus grande largeur des élytres $0^m,0056$ à $0^m,0067$ ($2\ 1/2$ à 3^l) (♂), ou $0^m,0070$ à $0^m,0090$ ($3\ 1/5$ à 4^l) (♀).

Corps oblong ; d'un noir mat, généralement terreux, et grisâtre par l'effet de la terre dont il est couvert ; garni de poils courts, couchés, jaunâtres. *Tête* granuleuse ; sillonnée sur la suture frontale. *Antennes* prolongées presque jusqu'aux angles postérieurs du prothorax (♂) ou un peu plus courtes (♀) ; assez épaisses ; à onzième article fauve, plus court que la moitié du précédent. *Prothorax* arcuément élargi sur les côtés, offrant généralement vers les deux tiers sa plus grande largeur ; à rebord latéral épais; relevé de chaque côté, sur une largeur égale postérieurement au cinquième ou un peu plus de la moitié de la base ; sinué à son bord postérieur, vers l'extrémité de chacun des sillons séparant le rebord de la partie discale ou à peine plus en dedans que ce sillon, avec la partie intermédiaire médiocrement arquée en arrière, parfois tronquée d'une manière obtuse ou un peu échancrée; plus prolongé en arrière au milieu de cette partie qu'aux angles postérieurs : ceux-ci ordinairement presque rectangulairement ouverts surtout chez la ♀ ; une fois plus large à la base qu'en devant; de deux tiers plus large à celle-ci que long dans son milieu ; médiocrement convexe entre chaque sillon : ceux-ci plus profonds dans le milieu qu'aux extrémités ; couvert de granulations très-rapprochées donnant chacune naissance à un poil souvent usé. *Elytres* à peu près de la largeur (♀), ou faiblement moins larges (♂) en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; presque parallèles ou faiblement élargies jusqu'aux trois cinquièmes (♂), ou sensiblement élargies jusqu'à la moitié ou un peu plus de leur longueur (♀) ; faiblement échancrées en devant, prises ensemble; relevées aux angles huméraux en forme de rebord latéral prolongé en se rétrécissant jusqu'au sixième de leur longueur ; à tranche latérale assez épaisse, prononcée dans sa moitié antérieure, affaiblie postérieurement ; peu (♂) ou médiocrement (♀) convexes sur les trois cinquièmes antérieurs; chargées chacune de quatre côtes granuleuses et poilues : ces côtes en grande partie en forme de chaînes à anneaux obliques, incomplets ou interrompus : la première ou juxta-suturale, subbasilaire, prolongée jusques près de l'extrémité, plus étroite, moins sinuée et ordinairement plus interrompue dans sa moitié postérieure : la deuxième, naissant plus près de la base, vers la moitié de la largeur, parfois peu après, ordinairement plus prononcée surtout à sa partie antérieure, prolongée jusqu'aux deux tiers ou cinq septièmes, liée à la troisième plus ou moins près de son extrémité : la troisième, naissant près de la base, aux trois quarts au moins de la largeur, généralement moins large ou plus étroite que la deuxième : ces deux côtes ne couvrant pas ordinairement

le tiers de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur : la quatrième, naissant vers les deux septièmes de la longueur, entre la précédente et le bord externe, ordinairement la plus large, la plus irrégulière, formée d'anneaux plus interrompus, souvent confuse et liée à la troisième, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes un peu plus ou un peu moins de la longueur. *Intervalles* un peu plus finement granuleux que les côtes, et beaucoup plus que le prothorax. *Repli* parsemé de granulations peu rapprochées et un peu rapeuses. *Prosternum* en général obtusement arqué ou tronqué à son extrémité, souvent un peu relevé ou chargé dans le milieu de celle-ci d'un petit tubercule poilu. *Postépisternums* un peu arqués à leur côté interne, au moins aussi large à leur partie postérieure qu'à l'antérieure; de trois-quarts ou à peine une fois plus longs que larges. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* en général obtusement arquée (♂) ou subarrondie (♀) en devant, aussi large dans ce point, surtout chez la ♀, que la longueur des hanches. *Pieds* granuleux et garnis de poils courts : dent de l'extrémité des jambes antérieures peu ou médiocrement saillante. *Jambes postérieures* un peu courbées en arc rentrant sur leur arête externe.

Cette espèce habite la plupart des parties de la France, surtout les coteaux ou les montagnes, dans les terrains arides et exposés au soleil.

Obs. Elle offre diverses variations. Ainsi le prothorax montre parfois la dépression de la partie postérieure de la ligne médiane assez prononcée pour faire paraître le milieu de la base de ce segment muni d'un large rebord; d'autres fois il offre les traces d'une ligne ou d'un léger sillon longitudinal médiaire et plus ou moins court. Les côtes des élytres sont ordinairement moins prononcées ou plus affaiblies chez la ♀ que chez le ♂; elles sont plus ou moins sinuées ou caténiformes : leur extrémité se prolonge d'une longueur et dans une direction un peu variable; la première se montre plus ou moins affaiblie en devant; quelquefois entre celle-ci et la deuxième s'offrent les traces presque indistinctes d'une ligne élevée : la deuxième naît tantôt vers la moitié ou même un peu après la moitié de la largeur de la base, tantôt un peu avant cette moitié.

D'autres modifications plus frappantes ou plus importantes viennent parfois jeter l'entomologiste dans l'embarras de savoir si les différences qui le frappent ne sont pas de nature à constituer des caractères spécifiques; ainsi,

Var. α. *Le prothorax au lieu d'être arqué en arrière à la base, entre les sinuosités, est tronqué ou à peine échancré en arc, sur presque le tiers médiaire de son bord antérieur.*

Asida vicina, Solier, Annales de la Soc. entomol. de France, t. 5, 1836, p. 417. 2. (♀). (Suivant l'exemplaire typique existant au Muséum de Paris.)

Obs. Elle a ordinairement le prosternum terminé en angle obtus, et les postépisternums plus sensiblement arqués à leur côté interne. Elle paraît moins rare dans le midi. Je l'ai prise à Faillefeu (Basses-Alpes) à une hauteur assez grande. L'exemplaire du Muséum provient de Noirmoutiers.

Var. β. *Le prothorax est sensiblement échancré sur le tiers médiaire de sa base.*

Obs. Elle a généralement une taille moins grande ou plus faible; le corps un peu moins plan (♂) ou un peu plus convexe sur la suture (♀), le rebord latéral du prothorax paraissant moins épais, etc.

Elle paraît également habiter principalement les parties montagneuses du midi. Elle a été prise par M. le capitaine Godart dans les environs de Briançon.

Var. γ. *Les côtes des élytres, les trois premières au moins, semblent parfois, surtout chez la ♀, se lier ou se confondre entre elles.*

La taille de cette espèce varie selon les lieux, les altitudes et l'abondance plus ou moins grande dans laquelle a vécu la larve.

Le corps enfin, proportionnellement plus étroit, plus parallèle et moins convexe chez le ♂ que chez la ♀, ainsi que nous l'avons dit, présente quelquefois des différences sans peine appréciables à l'œil, mais variables et difficiles à décrire, et qui néanmoins modifient un peu le faciès habituel de l'espèce.

L'étude des organes internes, le soin que j'ai mis à conserver réunis les individus pris ensemble dans les mêmes lieux, l'occasion que m'a plusieurs fois offerte le hasard de rencontrer de ces insectes appariés, m'ont convaincu que ces diverses modifications se rattachent à une seule espèce, dont j'ai cherché autant que possible à donner les caractères vraiment spécifiques.

L'Opatrum griseum, Fabricius, rapporté comme synonyme de notre *Asida grisea*, par divers auteurs, en est différent sans aucun doute. Les expressions: *Thorax planus margine parum elevato; Elytra striis... postice dentatis*, ne sauraient, ce me semble, lui convenir, et l'indication de la patrie semble confirmer ces doutes. Peut-être est-il identique avec l'*A. Dejeanii*.

J'ai trouvé dans les Alpes du midi de la France, un exemplaire ♂,

s'éloignant un peu de l'*A. grisea* sous le rapport des organes internes, et paraissant constituer une espèce nouvelle (*A. insidiosa*). Elle diffère des exemplaires ordinaires de la *grisea*, par ses élytres plus élargies vers leur milieu; garnies de poils plus visibles, moins clairsemés et plus fins, paraissant un peu soyeuses; par la première côte des élytres double dans son milieu; par les deuxième et troisième plus rapprochées, presque parallèles jusqu'aux deux cinquièmes de leur longueur. Mais ce n'est peut-être encore là qu'une variation de l'espèce si variable dont la description précède. De nouvelles observations sont nécessaires pour avoir à ce sujet une opinion bien arrêtée.

γγ Deuxième et huitième côtes dirigées vers les sept huitièmes de la suture.

2. **A. catenulata.** *D'un noir obscur, souvent terreuse; granuleuse sur son prothorax, plus finement sur les élytres; garnie de poils courts. Prothorax à rebord latéral épais; relevé de chaque côté, sur une largeur égale postérieurement au cinquième de la moitié de la base; sinué à celle-ci vers chaque neuvième externe. Elytres chacune à quatre côtes poilues : la première, formée de saillies transverses : les troisième et quatrième en forme de chaînes à anneaux incomplets, presque unies sur toute leur longueur, postérieurement raccourcies, dirigées vers les sept huitièmes de la suture : l'interne de celles-ci, naissant de la base : ces deux côtes et le faible espace qui les sépare, couvrant à peine plus du quart de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur.*

Long. $0^m,0146$ (6 1/2^l). — Plus grande largeur des Elytres $0^m,0067$ (3^l). (♂).

♂. *Corps* oblong, d'un noir mat, ordinairement terreux; garni de poils courts, fins et livides. *Epistome* presque tronqué ou à peine échancré en arc sur toute sa largeur. *Labre* échancré et cilié. *Antennes* presque aussi longuement prolongées que les côtés du prothorax; assez épaisses; garnies de poils obscurs, d'un noir brun, à dernier article fauve, en partie reçu dans le précédent : celui-ci au moins une fois plus long, fauve vers son extrémité. *Prothorax* élargi en ligne courbe jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers, offrant vers ce point sa plus grande largeur, peu rétréci ensuite; à rebord latéral épaissi, à peine cilié; relevé de chaque côté, sur une largeur à peu près uniforme, postérieurement égale au quart environ de la moitié de la base; bissinué à celle-ci, avec la partie comprise entre chaque sinuosité plus prolongée en arrière que les angles, obtuse ou obtusément

tronquée sur le tiers médiaire de la largeur ; à angles postérieurs un peu dirigés en arrière; de trois quarts plus large à ces angles qu'aux antérieurs ; de trois quarts plus large à la base que long sur son milieu ; à gouttières juxtà-latérales assez profondes jusqu'aux deux tiers ou trois quarts, légères postérieurement; faiblement convexe entre chaque gouttière ; offrant les traces d'un léger sillon longitudinal médiaire, terminé par une fossette plus apparente, au devant de la base qu'il n'atteint pas ; couvert de petites granulations séparées par des points remplis par une écaille membraneuse ayant par côte un poil livide. *Elytres* au moins aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; à angle huméral rectangulairement ouvert ; en ligne droite ou non arquée à la base ; au moins aussi avancées à l'épaule qu'au point de leur base correspondant à la sinuosité du prothorax; parallèles jusqu'aux trois cinquièmes, rétrécies ensuite d'une manière subsinuée, un peu entaillées à l'angle sutural; peu ou très-médiocrement convexes; garnies de points tuberculeux beaucoup plus petits que ceux du prothorax ; parsemées de poils courts; chacune à quatre côtes granuleuses et poilues : la première ou juxta-suturale, naissant presque de la base, prolongée jusqu'aux sept huitièmes, formée de petits reliefs transverses, isolés les uns des autres, souvent affaiblis dans leur tiers antérieur, ponctiformes vers l'extrémité : les deuxième et troisième en forme de chaînes à anneaux incomplets : la deuxième , naissant de la base, un peu avant la moitié de la largeur de celle-ci : la troisième, naissant un peu après la base, entre la deuxième et le bord externe : ces deux côtés presque unies sur toute leur longueur, couvrant, avec l'espace étroit ou peu distinct qui les sépare, à peine plus du quart de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur , prolongés jusqu'aux sept neuvièmes de la longueur, où elles s'unissent à peu près à la première, dirigées vers les sept huitièmes ou un peu plus de la suture, c'est-à-dire un peu en dedans de l'angle sutural : la quatrième, naissant vers le quart et prolongée ordinairement jusqu'aux sept huitièmes ou un peu moins, située entre la troisième et le bord externe, formée, dans sa partie médiaire , de petits reliefs transverses et isolés, et de points tuberculeux à ses extrémités. *Repli* chargé de points tuberculeux , au moins aussi gros que ceux du prothorax. *Dessous du corps* assez grossièrement ponctué sur les côtés de l'antépectus , finement ponctué et ruguleux sur le ventre; garni de poils obscurs, plus apparents sur la partie sternale. *Prosternum* subconvexe longitudinalement, plan transversalement, postérieurement en ogive un peu relevée. *Partie antéro-médiaire*

du premier arceau ventral subarrondie en devant, ordinairement aussi large que la longueur des hanches. *Pieds* garnis de poils d'un fauve livide : cuisses inégalement ponctuées : tibias rapeux.

Cette espèce se trouve dans le département de la Lozère. Elle m'a été communiquée par M. le capitaine Gaubil.

Obs. Quoique je n'aie eu sous les yeux qu'un individu ♂, elle constitue sans aucun doute une espèce. A l'inspection des organes internes, on ne saurait la confondre avec la précédente. A l'extérieur, elle semble intermédiaire entre la *grisea* et la *reticulata*. Elle se distingue facilement de celle-ci, par ses côtes garnies de poils et ne formant pas d'ailleurs un réseau à beaucoup près aussi prononcé. Elle s'éloigne de la *grisea*, par sa taille plus avantageuse; par son prothorax plus finement granuleux; muni d'un rebord latéral d'une largeur plus uniforme; par la gouttière servant de limite à ce rebord, très-affaiblie sur son quart ou tiers postérieur; par ses élytres plus parallèles jusqu'aux trois cinquièmes; offrant la première et la quatrième côtes formées, au moins dans leur partie médiaire, de petites saillies transverses, isolées les unes des autres, et ponctiformes vers leur extrémité : les deuxième et troisième côtes, plus rapprochées l'une de l'autre, presque unies sur toute leur longueur, et dirigées vers la suture, plutôt qu'en dehors de l'angle sutural. Ces derniers caractères me semblent les plus caractéristiques et les plus faciles, pour permettre de distinguer ces deux espèces. Du reste, cette *A. catenulata* réclame de nouvelles observations, sous le rapport des variations qu'elle peut offrir et des différences que peut présenter la ♀, qui ne m'est pas connue.

ββ Antennes grêles, à onzième article ovalaire, plus long que large, peu reçu dans le précédent dont il égale au moins les deux tiers. Deuxième côte des élytres naissant un peu avant le milieu de la largeur de la base.

3. **A. Dejeanii**; Solier. *D'un noir ou brun noir mat, souvent terreuse; garnie de poils livides. Prothorax ruguleusement ponctué; relevé de chaque côté sur une largeur postérieurement égale au tiers de la moitié de la base; bissinué à celle-ci. Elytres peu distinctement parsemés de petits points élevés; chacune à quatre côtes en partie caténiformes, et garnies de soies, plus saillantes et comme dentées postérieurement : la deuxième saillante en devant : les deuxième et troisième plus courtes et liées postérieurement, dirigées à peu près vers l'angle sutural, l'interne de celles-ci naissant de la base; ces deux côtes et l'espace qui les sépare, couvrant ordinairement le tiers au moins de la largeur vers les deux cinquièmes de la longueur.*

Opatrum griseum, Fabr. Spec. ins. t. 1. p. 89. 1? — *Id*. Mant. t. 1. p. 50. 1? — *Id*. Entom. syst. t. 1. p. 88. 1? — *Id*. Syst. eleuth. t. 1. p. 115. 1?

Asida Dejeanii, Solier, Essai sur les Collapt. (Asidites) *in* Annales de la Soc. entom. de Fr. t. 5, 1836, p. 420. 5. (Suivant l'exemplaire typique.)

Long. 0^m0112 à 0^m0147 (5 1/2 à 6 1/2[l]) — Plus grande largeur des élytres 0^m0063 à 0,0078 (2 7/8 à 3 1/2[l]).

Corps ovalaire ou oblong; d'un noir ou noir brun mat, mais ordinairement terreux. *Tête* garnie de poils livides. *Epistome* entaillé en angle très-ouvert. *Antennes* aussi longuement prolongées que les côtés du prothorax (♂) ou un peu moins longuement (♀); grêles; garnies de poils livides assez flexibles; ordinairement d'un noir brun, avec les deux derniers articles fauves ou d'un brun fauve; à onzième article ovalaire, plus étroit, de deux tiers aussi grand que le dixième, peu ou point enchâssé dans ce dernier. *Palpes maxillaires* d'un brun noir, avec l'extrémité de chaque article fauve, quelquefois de la même couleur sur leur majeure partie. *Prothorax* élargi en ligne peu courbe jusques vers les trois cinquièmes des côtés, offrant vers ce point sa plus grande largeur, peu rétréci ensuite; à rebord latéral non épaissi, à peine cilié; relevé de chaque côté, d'une manière plus médiocre et sur une largeur, graduellement plus sensible d'avant en arrière: cette partie relevée, égale postérieurement au tiers de la moitié de la base; bissinué à celle-ci, avec la partie comprise entre chaque sinuosité assez faiblement arquée et faiblement plus prolongée en arrière que les angles postérieurs: ceux-ci, en forme de large dent; près d'une fois plus large à ces angles qu'aux antérieurs; au moins une fois plus large à la base que long sur son milieu; faiblement convexe entre chaque gouttière servant de limite au rebord; couvert de points très-rapprochés, séparés par des intervalles très-étroits, saillants ou presque tranchants, qui le font paraître ruguleusement ponctué ou parfois très-finement granuleux: chacun de ces points donnant naissance à un poil livide, couché et paraissant quelquefois adhérent à une petite écaille membraneuse. *Elytres* à peu près aussi larges, ou parfois un peu moins larges, surtout chez le ♂ que le prothorax à ses angles postérieurs; à angle huméral presque droit ou peu ouvert et peu émoussé; moins avancées ou à peine aussi avancées à l'épaule qu'au point de leur base correspondant à la sinuosité du prothorax; assez faiblement (♀) ou faiblement (♂) élargies en ligne presque droite jusqu'aux trois cinquièmes de la longueur des côtés, en ogive

postérieurement; peu convexes (♀) ou presque planes (♂), sur les trois cinquièmes antérieurs; parsemées de très-petits points élevés visibles seulement à certain jour; garnies de petites soies livides, couchées, assez fines; chargées chacune de quatre côtes munies sur leurs parties les plus en relief de poils grossiers, assez longs, couchés, d'un roux livide : ces côtes sinueuses ou en partie en forme de chaînes à anneaux incomplets ou interrompus : la première, ou juxta-suturale, naissant vers la base, prolongée jusqu'aux six septièmes ou un peu plus de la longueur, peu prononcée en devant, la plus saillante la plus sinueuse, plus dentée vers les deux tiers ou quatre cinquièmes de la longueur, réduite ensuite à des tubercules ou points tuberculeux plus ou moins irréguliers, soit isolés, soit unis : la deuxième, naissant aussi de la base, un peu avant le milieu de la largeur, généralement plus saillante à sa partie antérieure et d'une manière graduellement affaiblie jusques vers le quart de la longueur, le plus souvent presque linéaire sur cette partie, caténiforme ensuite, prolongée jusqu'aux deux tiers environ, postérieurement unie à la troisième : celle-ci, naissant un peu après la base, souvent assez faible (♀), plus ordinairement saillante (♂) à sa partie antérieure, caténiforme, et, comme la deuxième, plus saillante postérieurement, mais en général moins que la première, dirigée vers l'angle sutural ou à peine en dehors de celui-ci : ces deux côtes et l'espace qui les sépare couvrant en général plus du tiers de la largeur, vers les deux cinquièmes de la longueur : la quatrième, naissant vers le quart de la largueur, entre la précédente et le bord externe, prolongée jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur, souvent confuse ou réduite à des points tuberculeux, parfois liée et confondue avec la troisième. *Repli* parsemé de petits points à peine rapeux. *Dessous du corps* assez grossièrement ponctué sur les côtés de de l'antépectus; garni sur la partie sternale de ce segment de poils jaunâtres, d'un flave fauve ou d'un fauve jaunâtre marqué sur le ventre de points à peine saillants, donnant chacun naissance à un poil d'un flave fauve assez fin. *Prosternum* longitudinalement convexe, obtus ou arrondi postérieurement. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral, ordinairement tronquée et à peu près aussi large que la longueur des hanches. *Pieds* garnis de poils d'un fauve livide : cuisses ruguleusement ponctuées : tibias moins rapeux que chez l'espèce précédente.

Cette espèce est commune dans l'ancienne Provence, dans les lieux secs, mais en général dans les parties moins dénudées que l'*A. grisea*.

Obs. L'*A. Dejeanii* se distingue facilement de l'*A. grisea* par ses an-

tennes plus grêles, à dixième article fauve, ainsi que parfois plusieurs des précédents, à onzième article ovalaire, peu enchâssé dans le dixième, au moins aussi grand que les deux tiers de celui-ci; par son prothorax peu arqué en arrière entre les sinuosités de la base, à peine plus prolongé que les angles postérieurs, à rebord plus large et moins épais, et offrant postérieurement le tiers de la largeur de la moitié de la base, ponctué plutôt que granuleux; par ses élytres généralement un peu plus avancées vers le point de leur base correspondant à la sinuosité du prothorax qu'à l'épaule; moins convexes chez la ♀, à côtes plus étroites, plus tranchantes, moins caténiformes, plus saillantes à leur partie postérieure et garnies de soies livides, plus sensiblement dirigées vers l'angle sutural: la deuxième, naissant toujours avant le milieu de la largeur de la base, au lieu de prendre naissance après ce milieu.

AA Prothorax moins prolongé en arrière, vers le milieu de sa base qu'aux angles postérieurs; à gouttière servant à limiter le rebord latéral aboutissant à un point du bord postérieur plus en dehors que la sinuosité basilaire.

γ Antennes assez épaisses. Angles huméraux des élytres presque rectangulairement ouverts; voilés par ceux du prothorax.

4. **A. Jurinei**; SOLIER. *D'un noir ou brun mat, souvent terreuse. Antennes assez épaisses, à articles cinquième à septième d'un tiers plus longs que larges. Prothorax bissinué à la base; rugueusement ponctué. Elytres à angle huméral presque droit; chargées chacune d'une nervure naissant vers le milieu de la base, postérieurement raccourcie et affaiblie, et de quatre côtes, n'atteignant pas la base, prolongées jusques vers les deux tiers, presque droites; glabres ou garnies de poils courts et raides: les deux externes peu interrompues; offrant parfois deux autres lignes élevées: l'une entre la première et la deuxième: l'autre entre la troisième et la quatrième côte. Intervalles granuleux.*

Asida Jurinei, SOLIER, Essai sur les Collapt. (Asidites) t. 5, 1836, p. 429. 13. (Suivant l'exemplaire ♂ confié par l'auteur.)

Long. 0^m,0078 à 0^m,0112 (3 1/2 à 5^l). Plus grande largeur des élytres 0^m,0045 à 0,0058 (2 à 2 $3/5^l$).

Corps oblong; noir ou d'un noir brun, ordinairement terreux. *Tête* peu garnie de poils. *Epistome* tronqué ou très-légèrement échancré en arc. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers (♀) ou aux trois quarts

(♂) des côtés du prothorax; assez épaisses; noires, avec le dernier article fauve; garnies de poils d'un livide jaune, souvent usés; à articles cinquième à septième généralement d'un tiers (♀), ou de moitié au moins (♂) plus longs que larges : le onzième, en partie reçu dans le précédent, souvent à peine égal à plus de la moitié de celui-ci. *Prothorax* élargi en ligne courbe jusques vers les trois cinquièmes de la longueur, presque parallèle ou à peine rétréci (♀), ou sensiblement rétréci ensuite (♂); à rebord latéral assez relevé en devant et d'une manière moins sensible postérieurement, grossièrement ponctué, épais sur son bord, paraissant un peu élargi d'avant en arrière, égal postérieurement au tiers ou à un peu moins de la moitié de la base; bissinué à celle-ci, avec la partie comprise entre chaque sinuosité ordinairement tronquée ou à peine arquée en arrière, parfois plus ou moins sensiblement échancrée, surtout chez le ♂, moins prolongée en arrière que les angles postérieurs: ceux-ci en forme de large dent: chaque sinuosité, située vers le cinquième externe de la largeur du bord postérieur, et sensiblement plus en dedans que l'extrémité de la gouttière qui limite le rebord; de quatre cinquièmes environ plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; presque aussi large sur la moitié de la base que long sur son milieu; très-médiocrement (♀), ou faiblement (♂) convexe entre chaque gouttière; parfois sans traces de rebord basilaire, souvent assez faiblement relevé à la base en un rebord rendu plus apparent par une dépression transversale qui le précède; couvert de points assez gros, séparés par des intervalles étroits, tranchants et paraissant ainsi rugueusement ponctué: chacun de ces points donnant naissance à un poil d'un livide jaunâtre, couché, peu apparent, souvent usé. *Ecusson* petit; souvent un peu voilé par les poils d'un cendré jaunâtre qui couvrent la partie qui le précède. *Elytres* ordinairement à peu près aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs, parfois plus étroites; en ligne presque droite à la base, ou faiblement anguleuse vers le milieu du bord antérieur de chaque étui; à angle huméral presque rectangulairement ouvert et ordinairement voilé par les angles du prothorax; presque parallèles ou faiblement élargies jusqu'à la moitié ou aux quatre septièmes de la longueur et moins larges dans ce point que le prothorax dans sa plus grande largeur (♂), ou très-sensiblement élargies depuis la base jusqu'à la moitié et plus larges dans ce point que le prothorax dans sa plus grande largeur (♀), en ogive dans le dernier tiers; convexes (♀), ou faiblement convexes (♂); chargées chacune, vers le milieu de leur bord antérieur ou un peu plus en dehors, d'une

nervure tantôt prolongée jusqu'à la moitié ou un peu plus, tantôt réduite à peine au cinquième de la longueur, très-saillante vers la base, rétrécie et affaiblie d'avant en arrière, soit d'une manière graduelle (surtout chez le ♂), soit plus brusquement très-légère à partir du sixième de la longueur; chargées chacune, en outre, de quatre à six côtes n'arrivant pas distinctement jusqu'à la base, plus raccourcies postérieurement, droites (♂) ou peu sinuées (♀), interrompues : la première des quatre principales, juxta-suturale, prolongée environ jusqu'aux quatre cinquièmes, formée (chez le ♂) à partir de la moitié ou un peu plus et parfois sur la majeure partie de sa longueur, de reliefs saillants, allongés ou subarrondis, plus séparés les uns des autres vers leur extrémité; moins entrecoupée et légèrement onduleuse (♀): la deuxième, naissant vers le dixième de la longueur, vers les deux cinquièmes de la largeur, prolongée, en se rapprochant un peu de la suture, jusqu'aux deux tiers environ de la longueur où elle s'unit à la troisième, droite et tantôt peu interrompue, si ce n'est vers son extrémité, tantôt comme formée de lignes courtes (♂), ou composée de saillies un peu obliques, soit liées ou détachées, et paraissant par là un peu flexueuse (♀) : la troisième, naissant en dehors de la nervure basilaire, un peu moins avant que la deuxième, vers les deux tiers de la largeur, prolongée en se dirigeant graduellement vers la moitié de la largeur, ordinairement droite et d'une seule pièce jusqu'à la moitié de la longueur (♂), habituellement entrecoupée et un peu flexueuse (♀): la quatrième, presque liée en devant à la précédente, à peine plus postérieurement prolongée, presque parallèle ou à peu près au bord externe, naissant en devant vers les trois quarts ou quatre cinquièmes de la largeur, inclinant un peu en dedans postérieurement, droite ou à peu près surtout chez le ♂ et peu interrompue; offrant souvent, entre la première et la deuxième côte, une nervure parfois aussi saillante que ses voisines, et plus rarement, entre la troisième et la quatrième une nervure, plus ou moins faible ou peu distincte : ces côtes, surtout les principales, garnies de poils courts, assez raides, presque couchés d'avant en arrière, noirs ou obscurs, peu apparents, souvent indistincts ou usés, surtout chez la ♀. *Intervalles* assez finement granuleux; garnis de poils fauves, fins, clairsemés, peu apparents, souvent usés. *Repli* moins finement et plus parcimonieusement granuleux. *Dessous du corps* grossièrement ponctué sur la poitrine, rugueusement pointillé sur le ventre, et garni de poils d'un fauve livide. *Prosternum* peu arqué longitudinalement, à peine convexe; obtus postérieurement; pubescent; en carène à sa partie postéro-inférieure.

Partie antéro-médiaire du ventre à peine aussi large en devant que la longueur des hanches. *Pieds* garnis de poils d'un fauve livide : cuisses assez grossièrement ponctuées.

Cette espèce habite les provinces méridionales de la France, depuis les Alpes jusqu'à l'Océan, mais principalement les parties occidentales et montagneuses de ces contrées. Elle a été prise dans nos montagnes du Beaujolais, par M. Rey.

Obs. Elle présente, d'une manière plus prononcée que les autres, les différences extérieures servant à distinguer le ♂ de la ♀. Les deux sexes offrent généralement si peu d'analogie dans leur faciès, qu'aux yeux des personnes peu familiarisées avec les insectes de ce genre, ils sembleraient devoir constituer deux espèces distinctes. Solier, faute d'exemplaires assez nombreux, paraît l'avoir cru ainsi. Outre les difficultés produites par ces dissemblances, naissent pour la détermination, des embarras et des perplexités provenant des variations plus ou moins nombreuses de leurs parties extérieures ; ainsi, le Prothorax parfois sans rebord apparent à la base, se relève ou se boursoufle plus ou moins à celle-ci, chez divers individus, de manière à constituer une sorte de rebord en forme de bourrelet, rebord d'autant plus marqué, que se montre plus prononcée au devant de lui une dépression ou une sorte de sillon transversal; souvent sans traces de ligne longitudinale médiaire, il présente d'autres fois une ligne enfoncée vers la partie postérieure du milieu de son dos, ou même une ligne légèrement saillante sur toute sa longueur. A cette variation, se rapporte

Asida bigorrensis, Solier, Ess. sur les Collapt. (Asidites) *in* Annales de la Société entomologique de France. t. 5, 1836, p. 430. 14. (Suivant l'exemplaire typique existant au Muséum de Paris. — Cet exemplaire est une ♀ à élytres dénudées.)

Rarement le prothorax offre un point allongé et enfoncé près du milieu de la base, et un autre semblable, de chaque côté de la ligne médiane vers le milieu de la longueur. Le prothorax enfin est plus grossièrement ponctué et plus rugueux chez la ♀ que chez le ♂, et il le paraît d'autant moins que les points sont plus ou moins remplis de matières terreuses.

Les élytres, à leur base, ordinairement à peu près de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs, rarement un peu plus larges, se montrent quelquefois sensiblement plus étroites, et, dans ce cas, elles

paraissent s'élargir plus visiblement dans leur milieu. Chez quelques individus ♀, elles sont sensiblement sinuées après l'angle huméral. Cet angle, en général presque rectangulaire, s'ouvre plus ou moins chez d'autres, surtout chez la ♀, et se rapproche ainsi de la forme qu'il présente dans l'espèce suivante. Leurs côtes, droites ou presque droites et plus saillantes chez le ♂, plus faibles et plus ou moins flexueuses chez la ♀, offrent des variations dont la description précédente peut donner une idée. Dans tous les cas, le ♂, par son corps presque parallèle, peu convexe; par les côtes de ses élytres droites ou à peu près, se distingue facilement de celui de l'espèce suivante. La ♀ se rapproche souvent beaucoup de celle de l'*Asida sericea;* cependant le corps glabre ou presque glabre de l'*A. Jurinei;* ses antennes plus épaisses, à articles moins allongés; son prothorax rugueux; ses élytres chargées de côtes plus droites, moins interrompues; ses angles huméraux presque rectangulairement ouverts et voilés par ceux du prothorax, permettent de la reconnaître assez facilement.

A notre *A. Jurinei,* se rapportent les *A. pyraennea,* Dejean; *tumida,* Gaubil*; ligeriensis* (♂) et *obesa* (♀), Chevrolat; *sinuata* (♀), des catalogues et des collections.

γγ Antennes grêles. Angles huméraux des élytres obliquement coupés pour faire place à ceux du prothorax, non voilés par ceux-ci.

5. **A. sericea**; Olivier. *Noire, brune ou d'un brun fauve, ordinairement terreuse; convexe. Antennes grêles, à articles cinquième à septième de moitié plus longs que larges. Prothorax bissinué à la base; couvert de points remplis par des sortes d'écailles membraneuses, ayant pour côte un poil livide. Elytres à angle huméral très-ouvert; chargées chacune d'une nervure naissant vers le milieu de la base, ordinairement très-courte et de quatre côtes n'atteignant pas la base, prolongées jusques vers les deux tiers, interrompues, sinueuses, garnies de poils blonds un peu laineux; offrant parfois une ou deux autres côtes plus faibles. Intervalles revêtus de petites écailles.*

Opatrum sericeum, Oliv. Entom. t. 3. n° 56. p. 5. pl. 1. fig. 3. (Voy. Encycl. méth. t. 8. p. 502. *Nota.)*

Asida sericea, Solier, Essai sur les Collapt. (Asidites) *in* Annal. de la Soc. entom. de Fr. t. 5, 1836, p. 431. (Suivant l'exemplaire typique.)

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0135$ (4 à 6^l). Plus grande largeur des élytres $0^m,0063$ à $0^m,0078$ (2 7/8 à 3 $1/2^l$).

Corps ovalaire ou ovale oblong; convexe (♀) ou assez convexe (♂); d'un noir obscur, d'un brun noir ou même parfois d'un brun fauve ou roussâtre, mais ordinairement terreux. *Tête* garnie de poils livides, plus longs et plus apparents sur le front: Epistome assez faiblement entaillé. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts (♂), ou un peu moins (♀) des côtés du prothorax; grêles: cinquième à septième articles oblongs, généralement de moitié (♀), ou de deux tiers (♂) plus longs que larges: le onzième en partie reçu dans le précédent dont il égale environ les deux tiers. *Prothorax* élargi en ligne courbe jusqu'aux trois cinquièmes (♂) ou aux deux tiers (♀) de ses côtés, très-sensiblement (♂), ou faiblement (♀) rétréci ensuite; à rebord latéral assez relevé, d'une manière presque uniforme ou un peu plus faible en arrière, presque d'égale largeur ou à peine élargi d'avant en arrière; égal à sa partie postérieure au moins au tiers de la moitié de la base; bissinué à celle-ci, avec la partie située entre ces sinuosités, moins prolongée en arrière que les angles, entaillée dans son milieu et figurant ainsi une accolade; à angles postérieurs en forme de large dent: chaque sinuosité située vers le cinquième externe de la largeur du bord postérieur et sensiblement plus en dedans que l'extrémité de la gouttière qui limite le rebord; de deux tiers ou de quatre cinquièmes plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; à peu près aussi large sur la moitié de sa base que long sur son milieu; médiocrement convexe (♂ ♀) entre chaque gouttière; offrant ordinairement à la base une sorte de rebord parfois interrompu ou plus faible dans son milieu, produit ou rendu plus sensible par une dépression ou une sorte de sillon transversal parallèle à la base; offrant une ligne longitudinale médiaire lisse ou à peine enfoncée, tantôt très-apparente, tantôt visible seulement vers l'extrémité, plus rarement peu ou point distincte; marqué de points médiocres, presque contigus ou très-rapprochés, remplis chacun d'une sorte d'écaille membraneuse, ayant pour côte longitudinale une soie livide, couchée. *Ecusson* petit. *Elytres* ordinairement un peu plus larges en devant que le prothorax; en angle émoussé et très-ouvert, chacune vers le milieu de leur base; obliquement coupées à l'angle huméral pour faire place aux angles postérieurs du prothorax; presque parallèles jusqu'aux trois cinquièmes ou faiblement plus larges dans leur milieu; plus larges dans ce point (♂ ♀) que le prothorax dans sa plus grande largeur; médiocrement (♂) ou assez (♀) convexes; chargées chacune vers le milieu de leur bord antérieur ou un peu plus en dehors, d'une nervure tantôt très-courte et réduite presque à un tubercule basilaire allongé et graduel-

lement rétréci, prolongé à peine jusqu'au huitième ou au dixième de la longueur, tantôt continuée ensuite d'une manière affaiblie jusqu'à la moitié environ de la longueur; chargées chacune, en outre, de quatre à six côtes n'arrivant pas distinctement jusqu'à la base, plus raccourcies postérieurement, sinueuses ou un peu en zig-zag, interrompues, parfois en partie faiblement caténiformes, garnies de poils assez raides, presque couchés, ordinairement blonds ou d'un blond livide jaunâtre, quelquefois obscurs : la première des quatre principales, prolongée jusqu'aux cinq sixièmes ou un peu plus de la longueur : la deuxième, naissant en devant, vers les deux cinquièmes de la largeur, prolongée en se rapprochant un peu de la suture, jusqu'aux deux tiers ou trois quarts de la longueur, où elle paraît s'unir à la troisième : celle-ci, naissant en dehors de la nervure basilaire, un peu moins avant que la deuxième, vers les deux tiers de la largeur, ordinairement un peu caténiforme dans sa moitié antérieure : la quatrième, presque liée en devant à la précédente, liée ou presque liée postérieurement soit à la troisième, soit à la deuxième, naissant en devant vers les trois-quarts ou quatre cinquièmes de la largeur, inclinant un peu en dedans postérieurement; offrant souvent entre la première et la deuxième côte une autre nervure, interrompue comme celles-ci, et parfois aussi saillante; laissant voir plus rarement entre la troisième et la quatrième côte une faible ligne élevée. *Intervalles* finement granuleux, couverts soit de poussière soit d'espèces de petites écailles, membraneuses grisâtres et garnies de poils souvent indistincts qui leur donnent un aspect soyeux. *Repli* finement et peu densement granuleux. *Dessous du corps* grossièrement ponctué et presque sillonné sur les côtés de l'antépectus, grossièrement ponctué sur les autres parties pectorales, ruguleusement pointillé sur le ventre; garni de poils couchés d'un blond livide. *Prosternum* longitudinalement peu arqué dans sa partie antérieure, convexement déclive postérieurement; presque plan, subconvexe sur la partie postéro-inférieure, pubescent. *Partie antéro-médiaire* du ventre plus étroite que la longueur des hanches. *Pieds* garnis de poils d'un blond livide : cuisses assez grossièrement ponctuées.

Cette espèce est commune dans le midi de la France.

Obs. L'*A. sericea* présente, comme les autres, des variations qui en altèrent un peu la physionomie. Ainsi, le prothorax offre l'espèce de rebord basilaire plus ou moins marqué; la raie lisse sur la ligne médiane est souvent peu distincte; les côtes des élytres varient de nombre

suivant que les deux supplémentaires sont nulles ou apparentes : ces côtes sont plus ou moins interrompues, ou sinueuses; malgré ces différences, cette espèce offre moins d'embarras que les autres, par l'effet de la presque identité de faciès chez les deux sexes.

L'*A. sericea* s'éloigne des *A. grisea* et *Dejeanii*, par la partie médiaire de la base de son prothorax moins prolongée en arrière que les angles; par les gouttières limitant la partie relevée des côtés du même segment aboutissant à un point de la base plus extérieur que la sinuosité. Elle se distingue de l'*A. Jurinei* par son corps garni de poils qui lui donnent un aspect soyeux; par son prothorax marqué de points plus petits et remplis de sortes d'écailles membraneuses; par ses élytres plus obliquement coupées à l'angle huméral, pour faire place aux angles postérieurs du prothorax et non recouvertes dans ce point par ces angles; par ses côtes sinueuses; par ses antennes grêles, à articles plus allongés proportionnellement à leur longueur.

HUITIÈME FAMILLE.

LES BLAPSIENS.

Caractères. *Palpes maxillaires* à dernier article obtriangulaire ou sécuriforme. *Menton* petit, ne remplissant pas l'échancrure progéniale; laissant complètement à découvert la base des mâchoires. *Epistome* tronqué ou faiblement arqué en arrière, laissant le labre visible. *Mandibules* non voilées à la base par l'épistome; bidentées à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes, garnis de poils ou de cils : l'interne, armé d'un crochet corné. *Palpes maxillaires* à dernier article plus ou moins comprimé; obtriangulaire ou presque sécuriforme, plus gros que le précédent. *Languette* saillante, à deux lobes. *Antennes* à dernier article non reçu dans le précédent. *Yeux* situés sur les côtés de la tête; transverses, peu saillants; non coupés par les joues. *Front* non chargé d'un repli saillant au côté interne des yeux. *Epimères du postpectus* distinctes.

Cette famille est réduite au genre suivant :

Genre *Blaps*, Blaps; Fabricius (1).

(Βλαψ, inutile (2).)

Caractères. *Tête* assez petite; non enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux, rétrécie en devant; à suture frontale ordinairement apparente. *Antennes* en général un peu plus ou un peu moins prolongées que le bord postérieur du prothorax; de onze articles : le premier, obconique : le deuxième, petit, suborbiculaire : le troisième, plus long que les deux suivants réunis : les quatrième à septième, habituellement plus longs que larges, obconiques : le septième, ordinairement un peu plus élargi à son sommet : les huitième à dixième, moniliformes ou subglobuleux : le onzième, en ovoïde acuminé ou rétréci en pointe dans sa seconde moitié, plus long que le dixième. *Joues* peu distinctes de l'épistome, atteignant à peine la moitié du bord latéral de celui-ci. *Labre* transverse, entier ou échancré. *Crochet corné des mâchoires* inégalement bidenté. *Palpes maxillaires* à deuxième article le plus long de tous. *Palpes labiaux* à dernier article sécuriforme ou inégalement obtriangulaire. *Menton* presque plan; à peine aussi large ou plus large à la base que le tiers de l'échancrure progéniale; élargi d'arrière en avant, émoussé ou subarrondi à ses angles de devant; peu ou point échancré. *Echancrure* dans laquelle se montre la base de chaque mâchoire, notablement plus prolongée en arrière que la base du menton. *Pièce prébasilaire* en triangle moins long que large; égale en devant à la base du menton. *Prothorax* généralement plus long que large; peu ou médiocrement échancré en arc, en devant; offrant avant la moitié sa plus grande largeur; voilant de sa base celle des élytres. *Ecusson* plus ou moins apparent; triangulaire; en partie voilé par des cils. *Elytres* appuyées sur le prothorax; à peine plus larges en devant que celui-ci à sa base, ou parfois de même largeur; à angles huméraux ordinairement assez prononcés; acuminées postérieurement. *Ventre* de cinq arceaux : le quatrième près de moitié plus petit que le précédent. *Repli* formant aux élytres par son bord externe une sorte de rebord marginal plus ou moins visible en dessus. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière; deux fois et demie à trois fois aussi longs que larges dans leur diamètre transversal le plus grand. *Epi-*

(1) Entomol. system. p. 254.
(2) Fabricius philios. entom. p. 111.

mères postérieures distinctes. *Partie antéro-médiaire* du ventre large et tronquée en devant. *Pieds* allongés : les postérieurs plus longs que les autres. *Cuisses* un peu renflées : les postérieures le plus souvent moins longuement prolongées que le ventre. *Tarses* filiformes ; non comprimés ; plus courts que les tibias ; garnis de cils courts et spinosules : premier article des postérieurs moins long que le dernier : celui-ci, bifide en dessus à son extrémité, terminé par deux ongles robustes. *Plantule* plus ou moins saillante.

A ces caractères, on peut ajouter pour les espèces ci-après décrites :

Tête plus fortement ou moins finement ponctuée sur le labre que sur le reste de sa surface. *Epistome* transverse, tronqué, mais avancé en forme de dent plus ou moins sensible à chacun de ses angles de devant. *Suture frontale* soit courbée en arrière, soit presque droite. *Prothorax* tronqué à la base, ou peu prolongé en arrière à ses angles postérieurs ; sensiblement plus large à ceux-ci qu'aux antérieurs. *Prosternum* aussi saillant que les hanches ; longitudinalement arqué et sillonné ; graduellement élargi entre les hanches, rétréci ensuite et souvent comprimé en carêne ou presque en forme de nez parfois écrasé. *Mésosternum* longitudinalement sillonné, offrant souvent sur les côtés de celui-ci des rides longitudinales plus ou moins marquées. *Ventre* rayé de rides transversales plus ou moins prononcées sur la partie médiaire de la seconde moitié du premier arceau ; souvent creusé d'une impression transverse ou arquée, sur le cinquième arceau. *Tibias* râpeux et parfois spinosules sur les arêtes. *Dernier article des tarses* le plus souvent sillonné en dessous. *Corps* noir.

Les Blaps présentent dans leur labre soit presque entier, soit échancré ; dans la direction de la suture frontale ; dans la longueur des antennes ; dans la forme du repli des élytres ; dans celle des pro et mésosternums, des postépisternums et des plantules, et dans la longueur des cuisses, des caractères qui n'ont pas été utilisés jusqu'ici, et qui peuvent servir à rendre plus facile la distinction des espèces.

Les ♂ ont, en général, le corps moins large, la ponctuation plus fine, le prolongement caudal plus long ou moins court. La plupart offrent sous le ventre, une touffe de poils (1) roux ou d'un roux fauve, insérée sur la partie médiaire, entre le premier et le deuxième arceau. A la base de cette marque distinctive, se trouve au-dessous des viscères,

---

(1) Heinecken (Journ. zool. 18. 200) et quelques autres écrivains (Voy. Dict. des Sc. nat. t. 1. p. 452) ont cru à tort que cette sorte de parure était particulière aux ♀.

un groupe fort serré de vésicules blanches, ovales et sessiles (1). La partie antéro-médiaire de leur premier arceau ventral est souvent chargée d'un tubercule destiné à produire, par son frottement contre d'autres corps, un bruit particulier, destiné à favoriser la rencontre de ces animaux dans l'obscurité. Quelquefois ils font entendre une sorte de frôlement, en faisant mouvoir l'extrémité de l'abdomen contre l'appendice des étuis.

Ces insectes d'un aspect triste et lugubre se tiennent dans les endroits humides et ténébreux; ils habitent les caves, les ruines, les tombeaux et souvent les lieux les plus orduriers; ils vivent de matières fécales, de substances animales ou végétales altérées ou décomposées; ils marchent avec lenteur, s'arrêtent quand quelque danger semble les menacer, fuient la lumière, mais se rencontrent cependant quelquefois hors de leur retraite pendant les heures diurnes. La nature leur a donné comme moyen de défense la faculté de laisser suinter une huile d'une odeur pénétrante, d'une persistance désagréable, qui empeste pendant longtemps les doigts qui se sont mis en contact avec elle. Cette propriété dégoûtante avait fait donner par les anciens, à ces insectes, le nom de Blattes fétides. Autrefois un préjugé populaire les faisait considérer comme des animaux de mauvais augure.

Forskâl (2) raconte, et divers auteurs, Fabricius (3) entre autres, ont répété après lui, que les femmes turques, pour acquérir plus d'embonpoint, genre de beauté fort prisé comme on sait dans l'Orient, mangent, cuite dans du beurre, une espèce de ce genre (4); mais ce récit est trop singulier pour ne pas mériter une nouvelle confirmation. Il est plus croyable que dans le même pays on se serve de ces insectes infusés dans de l'huile, contre les douleurs d'oreilles et les piqûres des scorpions; mais dans ce cas, le liquide oléagineux est sans doute le seul dont la vertu ait quelque action.

Les larves de Blaps ont le faciès général de celles des autres insectes de ce premier groupe; mais elles offrent, selon les espèces, des différences qui reposent principalement sur la manière dont le dernier anneau de l'abdomen est armé et sur les callosités ou sur les poils spinosules dont les pieds antérieurs sont munis.

---

(1) L. DUFOUR, Annales des Sc. nat. t. 8 (1836) p. 47.

(2) Descriptiones animalium... quæ in itinere orientali observavit Petrus Forskål. *Hauniae*, 1775. in-4°. p. 80.

(3) Species insectorum. t. 1. p. 321.

(4) *Tenebrio polychrestus*, FORSKAL (*Blaps sulcata*. FABRICIUS).

Elles se tiennent cachées dans la terre, d'où elles font parfois sortir la partie antérieure de leur corps, quand cette opération est nécessaire, pour atteindre les matières alimentaires placées au-dessus de leur retraite. Malgré leur vie obscure, elles trouvent dans les larves des Sphodres, sortes de coléoptères carnassiers, des ennemis chargés de les décimer (1). Elles se nourrissent des mêmes substances que l'insecte parfait (2); mais souvent elles sont obligées de se contenter des parties fluides, produits de la décomposition de ces corps, qui ont pénétré dans le sol. Elles peuvent du reste, sous cette forme, comme après avoir subi toutes leurs métamorphoses, rester longtemps privées de nourriture.

Quand le moment est venu pour elles de passer à un autre état, elles se pratiquent dans la terre une retraite, et au bout de quelques jours, s'y transforment en nymphe. Celle-ci est munie de petites aspérités destinées à faciliter les divers changements de position de son corps.

A Plantule en triangle ou en forme de dent graduellement rétrécie d'arrière en avant.

Obs. Les espèces de notre pays rentrant dans cette division ont le

---

(1) Suivant la remarque de M. Kouchakevitch. — Voy. Études entomolog. par V. de Motschoulsky, p. 21.

(2) Est-il besoin de répéter ici les récits de quelques écrivains au sujet de larves, de nymphes, ou même de Blaps à l'état parfait, rejetés de l'estomac par quelques personnes? Qu'une femme, comme celle citée par le D[r] Pikells (Transact. of associated Physicians in Ireland, t. 4, 5 et 6 (1824-1828), poussée par des idées superstitieuses ou par un travers rapproché de la folie, ait vomi des larves de Blaps après avoir avalé de la terre prise dans des sépulcres, ce n'est pas un fait impossible : ces larves se trouvaient confondues avec les matières brutes introduites dans son tube digestif; mais à coup sûr elles ne se sont ni nourries ni développées dans l'estomac. Le fait cité par M. Patterson, d'une larve de Blaps vomie par un enfant, rentre dans la même catégorie. La grand'mère avoue au médecin qu'elle a vu souvent des vers semblables dans un des recoins de la maison où jouaient ses petits enfants, et effectivement, quelques jours après, elle en procure deux à l'auteur de ce récit. Il est donc clair que l'enfant avait avalé, peut-être avec les débris au sein desquels elle se trouvait, la larve qu'il avait vomie ; et celle-ci n'a pas dû séjourner longtemps dans son estomac, puisque M. Patterson à qui elle a été remise, a pu, en la plaçant dans la terre, la voir au bout de peu de temps se changer en nymphe et en insecte parfait. (Note respecting the larva of Blaps Mortisaga. *in* the transactions of the entomolog. Society of London. t. 2. 1837-40. p. 99-100. — Westwood, introd. to modern Classif. p. 321.)

De tels faits ne peuvent servir ni à la science, ni à l'histoire des insectes.

labre plus ou moins entaillé ou échancré; l'épistome tronqué, mais sensiblement avancé en espèce de dent à chacun de ses angles de devant; les articles quatrième à septième des antennes de moitié au moins plus longs que larges; le prothorax presque tronqué ou faiblement échancré en arc à son bord antérieur, subarrondi ou très-émoussé aux angles de devant, élargi en s'arrondissant avant le milieu et sensiblement rétréci postérieurement, tronqué et plus ou moins convexe à la base, peu ou point émoussé aux angles postérieurs.

B Repli des élytres d'égale largeur jusqu'aux trois-quarts de sa longueur.

1. **B. gigas**; Linné. *Suballongé; presque lisse, pointillé. Labre cilié en devant, glabre en dessus. Prothorax élargi, en s'arrondissant jusques vers les deux cinquièmes, postérieurement rétréci. Elytres terminées par un prolongement allongé, de largeur presque égale, bifide; à rebord marginal en majeure partie visible en dessus. Repli à peu près d'égale largeur depuis la base ou peu après jusqu'aux trois quarts. Prosternum postérieurement en forme de carène comprimée plus longuement prolongée que le bord de l'antépectus.*

♂ Prolongement caudal plus long (ordinairement $0^m,0028$ à $0^m,0033$ — 1 1/4 à 1 1/2[l]). Cuisses denticulées sur leurs bords inférieurs. Tibias postérieurs faiblement arqués. Premier arceau ventral chargé entre les hanches d'un tubercule comme usé par le frottement : ce tubercule suivi de six à huit rides transverses prononcées. Ventre orné d'une brosse ou touffe de poils.

α Tubercule du premier arceau ventral peu ou point obtus, presque bituberculeux.

♀ Prolongement caudal plus court (parfois à peine $0^m,0016$ — 2/3[l]). Cuisses non denticulées sur leurs bords inférieurs. Tibias postérieurs droits. Premier arceau ventral sans tubercules, à rides moins prononcées; sans touffe de poils.

Tenebrio gigas, Linn. Syst. nat. t. 1. p. 676. 14. (Suivant l'exemplaire typique existant à la Société linnéenne de Londres.) — Goeze, Entom. Beyt. t. 1. p. 673. 14 — De Villers, Car. Linn. Entom. t. 1. p. 389. 11.

Blaps gages, Fabr. Spec. ins. t. 1. p. 321. 1. — *Id.* Mant. t. 1. p. 210. 1. — *Id.* Ent. syst. t. 1. p. 106. 1. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 141. 1. — Panz. Faun. germ. 96. 1. — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 143. 1. — Latr. Gener. t. 2. p. 162. *Observ.* — Duponchel, Dict. univ. d'Hist. de d'Orbigny, t. 2 p. 596.— Solier, Essai sur les collapter. (Blaptistes). *in* Baudi et Truqui Studi entom. p. 334. 31. pl. 15. f. 2, 3, 8, 19. (détails). — id. Tiré à part. 188. 31

Pimelia (Blaps) gages, Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 2000. 1.

Blaps gigas, Oliv. Encycl. méth. t. 4. p. 308. 1. — *Id.* Entom. t. 3. n° 60. p. 5. 1. pl. 1. fig. 1. (La planche semble représenter le *producta.*) — Herbst, Naturs. t. 8. p. 181. 1. pl. 128. fig. 1. — De Tigny, Hist. nat. t. 6. p. 215. (Semble la copie de la figure de l'Entom. d'Olivier.) — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 278. 1. — Sturm, Deutsch. Faun. t. 2. p. 202. 1. — Lamarck. Anim. s. v. t. 21. p. 410. 1. — Muls. Lettr. t. 2. p. 281. 2. — Steph. Illust. of brit. Entom. t. 5. p. 23. 1. — *Id.* Man. p. 336. 2557. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 200. 1.

Blaps lusitanica, Herbst, Naturs. t. 8. p. 197. 21. pl. 129. fig. 2.

Long. 0^m,0248 à 0^m,0382 (11 à 17^l). Plus grande largeur des élytres 0^m,0090 à $0,^m0140$ (3 à 6 $1/4^l$).

Corps suballongé ; d'un noir peu luisant ; paraissant lisse, mais plus ou moins superficiellement pointillé en dessus. *Labre* bifestonné ou presque bilobé et cilié en devant ; glabre en dessus. *Antennes* à peine aussi longuement prolongées que la base du prothorax ; à troisième article presque aussi large que les trois suivants réunis. *Prothorax* élargi en s'arrondissant jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus, rétréci ensuite en ligne presque droite, à peine sinueux près de la base; sensiblement plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs ; muni latéralement d'un rebord un peu relevé et assez obtus ; assez convexe ; d'un sixième environ moins long que large dans son diamètre transversal le plus grand. *Elytres* à peu près d'égale largeur en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois et tiers aussi longues que lui ; d'un cinquième ou d'un quart plus larges que ce dernier, examinées comme lui dans leur plus grande largeur ; en ovale allongé; terminées par un prolongement caudiforme subparallèle, formé de deux branches accolées et postérieurement séparées en deux pointes obtuses et souvent sensiblement divergeantes; munies latéralement d'un rebord indistinct depuis la moitié ou les quatre septièmes jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur totale, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; convexes; ordinairement presque lisses; repli de largeur presque égale jusqu'aux deux tiers, presque égal, vers sa moitié, au tiers de la largeur de chaque élytre; chargé près de son rebord d'une nervure parallèle et postérieurement divergeante. *Pièce basilaire* en ogive en devant. *Prosternum* formant, après les hanches, une carène, postérieurement en forme de dent, ordinairement relevée et notablement prolongée après le bord postérieur de l'antépectus. *Métasternum* déprimé et marqué transversalement d'une

sorte de cicatrice sur son milieu ; parfois rayé d'une ride transversale de chaque côté de cette cicatrice ; plus faiblement ridé postérieurement. *Postépisternums* rétrécis en ligne sensiblement courbe à leur côté interne. *Premier arceau ventral* déprimé ou subéchancré dans le milieu de son bord antérieur : cette faible échancrure suivie d'un sillon longitudinal assez court. *Plantule* avancée en forme d'angle souvent inégalement bidenté ou obliquement coupé à son extrémité.

Cette espèce est méridionale ; elle habite quelquefois en très-grand nombre les vieux édifices, les ruines, les caves, les lieux orduriers, etc. Je l'ai prise abondamment à Nismes, Aiguesmortes, Marseille, Fréjus.

J'en ai élevé un certain nombre de larves, en les nourrissant avec des matières fécales, des tronçons de laitues et autres matières végétales. Elles étaient sorties d'un œuf jaune, ovale. Elles ont beaucoup d'analogie, par leur forme, avec celle des autres espèces de ce genre.

Obs. Le *Bl. gigas* présente différentes variations plus ou moins prononcées ; ainsi :

Var. α. *Le prothorax est parfois rétréci en ligne faiblement courbe dans sa partie postérieure.*

Var. β. *Les élytres au lieu d'avoir des petits points irrégulièrement disposés, semblent montrer des rangées de points striément disposés.*

Var. γ. *Quelquefois leurs intervalles ont une tendance plus ou moins sensible à la convexité : la disposition des points en rangées striales est alors plus facilement appréciable.*

Var. δ. *Plus rarement les élytres offrent une dixaine de sillons très-légers. Les rangées striales de points sont alors plus difficiles à suivre.*

Var. ε. *Chez quelques exemplaires les rangées de points forment des lignes superficielles en zig-zag et rendent ainsi ruguleuses les surfaces des étuis.*

Var. η. *Très-rarement ces lignes sont unies par de courtes lignes transversales.*

Malgré ces variations cette espèce se distingue par son labre glabre ; par la largeur médiocre de ses élytres ; par la forme et la longueur de leur prolongement caudal ; par leur rebord marginal en partie non visible en dessus ; par leur repli aussi large au milieu que près de la base ; par la forme de son prosternum et souvent par ses plantules obliquement coupées à l'extrémité.

BB Repli des élytres d'inégale largeur sur ses trois quarts antérieurs.

C Rebord marginal des élytres entièrement visible en dessus.

2. **B. plana**; Solier. *Ovale oblong; presque lisse, pointillé. Labre garni de poils en dessus. Prothorax élargi en s'arrondissant jusques vers les deux cinquièmes, postérieurement rétréci. Elytres près d'une fois plus longues que larges réunies; offrant vers les deux cinquièmes leur plus grande largeur, sans sinuosité vers les cinq sixièmes de leur longueur, subdéprimées sur le dos, à prolongement très-court, bidenté; à rebord marginal entièrement visible en dessus. Repli élargi de la base au sixième, faiblement rétréci ensuite jusqu'aux trois quarts. Prosternum postérieurement en carène plus longuement prolongée que le bord de l'antépectus.*

♂ Prolongement caudal très-court (ordinairement $0^m,0011\text{-}1/2^l$). Tibias postérieurs très-légèrement arqués. Premier arceau ventral chargé entre les hanches d'un tubercule comme usé par le frottement: ce tubercule suivi d'une dixaine de rides transverses assez prononcées. Ventre orné d'une brosse ou touffe de poils roux.

♀ Prolongement caudal presque nul. Tibias postérieurs droits. Premier arceau ventral sans tubercule, ou faiblement convexe longitudinalement, non usé; à rides moins prononcées; sans touffe de poils.

Blaps plana, Solier, Ess. sur les collapt. *in* Baudi et Truqui, Studi entom. p. 338. 34. — id. Tiré à part, p. 192. 34.

Long. $0^m,0323$ à $0^m,0347$ (14 1/2 à 15 $1/2^l$). Plus grande largeur des élytres $0^m,0135$ à $0^m,0146$ (6 à 6 $1/2^l$).

Corps ovale oblong; peu luisant; paraissant presque lisse, mais superficiellement ou finement pointillé, en dessus, ordinairement marqué entre les yeux de deux fossettes parfois réunies. *Labre* bifestonné ou presque bilobé et cilié, en devant; hérissé de poils obscurs en dessus. *Antennes* prolongées à peine jusqu'à la base du prothorax; à troisième article presque aussi long que les trois suivants réunis. *Prothorax* élargi en s'arrondissant jusqu'aux deux cinquièmes de ses côtés, rétréci ensuite en ligne peu courbe, à peine subsinueux près des angles postérieurs; muni latéralement d'un rebord un peu relevé et tranchant; offrant ordinairement les traces plus ou moins complètes d'un léger rebord à la base, peu convexe; d'un quart environ moins long que large dans son diamètre transversal le plus grand. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax; quatre fois environ aussi longues que lui; d'un tiers ou de moitié plus larges que ce dernier examinées

comme lui dans sa plus grande largeur ; ovales oblongues, offrant vers le tiers ou les deux cinquièmes leur plus grande largeur ; graduellement rétrécies ensuite et sans sinuosité jusqu'au prolongement : celui-ci très-court (♂) ou presque nul (♀), bidenté à son extrémité ; munies latéralement d'un rebord tranchant, constituant une gouttière étroite, entièrement visible quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus ; subdéprimées ou faiblement convexes sur le dos ; presque lisses, mais offrant, surtout sur leur moitié interne, les traces de légers sillons. *Repli* sensiblement élargi de la base au sixième de la longueur, de largeur presque uniforme ou faiblement rétréci de ce point aux trois quarts, aussi large dans son milieu que les trois septièmes du dos de chaque élytre ; muni d'un rebord subdenticulé ; offrant surtou près de sa partie antérieure, les traces d'une nervure parallèle au rebord. *Pièce basilaire* subarrondie en devant. *Prosternum* offrant après les hanches une carène concave sur son dos, prolongée assez notablement après le bord postérieur de l'antépectus, chargée près de ce bord d'un petit tubercule sur chacun de ses flancs. *Postépisternums* rétrécis en pointe ; en ligne courbe à leur côté interne. *Pieds* robustes.

Cette espèce est exclusivement méridionale, et particulièrement d'Espagne. Solier m'en a communiqué un exemplaire, pris par feu Maille, dans les arènes de Nismes.

Obs. Cette espèce se distingue facilement des *B. gigas* et *producta* par sa tête ordinairement marquée entre les yeux de deux fossettes légères, parfois unies ; ses élytres plus élargies, à rebord marginal tranchant, relevé en gouttière étroite, visible sur toute sa longueur quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus ; son prolongement caudal court, terminé par deux dents plus ou moins aigües ; son mésosternum obsolètement ridé longitudinalement de chaque côté du sillon principal.

Elle a de commun avec le *Bl. magica*, Erichson, (*in* M. Wagner Reis. in d. Regentsch. Algier t. 3. p. 183. 30. pl. 7. fig. 16) tous les caractères que je viens de signaler ; elle s'éloigne de ce dernier par son prothorax moins dilaté vers les deux cinquièmes, paraissant par là moins rétréci postérieurement ; par ses élytres moins larges, moins arrondies après les épaules, plus régulièrement ovales, moins convexes, moins abruptement déclives postérieurement ; non sinuées sur les côtés après cette déclivité ; surtout par son prolongement caudal sensiblement plus court, à dents peu divergeantes. Ces différences secondaires qui peuvent n'être que des variations, donnent au *B*.

plana un faciès particulier. J'ai eu sous les yeux un trop petit nombre d'individus de ces insectes pour pouvoir juger si, conformément à l'opinion de Solier, le *B. plana* ne serait peut-être qu'une variété du *B. magica*.

Le ♂ unique et en assez mauvais état du *B. plana* qu'il m'a été donné d'examiner, avait le bord inférieur des cuisses sans dentelures et les plantules en triangle très-émoussé.

CC Rebord marginal des élytres en majeure partie invisible en dessus.

3. **B. producta**; Brullé. *Suballongé; presque lisse, pointillé. Labre garni en dessus de poils peu apparents. Prothorax élargi en s'arrondissant jusques vers les trois septièmes, postérieurement rétréci. Elytres terminées par un prolongement caudal allongé, graduellement rétréci, à peine bifide; à rebord marginal en majeure partie invisible en dessus. Repli rétréci à partir de la base. Prosternum postérieurement écrasé, trituberculeux, à peine prolongé après le bord de l'antépectus.*

Blaps gigas, Oliv. Entom. t. 3. 60. pl. 1. fig. 1? — Tigny. Hist. n. t. 6. pl. p. 215. f. 1?

Blaps producta, Dej. inéd. — Brullé, Exped. de Mor. (Ins.) p. 203. 351. pl. 40. fig. 7. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 200. 3. — L. Duf. Exc. p. 66. 393. — Solier, Essai sur les Collapt. (Blapsites) *in* Baudi et Truqui, Stud. entom. fasc. 2. p. 320. 18. — *Id.* Tiré à part. p. 174. 18.

Long. $0^m,0315$ à $0^m,0337$ (14 à 15^l). Plus grande largeur des élytres $0^m,0123$ à $0^m,0125$ ($5\ 1/2$ à 6^l).

Corps suballongé; peu luisant; paraissant lisse ou presque lisse, mais superficiellement pointillé en dessus. *Labre*, glabre; entaillé ou bifestonné en devant. *Antennes* moins longuement prolongées que la base du prothorax. *Prothorax* élargi en s'arrondissant jusqu'aux trois septièmes ou parfois presque à la moitié de la longueur, rétréci ensuite en ligne peu courbe, ordinairement subsinueux un peu avant la base; muni latéralement d'un rebord assez faible; médiocrement convexe; d'un cinquième environ moins long que large dans son diamètre transversal le plus grand. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax; près de quatre fois aussi longues que lui; d'un tiers environ plus larges, examinées comme lui dans leur diamètre transversal le plus grand; en ovale allongé, offrant ordinairement vers leur moitié leur plus grande largeur; ordinairement égales

dans ce point (prises ensemble) à la moitié de leur longueur; terminées par un prolongement allongé (♂ ♀), horizontal, graduellement rétréci, à peine divisé à son extrémité, ordinairement un peu relevé; munies latéralement d'un rebord invisible depuis le tiers jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur totale, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; subdéprimées ou médiocrement convexes sur le dos; presque lisses, offrant assez rarement des sillons superficiels. *Repli* plus large à la base ou un peu après, graduellement rétreci ensuite jusqu'aux trois quarts et plus sensiblement de là à l'extrémité; moins large dans son milieu que le tiers du dos de chaque élytre; chargé près de son rebord d'une faible nervure parallèle, postérieurement divergeante. *Pièce basilaire* en triangle ou en ogive sinueuse sur les côtés. *Prosternum* offrant après les hanches une carène écrasée ou concave sur son dos, trituberculeuse ordinairement à sa partie postérieure: le tubercule médiaire beaucoup plus saillant, à peine plus postérieurement prolongé que le bord postérieur de l'antépectus; garni de poils. *Métasternum* creusé d'un sillon transversal, plus faible ou oblitéré dans son milieu; ridé sur les côtés de sa partie antérieure. *Premier arceau ventral* obtusement arqué et relevé en rebord sur les côtés, à son bord antérieur. *Postépisternums* rétrécis en pointe; en ligne courbe à leur bord interne.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve près de Marseille, principalement le long des murs qui bordent les cours d'eau. Elle paraît moins rare ou plus commune en Languedoc et surtout dans le département des Pyrennées-Orientales. On l'y rencontre surtout dans les champs, et alors ordinairement par paire, suivant l'observation de M. le capitaine Godart. Elle habite aussi les lieux obscurs et humides des habitations, suivant M. Perris.

Obs. Elle se distingue des *B. gigas* et *plana*, par le rebord marginal des élytres en majeure partie invisible en dessus; par la forme et la longueur du prolongement caudal; par le repli des élytres plus large près de la base et graduellement rétréci ensuite; par la forme de son prosternum. Le ♂, diffère d'ailleurs de celui des deux autres espèces par l'absence d'une touffe de poils sur le ventre.

La figure donnée par Olivier et par son abréviateur Tigny, semble se rapporter à cette espèce; mais vraisemblablement le premier de ces auteurs, dans sa description, avait en vue le *B. gigas* qui se trouve beaucoup plus communément en Provence. Probablement il a confondu ces deux sortes d'insectes.

Voici la description de la larve du *Bl. producta*, telle qu'elle a été donnée par M. Perris (1), avec le talent qu'on lui connaît :

Tête du même diamètre que le corps, forte, cornée, convexe en dessus. *Epistome* trapézoïdal, bord antérieur comme translucide, le reste roux, à l'exception d'une tache trapézoïdale, d'un brun ferrugineux, qui occupe la partie postérieure sans atteindre les bords latéraux. *Labre* échancré, d'un roussâtre livide, brun à la base, velu, cilié, antérieurement marqué de rides longitudinales derrière lesquelles se trouve une série transversale de points enfoncés. *Mandibules* larges, crochues, planes en dessus et comme rebordées, d'un noir presque mat, avec quelques nuances ferrugineuses ; munies extérieurement d'une petite échancrure. *Mâchoires* fortes, cylindriques; lobe conique, allongé, armé intérieurement de cils spinuliformes. *Palpes maxilliaires* arqués, de trois articles, les deux premiers égaux, cylindriques, le troisième plus court et subconique. *Lèvre inférieure* cordiforme, avec une petite languette dans l'échancrure. *Palpes labiaux* de deux articles, dont le premier un peu plus long que le deuxième : tous ces organes de couleur ferrugineuse, sauf les articulations des palpes qui sont blanchâtres. *Antennes* de quatre articles, le premier court, le second et le troisième assez grêles, celui-ci un peu renflé en dedans, celui-là en dehors, l'un et l'autre plus épais à l'extrémité qu'à la base; le quatrième très-petit et pointu : leur couleur est ferrugineuse, avec le premier article et le bout des deux suivants de nuance pâle. Bord antérieur de la tête droit dans toute la largeur de l'épistome, puis faiblement échancré comme pour loger les antennes; ayant quatre callosités noirâtres, deux à la naissance des échancrures et deux en regard des antennes. Le dessus de la tête faiblement et irrégulièrement ridé et d'un roux isabelle, sauf le milieu qui est occupé par une tache transversale ferrugineuse et semi-elliptique ; bords latéraux hérissés de poils courts et fauves. *Thorax* lisse, luisant, corné, convexe en dessus, plane en dessous, c'est-à-dire demi-cylindique, à bords parallèles. Prothorax grand, un peu plus large que long. Mésothorax et métathorax sensiblement plus courts. Ces trois segments de couleur isabelle, avec une bande ferrugineuse aux bords antérieur et postérieur du prothorax et au bord postérieur des deux autres ; chacun de

(1) Histoire des métamorphoses du *Blaps producta*, Dej., et du *Blaps fatidica*, Sturm, *in* Annal. de la Soc. entom. de Fr. 2e série. t. 10. 1852. p. 603-612. pl. 15. n° 3. fig. 13 à 21.

ces segments ayant un petit poil roussâtre de chaque côté, non loin du bord postérieur, et portant en dessous une paire de pattes médiocrement longues, comprimées, robustes, les premières surtout, propres à fouir, composées de quatre parties bien distinctes, hanche, trochanter, cuisse et tibia ; de couleur ferrugineuse avec les articulations pâles ; terminées par un ongle noir, plus court, plus épais et un peu obtus aux pattes antérieures ; pourvues de poils et de cils dont quelques-uns spiniformes ; les antérieures munies en dedans de trois callosités noires. *Abdomen* cylindrique, ou à peine aplati en dessous, lisse luisant, subcorné comme le thorax ; composé de neuf segments de couleur isabelle ; les huit premiers ayant le bord postérieur ferrugineux et un petit poil roussâtre de chaque côté : le neuvième subconique, déprimé en dessus ; bordé de petits poils roussâtres et de deux ou trois rangs de petites épines relevées, noires et implantées sur de petits tubercules ferrugineux, et terminé par une épine forte, courte, tronquée, relevée ; noir avec la base ferrugineuse, en dessous un mamelon à peine extractilée au milieu duquel est l'anus. *Stigmates* ovales et au nombre de neuf paires, la première, qui est la plus grande, placée en dessous près du bord antérieur du mésothorax, les autres latéralement près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Long. 40 à 45 millimètres. Larg. 5 1/2 à 6 millimètres.

Voir les fig. 13 à 19 de la pl. 15, n° III des Annales de la Soc. entom. de Fr. 2e série. t. 10.

Dans cette division se placerait le *Blaps mortisaga*, Linn., confondu par beaucoup d'auteurs avec le *Bl. Chevrolatii*. Le premier, habite le nord de l'Europe. Il n'a pas été trouvé en France à notre connaissance ; il paraît ne pas habiter les îles britanniques, ou du moins l'Angleterre proprement dite. Il peut être caractérisé ainsi :

Corps allongé ; assez finement ponctué. Quatrième à septième articles des antennes de moitié plus longs que larges. Prothorax élargi en s'arrondissant presque jusqu'aux trois septièmes, sensiblement rétréci ensuite ; très-faiblement convexe à la base. Elytres offrant vers la moitié de leur longueur leur plus grande largeur ; une fois au moins plus longues que larges dans leur milieu, prises ensemble ; à rebord marginal à peu près entièrement visible en dessus ; à prolongement caudal assez long ; à repli rétréci d'avant en arrière. Metasternum sillonné transversalement. Plantule triangulaire.

Tenebrio mortisagus, Linn. Faun. suec. p. 226. 822. — *Id.* Syst. nat. t. 1. p. 676. 15 (suivant l'exemplaire typique existant à la Société linnéenne de Londres). — Payk. Faun. suec. t. 1. p. 87. 1. — Gyll. Ins. suec. t. 2. p. 595. 1. — Solier, Essai sur les collapt. (Blapsites) *in.* Baudi et Truqui, stud. entom. p. 306. 7 — id. Tiré à part p. 160. 7. etc.

Tenebrio acuminatus, De Geer, Mém. t. 5. p. 31. 1. — Retzius, Gen. p. 134. 826.

Long. 0^m,025 (10^l). Larg. 0^m,0078 ($3\,1/2^l$),

Cette espèce se distingue facilement des deux suivantes, par sa plantule triangulaire. Elle diffère d'ailleurs du *Chevrolatii* avec laquelle elle a été souvent confondue, par son corps beaucoup plus étroit; son labre sans raie longitudinale médiaire; son épistome plus sensiblement avancé en dent assez aiguë à chacun de ses angles de devant; son prothorax offrant un peu plus postérieurement sa plus grande largeur, sensiblement rétréci ensuite, un peu moins rapproché de la surface plane à la base; ses élytres offrant vers le milieu leur plus grande largeur, d'un sixième à peine plus larges dans ce point que le prothorax dans sa plus grande largeur, un peu plus d'une fois plus longues que leur diamètre transversal le plus grand; peu ou point repliées en dessous sur les côtés, c'est-à-dire laissant apparent le bord du repli, en forme de tranche marginale, à peu près sur toute la longueur, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus, rétrécies d'une manière plus sensiblement sinuée à la base du prolongement caudal; par ce prolongement notablement plus long (ordinairement 0^m,0022 (1^l) ♂, — 0^m,0019 ($7/8^l$) ♀; enfin par son corps proportionnellement beaucoup plus étroit. Le ♂ d'ailleurs se distingue par une brosse de poils sur le ventre.

AA Plantule plus ou moins courte, largement tronquée.

Obs. Les espèces suivantes ont le labre peu ou point échancré; l'épistome tronqué ou à peine avancé en dent obtuse à chacun de ses angles antérieurs; le prothorax notablement ou assez fortement arqué en arrière à son bord antérieur, à angles de devant plus ou moins saillants et peu ou médiocrement émoussés, faiblement élargi en ligne courbe jusqu'au tiers ou deux cinquièmes, subparallèle ou moins sensiblement rétréci ensuite, tronqué ou légèrement échancré en arc sur les deux tiers médiaires au moins de la base, avec les parties latérales de celle-ci un peu plus postérieurement prolongées; faiblement ou médiocrement convexe en devant, presque plan postérieurement.

3. **B. Chevrolatii**; SOLIER. *Ovale-oblong. Cinquième et sixième articles des antennes de moitié au moins plus longs que larges. Epistome rayé d'une ligne médiaire longitudinale. Suture frontale anguleusement avancée dans son milieu. Prothorax faiblement plus large vers les deux cinquièmes, subparallèle postérieurement, presque plan à la base. Elytres plus larges après le milieu; subdéprimées sur le dos; finement ponctuées; à rebord en majeure partie invisible en dessus; à prolongement court, obtus; à repli rétréci de la base à l'extrémité. Métasternum transversalement sillonné sur son milieu.*

♂ Appendice caudal des élytres ordinairement égal à $0^m,0016$ ($2/3^l$). Premier arceau du ventre chargé entre les hanches, après son bord antérieur d'un tubercule transversal; peu ou point relevé en rebord sur les côtés de celui-ci. Point de houppe de poils entre les premier et deuxième arceaux. Jambes du devant proportionnellement un peu plus longues; sensiblement plus renflées en dessus vers leur tiers et vers leur extrémité, qu'entre ces deux points.

♀ Appendice caudal ordinairement égal à $0^m,0014$ ($2/5^l$) ou un peu moins. Premier arceau ventral chargé après son bord antérieur d'un tubercule subarrondi; sensiblement relevé en rebord sur les côtés de celui-ci. Jambes de devant subgraduellement épaissies de la base à l'extrémité.

Le Ténébrion lisse à prolongement, GEOFFR. Hist. t. 1. p. 347. 1.

Tenebrio mortisagus, SCHRANCK, Enum. p. 220. 415 ? — FOURCR. Entom. paris. t. 1. p. 156. 1. — RAZOUMOW. Hist. nat. du Jorat, t. 1. p. 170. 88. — DE VILLERS, CAR. LINN. Entomol. t. 1. p. 389. 12. — CUVIER, Tabl. élém. p. 545.

Blaps mortisaga, OLIV. Encycl. méth. t. 4. p. 308. 3. — *Id*. Entomol. t. 3. n° 60. p. 5. 2. pl. 1. fig. 2. b. — *Id*. Nouv. Dict. d'Hist. nat. 1re édit. t. 3. (1803) pl. A. 24. fig. 6. — *Id*. 2e édit. t. 3. (1816) p. 473. — SCHRANK, Faun. boic. t. 1. p. 661. 847 ? — HERBST, Naturs. t. 8. p. 182. pl. 118. fig. 2 ? — MARSH. Entom. brit. t. 1. p. 479. 1. — WALCKEN. Entom. paris. t. 1. p. 32. 1. — TIGNY, Hist. nat. t. 7. p. 215. — LATR. Gen. t. 2. p. 161. 1. — *Id*. Règne animal de CUVIER, t. 3. p. 297. — *Id*. 2e édit. t. 2 de la partie entomol. p. 17. — DUMÉRIL, Dict. des Sc. nat. t. 4. (1816) p. 452 ♂ (♀) et ♀ (♂). — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 410. 2. — MULS. Lettr. t. 2. p. 280. 1. — STEPH. Illustr. of Brit. Entom. t. 5. p. 23. 2. ♂ (♀) et ♀ (♂) — *Id*. Man. p. 326. 2558. ♂ (♀) et ♀ (♂) — WESTWOOD, Introd. p. 321. fig. 39. 7. GUÉRIN, iconog. p. 116. pl. 29. fi. 9. 4. — BLANCH. Hist. des ins. t. 2. p. 23.

Blaps mucronata, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 279. 2. pl. 88. fig. 3.

Blaps obtusa, STURM, Deutsch. Faun. t. 2. p. 206. 4. pl. 44. — DUFTSCH. Faun. austr. t. 2. p. 283. 3.

Blaps Chevrolatii, SOLIER, Essai sur les Collapt. *in* BAUDI et TRUQUI, Studi entom. t. 2. p. 298. 1. — *Id*. Tiré à part, p. 152. 1.

Long. $0^{m},0203$ à $0^{m},0248$ (9 à 11[l]). — Larg. $0^{m},0084$ à $0^{m},0100$ (3 3/4 à 4 1/2[l]).

Corps ovale allongé; peu ou point luisant en dessus, luisant en dessous. *Tête* assez unie, marquée de points plus petits et parfois presque oblitérés sur le front. *Epistome* longitudinalement marqué dans son milieu d'une raie lisse plus ou moins distincte. *Suture frontale* anguleusement avancée dans son milieu. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que la base du prothorax; offrant leurs articles quatrième à septième, de moitié au moins plus longs que larges. *Prothorax* élargi sur les côtés en ligne peu courbe jusqu'aux deux cinquièmes environ de leur longueur, subparallèle ensuite ou faiblement rétréci en ligne droite; muni latéralement d'un rebord parfois faiblement relevé dans ses trois cinquièmes postérieurs; à peine rebordé à la base, mais paraissant muni d'un rebord rendu moins indistinct par une dépression transversale située au-devant de lui; d'un cinquième à peine (♂) ou presque d'un quart (♀) plus large à la base que long dans son milieu; ordinairement marqué de chaque côté, entre la ligne médiane et le bord latéral, vers le milieu de la longueur, d'une impression transversale ou de deux fossettes accolées plus ou moins faibles; offrant rarement les traces presque indistinctes et plus ou moins raccourcies d'une raie longitudinale médiaire; marqué de points ordinairement fins et peu serrés. *Elytres* près de trois fois aussi longues que le prothorax; médiocrement arquées latéralement; plus larges de la moitié aux trois cinquièmes de leur longueur; ordinairement égales dans ce point (prises ensemble) aux neuf quatorzièmes de leur longueur; terminées par un prolongement caudal court, graduellement rétréci, obtusement tronqué et peu ou point divisé à son extrémité; munies latéralement d'un rebord, indistinct depuis le tiers de leur longueur jusques près du prolongement postérieur, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; subdéprimées sur le dos; marquées de points ordinairement assez fins. *Repli* presque lisse; graduellement et très-sensiblement rétréci à partir de la base ou près de celle-ci; égal, vers le milieu, au tiers environ de la partie de chaque élytre visible en dessus; à peine égal, vers les trois quarts de la longueur, à la partie repliée en dessous des élytres. *Pièce basilaire* rugueuse; en ogive ou presque en triangle incomplet en devant. *Prosternum* offrant après les hanches une carène obtuse ou parfois un peu écrasée; faiblement prolongée en dent obtuse après le bord postérieur de l'antépectus, ridée transversalement. *Métasternum* non relevé en rebord, en devant;

creusé, sur le milieu de sa longueur, d'un sillon transversal arqué et plus profond dans son milieu ; muni postérieurement de rides moins prononcées. *Postépisternum* rétréci en ligne droite jusqu'à la moitié, légèrement sinué après celle-ci à son côté interne.

Cette espèce est commune presque dans toutes les parties de la France.

Sa larve a été décrite par Haliday (Transact. of the Linnean Soc. of London. t. 2. (1838) p. 100-102. pl. XI. fig. 1. 1 a, dernier segment de l'anneau abdominal. — 1 b *Id.* vu de profil. — 1 c, d, e, parties de la bouche. — 1 f, antennes. — 1 g, pieds antérieurs. — Westwood, Int. to the modern classif. (1839) 1. p. 329. fig. 39-11. (Ces deux anteurs l'ont donnée comme étant celle du Bl. mortisaga.) — Chapuis et Candèze, Catal. des larves des Collapt. p. 175. pl. 6. fig. 5.

Obs. Elle offre, suivant les individus, des variations assez sensibles : 1° *Dans sa forme.* Son corps est parfois plus étroit et paraît ainsi suballongé. 2° *Dans sa couleur.* Quelquefois diverses parties, principalement le labre, les palpes, les jambes, sont brunes au lieu d'être noires. 3° *Dans sa ponctuation.* Ordinairement assez fine, elle est tantôt plus superficielle, tantôt plus marquée.

Var. α. *Tête chargée entre les yeux d'un léger relief anguleusement dirigé en arrière.* (Montagnes de Briançon. Collect. Godart.)

Var. β. *Prothorax incliné à ses angles postérieurs.* (Solier. l. c. var. A.)

Var. γ. *Côtés du prothorax relevés en rebord et formant une légère gouttière dans ses trois cinquièmes postérieurs.*

Var. δ. *Prothorax offrant une impression antébasilaire peu distincte, d'autrefois inégale et peu marquée.*

Var. ε. *Elytres à intervalles plus ou moins sensiblement convexes, et paraissant ainsi plus ou moins légèrement sillonnées.*

Sturm avait confondu cette espèce avec le *B. obtusa* de Fabricius: Le nom donné par Solier empêche toute équivoque.

B. fatidica; Sturm. *Ovale-oblong. Cinquième et sixième articles des antennes à peine plus longs que larges. Suture frontale droite dans son milieu. Prothorax faiblement plus large sur les deux cinquièmes, presque parallèle ou à peine rétréci postérieurement ; presque plan à la base. Elytres offrant avant la moitié de leur longueur leur plus grande largeur; ordinairement subconvexes ; ponctuées d'une manière un peu rapeuse; à rebord en grande partie visible en dessus; à prolongement court, obtus; à repli rétréci de la base à l'extrémité. Métasternum convexe ou à peine ridé sur son milieu.*

♂ Prothorax ordinairement plus parallèle ou moins rétréci dans sa moitié postérieure et paraissant ainsi moins large et moins arrondi vers les deux cinquièmes. Appendice caudal des élytres atteignant jusqu'à 0^m,0020 (9/10^l). Ventre chargé sur le premier arceau, entre les hanches intermédiaires, d'une gibbosité oblongue ; orné d'une brosse ou touffe de poils roux. Tibias antérieurs légèrement arqués à la base.

♀ Prothorax ordinairement moins parallèle ou plus sensiblement rétréci dans sa moitié ou ses trois cinquièmes postérieurs, et très-légèrement sinueux avant la base. Appendice caudal des élytres presque nul. Ventre offrant longitudinalement une saillie convexe entre les hanches postérieures ; sans brosse de poils. Tibias antérieurs droits.

Blaps mortisaga, Duméril, Dict. des sc. nat. t. 4. p. 453. ♂ (♀) et ♀ (♂). pl. cah. 15. fig. 12. — Herbst, Naturs. t. 8 (Kacf) pl. 128. fig. 3.

Blaps fatidica (Creutzer), Wiener Auctions-Catalog. — Sturm, Deutsch. Fauna, t. 2. p. 205. pl. 45 a (♂), b (♀). — Duftsch. Faun. Austr. t. 3. p. 282. 2. — Fischer de Waldheim, Entomogr. de la Russie, t. 1. p. 186. 3. pl. 16. fig. 3 ? — Barker-Web et Sabin Berthelot, Hist. nat. des Canar. p. 68. 125. — Solier, Essai sur les Collapt. (Blapsites) *in* Baudi et Truqui, Studi entom. t. 2. p. 308. — *Id.* Tiré à part, p. 162. — Küster, Kaef Europ. 3. 47.

Blaps similis, Hist. nat. t. 10. p. 279. — *Id.* Gen. t. 2. p. 162. *Observ.* — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 411. 3. — L. Dufour, Excurs. entom. p. 66. 394.

Blaps obtusa, Curtis, Brit. entom. t. 4. 148. pl. id. — Steph. Illustr. t. 5. p. 23. 2. ♂ (♀) et ♀ (♂) — *Id.* Man. p. 326. 2559. ♂ (♀) et ♀ (♂) — Samouel's, Entom. cab. 20. I. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 200. 8. pl. 18. fig. 2.

Long. 0^m,0203 à 0^m,0270 (9 à 12^l). — Plus grande largeur des élytres 0^m,0084 à 0^m,0112 (3 3/4 à 5^l).

Corps oblong ou ovale oblong ; d'un noir obscur en dessus, luisant en dessous. *Tête* peu unie ; marquée de points médiocrement rapprochés, parfois plus légers ou presque effacés sur son milieu ; quelquefois notée postérieurement d'une ligne imprimée arquée en arrière. *Suture frontale* en ligne droite dans son milieu. *Epistome* non rayé d'une ligne médiane. *Antennes* un peu moins longuement prolongées que la base du prothorax ; offrant leurs articles cinquième et sixième, à peine plus longs que larges. *Prothorax* ordinairement en ligne droite (♂), souvent subsinueux, sur les côtés, près de la base (♀) ; rebordé ou même relevé en rebord latéralement ; d'un quart environ plus large à la base que long dans son milieu ; marqué de points, en général, assez fins (surtout sur le disque) chez le ♂, habituellement plus forte-

ment et parfois subruguleusement ponctué chez la ♀; offrant les traces apparentes ou marquées d'un sillon longitudinal médiaire, n'atteignant quelquefois pas la base et surtout le bord antérieur. *Elytres* près de trois fois aussi longues que le prothorax; peu arquées latéralement; offrant généralement du quart à la moitié leur plus grande largeur; ordinairement égales dans ce point (prises ensemble) aux trois quarts de leur longueur; terminées par un prolongement caudiforme court, graduellement rétréci, peu ou point divisé à son extrémité; munies latéralement d'un rebord ordinairement indistinct seulement des deux cinquièmes ou de la moitié aux cinq sixièmes de la longueur, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; faiblement convexes sur le dos; marquées de points assez gros, et d'une manière un peu rapeuse ou ruguleuse. *Repli* marqué de points moins rapprochés et moins profonds; rétréci de la base à l'extrémité; égal vers le milieu au tiers ou un peu moins du dos de chaque élytre; constituant à lui seul presque toute la partie des élytres courbée en dessous et invisible en dessous. *Menton* et *pièce prébasilaire* ponctués, rapeux ou ruguleux. *Prosternum* sensiblement écrasé après les hanches; à peine prolongé après le bord postérieur de l'antépectus; trituberculeux postérieurement: les tubercules latéraux presque nuls: le médiaire ordinairement saillant, mais parfois à peine. *Métasternum* relevé en rebord en devant; convexe dans son milieu ou n'offrant que sur les côtés les traces peu marquées d'un sillon transverse.

Cette espèce, plus méridionale que l'autre, n'est pas rare dans les environs de Lyon.

Obs. Elle offre, suivant les individus, quelques variations, ainsi:

Var. α. *Parfois le corps des ♂ est proportionnellement plus étroit, avec l'appendice caudiforme plus brusquement rétréci et plus court.* (Var. A. Solier l. c.)

Var. β. *Prothorax un peu plus large ou au moins aussi large à la base que celle des élytres.*

Var. γ. *Prothorax proportionnellement plus étroit à la base.* (*B. Mucronata*, (Cristofori.) Solier, ouvrag. cité p. 163. 9 (suivant l'exemplaire typique.)

Var. δ. *Elytres offrant des rangées de points striément disposées.*

Var. ε. *Elytres à intervalles plus ou moins légèrement convexes et paraissant ainsi faiblement sillonnées.*

Malgré ces variations, les caractères indiqués dans la phrase diag-

nostique, suffisent pour permettre de distinguer facilement cette espèce de la précédente. Elle est d'ailleurs proportionnellement plus large.

Sa larve a été décrite par M. Letzner (Aüs. aus d. Uebers. d. Schlesich. Gesellschafft, 1843, p. 4.) et par M. Perris (Annales de la Soc. entom. de Fr. 2e série, t. 10. 1852. p. 609. pl. 15. fig. 20. —21.

L'espèce suivante, décrite par Solier, ne m'est pas connue. Je me bornerai à reproduire la description de cet auteur.

B. proxima ; Solier. *Oblonga subovalis: prothorace vix transverso elytris angustiore, supra planato, ante coarctato paululum inflexo, postice subparallelo, basi angulatim vix emarginato subtruncato, supra dense punctato : elytris minus dense punctatis , postice obtusis ultra abdomen haud productis.*

Blaps proxima, Solier, in Baudi et Truqui, Studj entomologici, p. 313. 12.

Long. 0^m,0190 ($8\ 1/2^l$) Larg. 0^m,0080 ($3\ 5/8^l$).

Tête couverte de points très-serrés et de plis longitudinaux courts et assez marqués à la partie postérieure, près le prothorax. Ce dernier plan et à peine courbé antérieurement, rétréci vers la tête, mais parallèle dans les deux tiers postérieurs, dos couvert de points enfoncés plus gros que sur la tête, serrés et réunis sur les côtés par des rides longitudinales. Bourrelet marginal effacé au milieu du bord antérieur, bien marqué sur les côtés et un peu moins à la base, qui est très-légèrement échancrée en arc et presque tronquée carrément. *Elytres* sensiblement plus larges que le prothorax, couvertes de points enfoncés moins serrés et plus petits que celui de ce dernier, avec quelques rides transversales écartées et peu marquées, rétrécies et arrondies postérieurement, mais nullement prolongées au-delà de l'abdomen. *Antennes* à articles de quatre à sept légèrement allongés, coniques, le septième plus gros que les autres : les trois suivants globuleux, un peu plus étroits que le septième. *Abdomen* avec quelques points écartés et légèrement rapeux et quelques rides longitudinales peu marquées sur les deux premiers segments où les points sont plus marqués et plus serrés; segment terminal avec une impression formant un sillon arqué en demi-cercle.

France méridionale. (Collection Dupont.)

NEUVIÈME FAMILLE.

LES CRYPTICIENS.

Caractères. *Palpes maxillaires* à dernier article obtriangulaire ou sécuriforme. *Elytres* libres; à angles huméraux assez prononcés et presque rectangulairement ouverts; à repli étroit. *Epistome* constituant avec les joues une sorte de chaperon arrondi en demi-cercle en devant, sans échancrure, laissant le labre à découvert : celui-ci transverse. *Yeux* débordant les joues. *Menton* laissant complètement à découvert la base des mâchoires. *Antennes* à dixième article moniliforme ou obtriangulaire, à peu près aussi large que long. *Prosternum* horizontal, postérieurement terminé en ogive. *Tarses* spinosules en dessous.

Cette famille est réduite au genre suivant.

Genre *Crypticus*, Cryptique; Latreille (1).

(Κρυπτικὸς, habile à cacher.)

Caractères. Ajoutez aux précédents : *Corps* ordinairement obtusément arqué longitudinalement. *Tête* plus large que longue, enfoncée presque jusqu'aux yeux dans le prothorax. *Antennes* graduellement et assez faiblement plus grosses vers l'extrémité; subcomprimées; prolongées jusqu'aux angles du prothorax (♂) ou un peu moins (♀); de onze articles : le premier, moins long que le troisième : le deuxième, de moitié à peine aussi long que le suivant : le troisième, d'un quart au moins plus grand que le quatrième : les cinquième à dixième, graduellement plus larges proportionnellement à leur longueur, plus sensiblement obtriangulaires ou moniliformes : le dixième, aussi large que long : le dernier, presque orbiculaire ou ovalaire. *Prothorax* transverse; échancré en devant; coupé en arc assez faible et dirigé en avant, à la base; appuyé sur les élytres, voilant un peu les angles huméraux de celles-ci. *Ecusson* apparent. *Elytres* à peine aussi larges ou un peu moins larges en devant que le prothorax à sa partie postérieure; en ogive à l'extrémité. *Repli* prolongé en se rétrécissant graduellement jusqu'à l'angle sutural; la seule partie des élytres visible en dessous.

---

(1) Règne animal, distribué d'après son organisat. par Cuvier, 1e édition 1817, t. 3. (par Latreille), p. 298.

Menton élargi d'arrière en avant, relevé en carène longitudinale dans son milieu. *Postépisternums* presque parallèles, rétrécis d'avant en arrière. *Partie antéro-médiaire* du ventre en pointe : cinquième arceau plus court que le quatrième, anguleusement dirigé en arrière près des côtés. Pieds médiocres ; comprimés. *Hanches postérieures* prolongées au moins jusqu'au bord interne des postépisternums. *Cuisses postérieures* non arquées, non canaliculées en dessous. *Jambes* droites : les antérieures peu élargies. *Tarses* garnis en dessous de poils spinosules : premier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que les deux suivants réunis, notablement plus grand que le dernier. Tarses antérieurs sans dilatation sensible chez le ♂.

Le *Tenebrio quisquilius* de Linné, sur lequel cette coupe a été fondée, doit-il être rangé parmi les Pimélides, ou avec les Hélopiaires ? Telle est la question qu'on est naturellement porté à se faire, en voyant les places différentes que lui ont assignées les auteurs. Malgré l'analogie qu'il semble offrir avec les *Hélops*, par ses élytres libres et couvrant des ailes, et par quelques autres caractères, Fabricius, selon nous, le rapprocha de sa place naturelle, en le transportant du genre *Hélops* dans celui de *Blaps*. Latreille, en le colloquant avec les Pédines, dans son Histoire naturelle, avait saisi, avec le coup-d'œil observateur qui lui était particulier, les relations intimes qui le lient à ces derniers Coléoptères. Par ses tarses spinosules en dessous, par son menton caréné, par son chaperon, par la base de son prothorax échancrée en arc, par ses habitudes enfin, le *Tenebrio quisquilius* nous semble un mélasome ailé, destiné avec les *Platyscelis* et d'autres insectes à faire la transition des Blaps aux Pédines.

1. **C. quisquilius** ; Linné. *Ovale oblong ; assez convexe ; d'un noir un peu luisant ; densement et finement pointillé. Antennes brunes ; subcomprimées ; à articles sixième à dixième obtriangulaires. Prothorax offrant des trois quarts aux quatre cinquièmes sa plus grande largeur, rétréci ensuite en ligne courbe. Elytres offrant d'une manière à peine distincte des rangées striales de points. Prosternum assez étroit, rebordé jusqu'à la moitié des hanches. Pieds bruns, avec les tarses d'un rouge brun.*

♂ Antennes un peu plus longuement prolongées que les côtés du prothorax. Celui-ci plus élargi, moins convexe. Elytres presque parallèles ou faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers, moins larges que le prothorax dans sa plus grande largeur ; moins convexes. Dernier arceau de l'abdomen arrondi en demi-cercle. Pieds un peu plus longs.

♀. Antennes un peu moins longuement prolongées que les côtés du prothorax. Celui-ci moins large, plus convexe. Elytres un peu élargies jusqu'à la moitié ou un peu plus de leur longueur, plus larges dans ce point que le prothorax dans sa plus grande largeur : dernier arceau de l'abdomen obtus à son extrémité. Pieds un peu moins longs.

Tenebrio quisquilius, LINN. Faun. suec. p. 226. 821. — *Id.* Syst. nat. t. 1. p. 676. 13. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. 1. p. 388. 10.

Le Ténébrion noir lisse, GEOFF. Hist. t. 1. p. 351. 8.

Helops glaber, FABR. Syst. entom. p. 258. 9. — *Id.* Spec. t. 1. p. 326. 14. — — *Id.* Mantiss. t. 1. p. 214. 20. — OLIV. Encycl. méth. t. 7, p. 49. 31. — *Id.* Entom. t. 3. n° 58. p. 16. 21. pl. 2. fig. 12. — TIGNY, Hist. nat. t. 7. p. 202. — ILLIG. Kaef preuss. p. 120. 3. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 1. p. 153. 53. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 538. 2.

Tenebrio luctuosus, SCHRANK, Enum. p. 219. 413.

Tenebrio nigra, FOURCR. Entom. paris. t. 1. p. 158. 8.

Pimelia (Helops) lævis, GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 2011. 80.

Blaps glabra, FABR. Ent. syst. t. 1. p. 109. 15. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 143. 15. — PANZ. Entom. germ. p. 39. 4. — *Id.* Faun. germ. 50. 1. (♀). — HERBST, Naturs. (Kaef) t. 8. p. 192. 12. pl. 128. fig. 12. — STURM, Deutsch. Faun. t. 2. p. 211. 8.

Helops laticollis, PANZ. Faun. germ. 36. 1. (♂) (Voy. ILLIG. mag. t. 3. p. 153. — PANZ. Krit. Revis. p. 34.)

Helops quisquilius, PAYK. Faun. suec. t. 1. p. 96. 4.

Blaps pusilla, HERBST, Naturs. (Kaef) t. 8. p. 199. 23. pl. 129. fig. 4. (♂).

Pedinus glaber, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 281. — *Id.* Gen. t. 2. p. 164. 1. — DUFTSCH. Faun. Aust. t. 2. p. 287. 3. — GOLDFUSS, Handb. p. 322. — MULS. Lett. t. 2. p. 281. 1.

Crypticus glaber, LATR. Regn. anim. de CUVIER, 1re édit. (1817) t. 3. p. 299. — *Id.* 2e édit. (1829) t. 2 de la partie entom. p. 22. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 414. 1. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 211. — L. DUFOUR, Excursion entom. p. 396. — L. REDTENB. Faun. Aust. p. 600.

Cpypticus quisquilius, STEPH. Illust. t. 5. p. 21. 1. — *Id.* Man. p. 324. 2545. — KÜSTER, Kaef. Europ. 19. 54.

Long. $0^m,0056$ à $0^m,0067$ ($2\ 1/2$ à 3^l). — Larg. $0^m,0028$ à $0^m,0030$ ($1\ 1/4$ à $1\ 2/5^l$).

Corps ovale-oblong ; médiocrement convexe ; noir ; un peu luisant en dessus. *Tête* en ovale transverse ; penchée et souvent presque verticalement inclinée ; finement ponctuée ; faiblement rayée sur la suture frontale, surtout chez la ♀. *Antennes* brunes ou d'un brun rougeâtre;

sensiblement comprimées; à articles sixième à dixième plus ou moins obtriangulaires : le onzième suborbiculaire. *Prothorax* assez faiblement échancré en arc en devant, avec les angles antérieurs émoussés; élargi, (et plus fortement chez le ♂ que chez la ♀) en ligne peu courbe jusqu'aux trois-quarts ou quatre cinquièmes, rétréci ensuite en ligne plus courte chez le ♂ que chez la ♀; presque tronqué ou faiblement en arc dirigé en avant à la base, avec les angles sensiblement dirigés en arrière; muni sur les côtés d'un rebord étroit, peu ou point saillant; rayé d'une ligne au-devant et très-près du bord postérieur; une fois (♂) ou une fois et quart (♀) plus large à ce dernier que long sur son milieu; convexe (♀) ou médiocrement convexe (♂), marqué de points rapprochés, ordinairement plus petits chez le ♂ que chez la ♀; offrant au-devant de chaque angle postérieur une dépression légère, et souvent nulle, surtout chez la ♀; plus rarement noté d'une dépression semblable au devant de l'écusson; noir, avec la partie déclive du bord postérieur souvent d'un rouge brun. *Ecusson* triangulaire; pointillé. *Elytres* à peine aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; presque parallèles ou faiblement rétrécies jusqu'aux deux tiers, et moins larges dans leur plus grande largeur que le prothorax dans la sienne (♂), ou sensiblement et assez faiblement élargies jusques vers la moitié de leur longueur et plus larges dans ce point que le prothorax dans sa plus grande largeur (♀), en ogive subarrondie postérieurement; munies latéralement d'un rebord visible sur toute sa longueur, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; plus convexes chez la ♀ que chez le ♂; plus finement ponctuées que le prothorax : ces points forment des rangées striales peu et parfois point distinctes. *Dessus du corps* d'un noir un peu soyeux; garni de poils fins, clairsemés, peu apparents; densement et assez finement ponctué ou très-finement granuleux. *Prosternum* à peine plus large que le quart de largeur des hanches antérieures dans leur milieu; prolongé un peu après celles-ci et terminé en ogive; presque horizontal longitudinalement; assez faiblement convexe; densement pointillé; rebordé seulement jusqu'au niveau du milieu des hanches. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière; obtusément arrondis à l'extrémité; de moitié au moins plus étroits à celle-ci qu'en devant. *Pieds* ponctués; à peine pubescents; bruns, avec les tarses d'un rouge brun : genoux et hanches, surtout les antérieures, souvent de même couleur : cuisses comprimées : jambes peu distinctement spinosules sur leur arête externe: tarses garnis en dessus de cils spinosules : premier article des tarses postérieurs plus long que les deux suivants réunis; plus grand que le dernier.

M. Bouché (1) a donné de sa larve la description suivante :

Corps cylindrico-filiforme; brunâtre sur la tête et le prothorax, presque entièrement brun sur les deux derniers segments; d'un jaune sale sur le reste, avec les articulations d'un gris brun; couvert de petits points, avec le bord des anneaux lisse : dernier segment armé à son extrémité de quatre épines d'un noir brun. *Pieds* bruns. Stigmates d'un roux brun.

Long. 0^{m},0112 (5^{l}).

On la trouve en automne et pendant l'hiver dans le bois pourri du saule.

DEUXIÈME GROUPE.

LES PÉDINIDES.

Caractères. *Menton* laissant complètement à découvert la base des mâchoires; à peine aussi large ou à peine plus large à la base que les sinuosités postmaxillaires. *Epistome* profondément échancré ou entaillé dans son milieu, ne laissant voir le labre que dans cette échancrure. *Antennes* à neuvième et dixième articles généralement moniliformes, ou aussi larges que longs.

Ces insectes ont de grands rapports de mœurs avec les Pimélides, parmi lesquels plusieurs ont été compris par les divers auteurs. Comme eux, ils se nourrissent généralement de substances organiques altérées ou desséchées. La plupart sont nocturnes; d'autres ont pendant le jour une vie active. Plusieurs se plaisent dans la plupart des provinces de notre pays, mais d'autres, en plus grand nombre, recherchent le ciel plus chaud de nos départements du midi; la plupart se plaisent dans les lieux secs, dans les champs peu cultivés, sur les coteaux exposés aux ardeurs du soleil; quelques-uns ne s'éloignent pas des bords sablonneux de la mer. Les premiers ont généralement le corps noir: celui des derniers est souvent terreux ou d'une teinte en harmonie avec les endroits qu'ils fréquentent.

---

(1) Bouché, Naturgesch. der Insekten, etc., 1834, p. 191. Coléoptères, nº 19.

Ces insectes se partagent en trois familles.

Repli des élytres
- prolongé jusqu'à l'angle sutural. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral tronquée et plus large que la partie postérieure du mésosternum.
  - Partie médiaire du menton, chargée d'une carène longitudinale médiane avancée ou à peu près jusqu'au bord antérieur : parties latérales ou ailes du menton, généralement apparentes et profondément entaillées en devant, entre la partie médiaire et leur angle antérieur qui est en forme de dent . . . . PÉDINIENS.
  - Partie médiaire du menton presque plane ou chargée seulement sur sa partie basilaire d'une carène faible et obtuse : parties latérales ou ailes du menton, indistinctes. . . . . PANDARIENS.
- généralement non prolongé jusqu'à l'angle sutural ; quelquefois cependant prolongé jusqu'à celui-ci, chez quelques insectes ayant soit la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral en pointe ou en ogive soit les jambes de devant triangulairement élargies. . . . . OPATRIENS.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES PÉDINIENS.

CARACTÈRES. *Repli des élytres* prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* tronquée et plus large que la partie postérieure du mésosternum. *Menton* offrant trois parties plus ou moins visibles : la médiaire, chargée d'une carène longitudinale médiane, avancée ou à peu près, jusqu'au bord antérieur : chacune des latérales ou ailes, entaillée à son bord antérieur, entre le bord de la partie médiaire et leur angle antérieur, qui, par là, est en forme de dent. *Yeux* coupés par les joues. *Tête* plus large que longue. *Elytres* à peine plus larges que les angles postérieurs du prothorax, dont les angles s'appuient sur la partie humérale, ou sont reçus dans une fossette humérale de la base des étuis. *Dessous du corps* creusé sur les côtés de l'antépectus de rides longitudinales profondes, ou de sillons étroits, parfois ponctués ou formés de gros points liés. *Cuisses postérieures* canaliculées en dessous ; généralement arquées, au moins chez le ♂.

Cette famille est réduite au genre suivant :

Genre *Pedinus*, Pedines ; Latreille (1).

(Πεδινος, qui habite la plaine.)

Caractères. *Prothorax* échancré en arc sur toute la largeur de sa base. *Elytres*, prises ensemble, arquées en devant.

A ces caractères, et aux précédents, ajoutez :

Corps arqué longitudinalement, et d'une manière ordinairement plus sensible chez la ♀ que chez le ♂ ; quelquefois presque plan sur sa partie longitudinale médiaire, surtout chez le dernier sexe. *Antennes* parfois aussi longuement prolongées que les côtés du prothorax, d'autres fois dépassant à peine les deux tiers de ceux-ci, surtout chez la ♀ ; graduellement et très-faiblement plus grosses vers l'extrémité ; de onze articles : le troisième, d'un tiers ou de moitié plus long que le suivant : les cinquième à septième, obconiques : les huitième à dixième, ordinairement plus larges que longs (♀), ou à peine aussi larges ou moins larges que longs (♂) : le dernier, ovalaire. *Tête* marquée, sur la suture frontale, d'un sillon plus ou moins prononcé, et souvent d'un autre après les yeux. *Prothorax* échancré plus ou moins profondément à son bord antérieur ; rayé, près de ses bords latéraux, d'une ligne ou de strie constituant une sorte de rebord non saillant ; marqué au devant du bord postérieur d'une *strie basilaire* plus faible, partant des angles postérieurs et plus ou moins prolongée vers le milieu ; noté assez souvent, surtout entre le dos et les côtés (qui sont finement ponctués), de points en losange, plus ou moins allongés, séparés par des intervalles étroits paraissant par là plus ou moins saillants et constituant une sorte de réseau. *Ecusson* en triangle plus large que long. *Elytres* habituellement presque parallèles ou faiblement rétrécies jusqu'aux trois cinquièmes, chez le ♂, plus ou moins sensiblement élargies dans leur milieu chez la ♀ ; à neuf stries plus ou moins prononcées : les troisième et quatrième ordinairement unies à leur extrémité, ainsi que les cinquième et huitième : celles-ci, enclosant les sixième et septième qui sont plus courtes ; mais offrant parfois des variations dans l'union de ces stries. *Repli* ordinairement plus large en devant que l'épisternum du médipectus. *Cuisses* postérieures garnies

(1) Précis des caractères génériques des insectes, p. 20.

en dessous, chez le ♂, de poils flavescents, plus ou moins allongés; glabres chez la ♀ : les intermédiaires et les postérieures, plus sensiblement arquées chez le ♂ que chez la ♀. *Jambes* de formes variables : celles des deux dernières paires, droites, comprimées, râpeuses et marquées de gros points sur les deux tiers postérieurs de leur côté externe, chez la ♀, plus lisses et moins ponctuées chez le ♂ : les antérieures, plus fortement élargies chez ce dernier sexe, offrant à l'extrémité de leur arête externe une échancrure plus grande, chargées en dessous d'une carène longitudinalement arquée : ces mêmes jambes, planes et râpeuses en dessous chez la ♀. *Jambes intermédiaires* du ♂ comprimées sur la majeure partie de leur longueur, ordinairement en forme d'S peu arquée; souvent chargées au côté interne, chez le même sexe, d'une carène variable, laissant une gouttière entre elle et l'arête dorsale externe, quand cette carène est plus ou moins prononcée et se trouve près du milieu de la face interne ; mais d'autres fois nulle ou paraissant se confondre avec l'arête inférieure : sans carène chez la ♀. *Jambes postérieures* faiblement ou un peu inégalement élargies; presque planes ou très-légèrement canaliculées en dessous chez le ♂, parfois glabres, d'autres fois garnies de cils flavescents; toujours glabres chez la ♀. Trois premiers articles des tarses antérieurs des ♂ dilatés et garnis en dessous d'une sorte de brosse.

Ces insectes se tiennent ordinairement cachés pendant le jour sous les pierres, dans les lieux secs ou sablonneux parsemés de plantes basses. Leur vie est principalement nocturne.

α Prothorax ponctué d'une manière plus ou moins réticuleuse. Jambes intermédiaires du ♂ anguleuses en dessous vers la partie antérieure de la dilatation.

β Prosternum plan ou plus ou moins concave. Jambes antérieures du ♂ échancrées vers le milieu de leur arête inférieure : les postérieures ciliées sur toute leur longueur.

1. **P. punctato-striatus**; (Ullrich) Mulsant et Rey. *Oblong; obtusément arqué; d'un noir luisant. Prothorax offrant, vers le tiers ou vers la moitié, sa plus grande largeur; ponctué, souvent d'une manière réticuleuse. Elytres à stries très-apparentes, marquées de points plus profonds, qui les débordent notablement (environ trente-deux sur la quatrième, ou parfois moins) : les sixième et septième stries droites en devant. Intervalles assez densement pointillés. Prosternum ordinairement concave, à deux ou trois sillons peu profonds.*

♂. Cuisses antérieures un peu anguleusement dilatées en dessous,

vers leurs trois cinquièmes ; chargées, sur leur côté inférieur ou interne, d'une carène obtuse, laissant assez étroite la gouttière voisine de l'arête interne. Cuisses postérieures légèrement échancrées à l'extrémité. Jambes de devant assez faiblement arquées, élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité, mais échancrées vers le milieu de leur arête inférieure, dans la partie correspondante à la saillie anguleuse de la cuisse ; échancrées à l'extrémité de leur arête externe sur le cinquième environ de la longueur de celle-ci ; à peine aussi larges dans leur diamètre transversal le plus grand que le quart de leur arête inférieure. Jambes intermédiaires comprimées et dilatées dans leurs deux cinquièmes postérieurs, avec l'angle antéro-inférieur de cette dilatation prononcé, souvent en forme de dent, suivant que la partie de l'arête inférieure qui le suit se montre plus ou moins entaillée ou échancrée ; chargées sur leur face interne d'une arête ou d'une carène un peu obtuse, plus rapprochée de l'arête inférieure que de la dorsale, et par là, offrant une gouttière peu marquée au côté interne de leur arête externe. Jambes postérieures canaliculées en dessous, et garnies sur presque toute la longueur de cette sorte de rainure, de longs cils flavescents. Tarses antérieurs offrant les articles dilatés assez longuement ciliés : les intermédiaires presque aussi grêles que les postérieurs.

♀ Jambes droites. Tarses non dilatés.

Pedinus punctato-striatus, (Ulrich) (Dej.) Catal. (1837) p. 212. Muls. et Rey, Essai d'une Divis. etc. *in* Muls. Opusc. 4ᵉ cah. p. 173.

Pedinus Bassii, (Baudi) *in* litter.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0090$ (3 1/2 à 4^l). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0042$ (1 1/2 à 1 $7/8^l$).

Corps très-obtusément arqué longitudinalement, presque plan sur les trois cinquièmes antérieurs des élytres ; d'un noir un peu luisant. *Tête* densement ponctuée ; peu profondément sillonnée sur la suture frontale. *Antennes* noires ou d'un noir brun, avec le dernier article au moins d'un fauve livide. Prothorax arqué sur les côtés, c'est-à-dire élargi en ligne courbe jusqu'au tiers environ ou parfois presque jusqu'à la moitié, faiblement rétréci ensuite ; sensiblement plus large vers le tiers ou la moitié de sa longueur que vers la base des élytres ; rayé d'une strie basilaire naissant des angles postérieurs et avancée au moins jusqu'à la quatrième strie, en tendant à s'écarter de la base ; très-médiocrement convexe ; couvert de points assez rapprochés, ayant

plus ou moins de tendance à constituer un réseau, entre le milieu et les bords latéraux; quelquefois réticuleusement ponctué entre ces parties ou même sur presque toute sa surface. Ecusson à peine égal sur la moitié de sa base au cinquième de la largeur de chaque étui; densement pointillé. *Elytres* presque parallèles jusqu'aux trois-cinquièmes (♂) ou un peu plus larges vers la moitié de leur longueur (♀); médiocrement ou très-médiocrement convexes; à stries très-apparentes, marquées de points subarrondis plus profonds, les débordant plus ou moins, souvent d'un diamètre égal environ à la moitié de l'un des intervalles dorsaux (environ trente à trente-deux de ces points sur la quatrième strie) : les cinquième et septième stries en ligne à peu près droite, et parallèles à leur extrémité antérieure. *Intervalles* presque plans; assez densement ponctué sur un fond paraissant impointillé, souvent peu muni ou presque ruguleux. *Dessous du corps* d'un noir luisant. *Prosternum* parfois presque plan et offrant en devant les traces de deux sillons (très-rarement d'un seul), peu profonds ou obsolètes. *Postépisternums* deux fois et demie aussi longs que leur diamètre transversal le plus grand; offrant vers la moitié ou un peu après leur plus grande largeur.

Cette espèce, très-rare en France, plus particulière à la Sicile et à quelques autres parties méridionales de l'Europe, a été prise à Irigny, près Lyon, par M. Perroud.

Obs. Elle se distingue du *P. meridianus* par son prothorax ordinairement plus réticuleux; par les stries de ses élytres très-apparentes, marquées de points moins nombreux, plus gros et les débordant notablement; par les sixième et septième stries non incombées en devant, et surtout par son prosternum non convexe. Elle s'éloigne du *P. femoralis* par la réticulation de son prothorax et la grosseur des points des stries. Le ♂, par ses jambes antérieures échancrées en dessous, par les postérieures hérissées de poils sur toute leur longueur, ne peut être confondu avec celui des deux autres espèces.

ββ Prosternum, convexe, à deux sillons, divisant longitudinalement sa surface en trois côtes assez faibles : la médiaire plus saillante. Jambes antérieures du ♂ non échancrées en dessous : les postérieures ciliées seulement vers l'extrémité.

2. **P. meridianus**; (Dej.) Muls. et Rey. *Ovale-oblong; plus ou moins arqué; d'un noir peu luisant. Prothorax offrant vers la moitié, un peu avant ou un peu après, sa plus grande largeur; marqué de points ayant*

parfois de la tendance à la réticulation. Elytres à stries marquées de points les débordant à peine (environ quarante-deux à quarante-cinq sur la quatrième) : les sixième et septième stries ordinairement incourbées en devant. Intervalles densement ponctués. Prosternum rayé de deux sillons séparés par une côte convexe.

Pedinus meridianus, (DEJ.) Catal. (1837) p. 212. — MULSANT et REY, Essai d'une Divis. des derniers Melasomes, *in* MULS. Opusc. entomol. 4e cah. p. 175. 8.

♂. *Cuisses de devant* renflées en dessous vers les trois cinquièmes ; chargées en dessous d'une carène obtuse, laissant assez étroite la gouttière voisine de l'arête interne. *Jambes de devant* élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité, peu sensiblement échancrées sur le milieu de leur arête inférieure ; échancrées à l'extrémité de leur arête antérieure sur le sixième environ de leur longueur ; aussi larges dans leur diamètre transversal le plus grand que le tiers à peu près de leur arête inférieure. *Jambes intermédiaires* comprimées en carré long sur leurs trois septièmes postérieurs, avec l'angle antéro-inférieur de cette dilatation prononcé ; souvent sinuées ou entaillées entre cet angle (qui semble alors offrir l'image d'une courte dent) et l'extrémité; chargées sur leur face interne d'une carène obtuse, occupant à peu près la ligne médiane de la largeur, et laissant une gouttière peu profonde, entre elle et l'arête externe ou dorsale. *Jambes de derrière* presque planes sur leur partie inférieure, peu sensiblement bissinuées sur celle-ci ; garnies, vers l'extrémité, de poils flavescents, fins et parfois usés. *Tarses antérieurs* offrant leurs articles dilatés brièvement ciliés : les intermédiaires faiblement dilatés : le deuxième, presque moins faiblement que le premier.

♀. *Jambes de devant* faiblement incourbées sur leur arête inférieure ; sans sinuosité : jambes suivantes, droites. *Trois premiers articles des tarses antérieurs* faiblement dilatés : le premier moins faiblement que les autres.

Long. $0^m,0059$ à $0^m,0078$ (2 3/4 à 3 1/2l). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0036$ (1 1/2 à 1 2/3l).

Corps souvent obtusément arqué longitudinalement, c'est-à-dire presque plan depuis le tiers jusqu'aux trois cinquièmes des élytres chez le ♂, ordinairement moins plan ou arqué chez la ♀ ; faiblement ou médiocrement convexe ; d'un noir luisant. *Tête* couverte de points rapprochés; assez légèrement sillonnée sur la suture frontale et plus obso-

lètement après les yeux. *Antennes* noires, avec les quatre ou cinq derniers articles moins obscurs, passant graduellement au brun fauve ou au fauve. *Prothorax* élargi d'abord en ligne courbe, parfois à peine jusqu'au tiers, d'autres fois jusqu'à la moitié ou rarement presque jusqu'aux trois-quarts, presque parallèle ou à peine rétréci postérieurement; offrant ordinairement vers la moitié ou un peu avant sa plus grande largeur; rayé d'une strie basilaire avancée jusqu'au devant de la cinquième ou de la quatrième strie, en s'écartant du bord postérieur à partir du quart externe de la largeur; médiocrement convexe; marqué de points analogues à ceux de la tête, offrant parfois entre le dos et les bords latéraux une légère tendance à la réticulation. *Elytres* faiblement plus larges vers le tiers (♂) ou après la moitié (♀); à stries peu ou médiocrement profondes, marquées de points les débordant peu et d'un diamètre ordinairement égal au quart des intervalles dorsaux (environ quarante-deux à quarante-cinq de ces points sur la quatrième strie): les sixième et septième stries ordinairement incourbées d'une manière sensible à leur extrémité antérieure: la plus voisine de la suture un peu anguleuse vers le septième ou le sixième de la longueur et antérieurement dirigée en ligne presque droite ou peu courbe du côté externe. *Intervalles* presque plans; densement et assez finement ponctués, parfois d'une manière légèrement ruguleuse, sur un fond très-finement pointillé. *Repli* lisse ou légèrement pointillé. *Dessous du corps* et *pieds* d'un noir luisant: *tarses* moins obscurs. *Prosternum* rayé de deux sillons qui divisent sa surface en trois sortes de côtes longitudinales: la médiaire, à peine plus large et un peu plus saillante que les latérales. *Postépisternums* près de trois fois aussi longs que larges dans leur diamètre transversal le plus grand; presque d'égale largeur, faiblement plus larges vers le milieu ou un peu après.

Cette espèce est méridionale. Elle n'est pas très-rare dans les environs de Marseille.

Obs. Elle se distingue du *P. punctato-striatus* par son prothorax à peine réticuleux; par les sixième et septième stries des élytres incourbées ordinairement à leur extrémité antérieure; par les points des stries moins gros et plus nombreux et surtout par son prosternum convexe rayé de deux lignes ou sillons longitudinaux, divisant sa surface en trois côtes longitudinales, dont la médiaire convexe. Les ♂, sans échancrure vers le milieu de l'arête inférieure de leurs jambes de devant et distincts par d'autres caractères, sont surtout très-faciles à séparer de ceux de l'espèce précédente.

relevé en rebord dans sa périphérie, presque plan et réticuleusement rayé sur le reste de sa surface. Jambes intermédiaires du ♂ en ligne courbe et non anguleuses en dessous, vers la partie antérieure de leur dilatation.

3. **P. femoralis**; Linné. *Médiocrement convexe; d'un noir peu luisant. Prothorax offrant vers le milieu sa plus grande largeur; assez finement ponctué, non réticuleux. Elytres à stries légères, très-étroites, marquées de points assez petits, ne les débordant pas, peu distincts postérieurement (environ quarante-deux sur la quatrième) : les sixième et septième droites en devant. Intervalles pointillés. Prosternum ordinairement rebordé, avec la partie médiaire moins saillante, plane, réticuleusement rayée.*

♂. Jambes antérieures droites, triangulairement et fortement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité ; échancrées à l'extrémité de leur arête externe, sur le cinquième environ de la longueur de celle-ci; à peine plus de deux fois aussi longues que leur diamètre transversal le plus grand. *Jambes intermédiaires* comprimées et graduellement élargies; arrondies ou sans angle à la partie antéro-inférieure de leur dilatation ; chargées sur leur face interne d'une carène laissant entre elle et leur arête externe, un sillon un peu rapeux, rétréci avant son extrémité. *Jambes postérieures* glabres et planes en dessous, avec les bords de cette partie plane très-légèrement relevés : cette surface plus large dans le milieu, rétrécie à ses extrémités, surtout à la postérieure. *Tarses antérieurs* offrant les articles dilatés brièvement ciliés : les intermédiaires un peu moins grêles que les postérieurs.

♀. Jambes droites ou presque droites, graduellement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité : les antérieures beaucoup plus que les intermédiaires et surtout que les postérieures. Tarses peu ou point dilatés.

Le Ténébrion à stries jumelles, Geoffr. Hist. abr. 1. p. 348. 3.

Tenebrio femoralis, Linné, Syst. nat. t. 1. p. 679. 32 (♀), (suivant l'exemplaire typique existant à Londres dans la collection de Linné). — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 393. 24. (♀). — Oliv. Entom. t. 3. n° 57. p. 17. 23. pl. 2. fig. 22 (♀). — Panz. Faun. germ. 36. 6 (♀). — *Id.* Krit. Revis. t. 1. p. 23 (♀).

Tenebrio gemellata, Fourcr. Entom. paris. t. 1. p. 23 (♀).

Tenebrio dermestoïdes, Fabr. Mant. ins. t. 1. p. 212. 14 (♀). — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1796. 34 (♀).

Pimelia femoralis, Gmel. Car. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 2008. 53 (♀).

Tenebrio.... Zschach. Mus. Lesk. p. 12. 937.

Blaps femoralis, FABR. Entom. syst. t. 1. p. 109. 13 (♂). — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 143. 12 (♂). — SCHNEIDER, Neuest. Mag. p. 356. — PANZ. Faun. germ. 39. 6 (♂). — *Id.* Entom. germ. p. 39. 3 (♂). — *Id.* Krit. Revis. t. 1. p. 32 (♂). — HERBST, Naturs. t. 8 p. 188. 9. pl. 128. fig. 10 (♂). — ILLIG. Mag. t. 1. p. 340. 11 (♂ ♀). — SCHÖNH. Syn. ins. t. 1. p. 146. 15. — STURM, Deutsch. Faun. t. 2. p. 209. 7 (♂).

Blaps dermestoides, FABR. Entom. syst. t. 1. p. 107. 7 (♀). — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 142. 9 (♀). — PANZ. Entom. germ. p. 29. 2 (♀). — WALCK. Faun. par. t. 1. p. 32 (♀). — TIGNY, Hist. nat. t. 5. p. 216 (♀). — OLIV. Nouv. Dict. d'Hist. nat. (1803) p. 204 (♀).

Opatrum femoratum, ILLIG. Vezeich. p. 109. 9 (♂).

Opatrum femorale, ILLIG. Vezeich. p. 109. 5 (♀).

Helops lævigatus, PANZ. Faun. germ. 50. 6 (♀). — *Id.* Krit. Revis. t. 1. p. 53. (♀).

Blaps laticollis, HERBST, Natursyst. (Kaef.) t. 8. p. 198. 22. pl. 129. fig. 3 ?

Pedinus dermestoides, OLIV. Nouv. Diction. d'Hist. nat. (1803) t. 17. p. 204 (♀).

Pedinus femoralis, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 282. 2 pl. 88. 4 (♀). — *Id.* Gener. t. 2. p. 165. 2 (♂ ♀). — DUFTSCH. Faun. austr. t. 2. p. 286 (♂ ♀). — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 412. 1. — LEPELLETIER SAINT-FARGEAU et AUDINET-SERVILLE, Encycl. méth. (insectes) t. 10. p. 25. 1 (♂ ♀). — DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. t. 38. p. 214 (♂ ♀). et pl. 13. n° 3 (♂ ♀). — MULS. Lettr. t. 2. p. 281. 2. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 210. 5 (♂ ♀). — L. REDTENB. Faun. aust. p. 599 (♂ ♀). — KÜSTER, Kaef. Europ. 26. 33. — MULS. et REY, Essai d'une divis., etc. *in* MULS. opusc. 4ᵉ cah. p. 191. et Mém. Acad. d. Lyon t. 3. p. 108.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0086$ ($3\ 1/2$ à $3\ 4/5^l$). Larg. $0^m,0061$ ($2\ 3/4^l$) (♂), $0^m,0064$ ($2\ 7/8^l$).

Corps longitudinalement arqué, ordinairement plus élevé vers le milieu des élytres ou un peu après; d'un noir luisant et parfois très-légèrement métallique. *Tête* densement ponctuée; transversalement sillonnée sur la suture frontale. *Antennes* noires, avec les derniers articles moins obscurs, et le dernier fauve ou d'un fauve testacé. *Prothorax* élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié ou aux trois cinquièmes, subparallèle (♂) ou faiblement rétréci (♀) ensuite; généralement plus large dans son diamètre transversal le plus grand que la base des élytres; offrant une strie basilaire avancée ordinairement jusqu'au niveau de la cinquième strie des étuis, et souvent plus rapprochée de l'écusson, mais alors affaiblie ou peu apparente, en s'écartant d'abord un peu de la base, pour s'en rapprocher ensuite; convexe; marqué de points analogues à ceux de la tête, non réticuleux ou n'offrant qu'une très-légère tendance à la réticulation, sur un fond presque im-

perceptiblement pointillé. *Elytres* subparallèles (♂) jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus, ou faiblement élargies vers leur milieu (♀); médiocrement convexes; à stries ponctuées très-étroites, légères ou très-légères, souvent presque réduites, surtout chez la ♀, à des rangées striales de points : ceux-ci débordant à peine les stries, peu distincts vers la partie postérieure (environ quarante à quarante-quatre de ces points sur la quatrième strie) : la première et souvent la deuxième stries incourbées à leur partie antérieure, parfois unies en devant ou ayant de la tendance à s'unir, ainsi que les troisième et quatrième : les autres à peu près droites. *Intervalles* plans ou à peu près; finement ponctués sur un fond presque imperceptiblement pointillé : les troisième et cinquième, généralement un peu plus larges que leurs voisins, vers le tiers de leur longueur. *Dessous du corps* et *pieds* d'un noir luisant. *Prosternum* ordinairement rebordé avec la partie médiaire moins saillante, rayée de lignes obliquement croisées ou presque réticuleusement ponctuées; offrant parfois, mais rarement sur la partie médiaire un relief plus élevé que les bords latéraux et réticuleusement rayé. *Postépisternums* deux fois et quart environ aussi longs que leur diamètre transversal le plus grand; arqués à leur côté interne, un peu moins larges en arrière qu'en avant, offrant vers le milieu leur plus grande largeur.

Cette espèce se trouve dans les environs de Paris, et dans diverses autres parties de la France.

Obs. Elle se distingue facilement du *P. punctato-striatus* par son prothorax non réticuleux; par ses stries marquées de points ne les débordant pas et plus nombreux. Elle s'éloigne du *P. meridionalis* par son prothorax offrant peu ou point de tendance à la réticulation, par les stries des élytres affaiblies postérieurement; par les sixième et septième stries non incourbées en devant; et surtout par son prosternum rebordé et réticuleusement rayé. Le ♂, par ses jambes intermédiaires non anguleuses en dessous, et par ses jambes postérieures glabres, ne peut être confondu avec celui des deux autres espèces.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES PANDARIENS.

Caractères. *Repli des élytres* prolongé jusqu'à l'angle sutural, généralement un peu dilaté et souvent comme creusé d'une fossette vers le

bord du quatrième arceau ventral. *Tête* plus large que longue. *Yeux* soit entiers, soit coupés par les joues. *Antennes* subcomprimées et grossissant graduellement et faiblement vers l'extrémité; de onze articles: le troisième article sensiblement plus grand que le suivant: les neuvième et dixième submoniliformes, au moins aussi larges que longs: le dernier ovalaire. *Ecusson* plus large que long. *Menton* en ovale tronqué ou subcordiforme; soit presque plan, soit relevé sur sa partie longitudinalement médiaire d'une carène obtuse, naissant de la base, à peine avancée au-delà de la moitié de la longueur, plus ou moins sensiblement convexe au-devant de cette sorte de carène. *Postépisternums* plus ou moins sensiblement arqués à leur côté interne. *Partie antéro-médiaire* du premier arceau ventral, tronquée ou obtusément tronquée en devant, plus large que la partie postérieure du mésosternum. *Tarses* garnis en dessous de duvet ou de poils spinosules.

Les ♂ ont généralement le ventre plus ou moins sensiblement concave sur sa partie longitudinalement médiaire; les antennes proportionnellement plus longues; et ils présentent divers autres caractères suivant les genres.

Ils peuvent être divisés en deux branches:

		Branches.
Yeux	ordinairement entiers, quelquefois cependant presque coupés par les joues, mais alors plus larges dans leur partie visible en dessus, qu'ils ne sont longs à leur côté interne. Prothorax appuyé sur les élytres et bissinué à la base, avec les angles postérieurs dirigés en arrière. Elytres creusées d'une fossette à la base, pour recevoir les angles postérieurs du prothorax. Intervalle voisin du repli visible en dessous, plus large que le repli, vers la base du ventre.	Pandaraires.
	coupés par les joues; ordinairement soit presque arrondis, soit moins larges ou à peine aussi larges dans leur partie visible en dessus, qu'ils sont longs à leur côté interne. Prothorax souvent sans sinuosités prononcées à sa base .	Héliopathaires.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES PANDARAIRES.

Caractères. *Yeux* ordinairement entiers, quelquefois cependant presque coupés par les joues, mais alors plus larges dans leur partie visible en dessus qu'ils ne sont longs à leur côté interne. *Prothorax*

appuyé sur les élytres et bissinué à la base, avec les angles postérieurs dirigés en arrière. *Elytres* creusées d'une fossette à la base, pour recevoir les angles postérieurs du prothorax. *Repli* en général faiblement élargi vers le quatrième arceau ventral, surtout vers le bord postérieur de celui-ci. *Intervalle voisin du repli* visible en dessous; plus large que ce repli vers la base du ventre. *Côtés de l'antépectus* sillonnés et ponctués: côtés des autres parties pectorales grossièrement ponctuées; partie antéro-médiaire du premier arceau ventral offrant ordinairement des rides longitudinales.

Ces insectes vivent des débris des matières animales ou végétales; ils sont généralemant nocturnes; pendant le jour ils se tiennent cachés sous les pierres, etc.

Ils se répartissent dans les deux genres suivants:

		Genres.
Yeux	entiers. Premier article des tarses postérieurs environ aussi long que le dernier. Antennes prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax	PANDARUS.
	presque coupés ou coupés par les joues. Premier article des tarses postérieurs près de moitié moins long que le dernier. Antennes non prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax	BIOPLANES.

Genre *Pandarus*, PANDARE; (Mégerle).

(Πανδαρος, vulgaire.)

CARACTÈRES. *Yeux* transverses; entiers; plus larges dans leur partie visible en dessus que longs sur les côtés; limités postérieurement par une sorte de bourrelet terminé en arrière par un rétrécissement. *Antennes* prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax. *Tête* non enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux; chargée au côté interne de ceux-ci d'un repli plus ou moins sensible. *Prothorax* échancré en devant; à angles postérieurs prolongés en arrière en forme de large dent. *Elytres* à peine ou faiblement plus larges en devant que le prothorax à sa base; en ogive obtuse postérieurement. *Postépisternums* ordinairement à peine moins larges en arrière qu'en devant. *Pieds* médiocrement allongés. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long à

peu près que les deux suivants réunis, environ aussi long ou parfois plus long que le dernier. *Corps* souvent arqué longitudinalement.

Les ♂ ont les jambes de devant souvent arquées, quelquefois échancrées; les deux ou trois premiers articles des tarses antérieurs et souvent des intermédiaires garnis en dessous d'un duvet presque en forme de brosse et de sortes de ventouses: les deuxième et troisième articles des mêmes tarses plus ou moins dilatés: le deuxième plus large que le troisième: le premier, moins étroit que le quatrième. Ils offrent divers autres caractères suivant les espèces. Les ♀ ont les jambes de devant peu ou point arquées. Les tarses peu ou non dilatés.

Obs. Les élytres ont en général neuf stries, y comprise la marginale, outre une strie rudimentaire près de la suture: les première et deuxième stries subterminales: les troisième et quatrième ordinairement unies postérieurement, en enclosant les quatrième et cinquième.

1. **P. coarcticollis.** *Très-faiblement convexe; d'un noir peu luisant. Prothorax élargi jusques au delà de la moitié, assez brusquement raccourci en ligne courbe vers les quatre cinquièmes, et presque parallèle ensuite; graduellement épaissi sur les côtés, d'avant an arrière, et parfois rebordé près des angles postérieurs; réticuleux; rayé d'une ligne longitudinale médiane plus ou moins apparente. Elytres à stries ponctuées. Intervalles très-densement et ruguleusement ponctués: les plus internes presque plans: les autres subconvexes: le septième plus saillant, en forme d'arrête sur toute sa longueur. Bord supérieur du repli débordant les élytres en devant. Prosternum à un sillon.*

♂. Jambes antérieures arquées, sensiblement plus larges à l'extrémité que les intermédiaires; sillonnées en dessous; sans échancrure près de l'extrémité de leur arête externe: les intermédiaires munies en dessous, avant l'extrémité, d'une petite pointe. Trois premiers articles des tarses antérieurs et intermédiaires garnis en dessous d'une sorte de brosse; les deuxième et troisième des antérieurs et moins fortement ceux des intermédiaires, dilatés; le deuxième des antérieurs aussi large que l'extrémité des jambes.

♀. Jambes antérieures moins arquées, à peine plus larges à l'extrémité que les intermédiaires: celles-ci inermes en dessous, vers l'extrémité. Trois premiers articles des tarses antérieurs et intermédiaires garnis en dessous d'une sorte de brosse, mais divisée par une ligne longitudinale; les deuxième et troisièmes des antérieurs faiblement dilatés; le mêmes des intermédiaires, non dilatés.

Dandarus tristis, Dej. Catal. (1821) p. 65.

Pandarus tristis, Dej. Catal. (1833) p. 191. — *Id.* (1837) p. 212.

Pedinus (Pandarus) tristis, E. Blanchard, *in* Cuvier, Regn. anim. ed. Croch. p. 364. pl. 48. fig. 8, (patte antérieure.)

Long. 0^m,0123 à 0^m,0135 (5 1/2 à 6^l). — Larg. 0^m,0056 à 0,0067 (2 1/2 à 3^l).

Corps oblong ; faiblement ou très-faiblement convexe ; d'un noir peu luisant. *Tête* assez finement ponctuée sur l'épistome ; ruguleuse sur le front. *Antennes* noires à la base, graduellement fauves à l'extrémité. *Prothorax* élargi en ligne droite ou peu courbe jusqu'à la moitié ou aux trois cinquièmes, rétréci en ligne très-courbe des trois aux quatre cinquièmes, brusquement parallèle ensuite ; bissinué à la base, avec les trois cinquièmes médiaires de celle-ci peu arqués en arrière et les angles prolongés en forme de large dent ; muni latéralement d'un rebord très-étroit ou parfois presque nul en devant, graduellement élargi ou épaissi jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur ; à peine aussi large postérieurement, sans saillie en devant, assez faiblement relevé ensuite ; faiblement ou très-faiblement convexe ; réticuleux, surtout entre le dos et les bords latéraux ; rayé sur la ligne médiane d'un sillon léger, ordinairement moins apparent chez la ♀ que chez le ♂. *Elytres* assez faiblement (♀) ou faiblement (♂) élargies jusqu'à la moitié de leur longueur ; à stries très-prononcées ; marquées de points crénelant un peu les intervalles (environ quarante de ces points sur la quatrième strie : les derniers peu distincts). *Intervalles* pointillés densement et d'une manière ruguleuse : les deux plus voisins de la suture presque plans sur leurs deux cinquièmes antérieurs : les suivants faiblement convexes en devant, plus ou moins convexes postérieurement : les premier et troisième plus larges et plus saillants postérieurement : le septième, en forme d'arête sur toute sa longueur, uni en devant au neuvième, ou à la partie antérieure du bord du repli, postérieurement lié au troisième. *Repli* offrant son bord supérieur visible en dessus et débordant les élytres depuis les épaules jusqu'au douzième environ de la longueur. *Dessous du corps* rayé sur les côtés de l'antépectus de sillons ponctués ; réticuleux sur les postépisternums, ponctué densement sur le reste, et d'une manière plus grossière sur les médi et postpectus que sur le ventre. *Prosternum* creusé d'un seul sillon. *Pieds* densement ou assez densement ponctués : cuisses glabres en dessous : jambes peu élargies : les intermédiaires et postérieures, sans traces de sillons sur leur arête externe.

Cette espèce ne se rencontre qu'au dessous de Lyon, et par conséquent elle est méridionale par rapport à cette ville; mais on la trouve depuis les plaines jusqu'à des hauteurs assez grandes. Elle a été prise près de la croix du Planil, sur le mont Pila, par plusieurs de nos entomologistes lyonnais. Elle paraît se plaire surtout dans les bois de pins ou dans leur voisinage.

Obs. Pendant la vie, le corps se couvre, suivant la volonté de l'animal, d'une matière pruineuse.

L'*Helops tristis* de Rossi, que Dejean regardait comme synonyme de cette espèce, ne peut pas lui être rapporté. Les expressions : *thorax convexus; elytra convexa obsolete punctato-striata* ne lui sauraient convenir.

Genre *Bioplanes*, Bioplane.

(Βιοπλανής, qui cherche sa vie de côté et d'autre.)

Caractères. *Yeux* presque coupés par les joues, qui se prolongent sur ces organes, en formant un canthus graduellement affaibli; parfois même paraissant entièrement coupés par ce canthus. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux trois-quarts des côtés du prothorax. *Tête* enfoncée dans le prothorax à peu près jusqu'aux yeux : ceux-ci, suivis d'un faible bourrelet, puis d'un rétrécissement. *Prothorax* échancré en devant; à angles postérieurs en forme de large dent. *Ecusson* plus large que long. *Elytres* faiblement plus larges en devant que les angles postérieurs du prothorax; à angles huméraux prononcés; en ogive obtuse postérieurement; très inclinées ou presque perpendiculairement déclives à leur partie postérieure. *Postépisternum* un peu plus étroit en arrière qu'en devant. *Pieds* médiocrement allongés. *Jambes de devant* graduellement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité. *Premier article des tarses postérieurs* moins long que le dernier.

Les tarses sont tous à peu près filiformes dans les deux sexes.

Obs. Les élytres ont ordinairement neuf stries et le commencement d'une dixième plus ou moins apparente, près de la suture: les première et deuxième subterminales: la troisième postérieurement unie à la sixième, en enclosant les quatrième et cinquième unies et plus courtes: les septième et huitième subterminales.

1. **B. meridionalis**. *Oblong; médiocrement convexe; noir ou d'un noir brun, luisant. Prothorax médiocrement arqué sur les quatre cinquièmes des côtés, sinué ou presque parallèle ensuite; muni latéralement d'un rebord deux ou trois fois moins étroit que le basilaire. Elytres à stries ordinairement peu profondes, ponctuées (trente-sept à quarante-deux points sur la quatrième). Intervalles un peu crénelés, peu ruguleusement ponctués; presque plans ou peu convexes en devant : les premier, troisième et septième obtusement saillants près de l'extrémité : le troisième, postérieurement élargi : le cinquième plus court, enclos par ses voisins.*

♂. Jambes de devant plus sensiblement arquées; un peu moins brièvement échancrées à l'extrémité, moins larges ou à peine aussi larges vers le commencement de l'échancrure que le cinquième, de la longueur de l'arête externe : les intermédiatres, munies d'une petite épine, près de l'extrémité de leur arête inférieure. Ventre déprimé et ridé longitudinalement sur les trois premiers arceaux.

♀. Jambes de devant moins sensiblement arquées; plus brièvement échancrées à l'extrémité; a moins aussi larges vers le commencement de l'échancrure que le quart de la longueur de l'arête externe : les intermédiaires inermes. Ventre convexe et ponctué.

Helops tristis? Rossi. Faun. etrusc. t. 1. p. 236. 586. — *Id.* Edit. Helw. p. 286. 586.
Phylax meridionalis, (Dej.) Catal. (1821) p. 65. — (1833) p. 192. — (1837) p. 213
Heliopathes quadricollis, (Gaubil) Catal. p. 219?
Heliopathes punctatissimus, (Chevrolat, Gaubil) Cat. p. 219 (*type*).

Long. $0^m,0093$ à $0^m,0104$ (4 1/8 à 4 2/3l). Larg. $0^m,0045$ à $0^m,0052$ (2 à 2 1/3l).

Corps oblong; médiocrement convexe; d'un noir luisant. *Tête* couverte de points contigus; peu ruguleuse sur le front; creusée d'un sillon sur la suture frontale. *Antennes* à peine plus longuement prolongées que la moitié ou les trois cinquièmes des côtés du prothorax; noires, avec l'extrémité ordinairement moins obscure. *Prothorax* échancré en devant en arc obtus et dirigé en arrière, avec les angles antérieurs avancés en espèce de dent; arqué sur les côtés, sinué au devant des angles postérieurs et par là presque parallèle dans son dernier sixième; bissinué à la base, avec le quart médiaire de celle-ci presque en ligne droite et moins prolongé en arrière que les angles; étroitement rebordé sur les côtés et surtout à la base; médiocrement convexe; presque uniformément couvert de points rapprochés, à peine de la grosseur de ceux du front, séparés par des intervalles assez

lisses ; offrant rarement les traces très-légères d'un sillon longitudinal médiaire raccourci à ses extrémités, surtout en devant. *Ecusson* près d'une fois plus large que long. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; légèrement sinuées au bord interne du repli un peu après la partie antérieure de celui-ci et paraissant munies d'une petite dent obtuse aux épaules ; presque parallèles ou à peine élargies en ligne peu courbe jusqu'à la moitié de leur longueur ; à peine de moitié plus longues que larges, prises ensemble ; médiocrement ou peu fortement convexes, souvent déprimées sur les deux premiers intervalles de chacune ; à stries assez prononcées ; marquées de points longitudinalement séparés les uns des autres par des intervalles plus courts que leur diamètre : ces points crénelant un peu les intervalles (environ trente-deux sur la quatrième strie) : les septième et huitième stries moins rapprochées de la base, en devant et unies entre elles : les première et deuxième, postérieurement subterminales : la troisième, ordinairement liée à son extrémité à la septième, en enclosant les quatrième à sixième. *Intervalles* assez densement ponctués et souvent d'une manière légèrement ruguleuse ; subconvexes, au moins à partir du troisième : celui-ci, ordinairement un peu plus large et postérieurement élargi, plus saillant ainsi que le septième, auquel il s'unit à son extrémité postérieure : le premier ou sutural également un peu élargi et plus saillant en se rapprochant de l'extrémité. Bord interne du repli ordinairement visible en dessus jusqu'au septième de la longueur. *Dessous du corps* d'un noir plus luisant ; marqué, sur les côtés de l'antépectus, de points unis en sillons plus ou moins prononcés ; ponctué un peu moins grossièrement sur les médi et postpectus et surtout sur le ventre ; noté d'une fossette ou cicatrice de chaque coté des trois premiers arceaux du ventre. *Pieds* ponctués ; noirs, avec les tarses moins obscurs.

Cette espèce est commune en Provence, dans les lieux secs, principalement sur les côtes de la mer. Pendant le jour, elle se cache sous les pierres, dans les fentes de rochers, etc. Pendant l'hiver, on la trouve souvent blottie au pied des astragales voisins du rivage de la Méditerranée. Elle se couvre aussi selon la volonté de l'animal d'une matière pruineuse, blanchâtre, qui donne au corps une teinte bleuâtre.

Obs. J'ai vu dans la collection de M. Chevrolat un individu de cette espèce, inscrit de la main d'Olivier, sous le nom de *Pedinus tristis,* avec l'indication du Piémont pour patrie. L'entomologiste français aurait-il reçu cet insecte de Rossi ? Serait-ce le véritable *Helops tristis* du

naturaliste de Pise ? La description de cet auteur convient bien mieux à notre *Bioplanes meridionalis* qu'au *Pandarus coarcticollis,* mais la figure, mal faite d'ailleurs, semble plutôt représenter un Pandare qu'un Bioplane, et la taille indiquée semble confirmer les indications de la figure. Rossi paraît d'ailleurs avoir confondu plusieurs espèces sous le nom de *Helopos tristis*, car il ajoute à la fin de la description : *occurit etiam alius valde minor, qui tantum differe videtur elytris minus obsolete striatis.* Enfin l'habitat que donne à son insecte l'auteur italien, se rapporte plutôt aux habitudes des Hélopiaires qu'à celles des Pandarides.

Dans cet état d'incertitude, j'ai conservé à ce Bioplane le nom de *meridionalis* donné par Dejean, et sous lequel il est généralement connu.

Le *B. meridionalis,* comme d'autres insectes de cette famille, offre des individus, principalement des ♀, dont les intervalles alternes sont assez sensiblement saillants pour donner à ces exemplaires une physionomie particulière, capable de les faire considérer par des yeux peu exercés, comme devant constituer une espèce particulière. Je me suis assuré que ce n'est là qu'une de ces variations exceptionnelles, qui viennent ajouter des difficultés nouvelles à l'étude déjà si ardue de ces insectes.

L'*Heliopathes punctatissimus* de MM. Chevrolat et Gaubil, provenant de l'Algérie, ne m'a paru s'éloigner que par une taille proportionnellement un peu moins courte, variation légère, particulière à quelques individus ♂ de cette espèce.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES HÉLIOPATHAIRES.

CARACTÈRES. *Yeux* coupés par les joues; ordinairement presque arrondis, moins larges ou à peine aussi larges dans leur partie visible en dessus, qu'ils sont longs à leur côté interne.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

Genres.

- Prothorax
  - s'appuyant sur les élytres : celles-ci à angle huméral prononcé, le plus souvent creusées à la partie antéro-externe de leur base, d'une fossette destinée à recevoir les angles postérieurs du prothorax.
    - Prothorax non brusquement rétréci sur les côtés, au-devant des angles postérieurs; ordinairement bissinué à la base. . . . . PHYLAX.
    - Prothorax brusquement rétréci sur les côtés, au-devant des angles postérieurs ; non bissinué à la base . . . . OMOCRATES.
  - séparé des élytres par un intervalle plus ou moins prononcé. Elytres arrondies ou subarrondies à l'angle huméral. . . . HELIOPATHES.

Genre *Phylax*, Phylax ; (Megerle), Brullé (1).

(φύλαξ, gardien.)

Caractères. Ajoutez à ceux qui sont communs à tous les insectes de cette famille ou de cette branche : *Antennes* moins longuement prolongées que les côtés du prothorax. *Tête* graduellement rétrécie après les yeux ; chargée d'un pli à leur côté interne ; enfoncée dans le prothorax jusqu'à ces organes ou presque jusqu'à eux. *Prothorax* échancré en arc en devant ; postérieurement appuyé sur les élytres ; non brusquement rétréci sur les côtés près des angles postérieurs ; ordinairement bissinué à la base. *Elytres* au moins aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; habituellement aussi larges dans leur milieu que celui-ci dans son diamètre transversal le plus grand ; généralement creusées à la base d'une fossette, pour recevoir les angles postérieurs du prothorax ; à angles huméraux prononcés ; en ogive plus ou moins obtuse postérieurement. *Postépisternums* presque parallèles ou peu arqués au côté interne. *Pieds* médiocrement allongés. *Jambes de devant* graduellement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité. *Premier article des tarses postérieurs* ordinairement moins longs que le dernier.

Les ♂ ont le corps généralement plus étroit, moins arqué longitudinalement ; les antennes moins courtes ; le prothorax proportionnellement plus large ; le ventre concave longitudinalement ; les jambes antérieures moins élargies.

Les tarses sont tous à peu près filiformes dans les deux sexes.

1. **P. littoralis.** *Oblong ; d'un noir luisant sur les élytres. Prothorax sinué près des angles postérieurs ; presque réticuleusement ponctué. Elytres à neuf stries (les deux dernières ordinairement invisibles en dessus) prononcées, marquées de points assez gros, crénelant les intervalles : ceux-ci, rugueusement et finement ponctués, alternativement relevés en toit ou en arêtes médiocrement saillantes, à tranche droite : les autres médiocrement ou assez faiblement convexes : le voisin du repli, en majeure partie invisible, quand l'insecte est examiné en dessous.*

---

(1) Brullé, Expédit. scient. de Morée, t. 3. première partie, deuxième section, animaux articulés, p. 209. — Les caractères indiqués par M. Brullé sont assez élastiques pour pouvoir convenir à plusieurs autres genres de nos pédinites. Notre genre *Phylax* a des limites plus restreintes.

Phylan crenatus, (Dej.) Catal. (1821) p. 66.
Phylax crenatus, Dej. Catal. *Id.* (1833) p. 192. — *Id.* (1837) p. 213.
Phylax littoralis, Solier, in. littér.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0100$ (4 à 4 1/2^l). — Larg. $0^m,0042$ à $0^m,0045$ (1 7/8^l à 2^l).

Corps oblong; d'un noir peu luisant sur la tête et sur le prothorax, luisant ou un peu luisant sur les élytres. *Tête* densement ponctuée. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus (♀), ou jusqu'aux trois-quarts (♂) des côtés du prothorax ; noires, avec les derniers articles paraissant moins obscurs. *Prothorax* médiocrement arqué sur les côtés, assez faiblement ou peu fortement sinué près des angles postérieurs; bissinué à la base, avec les trois cinquièmes médiaires de celle-ci, en ligne assez faiblement arquée en arrière, obtuse ou subéchancrée dans son milieu; assez faiblement convexe ; couvert de points presque ronds, séparés par des intervalles étroits comprimés, un peu saillants, constituant une sorte de réseau ; parfois marqué de dépressions ou de fossettes légères. *Ecusson* en triangle près d'une fois plus large que long. *Elytres* subdéprimés longitudinalement sur le dos, jusqu'à la deuxième strie, médiocrement convexes ensuite, avec les côtés convexement subperpendiculaires ; à neuf stries : les deux premières, plus marquées ou plus profondes : les autres un peu moins prononcées : les deux dernières, ordinairement non visibles en dessus: ces stries marquées de points médiocres ou assez gros, longitudinalement séparés les uns des autres par un intervalle un peu moins grand que leur diamètre (environ vingt-huit de ces points sur la quatrième strie). *Intervalles* couverts de petits points, contigus ou presque contigus; ruguleux; crénelés jusqu'au quart environ de leur largeur par les points des stries; alternativement relevés en arête ou plutôt en toit, à arête médiocrement saillante, à tranche non onduleuse : autres intervalles à peu près aussi larges que ceux en toit un peu moins saillants, médiocrement ou assez faiblement convexes: le voisin du repli en majeure partie invisible, quand l'insecte est examiné sur sa face inférieure. *Dessous du corps* marqué de gros points sur les côtés de l'antépectus, noté de points ronds, un peu moins gros sur les côtés du ventre, légèrement ridé sur le milieu de celui-ci. *Prosternum* rétréci en pointe inclinée ou renversée en dessous, et paraissant, par là, obtus à son extrémité. *Pieds* ponctués, peu fortement sur les cuisses.

Cette espèce est méridionale, elle est très commune pendant la

belle saison sur les bords méditerranéens de notre ancienne Provence. On la trouve pendant le jour surtout sous les pierres, dans les lieux secs ou humides indistinctement. Elle ne quitte sa retraite qu'aux approches de la nuit. J'ai adopté le nom donné à cet insecte par Solier, Fabricius ayant décrit un *Opatrum crenatum*.

Genre *Omocrates*, Omocrate.

(ὠμοκραθής, qui a de fortes épaules.)

Caractères. Ajoutez à ceux qui sont communs aux insectes de cette branche : *Antennes* moins longuement ou plus longuement prolongées que les côtés du prothorax. *Tête* graduellement rétrécie après les yeux ; enfoncée dans le prothorax presque jusqu'à ces organes. *Prothorax* échancré en arc, en devant; postérieurement appuyé sur les élytres ; brusquement ou assez brusquement rétréci sur les côtés, près des angles postérieurs ; non bissinué à la base. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à sa partie postérieure, ordinairement moins larges que celui-ci dans son diamètre transversal le plus grand ; généralement creusées à la base d'une fossette humérale pour recevoir les angles postérieurs du prothorax ; à angles huméraux prononcés ; en ogive plus ou moins obtuse postérieurement. *Postépisternums* arqués au côté interne ; rétrécis et souvent subsinués postérieurement. *Pieds* médiocrement allongés. Jambes de devant graduellement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité. *Premier article des tarses postérieurs* un peu moins long que le dernier.

Les ♂ ont les cuisses et les jambes des deux dernières paires ciliées en dessous ; les tarses antérieurs garnis en dessous d'espèces de ventouses sur les trois premiers articles, et les deuxième et troisième très dilatés : le troisième, un peu plus fortement et échancré en devant pour recevoir une partie du quatrième : les quatre tarses postérieurs garnis de deux rangées de poils raides et assez longs.

Les ♀ ont les cuisses et les jambes glabres, et les tarses antérieurs sans dilatation et dépourvus de ventouses.

Obs. Les élytres ont habituellement neuf stries ou rangées striales de points : les première, deuxième, septième et huitième subterminales : les troisième et sixième postérieurement unies en enclosant les quatrième et cinquième.

1. **O. abbreviatus**; Olivier. *Oblong ; médiocrement convexe ; d'un noir un peu luisant. Prothorax élargi jusqu'aux deux tiers, puis rétréci en ligne plus courbe jusqu'aux six septièmes, subparallèle postérieurement ; ponctué, non réticuleux. Elytres un peu obtusément anguleuses en dehors, aux épaules ; à rangées de points ou à stries étroites, ordinairement légères ; linéaires, ponctuées (32 à 40 points sur la quatrième). Intervalles finement ponctués. Bord supérieur du repli invisible en dessus après l'angle huméral. Prosternum obtusément tronqué postérieurement.*

♂. Cuisses postérieures garnies de cils flaves, en dessous. Jambes intermédiaires et postérieures hérissées de longs cils flavescents, sur leur côté inférieur. Tarses, surtout les quatre premiers, garnis en dessous de poils roux : deuxième et troisième articles des antérieurs fortement dilatés. Antennes un peu plus longues ; corps moins large ; jambes de devant à tranche externe presque droite.

♀. Cuisses et jambes glabres. Tarses tous filiformes et peu garnis de poils en dessous. Antennes de longueur plus médiocre. Corps plus large. Jambes de devant à arête externe sensiblement arquée en dehors.

Tenebrio abbreviatus, Oliv. Entom. t. 3. n° 57. p. 17. 22. pl. 2. fig. 21 (*type*).

Tenebrio tristis, Herbst, Natursyst. (Kaef) t. 7. p. 243. 3. pl. 11. fig. 3?

Pedinus hybridus, (*pedina hybrida*, sans doute par erreur typographique,) Latr. Hist. nat. t. 10. p. 284. 4. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 25. (1817) p. 112. — Germar, Faun. ins. Europ. 11. 12. — *Id.* Insect. spec. p. 143. 238. — Lepelletier-Saint-Fargeau et Audinet-Serville, Encycl. méth. t. 10. p. 25. 3.

Heliophilus hybridus, (Dej.) Catal. (1821) p. 65.

Heliopathes hybridus, (Dej.) Catal. (1833) p. 191. — *Id.* (1837), p. 212.

Dendarus hybridus, De Castel. Histoire Nat. t. 2. p. 209. 2. — Gaubil, Catal. p. 219.

Long. $0^m,0123$ à $0^m,0147$ (5^l 1/2 à 6^l 1/2). — Larg. 0,0045 à 0,0056 (2 à 2 $1/2^l$).

Corps oblong ; d'un noir un peu luisant. *Tête* marquée de points médiocrement rapprochés ; à suture frontale ordinairement indistincte sur sa majeure partie médiaire ; presque sans pli au côté interne des yeux. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois-quarts des côtés (♂), ou presque jusqu'aux angles postérieurs (♀) du prothorax ; médiocrement épaisses, à sixième et septième articles presque parallèles

(♂) ou submoniliformes (♀): les neuvième et dixième presque cupiformes ; noires, graduellement moins obscures ou fauves à l'extrémité. *Prothorax* en arc obtus dirigé en arrière et sinué derrière chaque œil, à son bord antérieur ; élargi presque jusqu'aux deux tiers, puis rétréci en ligne plus courbe jusqu'aux six septièmes, parallèle postérieurement ; offrant vers les trois cinquièmes ou les deux tiers, sa plus grande largeur ; à peine aussi large ou un peu moins large dans ce point que les élytres dans leur milieu ; muni latéralement d'un rebord écrasé, ordinairement rétréci ou affaibli postérieurement ; faiblement en arc dirigé en avant et peu ou point sensiblement bissinué, à la base ; muni à celle-ci d'un rebord très étroit et ordinairement interrompu ou presque interrompu dans son milieu ; près d'une fois (♀) ou de trois-quarts (♂) plus large à son bord postérieur que long dans son milieu ; médiocrement convexe ; uniformément marqué de points à peu près semblables à ceux de la tête. *Ecusson* en triangle obtus, une fois au moins plus large à la base que long dans son milieu ; obsolètement ponctué. *Elytres* peu ou point émoussés à l'angle huméral ; offrant ordinairement à cet angle une dent faible et obtuse dirigée en dehors, plus apparente chez la ♀ que chez le ♂ ; élargies en ligne courbe jusques vers la moitié, rétrécies ensuite ; avec l'extrémité obtuse ; à bord supérieur du repli formant une sorte de rebord sur le septième postérieur de leur longueur ; médiocrement convexes ; à stries légères ou peu profondes, linéaires ; les deux premières postérieurement plus marquées, par la subconvexité des intervalles, notées de points ne les débordant pas (environ 32 à 40 de ces points sur la quatrième). *Intervalles* finement et densement ponctués ; plans ; les deuxième, quatrième et sixième, postérieurement rétrécis : les premier, troisième et cinquième plus larges : les premier et deuxième subconvexes à leur extrémité. *Repli* invisible en dessus presque immédiatement après l'angle huméral, jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur ; peu pointillé, souvent ruguleux. *Dessous du corps* plus luisant que le dessus ; ponctué et sillonné sur les côtés de l'antépectus ; moins grossiérement ponctué sur les médi et postpectus ; plus finement ponctué sur le ventre ; rayé de quelques rides longitudinales sur la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral. *Prosternum* ponctué ; offrant vers le milieu des hanches sa plus grande largeur, obtusément tronqué postérieurement ; rayé d'un sillon longitudinal médiaire, non prolongé jusqu'à l'extrémité, quelquefois presque oblitéré. *Postépisternums* arqués à leur côté interne, rétrécis à partir de la moitié de leur longueur,

rapeux ou rugueusement ponctués. *Pieds* noirs avec les tarses à peine moins obscurs : cuisses ponctuées, ruguleuses : les postérieures peu ou point arquées, canaliculées en dessous sur la presque totalité de leur longueur. *Jambes antérieures* ponctuées triangulairement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité ; aussi large en devant que les deux cinquièmes de leur arête inférieure ; à peine arquées planes ou plutôt un peu concaves et rapeuses en dessous : les intermédiaires et postérieures, droites, grossièrement ponctuées, rapeuses, spinosules et dentées vers leur tranche externe. *Tarses* filiformes : premier article des postérieurs moins long que les deux suivants réunis, sensiblement moins long que le dernier.

Cette espèce habite nos provinces du midi. On la trouve depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. Elle se plaît souvent au bord des champs cultivés. Pendant le jour elle vit cachée. Elle ne sort de sa retraite qu'aux approches de la nuit.

Obs. Elle offre des modifications qui en varient la physionomie. Le ♂ a généralement le corps moins arqué longitudinalement ; moins large et paraissant, par là, plus allongé, le prothorax ordinairement plus large que les élytres : celles-ci, parallèles ou à peu près jusqu'aux trois cinquièmes. Chez la ♀, au contraire, les étuis sont habituellement sensiblement élargis dans leur milieu ; au moins aussi larges vers ce point que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand, plus convexes ou plus renflés vers les deux tiers de leur longueur ; mais on trouve des exceptions à ces règles.

Indépendamment de ces différences sexuelles, les divers individus présentent souvent diverses autres variations plus ou moins sensibles. Ainsi, le prothorax ordinairement ponctué d'une manière simple ou à peu près, offre parfois, près des côtés, quelque tendance à la réticulation ; son rétrécissement latéral est tantôt assez brusque, tantôt plus graduel : cette partie rétrécie, quelquefois presque parallèle, plus habituellement un peu obliquement longitudinale, prend rarement la forme d'une sinuosité ; sa base offre les traces plus ou moins indistinctes ou plus ou moins sensibles d'une double subsinuosité ; sa surface offre quelquefois de chaque côté de la ligne médiane, un gros point enfoncé dont la situation varie.

Les élytres ont, surtout chez le ♂, l'angle huméral relevé en forme de dent obtuse d'une manière plus marquée (*Heliopathes humerosus*, Chevrolat) ; chez la ♀, les angles sont habituellement moins saillants et moins rectangulairement ouverts. Les rangées striales de

points sont parfois très légères (*Heliopathes nitidus*, Chevrolat), quelquefois assez faibles (*Heliopathes sublœvis*, Solier); d'autres fois elles sont plus ou moins prononcées, ou même se transforment en stries.

Quelques individus ♀, se rattachant à ces variations extrêmes, offrent avec les exemplaires typiques des différences assez marquées pour paraître devoir constituer des espèces particulières. Ils ont les élytres peu relevées ou un peu déclives aux angles huméraux, moins ou peu distinctement munies d'une petite dent obtuse à ces angles, et paraissant, par là, plus ovalaires; quelques uns de ces exemplaires ont, au lieu de rangées striales, de véritables stries, et même rendues quelquefois plus prononcées par la subconvexité des intervalles : les troisième, cinquième et septième de ceux-ci, sont souvent alors plus saillants, au moins vers leur extrémité postérieure ; dans ce cas, parfois les cinquième et sixième stries s'unissent près de la base, au lieu de s'avancer parallèlement jusqu'à elle. A ces variations, d'ailleurs assez rares, se rapportent les *Heliopathes proximus*, Solier, et *intermedius*, Chevrolat, des collections. Ces modifications ne sont évidemment que des variations de l'espèce. On trouve toutes les transitions entre l'état normal et les individus présentant les différences signalées ci-dessus. D'autres considérations viennent à l'appui de cette opinion : je n'ai jamais vu aucun ♂ montrer ces variations singulières, et j'ai trouvé un jour, sous la même pierre, une paire de ces insectes, dont le ♂ offrait tous les caractères généraux de l'espèce, dont la ♀ au contraire était conforme à l'*H. proximus*, reçu en communication de feu Solier.

L'*O. abbreviatus* se distingue du *gibbus* par sa taille plus grande; par son prothorax moins régulièrement arqué sur les côtés, offrant plus postérieurement sa plus grande largeur, plus brièvement parallèle ou subparallèle vers l'extrémité de ses bords latéraux, plus indistinctement bissubsinué à la base ; par ses élytres offrant aux épaules une petite dent obtuse plus ou moins marquée et dirigée en dehors; à bord supérieur du repli invisible après l'angle huméral; à intervalles non rugueux ; par son prosternum généralement obtus ou obtusément tronqué à sa partie postérieure, plus étroitement et souvent à peine sillonné.

L'O. abbreviatus se distingue au premier coup d'œil du *Bioplanes meridionalis*, par son prothorax sans sinuosités bien marquées à la base.

2. **O. gibbus**; Fabricius. *Oblong; médiocrement convexe; d'un noir un peu luisant. Prothorax arqué sur les côtes jusqu'aux cinq sixièmes, parallèle postérieurement; ponctué, non réticuleux. Elytres non anguleuses en dehors, aux épaules; à stries peu profondes en devant, ponctuées (environ 22 à 25 points sur la quatrième). Intervalles pointillés, souvent rugueux, à peine convexes en devant: les troisième, cinquième et septième, convexes et saillants au moins vers l'extrémité, parfois sur presque toute leur longueur. Bord supérieur du repli visible en dessus, au moins jusqu'au sixième de sa longueur. Prosternum arrondi ou en ogive postérieurement.*

♂. Cuisses postérieures, et moins sensiblement les intermédiaires, garnies en dessous de cils flavescents. Jambes intermédiaires et postérieures hérissées en dessous de cils de même couleur graduellement plus longs dans leur partie médiaire. Quatre tarses postérieurs garnis en dessous de ploils flavescents: deuxième et troisième articles des antérieurs, dilatés; le troisième, plus sensiblement. Jambes de devant à tranche externe presque droite.

♀. Cuisses et jambes glabres. Tarses tous filiformes, presque glabres en dessous. Arète externe des jambes de devant sensiblement arquée en dehors.

Opatrum gibbum, Fabr. Syst. entom. p. 76. 2. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 90. 3. — *Id.* Mant. ins. t. 1. 50. 3. — *Id.* Ent. syst. t. 1. p. 89. 4. — *Id.* Syst. el. t. 1. p. 116. 6. — Gmel. Car. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1632. 3. — Panz. Entom. germ. p. 35. 2. — *Id.* Faun. germ. 39. 4. — Illig. Kaef. Preuss. p. 108. 3. — Walcken., Faun. par. t. 1. p. 29. 2. — Illig. Magas. t. 1. p. 339. 6. — Sturm, Deutsch. Faun. t. 2. p. 170. 3. — Oliv. Encycl. méth. t. 8. p. 501. 27. — Lamarck, Anim. s. v. t. 4. p. 413. 2. ? — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 598 2. — Duméril, Dict. des sc. nat. t. 36. p. 157. 3. — Sahlb. Ins. fenn. p. 482. 2.

Opatrum convexum, Kugel. n° 3. (Voy. Panz. Faun. germ. 39. 4).

Tenebrio pilipes, Herbst, Naturs. t. 7. (Kaef.) p. 260. 29. pl. 112. fig. 3. B (♂).

Tenebrio gemellatus, Marsh. Entom. brit. p. 475 (♂).

Tenebrio arenosus, Marsh. Entom. brit. p. 475 (♀).

Pedinus gibbus, Latr. Hist. nat. t. 10. p. 283. 3. — Panzer, Index entom. p. 28. 3. — Lepelletier Saint-Fargeau et Audinet-Serville, Encycl. méth. t. 10. p. 26. 5.

Pedinus maritimus, Leach, Edinburgh Encycl. t. 9. p. 102. — Samouelle, The Entomol. p. 92, pl. 4. fig. 2.

Heliophilus gibbus. Dej. Cat. (1821) p. 65. — L. Duf. Excurs. scient. p. 67. 397.

Pedinus gibbium, Curtis, Guide, 255. 1.

Phyllan gibbus, Steph. Illust. t. 5. p. 20. 1. — *Id.* Man. p. 324. 2544.

Heliopathes gibbus, Dej. Catal. (1833) p. 191. — *Id.* (1837) p. 212. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 598. — Ed. Perris, Lettres, etc. *in* Mém. de l'Acad. des Sc. de Lyon, 1850, (Sciences) p. 471.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0090$ (3 1/2 à 4^l). — Larg. $0^m,0033$ à $0^m,0045$ (1 1/2 à 2^l).

Corps oblong; médiocrement ou assez faiblement convexe; d'un noir peu luisant. *Tête* densement ponctuée; déprimée ou obsolètement et largement sillonnée sur la suture frontale. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax ; assez épaisses, moniliformes à partir du cinquième article, avec le neuvième et dixième cupiformes: les neuvième à onzième, un peu plus gros; noires; graduellement moins obscures ou fauves à l'extrémité. *Prothorax* en arc obtus dirigé en arrière et sinué derrière chaque œil, à son bord antérieur; assez faiblement arqué sur les quatre cinquièmes antérieurs de ses côtés, plus étroit et presque parallèle postérieurement; offrant vers la moitié sa plus grande largeur; un peu moins large ou à peine aussi large dans ce point que les élytres dans leur milieu; muni latéralement d'un rebord uniforme, peu saillant, convexe, faiblement en arc dirigé en avant et peu ou point sensiblement bissinué, à la base; muni à celle-ci d'un rebord très étroit et presque interrompu, dans son milieu; une fois (♀) ou près d'une fois (♂) plus large à son bord postérieur que long sur son milieu; médiocrement convexe; uniformément marqué de points à peu près semblables à ceux de la tête. *Ecusson* transverse; arqué à son bord postérieur; deux fois plus large à la base que long sur son milieu; ponctué. *Elytres* peu ou point émoussées à l'angle huméral; n'offrant pas à celui-ci une petite dent ou un angle dirigé en dehors, presque parallèles jusqu'à la moitié, faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement, médiocrement ou assez faiblement convexes; à stries peu profondes en devant, rendues plus profondes postérieurement par la saillie des intervalles; ponctuées (environ 22 à 25 points sur la quatrième). *Intervalles* pointillés ou un peu plus finement ponctués que le prothorax; souvent rugueux: les deuxième, quatrième et sixième à partir de la suture, presque plans ou à peine convexes: les premier ou sutural, troisième, cinquième et septième sensiblement relevés en toit

et d'une manière ordinairement plus prononcée vers leur extrémité : le troisième, postérieurement uni au septième, en enclosant les quatrième à sixième. *Repli* visible en dessus au moins jusqu'au sixème de la longueur, et faisant habituellement paraître les élytres un peu élargies après l'angle huméral jusqu'à ce point ; ponctué. *Dessous du corps* d'un noir plus luisant que le dessus ; pontué et presque sillonné sur les côtés de l'antépectus ; un peu moins grossièrement ponctué sur les médi et postpectus ; et plus finement sur le ventre ; rayé de quelqes lignes ou sillons longitudinaux sur la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral. *Prosternum* rugueusement pointillé ou ponctué ; offrant après le milieu des hanches sa plus grande largeur, en ogive postérieurement ; perpendiculairement coupé à son bord postérieur, ne dépassant pas le bord de l'arceau : longitudinalement et assez profondément sillonné. *Postépisternums* arqués à leur côté interne, rétrécis à partir de la moitié de celui-ci et légèrement sinués un peu avant l'extrémité ; de moitié à peine aussi larges vers celle-ci que vers le tiers de leur longueur ; ponctués. *Pieds* noirs, avec les tarses d'un brun rouge ou d'un rouge brun : cuisses assez grossièrement ponctuées ; ruguleuses ; garnies de poils clairsemés et peu apparents : les postérieures peu ou point sensiblement arquées ; non canaliculées en dessous sur la majeure partie de leur longueur. *Jambes antérieures* triangulairement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité ; aussi larges en devant que la moitié de leur longueur ; creusées d'une fossette vers la partie médiaire de leur bord antérieur ; faiblement arquées ; planes ou plutôt un peu concaves et rapeuses, en dessous : les intermédiaires et postérieures, droites ; grossièrement ponctuées, rapeuses, spinosules ou denticulées vers leur tranche externe. *Tarses* filiformes : premier article des postérieurs presque aussi grand que les deux suivants pris ensemble, un peu moins long que le dernier.

Cette espèce se trouve dans les lieux sablonneux et surtout voisins de la mer. On la trouve depuis le nord de la France jusqu'au sud ouest. Elle paraît commune dans le département des Landes.

Genre *Heliopathes*, Héliopathe ; (Dejean.)

(Ηλιος, soleil : πάθη ou πάθος, qui endure.)

Caractères. Ajoutez à ceux communs aux insectes de cette branche : *Antennes* à peine aussi longuement (♂) ou moins longuement (♀)

prolongées que les côtés du prothorax. *Tête* graduellement rétrécie après les yeux ; enfoncée dans le prothorax presque jusqu'à ces organes. *Prothorax* irrégulièrement arqué sur les côtés, obliquement rétréci en ligne peu ou point sinuée à partir des deux tiers ou un peu plus de sa longueur ; tronqué en ligne faiblement arquée en devant, à la base; à angles postérieurs en angle ouvert, peu ou point prolongé en arrière, très isolés des épaules des étuis. *Elytres* arrondies ou subarrondies à l'angle huméral; ordinairement moins larges que le prothorax dans son diamètre transversal, le plus grand. *Pieds* médiocrement allongés. *Jambes de devant* graduellement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité. *Premier article des tarses postérieurs* sensiblement moins long que le dernier.

Les ♂ ont le ventre longitudinalement un peu concave sur la partie médiaire; les cuisses postérieures, les jambes intermédiaires et postérieures garnies de longs cils en dessous : les cuisses intermédiaires plus brièvement et plus parcimonieusement ciliées; les deuxième et troisième articles des tarses antérieurs dilatés : le troisième, un peu plus fortement, échancré en devant pour recevoir la base du quatrième : ces articles, ainsi que le premier, garnis en dessous d'un duvet serré ou d'espèces de ventouses.

Les ♀ ont les cuisses et les jambes glabres, et les tarses sans dilatation et dépourvus de ventouses.

Obs. Les élytres ont ordinairement des stries ou rangées striales de points plus ou moins marquées : les quatrième et cinquième généralement plus courtes et encloses ou presque encloses par leurs voisines.

Ces insectes habitent particulièrement les provinces méridionales.

1. H. luctuosus; Lepel. de Saint-Fargeau et Audinet-Serville. *D'un noir luisant. Prothorax subarrondi : sur les deux tiers des côtés, offrant vers ce point ou peu avant sa plus grande largeur, obliquement rétréci ensuite en ligne peu ou point sinuée ; à angles postérieurs peu ou point émoussés ; muni d'un rebord latéral étroit, saillant, affaibli vers son extrémité ; ponctué, presque réticuleux ou réticuleux sur les côtés. Elytres arrondies aux épaules et rebordées par le repli jusqu'au huitième ; à stries distinctes, étroites, ponctuées (33 à 38 points sur la quatrième). Intervalles assez finement ponctués, subruguleux ; presque plans en devant : les premier, troisième, cinquième et septième saillants ou gra-*

duellement un peu en toit à leur extrémité. Prosternum faiblement tuilé; obtusément tronqué postérieurement.

♂. Antennes prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes au moins des côtés du prothorax. *Cuisses intermédiaires* peu garnies de poils: *Cuisses postérieures*, *jambes intermédiaires* et *postérieures* garnies en dessous de cils d'un blanc flavescent. *Tarses antérieurs* garnis, en dessous des trois premiers articles, d'un duvet serré, et de sortes de petites ventouses; à deuxième et troisième articles très dilatés: *Tarses intermédiaires* et *postérieurs* garnis en dessous de deux rangées de longs poils roux.

♀. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts environ de la longueur des côtés. *Cuisses* et *jambes* glabres. *Tarses* à articles filiformes; garnis en dessous d'une double rangée de longs poils roussâtres peu allongés.

Heliopathes hispanicus, (Dej.) Catal. (1833). p. 191. — *Id.* (1837). p. 212.

Pedinus luctuosus, Lepeletier de Saint-Fargeau et Audinet-Serville, Encycl. méth. t. 10. (1825), p. 27. 9. (suivant l'exemplaire typique existant dans la collection de M. Chevrolat).

Heliophilus hispanicus, Dej. Cat. (1821). p. 65.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0100$ (4 à 4 1/2^l). — $0^m,0033$ à $0^m,0045$ (1 1/2 à 2^l).

Corps oblong; médiocrement convexe; d'un noir luisant. *Tête* densement ponctuée. *Antennes* noires, un peu moins obscures vers l'extrémité, soit par l'effet de leur couleur naturelle, soit par l'effet du duvet. *Prothorax* échancré en arc obtus en devant, avec les angles un peu avancés; un peu et inégalement arqué sur les côtés; subarrondi vers les cinq septièmes ou deux tiers, offrant vers ce point un peu au-devant sa plus grande largeur, obliquement rétréci ensuite en ligne peu ou point sinuée; muni latéralement d'un rebord étroit, ordinairement sensiblement saillant au moins jusqu'aux deux tiers, mais souvent affaibli vers son extrémité; à angles postérieurs peu ou à peine émoussés et très ouverts, correspondant à la cinquième strie ou à peine en dehors de celle-ci; en ligne presque droite ou très faiblement en arc dirigé en devant, à la base; à rebord basilaire interrompu dans son tiers médiaire; convexe ou peu fortement convexe; ponctué sur le dos, plus ou moins sensiblement réticuleux près des côtés. *Ecusson* en triangle une fois plus large que long; ponctué; un peu relevé à l'extrémité. *Elytres* arrondies aux épaules;

assez étroitement rebordées à celles-ci, par le bord supérieur du repli, jusqu'au huitième environ de la longueur; presque parallèles jusqu'aux deux tiers, ou assez faiblement élargies vers le milieu, obtuses postérieurement, avec le bord du repli visible sur le dernier sixième de leur longueur; très médiocrement convexes sur le dos, convexes et inclinées sur les côtés; à stries distinctes, étroites, ordinairement linéiformes; marquées de points les débordant à peine et longitudinalement séparés les uns des autres par un espace à peine égal à leur diamètre (environ 33 à 38 de ces points sur la quatrième strie). *Intervalles* assez finement ponctués; un peu ruguleux; ordinairement plans ou à peine convexes en devant: les premier, troisième, cinquième et septième postérieurement plus larges que leurs voisins, graduellement saillants ou obtusément un peu en toit: le cinquième souvent presque depuis la base; les autres, à partir d'un point moins rapproché de celle-ci. *Repli* finement ponctué, parfois ruguleux. *Dessous du corps* marqué sur les côtés de l'antépectus de gros points souvent en partie au moins unis en sillons. *Prosternum* densement et assez finement ponctué; obtusément tronqué à l'extrémité; peu profondément tuilé ou creusé d'un sillon large, naissant généralement au niveau de la partie antérieure des hanches, parfois en partie oblitéré; rayé, au devant des hanches, d'une ligne prolongée environ jusqu'à la moitié de celles-ci. *Postépisternums* rapeux. *Ventre* ponctué. *Pieds* ruguleusement ponctués; noirs, luisants.

Cette espèce habite les environs de Marseille et diverses autres parties du midi. Elle court en jour midi dans les lieux sablonneux et brûlés du soleil. Elle n'est pas rare de mai à la fin de juillet.

TROISIÈME FAMILLE.

LES OPATRIENS.

Caractères. *Repli des élytres* généralement non prolongé jusqu'à l'angle sutural; quelquefois cependant entier, c'est-à-dire prolongé jusqu'à cet angle, chez des insectes ayant, soit la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral en pointe ou en ogive, soit les jambes de devant fortement élargies en triangle, presque aussi larges à leur extrémité que longues à leur côté le plus court. *Tête* plus large que longue; généralement entaillée plutôt qu'échancrée au milieu du bord antérieur de l'épistome. *Antennes* insérées dans le bord laté-

ral formé par les joues; courtes ou assez courtes; graduellement subcomprimées et grossissant vers l'extrémité; de onze articles: le premier, renflé; le deuxième, court; le troisième, de moitié environ plus long que le suivant; les cinquième et sixième, ou cinquième à septième, submoniliformes; les septième à dixième, ou au moins les huitième à dixième, transverses, ordinairement cupiformes, constituant avec le dernier une massue plus ou moins brusque ou plus ou moins graduelle. *Prothorax* plus large que long. *Elytres* soit un peu plus larges, soit un peu moins larges en devant que le prothorax, soit à peu près de même largeur que lui, presque parallèles jusqu'aux trois cinquièmes, ou faiblement renflées chez diverses ♀, en ogive ou subarrondies postérieurement. *Menton* de forme variable; tantôt élargi depuis la base jusques près de son bord antérieur ou subcordiforme, et n'offrant pas de traces de parties latérales, tantôt en angle ou en ogive étroite dans sa moitié antérieure et offrant alors de chaque côté de cette partie principale, une aile ou partie latérale plus ou moins étroite entaillée en devant, montrant par là son angle antérieur en forme de dent: ces ailes plus ou moins apparentes, mais généralement plus rétrécies et moins distinctes que chez les Pédines. *Postépisternum* généralement parallèles. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* de forme variable, tantôt tronquée ou obtusément tronquée chez les uns, comme dans les familles précédentes, tantôt en ogive ou en pointe. *Pieds* médiocres. *Jambes de devant* offrant souvent des modifications remarquables, suivant les genres ou les espèces. *Tarses* habituellement garnis en dessous de poils spinosules et parfois moins raides ou plus flexibles. *Ongles* simples.

Les ♂ ont ordinairement le ventre plus ou moins sensiblement concave sur sa partie longitudinalement médiaire; les antennes proportionnellement moins courtes ou un peu plus longues; ils présentent en outre divers autres caractères selon les genres.

Ces insectes se partagent en deux branches:

		Branches.
Yeux	peu ou point saillants; débordés latéralement par les joues, qui les coupent en grande partie, et qui forment sur leur côté externe une tranche ou un canthus, contre le bord postérieur duquel vient habituellement s'appuyer l'angle antérieur du prothorax	Opatraires.
	globuleux; saillants; à grosses facettes; débordant les joues qui ne forment pas de canthus prononcé sur leur côté externe	Leichenaires.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES OPATRAIRES.

Caractères. *Yeux* peu ou point saillants; débordés latéralement par les joues, qui les coupent en grande partie, et qui forment sur leur côté externe une tranche ou un canthus, contre le bord duquel vient habituellement s'appuyer l'angle antérieur du prothorax, qui contribue ainsi à enclore l'œil au côté extérieur.

La disposition prise par la nature, pour protéger les organes de la vision de ces insectes, suffit pour révéler leurs habituels fouisseuses. Chez les premiers, les jambes antérieures sont grêles ou peu élargies; chez les autres, elles s'élargissent en une sorte de triangle, souvent armé de dents sur sa tranche externe.

Cette branche peut être partagée en deux rameaux :

		Rameaux.
Repli des élytres	à peine prolongé au delà du quatrième arceau. Jambes antérieures non dentées sur leur tranche externe. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral tronquée ou subarrondie	Opatrates.
	prolongé jusqu'à l'angle sutural. Jambes de devant triangulairement élargies, dentées ou denticulées sur leur tranche externe. Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral en pointe	Microzoumates.

PREMIER RAMEAU.

LES OPATRATES.

Caractères. *Repli des élytres* à peine prolongé au delà du quatrième arceau. *Tête* enfoncée dans le prothorax jusqu'au delà des yeux; offrant sa plus grande largeur au-devant de ces organes, vers la partie la plus dilatée des joues; profondément entaillée au bord antérieur de l'épistome. *Joues* formant sur les yeux un large canthus. *Antennes* parfois prolongées à peine jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax; d'autres fois dépassant faiblement les angles postérieurs; à premier article en grande partie voilé par le rebord formé par les joues: les huitième à dixième, et parfois quelques-uns des

précédents, plus larges que longs; le onzième, variable. *Prothorax* plus large que long; échancré en arc ou presque en demi-cercle, en devant; à bords latéraux tranchants; généralement bissinué à la base; souvent en gouttière près des côtés. *Ecusson* apparent. *Dernier article des tarses postérieurs* le plus long.

Ces insectes vivent de débris de matières organisées, principalement de substances végétales. Ils habitent généralement les lieux secs ou sablonneux. Ils sont diurnes, et souvent recherchent les lieux les plus exposés au soleil.

Ils peuvent être partagées en deux genres.

		Genres.
Menton	à peine plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand; presque cordiforme, élargi d'arrière en avant, jusqu'aux deux tiers au moins de sa longueur à partir de la base; presque tronqué à son bord antérieur, avec les angles de devant subarrondis; sans traces de parties latérales.	OPATRUM.
	notablement plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand; en losange, élargi, à partir de la base, environ jusqu'à la moitié de sa longueur, rétréci ensuite en devant, offrant ainsi dans sa moitié antérieure, ou du moins dans celle de sa partie centrale, un angle ou une ogive étroite; présentant ordinairement de chaque côté de cette partie principale, une aile ou partie latérale plus ou moins apparante, profondément entaillée en devant, avec son angle antéro-externe en forme de dent	GONOCEPHALUM.

Genre *Opatrum*, OPATRE; Fabricius (1).

(*Opatrum*, étymologie obscure (2).

CARACTÈRES. *Menton* à peine plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand; presque cordiforme, élargi d'arrière en avant jusqu'aux deux tiers au moins de sa longueur, à partir de la base; presque tronqué à son bord antérieur, avec les angles de devant subarrondis; sans traces de parties latérales. *Prothorax*

(1) Systema entomologiæ (1775). p. 76. Genre 23.

(2) Philosophia entomologica. p. 110.

souvent profondément bissinué à la base, avec les angles postérieurs en forme de large dent, voilant ordinairement un peu l'angle huméral des étuis. *Elytres* habituellement un peu plus étroites en devant que le prothorax à ses angles postérieurs. *Ailes* nulles ou incomplètes. *Jambes de devant* peu ou point élargies. *Corps* le plus souvent granuleux.

1. **O. sabulosum**; Linné. *Assez faiblement convexe; noir, souvent terreux. Prothorax faiblement arqué sur les côtés, presque plan près de ceux-ci, avec le rebord latéral relevé; à deux sinuosités en arc régulier à la base; granuleux. Elytres un peu moins larges en devant que le prothorax; munies d'une petite dent humérale dirigée en dehors; à stries légères, chargées de tubercules (huit à douze sur la quatrième) paraissant souvent appartenir en partie aux intertervalles; ceux-ci très finement granuleux: les deuxième, cinquième et septième, saillants.*

Silpha sabulosa, Linn. Faun. suec. p. 150. 456. — *Id.* Syst. nat. t. 1 p. 572. 17. — Scopol. Ent. carn. p. 21. 58. — Goeze. Entom. Beyt. t. 1. p. 183. 17. — Schrank, Enum. p. 45. 83 (81). — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1632. 2. — de Villers. Car. Linn. Entom. t. 1. p. 79. 14.

Opatrum sabulosum, Fabr. Syst. entom. p. 76. 1. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 89. 2. — *Id.* Mant. t. 1. p. 50. 2. — *Id.* Ent. syst. t. 1. p. 89. 3. — *Id.* Syst. el. t. 1. p. 116. 5. — Petagn. Spec. p. 7. 32. — Preyssl. Boehm. Ins. p. 89. 83. — Rossi. Faun. etr. t. 1. p. 56. 137. — *Id.* ed. Helw. p. 59. 137. — Panz. Faun. germ. 3. 2. — *Id.* Entom. germ. p. 35. 1. — *Id.* Index. p. 26. 1. — Herbst. *in* Fuessly's, Arch. 5me cah. p. 35. 1. — *Id.* Trad. fr. p. 51. — *Id.* Naturs. t. 5. p. 214. 3. pl. 52. fig. 5. — Olivier, Entom. t. 3. n° 56. p. 6. 5. pl. 1. fig. 5. — *Id.* Nouv. Dict. t. 16. p. 254. — *Id.* Encycl. métho. t. 8. p. 497. 1. — Cederh. Faun. ingr. prodr. p. 11. 32. — Illig. Verzeich. p. 107. 2. — Payk. Faun. suec. t. 1. p. 81. 1. — Schrank, Faun. boic. t. 1. p. 519. 602. — Walck. Faun. par. t. 1. p. 28. 1. — Tigny, Hist. t. 7. p. 185. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 285. 1. pl. 88. fig. 5. — *Id.* Gen. t. 2. p. 166. 1. — *Id.* Regn. anim. (1817). t. 3 p. 298. — *Id.* (1829) (part. entom.) t. 2. p. 23. — *Id.* Nouv. Dict. d'hist. nat. t. 29 (1818). p. 525. — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 121. 7. — Sturm, Deutsch. Faun. t. 2. p. 169. 40. pl. 40. — Duftsch. Faun. austr. t. 2. p. 292. 3. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 413. 1. — Samouelle, The. Entom. p. 51. 193. pl. 2. fig. 8. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 597. 1. — Goldfuss, Handb. p. 321. — Duméril, Dict. d'Hist. nat. t. 36. p. 157. 1. — Curtis, Brit. ent. t. 7. 319. 1. — Muls. Lettr. t. 2. p. 282. 1. — Steph. Illustr. t. 5. p. 17. 1. — *Id.* Man. p. 323. 2539. — Sahlb. Ins. fenn. p. 482. 1. — E. Blanchard, *in* Cuvier, Regn. anim. ed. Croch. p. 366. pl. 49. fig. 2. a, b, c, détails. — de Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 211. pl. 18. fig. 6. — L. Duf. Excurs. p. 67. 395. — L. Redtenb. Faun. aust. p. 597. — Küster, Kaef. Europ. 2. 26.

Le tenebrion à stries dentelées, GEOFFR. Hist. abr. t. 1. p. 350. 7.
Tenebrio rugosus, DE GEER, Mem. t. 5. p. 43. 5. pl. 2. fig. 21. 22.
Tenebrio sabulosa, FOURC. Entom. par. t. 1. p. 158. 7.
Tenebrio (opatrum) sabulosus, CUVIER, Tabl. élém. p. 547.

Long. 0^m,0073 à 0^m,0084 (3 1/4 à 3 3/4[l]). — Larg. 0^m,0028 à 0^m,039 (1 1/4 à 1 3/4[l]).

Corps oblong, presque parallèle sur les trois cinquièmes médiaires de la longueur; assez faiblement (♂) ou médiocrement (♀) convexe; noir, mais ordinairement cendré ou terreux; presque glabre, garni de soies livides, très courtes, peu apparentes, souvent usées. *Tête* finement granuleuse; sillonnée sur la suture frontale; chargée d'un faible relief au côté interne des yeux, et ordinairement d'un autre plus obtus et moins distinct sur la partie longitudinale médiaire du front. *Antennes* à peine prolongées au delà des deux tiers (♀) ou des trois quarts (♂) des côtés du prothorax; noires ou d'un noir brun, avec la moitié apicale du dernier article revêtue d'une pubescence blanchâtre; garnies de poils peu épais, grossissant à partir du septième article: le troisième, de moitié au moins plus long que le quatrième; les septième à dixième, cupiformes, plus larges que longs; le onzième, moins court que le dixième, de moitié plus large que long, en ogive obtuse à son extrémité. *Prothorax* échancré presque en demi-cercle en devant: faiblement arqué sur les côtés, c'est-à-dire élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, faiblement rétréci ou presque parallèle ensuite; bissinué à la base, c'est-à-dire sinué en ligne courbe régulière, vers chaque cinquième externe, avec la partie médiaire obtuse ou tronquée (♂) ou obtusément arquée en arrière (♀), un peu moins prolongé à cette partie médiaire (surtout chez le ♂) qu'aux angles postérieurs qui sont prononcés, un peu dirigés en arrière en forme de large dent et un peu aiguement ouverts; rayé, au devant de la base, d'une ligne naissant vers chaque angle postérieur, à peine prolongée au-delà de chaque sinuosité, en s'écartant graduellement un peu du bord postérieur: cette ligne, plus prononcée ou plus profonde vers le point le plus avancé de chaque sinuosité: ce point, dépassant à peine la partie médiaire de la base, du huitième de la longueur du segment; un peu plus d'une fois plus large à la base que long sur son milieu; faiblement conveve sur le disque, avec la partie rapprochée de chaque bord latéral presque plane ou en large gouttière, égale environ au cinquième de la moitié de la largeur vers

la moitié de la longueur; à rebord latéral relevé et un peu tranchant; assez finement granuleux; ordinairement déprimé au devant de chaque sinuosité; souvent un peu inégal, offrant, de chaque côté de la ligne médiaire, des traces plus ou moins faibles de quelques bosselures longitudinales raccourcies. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes; d'un quart environ plus large que long: finement granuleux. *Elytres* un peu moins larges en devant, surtout chez le ♂, que le prothorax à ses angles postérieurs; un peu voilées aux épaules par ces derniers; obliquement coupées sur les côtés de leur base, à partir de la sixième strie, faiblement échancrées en arc dirigé en arrière sur leur partie médiaire, prises ensemble; munies d'une petite dent dirigée en dehors, à l'angle huméral; parallèles, jusqu'à leur trois cinquièmes (♂), ou faiblement élargies dans leur milieu (♀), en ogive obtuse et à peine sinuée postérieurement; munies latéralement d'un rebord étroit, peu saillant et un peu tranchant; médiocrement (♀) ou assez faiblement (♂) convexes; à neuf stries très légères, parfois peu distinctes, chargées chacune, à l'exception de la marginale, de points tuberculeux assez gros, situés à des distances inégales et un peu variables, plus étendus sur les intervalles saillants que sur les autres (ordinairement huit à douze de ces tubercules sur la quatrième strie): la cinquième strie correspondant au point le plus avancé de la sinuosité de la base du prothorax. *Intervalles* finement granuleux: les premier, troisième, cinquième et septième, à peine aussi larges ou un peu moins larges que les autres, saillants en forme de côtes subconvexes, paraissant comme dentés de chaque côté par les tubercules des stries qui sont liés à eux, et qui souvent paraissent leur appartenir en partie: intervalles pairs plans: le deuxième déprimé et formant souvent une sorte de gouttière, avec le premier qui est déclive à son côté interne. *Repli* granuleux *Ailes* nulles ou rudimentaires. *Dessous du corps* ponctué. *Menton* subcordiforme; assez fortement élargi d'arrière en avant; très obtusément arqué à son bord antérieur, avec les angles antérieurs arrondis; offrant sa plus grande largeur vers les trois cinquièmes de sa longueur à partir de la base ou un peu plus avant: plan ou à peine chargé d'une carène très obtuse dépassant à peine la moitié basilaire de la longueur: ce menton n'offrant pas de traces des parties latérales qui sont oblitérées. *Prosternum* peu arqué longitudinalement; élargi d'avant en arrière jusqu'au milieu des hanches; terminé après celles-ci en arc obtus ou en ogive, comprimé ensuite et verticalement caréné; trisillonné en dessus; le sillon médiaire souvent peu

distinct. *Postépisternums* presque parallèles; quatre fois aussi longs que larges; moins larges à leur extrémité que la partie voisine du repli. *Pieds* noirs ou d'un noir brun, avec les tarses souvent un peu moins obscurs; ruguleusement ponctués: jambes de devant sensiblement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité; aussi larges à celle-ci que les deux cinquièmes ou un peu moins de leur arête externe.

Cette espèce est commune presque dans toutes les parties de la France, on la trouve principalement dans les lieux secs et sablonneux. Quelquefois on voit un assez grand nombre d'individus rassemblés sur les taupinières exposées au soleil.

Obs. Le corps des ♀ est ordininairement moins parallèle, plus convexe que celui des ♂, et présente quelques autres différences plus ou moins sensibles à l'œil. Mais, outre ces particularités relatives aux sexes, l'espèce présente des variations plus ou moins frappantes. Ainsi, la partie du prothorax voisine des bords latéraux est tantôt presque plane, tantôt en gouttière plus ou moins prononcée, suivant que le rebord est plus ou moins relevé. La partie de la surface du même segment limitée par ces gouttières, souvent régulièrement convexe, présente d'autre fois, de chaque côté de la ligne médiane, les traces de deux ou trois bosselures longitudinales, inégalement rapprochées de la base et du bord antérieur: la plus interne et la suivante, moins avancées que la voisine de la gouttière; celle-ci, la moins étroite ou la plus large. Les intervalles saillants des élytres le sont ordinairement d'une manière évidente, d'autres fois ils le sont à peine. Dans le second cas, les points tuberculeux occupent souvent une assez grande partie de la moitié de leur surface, semblent leur appartenir autant qu'à la strie, parfois se touchent ou à peu près et forment avec leur pareil, sur le dos des intervalles, une petite bande saillante transverse (Var. α. *opatrum transversum*). Dans le premier cas, les points tuberculeux refoulés par les intervalles saillants, semblent appartenir plus spécialement ou presque exclusivement aux stries (Var. β. *O. granulosum*, SOLIER). Quelquefois ces tubercules au lieu d'être arrondis et opaques, sont ovalaires, oblongs ou même suballongés et luisants (Var. γ. *O. meridionale*, SOLIER). Enfin d'autres fois les intervalles saillants se montrent plus rétrécis (Var. δ. *O. europœum*, CHEVROLAT). La disposition de ces points, tantôt en quinconce, tantôt opposés ou presque opposés de chaque côté des intervalles saillants; leur nombre variable sur les mêmes stries, suivant les individus; les petites soies parfois apparentes, d'autres fois presque indistinctes sur les élytres, sont encore autant de causes

qui contribuent à modifier le faciès et à tromper un œil peu exercé.

J'ai trouvé dans les Basses-Alpes, deux individus ♂, qui sembleraient peut-être, d'après l'examen des parties internes, constituer une espèce particulière (*O. sculptum*). A l'extérieur, ils sont remarquables par une taille plus avantageuse (0,0100 — 4 1/2), par les jambes antérieures un peu moins élargies et par les bosselures du prothorax. Ce segment offre une ligne longitudinale médiaire étroite, peu saillante, postérieurement terminée par une sorte de renflement sillonné qui n'atteint pas la base ; de chaque côté de cette ligne, se montrent, assez prononcées, quatre bosselures longitudinales ; les deux internes, presque linéaires, parallèles, moins avancées : l'externe de celles-ci, formant postérieument à son côté extérieur la limite interne de la fossette située au devant de la sinuosité basilaire : la troisième bosselure, rapprochée de la base, dirigée vers l'angle postérieur, affaiblie ou presque nulle dans son milieu, égale en largeur aux deux autres réunies : la quatrième assez étroite, située entre celle-ci et le bord externe, à la place de la gouttière qui est peu marquée. Mais les élytres offrent tant de ressemblance avec les autres exemplaires de l'*O. sabulosum*, que vraisemblablement ces individus ne sont que des variétés méridionales de cette espèce.

Genre *Gonocephalum*, GONOCEPHALE, (Solier).

CARACTÈRES. *Menton* notablement plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand; en losange, élargi, à partir de la base environ jusques vers la moitié de sa longueur, rétréci ensuite en devant; offrant ainsi, dans sa moitié antérieure (ou du moins dans celle de la partie principale ou centrle) un angle ou une ogive étroite; présentant souvent, de chaque côté de cette partie principale, une partie latérale plus ou moins apparente, profondément entaillée en devant, avec son angle antéro-externe en forme de dent. *Élytres* habituellement un peu plus larges en devant que le prothorax. *Ailes* ordinairement développées. *Corps* rarement granuleux, au moins sur les élytres.

α. Intervalles alternes saillants.

1. **G. nigrum**; (STURM) KÜSTER. *Faiblement convexe; noir ou noir brun, mat, souvent terreux; garni de soies courtes, couchées, livides. Pro-*

thorax faiblement arqué sur les côtés, bissinué à la base, avec les angles postérieurs en forme de dent à peine aussi prolongée en arrière que le milieu; relevé en gouttière étroite sur les côtés; granuleux. Élytres faiblement plus larges en devant que le prothorax; à stries marquées d'assez gros points enfoncés (17 *à* 19 *sur la quatrième*). *Intervalles crénelés, finement granuleux: les premier, troisième, cinquième et septième saillants et un peu plus larges.*

Opatrum viennense. Oliv., Encycl. méth. t. 8. p. 497. 3 ?

Opatrum pusillum (Dejean), Catal. (1821) p. 66. — *Id.* (1833) p. 193. — *Id.* (1837) p. 214.

Opatrum nigrum, (Sturm), Catal. (1843) p. 152. Küster, Kaef. Europ. 16. 58.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0078 (3 à 3 1/2[l]); larg. 0^m,0033 à 0^m,0036 (1 1/2 à 1 2/3[l]).

Corps oblong; presque parallèle sur les trois cinquièmes médiaires; faiblement convexe; d'un noir mat, souvent terreux; garni de soies très-courtes, couchées, livides, luisantes, paraissant, à une faible loupe, presque semblables à de petits grains de poussière. *Tête* peu convexe; sans relief apparent au côté interne des yeux; finement granuleuse ou subgranuleusement ponctuée; creusée sur la suture frontale d'un sillon affaibli à ses extrémités. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois quarts ou un peu plus des côtés du prothorax; noires ou d'un noir brun, parfois d'un brun rouge; garnies, surtout sur les côtés des articles, de poils noirs, raides, dirigés en avant; grossissant à partir du septième article: le troisième un peu moins long que les deux suivants réunis: le quatrième plus long que large, un peu moins court que le cinquième: celui-ci à peine aussi long que large: les sixième à onzième plus larges que longs: le dernier, au moins aussi long que large, subarrondi, ou en ogive obtuse à son extrémité. *Prothorax* échancré presque en demi-cercle en devant; peu arqué sur les côtés, surtout chez le ♂, offrant vers la moitié ou près de celle-ci sa plus grande largeur; à deux sinuosités à la base, c'est-à-dire sinué assez faiblement et en ligne courbe assez régulière, dont le point le plus avancé se trouve à peu près vers chaque cinquième externe: ce point le plus avancé dépassant à peine du dixième ou du douzième de la longueur le milieu de la partie intermédiaire: celle-ci, obtusément arquée en arrière et un peu moins prolongée ou à peine aussi prolongée en arrière que les angles postérieurs qui sont un peu en forme de large dent non obtuse; rayé au devant de chaque sinuosité d'une ligne formant rebord, naissant de

chaque angle postérieur et peu prolongée après le point le plus avancé de chaque sinuosité ; sans rebord sur la partie intermédiaire ; de trois quarts plus large à la base que long sur son milieu ; faiblement convexe, avec chaque rebord latéral relevé, en constituant une gouttière étroite ; chargé de petits points tuberculeux, derrière chacun desquels naît une soie courte, couchée, luisante, d'un livide jaunâtre. *Écusson* presque en demi-cercle de trois quarts au moins plus long que large ; granuleusement ponctué. *Élytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; trois fois environ aussi longues que lui ; n'offrant pas les traces d'une très petite dent, à l'angle huméral ; presque parallèles jusqu'aux trois cinquièmes (♂) ou faiblement élargies vers la moitié (♀), en ogive postérieurement ; à peine rebordées latéralement : ce rebord denticulé, visible sur toute la longueur quand l'insecte est examiné en dessus ; faiblement convexes ; à neuf stries assez faibles, marquées de points assez gros, séparés longitudinalement les uns des autres par un intervalle plus grand (surtout en devant) que leur diamètre (17 à 19 de ces points sur la quatrième strie) : la troisième postérieurement unie à la sixième, en enclosant les quatrième et cinquième ; à strie rudimentaire prolongée jusqu'au huitième ou au sixième de la longueur. *Intervalles* crénelés par les points des stries ; peu convexes ; couverts de petits points tuberculeux et de poils plus fins et souvent un peu moins apparents que les soies du prothorax, presque disposées sur trois rangées : les premier, troisième, cinquième et septième intervalles plus ou moins saillants et un peu plus larges : le troisième, postérieurement uni au septième : le deuxième paraissant généralement un peu plus déprimé que les quatrième et sixième. *Repli* chargé de petits points tuberculeux assez épais. *Ailes* ordinairement développées. *Dessous du corps* noir ; densement couvert de points semblables sur les côtés de l'antépectus et du médipectus : ces petits tubercules clairsemés et peu marqués sur les côtés du ventre. *Menton* étroit, ovalaire, en ogive étroite ou anguleusement avancé en devant, à peine ou très obtusément caréné; offrant ordinairement les traces des parties latérales. *Prosternum* longitudinalement convexe ; ne dépassant pas le bord du postpectus ; trissillonné. *Postépisternums* à peine élargis d'avant en arrière, ordinairement un peu moins larges, à leur extrémité, que la partie voisine du repli. *Pieds* noirs ou d'un brun noir, avec les tarses souvent moins obscurs; ruguleusement ponctués ; garnis de poils courts et courbés. *Jambes* de devant faiblement élargies, dépassant à peine, à la dent externe de leur extrémité, le bord postérieur du deuxième article des tarses ; à peine aussi larges à leur extrémité que le quart de leur tranche externe.

Obs. Cette espèce se distingue facilement de l'*O. sabulosum*, par sa taille plus petite; par son corps garni de soies plus apparentes ; par son prothorax relevé en gouttière étroite sur les côtés, au lieu d'être assez largement presque plan ou un peu déclive; par ses élytres un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; sans dent à l'angle huméral ou n'en offrant qu'une très petite ou peu apparente; à stries très visibles et marquées de points enfoncés, au lieu d'être chargés de tubercules ; par les intervalles saillants un peu plus larges que les autres; et surtout par son menton étroit, anguleusement avancé en devant, offrant, surtout lorsqu'on l'enlève, les parties latérales visibles, entaillées chacune à leur bord antérieur.

Quelquefois les points des stries en crénelant ou dentelant les intervalles alternes, semblent offrir dans leurs interstices des sortes de petits tubercules liés à ces intervalles et pas plus saillants qu'eux.

xx. Intervalles également saillants.

β. Jambes de devant à peine moins grêles que les autres; moins larges à leur extrémité que le tiers de la longueur de leur arête interne. Dernier article des antennes plus long que large.

2. **G. rusticum**; Olivier. *Faiblement convexe; brun ou d'un brun noir; garni en dessus de soies courtes et couchées d'un livide flavescent. Antennes d'un brun de poix, plus claires à l'extrémité et souvent à la base, à dernier article plus long que large. Prothorax médiocrement arqué sur les côtés, bissinué à la base; à rebord latéral relevé. Elytres à stries marquées de points souvent faiblement apparents (près de 50 de ces points sur la quatrième). Intervalles presque plans, égaux, ruguleux, garnis de soies presque disposées en guillochis. Jambes de devant à peine moins grêles que les autres.*

Opatrum rusticum, Olivier, Encyclp. méth. t. 8. (1811) p. 498. 7. (suivant l'exemplaire typique conservé au muséum de Paris.) — Brullé, Expéd. sc. de Morée, (anim. articulés) p. 218. 376. — Lucas, Expéd. scient. de l'Algérie (anim. articulés), p. 334. 908.

Opatrum fuscum, Dej. Catal. (1821) p. 66. — *Id.* (1833) p. 193. — *Id.* (1837) p. 214. p. 153.

Opatrum modestum, Sturm. Catal. (1843). — Küster, Kaef. Europ. 16. 53.

Variété.

Opatrum pulverulentum, Oliv. Encyclop. méth. t. 8. (1817) p. 500. 21 ?

Long. $0^m,0067$ à $0^m,0090$ (3 à 4^l). — Larg. 0,0027 à 0,0036 (1 1/4 à 1 $2/3^l$).

Corps oblong; presque parallèle sur les trois cinquièmes médiaires; faiblement convexe; d'un brun noir ou brun, presque mat; garni de soies courtes, couchées, d'un livide flavescent, luisantes. *Tête* presque plane, sans relief apparent au côté interne des yeux, un peu rapeuse, marquée de points peu distincts, donnant chacun naissance à une soie; creusée sur la suture frontale d'un sillon paraissant se prolonger au devant des yeux, à la partie postérieure des joues. *Antennes* prolongées jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; brunes ou d'un brun fauve, surtout aux extrémités, avec le dernier article plus sensiblement fauve; pubescentes; grossissant à partir du septième article: le troisième, presque aussi long que les deux suivants réunis; les quatrième et cinquième, plus longs que larges; les cinq derniers, subcomprimés; les septième à onzième, plus larges que longs; le onzième, moins court, rétréci en pointe obtuse, à partir du quart de sa longueur. *Prothorax* échancré presque en demi-cercle en devant; médiocrement arqué sur les côtés, c'est-à-dire élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié et plus faiblement rétréci ensuite; à deux sinuosités à la base, c'est-à-dire sinué en ligne courbe assez régulière, dont le point le plus avancé se trouve à peu près vers chaque sixième externe, avec la partie intermédiaire obtusément arquée en arrière ou obtusément tronquée, souvent subéchancré au milieu; un peu plus prolongé en arrière vers le milieu de son bord postérieur qu'aux angles qui sont assez prononcés: le point le plus avancé de chaque sinuosité dépassant à peine d'un sixième de la longueur le milieu de la base; rayé d'une ligne antébasilaire, formant un léger rebord, naissant de chacun des angles postérieurs, et graduellement moins voisine de la base en se rapprochant du point le plus avancé de chaque sinuosité; sans rebord sur la partie médiaire; près d'une fois plus large à la base que long sur son milieu; faiblement convexe, avec chaque bord latéral relevé, en constituant une gouttière égale au sixième environ de la moitié de la largeur, vers la moitié de la longueur; un peu rapeux, marqué de points peu apparents donnant chacun naissance à une soie livide ou jaunâtre. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes; un peu plus large que long; finement ou subsolètement ponctué. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax à ses an-

gles postérieurs ; trois fois aussi longues que lui ; presque parallèles jusqu'aux trois cinquièmes (♂) ou à peine élargies dans leur milieu (♀), en ogive postérieurement ; munies latéralement d'un rebord étroit ; faiblement convexes ; à neuf stries assez profondes et marquées de points très médiocrement ou faiblement apparents surtout à partir de la moitié (près de 50 sur la quatrième) ; les quatrième et cinquième postérieurement unies et encloses par leurs voisines ; la huitième, postérieurement unie à la septième; à strie rudimentaire prolongée jusqu'au dixième de leur longueur. *Intervalles* à peu près égaux, le troisième souvent un peu plus large ; presque plans ou peu convexes (le troisième paraissant parfois légèrement en toit quand l'insecte est déplié): le troisième postérieurement uni avec le septième et avec le huitième : ces intervalles marqués de points assez petits, donnant chacun naissance à une soie d'un livide flavescent : ces soies, presque disposées sur trois rangées irrégulières sur chaque intervalle. *Repli* peu ou point granuleux. *Dessous du corps* noir, grossièrement ponctué sur les côtés de l'antépectus; obsolètement et finement sur le reste ; garni de soies plus clairsemées que le dessus. *Menton* étroitement ovalaire, anguleusement avancé en devant ; sensiblement caréné, souvent comme creusé d'une fossette allongée de chaque côté de cette carène. *Prosternum* longitudinalement convexe; rebordé, ponctué, paraissant parfois chargé d'un sillon longitudinal médiaire. *Postépisternums* presque parallèles, assez faiblement élargis d'avant en arrière, quatre fois environ aussi longs que larges, plus larges à leur extrémité que la partie voisine du repli. *Pieds* ruguleusement ponctués et garnis de soies courtes ; brunes ou parfois d'un brun fauve, surtout les tarses. *Jambes de devant* à peine plus élargies que les autres : leur dent externe apicale atteignant à peine le bord postérieur du deuxième article des tarses.

Cette espèce est exclusivement méridionale ; elle n'est pas rare dans les environs de Marseille. Elle se plaît principalement dans les décombres.

Obs. Elle se distingue facilement des deux espèces précédentes par son prothorax plus prolongé en arrière dans le milieu de sa base qu'aux angles ; non granuleux sur sa surface ; par ses stries plus profondes et dont la quatrième est marquée d'environ cinquante points peu apparents ; par les intervalles uniformément presque plans, à peu près égaux, non granuleux et marqués de soies très apparentes disposées irrégulièrement presque sur trois rangées ; par

son menton plus étroit et plus sensiblement caréné ; par son prosternum ordinairement rayé seulement près de chaque bord ; par ses postépisternums plus larges à l'extrémité que la partie voisine du repli ; par ses jambes antérieures à peine moins étroites que les autres.

Elle paraît habiter aussi l'Espagne, l'Algérie, et les parties occidentales de l'Asie ; mais elle est ordinairement d'une taille un peu plus avantageuse dans ces contrées plus chaudes que dans nos provinces du midi.

Suivant M. Brullé (Expéd. sc. de la Morée, p. 219), l'*Opatrum pulverulentum* d'Olivier, d'après l'exemplaire typique existant dans la collection de M. Chevrolat, ne serait autre qu'un individu de petite taille, de l'*O. rusticum* du même auteur.

ββ. Jambes de devant notablement plus larges que les intermédiaires ; au moins aussi larges à leur extrémité que les deux cinquièmes de leur arête externe. Dernier article des antennes moins long que large.

3. **G. pigmaeum** (Dejean) Küster. *Peu convexe; noir ou brun, souvent cendré ou terreux ; garni de soies courtes, couchées, presque squammosules, d'un blanc cendré luisant. Antennes à dernier article plus large que long. Prothorax élargi jusqu'à la moitié, sinueusement rétréci ensuite ; à rebord latéral relevé en gouttière assez faible; bissinué à la base. Elytres à stries ponctuées (environ 30 de ces points sur la quatrième). Intervalles faiblement plus larges que les stries, égaux, presque plans, généralement à deux rangées de soies blanches et squammosules. Jambes de devant sensiblement élargies.*

Opatrum pygmaeum, Dej. Catal. (1821) p. 66. — *Id.* (1833) p. 193. — *Id.* (1837) p. 214. — Küster, Kaef. Europ. 16. 61.

Long. $0^m,0056$ à $0^m,0059$ (2 à 2 2/3^l). — $0^m,0026$ à $0^m,0028$ (1 1/4 à 1 1/2^l).

Corps oblong, presque parallèle sur les trois cinquièmes médiaires; peu convexe ; brun ou d'un noir brun ; garni de soies courtes, couchées, presque squammosules, d'un blanc cendré luisant, en dessus. *Tête* chargée d'un relief obtus au côté interne de chaque œil, obsolètement sillonné longitudinalement sur le milieu du front ; sillonnée sur la suture frontale. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax ; d'un rouge brun ou brunâtre ; garnies

de soies squammosules; grossissant à partir du sixième article : le troisième, de moitié plus long que le quatrième ; celui-ci et les suivants jusqu'au dixième, transverses, assez serrés ; le onzième, plus large que long, subarrondi ou largement en ogive à son extrémité. *Prothorax* fortement échancré en devant, avec la partie médiaire de cette échancrure en ligne droite ; élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié ou un peu moins de ses côtés et rétréci ensuite d'une manière sinuée ; à deux sinuosités à la base, c'est-à-dire sinué en ligne courbe assez régulière dont le point le plus avancé se trouve à peu près vers chaque quart externe ou vers un point un peu plus voisin de l'angle, obtusément arqué entre ces deux sinuosités ; un peu plus prolongé en arrière dans le milieu de son bord postérieur qu'aux angles : chaque sinuosité, dans son point le plus avancé, dépassant à peine du huitième de la longueur la partie arquée ; rayé au-devant de la base d'une ligne naissant vers chaque angle postérieur, graduellement moins rapprochée de la base et plus profonde jusqu'au point le plus avancé de la sinuosité où elle paraît s'arrêter ; sans rebord sur le reste de la base ; peu ou très médiocrement convexe, avec chaque rebord latéral assez faiblement relevé, en constituant une gouttière peu profonde, affaiblie postérieurement, égale au moins au cinquième de la moitié de la largeur vers le milieu de la longueur ; offrant vers les trois-quarts ou un peu moins de la longueur, sur les trois cinquièmes médiaires de la largeur, une dépression ou léger sillon transversal affaibli ou presque nul dans son milieu ; marqué de points donnant chacun naissance à une soie courte, couchée, d'un blanc cendré, luisante ou brillante, presque squammiforme. *Ecusson* en triangle un peu obtus, une fois au moins plus large que long ; ponctué. *Elytres* un peu plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs ; près de trois fois aussi longues que lui ; presque parallèles jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus, en ogive postérieurement ; munies latéralement d'un rebord étroit ; très médiocrement convexes ; à neuf stries marquées de points peu apparents surtout à partir de la moitié (environ 30 sur la quatrième) : la strie juxta-marginale la plus large ; les quatrième et cinquième plus courtes encloses par leurs voisines. *Intervalles* égaux, uniformément presque plans (le deuxième, sensiblement déprimé surtout postérieurement) ; garnis de soies d'un blanc cendré luisant, courtes et couchées, disposées presque régulièrement sur deux rangées parallèles ; à strie rudimentaire peu apparente. *Repli* un peu concave surtout vers son extrémité ; garni de soies. *Dessous du corps* également garni de soies

d'un blanc cendré, couchées et peu épaisses. *Menton* un peu élargi d'arrière en avant, en ogive à son bord antérieur; plan. *Prosternum* longitudinalement arqué, ovalairement élargi, ne dépassant pas le bord de l'arceau; plan, ponctué, garni de soies, non sillonné. *Postépisternums* parallèles, quatre fois aussi longs que larges; au moins aussi larges à leur extrémité que le bord du repli. *Pieds* rapeux; garnis de soies subsquammosules. *Jambes* de devant denticulées au côté externe; presque élargies (plus sensiblement chez la ♀ que chez le ♂), de la base à l'extrémité; à peu près aussi larges à celle-ci que la longueur des quatre premiers articles, surtout chez la ♀ : les autres jambes de grosseur presque égale; les postérieures un peu arquées en dedans sur leur arête externe. *Tarses* filiformes; premier article des postérieurs un peu moins long que les deux suivants réunis.

Cette espèce habite principalement nos provinces méridionales. On la trouve dans les lieux secs et arides.

Obs. Elle se distingue du *G. rusticum*, par sa taille plus petite; par son corps couvert de soies plus apparentes, plus blanches, plus squammosules; par son prothorax visiblement sinué sur la seconde moitié de ses côtés; par ses élytres offrant sur chaque intervalle les soies disposées ordinairement sur deux rangées assez régulières; par son menton plus large, en ogive assez large en devant, plan ou non chargé d'une carène; par ses jambes de devant très sensiblement plus larges que les suivantes.

M. Fischer de Waldheim, dans son ouvrage de l'Oryctographie de Russie, *Moscou* 1830, in-fol., a donné, dans la neuvième des planches consacrées à l'hist. nat. la figure de la larve de l'*O. pygmaeum*, fig. c et d. — fig. e, f, g (détails). — fig. h, i, *(O. pygmaeum ?)* — fig. j, k, l, m (détails).

DEUXIÈME RAMEAU.

LES MICROZOUMATES.

Caractères. *Repli des élytres* prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Jambes de devant* triangulairement élargies, dentées ou denticulées sur leur tranche externe. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* en pointe.

Ce Rameau est réduit au genre suivant :

Genre *Microzoum*, Microzoum; (Dejean (1) L. Redtenbach (2).

Caractères. Ajoutez aux précédents : *Tête* enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux. *Joues* formant sur ces derniers organes un canthus presque linéaire. *Yeux* comprimés, non saillants. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers des côtés du prothorax ; de onze articles : le deuxième, un peu moins gros que le premier, plus gros que le troisième: celui-ci à peine ou peu sensiblement plus grand que le quatrième ; les troisième à sixième, submoniliformes ; les cinq derniers, subcomprimés, grossissant graduellement ; les septième à dixième, plus larges que longs ; le onzième, presque orbiculaire. *Prothorax* plus large que long ; échancré en arc bissubsinué, en devant ; presque en ligne droite à la base. *Ecusson* apparent. *Ailes* développées. *Dernier article des tarses postérieurs* le plus long.

Ces insectes se plaisent dans les sablonnières, dans les terrains secs et légers, où ils vivent de débris de matières organisées.

1. **M. tibiale** ; Fabricius. *Oblong ; convexe ; d'un noir presque mat en dessus. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes, rétréci ensuite d'une manière sinuée ; en ligne presque droite à la base ; déprimé au devant de chaque quart externe de celle-ci, chargé sur la partie postérieure de la ligne médiane d'un empâtement linéaire peu saillant. Elytres à quatre ou cinq sillons très légers, notés de points fossettes peu marqués. Intervalles peu saillants, un peu onduleux. Jambes de devant triangulairement élargies, à deux ou trois petites dents au côté externe.*

Opatrum tibiale, Fabr. Spec. ins. t. 1. p. 90. 7. — *Id.* Mant. ins. t. 1. p. 51. 7. — *Id.* Entom. syst. t. 1. p. 91. 13. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 119. 21. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1632. 7. — Herbst, Naturs. t. 5. p. 221. 13. pl. 52. fig. 8. — Panz, Ent. germ, p. 36. 4. — *Id.* Faun. germ. 43. 10. — *Id.* Index. p. 27. 3. — Oliv. Entom. t. 3. n° 56. p. 10. 10. pl. 1. fig. 10. a. b. — *Id.* Encycl. méth. t. 8. p. 501. 28. — Illig. Verz. p. 107. 1. — Payk. Faun. suec. t. 1. p. 83. 3. — Walck. Faun. par. t. 1. p. 29. 3. — Tigny, Hist. nat. t. 7. p. 186. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 285. 2. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 23. (1818) p. 526. — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 123.

(1) Catal. (1833) p. 215.
(2) Die Gatt. (1845) p. 129. — *Id.* Faun. austr. (1849) p. 597.

24. — Sturm, Deutsch. Faun. t. 2. p. 174. 5. — Duftsch. Faun. austr. t. 2. p. 292. 4. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 599. 3. — Duméril, Dict. des Sc. nat. t. 36. p. 157. 4. — Muls. Lettr. t. 2. p. 182. 2. — Curtis, Brit. ins. t. 7. 319. 2. fig. — Steph. Illustr. t. 5. p. 17. 2. — Sahlb. Ins. fenn. p. 482. 3.

Microzoum tibiale, Dej. Catal. (1833) p. 193. — *Id.* (1837) p. 215. — Steph. Man. p. 323. 2540. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 597. — Küst. K. E. 10. 64.

Long. 0,0033 à 0,0045 (1 1/2 à 2^l); larg. 0,0017 à 0,0018 (3/4 à 4/5^l).

Corps oblong; presque parallèle; convexe; d'un noir peu luisant. *Tête* ponctuée assez grossièrement; un peu déprimée sur le milieu du front, avec les bords de cette dépression lisses ou presque imponctués; sillonnée sur la suture frontale, légèrement sur le milieu, plus sensiblement ou comme marquée d'une fossette vers chaque extrémité de la suture. *Antennes* noires; à peine prolongées jusqu'au tiers des côtés du prothorax; comprimées, grossissant à partir du septième article: le troisième, un peu plus long que large: les suivants, plus longs que larges: le onzième, moins court que le dixième, obtusément arrondi à son extrémité. *Prothorax* bissubsinueusement échancré en devant; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes, rétréci ensuite d'une manière sinuée; avec les angles postérieurs rectangulairement ouverts; coupé en ligne presque droite ou à peine bissinuée, à la base; étroitement rebordé à celle-ci et sur les côtés; une fois au moins plus large à son bord postérieur que long sur son milieu; convexe; ponctué: chargé sur le tiers postérieur de la ligne médiane d'un empâtement linéaire, lisse, peu saillant, graduellement moins étroit d'avant en arrière; creusé d'une dépression au devant de la base, vers chaque quart externe; ordinairement noté d'une fossette, plus près du bord externe, vers les deux cinquièmes de sa longueur. *Ecusson* en demi-cercle un peu ogival, plus large que long. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; à angles huméraux très prononcés; de deux tiers plus longues que larges réunies; parallèles jusqu'aux trois-cinquièmes ou un peu plus, arrondies ou à peine ogivales postérieurement; convexes; ponctuées; à quatre ou cinq sillons peu marqués et notés de fossettes obsolètes; ces sillons séparés par des intervalles peu saillants (surtout ceux de la moitié extérieure) paraissant ordinairement un peu onduleux ou un peu en zig-zag, par l'effet des points fossettes très légers qui se montrent dans les sillons superficiels. *Repli* pointillé; ridé; prolongé jusqu'à l'angle

sutural. *Dessous du corps* un peu luisant; noir; légèrement granuleux sur les côtés de l'antépectus, ponctué sur les parties pectorales suivantes, et moins grossièrement sur le ventre. *Prosternum* longitudinalement convexe; ne dépassant pas le bord postérieur de l'antépectus; trissillonné : le sillon médiaire plus léger. *Postépisternums* presque parallèles, à peine rétrécis d'avant en arrière; quatre ou cinq fois aussi longs que larges. *Pieds* noirs; assez courts; comprimés. *Jambes* plus densement ponctuées que les cuisses : les antérieures triangulairement élargies de la base à l'extrémité, plus larges à celle-ci que la longueur des tarses, ordinairement munies de deux petites dents à leur tranche externe, entre la base et le milieu : les intermédiaires et postérieures peu élargies, à trois ou quatre dentelures sur leur arête externe. *Tarses* filiformes, garnis de poils spinosules en dessous : premier article des postérieurs moins long que les deux suivants réunis.

Cette espèce n'est pas bien rare dans les sablonnières.

Obs. M. J. Burrel (Entom. transact. (ancienne série), t. 1. p. 812), prétend avoir trouvé sa larve dans le *lichen rangiferinus*.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES LEICHENAIRES.

Caractères. *Yeux* globuleux; saillants; à grosses facettes; débordant les joues qui ne forment pas de canthus prononcé sur leur côté externe.

Cette branche est réduite au genre suivant :

Genre *Leichenum*, Leichène; (Dejean) (1).

Caractères. Ajoutez aux précédents : *Tête* enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux. *Menton* plus large que long; subéchancré en devant. *Antennes* à peine prolongées jusqu'au tiers des côtés du prothorax; de onze articles : le deuxième un peu moins gros que le premier : le troisième plus étroit, presque parallèle, moins long ou à peine aussi long que large; les quatrième à septième plus larges que longs, grossissant très faiblement et d'une manière graduelle, un peu dentés de chaque côté : les huitième à onzième constituant une assez faible massue : le

(1) Catal. (1833) p. 194. — *Id.* (1837) p. 215.

premier court et plus étroit que le dixième. *Prothorax* échancré en devant; bissinué à la base; une fois plus large que long. *Ecusson* apparent. *Elytres* plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; généralement marquées de stries ponctuées. *Repli* prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Ailes* ordinairement développées. *Partie antéro-médiaire du ventre* plus large que le médisternum, obtusément tronquée en devant. *Quatrième arceau ventral* de moitié environ plus court que le précédent. *Jambes de devant* presque parallèles et armées de petites dents sur leur tranche externe, dilatées en une forte dent à leur angle antéro-externe. *Dernier article des tarses postérieurs* le plus long. *Corps* garni de petites écailles.

1. **L. pulchellum.** (Klug) Lucas. *Oblong; médiocrement ou assez faiblement convexe; couvert en dessus de petites écailles et garni de soies grossières. Epistome chargé d'une petite carène. Prothorax arqué sur les côtés et sinué près des angles postérieurs qui sont un peu dirigés en dehors; creusé d'un sillon longitudinal médiaire élargi en fossette vers le tiers et noté d'une fossette plus petite près de la base; à écailles d'un blanc cendré sur les côtés, brunâtre, au moins en partie, sur le dos. Elytres à stries sulciformes et ponctuées; à écailles d'un blanc cendré, parsemé de taches brunes. Dessous du corps garni de poils squammiformes, disposés sur cinq rangées sur le quatrième arceau. Jambes de devant à quatre petites dents sur leur arête externe et terminées par une forte dent.*

Leichenum pulchellum (Klug), Dejean, Catal. (1833) p. 194. — *Id.* (1837) p. 215. — Küster, Kaef. Eur. 26. 65.

Opatrum (Leichenum) pulchellum. Lucas, Exploration scientifique de l'Algérie (animaux articulés) p. 336, 913. pl. 30. fig. 1.

Long. $0^m,0036$ à $0^m,0045$ (1 2/3 à 2^l). — Larg. $0^m,0022$ à $0^m,0028$ (1 à 1 $1/4^l$).

Corps oblong; médiocrement ou assez faiblement convexe; écailleux. *Tête* revêtue, sur le front, de petites écailles serrées, d'un blanc cendré, et parsemé sur la même partie de soies squammiformes d'un blanc livide; garnie sur l'épistome de soies squammiformes peu épaisses, laissant apparaître la couleur foncière brune; chargée sur cette partie d'une ligne élevée en carène longitudinale médiaire non prolongée jusqu'au bord antérieur. *Antennes* prolongées à peine jusqu'au tiers des côtés du prothorax; garnies de petites écailles ou de poils squammi-

formes; à troisième article plus long que large: les suivants, d'un brun rouge, plus larges que longs: les quatre derniers, constituant une massue ovalaire, noirâtre. *Prothorax* échancré en devant, c'est-à-dire avec la partie intermédiaire située entre les angles, presque en ligne droite et les angles avancés en forme de dent, déprimé derrière chaque œil; arqué latéralement sur les quatre cinquièmes de la longueur, c'est-à-dire élargi en ligne courbe jusqu'au tiers ou un peu plus, et rétréci ensuite en ligne courbe jusqu'aux quatre cinquièmes ou un peu plus, offrant vers ce point une sinuosité, presque parallèle ensuite ou avec les angles postérieurs un peu dirigés en dehors, bissinueusement en arc dirigé en arrière, à la base; frangé latéralement et sur le milieu du bord postérieur de soies squammiformes d'un blanc cendré; de deux tiers plus large à la base que long sur son milieu; une fois au moins plus large dans son diamètre transversal le plus grand que long sur son milieu; très-médiocrement convexe; couvert de petites écailles et parsemé de soies squammiformes: ces écailles et ces soies, d'un blanc cendré vers les bords latéraux, jusqu'au niveau d'une ligne longitudinale imaginaire partant des yeux et dirigée vers les angles postérieurs; mélangé de taches d'un brun plus ou moins foncé, ou parfois presque entièrement brun ou brunâtre sur la partie dorsale ou médiaire; déprimé au devant de chaque sinuosité basilaire, c'est-à-dire vers chaque cinquième externe de la base; rayé d'un sillon longitudinal médiaire, naissant très-près du bord antérieur et prolongé presque jusqu'à la base: ce sillon triangulairement élargi jusqu'au tiers ou comme creusé, vers ce point, d'une fossette presque orbiculaire, noté d'une fossette ponctiforme plus petite, près du bord postérieur. *Ecusson* presque en carré une fois plus long que large; revêtu d'écailles brunes. *Elytres* au moins aussi larges en devant que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand; de moitié plus longues que larges réunies; parallèles jusqu'aux trois cinquièmes, en ogive postérieurement; médiocrement convexes; à neuf stries sulciformes, marquées d'assez gros points (environ quatorze de ces points sur la quatrième strie): les trois premières, prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité: la troisième, postérieurement unie à la huitième, en enclosant les quatrième à septième: la quatrième, à peine prolongée au delà des trois cinquièmes: les cinquième à septième faiblement moins courtes; à intervalles convexes, de moitié environ moins larges que les sillons: la huitième, formant le bord marginal et voilant la neuvième strie, qui est plus étroite que les autres; garnies sur chaque intervalle d'une rangée longitudinale de soies grossières, mi couchées,

d'un blanc livide, souvent mélangées de quelques-unes qui sont noires; couvertes de petites écailles sur le reste de leur surface : ces écailles, d'un blanc cendré, parsemées de taches brunes, ordinairement moins foncées et moins étendues chez le ♂ que chez la ♀ : ces taches, offrant ordinairement une sorte de point à la base de chacun des troisième et cinquième intervalles, constituant 1° une bande un peu obliquement transversale, prolongée du septième du bord externe jusqu'à la strie juxtà-suturale, vers le cinquième de la longueur : 2° une tache marginale, vers le tiers ou un peu plus de la longueur : 3° une tache un peu en ovale transverse, étendue depuis la suture jusqu'au sixième intervalle : 4° une tache vers les trois-quarts de la longueur, couvrant les deuxième, troisième et quatrième intervalles : 5° quelques autres taches ponctiformes : les première, deuxième, troisième et quatrième taches ci-dessus mentionnées tantôt plus développées et plus foncées, tantôt réduites à des taches isolées et ponctiformes. *Repli* garni de poils écailleux; prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* brun rouge; revêtu de petites écailles ou poils squammiformes, serrés sur les côtés de l'antépectus, moins rapprochés sur le reste : ces poils disposés à peu près sur cinq rangées transversales sur le troisième arceau ventral. *Prosternum* élargi dans le milieu des hanches et graduellement rétréci à ses extrémités; convexe longitudinalement; sillonné dans son milieu. *Postépisternums* parallèles ; quatre fois environ aussi longs que larges. *Pieds* d'un rouge brun ; garnis de petites écailles ou de poils squammiformes. *Jambes* presque d'égale largeur : les antérieures, munies ordinairement de quatre petites dents à leur côté externe, et terminées par une dent extérieurement dirigée, aussi longue que les trois premiers articles des tarses : jambes intermédiaires un peu en arc rentrant sur leur arête externe : les postérieures presque droites. Premier article des tarses postérieurs un peu plus long que le suivant.

Cette espèce se trouve dans les lieux sablonneux des bords de la mer Méditerranée.

TROISIÈME GROUPE.

LES DIAPÉRIDES.

Caractères. *Menton* laissant complètement à découvert la base des mâchoires. *Epistome* entier ou presque entier (1), laissant le labre vi-

---

(1) Il est échancré chez les *Ammobius*, qui s'éloignent des *Pédinides* par la forme de leurs antennes et par divers autres caractères.

sible sur toute sa largeur. *Antennes* perfoliées, souvent à partir du cinquième article au moins : celui-ci généralement plus large que long.

Notre groupe des Diapérides a des limites plus restreintes que celles qu'on lui connaît dans la plupart des livres d'Entomologie ; mais ses caractères distinctifs sont suffisants pour n'offrir aucun embarras sérieux.

Ces insectes, malgré les caractères extérieurs qui permettent de les réunir dans le même groupe, sont loin d'offrir dans leur genre de vie une analogie aussi grande que les précédents. Les premiers, dans le choix de leurs aliments, se rapprochent des Pimélides et des Pédinides, et comme plusieurs de ceux-ci se plaisent dans les lieux sablonneux voisins de la mer. Quelques-uns, dans toutes les phases de leur vie active, sont destinés à détruire les bolets et autres productions fongueuses. Divers paraissent se nourrir indifféremment, au moins à l'état adulte, de farine ou de vermoulure des végétaux; mais plusieurs de ces derniers, selon les observations de M. Perris, sont larvivores pendant leur enfance, c'est-à-dire font la guerre aux larves de différentes espèces de Coléoptères xylophages, avec lesquels, plus tard, ils vivront en parfaite sympathie dans les dédales obscurs destinés à les cacher.

Sous le rapport anatomique les espèces (1) soumises au scalpel de M. Léon Dufour (2) lui ont offert un canal alimentaire variant, suivant les genres, de deux fois et demie à quatre fois la longueur du corps, accompagné de vaisseaux salivaires chez les *Diaperis*, en manquant chez les autres; offrant un jabot court, voilé par des faisceaux musculeux, mais reconnaissable à son tissu lisse et glabre; un ventricule chylifique débutant dans le corselet même, d'une texture délicate, allongé, cylindroïde, flexueux, hérissé de papilles piliformes bien saillantes. Quant aux vaisseaux hépatiques, on en compte quatre, chez les Bolitophages et les Hypophlées, six chez les Diapères; l'insertion cœcale a lieu par un seul tronc commun. Ces insectes ont aussi un organe propre à la sécrétion d'une humeur excrémentielle. Les vescies ou réservoirs destinés à contenir le produit de ces sécrétions sont

(1) Les *Diaperis violacea*, *Bolitophagus reticulatus* et *Hypophlæus castaneus*.

(2) Voy. Annal. des sc. nat. t. 3. (1824) p. 481-482. — t. 5. (1825) p. 276. t. 8. (1826) p. 19.

ovales ou oblongs, c'est-à-dire varient un peu de forme, suivant les représentants des genres ci-dessus indiqués.

Ces insectes peuvent être répartis dans les familles suivantes :

Yeux
- peu apparents, en partie voilés par le bord antérieur du prothorax. Tibias fortement épineux : les antérieurs presque triangulairement élargis. Prothorax et élytres ciliés sur les côtés . . . . **Trachysceliens.**
- très visibles ou non voilés par le bord antérieur du prothorax : celui-ci, non cilié sur les côtés, non plus que les élytres.
  - Postépisternums une fois et demie à peine plus longs que larges. Tibias postérieurs au moins épineux : les antérieurs élargis. Premier article des tarses postérieurs au moins aussi long que le dernier. . **Phalériens.**
  - Postépisternums deux fois au moins aussi longs que larges. Premier article des tarses postérieurs généralement plus court que le dernier.
    - Corps ovale ou oblong. Pygidium voilé par les élytres.
      - Tibias antérieurs grêles.
        - Yeux débordant notablement les joues. Prothorax non denticulé sur les côtés . . . . **Diapériens.**
        - Yeux débordés par les joues, qui constituent sur ces organes une tranche qui les coupe jusqu'à la moitié. Prothorax dentelé sur les côtés . . . **Bolitophagiens.**
      - Tibias antérieurs plus ou moins sensiblement élargis depuis la base jusqu'à l'extrémité ; ordinairement denticulés. . . . . **Ulomiens.**
    - Corps allongé ou suballongé parallèle, peu convexe ou presque aplani. Tibias antérieurs grêles ou à peine élargis.
      - Yeux notablement coupés par les joues, en général plus ou moins débordés par celles-ci. Pygidium voilé par les élytres. Antennes non en fuseau. **Triboliens.**
      - Yeux entiers ou faiblement entamés par les joues qu'ils débordent notablement. Pygidium le plus souvent à découvert. Antennes fusiformes . **Hypophléens.**

PREMIÈRE FAMILLE.

LES TRACHYSCÉLIENS.

Caractères. *Yeux* peu apparents, en partie voilés par le bord antérieur du prothorax et coupés par les joues. *Antennes* très-courtes; de onze articles : les troisième à sixième transverses, courts, étroits, peu distincts : les quatre ou cinq derniers constituant une massue. *Mandibules* cornées; bidentées à l'extrémité de l'une des deux au moins. *Mâchoires* à deux lobes ciliés : l'interne plus petit. *Palpes maxillaires* à dernier article ovo-conique. *Palpes labiaux* à dernier article conique. *Côtés du prothorax et des élytres* ciliés : le premier transverse; un peu en arc dirigé en arrière, à la base : les seconds, à peu près aussi larges en devant que le prothorax à sa partie postérieure. *Ventre* à peine aussi long que les médi et postpectus réunis; à quatrième arceau notablement plus court que le troisième : les trois premiers, presque soudés. *Tibias* garnis d'épines nombreuses : les antérieurs comprimés, presque triangulairement élargis depuis la base jusqu'à l'extrémité; subarrondis ou obtus à l'angle apical de la tranche externe; faiblement moins larges à leur extrémité que la longueur des tarses. *Eperons* antérieurs assez longs. *Corps* ovale; convexe.

Les Trachyscéliens sont des insectes d'assez petite taille, dont les caractères extérieurs suffisent pour relever les habitudes. A leurs jambes épineuses, à leurs tibias antérieurs élargis, à leurs yeux en partie cachés et protégés soit par les joues, soit par le bord antérieur du prothorax, il est facile de reconnaître qu'ils sont destinés à fouir. Ils se tiennent en effet dans les sables des bords de la mer, et y vivent des débris de matières animales et végétales que les flots rejettent sur le rivage.

Mon fils, l'abbé Victor Mulsant, paraît avoir obtenu leur larve. Elle a la forme cylindrique particulière aux autres larves de Latigènes, et viendrait justifier ainsi la place assignée à ces insectes par Latreille, contrairement à l'opinion de feu Stéphens et de quelques autres entomologistes; mais cette larve n'étant pas arrivée à l'état parfait, je me bornerai à cette indication.

Cette petite famille se divise en deux genres.

		Genres.
Epistome	semi circulaire; échancré. Jambes antérieures seules élargies; fortement dentées au côté externe. Ailes nulles.	Ammobius.
	transverse; entier. Jambes toutes élargies; les antérieures non dentées latéralement. Ailes développées.	Trachyscelis.

Genre *Ammobius*, Ammobie; Guerin (1).

(Αμμος, sable; βιος, vie.)

Caractères. *Epistome* constituant avec les joues un chaperon en demi-cercle, échancré au milieu de son bord antérieur pour le passage du labre, voilant ou à peu près les parties de la bouche. *Antennes* presque graduellement plus grosses, à massue de quatre articles transverses. *Menton* plus long que large. *Prothorax* sans sinuosités marquées à la base. *Ailes* nulles ou rudimentaires. *Prosternum* plan, non comprimé. *Hanches antérieures* globuleuses. *Jambes de devant* extérieurement festonnées, ou à deux ou trois dents obtuses; la plus rapprochée de celle qui forme l'angle antérieur séparée de celle-ci par une entaille plus large et plus profonde. *Jambes intermédiaires* et *postérieures* subcomprimées, non dilatées, subparallèles.

Ces insectes, de petite taille, semblent, par leur épistome échancré, et par leur genre de vie, lier les Pedinides aux Diapérides.

1. **A. rufus** (Latreille), Lucas. *Ovalaire; convexe; entièrement d'un fauve roux ou d'un roux fauve; rapeux en dessus. Suture frontale indistincte. Prothorax sans rebord. Elytres sans stries apparentes, garnies ou hérissées de longs poils disposés par rangées longitudinales.*

Trachyscelis (non nommé), Latr. Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 34. 1819. p. 369.

Trachyscelis rufus (Latreille), Dejean, Catal. (1837) p. 216. — Lucas, Explorat. scient. de l'Algérie (animaux articulés), p. 339. 918. pl. 30. fig. 3.

Ammobius rufus, Guerin, Iconog. du Règne anim. de Cuvier, texte p. 121.

Diontopus rufus (Solier), in litter.

---

(1) Iconographie du Règne animal de Cuvier, texte p. 121.

Solier, dans une de ses lettres, m'écrivait avoir constitué la même coupe sous le nom de *Diontopus*.

Long. $0^m,0028$ à $0^m,0033$ (1 1/4 à 1 1/2[l]). — Larg. $0^m,0012$ à $0^m,0015$ (1/2 à 2/3[l]).

Corps ovale; longitudinalement arqué; convexe; entièrement fauve ou d'un fauve roux en dessus. *Tête* convexe; penchée; en demi-cercle; une fois plus large que longue; rapeuse ou couverte de points tuberculeux un peu rapeux; sans suture frontale apparente; denticulée sur les côtés; garnie sous ceux-ci de longs poils subspinosules. *Epistome* échancré en demi-cercle à son bord antérieur; laissant apercevoir le labre : celui-ci cilié en devant. *Antennes* glabres. *Prothorax* faiblement échancré en arc à son bord antérieur; subarrondi aux angles de devant; élargi en ligne courbe jusqu'au quart ou au tiers, puis presque en ligne droite ou peu courbe et légèrement rétréci d'avant en arrière; arrondi aux angles postérieurs; en arc dirigé en arrière à la base; un peu plus étroit à celle-ci qu'en devant; sans rebord marqué dans sa périphérie, excepté dans le milieu de la base où il paraît rebordé; une fois et demie ou près de deux fois plus large que long; convexe; rugueux, rapeux, surtout sur les côtés; garni de longs poils sous la moitié antérieure de ceux-ci. *Ecusson* petit; peu apparent. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; ovalaires; élargies en ligne courbe environ jusqu'au tiers, en ogive obtuse postérieurement; très-convexes; rugueuses, rapeuses; à stries nulles ou presque indistinctes; hérissées de rangées longitudinales de longs poils blonds; sans rebord apparent sur les côtés. *Repli* finement granuleux; non prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* garni de poils et de très-petits points tuberculeux peu épais. *Prosternum* oblong; assez large; non comprimé en tranche; postérieurement prolongé en angle. *Cuisses* postérieures un peu plus larges que les antérieures : celles-ci, plus robustes, un peu arquées. *Pieds* garnis de longs poils. *Jambes de devant* comprimées; fortement élargies de la base à l'extrémité; trifestonnées à leur côté externe : le feston basilaire souvent formé de deux ou trois petites dents; garnies en dessous de points tuberculeux. *Jambes intermédiaires* et *postérieures* assez grêles, presque d'une égale largeur; rapeuses; denticulées à leur arête externe : les intermédiaires droites : les postérieures un peu arquées en dedans. *Tarses* courts.

Cette espèce se trouve près des bords de la mer, dans les lieux sablonneux, sous les débris marins, dans diverses parties de nos départements du midi.

Elle a été découverte par M. Léon Dufour, et signalée pour la première fois par Latreille, dans le nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle.

Genre *Trachyscelis*, Trachyscèle; **Latreille** (1).

(τραχύς, rapeux, σκέλος, jambes.)

Caractères. *Epistome* transverse, parallèle, entier, laissant le labre à découvert : celui-ci en carré plus large que long. *Antennes* offrant les cinq derniers articles brusquement plus larges que les précédents; constituant une massue ovalaire un peu perfoliée. *Menton* plus large que long. *Prothorax* à peine bissinué à la base. *Ailes* développées. *Prosternum* comprimé. *Hanches antérieures* obliques. *Jambes* toutes élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité, subarrondies à leur angle externe-apical.

1. **T. aphodioides**; Latreille. *Ovale; convexe; lisse et d'un noir luisant, en dessus. Suture frontale creusée d'un sillon. Prothorax tronqué à la base, rebordé dans sa périphérie, excepté dans le milieu du bord antérieur. Ecusson grand, en triangle. Elytres à neuf stries ponctuées : les première et deuxième profondes : les troisième à huitième graduellement faibles ou nulles : la juxta marginale non prolongée jusqu'à l'angle sutural.*

Trachyscelis aphodioides, Latr. Gen. Crustac. t. 4. p. 379. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 34. (1819) p. 369. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 391. 1. — L. Saint-Fargeau et Audinet-Serville, Encycl. méth. t. 10. p. 695. — Germar, Faun. Ins. Eur. 13. 11. — Steph. Illustr. t. 3. p. 214. — *Id.* Man. p. 325. 2547. — Westwood, Introd. t. 1. p. 315. fig. 37. n°s 23-26. — Guerin, Iconogr. du Règn. anim. de Cuv. p. 121. pl. 31, fig. 3. — a, tête vue en dessus. — E. Blanchard, *in* Cuvier, Règn. anim. ed. Croch. livr. 193. p. 376. pl. 50. fig. 4. (Antenne).

Long. $0^m,0033$ à $0^m,0045$ (1 1/2 à 2^l). — Larg. $0^m,0018$ à $0^m,0022$ (3/4 à 1^l).

Corps ovale, longitudinalement arqué; d'un noir lisse et luisant en dessus; sans ponctuation apparente sur la tête, le prothorax et les

(1) Latreille, genera, t. 4. p. 479.

intervalles des élytres. *Tête* convexe; penchée; en demi-cercle; une fois plus large que longue; creusée d'un sillon transversal sur la suture frontale : épistome transverse, trois fois au moins plus large que long; rayé d'un sillon transversal ridé ou crénelé. *Labre, palpes* et *antennes* blonds : le *labre*, crénelé, spinosule ou denticulé en devant : les *antennes*, garnies de poils peu épais. *Prothorax* tronqué en devant et à la base; subarrondi aux angles antérieurs et postérieurs; élargi en arc d'avant en arrière, sur les côtés; rebordé dans sa périphérie, excepté dans le milieu du bord antérieur; garni sous chaque bord latéral de poils ou de longs cils d'un blond fauve; près de trois fois aussi large que long; convexe. *Ecusson* assez grand; en triangle plus large que long. *Elytres* de la largeur en devant du prothorax à ses angles postérieurs, moins larges que celui-ci dans le milieu des côtés; ovalaires, sensiblement élargies en ligne faiblement courbe jusqu'aux deux tiers, arrondies postérieurement; convexes; à neuf stries : les deux plus voisines de la suture, parallèles à celle-ci, profondes, prolongées presque jusqu'au bord postérieur : les troisième à huitième graduellement plus faibles : les septième et huitième, à peine distinctes : la neuvième, profonde, presque imponctuée; prolongée à peine jusqu'à l'extrémité de la première strie. *Repli* d'un fauve blond, garni de poils de même couleur; non prolongé jusqu'à l'extrémité. *Dessous du corps* d'un noir presque mat; finement ponctué; noir. *Prosternum* d'un blond fauve; comprimé, presque tranchant; plus saillant que les hanches; garni de longs poils de sa couleur. *Pieds*, y comprises les hanches, d'un blond fauve; garnis de longs poils de même couleur. *Cuisses* ponctuées : les postérieures renflées. *Jambes de devant* comprimées; graduellement et fortement élargies de la base à l'extrémité, prolongées à leur côté externe au-delà de la longueur des éperons, denticulées sur leur arête externe, arrondies à la partie antérieure de celle-ci, garnies en dessous de petites aspérités ou de petites pointes. *Jambes intermédiaires* et *postérieures* également élargies de la base à l'extrémité; planes et poilues en dessous, convexes et couvertes de pointes en dessus. *Tarses* courts : les intermédiaires et postérieurs spinosules.

Cette espèce habite les bords de la mer. On la trouve sous les débris de végétaux et plus rarement sur ceux des animaux, dans les lieux sablonneux; parfois on la voit marchant au soleil en plein midi. Elle est commune sur les côtes de la Méditerranée et dans les dunes de Gascogne.

Elle a été découverte par M. Léon Dufour, en 1806, à Maguelone, près Montpellier, et envoyée à Latreille, qui l'a décrite pour la première fois.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES PHALÉRIENS.

Caractères. *Yeux* très-visibles ou à peine voilés par le bord du prothorax; débordant les joues. *Tête* enfoncée dans le prothorax à peu près jusqu'aux yeux. *Antennes* moins longuement prolongées que les côtés du prothorax; subcomprimées et grossissant vers l'extrémité; de onze articles : les sixième ou septième à dixième plus larges que longs : le dernier, presque orbiculaire. *Epistome* constituant avec les joues un chaperon en demi-cercle, laissant le labre à découvert : celui-ci, transverse. *Mandibules* bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes: l'interne, cilié et généralement armé d'un crochet corné ou presque corné, simple ou bifide. *Prothorax* et *élytres* non ciliés sur les côtés : le premier, non bissinué à la base : les secondes au moins aussi larges en devant que le prothorax à son bord postérieur; voilant le pygidinus. *Repli* prolongé en se rétrécissant graduellement jusqu'à l'angle sutural. *Ventre* plus long que les médi et postpectus réunis; à quatrième arceau notablement plus court que le troisième : les trois premiers presque soudés. *Postépisternums* une fois et demie à peine plus longs que larges. *Tibias* postérieurs au moins épineux : les antérieurs élargis. Premier article des tarses postérieurs au moins aussi long que le dernier. *Corps* ovale.

Les Phalériens, par leurs mœurs et par leurs habitudes, se rapprochent un peu des insectes de la famille précédente; mais ils sont moins spécialement fouisseurs. Ils habitent aussi les sables des bords de la mer, ou ne s'éloignent pas très-loin de ses rives. Ils vivent de matières organisées altérées ou desséchées. La larve se trouve dans le sol, au-dessous des mêmes matières.

Cette famille est réduite au genre suivant.

Genre *Phaleria*, Phalérie; Latreille (1).

(Etymologie obscure.)

Caractères. Ajoutez aux précédents : *Antennes* grossissant plus distinctement à partir du sixième article : le premier le plus grand : le

(1) Règne anim. de Cuvier, (1817). t. 3. (Partie entomologique rédigée par Latreille), p. 302.

deuxième, court : le troisième plus long que le quatrième : les sixième à dixième plus larges que longs, un peu perfoliés : le onzième suborbiculaire ou en ogive à son extrémité. *Palpes maxillaires* subcomprimées; à dernier article grossissant à peine depuis la base jusqu'à l'extrémité, obliquement tronqué à celle-ci. *Palpes labiaux* à dernier article un peu rétréci vers son extrémité. *Menton* plus large que long; un peu élargi d'arrière en avant; tronqué en devant. *Prothorax* échancré en arc dirigé en arrière et subbissinné à son bord antérieur; en ligne presque droite à la base, avec les angles postérieurs un peu moins prolongés en arrière que le reste. *Prosternum* prolongé au-delà des hanches. *Mésosternum* entaillé. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* en pointe. *Hanches de devant* globuleuses ou presque globuleuses. *Pieds* comprimés. *Tarses* grêles, filiformes.

α. Prothorax non rayé de courtes lignes vers chaque quart externe de sa base.

1. **P. hemisphærica**; (Dejean), Küster. *Ovale; convexe; blonde ou d'un jaune pâle. Prothorax impointillé. Elytres à raies ou stries très-légères et marquées de points peu rapprochés; sans taches. Intervalles impointillés.*

Phaleria pallens, Latr. Nouv. Dict. d'hist. nat. t. 25. (1817). p. 493.

Phaleria hemispherica (Dej.), Catal. (1821) p. 68. — *Id.* (1833) p. 194. — *Id.* (1837) p. 216. — Küster, Kaef. Eur. 25. 67.

Long. $0^{m},0045$ (2^{l}). — Larg. $0^{m},0033$ ($1\ 1/4^{l}$).

Corps ovale; arqué longitudinalement; convexe; glabre; d'un jaune pâle, blond ou flave, souvent d'un flave testacé après la mort. *Tête* marquée de points plus petits et un peu moins rapprochés sur le front que sur l'épistome; presque lisse entre ces points. *Epistome* tronqué ou faiblement arqué en devant; séparé du front par une suture frontale peu apparente. *Palpes* et *antennes* blonds ou d'un fauve testacé : celles-ci, brièvement ciliées. *Yeux* noirs; peu échancrés. *Prothorax* tronqué ou à peine échancré en arc en devant; élargi presque en ligne droite, d'avant en arrière, sur les côtés; tronqué à la base, en ligne un peu courbée en devant, vers les angles postérieurs; peu émoussé à ceux-ci; rebordé latéralement et aux angles de devant; sans rebord à la base; une fois plus large à celle-ci que long dans son milieu; convexe; sans ponctuation distincte; blond ou d'un flave testacé, avec la base parfois obscure. *Ecusson* en triangle près d'une fois aussi large

que long ; blond ou un peu obscur. *Elytres* faiblement plus longues en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; ovales, élargies jusqu'au tiers environ, en ogive postérieurement ; convexes ; à neuf raies ou stries très-étroites, légères, marquées de points faibles, allongés, souvent peu distincts en devant, séparés les uns des autres par un espace égal au moins à deux ou quatre fois leur diamètre transversal ; blondes ou d'un flave testacé, sans taches ; souvent d'un flave rougeâtre à la suture et au bord externe. Intervalles à peu près plans ; sans ponctuation apparente. *Dessous du corps* d'un jaune flave ou parfois légèrement rougeâtre ; pointillé. *Prosternum* presque en fer de lance, rétréci après les hanches en angle ou en pointe assez notablement prolongée après le bord de l'antépectus. *Mésosternum* concave ; rebordé. *Pieds* flaves. *Cuisses* presque également peu renflées, garnies de poils spinosules. *Jambes antérieures* comprimées ; fortement élargies de la base à l'extrémité ; denticulées sur les arêtes : les autres, à peine élargies, épineuses. *Tarses* grêles : premier article des postérieurs à peu près aussi grand que le dernier.

Cette espèce se trouve sur le sable des bords de la mer, dans nos départements du midi. Elle est moins commune que la suivante.

xx. Prothorax offrant une courte ligne longitudinale au devant de chaque quart externe de la base.

2. **P. cadaverina.** Fabricius. *Ovale-oblongue; peu convexe; blonde ou d'un flave testacé. Prothorax légèrement pointillé, rayé d'une ligne longitudinale courte, au-devant de chaque quart externe de la base. Elytres à stries légères et marquées de points petits et rapprochés ; ordinairement parées chacune d'une tache subarrondie brune ou noirâtre, située vers le tiers de la longueur, sur les troisième à cinquième intervalles. Cette tache parfois nulle, rarement dilatée jusqu'à s'unir à sa pareille.*

Var. A. Elytres sans taches.

Tenebrio cadaverinus, Fabr. Entom. syst. t. 1. p. 113. 18. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 149. 25. — Panz. Ent. germ. p. 40. 4. — Herbst, Naturs. t. 7. p. 258. 25. — Illig. Mag. t. 3. p. 153. 25. — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 152. 30. — Sturm, Deutsch. Faun. t. 2. p. 230. 7. pl. 47. A. B.

Phaleria cadaverina, Latr. Hist. nat. t. 10. p. 304. 6. — de Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 219. pl. 19. fig. 2. — E. Blanchard, *in* Cuvier, Règne anim. ed. Croch. p. 274. pl. 50. fig. 1. a, mandibule. — b, mâchoire et palpe maxill. — c, antennes. — a, patte antérieure.

État normal. Elytres marquées chacune d'une tache noire.

Tenebrio bimaculatus, HERBST, Naturs. t. 8. (Kaef.) p. 16. 39. pl. 118. fig. 7 et b.

Phaleria bimaculata, LAT. Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 25 (1817) p. 492. — LEPELET. DE S. FARG. et AUDINET SERVILLE, Encycl. méth. t. 10. p. 96. 4.

Phaleria cadaverina, STEPH. Illustr. t. 5. p. 15. 1. — *Id.* Man. p. 325. 2549.

Var. B. Taches des élytres réunies et constituant une tache noire commune, échancrée en devant.

Carabus dorsiger, FABRICIUS, Mantissa insector. t. 1. p. 201. 78 (Suivant l'exemplaire typique décrit par Fabricius). — *Id.* Entom. syst. t. 1. p. 156. 140. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 198. 154. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1974. 116. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 1. p. 206. 210.

Obs. Chez cet exemplaire, la tache de chaque élytre s'étend depuis la suture jusqu'au milieu du septième intervalle, en constituant avec sa pareille une tache commune, profondément échancrée en devant dans son milieu, presque en forme de cœur tronqué postérieurement, prolongé depuis le sixième de la longueur, sur les troisième à cinquième intervalles, jusqu'aux quatre septièmes de la longueur, sur les deuxième et troisième intervalles; échancré jusqu'au quart, vers la suture.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0078 (3 à 3 1/2^l). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0045 (1 2/3 à 2^l).

Corps ovalaire; arqué longitudinalement; médiocrement convexe; glabre; blond ou flave, souvent d'un flave testacé mat ou peu luisant après la mort. *Tête* marquée de points médiocrement serrés, séparés par des espaces presque imperceptiblement pointillés. *Epistome* tronqué ou faiblement arqué en devant; séparé du front par une suture peu apparente. *Palpes* et *antennes* blonds ou d'un flave testacé: ceux-ci, brièvement ciliés. *Yeux* noirs; échancrés jusqu'au quart par les joues. *Prothorax* faiblement échancré en arc, en devant; élargi presque en ligne droite d'avant en arrière, sur les côtés; tronqué à la base; à angles postérieurs non émoussés; rebordé sur les côtés et aux angles de devant; muni à la base d'un rebord étroit et peu apparent; près d'une fois plus large au bord antérieur que long dans son milieu; peu ou médiocrement convexe; légèrement ou parfois presque imperceptiblement pointillé; rayé d'une ligne longitudinale courte, au-devant de chaque quart externe de la base; flave ou d'un flave testacé, avec le bord latéral et surtout la base ordinairement d'un flave brunâtre. *Ecusson* en triangle de moitié plus large que long; d'un flave brunâtre dans sa périphérie. *Elytres* à peine plus larges en devant que

le prothorax; ovalaires, élargies en ligne courbe assez faible jusqu'au quart environ, en ogive allongée et obtuse postérieurement; rebordées; médiocrement convexes; à neuf stries légères, égales environ au huitième de la largeur des intervalles, marquées de points assez petits, séparés les uns des autres par un espace à peine plus grand que leur diamètre; blondes ou d'un flave testacé, avec la suture et le bord externe d'une teinte souvent moins claire; parées chacune d'une tache d'un brun noir, subarrondie, située vers le tiers de la longueur, couvrant souvent de la deuxième à la cinquième strie, quelquefois moins obscure ou nébuleuse et réduite à l'espace compris entre la troisième et la cinquième strie, parfois peu ou point apparente. *Intervalles* à peu près plans; marqués de points petits et peu apparents, imperceptiblement pointillés entre ceux-ci. *Dessous du corps* d'un flave testacé ou d'un flave rougeâtre; ponctué. *Prosternum* presque en fer de lance; rétréci après les hanches en pointe ou en angle aigu prolongé assez notablement après le bord de l'antépectus. *Mésosternum* concave et rebordé. *Pieds* blonds ou flaves ou d'un flave testacé. *Cuisses* presque également peu renflées. *Jambes antérieures*, comprimées, fortement élargies de la base à l'extrémité; denticulées sur les arêtes : les autres à peine élargies, épineuses. *Tarses* grêles : premier article des postérieurs aussi grand que le dernier.

Cette espèce habite les bords de la mer, principalement les parties sablonneuses. On la trouve ordinairement sous les cadavres ou sous les matières organisées altérées ou décomposées. Je l'ai prise quelquefois à une lieue ou deux du rivage. Elle n'est pas rare dans le midi de la France.

Obs. La tache des élytres varie de nuance et d'étendue. Elle devient moins obscure en se rétrécissant; quelquefois elle est réduite à une sorte de point orbiculaire ou même disparait complètement. Chez d'autres exemplaires, au contraire (*Carabus dorsiger*, Fabr.), cette tache se dilate, s'unit à sa pareille, en constituant une tache commune, fortement échancrée en devant dans la majeure partie médiaire de son bord antérieur.

Cette tache couvre ordinairement les intervalles trois à cinq, parfois les intervalles deux à six, enfin, mais rarement, elle s'étend depuis la suture jusqu'au septième intervalle.

TROISIÈME FAMILLE.

LES DIAPÉRIENS.

Caractères. *Yeux* très-visibles; gros; débordant notablement les joues. *Tête* enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux ou à peu près. *Antennes* subcomprimées, grossissant vers l'extrémité, quelquefois à partir du quatrième article, d'autrefois seulement du sixième : les septième à dixième au moins, ordinairement perfoliés ou transverses. *Epistome* laissant le labre à découvert : celui-ci, transverse. *Mandibules* bifides ou bidentées à l'extrémité. *Prothorax* transverse, ni cilié, ni denticulé sur les côtés. *Ecusson* apparent. *Elytres* aussi larges ou à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; voilant le pygidium. *Ventre* au moins aussi long que les médi et postpectus réunis; à quatrième arceau plus court que le troisième : les deux ou trois premiers, presque soudés ou moins mobiles que les autres. *Postépisternums* parallèles, ou faiblement rétrécis d'avant en arrière, trois ou quatre fois aussi longs que larges. *Pieds* médiocres; comprimés. *Cuisses* peu ou point renflées. *Jambes* antérieures peu ou point élargies : les postérieures non épineuses. *Tarses* grêles. *Corps* ovale ou ovale-oblong.

Les Diapériens vivent uniquement de matières végétales. La plupart sont destinés à dévorer ces bolets ou autres substances fongueuses qui vivent en parasites aux dépens de nos arbres malades ou vieillis. A l'état de larve plusieurs déploient une sorte d'industrie dans la construction du berceau dans lequel ils doivent sommeiller quelque temps avant d'être insectes parfaits. Sous leur dernière forme, leur vie se passe près des substances cryptogamiques qui ont fourni des aliments à leur enfance, ou près d'autres matières semblables auxquelles ils confient les germes de leurs descendants. La plupart ont d'assez belles couleurs.

Ces insectes peuvent être partagés en deux branches.

		Branches.
Yeux	semi-globuleux, non entamés par les joues. Antennes peu voilées à leur base; terminées brusquement par une massue de cinq articles	Pentaphyllaires.
	entamés par les joues. Antennes grossissant graduellement.	Diapéraires.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES PENTAPHYLLAIRES.

Caractères. *Yeux* semi-globuleux ; non entamés par les joues. *Antennes* peu voilées à leur base, terminées brusquement par une massue de cinq articles.

Cette branche est réduite au genre suivant :

Genre *Pentaphyllus*, Pentaphylle (**Meger., Dej. 1**); Latreille (2).

(πέντε, cinq; φύλλον, feuille.)

Caractères. Ajoutez aux précédents : *Antennes* courtes ; insérées au-devant des yeux, vers le milieu de leur bord antérieur ; de onze articles : le premier assez gros : le deuxième moins étroit que le troisième et à peu près aussi long que lui : le troisième grêle, plus long que large : les quatrième et cinquième aussi étroits, courts, lenticulaires ou presque moniliformes : le sixième un peu moins étroit : les cinq derniers brusquement deux fois au moins aussi larges que le cinquième, constituant une massue perfoliée presque de même grosseur, plus longue que tous les articles précédents réunis : les septième, huitième, neuvième et dixième lenticulaires : le dernier, arrondi à son extrémité. *Epistome* laissant le labre à découvert. *Mandibules* courtes, ne dépassant pas le labre dans l'état de repos ; unidentées à l'extrémité. *Palpes maxillaires* assez longs ; à dernier article cylindrique ou un peu rétréci de la base à l'extrémité. *Palpes labiaux* grêles ; courts ; à dernier article presque cylindrique. *Menton* élargi d'arrière en avant; tronqué ou à peine arqué en devant. *Hanches antérieures* globuleuses ou à peu près : les postérieures ne dépassant pas à leur extrémité externe le côté interne des postépisternums : ces derniers, parallèles, cinq fois environ aussi longs que larges. *Ventre* à partie antéro-mé-

(1) (Dej.) Catal. (1831) p. 68. — (Dahl.) Catal. p. 44. (Latr.) Familles nat. (1825) p. 376.

(2) Latr. *in* Cuvier, Règn. anim. deuxième édit. (1829). Partie entom. t. 2. p. 30. — L. Redtenb. Die Gattung. (1845) p. 138. — Faun. austr. (1849) p. 589.

diaire du premier arceau ventral en pointe obtuse : les premier et deuxième arceaux paraissant soudés. *Tarses* grêles : premier article des postérieurs aussi long que les deux suivants réunis, à peine aussi grand que le dernier.

Ces insectes sont généralement d'assez petite taille, et portent une robe peu brillante.

α. Epistome tronqué en devant ; ne constituant pas avec les joues une sorte de chaperon en demi-cercle.

1. **P. melanophthalmus.** *Oblong ; convexe ; fauve ou d'un fauve testacé, pointillé, garni de poils fins et peu épais, en dessus. Prothorax arrondi aux angles antérieurs et postérieurs. Ecusson en triangle au moins aussi long que large. Dessous du corps noir. Hanches antérieures obliques. Pieds d'un roux testacé : jambes de devant un peu élargies de la base à l'extrémité.*

Pentaphyllus melanophthalmus (MEGERLE), DEJEAN. Catal. (1821). — *Id.* (1833) p. 196. — *Id.* (1837) p. 217.

Long. 0^m,0033 (1 1/2^l). Larg. 0^m,0015 (3/4^l).

Corps oblong ; convexe ; fauve ou d'un fauve testacé, pointillé et garni de poils fins, courts, et peu épais, en dessus. *Tête* penchée ; presque triangulaire; rayée sur la suture frontale d'une ligne prolongée jusqu'aux joues, qui sont un peu relevées. *Epistome* tronqué en devant; ne constituant pas avec les joues un chaperon en demi-cercle. *Labre* presque en demi-cercle en devant. *Elytres* d'un roux testacé. *Yeux* noirs ; à grosses fossettes. *Antennes* à peine prolongées jusqu'à la moitié des côtés du prothorax ; d'un roux testacé. *Prothorax* tronqué en devant; arqué sur les côtés, subarrondi ou arrondi aux angles de devant et surtout aux postérieurs ; faiblement en arc dirigé en arrière et bissinué à la base, c'est-à-dire un peu plus prolongé en arrière sur le tiers médiaire de son bord postérieur, obtus ou obtusément tronqué sur cette partie et faiblement sinué à chacune des extrémités de ce tiers médiaire ; muni dans sa périphérie d'un rebord étroit, à peu près nul sur la moitié médiaire du bord antérieur, plus étroit à la base que sur les côtés ; près d'une fois plus large dans son diamètre transversal le plus grand que long dans son milieu ; convexe ; pointillé, ou marqué de petits points, médiocrement rapprochés, donnant chacun naissance à un poil fin, court, couché, d'un fauve livide.

Ecusson en triangle presque équilatéral ; pointillé. *Elytres* à peu près aussi larges en devant que le prothorax, presque parallèles ou à peine élargies graduellement jusqu'aux deux tiers, obtusément arrondies à l'extrémité ; rebordées ; convexes, convexement subperpendiculaires postérieurement ; pointillées et garnies de poils comme le prothorax. *Repli* non prolongé jusqu'à l'angle sutural, assez brusquement terminé vers le bord postérieur du quatrième arceau. *Dessous du corps* noir ; pointillé. *Prosternum* comprimé, non prolongé ou à peine prolongé après les hanches. *Pieds* d'un roux testacé. *Jambes* comprimées : les antérieures, faiblement élargies de la base à l'extrémité : les intermédiaires vues à une forte loupe, garnies au côté externe de très-courts poils ou soies les faisant paraître denticulées. *Tarses* grêles : premier article des postérieurs plus court que les deux suivants réunis : le dernier presque aussi long que les trois précédents pris ensemble.

Cette espèce se trouve dans la vermoulure des arbres. Elle est principalement méridionale.

xx. Epistome constituant avec les joues une sorte de chaperon en demi-cercle, laissant le labre à découvert.

2. **P. testaceus**; HELWIG. *Oblong; médiocrement convexe; testacé, pointillé, garni de poils fins et peu épais, en dessus. Prothorax à angles antérieurs et postérieurs non émoussés. Ecusson arrondi postérieurement, moins long que large. Dessous du corps noir. Hanches antérieures globuleuses. Pieds d'un roux testacé. Jambes de devant aussi grêles que les autres.*

Le Tenebrio fauve lisse, GEOFFR. Hist. abr. t. 1. p. 351. 10.

Tenebrio ferruginea, FOURCR. Entom. par. 1. p. 159. 10.

Mycetophagus testaceus, HELWIG, Von neuen Gattung. *in* SCHNEIDER's Neu. MAGAZ. p. 400. 7. — FABR. Entom. syst. t. 2. p. 499. 14. — *Id.* Syst. eleuth. t. 2. p. 570. 28. — PANZ. Ent. germ. p. 339. 13. — GYLLENH. Ins. suec. t. 3. p. 400. 10.

Hypophlæus? testaceus, P. W. J. MÜLLER, *in* ILLIGER's, Mag. t. 4. p. 207.

Diaperis? testacea, KNOCH, *in* ILLIGER's, Magaz. t. 5. p. 245. 28.

Pentaphyllus testaceus. MEGERLE, DEJ. Catal. (1821) p. 68. — *Id.* (1833) p. 196. — *Id.* (1837) 217. — GYLLENH, Ins. Suec. t. 4. p. 631. — L. REDTENBACH. Faun. austr. p. 589.

Long. 0^{m},0028 ($1\ 1/4^{l}$). — Larg. 0,0009 ($2/5^{l}$).

Corps oblong ; médiocrement convexe ; testacé ; pointillé, et garni de petits points, médiocrement rapprochés, donnant chacun naissance

à un poil d'un testacé livide, fin et couché. *Tête* penchée; presque triangulaire; rayée sur la suture frontale d'une ligne droite, prolongée jusqu'aux joues : celles-ci un peu relevées. *Epistome* constituant avec les joues une sorte de chaperon en demi-cercle laissant le labre à découvert. *Mandibules* et *palpes* testacés. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux trois cinquièmes des côtés du prothorax; d'un testacé pale. *Prothorax* tronqué en devant ou en ligne presque droite ou à peine arquée en devant; à angles antérieurs et postérieurs prononcés ou non émoussés; faiblement en arc dirigé en arrière et bissinué, à la base, c'est-à-dire un peu plus prolongé en arrière sur le tiers médiaire de son bord postérieur, obtus ou obtusément tronqué sur cette partie et faiblement sinué à chaque extrémité de celle-ci, vers le tiers externe; à peine rebordé sur les côtés du bord antérieur, très étroitement rebordé latéralement et à la base; médiocrement convexe; pointillé et garni de poils peu épais. *Ecusson* presque en demi-cercle à sa partie postérieure, plus large que long. *Elytres* aussi larges en devant que le prothorax; parallèles jusqu'aux deux tiers ou un peu plus, subarrondies à l'extrémité; très médiocrement convexes, convexement déclives à leur partie postérieure; pointillées et garnies de poils comme le prothorax. *Repli* prolongé presque jusqu'à l'angle sutural, non brusquement terminé. *Dessous du corps* noir ou brun; pointillé; pubescent. *Hanches antérieures* globuleuses. *Prosternum* assez comprimé, dépassant un peu les hanches de devant. *Pieds* d'un roux testacé. *Jambes* comprimées : les antérieures aussi grêles que les autres : les intermédiaires ne paraissant pas denticulées au côté externe. *Tarses* grêles : premier article des postérieurs plus court que les deux suivants réunis : le dernier un peu moins long que les trois précédents pris ensemble.

Cette espèce se trouve dans la vermoulure des chênes et sous les écorces des mêmes arbres morts ou décrépits.

Obs. Cet insecte que Geoffroy rattachait à son genre Ténébrion, avait été placé dans celui de Mycétophage par Helwig et Fabricius. Müller en fit un Hypophlée, et Knoch avec plus de raison encore se demandait s'il ne fallait pas le mettre avec les Diapères. Megerle en constitua un genre nouveau dont les caractères sont restés longtemps inédits. Suivant Erichson, Archiv. f. Naturgesch. t. 8 (1842), 1re part. p. 366, la larve du *P. testaceus* a beaucoup d'analogie avec celle des Ténébrions; mais elle a l'épistome non visiblement séparé; les mandibules plus fortement dentées; le dernier article des palpes labiaux plus grand et tronqué; le deuxième article des antennes court : le troisième plus allongé : le dernier segment du corps inerme.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES DIAPÉRAIRES.

Caractères. *Yeux* entamés par les joues. *Antennes* grossissant graduellement.

Ces insectes se répartissent dans les genres suivants :

Genres.

- Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral
  - largement tronquée. Quatrième arceau ventral presque égal au troisième. Prothorax en ligne à peu près droite à sa base . . . . Scaphidema.
  - en pointe. Quatrième arceau ventral notablement plus court que le troisième. Prothorax bissinué à la base.
    - Prosternum notablement plus prolongé en arrière que les hanches, destiné à être reçu dans un sillon en forme de V, du mésosternum. Corps ovalaire.
      - Quatrième article des antennes plus long que large : les deux suivants presque moniliformes. Elytres presque rétrécies en pointe à l'extrémité. . . . Philethus.
      - Quatrième article des antennes plus long que large. Elytres subarrondies ou largement en ogive à l'extrémité.
        - Hanches antérieures obliques, allongées. Antennes brusquement plus épaisses et perfoliées à partir du quatrième article . . . . Diaperis.
        - Hanches antérieures globuleuses. Antennes grossissant graduellement à partir du troisième article . . . . Platydema.
    - Prosternum non prolongé en arrière après les hanches, non destiné à être reçu dans une échancrure du mésosternum. Corps oblong . . . . Oplocephala.

Genre *Scaphidema*, Scaphidème ; **L. Redtenbacher** (1).

(Σκάφη, bateau : δέμας, corps).

Caractères. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* largement tronquée. *Epistome* constituant avec les joues une sorte de cha-

(1) Faun. aust. 591.

peron peu prononcé, tronqué en devant. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que les côtés du prothorax; sensiblement comprimées; grossissant presque insensiblement; à articles six à dix au moins, plus larges que longs, sensiblement dentés de chaque côté. *Palpes maxillaires* à dernier article le plus long, grossissant un peu de la base à l'extrémité. *Palpes labiaux* à dernier article grêle, cylindrique. *Menton* plus large que long, élargi un peu d'arrière en devant. *Yeux* petits; séparés l'un de l'autre en dessus et en dessous par un espace près de quatre fois aussi large que le diamètre de chacun d'eux. *Hanches antérieures* globuleuses: les postérieures ne paraissant pas dépasser à leur extrémité externe le côté interne des postépisternums. *Premier article des tarses postérieurs* à peu près égal en longueur soit aux deuxième et troisième réunis, soit au dernier. *Corps* ovale; en ogive assez étroite à son extrémité.

1. **S. aenea**; Fabricius. *Ovale; médiocrement convexe; d'un brun bronzé et luisante en dessus. Base des antennes et pieds d'un rouge brun. Tête, prothorax et Pieds souvent d'un rouge testacé. Elytres légèrement carénées postérieurement sur la suture; à stries légères et ponctuées.*

Mycetophagus metallicus, Fabr. Entom. syst. t. 1. part. 2. p. 499. 13. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 570. 27. — Illig. Mag. t. 4. p. 165. 27.

Scolytus? aeneus, Panz. Faun. germ. 8. 2. — *Id.* Entom. germ. p. 70. 2. — *Id.* Krit. Rev. 1. p. 138.

Diaperis aenea, Fabr. Syst. Eleuth. t. 2. p. 586. 5. — Illig. Mag. t. 5. p. 245. 5. — Walck. Faun. par. t. 1. p. 266. 2. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 308. 4. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 551. 3. — Panz. Index. p. 207. 2. — Sahlb. Ins. fenn. p. 459. 2.

Chrysomela ahena, Marsh. Entom. brit. p. 176. 16.

Platydema bicolor, Laporte et Brullé, Monogr. *in* Annal. des Sc. nat. t. 23. (1831) p. 364. 16. Var.

Platydema ahena, Steph. Illust. t. 5. p. 14. 5. — *Id.* Man. p. 325. 2554.

Var. a. Tête et prothorax d'un rouge testacé. Elytres d'un brun verdâtre ou d'une teinte rapprochée.

Schaeff. Icon. ins. pl. 257. fig. 5. a, b.

Scaphidium bicolor, Fabr. Suppl. entom. syst. p. 179. 2-3.

Diaperis aenea, Payk. Faun. suec. t. 3. p. 359. 3. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 551. 3. Var. b. — Steph. Illust. t. 5. p. 14. 4.

Diaperis bicolor, Fab. Syst. Eleuth. t. 2. p. 586. 6. — Panz. Faun. germ. 94. 9. — *Id.* Krit. Rev. 1. p. 138. — *Id.* Schaeff. Icon. Enumerat. syst.

p. 207. 5. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 308. 5. — ILLIG. Mag. t. 4. p. 167. — DUFTSCH. Faun. aust. t. 3. p. 307. 3. — DUMÉRIL, Dict. d. Sc. nat. t. 13 (1819). p. 167. 3. — LÉON DUFOUR, Excurs. p. 68. 407.

Platydema bicolor, LAPORTE et BRULLÉ, Monogr. *in* Ann. d. Sc. nat. t. 23. p. 16.

Platydema aenea, STEPH. Man. p. 325. 2558.

Scaphidema bicolor, L. REDTENB. p. 591.

Long. 0^m,0042 à 0^m,0048 (1 7/8 à 2 1/8^l). — Larg. 0^m,0026 à 0^m,0033 (1 1/5 à 1 1/2^l).

Corps ovalaire ou ovale oblong; médiocrement convexe; luisant ou brillant, en dessus. *Tête* presque en demi-cercle près d'une fois aussi large que longue; marquée de points peu rapprochés; de nuance variable. *Epistome* tronqué en devant. *Palpes* de même couleur. *Antennes* brunes, avec la base et l'extrémité ordinairement d'un brun testacé; perfoliées à partir du cinquième article: le quatrième plus large que long, un peu plus court que le troisième. *Prothorax* échancré en arc, en devant; élargi d'avant en arrière en ligne presque droite; à angles de devant avancés en forme de dent; à angles postérieurs prononcés, presque rectangulaires ou peu aigus; muni sur les côtés d'un rebord relevé et formant une gouttière étroite, sur les côtés; sans rebord en devant et à la base; tronqué au-devant de l'écusson, à peine prolongé en arrière et légèrement sinué de chaque côté de cette troncature, au bord postérieur; une fois environ plus large à la base que long dans son milieu; peu ou médiocrement convexe; garni de points à peine plus gros que ceux de la tête; d'un bronzé ou souvent d'un rouge testacé. *Ecusson* de même couleur; en triangle presque équilatéral, à côtés curvilignes; lisse ou presque impointillé. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; ovalaires, sensiblement élargies en ligne courbe jusqu'au tiers de la longueur, en ogive obtuse postérieurement; rebordées latéralement; médiocrement convexes; à neuf stries assez faibles, marquées de points égaux environ au quart de la largeur des intervalles, et séparés les uns des autres par un espace à peine plus grand que leur diamètre: la septième et surtout la huitième stries réduites à des rangées striales de points; d'un noir un peu verdâtre ou bronzé. *Intervalles* marqués près de la base, sur les côtés de l'écusson, de points assez gros et assez rapprochés qui semblent figurer une strie rudimentaire, petits et clairsemés sur le reste; presque plan; offrant une carène suturale graduel-

lement moins légère depuis le milieu jusqu'à l'angle sutural. *Repli* non prolongé jusqu'à l'angle sutural, mais non brusquement terminé. *Dessous du corps* d'un rouge testacé sur l'antépectus, d'un rouge brun ou brunâtre sur le reste; ponctué. *Prosternum* oblong, postérieurement en ogive reçue dans une échancrure du mésosternum; plan sur sa surface. *Pieds* d'un rouge testacé ou d'un rouge brun livide. *Premier article des tarses postérieurs* à peu près aussi grand que le dernier.

Cette espèce se trouve dans les vieux fagots, dans le bois mort des haies et dans quelques cryptogames.

Obs. La couleur varie suivant les développements de la matière colorante. Parfois le dessus du corps est d'un brun bronzé; le plus souvent la tête et le prothorax sont d'une teinte plus claire ou d'un rouge testacé. Les pieds sont ordinairement de la couleur du prothorax ou d'une teinte rapprochée.

M. Westwood a trouvé la larve de la *Sc. aenea*, en compagnie de l'insecte parfait, sous l'écorce des arbres. Elle a le corps revêtu d'une peau parcheminée; d'une teinte olivâtre; rayé d'une ligne longitudinale médiaire pâle; subconvexe en dessus; rétréci à ses deux extrémités, surtout à la postérieure; terminé par un segment armé à son extrémité de deux pointes courtes et rapprochées, etc. (Voy. Westwood, Introd. to mod. Classif. t. 1. (1839). p. 314. fig. 37. n° 11 à 20, Larve et détails 21, Nymphe.

Genre *Phylethus*, Phylèthe (Megerle (1).

(Etymologie obscure.)

Caractères. *Partie intermédiaire du premier arceau ventral* avancée en pointe. *Epistome* constituant avec les joues une sorte de chaperon peu prononcé, obtusément en demi-cercle à son bord antérieur, laissant le labre à découvert. *Antennes* un peu plus longuement prolongées que le prothorax; à troisième article grossissant faiblement vers l'extrémité, un peu plus long que le quatrième : les cinquième à dixième graduellement comprimés, plus sensiblement plus larges que longs : les cinquième et sixième, presque noueux : les septième à dixième presque cupiformes : le douzième ovalaire. *Palpes maxillaires* à dernier

---

(1) (Megerle) (Dej.) Catal. (1821) p. 68. — *Id.* (1833) p. 196. — *Id.* (1837) p. 247. — Dahl. Catal. (1823) p. 44.

article subcomprimé, grossissant médiocrement d'arrière en avant, obliquement tronqué à son extrémité. *Menton* plus large que long; élargi d'arrière en avant; tronqué à son bord antérieur. *Yeux* transverses; séparés l'un de l'autre par un espace deux fois au moins aussi large que le diamètre de l'un d'eux, à grosses facettes. *Hanches antérieures* presque globuleuses: les postérieures, ne paraissant pas dépasser le côté interne des postépisternums. *Premier article des tarses postérieurs* au moins aussi long que le dernier; presque égal aux deuxième et troisième réunis. *Corps* ovalaire, presque scaphidiforme ou elliptique.

Obs. Cette coupe avait été caractérisée par Stéphens et désignée sous le nom d'*Alphitophagus*, dénomination qui a trop d'analogie avec celle d'*Alphitobius* du même auteur, et qui ne paraît pas être en harmonie avec le véritable genre de vie de ces insectes. Ces considérations nous ont fait adopter le nom indiqué par Megerle.

1. **P. quadripustulatus**; STEPHENS. *Ovalaire; très-médiocrement convexe; luisant. Prothorax d'un roux fauve, marqué ordinairement en devant d'une tache noirâtre. Elytres d'un noir brun, ornées de deux ou trois bandes transversales d'un roux fauve: la première, naissant des épaules, un peu en arc dirigé en arrière: la deuxième, transversale, du milieu aux trois cinquièmes: la troisième, apicale, parfois nulle.*

Phylethus populi, (MEGERLE) (DEJ.) Catal. (1821) p. 68. — *Id.* (1833) p. 196. — *Id.* (1837) p. 217. — (DAHL) Catal. (1823) p. 44. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 589.

Alphitophagus quadripustulatus. (DAVIES) STEPH. Illustr. t. 5. p. 12. pl 24. fig. 1. — *Id.* Man. p. 325. 2546.

Long. $0^{m},0033$ (1 1/2[l]). — Larg. $0^{m},0015$ à $0^{m},0017$ (2/3 à 3/4[l]).

Corps ovale oblong; glabre; très-médiocrement convexe; luisant. *Tête* moins finement ponctuée sur le front que sur l'épistome; creusée sur la suture frontale d'un sillon linéaire prononcé; brune ou d'un brun roussâtre sur le front; d'un roux fauve ou testacé sur l'épistome. *Antennes* d'un roux testacé. *Palpes* de même couleur. *Prothorax* tronqué en devant; élargi en ligne un peu courbe sur les côtés; assez faiblement bissinué à la base, avec la partie médiaire un peu plus prolongée en arrière que les angles postérieurs, qui sont presque rectangulairement ouverts; près d'une fois plus large à la base que long sur son milieu; muni sur les côtés d'un rebord très-étroit; à peine rebordé

à la base ; médiocrement convexe ; finement ponctué, ou pointillé ; d'un roux fauve, souvent nébuleux ou obscur ; ordinairement marqué d'une tache noire en devant. *Ecusson* en triangle presque équilatéral ; superficiellement pointillé ; d'un roux fauve. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; faiblement élargies en ligne un peu courbe jusqu'à la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural ; munies d'un rebord latéral étroit ; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; à neuf stries ponctuées, moins légères en devant, presque réduites postérieurement à des rangées striales de points : les quatrième et cinquième postérieurement unies, plus courtes et encloses par leurs voisines ; d'un noir brun ou d'un brun noir, ornées chacune de deux ou trois bandes transversales d'un roux fauve ou testacé : la première, naissant de l'épaule, formant avec sa pareille un arc faiblement dirigé en arrière, prolongée sur la suture jusqu'au quart ou un peu plus de la longueur : la deuxième, en ligne transversale droite à son bord antérieur, un peu sinuée au bord postérieur, couvrant environ de la moitié ou un peu plus aux trois cinquièmes ou un peu plus : la troisième, apicale, plus étroite à la suture que sur les côtés, parfois nulle. *Dessous du corps* d'un roux fauve ou testacé. *Pieds* un peu plus pâles.

Cette espèce m'a été envoyée du département du Var par mon ami feu M. Doublier. On la trouve sous les écorces des arbres.

Genre *Diaperis*, Diapère ; Geoffroy (1).

(διαπείρω, percer d'outre en outre.)

Caractères. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* en pointe ou en ogive étroite. *Antennes* prolongées un peu plus longuement que les côtés du prothorax ; subcomprimées ; à premier article le moins court : le deuxième, petit, subglobuleux : les quatrième à dixième à peu près égaux, perfoliés, beaucoup plus larges que longs, constituant une sorte de massue de même grosseur : le dernier en ogive à son extrémité. *Joues* constituant avec l'épistome une sorte de chaperon semi-circulaire à son bord antérieur. *Palpes maxillaires* à dernier article le moins court, presque cylindrique, faiblement et graduelle-

(1) Hist. abr. d. Ins. t. I. (1762) p. 337.

ment renflé dans son milieu, tronqué à l'extrémité. *Palpes labiaux* à dernier article de forme analogue, plus grêle. *Yeux* gros; à grosses facettes; séparés l'un de l'autre en dessus et en dessous par un espace d'un tiers environ seulement plus grand que le diamètre de l'un d'eux. *Hanches antérieures* obliques et un peu allongées: les postérieures ne paraissant pas dépasser à leur extrémité externe le côté interne des postépisternums. *Prosternum* comprimé par les hanches, en forme de tranche obtuse et d'égale largeur; prolongé après les hanches et destiné à être reçu dans un sillon en forme de V du mésosternum. *Dernier article des tarses postérieurs* aussi long que les trois précédents réunis. *Corps* assez brièvement ovale, convexe.

2. **D. boleti**; Linné. *Ovalaire; convexe; d'un noir luisant. Elytres ornées chacune de trois bandes transversales : la première basilaire : la deuxième, vers le milieu : la troisième en forme de tache apicale. Front concave. Epistome chargé d'une convexité en ovale transversal.*

Uddm. Dissert. t. 1. pl. 1. 3.

Chrysomela boleti, Linn. Syst. nat. (1758) t. 1 p. 371. 24. — *Id.* (1767) t. 1. p. 591. 36. — *Id.* Faun. suec. p. 165. 537. — Fabr. Syst. entom. p. 97. 18. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 120. 25. — *Id.* Mant. inst. t. 1. p. 69. 34. — Sulz. Gesch. p. 33. pl. 3. fig. 9. — Müller, Linn. Naturs. t. 5. p. 1. 175. 36. — Fuessly, Verz. n° 143. — Schrank, Enum. p. 73. 134. — Herbst, *in* Fuessly, Archiv. 5me cah. p. 53. 11. — Gmel. Car. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1679. 36. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 130. 29. — Rossi, Faun. etrusc. 1. p. 78. 198. —. *Id.* Edit. Helw. p. p. 83. 198. — Brahm, Insect. kal. 1. 186. 615. — Fischer, Naturg. liv. p. 275 322. — Harrer, Beschr. p. 108. n° 112.

La Diapère, Geoffr. Hist. abr. d. ins. t. 1. p. 337. pl. 6. fig. 3.

Diaperis, Schaeff. Elem. pl. 58.

Coccinella fasciata. Scopol. Ent. carn. p. 79. 247.

Tenebrio boleti, de Geer, Mem. t. 5. p. 49. 9. pl. 3. fig. 3. — fig. 4. antenne. — Retzius, gener. p. 135. 838.

Diaperis boleti, Müller, Zool. Dan. prodrom. p. 74. 791. — Oliv. Encycl. méth. t. 6. p. 273. 1. — *Id.* Entom. t. 3. n° 55. p. 4. 1. pl. 1. fig. 1. a, b. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 7. (1803) p. 215. pl. D. 6. fig. 7. — Fabr. *in* Skrivter af Naturh. 1er vol. 1er cah. reproduit dans le Mag. de Schneider p. 21. 1. — *Id.* Entom. syst. t. 2. p. 516. 1. — *Id.* Syst. eleuth. t. 2. p 585. 1. — Kugelann, Verzeichn. *in* Schneider's, Mag. p. 559. 1. — Fuessly, Archives, trad. fr. p. 105. 8. —Panz. Ent. germ. p. 250. 1. — Cuvier, Tabl. élém. p. 547. — Payk. Faun. suec. t. 3. p. 357. 1. — Schrank, Faun. boic. 1. p. 536. 643. — Walck. Faun. par. t. 1. p. 266. 1. — Tigny, Hist.

nat. t. 7. p. 178. pl. fig. 6. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 306. 1. pl. 89. fig. 2. — *Id.* gen. t. 2. p. 177. 1. — *Id.* Règn. anim. (1817) t. 3. p. 302. — *Id.* (1829) Partic entomol. t. 2. p. 29. — SHAW. gener. Zool. t. 7. part. 1. p. 59. pl. 18. — DUFFSCH. Faun. aust. t. 2. p. 306. 1. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 393. 1. — DUMÉRIL, Dict. des Sc. nat. t. 13. p. 166. 1. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 549. 1. — GOLDFUSS, Handb. p. 319. — ZETTERST. Faun. lapp. p. 266. 1. — *Id.* Insect. lapp. p. 154. 1. — MULS. Lettr. t. 2. p. 285. 3. pl. 1. fig. 3. — LAPORTE et BRULLÉ, Monogr. *in* Annal. d. Sc. nat. t. 23. p. 334. — CURTIS, Brit. entom. t. 8. pl. 358. — SAMOUEL'S, Entomol. cabin. 17. 4. — STEPH. Illust. t. 5. p. 13. 1. — *Id.* Man. p. 325. 2550. — WESTWOOD, Introd. t. 2. p. 314. fig. 37. n° 5; 6 à 9. détails. — SAHLB. Ins. fennic. p. 459. 1. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 222. — *Id.* DUFOUR, Excurs. entom. p. 68. 405. — E. BLANCHARD, *in* CUVIER, Règn. anim. ed. Croch. p. 375. pl. 50. fig. 2. (*a* à *f*, détails). — L. REDTENB. Faun. aust. p. 590.

Diaperis fasciata, FOURC. t. 1. p. 153. 1.

Long. $0^{m},0072$ ($3\ 1/4^{l}$). — Larg. $0^{m},0045$ (2^{l}).

Corps ovalaire; convexe; luisant en dessus. *Tête* en demi-cercle, environ une fois plus large que longue; noire; assez finement et très densement ponctuée; concave sur le front; chargée sur l'épistome d'une convexité en ovale transversal. *Epistome* constituant avec les joues une sorte de chaperon en demi-cercle. *Palpes* brunes ou d'un brun rougeâtre. *Antennes* noires, perfoliées à partir du quatrième article: celui-ci, plus grand que le troisième. *Yeux* gros; saillants sur les côtés de la tête; coupés par les joues jusqu'au quart ou au tiers. *Prothorax* tronqué ou faiblement arqué en devant quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; élargi en ligne peu courbe, d'avant en arrière sur les côtés; émoussé aux angles de devant, à angles postérieurs prononcés et un peu ouverts; tronqué et plus prolongé en arrière au devant de l'écusson, et sinué de chaque côté de celui-ci, à la base; sans rebord à cette dernière; rebordé et légèrement relevé en rebord sur les côtés; de trois quarts plus large à son bord postérieur que long dans son milieu; assez convexe; d'un noir luisant; marqué de points petits, peu profonds et médiocrement rapprochés. *Ecusson* en triangle presque équilatéral; noir; lisse; luisant. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; émoussées aux épaules; subparallèles jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement; rebordées latéralement; convexes; à neuf stries légères ou rangées striales de points parfois obscurs, égaux environ au cinquième ou au sixième des intervalles, et séparés les uns des autres par un espace à peine plus grand que leur diamètre transversal; d'un noir

luisant; parées chacune de trois bandes tranversales d'un jaune orangé: la première, basilaire, prolongée jusqu'à la suture ou parfois seulement jusqu'à l'intervalle juxta-sutural, couvrant le sixième antérieur du bord externe, un peu moins vers la suture, crénelée à son bord postérieur : la deuxième, étendue du rebord externe à l'intervalle juxta-sutural, crénelée à ses bords antérieur et postérieur, couvrant environ des deux cinquièmes aux quatre septièmes de la longueur, parfois un peu plus étendue postérieurement au bord externe : la troisième, en forme de tache, couvrant le sixième postérieur de chaque élytre, enclose entre le rebord marginal et l'intervalle juxta-sutural qui sont noirs, graduellement rétréci d'arrière en avant du côté de la suture. *Intervalles* à peu près plans, assez parcimonieusement pointillés. *Repli* jaune dans le tiers antérieur, noir postérieurement; à peine prolongé au-delà du quatrième arceau ventral; brusquement terminé. *Dessous du corps* et *pieds* noirs; ponctués : cuisses parfois en partie, rarement tous les pieds, d'un fauve testacé. *Prosternum* comprimé; muni d'une petite dent à sa partie antérieure, postérieurement prolongée au-delà du bord de l'antépectus en forme de lance reçue dans l'échancrure du mésosternum. *Premier article des tarses postérieurs* plus court que la moitié du dernier.

Obs. La deuxième bande transversale jaune varie parfois un peu dans son diamètre longitudinal; quelquefois elle se prolonge plus ou moins en arrière vers le bord marginal. Souvent les points des rangées striales sont nébuleux, obscurs ou noirâtres, surtout sur la deuxième bande.

Cette espèce habite presque toutes les parties de la France. Elle vit dans plusieurs sortes de bolets. Sa larve s'y trouve également. En voici la description.

Larve hexapode; demi-cylindrique; courbée; garnie de poils hérissés, clairsemés, fins, presque indistincts. *Tête* de la largeur du corps; ordinairement verticale; subconvexe; d'un blanc roussâtre et lisse à sa partie postérieure, graduellement rousse et ruguleuse en devant; offrant à son bord antérieur deux petites saillies anguleuses, situées près de la base de chaque antenne; rayée, à partir de son bord postérieur, d'une ligne longitudinale médiaire avancée jusqu'aux deux cinquièmes ou trois septièmes postérieurs, où elle se divise en deux branches un peu anguleusement arquées en arrière et aboutissant chacune au bord antérieur, vers la base des antennes. Celles-ci, situées derrière la base des mandibules; avancées jusqu'au niveau du bord antérieur du labre; de trois articles : le basilaire, membraneux, blanchâtre : le deuxième,

annulaire, roux foncé : le troisième, de même couleur, cylindrique, trois fois aussi long que le précédent, tronqué à son extrémité et suivi d'un appendice court, très-grêle, membraneux, terminé par une soie. *Yeux* paraissant représentés, au moins à certaine époque de la vie, par deux points noirs, situés en rangée verticale derrière la base des mandibules : l'antérieur, très-apparent : l'autre peu marqué : ces points noirs disparaissant plus tard. *Epistome* d'un roux foncé; plus large que long; presque trapézoïdal. *Labre* plus étroit; subarrondi en devant. *Mandibules* arquées; saillantes au-delà du labre dans l'état de repos; roussâtres et subcornées à la base, cornées, noires et bifides à l'extrémité. *Mâchoires* coriaces ou subcornées; à un lobe, subarrondi et cilié à son côté interne. *Palpes maxillaires* coniques; de trois articles : le dernier terminé en pointe. *Menton* presque en hexagone allongé, ou un peu anguleux dans son milieu, tronqué en devant et en arrière; subcorné; roussâtre; porté par une pièce prébasilaire membraneuse, blanchâtre. *Languette* courte; bilobée. *Palpes labiaux* coniques; de deux articles. *Corps* de douze anneaux très-distincts : le premier d'un blanc roussâtre; une fois plus large que long; un peu arqué en arrière à son bord antérieur; de moitié plus long que chacun des suivants : les autres, blanchâtres : les deuxième et troisième un peu plus courts : le onzième un peu plus long : le douzième le plus court : les deuxième à onzième, offrant après le bord antérieur un sillon transversal, formé ou rendu plus apparent par une saillie transversale, couronnée par des aspérités roussâtres peu distinctes, en forme de points à peine saillants : ce sillon moins marqué sur les deuxième et troisième segments : le douzième hérissé, surtout sur sa moitié postérieure, de petites aspérités ou pointes rousses, plus prononcées et plus visibles; obtusément arrondi à son extrémité; offrant, en dessous, deux tentacules membraneux, exsertiles. *Dessous du corps* roussâtre sur l'arceau prothoracique, blanc sur le reste. *Pieds* médiocres; de cinq pièces garnies de petites aspérités ou points roussâtres : la dernière pièce, terminée par un ongle aigu. Stigmates au nombre de neuf paires : les thoraciques, d'un blanc roussâtre, moins petits, situés chacun vers la partie antéro-externe des pieds intermédiaires; près de la ligne de séparation des arceaux supérieurs avec les inférieurs : les autres, moins distincts, moins inférieurs, situés sur les quatrième à onzième arceaux. (1)

(1) Voyez encore pour la description de cette larve, Oliv. Entom. t. 3. n° 55. p. 9. — Hammersmidt, de insect. agricult. damnosis, pl. 1. — Léon Dufour, Ann. des Sc. nat. deuxième série, t. 20. Zoologie (1842) p. 290. pl. 12. B, fig. 10; 11 à 13 détails. — Chapuis et Candèze, Catal. p. 175. pl. VI, fig. 7.

Les métamorphoses et les mœurs de cette Diapère ont été étudiées et décrites par M. Léon Dufour avec ce talent particulier dont tous ses travaux portent le cachet (1). La larve creuse dans les bolets des galeries irrégulières, jusqu'au moment ou ayant pris toute sa croissance, elle songe à se préparer un berceau. Dans ce but, elle construit, dans la matière fongueuse qui lui sert de nourriture, un sphéroïde dans lequel elle ne tarde pas à se loger. Dès qu'elle s'y est retirée, elle bouche avec de la vermoulure l'ouverture par laquelle elle est entrée. Son corps est obligé de se courber sur lui-même dans cette cellule peu spacieuse, et dans cette posture l'insecte attend le moment de son passage à l'état de nymphe.

Voici la description de celle-ci :

Nymphe ovale oblongue ; blanche dans le jeune âge. *Tête* inclinée, invisible en dessus. *Yeux* réniformes. *Antennes* dirigées en dehors et en ligne un peu oblique en arrière ; couchées au devant des pattes antérieures ; un peu moins longuement prolongées que celles-ci. *Prothorax* un peu plus grand que les deux segments suivants pris ensemble : subéchancré et garni de poils bulbeux à son bord antérieur ; bissinué à la base, avec sa partie médiaire anguleusement dirigée en arrière. *Abdomen* offrant en dessus les sept premiers arceaux armés chacun, près de leur bord postérieur, d'une rangée transversale de petites pointes rousses, un peu dirigées en arrière et terminées par un poil : les six premiers, offrant de chaque côté une tranche armée de trois pointes : le dernier, terminé par deux pointes recourbées et un peu divergentes. *Elytres* et *ailes* divergentes ; incourbées en dessous : les élytres un peu débordées par les ailes. *Pieds* antérieurs et intermédiaires offrant les jambes repliées contre les cuisses, dirigées en dessus d'une manière transversale, à découvert et couchées sur les organes du vol. *Tarses* longitudinalement étendues de chaque côté de la ligne médiane : ceux du milieu prolongés jusqu'au point intermédiaire entre l'extrémité des jambes et l'extrémité des ailes. *Pieds postérieurs* voilés presque jusqu'aux genoux par les organes du vol : ceux-ci prolongés jusqu'à l'antipénultième arceau du ventre. *Tarses postérieurs* voilés par les organes du vol. Au bout de quinze jours ou même moins, l'insecte paraît sous sa forme parfaite et dévore son berceau, pour se répandre dans le champignon.

---

(1) Histoire des Métamorphoses du *Diaperis boleti*, (Annales des Sc. nat. deuxième série, (1843), Zoologie, p. 290 à 292 pl. 12, B, fig. 10 à 15.

Genre *Platydema*, PLATYDÈME; Laporte et Brullé (1).

(πλατὺς, large ; δέμας, corps.)

CARACTÈRES. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* en pointe ou en ogive étroite. *Antennes* à peine ou faiblement plus prolongées que les côtés du prothorax; comprimées; grossissant parfois presque insensiblement, tantôt plus brusquement à partir soit du quatrième soit du cinquième article : le premier, le moins court : le deuxième petit : les sixième à dixième au moins, cupiformes, transverses : le dernier en ogive plus ou moins obtuse à son extrémité. *Palpes maxillaires* à dernier article obtriangulaire. *Palpes labiaux* à dernier article grêle, cylindrique. *Yeux* séparés l'un de l'autre, en dessus, par un espace égal à deux fois le diamètre de l'un d'eux, séparés en dessous par un espace plus étroit. *Hanches antérieures* globuleuses ou à peu près : les postérieures dépassant, à leur extrémité externe, le bord interne des postépisternums. *Prosternum* élargi dans son milieu; prolongé après les hanches, destiné à être reçu dans l'entaille du mésosternum. *Tarses postérieurs* à premier article à peu près aussi grand que les deuxième et troisième réunis, soit que le dernier.

1. **P. Europaea**; LAPORTE et BRULLÉ. *Ovale oblongue; médiocrement convexe; d'un noir mat, en dessus. Palpes, antennes, dessous du corps et pieds, d'un rouge ferrugineux ou d'un rouge roux.*

Diaperis petitii (PERROUD).

Platydema Europæa, LAPORTE et BRULLÉ, Monogr. *in* Ann. des Sc. nat. t. 23 (1831) p. 365. — DE CASTELNAU, Hist. nat. t. 2. p. 223.

Platydema petitii, (PERROUD) (DEJ. Catal. (1833) p. 196. — *Id.* (1837) 217.

Long. $0^m,0056$ à $0^m,0070$ (2 1/2 à 3 1/8^l). — Larg. $0^m,0025$ à $0^m,0036$ (1 1/8 à 1 2/3^l).

Corps ovalaire ou ovale oblong; médiocrement convexe; d'un noir mat, en dessus. *Tête* en demi-cercle près d'une fois plus large que long;

(1) Monographie du genre *Diaperis*, Annales des Sciences naturelles, t. 23 (1831) p. 332 et 350.

un peu moins finement ponctuée sur le front que sur l'épistome; presque plane sur celui-ci, un peu plus élevée sur celui-là. *Epistome* tronqué en devant, à angles antérieurs prononcés. *Palpes* et *antennes* d'un rouge ferrugineux ou d'un rouge roux : les dernières perfoliées à partir du cinquième article, à troisième article un peu plus grand que le quatrième. *Prothorax* assez faiblement échancré en arc légèrement bissinueux, en devant; élargi d'avant en arrière sur les côtés; à angles de devant un peu en forme de dents; à angles postérieurs un peu prolongés en arrrière et un peu aigus; arqué en arrière et plus prolongé au-devant de l'écusson, et sinué entre cette partie médiaire et chaque angle postérieur; rebordé et légèrement relevé en rebord sur les côtés; sans rebord en devant et à la base; déprimé et marqué d'une fossette et souvent d'une raie longitudinale courte au-devant de chaque sinuosité du bord postérieur; médiocrement convexe; marqué de points un peu moins petits que ceux de la tête, médiocrement rapprochés, plus légers sur le disque que sur les côtés. *Ecusson* en triangle presque équilatéral; lisse ou très-parcimonieusement pointillé. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; non émoussées aux épaules; subparallèles ou faiblement élargies jusqu'aux deux-tiers, arrondies postérieurement; rebordées latéralement; médiocrement convexes; à neuf stries peu ou médiocrement profondes, marquées de points égaux environ au sixième de la largeur des intervalles et séparés les uns des autres par un espace à peine plus grand que leur diamètre. *Intervalles* un peu convexes et rendant par là les stries plus prononcées; marqués de points plus petits, plus superficiels et un peu plus rapprochés que ceux du prothorax. *Repli* prolongé presque jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* d'un rouge ferrugineux ou d'un rouge roux, avec les côtés de l'antépectus noirs, et parfois ceux des autres parties pectorales obscurs. *Prosternum* presque en fer de lance, postérieurement prolongé en angle reçu dans l'échancrure du mésosternum : cette échancrure munie d'un rebord crénelé. *Pieds* d'un rouge ferrugineux ou d'un rouge roux : premier article des tarses postérieurs aussi long au moins que le dernier.

Cette espèce habite principalement nos provinces méridionales. Elle a été signalée pour la première fois par MM. Perroud, qui l'avaient dédiée à feu Petit. Je l'ai prise dans le département des Basses-Alpes et l'ai reçue assez souvent de Draguignan de MM. Doublier et Jaubert, et de Marseille de M. Washanru.

2. **P. violacea**; FABRICIUS. *Ovale-oblongue; médiocrement convexe; violette ou d'un violet foncé, en dessus. Front creusé d'une fossette; plus élevé que l'épistome.*

Chrysomela dytiscoides, ROSSI Faun. etrusc. t. 1. p. 86. 208. pl. 2. fig. 6. et pl. 4. fig. 13. — *Id.* Edit. HELWIG, t 1. p. 86. 208. pl. 2. fig. 6. et pl. 4. fig. 13.

Diaperis violacea, FABR. *in* SKRIVT. af. Naturh. vol. 1. 1er cah. reproduit *in* SCHNEID. Neuest. Mag. p. 21. 2. — *Id.* Entom. syt. t.1. 2. p. 517. 2. — *Id.* Syst. eleuth. t. 2. p. 586. 3. — PANZ. Faun. germ. 3. 18. — *Id.* Entom. germ. 350. 2. — *Id.* Krit. Revis. p. 138. — *Id.* Index. p. 207. 1. — KUGEL. Verzeich. *in.* SCHNEIDER, Neuest. Mag. p. 559. 2. — PAYK. Faun. suec. t. 3. p. 358. 2. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 308. 3. — ILLIG. Mag. t. 4. p. 167. 3. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 551. 2. — DUFTSCH. Faun. aust. t. 2. p. 306. 2. — DUMÉRIL, Dict. des Sc. nat. t. 13. p. 167. 2. — STEPH. Illust. t. 5. p. 14. 3. — L. DUFOUR, Excurs. p. 68. 406.

Chrysomela ahena, Marsh. Entom. brit. p. 176. 16.

Platydema violacea, LAPORTE et BRULLÉ, Monogr. *in* Ann. d. Sc. nat. t. 23. p. 357. 8. — STEPH. Man. p. 325. 2552. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 222. — L. REDTENB. Faun. aust. p. 591.

Diaperis ahena, STEPH. Illust. t. 5. p. 14. 5. — *Id.* Man. p. 325. 2554.

Long. $0^m,0072$ à $0^m,0090$ (3 1/4 à 4^l). — Larg. 0^m0036 à 0,0045 (1 2/3 à 2^l).

Corps ovalaire ou ovale-oblong; médiocrement convexe; violet ou d'un violet foncé et luisant, en dessus. *Tête* en demi-cercle, près d'une fois plus large que longue; finement et assez densement ponctuée; plane sur l'épistome; un peu plus élevée sur le front; creusée d'une fossette sur le milieu de celui-ci. *Epistome* constituant avec les joues une sorte de chaperon en demi-cercle. *Palpes* fauves ou d'un roux testacé. *Antennes* noirâtres ou brunes à la base, graduellement d'un brun testacé à l'extrémité; brièvement pubescentes; perfoliées à partir du quatrième article: celui-ci à peine aussi grand ou un peu moins grand que le troisième. *Yeux* noirs; gros; échancrés jusqu'au tiers par les joues. *Prothorax* assez faiblement échancré en arc légèrement bissinué, en devant; élargi d'avant en arrière sur les côtés, d'abord en ligne faiblement courbe, puis en ligne droite; subarrondi aux angles de devant; à angles postérieurs prononcés et presque rectangulaires; muni en devant d'un rebord très-étroit et ordinairement interrompu dans son milieu, en devant; moins étroitement rebordé sur les côtés,

sans rebord à la base; arqué en arrière et un peu plus prolongé au devant de l'écusson à son bord postérieur et sensiblement sinué entre cette partie médiaire et les côtés; une fois et quart plus large à la base que long dans son milieu; convexe, un peu déprimé au-devant de chaque sinuosité; assez finement ponctué. *Ecusson* presque en demi-cercle, ou en triangle à côtés curvilignes. *Elytres* à peine plus longues en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; non émoussées aux épaules; en ovale oblong; faiblement élargies dans le milieu ou subparallèles jusqu'aux deux-tiers, arrondies postérieurement; rebordées latéralement; médiocrement convexes; à neuf stries légères et ponctuées: ces points, égaux environ au cinquième ou au sixième de la largeur des intervalles et séparés les uns des autres par un espace à peine plus grand que leur diamètre. *Intervalles* presque plans ou peu sensiblement convexes; marqués de points plus petits mais plus rapprochés que ceux du prothorax. *Repli* non prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* noir; ponctué. *Prosternum* presque en fer de lance, postérieurement prolongé en angle reçu dans l'entaille du mésosternum. *Pieds* d'un brun de poix. *Premier article des tarses postérieurs* aussi grand que le dernier.

Cette espèce habite principalement les parties du centre et du nord de la France. Je l'ai reçue des environs de Chalons-sur-Saône de MM. Coste et Myard. Elle a été prise à Falavier (Isère) par M. Claudius Rey, et quelques autres naturalistes. (Voy. Gacogne, Notice, etc. *in* Ann. Soc. linn. de Lyon 1847-49. p. 224.) On la trouve dans les champignons qui végètent dans les plaies on sous les écorces des arbres.

Au genre *Platydema* appartient aussi l'espèce suivante, qui habite diverses parties de l'empire d'Autriche, mais qui paraît ne pas avoir été trouvée en France.

P. Dejeanii; Laporte et Brullé. *Ovale-oblongue; très-médiocrement convexe; d'un noir ou noir brun luisant, en dessus; brun, en dessous: parties de la bouche, antennes et pieds, d'un rouge roux brunâtre. Tête concave sur le milieu du front, armée au côté interne de chaque œil d'une sorte de corne rudimentaire. Prothorax pointillé. Elytres à stries ponctuées. Intervalles presque plans.*

Diaperis cornigera (Megerle), Dej. Cat. (1821) p. 68.

Platydema Dejeanii, Laporte et Brullé, Monogr. *in* Ann. d. Sc. nat. t. 23. p. 351. 1. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 223. — L. Redtenb. Faun. aust. p. 591.

Neomida Dejeanii, de Lafrote, (Dej. Catal. (1833) p. 197. — *Id.* (1837) p. 218.

Long. 0,0070 (3 1/8l). — Larg. 0,0036 (1 2|3l).

Obs. Cette phrase diagnostique suffit pour faire reconnaître cette espèce, si elle venait à être trouvée en France.

Genre *Oplocephala*, Oplocephale; Laporté et Brullé (1).

(ὅπλον, arme; Κεφαλή, tête.)

Caractères. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* en pointe ou en ogive étroite. *Antennes* à peine aussi longuement ou à peine plus longuement prolongées que les côtés du prothorax; sensiblement comprimées; grossissant presque insensiblement à partir du quatrième ou du cinquième article: le premier le moins court: le deuxième, petit: les cinquième à dixième transverses, un peu en forme de dent de chaque côté; les uns obtriangulaires, les autres cupiformes: le dernier en angle obtus ou en ogive à son extrémité. *Palpes maxillaires* à dernier article subcomprimé, faiblement élargi de la base à l'extrémité. *Palpes labiaux* à dernier article grêle, presque cylindrique. *Yeux* gros, séparés en dessus par un espace égal à peu près à deux fois le diamètre de l'un d'eux, séparés en dessous par un espace moins grand. *Hanches antérieures* globuleuses: les postérieures paraissant ne pas dépasser, à leur côté externe, le bord interne des postépisternums. *Prosternum* ne dépassant pas les hanches ou du moins brusquement coupé presque entièrement après celles-ci. *Mésosternum* entaillé. *Tarses postérieurs* à dernier article presque aussi grand que les trois précédents réunis.

α. Tête des mâles armées de cornes longues et grêles (*S. G. Oplocephala*).

1. **O. haemorrhoidalis**; Fabricius. *Oblongue; assez convexe; luisantes; mandibules, yeux et élytres, noirs: extrémité de celles-ci et reste du corps d'un rouge testacé. Prothorax rebordé à la base.*

♂. Epistome muni en devant de deux petites dents. Front concave sur son milieu, armé de chaque côté de cette concavité, au côté in-

(1) Monographie du genre *Diaperis* (Annales des Sciences natur. t. 23. (1831) p. 332 et 338.

Ce genre correspond à celui de *Neomida*, inédit de Ziegl. (Dej. Catal. (1837) p. 218.

terne des yeux, d'une corne droite, au moins aussi longue que l'espace compris entre leur base et le bord antérieur de l'épistome.

♀. Epistome et front inermes : celui-ci déprimé ou creusé d'une fossette large et peu profonde sur son milieu.

Ips, hœmorrhoidalis, FABR. Mant. ins t. 2. append. p. 378. — *Id. in* Mem. de la Soc. d'Hist. nat. de Paris (1792) p. 29. — *Id.* Entom. syst. t. 2. p. 513. 2. — *Id.* Syst. el. t. 2. p. 580. 18. — RHEN, Bemerk. *in* SCHNEIDER's, Mag. p. 235. 2. — PANZ, Faun. germ. 13. 16. — *Id.* Entom. germ. p. 348.

Hypophlœus hœmorrhoidalis, KUGELANN, Verzeich. *in* SCHNEID. N. Mag. p. 499. 3.

Tenebrio cornifrons, ROSSI. Mantiss. t. 1. p. 92. 208. et t. 2. p. 134.

Diaperis hœmorrhoidalis, PAYK. Faun. suec. t. 3. p. 360. 4. — ILLIG. Mag. t. 4. p. 167. 18. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 553. 4. — PANZ. Index. p. 207. 3. — SAHLB. ins. Fenn. p. 459. 3.

Neomida hœmorrhoidalis, (ZIEGLER) (DAHL), Catal. p. 44.

Oplocephala hœmorrhoidalis, LAPORTE et BRULLÉ, Monogr. *in* Annal. d. Sc. nat. t. 23. p. 339. 1. — DE CASTELN. Hist. nat. t. 2. p. 222. — L. REDTENB. Faun. austr. p. 590.

Long. $0^m,0056$ à $0^m,0061$ (2 1/2 à 2 3/4[l]). — Larg. $0^m,0025$ à $0^m,0028$ (1 1/8 à 1 1/4[l]).

Corps oblong; médiocrement ou assez convexe; luisant en dessus. *Tête* marquée de points médiocrement rapprochés, plus petits sur l'épistome que sur le front; déprimée (♀) ou concave (♂) sur celui-ci : épistome en carré transverse, un peu plus élevé que les parties voisines; constituant avec les joues une sorte de chaperon en demi-cercle; d'un rouge testacé. *Mandibules* noires. *Palpes* et autres parties de la bouche d'un rouge testacé. *Antennes* de même couleur; perfoliées depuis le cinquième article : le quatrième à peine aussi large que long, un peu plus court que le troisième. *Prothorax* sans rebord, faiblement arqué en devant, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; assez faiblement élargi d'avant en arrière et un peu arqué sur les côtés; un peu émoussé aux angles antérieurs et postérieurs; rebordé latéralement, muni à la base d'un rebord plus étroit, mais paraissant élargi au devant de l'écusson; obtus et un peu prolongé en arrière au devant de l'écusson et faiblement sinué de chaque côté de cette partie médiaire, au bord postérieur; une fois à peu près plus large à la base que long sur son milieu; médiocrement convexe; marqué de points un peu moins petits que ceux de la tête et médiocrement rapprochés; d'un rouge testacé. *Ecusson* de même couleur, parfois un peu obscur;

en triangle presque équilatéral et à côtés faiblement curvilignes; parcimonieusement ponctué à la base, lisse ou à peu près à l'extrémité. *Elytres* peu émoussées à l'angle huméral; presque parallèles jusqu'aux deux-tiers, en ogive abaissée ou prolongée inférieurement, à leur partie postérieure; munies latéralement d'un rebord peu ou point apparent en dessus; assez convexes; à neuf stries peu profondes, ponctuées ou marquées de points égaux environ au quart des intervalles et séparés les uns des autres par un espace à peine plus grand que leur diamètre; d'un noir luisant, avec l'extrémité d'un rouge testacé. *Intervalles* à peu près plans; superficiellement et finement ponctués; marqués vers la base, près de la suture, de points moins petits, qui semblent confusément figurer une strie rudimentaire. *Repli* non prolongé jusqu'à l'angle sutural et assez brusquement terminé. *Dessous du corps* d'un rouge testacé plus pâle ou plus flavescent sur le postpectus; ponctué. *Prosternum* comprimé, ne dépassant pas les hanches à sa surface supérieure, mais offrant après celles-ci une tranche peu apparente destinée à être reçue dans l'entaille du mésosternum. *Pieds* d'un rouge testacé. *Premier article des tarses postérieurs* visiblement moins grand que le dernier.

Cette espèce habite les parties froides et élevées de la France. Je l'ai prise à la Grande-Chartreuse, dans des bolets. Elle y est rare. On la trouve principalement en juin et en septembre.

xx. Tête des mâles munie de deux tubercules. *(S. G. Neomida.)*

2. O. bituberculata; OLIVIER. *Allongée; faiblement ponctuée; luisante; d'un brun rougeâtre ou d'un rouge brun. Bouche, antennes et pieds testacés. Elytres vaguement ponctuées, non striées.*

♂. Tête munie en devant de deux tubercules et postérieurement de deux cornes.

♀. Tête inerme.

Diaperis bituberculata, OLIVIER, Encycl. méth. t. 6. (1791) p. 274. — *Id.* Entomol. t. 3. n° 55. 6. pl. 1. fig. 6. a, b. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 309. 7. — MULS. Lettres t. 2. p. 285. 4.

Neomida bituberculata, (DEJ.) Catal. (1833) p. 197. — *Id.* (1837) p. 218.

Oplocephala bituberculata, LAPORTE et BRULLÉ, Monogr. etc. *in* Ann. d. Sc. nat. t. 23. (1831) p. 348. 12.

Long. 0^m,0033 (1 1/2). — Larg. 0^m,0008 (1/3).

Corps d'un brun rougeâtre ou d'un rouge brun : bouche et antennes plus pâles. *Tête* finement ponctuée ; munie, chez le ♂, à sa partie antérieure, de deux tubercules rapprochés; postérieurement armée de cornes courtes et grosses, séparées par un enfoncement. *Prothorax* un peu échancré en devant; arrondi sur les côtés, légèrement bissinué à la base; faiblement rebordé; transversal; finement ponctué; d'un brun rougeâtre ou d'un rouge brun. *Ecusson* triangulaire; finement ponctué; de la couleur du prothorax. *Elytres* allongées; peu convexes, légèrement renflées vers l'extrémité, finement ponctuées, non striées; de la couleur du prothorax. *Dessous du corps* ponctué; un peu rougeâtre. *Pieds* testacés ou d'un jaune testacé.

Cette espèce habite les environs de Paris et le nord de la France. On la trouve sous les écorces. Elle paraît très-rare. Je ne l'ai pas vue. La description précédente est la reproduction de celle de MM. Laporte et Brullé.

QUATRIÈME FAMILLE.

LES BOLITOPHAGIENS.

Caractères. *Yeux* très-visibles ou non voilés par le bord antérieur du prothorax; entamés par les joues, qui constituent sur ces organes une tranche qui les coupe jusqu'à la moitié et les déborde plus ou moins. *Epistome* constituant avec les joues une sorte de chaperon en demi-cercle, sur lequel la suture frontale est très-marquée. *Prothorax* plus ou moins sensiblement denticulé et non cilié, sur les côtés. *Pygidium* voilé par les élytres. *Postépisternums* deux fois au moins plus longs que larges. *Prosternum* obtus postérieurement. *Mésosternum* creusé d'un sillon rétréci en forme de V. *Pieds* médiocres. *Tibias* grêles. *Premier article des tarses postérieurs* plus court que le dernier. *Corps* presque semi-cylindrique.

Les Bolitophagiens se rapprochent des Diapérides par leur genre de vie. Comme ceux-ci, ils sont destinés à se nourrir, soit à l'état de larve, soit d'insecte parfait, des bolets et autres cryptogames analogues, qui végètent sur les arbres. Sous leur dernière forme leur tête munie d'une sorte de chaperon, leur prothorax et quelquefois leurs étuis dentelés

sur les côtés, servent à faciliter leur introduction dans ces substances fongueuses. Leur robe est généralement obscure.

Cette famille est réduite au genre suivant.

Genre *Bolitophagus*, Bolitophage; Illiger (1).

(βωλίτης, champignon; φάγος, mangeur.)

Caractères. Ajoutez aux précédents : *Antennes* aussi longuement ou un peu plus longuement prolongées que les angles postérieurs du prothorax ; ordinairement repliées ou recourbées sur elles-mêmes à partir de la moitié; grossissant presque insensiblement vers l'extrémité ; subcomprimées ; de onze articles : le premier, le plus long, un peu renflé, un peu arqué extérieurement : le deuxième petit, subglobuleux : les troisième, quatrième et cinquième, obconiques : le troisième, un peu plus grand que le quatrième : le cinquième, à peine aussi long que large : les sixième à dixième, plus larges que longs, grossissant plus sensiblement : les trois derniers, ordinairement un peu plus gros et paraissant plus particulièrement composer la massue : le onzième, plus large que long, en ogive à son extrémité. *Labre* plus large que long. *Mandibules* non saillantes dans l'état de repos. *Palpes maxillaires* à dernier article en ovale plus ou moins allongé. *Menton* élargi d'arrière en avant; au moins aussi large que long. *Prothorax* plus large que long; à angles antérieurs en forme de dent avancée jusqu'au bord postérieur des joues, pour enclore avec celles-ci les organes de la vision ; à bords latéraux le plus souvent tranchants et denticulés. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; presque parallèles jusqu'aux deux-tiers ; convexes ; convexement déclives ou subperpendiculaires à leur extrémité postérieure ; ordinairement non lisses en dessus. *Repli* prolongé jusqu'à l'angle sutural ; ordinairement presque également large jusques près de ce dernier dans sa seconde moitié. *Prosternum* peu ou point prolongé après les hanches. *Postépisternums* un peu rétrécis d'avant en arrière; cinq fois environ aussi longs que larges. *Hanches antérieures* globuleuses : les postérieures ne dépassant pas, à leur extrémité externe, le bord interne des postépisternums. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* avancé en pointe : quatrième arceau, notablement plus court que le troisième. *Pieds* médio-

(1) Verzeich. de Kaef. Preus. (1798). p. 100.

cres. *Cuisses* non renflées. *Jambes* grêles; presque cylindriques; inermes. *Tarses* filiformes; entiers : dernier article des postérieurs presque aussi longs que les trois précédents réunis. *Corps* moins de quatre fois aussi long que large.

Latreille, dans son Précis (1796) avait créé, sous le nom d'*Eledona*, la même coupe, mais avec des caractères moins nets ou plus élastiques, qui ont permis d'appliquer cette dernière dénomination à un autre genre.

α. Prothorax sinué en devant des angles postérieurs et muni d'une petite dent dirigée en dehors au devant de ces angles.

1. **R. Reticulatus**; Linné. *Médiocrement convexe, entièrement noir ou parfois brun. Antennes longuement ciliées au côté externe. Prothorax sinueusement rétréci près des angles postérieurs : ceux-ci en forme de petite dent latérale; réticuleusement ponctué, marqué d'un sillon longitudinal sur son milieu. Elytres convexement déclives postérieurement; à neuf sillons, très faibles près de la suture, graduellement plus profonds extérieurement, marqués de points en partie plus longs que larges, séparés par des côtes étroites : la troisième non distinctement liée à la juxta-marginale à sa partie postérieure.*

Etat normal. Corps noir.

Hispa cornuta, Thunberg, Nov. act. soc. upsal. t. 4. (1784) p. 15. n° 15. pl. 1. fig. 5. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1733. 8.

Opatrum gibbum, Panz. Naturf. t. 24. p. 14. 19. pl. 1. fig. 19. — Herbst. Naturs. t. 5. (Kaef.) p. 216. 4. pl. 52. fig. 6. a, A. — Oliv. Entom. t. 3. n° 56. p. 7. 6. pl. 1. fig. 6. (Voy. Encycl. meth. t. 8. p. 502. Note à la fin de l'article.) — Rossi, Mantiss. t. 2. append. p. 84. 19. — Payk. Faun. suec. t. 1. p. 82. 2.

Opatrum crenatum, Fabr. Entom. Syst. t. 1. p. 89. 6. — Herbst, Natursyst. t. 5. (Kaef.) p. 217. 6. — Panz. Entom. germ. p. 35. 3. — — Cederh. Faun. ingr. prodr. p. 11. 33.

Bolitophagus reticulatus, Illig. Verzeich. p. 105. 1. var. *α*. — Duftsch. Faun. austr. t. 2. p. 295. 1. — Gyllenh. Ins. suec. t. . p. 600. 1. — Sahlb. Ins. fennic. p. 483. 1. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 596.

Bolitophagus crenatus, Fabr. Syst. eleuth. t. 1. p. 113. 2. — Walck. Faun. paris. t. 1. p. 27. 1. — Illig. Mag. t. 1. p. 332. 2. — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 120. 3. — Sturm, Deutsch. faun. t. 2. p. 154. 1. pl. 39. a, A. — Duméril, Dict. des sc. nat. t. 5. p. 110. 1. — Zottest. Faun. lapp. p. 265. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 154. 1. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 226. 2. — L. Dufour. Excurs. entom. p. 379.

Eledona reticulata, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 313. 3. — KÜSTER, Kaef. Eur. 10. 66.

Var. A. Corps d'un brun rouge, d'un rouge brun ou brunâtre.

Silpha reticulata, LINN. Syst. nat. t. 1. p. 572. 20. — GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 1623. 20. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. 1. p. 81. 17.

Opatrum reticulatum, OLIV. Entom. t. 3. n° 56. p. 9. 9. pl. 1. fig. 9. — TIGNY, Hist. nat. t. 7. p. 185.

Bolitophagus reticulatus, var. β. ILLIG. . Verzeich. p. 105.

Bolitophagus crenatus, var. β. SCHÖNN. Syn. ins. t. 1. p. 120. 3.

Long. 0m,0062 à 0m,0078 (2 2|3 à 3 1/2l). Larg. 0m,0022 à 0m,0033 (1 à 1 1/2l).

Corps oblong; presque parallèle; médiocrement ou peu fortement convexe; entièrement noir, plus mat sur la tête et le prothorax que sur les élytres. *Tête* ponctuée en avant; couverte de points presque contigus, plus rudes sur le front que sur l'épistome; rayée d'un sillon longitudinal sur le milieu du front. *Antennes* garnies au côté externe des troisième à huitième articles de cils longs, fins, d'un blanc flavescent. *Prothorax* presque parallèle et crénelé sur les trois cinquièmes antérieurs des côtés, assez fortement sinué ensuite, avec les angles postérieurs, aigus, en forme de petite dent dirigée de côté; presque tronqué ou faiblement en arc à peine bissinué à la base; très-étroitement rebordé à cette dernière; presque plan ou légèrement relevé sur les côtés en une tranche faiblement en gouttière, assez large en devant, graduellement rétrécie en arrière; médiocrement ou peu convexe; marqué de points assez gros, séparés par des intervalles étroits un peu saillants en forme de réseau; creusé d'un sillon longitudinal sur son milieu. *Ecusson* en triangle à côtés curviligne; presque équilatéral; un peu convexe dans son milieu. *Elytres* en ogive postérieurement; médiocrement ou peu fortement convexes; penchées ou convexement déclives à leur partie postérieure; creusées de neuf sillons : les deux plus voisins de la suture très-faibles et marqués de points ronds assez petits : les autres graduellement plus profonds et marqués de points en partie allongés ou en forme de lignes courtes : ces sillons, séparés par des intervalles étroits, non crénelés, en forme d'arêtes tranchantes : le troisième (à partir du sutural et en comprenant celui-ci), prolongé presque jusqu'à l'extrémité, peu distinctement lié postérieurement au huitième : les autres, surtout les deuxième et quatrième

généralement plus courts. *Dessous du corps* moins mat que le dessus ; ponctué. *Prosternum* faiblement sillonné longitudinalement entre les hanches, inférieurement et assez brièvement prolongé après celles-ci en une tranche comprimée. *Jambes* cannelées ou sillonnées sur l'arête.

Cette espèce habite les parties froides ou élevées. Elle n'est pas rare dans les Alpes. Elle vit dans les bolets qui croissent sur les troncs des sapins, des hêtres et de quelques autres arbres. J'en ai trouvé quelquefois jusqu'à près de cent individus dans le même cryptogame. Sa larve vit des mêmes substances. Souvent je l'ai obtenue en emportant de la Grande-Chartreuse des bolets placés dans une caisse remplie de terre, et située sur ma fenêtre.

Cette larve a beaucoup d'analogie avec celle du *B. agricola*. En voici la description :

Larve hexapode, semi-cylindrique; blanchâtre; composée, outre la tête, de douze anneaux. *Tête* presque hémisphérique; glabre. *Antennes* coniques ; de quatre articles en partie rétractiles : le basilaire globuleux : le deuxième plus court que le troisième : le quatrième très petit, peu distinct. *Yeux* paraissant représentés, au moins dans l'enfance, par un point tuberculeux, situé près de la base des antennes. *Epistome* presque en demi-cercle. *Mandibules* rougeâtres et coriaces à la base, noires, cornées et bifides à l'extrémité. *Mâchoires* ciliées au côté interne. *Segment prothoracique* plus grand que les autres : le dernier, inerme. *Pieds* armés chacun d'un ongle assez long.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0078 (3 à 5 $1/2^l$).

Cette larve se transforme en nymphe dans les mêmes substances cryptogamiques. L'insecte parfait paraît ordinairement en mai ou juin.

αα. Prothorax ni sinué au devant des angles postérieurs, ni muni d'une dent dirigée en dehors au devant de ces angles.

β. Arêtes des élytres dentées sur leur tranche.

2. **B. armatus**; Panzer. *Oblong ; convexe ; d'un brun rouge ou d'un rouge brun. Antennes à dernier article plus clair, ovale, presque aussi long que les deux précédents réunis. Tête chargée de quatre tubercules sur le front, de deux tubercules (♀) ou de deux cornes (♂) sur l'épistome. Prothorax convexe et chargé de tubercules sur ses deux tiers médiaires, presque plan et denté sur les côtés. Elytres dentées latéralement ; à sillons ponctués, avec les intervalles relevés en arêtes dentées sur leur tranche.*

♂. Epistome armé, sur sa partie médiaire, près du bord antérieur, de deux cornes pointues.

♀. Epistome chargé de deux tubercules, au lieu de cornes.

Opatrum armatum, PANZ. Faun. germ. 61. 2. — *Id.* Krit. Revis. 1. p. 29.

Bolitophagus armatus, FABR. Syst. Eleuth. t. 1. p. 114. 4. — STURM, Deutsch. Faun. t. 2. p. 160. 4. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 1. p. 121. 5. — DUFTSCH. Faun. austr. t. 2. p. 196. 3. — PANZ. Index. p. 24. 3. — DUMÉRIL, Dict. des Sc. nat. t. 5. p. 111.

Eledona armata, LART. Hist. nat. t. 10. p 314. 5. — KÜSTER, 24. 82.

Long. 0^m,0033 (1 1/2^l). — Larg. 0^m,0015 (2/3^l).

Corps oblong; d'un rouge brun ou d'un brun rouge; peu ou point luisant. *Tête* rugueusement ponctuée; chargé sur le front de quatre tubercules comprimés et saillants, transversalement disposés; sillonnée sur la suture frontale; armée sur l'épistome de deux tubercules (♀) ou de deux cornes (♂). *Joues* formant sur les yeux une tranche les coupant jusqu'à la moitié; constituant à leur partie antérieure une dent sur les côtés du chaperon. *Antennes* un peu moins longuement prolongées que les côtés du prothorax; graduellement subcomprimées et plus grosses: à troisième article à peine plus long que le deuxième, un peu plus long que le quatrième: les cinquième à dixième, plus larges que longs: le quatrième, ovale, presque aussi grand que les deux suivants réunis; d'un rouge brun ou brunâtre, avec le dernier article plus clair ou plus jaunâtre. *Yeux* noirs. *Prothorax* entaillé derrière chaque œil, avec la partie médiaire arquée et dentelée et aussi avancée que les angles; un peu élargi d'avant en arrière, en arc faible et denté sur les côtés; en angle très ouvert et dirigé en arrière, à la base; à peine rebordé à celle-ci; plus d'une fois plus large que long; convexe sur le dos, avec les côtés presque plans: cette partie presque plane, à peu près égale de chaque côté au tiers de la moitié de la largeur; chargé sur la partie convexe de tubercules presque dentiformes, ridé sur la partie presque plane; offrant sur la moitié antérieure de la ligne médiane un sillon, presque nul sur la seconde moitié. *Ecusson* triangulaire, un peu enfoncé. *Elytres* à peine aussi larges en devant que le prothorax; près de quatre fois aussi longues que lui; parallèles jusqu'aux deux cinquièmes ou aux deux tiers; arrondies postérieurement; dentelées sur les côtés; à neuf sillons, y compris le juxta-marginal, et ponctués. *Intervalles* relevés en arêtes dentées sur leur tranche: les premier ou sutural et troisième avancés jusqu'à la base et liés à leur partie antérieure: les deuxième

et troisième postérieurement unis, les plus courts, dépassant à peine les trois-quarts de la longueur : les cinquième et septième postérieurement unis en enclosant le sixième : les premier, troisième, cinquième et septième un peu plus saillants que les deuxième, quatrième et sixième : les huitième et neuvième moins saillants. *Dessous du corps* de même couleur que le dessus ou d'une teinte à peine plus claire ou moins sombre ; ruguleusement ponctué. *Prosternum* obtus postérieurement, dépassant à peine les hanches. *Pieds* ordinairement d'une teinte un peu plus claire; presque lisses, parcimonieusement pubescents.

Cette espèce se trouve dans les environs de Paris et dans quelques autres parties du nord ou des parties froides de la France.

ββ. Arêtes des élytres non dentées sur leur tranche.

3. **B. agricola**; Herbst. *Très convexe ; noir, brun ou d'un brun rouge. Prothorax arqué sur les côtés ; réticuleusement ponctué ; sans sillon médiaire. Elytres postérieurement presque perpendiculaires ; à neuf sillons également profonds, marqués de points paraissant plus larges que longs et crénelant les intervalles : ceux-ci, en forme d'arêtes étroites peu lisses sur leur tranche : le troisième visiblement lié à sa partie postérieure avec le huitième.*

Opatrum agricola, Herbst, Archiv. 5ᵉ cah. (1784) p. 35. 2. — *Id.* Trad. fr. p. 51. 3. — *Id.* Natursyst. t. 5. (Kaef.) p. 222. 14. pl. 52. fig. 9. — Fabr. Mant. ins. t. 1. p. 51. 8. — *Id.* Entom. syst. t. 1. p. 91. 14. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1632. 8. — De Villers, Car. Linn. Entom. t. 4. p. 233. — Panz. Entom. germ. p. 36. 5. — *Id.* Krit. Rev. t. 1. p. 29. — Payk. Faun. suec. t. 1. p. 84. 4.

Opatrum agaricicola, Oliv. Entom. t. 3. nº 56. p. 11. nº 11. pl. 1. fig. a, b. — Tigny, Hist. nat. t. 7. p. 187.

Opatrum agaricola, Panz. Faun. germ. 43. 9.

Bolitophagus agricola, Illig. Kaef. preuss. p. 106. 2. — Fabr. Syst. eleuth. t. 1. p. 114. 2. — Walck. Faun. par. t. 1. p. 28. 2. — Sturm. Deutsch. Faun. t. 2. p. 158. 3. — Duftsch. Faun. austr. t. 2. p. 296. 2. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 602. 2. — Zetterst. Faun. lapp. p. 265. *Obs.* — *Id.* Ins. lapp. p. 154. 1. *Obs.* — Stephens, Illust. t. 5. p. 16. 1. — *Id.* Man. p. 325. 254. — Curtis, Brit. entom. t. 12. nº 586. 1. fig. — Sahlb. Ins. fenn. p. 483. 2. — L. Redtenb. Faun. aust. p. 596.

Eledona agaricicola, Latr. Hist. nat. t. 10. p. 313. 14. — *Id.* Gen. t. 2. p. 178. 1. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 390. 1. — L. Dufour, Ann. des sc. nat. 2ᵐᵉ série, t. 20. (Zool.) p. 289.

Bolitophagus agaricola, Panz. Index, p. 26. 2.

Bolitophagus agaricicola, Duméril, Dict. des Sc. nat. t. 5. 1. 111. — Goldfuss.

Handb. p. 321. — Muls. Lett. t. 2. p. 286. 1. — De Castelnau. Hist. nat. t. 2. p. 226. 3. — L. Dufour, Excurs. entom. p. 400.

Eledona agricola. Küster, Kaef. Europ. 16. 68.

Long. 0,0033 (1 1/2 l). — Larg. 0,0015 (2/3 l).

Corps oblong; presque parallèle; très convexe; d'un noir brun, brun ou d'un brun rouge, en dessus; ordinairement, dans les derniers cas, plus foncé sur la tête et sur le prothorax que sur les élytres. *Tête* presque perpendiculairement inclinée; couverte sur le front de points presque contigus, séparés par des intervalles saillants ou réticuleux; à peine pointillée sur l'épistome; offrant sur le milieu du front les traces plus ou moins marquées d'un sillon longitudinal. *Palpes* et *antennes* d'un brun rouge ou d'un rouge brun: celles-ci, garnies vers l'extrémité, d'un duvet gris cendré très court; non ciliées au côté latéral antérieur des troisième à huitième articles. *Prothorax* arqué et crénelé sur les côtés; en angle très ouvert dirigé en arrière, obtus au devant de l'écusson, et faiblement sinué entre ce point et les angles postérieurs, à la base; à peine rebordé à celle-ci; presque plan ou légèrement relevé sur les côtés en une tranche rétrécie d'avant en arrière; très convexe; couvert de points séparés par des intervalles étroits, saillants, réticuleux. *Ecusson* ponctué. *Elytres* subparallèles jusqu'aux deux tiers ou trois quarts, paraissant obtusément arrondies postérieurement, mais offrant à leur angle sutural une ogive un peu prolongée inférieurement; très convexes en dessus; presque perpendiculaires à leur partie postérieure; creusées de neuf sillons à peu près égaux, marquées de points paraissant plus larges que longs, crénelant les côtés des intervalles. Ceux-ci en forme d'arêtes étroites, peu lisses sur leur tranche: le troisième (à partir du sutural et en comptant celui-ci) postérieurement lié au huitième en enclosant les quatrième à cinquième: les deuxième et quatrième généralement plus courts. *Repli* presque également large sur les côtés du ventre, prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* noir ou brun: densement ponctué. *Pieds* ordinairement d'un rouge brun. *Prosternum* sillonné; à peine prolongé inférieurement en une tranche courte. *Jambes de devant* comprimées; finement crénelées sur leur tranche externe.

Cette espèce paraît habiter toutes les provinces de la France. On la trouve, à diverses époques, dans les bolets qui s'attachent aux troncs des chênes et de plusieurs autres espèces d'arbres. Sa larve vit dans les mêmes lieux. En voici la description.

Larve hexapode; sémi-cylindrique; blanchâtre; composée, outre la tête, de douze anneaux. *Tête* presque hémisphérique. *Labre* en demi-cercle. *Antennes* composées, outre la base, de trois articles : le dernier grêle, terminé par des soies. *Yeux* paraissant représentés dans l'enfance par deux ou trois points noirâtres, qui disparaissent plus tard. *Mandibules* rougeâtres et coriaces à la base, obscures, cornés et bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes : l'interne cilié. *Palpes maxillaires* presque coniques, de trois articles. *Palpes labiaux* de deux articles. *Corps* indistinctement garni d'une pubescence roussâtre. *Segment prothoracique* le plus grand : le dernier court, inerme. *Pieds* terminés chacun par un ongle. (1)

Cette larve, dont M. L. Dufour a donné l'histoire si pleine d'intérêt, après être parvenue au terme de sa croissance, façonne dans le bolet qui l'a nourrie un sphéroïde retenu par un pédicule et traversé par un conduit. C'est dans l'intérieur de cette sorte de berceau, dans lequel son corps doit rester courbé, qu'elle se transforme en nymphe, après avoir bouché avec de la vermoulure le chemin qui a servi à l'introduire dans cette retraite. L'insecte parvenu à son état parfait se fraie de nouvelles voies pour sortir de sa prison en en rongeant les parois.

Obs. Herbst le premier fit connaître cet insecte sous le nom de *Opatrum agricola*. Olivier en le laissant dans le même genre, changea son nom spécifique en celui d'*agaricicola*, dénomination très convenable, puisqu'elle servait à le distinguer des autres espèces, par son habitat; mais depuis la création du genre *Bolitophagus*, dont il est destiné à être l'un des représentants, son premier nom spécifique lui doit être restitué.

A ce genre se rapporte également l'espèce européenne suivante; mais elle n'a pas encore été, je crois, trouvée en France.

B. interruptus; Illig. *Mediocrement convexe; entièrement noir. Prothorax à peine crénelé sur les côtés; arqué latéralement jusques près des angles postérieurs; réticuleusement ponctué; offrant les traces d'un sillon mé-*

(1) Voyez aussi relativement à la larve et à la nymphe de cette espèce : Bouché, Naturg. d. Ins. (1834). p. 191. (Coléoptères) n° 20. pl. 9. fig. 7. — Westwood, Introd. to the mod. classif. of Ins. t. 1. (1839) p. 315. — Erichson, Archiv. f. Naturg. t. 8. (1842) 1re part. p. 366. — Léon Dufour, Histoire des métamorphoses de l'*Eledona agaricicola*, *in* Annales des Sc. nat. 2me série. t. 30 (Zoologie) (1843) p. 284-289 pl. 12. B. fig. 1. larve — fig. 2 à 6, détails. — fig. 7, coque. — fig. 8, Nymphe. — fig. 9. détails.

diaire et d'une fossette allongée, de chaque côté de celui-ci. Elytres convexement déclives à leur partie postérieure ; à neuf rangées striales de points, séparés par des intervalles en forme de côtes tranchantes, notablement interrompues.

Bolitophagus interromptus, , ILLIG. *in* WIEDEMANN'S, Archiv. f. Zool. t. 2. p. 112. 8. — etc.

Bolitophagus gœdeni, PANZ. Faun. germ. 94. 1.

Long. 0,0045 à 0,0050 (2 à 2 1/4[l]). — Larg. 0,0020 (7/8[l]).

Cette espèce a été prise par M. de Morogues, dans les montagnes de la Savoie, voisines de la France; elle doit probablement faire aussi partie de notre Faune. Quoiqu'il en soit, les intervalles des stries des élytres en forme de côtes ou de lames interrompues, la distinguent facilement des précédentes.

CINQUIÈME FAMILLE.

LES ULOMIENS.

CARACTÈRES. *Yeux* très visibles ou non voilés par le bord antérieur du prothorax; débordant à peine les joues ou peu débordés par elles; souvent transverses, parfois cependant plus longs que larges dans leur partie visible en dessus. *Tête* plus large que longue. *Antennes* assez courtes; subcomprimées et grossissant presque graduellement chez la plupart, terminées par une massue de trois articles, chez d'autres. *Elytres* voilant ordinairement le pygidium. *Mésosternum* soit creusé, presque sur toute la largeur, d'un sillon rétréci d'avant en arrière en forme de V, soit canaliculé seulement entre les hanches. *Postépisternums* deux fois au moins plus longs que larges. *Ventre* offrant la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral, avancée en pointe plus ou moins obtuse, et les trois premiers arceaux presque soudés. *Tibias antérieurs* plus ou moins sensiblement élargis depuis la base jusqu'à l'extrémité; ordinairement denticulés. *Corps* ovale ou oblong; peu convexe.

Les ulomiens sont des insectes de moyenne ou d'assez faible taille, vivant, au moins dans leur dernier état, de matières végétales. Les uns se contentent de la vermoulure des arbres; les autres se nourrissent de nos céréales, surtout lorsqu'elles sont réduites à l'état de son ou de farine. Plusieurs de celles-ci paraissent s'être répandues dans diverses

parties du monde, avec le commerce des blés. Quelques-uns ne doivent qu'à cette circonstance le droit de faire aujourd'hui partie de notre Faune.

Les insectes de cette famille se répartissent dans les genres suivants:

Genres.

- Antennes
  - presque de même grosseur du troisième au septième article et terminées par trois articles plus gros, formant une sorte de massue. Yeux plus longs que larges. . . . . . . PHTORA.
  - grossissant graduellement à partir du cinquième article. Yeux transverses.
    - Prothorax bissinué à la base. Jambes de devant plus courtes à l'arête externe qu'à l'interne.
      - Repli des élytres non prolongé jusqu'à l'angle sutural. Yeux offrant, dans leur partie visible en dessus, la figure d'un ovale transverse. Jambes de devant dentées en scie ou à peu près sur leur arête externe . . . . ULOMA.
      - Repli des élytres prolongé jusqu'à l'angle sutural. Yeux offrant, dans leur partie visible en dessus, la figure d'une sorte de triangle. Jambes de devant non dentées en scie sur son arête transverse. ALPHITOBIUS.
    - Prothorax en ligne à peu près droite à la base. Jambes de devant triangulairement élargies, plus courtes à leur arête interne qu'à l'externe. Repli des élytres non prolongé jusqu'à l'angle sutural . . CATAPHRONETIS.

Genre *Phtora*, PHTORE.

(φθορὰ, ravage)

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux indiqués pour la famille: *Antennes* prolongées à peine jusqu'à la moitié des côtés du prothorax; de onze articles: le premier, obconique, un peu arqué: le deuxième, un peu plus gros et à peine moins court que le troisième; celui-ci, à peine plus long que large: les quatrième à dixième transverses: les quatrième à septième courts, serrés, submoniliformes, à peu près de même grosseur que le troisième: le huitième, élargi depuis la base jusqu'à l'extrémité: les trois derniers subcomprimés, brusquement plus gros, constituant une sorte de massue: le dernier presque orbiculaire. *Labre* transverse. *Mandibules* voilées par le labre, dans l'état

de repos; bifides à l'extrémité. *Palpes maxillaires* à dernier article comprimé, presque d'égale largeur ou à peine plus large dans le milieu, un peu obliquement tronqué à l'extrémité. *Palpes labiaux* à dernier article presque conique. *Menton* presque obtriangulaire, élargi d'arrière en avant. *Joues* constituant avec l'épistome une sorte de chaperon sans échancrure; ne voilant pas le labre. *Yeux* peu ou point échancrés par les joues; les débordant faiblement; non saillants; ovales ou plus longs que larges dans leur partie visible en dessus. *Prothorax* plus large que long; en arc dirigé en arrière et peu ou point sensiblement bissinué, à la base. *Elytres* voilant le pygidium. *Repli* prolongé jusqu'à l'angle sutural, mais en se rétrécissant graduellement et fortement à partir du bord postérieur du quatrième arceau ventral. *Prosternum* prolongé après les hanches. *Mésosternum* sillonné seulement entre les hanches. *Postépisternums* parallèles; cinq ou six fois aussi longs que larges. *Ventre* offrant les trois premiers arceaux presque soudés : le quatrième plus court que le troisième. *Pieds* médiocres. *Hanches antérieures* un peu en ovale transverse. *Cuisses* comprimées; presque égales. *Jambes* comprimées : les antérieures moins grêles ou plus sensiblement élargies; denticulées sur leur arête externe : celle-ci de même longueur que l'interne. *Tarses* filiformes : premier article des postérieurs un peu moins court que le deuxième : le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis. *Corps* presque parallèle; faiblement convexe; moins de trois fois aussi long que large.

1. **P. crenata.** *Subparallèle; médiocrement convexe; d'un brun rouge, avec les pieds un peu plus pâles. Prothorax en arc dirigé en arrière, à la base; muni d'un rebord latéral limité par une strie sulciforme; ponctué. Elytres à stries sulciformes, graduellement rétrécies, marquées de points qui crenèlent les intervalles : ceux-ci presque impointillés; très peu convexes : les septième et neuvième unis en devant. Jambes antérieures et intermédiaires denticulées sur leur tranche externe et brièvement biépineuses à l'extrémité de cette tranche.*

Phtora crenata (Dejean), Catal. (1833) p. 200. — *Id.* (1837) p. 221.

Long. $0^m,0033$ à $0^m,0036$ ($1\ 1/2$ à $1\ 2/3^l$). — Larg. $0^m,0015$ à $0^m,0016$ ($2/2^l$).

Corps oblong; presque parallèle; médiocrement convexe; d'un rouge brun ou d'un brun rouge. *Tête* médiocrement et régulièrement con-

vexe; uniformément et peu densement ponctuée; offrant l'épistome et les joues réunies en une sorte de chaperon en demi-cercle, laissant l'épistome en partie à découvert : ce chaperon débordé faiblement par les yeux; à suture frontale en arc dirigé en arrière, mais peu distincte et indiquée seulement par une faible ligne. *Yeux* noirs; brièvement ovales; peu ou point échancrés par les joues; situés sur les côtés de la tête; non saillants. *Antennes* prolongées à peine jusqu'à la moitié des côtés du prothorax; d'un rouge brun, avec les trois derniers articles ou ceux de la massue, garnis de poils fins et cendrés. *Prothorax* presque en ligne droite à son bord antérieur, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; élargi d'avant en arrière en ligne à peine courbe; en arc dirigé en arrière et peu sensiblement bissubsinué à la base; à angles postérieurs non émoussés et un peu ouverts; de moitié environ plus large à la base que long sur son milieu; ponctué à peu près comme la tête, en dessus; médiocrement convexe, muni d'un rebord latéral épais, presque horizontal ou peu relevé, égal environ au dixième de la moitié de la base, et séparé de la partie convexe par une raie sulciforme assez profonde; muni au bord postérieur d'un rebord très étroit peu apparent, et un peu crénelé. *Ecusson* petit; presque en carré transverse; impointillé. *Elytres* à angle huméral prononcés; parallèles jusqu'aux deux tiers, obtusément arrondies ensuite; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; munies d'un rebord marginal un peu moins étroit près des épaules, et visible à peu près sur toute sa longueur, quand l'insecte est examiné en dessus; à neuf stries sulciformes assez profondes, graduellement rétrécies d'avant en arrière, marquées de points ronds longitudinalement séparés par un espace plus court que leur diamètre, plus gros en devant, progressivement plus petits, crénelant les côtés des intervalles : les première à sixième et neuvième stries aboutissant à peu près à la base : les septième et huitième raccourcies en devant : la deuxième postérieurement unie à la septième : la troisième à la sixième, en enclosant les quatrième et cinquième qui sont plus courtes. *Intervalles* presque impointillés, ou ne paraissant qu'à une forte loupe superficiellement et parcimonieusement pointillés; presque plans ou peu convexes, surtout en devant : le septième antérieurement uni au neuvième, pour former une sorte de calus huméral. *Dessous du corps* marqué d'assez gros points ronds, irrégulièrement disposés; noté de points ronds un peu plus gros sur les côtés des autres parties pectorales; moins grossièrement ponctué sur les côtés du ventre et d'une manière plus fine, plus parcimonieuse et plus légère sur le milieu

de celui-ci. *Prosternum* très étroitement rebordé; ponctué; presque plan. *Pieds* un peu plus pâles : médiocres. *Jambes de devant* médiocrement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité; à peine plus larges à celle-ci que le tiers de leur arête externe; aussi longue à celle-ci qu'à l'interne; brièvement denticulées sur leur tranche externe et terminées par deux courtes pointes à l'extrémité antérieure de celle-ci. *Jambes intermédiaires* pareillement denticulées: les postérieures inermes.

Cette espèce habite le midi de la France, particulièrement les provinces occidentales de cette partie de la France. Elle m'a souvent été envoyée du départemant des Landes par M. Perris. Suivant ce savant entomologiste la larve de cet insecte vit dans les souches du pin (1). Il nous en donnera probablement bientôt l'histoire, dans la suite de son admirable travail sur les insectes du pin maritime.

Genre *Uloma*, ULOME (Megerle. Dejean (2); L. Redenbacher (3).

(ὑλομαχνεω. j'aime les bois.)

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux indiqués : *Antennes* prolongées à peine jusqu'à la moitié des côtés du prothorax; subcomprimées; de onze articles; grossissant presque graduellement, à partir du cinquième : le premier, assez gros, aussi long que les deux suivants réunis : le deuxième court, subglobuleux : le troisième à peine plus long que large : le quatrième non moins court, un peu moins étroit : les cinquième à dixième en forme de coupe progressivement plus transverse, perfoliés : le onzième presque arrondi. *Labre* transverse. *Mandibules* voilées par le labre dans l'état de repos. *Palpes maxillaires* à dernier article presque obconique ou obtriangulaire, à côtés un peu courbés; tronqué à l'extrémité. *Palpes labiaux* à dernier article presque cylindrique. *Menton* presque obtriangulaire, élargi d'arrière en avant; arqué en avant à son bord antérieur. *Joues* constituant avec l'épistome une sorte de chaperon sensiblement échancré en devant, ne voilant pas le labre; ne débordant pas les yeux et non débordé par eux. *Yeux* assez faiblement échancrés, offrant ci-dessus l'image d'un ovale transverse;

(1) Lettre à M. M** sur une Excursion dans les grandes Landes (Mém. de l'Acad. des Sc. de Lyon (classe des Sc.) 1850 t. 2. p. 471).

(2) ULOMA, (MEGERLE) suivant DEJ. (1821) p. 67. et (1837) p. 221. — ULOMA (MEGERLE) selon DAHL, Catal. (1823) p. 43.

(3) L. REDTENB. die Gatt. (1845) p. 127. — *Id.* Faun. aust. p. 593.

séparés en dessus, l'un de l'autre, par un espace un peu plus large que deux fois le diamètre transversal de l'un d'eux. *Prothorax* presque en carré plus large que long; bissinué à la base. *Ecusson* apparent. *Elytres* à peu près aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; parallèles au moins jusqu'aux deux tiers; ne voilant pas complètement le pygidium. *Repli* brusquement terminé un peu après le bord postérieur du quatrième arceau. *Hanches antérieures* globuleuses: les postérieures dépassant à leur extrémité externe le bord interne des postépisternums. *Prosternum* prolongé après le bord postérieur de l'antépectus. *Mésosternum* en forme de V. *Postépisternums* très faiblement rétrécis d'avant en arrière, presque parallèles, cinq fois au moins aussi longs que larges. *Ventre* offrant les trois premiers arceaux presque soudés: partie antéro-médiaire du premier en pointe obtuse: le quatrième plus court que le troisième. *Pieds* de longueur médiocres; robustes. *Cuisses* obliquement coupées, et sillonnées sur l'arête inférieure pour recevoir les jambes dans la flexion; les antérieures plus sensiblement renflées, surtout chez le ♂. *Jambes* comprimées, élargies de la base à l'extrémité: les antérieures d'une manière plus sensible: les jambes de devant plus courtes à l'arête externe qu'à l'interne; arquées: les autres droites: celles des quatre pieds antérieurs fortement crénelées ou dentées presque en scie sur leur arête externe. *Tarses* filiformes; entiers: premier article des postérieurs plus grand que les deux suivants réunis, au moins aussi long que le dernier. *Corps* presque parallèle; faiblement convexe; moins de trois fois aussi long que large.

1. **U. culinaris**; Linné. *Suballongée; presque parallèle; peu convexe; d'un rouge brun et luisant. Prothorax presque en carré d'un quart plus large que long; bissinué à la base; pointillé. Elytres à neuf stries profondes et ponctuées. Intervalles un peu crénelés par les points des stries; lisses; peu convexes.*

♂. Prothorax marqué près du bord antérieur, d'une impression en arc dirigé en arrière, occupant près du tiers médiaire de la largeur, postérieurement suivi de deux petits tubercules, situés un de chaque côté de la ligne médiane. Cuisses antérieures plus renflées. Jambes de devant plus sensiblement arquées et terminées en pointe plus aiguë à leur angle antéro-interne.

♀. Prothorax sans impression et sans tubercules.

Tenebrio culinaris, Linn. Faun. suec. t. 1. p. 225. 816. — *Id.* Syst. nat. t. 1, p. 675. 5. (suivant l'exemplaire typique de la collection de Linné). — Müller,

Zool. dan. Prod. p. 74. 797. — Goeze, Ent. Beyt. t. 1. p. 670. 5. — Herbst, Arch. p. 144. 2. — *Id.* Nat. t. 7. p. 246. 6. pl. 111. fig. 6. — Fabr. Mant. ins. t. 1. p. 212. 15. — *Id.* Ent. syst. t. 1. p. 113. 16. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 148. 21. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1996. 5. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 386. 3. et t. 4. p. 358. — Rossi, Faun. etr. t. 1. 233. 580. — *Id.* Ed. Helw. t. 1. 282. 580.— Fischer, Nat. v. Livl. p. 287. 383.— Panz. Faun. germ. 9. 1. — *Id.* Ent. germ. p. 41. 5.— Oliv. Ent. t. 3. n° 57. p. 12. 14. pl. 1. fig. 13. — Cederh. Faun. ingr. prod. p. 13. 37. — Illig. Verz. p. 114. 3. — Payk. Faun. suec. t. 1. p. 90. 4. — Walck. Faun. fr. t. 1. p. 34. 2. — Tigny, Hist. nat. t. 7. p. 193. — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 150. 24. — Sturm. Deut. Faun. t. 2. p. 227. 5.— Duftsch. Faun. aust. t. 2. p. 302. 6.— Germar, Reise. p. 191. 61.

Tenebrio ferrugineus, Panz. Faun. germ. 9. 2. — *Id.* Ent. g. p. 41. 6. — *Id.* Krit Rev. 1. p. 21. (♂).

Phaleria culinaris, Latr. Hist. nat. t. 10. p. 302. 1. (♂) — *Id.* Gen. t. 2. p. 175. 2. (♂) — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 25. (1817) p. 492. — Lamarck, Hist. n. des Anim. s. vert. t. 4. p. 392. 2. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 587. 1. — Goldfuss, Handb. p. 319. — Le Pelel. S. Farg. et Serville. Encycl. méth. t. 10. p. 95. 1. —Sahlb. Ins. fenn. p. 479. 1.

Uloma culinaris (Megerle) (Dejean), Catal. (1821 p. 67. — *Id.* (1833) p. 199. — *Id.* (1837) p. 221. — Curtis. Brit, entom. t. 8. 363. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 220. 6. — L. Dufour. Excurs. Entom. p. 68. 408. — L. Redtend. Faun. aust. p. 593. — Küst. Kaef. Europ. 4. 76.

Ulona culinaris, (Dahl,) Catal. p. 43.

Long. $0^{m},0095$ à $0^{m},0112$ (4 1/4 à 5^{l}). — Larg. $0^{m},0036$ à $0^{m},0045$ (1 2 3 a 2^{l}).

Corps oblong; presque parallèle; peu convexe; entièrement d'un rouge brun luisant, en dessus. *Tête* creusée d'une suture frontale en demi-cercle; transversalement sillonnée après les yeux; assez densement marquée de points plus faibles sur l'épistome que sur le front; rayée, sur sa partie postérieure, de petits sillons longitudinaux. *Prothorax* assez faiblement échancré en arc, en devant, avec les angles sensiblement avancés; faiblement élargi en ligne peu courbe jusque vers la moitié, subparallèle ensuite; à angles postérieurs peu ou point émoussés ou rectangulaires; à peine rebordé en devant; rebordé sur les côtés et plus étroitement à la base; en arc faible dirigé en arrière et bissinué à cette dernière, avec la partie médiaire arquée en arrière; d'un quart environ plus large que long; peu convexe; marqué de points à peine moins petits que ceux de la tête, peu rapprochés et séparés par des intervalles densement et indistinctement pointillés.

Ecusson en triangle un peu plus large que long ; à côtés faiblement curvilignes ; parcimonieusement ponctué. *Elytres* presque parallèles jusqu'aux deux tiers, en ogive un peu obtuse postérieurement ; munies latéralement d'un rebord non prolongé jusqu'à l'angle sutural ; peu convexes ; à neuf stries profondes, presque égales chacune au tiers ou presque à la moitié de la largeur de chaque intervalle, ponctuées : ces points paraissent en général séparés les uns des autres par un espace moindre que leur diamètre : la première strie subterminale : la deuxième postérieurement liée à la septième, en enclosant les troisième à sixième : la huitième un peu plus courte, libre ; offrant près de la suture une rangée de points plus ou moins marqués, prolongée ordinairement jusqu'au cinquième de la longueur. *Intervalles* lisses ; presque plans ou peu convexes près de la suture, plus sensiblement convexes près du bord externe, crénelés par les points des stries. *Repli* non prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* finement pointillé sur la partie longitudinalement médiaire, ponctué sur les côtés des parties latérales et d'une manière ruguleuse sur ceux du ventre. *Prosternum* rebordé, convexement perpendiculaire à sa partie postérieure, ne dépassant pas le bord de l'antépectus. *Pieds* médiocres : *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* sillonnées en dessous pour recevoir la jambe dans la flexion. *Jambes antérieures*, et un peu moins fortement les *intermédiaires* élargies presque en triangle : les antérieures denticulées : les intermédiaires crénelées sur l'arête externe. *Premier article des tarses postérieurs* à peu près égal au dernier ; plus long que les deux suivants réunis.

Cette espèce se trouve dans diverses parties de la France. Elle vit sous les écorces ou dans les parties cariées des troncs des arbres. Sa larve, suivant M. Perris, habite dans les souches des pins (1).

Genre *Alphitobius*, Alphitobie ; Stephens (2).

(ἄλφιτον, farine ; βίος, vie.)

Caractères. *Antennes* prolongées à peu près jusqu'à la moitié des côtés du prothorax ; subcomprimées ; de onze articles ; grossissant presque graduellement ; dentées au côté interne à partir du cinquième,

(1) Lettre à M. M** sur une Excursion dans les grandes Landes (Mém. de l'Acad. des Sc. de Lyon, (cl. des Sc.) 1850 t. 2. p. 471.)

(2) Illustr. of. Brit. Entom. t. 5. (1832) p. 11. G. 429.

du sixième ou du septième article : le premier assez gros : le deuxième petit, subglobuleux : le troisième de moitié environ plus long que le quatrième : celui-ci et les suivants, jusqu'au dixième, plus larges que longs : le onzième, presque orbiculaire, ou en ogive à son extrémité. *Labre* notablement plus large que long. *Mandibules* ne débordant pas le labre dans l'état de repos. *Palpes maxillaires* à dernier article presque cylindrique ou en ovale oblong. *Palpes labiaux* à dernier article grêle, presque cylindrique. *Menton* élargi d'arrière en avant ; tronqué à son bord antérieur. *Joues* constituant avec l'épistome une sorte de chaperon tronqué ou plutôt plus ou moins sensiblement échancré en arc, en devant, laissant le labre à découvert, arrondi ou très-émoussé aux angles de devant, élargi en ligne droite, débordant un peu les yeux qu'il échancre ou coupe plus ou moins profondément. *Yeux* offrant en dessus l'image d'un triangle, ou irrégulièrement arrondis : séparés l'un de l'autre par un espace égal à plus de trois fois le diamètre de l'un d'eux. *Prothorax* de deux tiers au moins plus large que long ; assez faiblement bissinué à la base. *Ecusson* apparent. *Elytres* à peu près aussi larges ou à peine moins larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; presque parallèles jusqu'aux deux tiers, ou faiblement élargies vers la moitié ; faiblement convexes ; voilant complètement le pygidium. *Repli* prolongé ou à peu près jusqu'à l'angle sutural. *Hanches antérieures* globuleuses : les postérieures dépassant à leur extrémité externe le bord interne des postépisternums. *Prosternum* prolongé après les hanches de devant. *Postépisternums* presque parallèles, cinq fois environ aussi longs que larges. *Ventre* offrant les trois premiers arceaux presque soudés : partie antéro-médiaire du premier arceau en pointe : le quatrième plus court que le troisième. *Pieds* de longueur médiocre. *Cuisses* médiocres, comprimées, ainsi que les jambes : celles de devant plus courtes à l'arête externe qu'à l'interne : les quatre antérieures de celles-ci très-légèrement denticulées au côté externe ou peu distinctement garnies de poils spinules. *Tarses* filiformes ; entiers : premier article des tarses postérieurs aussi long ou presque aussi long que les deux suivants réunis ; un peu moins long que le dernier. *Corps* oblong ; faiblement convexe, moins de quatre fois aussi long que large.

α. Rebord de la base du prothorax interrompu dans le milieu.

1. **A. diaperinus** ; Panzer. *Ovale oblong ; très-médiocrement convexe ; noir ou d'un noir brun : antennes et pieds d'un rouge brunâtre. Epistome*

échancré en arc faible. Prothorax élargi en ligne un peu courbe, offrant vers la base sa plus grande largeur ; non ou à peine rebordé sur le tiers médiaire de celle-ci; marqué de points médiocrement rapprochés, plus faibles sur le dos. Elytres à stries assez légères et ponctuées. Intervalles à peine convexes; pointillés. Prosternum lisse ou à peu près.

Tenebrio diaperinus, PANZ. Faun. germ. (1797) 37. 16. — *Id.* Krit. Revis. p. 31. — *Id.* Index. p. 29. — ILLIG. Kaef. preuss. p. 115. 4. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 2. p. 152. 24. — STURM, Dentsich. Faun. t. 2. p. 232. 8.

Phaleria diaperina, LATR. Hist. nat. t. 10. p. 303. 2.

Uloma opatroides (DEJ.), Catal. (1831) p. 67.

Ulona diaperina (DAHL.), Catal. (1823) p. 44.

Uloma mauritanica, CURTIS, Brit. Entom. t. 8. p. 333. 1. (*type*.)

Alphitobius mauritanicus, STEPH. Illustr. t. 5. p. 11. 12. (*type*.) — *Id.* Man. p. 323. 2538.

Heterophaga opatroides, (DEJ.) Catal. (1833) p. 199. — *Id.* (1837) p. 220.

Heterophaga diaperina, LUCAS, Essai, etc. p. 45. 87. — L. REDTENB. Faun. aust. p. 594.

Alphitobius diaperinus, WOLLAST. Ins. Mader. p. 498. 379.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0078 (3 à 3 1/2^l). — Larg. 0^m,0029 à 0^m,0033 (1 1/3 à 1 1/2^l).

Corps oblong; peu convexe; noir ou d'un noir brun, ou rarement brun, en dessus et en dessous. *Tête* marquée de points plus petits et plus rapprochés sur l'épitsome que sur le front ; marquée sur la suture frontale d'un sillon presque en arc dirigé en arrière. *Epistome* échancré en arc faible; souvent brun rouge ou même d'un rouge brun. *Antennes* comprimées et un peu dentées au côté interne du cinquième au dixième article; d'un brun rouge ou d'un rouge brun, généralement un peu plus claires vers l'extrémité. *Prothorax* échancré en arc obtus, en devant; élargi en ligne courbe jusqu'au tiers ou à la moitié, puis en ligne presque droite; offrant vers la base sa plus grande largeur; très-étroitement ou peu distinctement rebordé sur les côtés; bissinué à la base, avec le tiers médiaire de celle-ci obtusément en arc dirigé en arrière et à peine plus prolongé que les angles; rayé au devant de la base et paraissant, par là, muni d'un rebord interrompu dans la partie médiaire; très - médiocrement convexe, près d'une fois plus large que long; marqué de points analogues à ceux du front, plus légers sur le dos que sur les côtés. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes; plus large que long; un peu convexe-

ment déclive postérieurement; superficiellement pointillé. *Elytres* à peine ou faiblement plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; presque parallèles jusqu'aux trois cinquièmes, subarrondies postérieurement; étroitement rebordées; très-médiocrement convexes; à neuf stries assez légères et marquées de points fins et rapprochés : la troisième postérieurement unie à la sixième, en enclosant les quatrième et cinquième : celles-ci à peine prolongées au-delà des trois quarts de la longueur. *Intervalles* finement et peu densement ponctués; à peu près plans en devant : les quatre ou cinq plus voisins de la suture, subconvexes postérieurement. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rougeâtre; un peu rapeux sur les côtés de l'antépectus, assez finement ponctué sur le reste. *Prosternum* plan, prolongé en pointe, après les hanches. *Postépisternums* parallèles ou à peu près. *Pieds* d'un rouge brun ou d'un brun rouge. *Cuisses* peu renflées. *Jambes antérieures* presque droites ou peu sensiblement arquées et peu distinctement denticulées sur leur tranche externe; médiocrement élargies, un peu plus larges à leur extrémité que le tiers de la longueur de leur arête : jambes intermédiaires et postérieures grêles, droites. Sa larve, trouvée chez des boulangers par M. W. Longman, a été figurée par M. Westwood. (Introd. et., fig. 38. n° 20.)

Cette espèce se trouve dans les magasins de grains et de farine. Elle arrive aussi dans les ports avec diverses graines provenant de l'étranger. Olivier l'avait reçue de Cayenne et de l'Ile-de-France.

Suivant M. Waltl, elle se cache en Espagne sous les ceps de vigne, où elle cause beaucoup de dégats (1); dans l'île de Crète, on la trouve sous les pierres, d'après M. Lucas (2).

xx. Rebord de la base du prothorax au moins aussi saillant dans le milieu que sur les côtés.

2. **A. piceus**; OLIVIER. *Ovale-oblong; très-médiocrement convexe; noir en dessus. Epistome tronqué. Prothorax arqué sur les côtés, offrant vers les trois cinquièmes sa plus grande largeur, bissinué à la base, avec le tiers médiaire arqué en arrière et plus fortement rebordé que le reste; presque uniformément marqué de points ronds. Elytres à stries légères et ponctuées. Intervalles plus ou moins convexes; pointillés. Prosternum à deux sillons*

---

(1) Reise. etc. et SILBERMANN, Rev. t. 4. p. 145.
(2) Essai sur les animaux articulés qui habitent l'île de Crète, p. 46.

crénelés. Pieds d'un rouge brun : jambes antérieures peu distinctement denticulées.

Helops piceus, Oliv. Encycl. méth. t. 7. (1792) p. 50. 32. — *Id.* Entom. t. 3. (1795), n° 58. p. 17. 22. pl. 2. fig. 13, a, b.

Tenebrio mauritanicus? Fabr. Entom. Syst. t. 1. p. 113. 15. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 147. 27. — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 152. 23.

Tenebrio fagi, Panz. Faun. germ. (1794) 61. 3. — *Id.* Krit. Revis. p. 32. — Sturm, Deutsch. Faun. t. 2. p. 233. 9. — Duftsch. Faun aust. p. 303. 8.

Tenebrio oryzae? Herbst. Naturs. t. 8. p. 18. 42. pl. 118. fig. 10.

Phaleria fagi, Latr. Hist. nat. t. 10. p. 303. 3. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 25. (1817) p. 492.

Uloma fagi, Curtis, Brit. Entom. t. 8. (1831) p. 303. 2. (*type.*)

Alphitobius picipes, Stéph. Catal. 243. n° 2425. — *Id.* illustr. t. 5. (1832) p. 11. (*type*) — *Id.* Man. p. 323. n° 2537.

Heterophaga mauritanica, (Dej. Catal. (1833) p. 199. — *Id.* (1837) p. 220. — Lucas, Explor. sc. de l'Algér. (Anim. articul.) p. 341. 922.

Heterophaga fagi, L. Redtemb. Faun. aust. p. 594.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 1/2 à 3). — Larg. 0^m,0023 à 0^m,0026 (1 à 1 1/5[l]).

Corps oblong ; très-médiocrement convexe ; noir, un peu luisant en dessus. *Tête* marquée de points moins petits sur le front que sur l'épistome ; sillonnée sur la suture frontale. *Epistome* tronqué ou à peine échancré en arc, en devant. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers des côtés du prothorax ; d'un noir brun à la base, graduellement moins obscures avec le dernier article fauve; comprimées ; grossissant à partir du quatrième article, dentées au côté interne à partir du sixième : le troisième un peu moins long que les deux suivants réunis : les quatrième à dixième plus larges que longs : le dernier aussi long que large. *Prothorax* échancré en arc en devant ; arqué sur les côtés, offrant vers la moitié de ceux-ci ou un peu après sa plus grande largeur ; d'un sixième environ plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs ; rebordé latéralement ; bissinué à la base, avec le quart ou presque le tiers médiaire arqué en arrière et moins étroitement rebordé que le devant de chaque sinuosité ; sensiblement déprimé au devant de chacune de celles-ci ; une fois environ plus large à son bord postérieur que long dans son milieu ; presque uniformément couvert de points ronds non contigus, un peu plus gros que ceux du front, un peu plus faibles sur le dos que sur les côtés, séparés par des espaces lisses. *Ecusson* en demi-cercle près d'une fois

plus large que long, un peu en ogive postérieurement; aussi finement ponctué à peu près que l'épistome. *Elytres*, à la base, de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs; presque parallèles jusqu'aux trois cinquièmes, en ogive obtuse ou subarrondie à leur extrémité; très-médiocrement convexes; à neuf stries légères, marquées de points ronds, séparés les uns des autres par un espace moins grand que leur diamètre: la troisième ordinairement liée postérieurement à la sixième et la huitième à la neuvième. *Intervalles* à peine convexes; plus finement ponctués que le front et surtout que le prothorax. *Repli* prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rougeâtre; granuleux sur les côtés de l'antépectus, ponctué sur le reste. *Prosternum* à deux sillons crénelés; prolongé en pointe comprimée, après le bord postérieur de l'arceau. *Postépisternums* presque parallèles, faiblement et graduellement rétrécis: quatre fois au moins plus longs que larges. *Ventre* plus finement ponctué sur le dernier arceau que sur les premiers; à partie antéro-médiaire du premier arceau avancée en pointe. *Pieds* d'un rouge brun. *Cuisses* peu renflées. *Jambes antérieures* à peine arquées, faiblement élargies de la base à l'extrémité, presque imperceptiblement denticulées au côté externe: éperons desdites jambes plus courts que les deux premiers articles des tarses réunis. *Jambes intermédiaires* et *postérieures* grêles, droites: les intermédiaires presque indistinctement garnies de huit à dix petites épines au côté externe: les postérieures inermes, ou à peu près. *Tarses* grêles: premier article des postérieurs presque aussi grand que les deux suivants réunis.

Cette espèce a probablement été importée avec les céréales étrangères. On la trouve principalement dans nos provinces méridionales.

Sa larve a été communiquée à la Société entomologique de Paris, par M. Lucas. (Voy. Ann. Soc. entom. de Fr. 2e série, t. 6. (1848). p. XIII.)

Obs. A ce genre se rattache également l'espèce suivante, mais qui n'a pas été jusqu'à ce jour trouvée en France, à ma connaissance du moins.

A. chrysomelinus; Herbst. *Ovale oblong; très médiocrement ou peu convexe. Prothorax élargi en ligne courbe, offrant vers la base sa plus grande largeur; muni à celle-ci d'un faible rebord non interrompu; pointillé, ordinairement noir, avec les bords latéraux graduellement d'un rouge testacé. Elytres à stries légères et ponctuées, peu distinctes postérieurement;*

d'un rouge testacé, ornées d'une bande transversale noire, avancée parfois sur la suture jusqu'à l'écusson, limitée postérieurement vers les trois-quarts, couvrant à peine le tiers submédiaire des côtés.

Tenebrio chrysomelinus, Herbst, Naturs. t. 8. p. 17. 41. pl. 118. fig. 9. — Schönh. Syn. Ins. t. 1. p. 152. 36. etc.

Long. $0^{m},0045$ (2^{l}). — Larg. $0^{m},0026$ ($1\ 1/5^{l}$).

Obs. Le prothorax et les élytres sont noirs sur une plus ou moins grande étendue, suivant que la matière colorante noire a pris du développement. Quelquefois le prothorax est noir, avec les bords seulement d'une teinte rougeâtre ou d'un rouge testacé; d'autres fois il est à peine noir ou obscur sur le disque et, sur le reste de sa surface, d'un rouge testacé graduellement plus pâle vers les côtés. La bande noire des élytres s'étend ordinairement, sur la suture et sur les trois premiers intervalles, depuis l'écusson jusqu'au trois quarts: dans ce cas, elle forme postérieurement sur les deux élytres un arc dirigé en arrière, qui aboutit aux quatre septièmes de la longueur des bords latéraux, qu'elle couvre en devant depuis le quart environ; mais d'autres fois cette bande noire a des proportions plus restreintes. Le dessous du corps et les pieds sont d'un rouge brun ou brunâtre.

Genre *Cataphronetis*, Cataphronete (Dejean (1); Lucas (2).

(Καταφρονητής, contempteur.)

Caractères. *Antennes* à peine prolongées jusqu'au tiers ou à la moitié des côtés du prothorax; subcomprimées; de onze articles; grossissant presque insensiblement; à premier article assez gros, le plus long: le deuxième obconique, à peu près aussi long que large: le troisième à peine moins court: les quatrième à dixième, plus larges que longs: les quatrième à sixième, submoniliformes: les suivants, grossissant plus sensiblement et paraissant plus distinctement dentés ou subdentés des deux côtés: le dernier, presque orbiculaire, ou en ogive obtuse à son extrémité. *Labre* en carré une fois au moins plus large que long. *Mandibules* ne débordant pas le labre à l'état de repos; armées vers leur extrémité de deux dents peu rapprochées. *Mâchoires* à deux lobes,

(1) Dejean, Catal. (1833) p. 199. — *Id.* (1837) p. 221.

(2) Lucas, Explor. sc. de l'Algérie. (anim. articulés) p. 342.

ciliés au côté interne. *Palpes maxillaires* assez longs ; presque filiformes ; à dernier article comprimé, presque parallèle ou faiblement élargi d'arrière en avant, obliquement tronqué à son extrémité et, par là, paraissant un peu ovalaire. *Palpes labiaux* courts ; à dernier article grêle, presque cylindrique ; presque égal en longueur aux deux précédents réunis. *Menton* presque carré, peu élargi d'arrière en avant. *Joues* constituant avec l'épistome une sorte de chaperon en demi-cercle, un peu obtus, laissant le labre à découvert. *Yeux* échancrés par les joues, débordant peu celles-ci ou peu débordés par elles ; séparés en dessus, l'un de l'autre, par un espace quatre fois environ aussi grand que le diamètre de l'un d'eux ; subarrondis dans leur partie visible en dessus avec le côté interne tronqué. *Prothorax* un peu plus large que long ; tronqué en ligne presque droite à la base. *Ecusson* apparent. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; presque parallèles jusqu'aux trois cinquièmes ; voilant le pygidium. *Repli* prolongé ou à peu près jusqu'à l'angle sutural. *Hanches antérieures* globuleuses : les postérieures dépassant à peine ou ne dépassant pas à leur extrémité externe le bord interne des postépisternums. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière, près de quatre fois aussi longs qu'ils sont larges à la base. *Ventre* offrant les trois premiers arceaux presque soudés : partie antéro-médiaire du premier arceau en pointe : le quatrième de moitié plus court que le troisième. *Pieds* de longueur médiocre. *Cuisses* comprimées : les antérieures sensiblement renflées. *Jambes* comprimées : les antérieures plus longues à l'arête externe qu'à l'interne, élargies de la base à l'extrémité, aussi larges à peu près à celles-ci que la moitié de leur arête interne, subdenticulées à l'externe : jambes intermédiaires et postérieures grêles, spinosules. *Tarses* filiformes ; entiers : premier article des postérieurs plus court que les deux suivants réunis : le dernier presque aussi long que les trois précédents pris ensemble. *Corps* oblong ; faiblement convexe ; moins de quatre fois aussi long que large.

1. **C. brunnea** ; (DEJEAN.) LUCAS. *Oblong ; très médiocrement convexe ; noir ou brun en dessus. Epistome obtusément arrondi. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'aux deux septièmes, rétréci ensuite presque en ligne droite, faiblement sillonné vers l'extrémité de la ligne médiane et au-devant de chaque cinquième externe de la base ; ponctué. Elytres à stries légères et ponctuées. Intervalles plans ; pointillés. Prosternum rebordé. Pieds d'un rouge brunâtre. Jambes antérieures élargies en triangle allongé, denticulées : les autres, grêles, spinosules.*

Cataphronetis brunnea (Dej.), Catal. (1833) p. 199. — *Id.* (1837) p. 221. — Lucas, Explor. sc. de l'Alg. (Anim. articulés) p. 342. 923.

Phtora crenata, Germar, Faun. Insect. Eur. fasc. 18. 4. — Küster, Kaef. Europ. 10. 68.

Long. 0^{m},0051 à 0^{m},0056 (2 1/4 à 2 1/2^{l}). — Larg. 0^{m},0016 à 0^{m},0022 (3/4 à 1^{l}).

Corps oblong; peu convexe et noir ou brun en dessus. *Tête* marquée de points ronds, moins petits sur le front que sur l'épistome; creusée sur la suture frontale d'un sillon arqué en arrière. *Epistome* obtusément arrondi. Labre et palpes d'un fauve testacé. *Antennes* de même couleur; comprimées; grossissant plus sensiblement à partir du septième article: le troisième de moitié à peine plus grand que le quatrième: les quatrième à dixième plus larges que longs: le dernier, aussi long que large, arrondi à l'extrémité. *Prothorax* échancré en arc en devant; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux septièmes ou au tiers de la longueur, rétréci ensuite en ligne presque droite ou à peine arquée en dedans; en ligne droite à la base; à peine rebordé sur les côtés, ainsi qu'au bord postérieur; très médiocrement convexe; marqué d'une dépression allongée ou d'une sorte de sillon court au devant de chaque cinquième externe de la base et plus faiblement sur la partie postérieure de la ligne médiane; marqué de points plus légers sur le dos que sur les côtés, séparés les uns des autres par des intervalles lisses. *Ecusson* en ogive large; ponctué, avec les côtés et l'extrémité lisse. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax à la base; presque parallèles jusqu'aux trois cinquièmes; en ogive obtuse postérieurement, subarrondies chacune à l'angle sutural; rebordées; très médiocrement convexes; à neuf stries légères marquées de points longitudinalement séparés les uns des autres par un espace moindre de leur diamètre, la première ou juxta-suturale moins faible: les autres, presque réduites, surtout postérieurement, à des rangées striales de points: la troisième ordinairement unie à la sixième, en enclosant les quatrième et cinquième qui semblent les plus légères: la huitième, non liée à la neuvième. *Intervalles* plans ou presque plans; pointillés. *Repli* prolongé presque jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* noir brun, brun ou d'un brun rouge; granuleux ou rapeux sur les côtés de l'antépectus et des postépisternums, ponctué sur le reste. *Prosternum* rebordé, un peu prolongé en pointe comprimée après le bord postérieur de l'arceau. *Postépisternums* assez faiblement rétrécis

d'avant en arrière; quatre fois environ aussi longs qu'ils sont larges à la base. *Ventre* offrant la partie antéro-médiaire du premier arceau avancée en pointe obtuse. *Pieds* d'un rouge brun ou brunâtre. *Cuisses* peu renflées. *Jambes* droites : les antérieures élargies de la base à l'extrémité; à peu près aussi larges à celle-ci que la moitié de la longueur de leur arête interne, denticulées à l'arête externe, planes et rapeuses en dessous : éperons desdites jambes plus longs que les deux premiers articles des tarses réunis. *Jambes intermédiaires* et *postérieures* grêles, très faiblement élargies; spinosules. *Tarses* grêles : premier article des postérieurs sensiblement moins long que les deux suivants réunis.

Cette espèce est méridionale. On la trouve dans les environs de Marseille et dans d'autres parties de la Provence, sous les pierres, sous les excréments desséchés, etc.

Germar et M. Küster à son exemple, l'ont regardée à tort comme étant la *Phtora crenata* du Catalogue Dejean, et l'ont décrite sous ce nom, mais sans donner les caractères du genre *Phtora*.

SIXIÈME FAMILLE.

LES TRIBOLIENS.

CARACTÈRES. *Yeux* très visibles ou non voilés par le bord antérieur du prothorax; notablement coupés par les joues; en général plus ou moins coupés par celles-ci; dirigés d'une manière obliquement longitudinale, et plus longs que larges, dans leur partie visible en dessus. *Antennes* tantôt grossissant graduellement, tantôt avec les trois derniers articles un peu plus gros. *Prothorax* transverse; tronqué ou bissinué à la base; ni cilié, ni denté sur les côtés. *Elytres* parallèles; voilant le pygidium : repli non prolongé jusqu'à l'angle sutural, ou réduit à une tranche près de celui-ci. *Postépisternums* parallèles ou presque parallèles; quatre fois au moins plus longs que larges. *Tibias antérieurs* grêles ou faiblement élargis. *Corps* allongé ou suballongé; parallèle; subdéprimé.

Les Triboliens sont des insectes vraisemblablement importés avec les céréales étrangères. Aujourd'hui ils paraissent naturalisés dans notre pays. L'une des espèces paraît se nourrir au besoin du corps des insectes desséchés.

Ces insectes constituent les deux genres suivants :

		Genres.
Antennes	offrant les trois derniers articles un peu plus gros; à premier article plus court que les deux suivants réunis. Jambes de devant sensiblement moins étroites que les intermédiaires	Tribolium.
	grossissant graduellement et d'une manière assez faible ; à premier article presque aussi long que les deux suivants réunis. Jambes de devant aussi étroites que les intermédiaires.	Cerandria.

Genre *Tribolium*, Tribolie; Mac-Leay. (1)

Caractères. Ajoutez à ceux déjà indiqués: *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié des côtés du prothorax : subcomprimées, grossissant faiblement et graduellement jusqu'au huitième article, avec les trois derniers un peu plus gros : le troisième, un peu plus long que large : les autres plus larges que longs, presque moniliformes : les septième à dixième presque cupiformes : le onzième en ovale transverse. *Joues* constituant avec l'épistome une sorte de chaperon obtusément tronqué ou à peine échancré en devant; laissant le labre au moins en partie à découvert : celui-ci voilant les mandibules, dans l'état de repos. *Mandibules* courtes, cornées; fortes ; bifides à l'extrémité ; égales dans les deux sexes. *Mâchoires* à deux lobes, ciliés au côté interne : l'interne, plus étroit. *Palpes maxillaires* à dernier article subcomprimé; ovalaire ou obtusément arrondi à l'extrémité. *Prothorax* à peine bissinué à la base. *Jambes de devant* assez faiblement élargies, sensiblement moins étroites que les intermédiaires.

1. **T. ferrugineum**; Fabricius. *Allongé, parallèle, subdéprimé, d'un rouge brun ou testacé. Prothorax presque en carré d'un tiers plus large que long; à peine bissinué à la base avec la partie médiaire faiblement arquée en arrière; marqué d'une dépression au devant de chaque sinuosité; ponctué. Elytres à neuf stries : les trois premières réduites à une raie superficielle : les quatrième, cinquième, sixième, septième et neuvième sulcifor-*

(1) Annulosa javanica (1825) 47. — *Id.* Edit. Leq. p. 158. — Le Pelet. de Saint-Farg. et Aud. Serville, Encycl. méth. t. 10. p. 701.

mes. Intervalles presque bissérialement pointillés : les intermédiaires, au moins, en toit.

Trogosita ferruginea, Fabr. Entom. syst. t. 1. p. 116. 7. — *Id.* Syst. eleuth. t. 1. p. 155. 23. — Herbst. Naturs. t. 7. (Kaef.) p. 276. 5.

Colydium castaneum, Herbst, Naturs. t. 7. p. 282. 3. pl. 112. fig. 3. E.

Tenebrio castaneus, Schönh. Syn. ins t. 1. p. 153. 46.

Tribolium castaneum, Mac-Leay, Annul. javan. (1825) 47. — *Id.* ed. Leq. p. 159. 92. — Lucas, Explor. Sc. de l'Alg. (Anim. articul.) p. 343. 924.

Stene ferruginea, Steph. Illustr. t. 5. p. 9. 1. — *Id.* Man. p. 322. 2551. — Westwood, Introd. to the Mod. classif. 1. p. 319. fig. 39. n° 1.

Margus ferrugineus (Dej.), Catal. (1833) p. 200. — *Id.* (1837)) p. 222. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 593. — Küster, Kaef. Europ. 10. 49.

Dermestes navalis, Fabr. Syst. Entom. p. 56. 9. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 65. 12. — *Id.* Mant. t. 1. p. 35. 14. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1595. 32. — Herbst, Naturs. t. 4. (Kaef.) p. 138. 18.

Tenebrio ferrugineus, Fabr. Spec. ins. t. 1. p. 324. 12. — *Id.* Mant. t. 1. p. 212. 17. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1997. 35. — Oliv. Entom. t. 3. n° 57. p. 18. 25. pl. 2. fig. 24. a, b. — Illig. Mag. t. 1. p. 342. 23. — Sturm, Deutsch. Faun. t. 2. p. 228. 6. pl. 47. fig. d, D. — Duftsch. Faun. austr. t. 2. p. 304. 10. — Curtis, Brit. Entom. t. 7. 331. 3.

Lyctus navalis, Fabr. Ent. syst. t. 1. 2. p. 504. 10.

Ips testacea, Fabr. Ent. Syst. p. 179. 14. 15.

Ips cinnamomea? Herbst, Naturs. t. 4. p. 170. 7. pl. 42. fig. 8. h, H?

Tribolium ferrugineum, Wollast. Insect. mader. p. 491. 374.

Long. $0^m,0033$ à $0^m,0045$ (1 1/2 à 2^l). — Larg. $0^m,0009$ à $0^m,0012$ (2/5 à $3/5^l$).

Corps allongé; presque parallèle; déprimé; très faiblement convexe; d'un rouge brun, d'un roux ferrugineux, ou d'un roux testacé, en dessus. *Tête* finement ponctuée; peu ou point sensiblement rayée sur la suture frontale; légèrement sillonnée transversalement après les yeux. *Epistome* constituant avec les joues une sorte de chaperon presque en demi-cercle, obtusément tronqué ou à peine échancré en devant et laissant un peu le labre à découvert, légèrement relevé latéralement et débordant les yeux qu'il échancre jusqu'à la moitié. *Yeux* noirs. *Antennes* à peine prolongées jusqu'à la moitié du prothorax; subcomprimées; grossissant en massue à partir du septième article : les troisième à dixième plus larges que longs : le troisième, de moitié à peine plus grand que le quatrième : les septième à dixième faiblement dentés de chaque côté : le onzième le plus gros, presque orbiculaire. *Prothorax*

à peine échancré en devant; faiblement élargi jusqu'au quart ou un peu plus de la longueur de ses côtés, puis à peine rétréci et presque en ligne droite jusqu'aux angles postérieurs, qui sont un peu dirigés en pointe en arrière; légèrement bissinué à la base, avec la moitié médiaire assez faiblement arquée en arrière; muni sur les côtés et à la base d'un rebord étroit et tranchant; d'un tiers environ plus large à la base que long sur son milieu; très faiblement convexe; marqué d'une dépression ou d'un sillon court au devant de chaque légère sinuosité basilaire; ordinairement déprimé au devant de l'écusson; marqué de points plus gros que ceux du front. *Ecusson* en demi-hexagone ou pentagone inéquilatéral; pointillé. *Elytres*, en devant, de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs; trois fois au moins aussi longues que lui; parallèles jusqu'aux trois quarts au moins, arrondies à l'extrémité, ne voilant pas complètement le pygidium; planes ou presque planes sur la majeure partie médiaire de leur largeur; à neuf stries: les trois voisines de la suture presque nulles, indiquées seulement par une raie superficielle jusques vers les trois quarts, ordinairement mieux marquées ou subsulciformes à partir de ce point jusqu'aux quatre cinquièmes ou cinq sixièmes: les quatrième, cinquième, sixième, septième et neuvième, sulciformes: les quatrième à huitième, prolongées seulement jusqu'aux quatre cinquièmes. *Intervalles* pointillés ou marqués de points très fins, plus longs que larges: les quatre plus rapprochés de la suture, plans, au moins jusqu'aux trois-quarts: les trois ou quatre suivants, en toit. *Repli* non prolongé jusqu'à l'angle sutural, réduit à une tranche, près de celui-ci. *Dessous du corps* d'un roux ferrugineux; assez grossièrement ponctué sur les côtés de l'antépectus, moins fortement sur les autres parties pectorales, plus légèrement sur le ventre. *Prosternum* pointillé; plan; élargi d'avant en arrière; tronqué à l'extrémité et ne dépassant pas le bord postérieur de l'antépectus. *Postépisternums* parallèles, six fois environ aussi longs que larges. *Pieds* d'un roux ferrugineux; assez courts. *Cuisses* peu renflées. *Jambes* droites ou à peu près; comprimées; médiocrement élargies de la base à l'extrémité: les antérieures à peine aussi larges à celle-ci que le tiers de leur arête inférieure. *Tarses* grêles: premier article des postérieurs de moitié plus long que le suivant: le dernier, à peine aussi long que les trois précédents réunis.

Cette espèce se trouve dans le froment avarié, dans le son, la farine. Solier m'a écrit l'avoir vu sortir du corps de divers insectes desséchés apportés du Sénégal à Marseille. M. Westwood avait déjà fait la même observation.

Sa larve, découverte par M. Ingpen, a été figurée par M. Westwood (Introd. to the Mod. classif. p. 319. fig. 39. n° 2).

Genre *Cerandria*, CERANDRIE (Dejean (1); Lucas (2).

(Κέρας, corne; ἀνήρ-ἀνδρος, mâle.)

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux de la famille : *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers environ des côtés du prothorax ; subcomprimées ; de onze articles : le premier, le plus long, un peu arqué : le deuxième court : les troisième et quatrième un peu plus larges que longs : le troisième, plus large que le quatrième : les cinquième à dixième, plus larges que longs, grossissant graduellement et assez faiblement, cupiformes, perfoliés : le onzième, ovalaire. *Joues* constituant une tranche large et un peu relevée. *Mandibules* disproportionnées dans les deux sexes. *Mâchoires* à deux lobes, hérissées à leur côté interne de poils serrés, assez raides : le lobe interne, allongé, étroit. *Palpes maxillaires* assez allongés; à dernier article subcomprimé, graduellement et médiocrement élargi d'arrière en avant, obliquement coupé à son extrémité. *Menton* un peu élargi d'arrière en avant, presque carré. *Languette* submembraneuse, ciliée en devant. *Palpes labiaux* à dernier article presque conique. *Prothorax* tronqué en ligne droite à la base. *Jambes de devant* aussi grêles que les intermédiaires.

1. **C. cornuta**; FABRICIUS. *Suballongée ; parallèle ; peu convexe ; d'un rouge roux ou d'un rouge roux brunâtre. Tête et prothorax pointillés : celui-ci un peu rétréci en ligne droite à partir du tiers de sa longueur; moins long que large. Elytres à rangées striales de points : les quatrième et cinquième plus courtes.*

♂. Mandibules au moins aussi longues que la tête, saillantes, relevées et recourbées à l'extrémité, terminées en pointe, denticulées à leur côté interne. Epistome anguleusement avancé dans son milieu et sinué près des joues. Celles-ci en forme de tranche large, un peu concave et relevée, débordant latéralement les yeux, à leur extrémité postérieure, sur une largeur égale au diamètre de ceux-ci. Front armé de deux petites cornes mi-relevées. Tête faiblement sillonnée sur la suture frontale et après les yeux.

---

(1) DEJ. Catal. (1833) p. 200. — *Id.* (1837) p. 222.

(2) Exploration Sc. de l'Algérie (Anim. articulés) p. 344.

Trogosita cornuta, Fabricius, Suppl. Entom. syst. p. 51, 5-6. — *Id*. Syst. Eleuth. t. 1. p. 155. 23. — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 157. 17.

? *cornuta*, Illig. Mag. t. 1. p. 243. 24.

♀. Mandibules bifides à leur extrémité; ne dépassant pas l'épistome: celui-ci en demi-cercle. Joues un peu débordées par les joues ou débordant à peine ces organes à leur extrémité postérieure. Front inerme. Tête assez profondément sillonnée transversalement après les yeux et surtout sur la suture frontale.

♂ ♀. *Phaleria cornuta*, Latr. Gemer ins. t. 2. p. 175. 1. pl. 10. fig. 4. ♂ fig. 5, ♀.

♂ ♀. *Uloma cornuta* (Dej.) Catal. (1821) p. 68. — Curtis, Brit. Entom. t. 8. 363. 3. — Steph. Illustr. t. 5. p. 10. 1. — *Id*. Man. p. 322. 2532. — Westwood, Introd. to the Mod. classif. 1. p. 319. fig. 38. n° 21. (mandibules du ♂).

Cerandria cornuta (Dej.) Catal. (1833). p. 200. — *Id*. (1837) p. 222. — Lucas, Expl. sc. de l'Algérie (Anim. articulés). p. 345. 925. — Wallast. Insect. mader. p. 490. 373.

Long. 0m,0033 à 0m,0045 (1 1/2 à 2l). — Larg. 0m,0011 à 0m,0013 (1/2 à 3/5l).

Corps suballongé; parallèle; peu convexe; d'un rouge roux brunâtre. *Tête* pointillée : joues en forme de tranche large et relevée. *Yeux* noirs. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois-quarts ou un peu plus des côtés du prothorax; subcomprimées et presque perfoliées à partir du cinquième article : les cinquième à dixième articles plus larges que longs : le onzième, ovalaire; d'un rouge roux brunâtre, avec le dernier article un peu plus pâle. *Prothorax* assez faiblement échancré en arc, en devant; peu élargi jusqu'au quart ou au tiers ou même parfois aux deux cinquièmes de la longueur de ses côtés, rétréci ensuite en ligne droite; un peu plus étroit à ses angles postérieurs qu'aux antérieurs; tronqué en ligne presque droite à la base, avec les angles postérieurs prononcés et rectangulairement ouverts; muni d'un rebord étroit sur les côtés et à la base; un peu moins long que large; peu convexe; pointillé; d'un rouge roux brunâtre. *Ecusson* petit; triangulaire. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois et quart environ aussi longues que lui; à angle huméral prononcé et rectangulairement ouvert; parallèles jusqu'aux deux tiers, arrondies à l'extrémité; étroitement rebordées; peu

ou très médiocrement convexes; à neuf rangées striales de points séparés longitudinalement les uns des autres par un espace un peu moins grand que leur diamètre : les quatrième et cinquième rangées à peine prolongées jusqu'aux trois quarts : les autres presque terminales; de la couleur du prothorax et de l'écusson. *Pigidium* habituellement voilé par les élytres. *Repli* brusquement terminé un peu après le quatrième arceau. *Dessous du corps et pieds* de la couleur du dessus, ou à peine plus clairs : le premier, finement ponctué. *Prosternum* un peu arqué longitudinalement; presque plan; terminé en ogive postérieurement. *Mésosternum* sillonné en forme de V. *Postépisternums* presque parallèles ou faiblement rétrécis d'avant en arrière; cinq fois environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Premier article des tarses postérieurs* presque aussi long que les deux suivants réunis; le dernier presque aussi grand que les trois précédents pris ensemble.

Cette espèce se trouve dans les magasins de grains, à Marseille et dans ceux de quelques autres ports de mer du midi de la France.

L'*Uloma læviuscula* de Stéphens (Illust. t. 5. p. 10. 2 et Mém. p. 323), paraît n'être qu'une variété un peu plus pâle et plus finement ponctuée, de cette espèce.

SIXIÈME FAMILLE.

LES HYPOPHLÉENS.

Caractères. *Yeux* très visibles ou non voilés par le bord antérieur du prothorax; entiers ou faiblement entamés par les joues qu'ils débordent notablement. *Antennes* fusiformes. *Pygidium* le plus souvent à découvert. *Postépisternums* quatre fois au moins aussi longs que larges. *Tibias antérieurs* comprimés, peu élargis. *Dernier article des tarses postérieurs* presque aussi long que les trois précédents réunis. *Corps* allongé ou suballongé; parallèle; médiocrement ou peu fortement convexe.

Ces insectes, suivant les belles observations de M. Perris (1), sont destinés dans leur enfance à faire la guerre à diverses larves de coléoptères xylophages. Plus tard, devenus insectes parfaits, ils mon-

(1) Voy. Ed. Perris, *Histoire des Insectes du pin maritime*, in Annales de la Soc. entom. de Fr. deuxième série, t. 10. (1852) p. 491 et suivantes. — Léon Dufour, Excurs. entom. (Actes de la Société Linn. de Bordeaux, t. 19. 5me livr. — *Id.* Tiré à part., p. 11 et suiv.

trent à peu près le genre de vie de ces derniers, se traînent comme eux sous les écorces, ou dans les dédales obscurs dans lesquels ils se cachent, et vivent dès-lors en bonne harmonie avec ces animaux dont ils décimaient naguère les populations.

Genre *Hypophloeus*, Hypophlée (**Helwig.** (1); **Fabricius** (2).

(ὑπὸ, sous; φλοιὰ, écorce (3).

Caractères. Ajoutez à ceux qui servent à distinguer la famille : *Antennes* graduellement subcomprimées et grossissant à partir du cinquième article, ou presque fusiformes : cinquième à dixième articles plus larges que longs : le onzième brièvement ovalaire. *Mandibules* courtes; cornées; en partie cachées dans l'état de repos; bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes : l'interne, petit : l'externe en partie membraneux. *Palpes maxillaires* et *labiaux* à dernier article subcomprimé, presque ovalaire. *Languette* à peine échancrée. *Prothorax* presque en carré, soit moins long, soit aussi long que large; tronqué à la base. *Elytres* faiblement plus larges que le prothorax; presque parallèles. *Métasternum* peu ou point creusé d'un sillon rétréci d'avant en arrière en forme de V.

α. Repli des élytres prolongé, en se rétrécissant, jusqu'à l'angle sutural. Pygidium ordinairement voilé par les élytres. (*S. G. Palorus.*)

1. **H. depressus**; Fabricius. *Allongé; parallèle; peu convexe; d'un rouge brunâtre ou d'un rouge roux. Prothorax faiblement rétréci en ligne droite, à partir du neuvième de sa longueur; d'un quart environ moins long que large; ponctué. Elytres striément ponctuées : cinquième rangée creusée en strie en devant. Intervalles pointillés. Prosternum sillonné.*

Melinus, Herbst, *in* Fuessly's, Arch. 5[me] cah. (1784) p. 37. pl 21. B, b. — *Id.* Trad. fr. p. 93. pl. 21. fig. B, b.

Hypophleus depressus, Fabr. Entom. syst. t. 2. p. 501. 4. — *Id.* Syst. eleuth. t. 2. p. 559. 6. — Panz. Faun. germ. 1. 23. — *Id.* Entom. germ. p. 340.

---

(1) Voy. Fabr. *in* Schneid. N. Mag. p. 26. — Helwig, loc. cit. p. 303.

(2) Fabricius *in* Skrivter af Naturhist. Selskab. 1[er] vol. 1[er] cah. (1790) — Et Schneider's N. Magaz. p. 24.

(3) Fabricius en adoptant le genre *Hypophloeus* que lui avait indiqué Helwig, en avait dénaturé l'orthographe en l'écrivant *Hypophlaeus*.

4. — *Id.* Index. p. 201. 4. — HELW. *in* SCHNEID. N. Magaz. p. 394. — KUGEL. Verzeich. *in* SCHNEID. N. Magaz. p. 527. 5. — PAYK. Faun. suec. t. 3. p. 325. 7. — ILLIG. Mag. t. 4. p. 163. 6. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 311. 5. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 583. 7. — DUFTSCH. Faun. aust. t. 2. p. 310. 4. — MULS. Lett. t. 2. p. 284. — CURTIS, Brit. entom. t. 9. 430. 3. — STEPH. Illustr. t. 5. p. 7. 3. — *Id.* Man. p. 322. 2529. — SAHLB. ins. fenn. p. 477. 6. — L. REDTEND. Faun. austr. p. 592. 2.

Ips unicolor, OLIV. Entom. t. 2. n° 18. p. 12. 16. pl. 2. fig. 8. a, b. — *Id.* Encycl. méth. t. 7. p. 406. 17.

Long. $0^m,0026$ à $0^m,0033$ (1 1/5 à 1 1/2^l). — Larg. $0^m,0008$ à $0^m,0011$ (1/3 à 1/2^l).

Corps suballongé; parallèle; faiblement convexe ou subdéprimé; d'un rouge brunâtre ou d'un rouge roussâtre; luisant en dessus. *Tête* presque en demi-cercle ; pointillée; marquée sur le milieu de la suture frontale d'une impression presque semi-circulaire, *Epistome* un peu relevé dans sa périphérie, et moins sensiblement entre le milieu et les côtés. *Parties de la bouche* et *palpes* d'un testacé pâle ou livide. *Yeux* noirs; peu ou point entamés par les joues. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux trois cinquièmes des côtés du prothorax; subcomprimées; un peu épaissies à partir du cinquième article et plus sensiblement à partir du septième, presque en fuseau depuis le septième jusqu'au onzième article : les septième à dixième et moins sensiblement les cinquième et sixième un peu dentés de chaque côté : les troisième à dixième transverses, plus larges que longs: le onzième aussi long que large, un peu irrégulièrement arrondi à son extrémité. *Prothorax* tronqué en devant et à la base, émoussé ou obliquement coupé aux angles de devant, jusqu'aux neuvième ou dixième de sa longueur, ensuite faiblement rétréci en ligne droite d'avant en arrière; muni latéralement et à la base d'un rebord étroit, plus sensiblement tranchant sur les côtés; souvent déprimé transversalement au devant de la partie médiaire du rebord basilaire; assez faiblement convexe; ponctué, presque réticuleux sur les côtés. *Ecusson* en ovale transverse; pointillé. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; deux fois et trois quarts environ aussi longues que lui; parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes, obtusément arrondies à l'extrémité, ordinairement à peine plus courtes que le dos de l'abdomen et voilant le pygidium au moins en grande partie; rebordées; faiblement convexes, à neuf rangées striales de points séparées longitudinalement les unes des autres par un intervalle moindre que leur

diamètre : la troisième rangée paraissant se lier postérieurement avec la septième ou la huitième : la quatrième avec la sixième ou la septième : la cinquième plus marquée, creusée et en forme de strie ou de petit sillon, à partir de la base jusqu'aux deux cinquièmes, et rendant, par là, le calus huméral plus saillant; la huitième largement séparée de la juxta-marginale ; offrant en outre près de la suture une rangée rudimentaire. *Intervalles* plans; pointillés : le juxta-marginal notablement plus large dans sa première moitié. *Repli* prolongé à peu près jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* d'un rouge brunâtre un peu plus clair; grossièrement ponctué sur l'antépectus, assez finement ponctué sur le reste. *Prosternum* longitudinalement sillonné sur son milieu, quelquefois rayé en outre d'une ligne juxta-marginale ; un peu élargi d'avant en arrière, tronqué postérieurement, ne dépassant pas ou dépassant à peine le bord postérieur de l'antépectus. *Postépisternums* presque parallèles; cinq fois environ aussi longs que larges. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* avancée en pointe. *Pieds* assez courts; d'un testacé roussâtre ou d'un testacé pâle.

Cette espèce vit sous les écorces du chêne et de l'orme. On la trouve aussi quelquefois dans la farine.

αα. Repli des élytres non prolongé jusqu'à l'angle sutural. Pygidium généralement non voilé par les élytres.

β. Elytres striément ponctuées sur une partie de leur longueur.

2. **H. castaneus**; Fabricius. *Allongé, sublinéaire ; médiocrement convexe ; d'un brun rougeâtre ou d'un châtain roux, en dessus. Prothorax d'un tiers au moins plus long que large ; ponctué. Elytres à rangées striales de points, transformées vers l'extrémité en points irrégulièrement disposés. Intervalles marqués chacun d'une rangée de points plus petits. Prosternum sillonné longitudinalement sur son milieu.*

Cimeterius, Herbst, *in* Fuessly's. Arch. 5me cah. (1784) p. 38. 3. pl. 21. fig. C. c. — *Id.* Trad. fr. p. 94. pl. 21. fig. C. c.

Hispa picipes, Fabr. Mant. t. 4. p. 47. 8.

Ips taxicornis, Rossi, Faun. etr. t. 1. p. 49. 122. pl. 4. fig. 2. — *Id.* Edit. Helw. t. 1. 52. 122. pl. 4. fig. 2. — Oliv. Entom. t. 2. n° 18. p. 11. 15. pl. 1. fig. 2. — *Id.* Encycl. méth. t. 7. p. 406. 13.

Hypophlœus castaneus, Fabr. *in* Schneider's, Mag. p. 25. 1. — *Id.* Entom. syst. t. 2. p. 500. 1. — *Id.* Syst. eleuth. t. 2. p. 558. 3. — Panz. Faun. germ. 13. 13. — *Id.* Ent. germ. p. 339. 1. — *Id.* Index. p. 201. 1. Payk. Faun. suec. t. 3. p. 321. 1. — Oliv. Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 11. (1803) p. 510. — *Id.* 3me édit. t. 15. (1817). p. 539. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 310. 2.

— Illig. Mag. t. 4. p. 163. 3. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 578. 1. — Duftsch. Faun. aust. t. 2. p. 308. 1. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 394. 2. — Muls. Lett. t. 2. p. 285. 1. — Curtis, Brit. Entom. t. 9. 430. 1. — Steph, Illustr. t. 5. p. 6. 1. — *Id.* Man. p. 322. 2527. — Westwood. Introd. fig. 38. n° 7. (mâchoire.) — Guérin, Iconogr. du Règne anim. p. 121. pl. 31. fig. 2. — E. Blanchard, *in* Cuvier, Règn. anim p. 376. pl. 50. fig. 3. a. (antenne) — L. Dufour, Excurs. p. 68. 409. — L. Redtenb. Faun. aust. p. 502. 2.

Long. $0^{m}0056$ à $0^{m}0067$ (3 1/2 à 3^{l}). — Larg. $0^{m},0011$ à $0^{m},0013$ (1/2 à $3/5^{l}$).

Corps allongé; étroit, presque parallèle; médiocrement convexe; d'un brun rougeâtre, d'un châtain roussâtre ou d'un roux châtain; luisant en dessus. *Tête* avancée; penchée; assez densement ponctuée; sillonnée sur la suture frontale, et après les yeux: bouche un peu plus pâle. *Yeux* un peu entamés par les joues. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux trois cinquièmes des côtés du prothorax; moins claires à la base qu'à l'extrémité; paraissant grossir à partir du troisième article; comprimées, sensiblement dentées de chaque côté à partir du cinquième article: le troisième plus long que large, de moitié plus grand que le quatrième; les quatrième à dixième transverses, plus larges que long: le onzième plus long que large, en ogive à son extrémité. *Prothorax* tronqué ou à peine arqué en devant à son bord antérieur; émoussé ou obliquement coupé aux angles de devant, presque parallèle ou plutôt faiblement rétréci en ligne droite à partir du douzième de sa longueur; tronqué à la base; d'un tiers au moins plus long que large; muni latéralement et à la base d'un rebord étroit et tranchant; médiocrement convexe; marqué de points un peu moins rapprochés et moins forts que ceux de la tête. *Ecusson* assez petit; arrondi postérieurement; pointillé. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois et quart à deux fois et demie aussi longues que lui; parallèles jusqu'aux trois-quarts ou quatre cinquièmes, obtusément arrondies à l'extrémité; laissant le pygidium à découvert; rebordées; presque semi-cylindriques; un peu plus claires et plus luisantes que le prothorax; striément ponctuées: ces rangées striales transformées vers l'extrémité en points irrégulièrement disposés. *Intervalles* marqués chacun d'une rangée striale de points un peu plus petits: ces points irréguliers postérieurement. *Repli* non prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* châtain ou d'un brun rouge; marqué de points assez gros sur les côtés de l'antépectus,

pointillé sur le ventre. *Prosternum* longitudinalement sillonné ou rayé dans son milieu d'un sillon non prolongé jusqu'à l'extrémité; un peu rétréci postérieurement, obtusément arrondi à son extrémité, dépassant faiblement le bord postérieur de l'antépectus. *Postépisternums* linéaires, six fois environ aussi longs que larges. *Pieds* assez courts ; d'un rouge brunâtre. *Cuisses* peu renflées. *Jambes* droites; graduellement et faiblement élargies de la base à l'extrémité, un peu obliquement tronquées et ciliées à cette dernière: les antérieures presque aussi larges à leur extrémité que le tiers de la longueur de leur arête inférieure. *Tarses* grêles : premier article des postérieurs sensiblement moins long que les deux suivants réunis: le dernier, presque aussi long que les trois précédents.

Cette espèce vit principalement sous les écorces des chênes. On la trouve dans la plupart des provinces de la France.

ββ. Elytres vaguement ponctuées.
γ. Prothorax d'un rouge brunâtre ou d'une teinte claire.
δ. Elytres à peu près de la couleur du prothorax.

3. **H. ferrugineus**, Creutzer. *Allongé, parallèle ; médiocrement convexe; d'un rouge brun ou brunâtre, ou d'un roux fauve, en dessus. Antennes et pieds plus pâles. Prothorax un peu moins long que large; assez finement ponctué. Elytres finement ponctués, ordinairement sans traces de strie près de la suture. Prosternum pointillé, sillonné.*

Hypophlœus fraxini, Kugelann, Verz. *in* Schneider's, N. Magaz. p. 527. — 5. Paykull, Faun. suec. t. 3. p. 322. 2. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 579. 2. L. Redtenb. Faun. aust. p. 592.

Hypophlœus ferrugineus, Creutz. Verz. p. 124. pl. 3. fig. 30. — Duftsch. Faun. aust t. 2. p. 399. 3.

Hypophlœus pini, Zettesrt. Faun lapp. p. 263. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 153. 1. — Sahlb. Ins. fenn. p. 475. 1. — L. Dufour, Excurs. entom. p. 68. 410.

Long. 0^m,0036 (1 2/3^l). — Larg. 0^m,0009 (2/5^l).

Corps allongé, presque parallèle; médiocrement ou très médiocrement convexe, d'un rouge brun, d'un rouge brunâtre ou d'un rouge fauve luisant, en dessus. *Tête* avancée; penchée, densement et finement ponctuée; rayée sur la suture frontale d'une ligne arquée en arrière; labre et partie de la bouche plus pâles. *Yeux* noirs, obliques, peu entamés par les joues. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux trois cinquièmes des côtés du prothorax; d'un rouge tes-

tacé ; comprimées ; grossissant presque en fuseau, et dentées de chaque côté presque à partir du cinquième article ; le troisième à peine aussi long que large ; les quatrième à dixième, transverses ; le onzième, plus long que large, presque en losange obtus à son extrémité. *Prothorax* à peine arqué en devant, en offrant une faible sinuosité derrière chaque œil ; faiblement élargi jusqu'aux deux septièmes, et peu rétréci ensuite en ligne à peine courbe ; tronqué à la base ; un peu moins long que large ; muni latéralement et à la base d'un rebord étroit et tranchant, surtout sur les côtés ; médiocrement convexe ; marqué de points moins épais que ceux de la tête. *Ecusson* presque en demi-cercle, une fois plus large que long ; pointillé. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; deux fois et demie à deux fois et trois quarts aussi longues que lui ; parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes, obtusément arrondies à l'extrémité ; laissant à découvert le pygidium ; creusées d'une légère fossette humérale ; marquées de points égaux en devant à ceux du prothorax, graduellement plus petits, ordinairement sans traces de stries, offrant rarement près de la suture les traces plus ou moins faibles d'une strie peu régulière ; subruguleuses près de la base, graduellement plus lisses vers l'extrémité. *Repli* non prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* de la couleur du dessus ou à peine plus clair ; marqué, sur l'antépectus, de gros points presque unis sur les côtés de ce segment, en rides obliques ; plus finement ponctué sur les autres parties pectorales et surtout sur le ventre. *Prosternum* superficiellement pointillé ; élargi d'avant en arrière ; tronqué à l'extrémité, ne dépassant pas ou dépassant à peine le bord de l'arceau ; sillonné longitudinalement. *Postépisternums* presques parallèles, cinq ou six fois aussi longs que larges. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* avancée en pointe. *Pieds* d'un rouge testacé ou d'un rouge flavescent ; assez courts. *Cuisses* peu renflées. *Jambes* comprimées, élargies de la base à l'extrémité ; les antérieures droites, à peine plus larges que les deux septièmes de leur côté interne : éperons desdites jambes, courts : jambes intermédiaires et postérieures presque droites chez la ♀, un peu moins régulièrement élargies, un peu arquées à leur côté interne et en sens contraire sur leur arêté externe, chez le ♂. *Tarses* grêles : premier article des postérieurs de moitié environ plus long que le suivant : le dernier presque aussi grand que les trois précédents réunis.

Cette espèce vit principalement sous les écorces des pins. Elle n'est pas rare dans les montagnes des environs de Lyon.

Obs. Sa larve, suivant M. Perris, vit aux dépens de celle de l'*Hylurgus ligniperda* (1).

La couleur du corps varie. Dans l'état normal, elle est d'un rouge brun ou brunâtre, mais quand la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer complètement, elle est d'un roux rouge ou rougeâtre ou même d'un roux testacé, et les antennes et les pieds sont aussi d'un rouge flave; en même temps, la ponctuation est plus fine et surtout plus légère.

Duftschmidt a décrit, comme deux espèces distinctes, l'*H. ferrugineus* de Creutzer, considéré généralement comme identique avec *l'H. fraxini* de Kugelann, de Paykull et de Gyllenhal, et l'*H. pini*, de Panzer. M. L. Redtenbacher a suivi l'exemple de son devancier dans sa Faune autrichienne. Suivant ce dernier ouvrage, l'*H. fraxini* a pour caractères: *d'un rouge brun: antennes et pieds d'une teinte plus claire. Prothorax aussi long que large. Elytres finement ponctuées, avec une ou deux rangées de points plus ou moins régulières près de la suture.*

L'*H. pini* a pour diagnostique: *d'un roux rouge: antennes et pieds d'un rouge jaune. Prothorax visiblement plus long que large; ponctué d'une manière fine et plus épaisse que chez le précédent: ces points, irréguliers, même près de la suture.*

L'*H. pini* des entomologistes de Vienne n'habiterait-il pas notre pays? ou ne serait-il qu'une variation produite par un défaut de développement de la matière colorante? C'est une question que je ne saurais résoudre, n'ayant pas sous les yeux un individu typique de l'*H. pini* qui se trouve en Autriche. L'espèce qui vit ici sous l'écorce de nos pins morts ou malades, et qui n'y est pas rare, a le prothorax (même chez le ♂, où il est un peu moins court que chez la ♀,) un peu moins long que large, et les élytres en général finement et irrégulièrement ponctuées, cependant quelquefois, quoique très rarement, les points forment près de la suture une ou deux rangées, plus ou moins irrégulières. Dans tous les cas, les caractères indiqués par M. L. Redtenbacher semblent avoir besoin d'être revisés; son *H. fraxini* qui semble être celui de nos pays, n'a pas pour caractère constant une ou deux rangées striales près de la suture. Gyllenhal, d'ordinaire si exact, s'exprime ainsi au sujet de cet insecte: *thorace breviori subquadrato, elytris subtilissime vage punctatis*. Ce sont bien là les caractères ordinaires de l'Hypophlée que nous trouvons sur nos pins, et cette espèce

(1) Perris, Loc. cit. p. 502. — L. Dufour, Excurs. Entom. Tiré à part, p. 12.

ne m'a jamais offert un prothorax visiblement plus long que large.

Ces raisons m'ont déterminé, à l'exemple de M. Zetterstedt, à rejeter pour notre espèce, le nom de *fraxini*, car elle ne se rencontre jamais sur les frênes, à ma connaissance, du moins.

Gyllenhal, dans le quatrième volume de son ouvrage, p. 517, dit avoir vu dans le musée de Schönherr, un individu provenant de l'Illyrie, d'une taille de moitié moindre, d'une couleur plus pâle, et plus finement ponctué. Peut-être, ajoute-il, est-ce une espèce distincte. Mais les différences que vient de signaler le savant auteur des Insectes de Suède, n'offrent pas un caractère spécial et peuvent tenir à un état anormal.

M. le Dr. Rosenhauer d'Erlangen a décrit (1) un *Hypophloeus rufulus*, qui paraît avoir beaucoup d'analogie avec l'insecte de Schonherr ou avec l'*H. pini*; en voici la diagnose: *brevis, angustus, cylindricus, nitidus, totus rufo-testaceus; prothorace subquadrato, elytris subtiliter vage punctulatis.*

Selon le savant naturaliste d'Erlangen, cette espèce se distinguerait de l'*H. pini* par sa taille de moitié plus petite, son corps plus étroit, un peu plus convexe, sa couleur plus claire, sa ponctuation un peu plus espacée et un peu plus forte, etc.

δδ. Elytres noires presque sur leur deux tiers postérieurs.

4. **H. bicolor**; Olivier. *Allongé; parallèle; médiocrement convexe. Prothorax presque parallèle ou à peine en ligne courbe sur les côtés; d'un sixième à peine plus long que large; d'un roux brun. Elytres de même couleur sur le quart antérieur ou un peu plus, noires postérieurement; finement ponctuées. Dessous du corps roux. Pieds plus pâles. Prosternum ponctué, non sillonné.*

Ips bicolor, Oliv. Entom. t. 2. n° 18. p. 12. 15. pl. 2. fig. 14. — *Id.* Encycl. méth. t. 7. p. 407. 18.

Hypophlœus bicolor, Fabr. Entom. syst. t. 2. p. 501. 5. — *Id.* Syst. eleuth. t. 2. p. 559. 7. — Panz. Faun. germ. 12. 14. — *Id.* Entom. germ. p. 340. 5. — *Id.* Index p. 201. 6. — Payk. Faun. suec. t. 3. p 323. 3. — Oliv. Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 11. (1803) p. 510. — *Id.* nouv. édit. t. 15. (1817) p. 539. — Latr. Hist. Nat. t. 10. p. 311. 6. — *Id.* Gener. t. 2. p. 174. 1. — Illig. Magaz. t. 4. p. 163. 7. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 580. 4. — Duftsch. Faun. austr. t. 2. p. 309. 2. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 394. 1. — Goldfuss. Handb. p. 320 — Muls. Lettr. t. 2. p. 285. 1. — Curtis, Brit. entom. t. 9. 430. 2. fig. — Steph. Illustr. t. 5. p. 7. 2. — *Id.* Man. p. 322.

(1) Beiträge zur Insecten-Fauna Europas, *Erlangen* 1847. p. 32.

2528. — Westwood, Introd. to the mod. classif. 1. p. 314. fig. 38. n° 5. — Sahlb. Ins. fenn. p. 476. 4. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 221. 1. — L. Redtenb. Faun. aust. p. 593.

Long. 0^m,0036 à 0^m,0039 (3 2/3 à 4 3/4[l]). — Larg. 0^m0009 (2/5[l]).

Corps allongé ou suballongé; parallèle; médiocrement convexe; luisant. *Tête* échancrée; penchée; pointillée; peu ou point rayée sur la suture frontale; d'un roux ferrugineux : parties de la bouche un peu plus pâles. *Yeux* noirs, un peu entamés par les joues. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux trois cinquièmes des côtés du prothorax; d'un roux brunâtre ou testacé; parcimonieusement garnies de poils; comprimées; grossissant presque en fuseau, et dentées de chaque côté, à partir du cinquième article : le troisième un peu moins court que le quatrième : celui-ci et les suivants jusqu'au dixième, transverses : le onzième, plus long que large, presque en ovale ou en losange obtus à son extrémité. *Prothorax* tronqué ou à peu près, en devant; presque parallèle ou très-faiblement arqué sur les côtés, offrant vers les deux septièmes sa plus grande largeur; tronqué à la base; d'un dixième à peine plus long que large; muni sur les côtés et à la base d'un rebord étroit et tranchant; médiocrement convexe; finement ponctué; d'un roux brun. *Ecusson* presque en demi-cercle de moitié plus large que long; pointillé. *Elytres* un peu plus larges à la base que le prothorax; deux fois et demie environ aussi longues que lui; parallèles ou à peu près jusqu'aux quatre cinquièmes; obtusément arrondies, prises ensemble, ou obtusément coupées chacune à l'extrémité; laissant à découvert le pygidium; médiocrement convexes; marquées de points à peu près égaux en devant à ceux du prothorax, un peu affaiblis postérieurement, disposés sans ordre; d'un roux brun ou testacé jusqu'aux deux septièmes environ de leur longueur, noires postérieurement. *Repli* prolongé environ jusqu'aux cinq sixièmes. *Dessous du corps* d'un roux ferrugineux, luisant; densement ponctué sur les côtés de l'antépectus, un peu moins fortement sur les autres parties pectorales, pointillé ou superficiellement ponctué sur le ventre. *Prosternum* ponctué; non sillonné; élargi d'avant en arrière, tronqué à son extrémité, ne dépassant pas ou dépassant à peine le bord postérieur de l'antépectus. *Postépisternums* presque parallèles, cinq fois environ aussi longs que larges. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* avancée en pointe. *Pieds* d'un roux testacé ou d'un testacé pâle; assez courts. *Cuisses* peu renflées. *Jambes* comprimées; droites; faiblement élargies

de la base à l'extrémité : les antérieures à peine plus larges à celle-ci que le quart de la longueur de leur arête inférieure : éperons desdites jambes courts. *Tarses* filiformes : premier article des postérieurs un peu moins court que le suivant : le dernier, presque aussi grand que les trois précédents réunis.

Cette espèce vit principalement sous les écorces de l'orme, du bouleau et du chêne.

M. Westwood a trouvé, sous l'écorce des ormes, dans les jardins de Kensington, en compagnie de divers *H. bicolor*, des larves qu'il suppose être celles de cette espèce. Cette larve a le corps d'un roux blanchâtre ; beaucoup plus étroit que celui des larves des Diapères ; subconvexe; garni sur les anneaux du corps de quelques longs poils, avec le segment terminal étroit et entier; les pieds courts. (WESTWOOD, Introd. t. 1. p. 315.)

γγ. Prothorax noir.

ε. Elytres noires sur leur moitié postérieure.

5. **H. fasciatus** ; FABRICIUS. *Allongé ; parallèle ; médiocrement convexe. Prothorax presque parallèle ou à peine en ligne courbe sur les côtés ; d'un cinquième plus long que large ; noir ; ponctué. Elytres d'un rouge roux sur la moitié antérieure ou un peu plus, noires postérieurement ; marquées de points assez petits, formant seulement près de la suture une sorte de strie. Prosternum sillonné.*

Hypophlœus fasciatus, FABR. *in* SCHNEIDER'S, Neuest. Magaz. p. 25. 3. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 2. p. 559. 5. — PANZ. Faun. germ. 6. 17. — *Id.* Entom. germ. p. 340. 3. — *Id.* Index, p. 201. 3. — KUGEL. Verzeich. *in* SCHNEID. N. Magaz. p. 527. 4. — PAYK. Faun suec. t. 3. p. 324. 5. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 310. 4. — ILLIG. Mag. t. 4. p. 163. 5. — GYLLENH. Ins. suec. t. 2. p. 581. 5. — LUCAS, Explor. sc. de l'Algér. p. 345. 926. — L. REDTENB. Faun. aust. p. 592.

Long. $0^m,0027$ (1 1/5[l]). — Larg. $0^m,0007$ (1/3[l]).

Corps allongé, presque parallèle ; convexe ou médiocrement convexe ; luisant en dessus. *Tête* avancée ; noire sur le front, graduellement moins obscure en devant; ponctuée: labre et parties de la bouche d'un testacé fauve. *Yeux* noirs ; peu entamés par les joues. *Antennes* à peine prolongées jusqu'aux trois cinquièmes des côtés du prothorax; d'un testacé roussâtre ; comprimées ; grossissant et sensiblement dentées de chaque côté à partir du cinquième article : les troisième et qua-

trième moins longs que larges : les suivants transverses : le dernier, au moins aussi long que large, arrondi à son extrémité. *Prothorax* tronqué ou à peine arqué à son bord antérieur ; presque parallèle ou à peine en ligne courbe sur les côtés, et offrant vers les deux cinquièmes sa plus grande largeur ; tronqué à la base ; d'un cinquième ou d'un quart plus long que large ; muni dans sa périphérie d'un rebord étroit et un peu tranchant ; assez convexe ; noir ; marqué de points médiocrement et uniformément rapprochés. *Ecusson* arrondi postérieurement ; d'un rouge testacé ; pointillé. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; deux fois et un cinquième environ aussi longues que lui ; parallèles jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes, obtusément arrondies à l'extrémité ; laissant le pygidium à découvert ; rebordées ; presque semi-cylindriques ; marquées de points assez petits, disposés sans ordre, si ce n'est près de la suture, où ils forment une sorte de strie ponctuée ; d'un rouge roux ou d'un rouge roux brunâtre sur les quatre septièmes antérieurs, noires postérieurement. *Repli* sillonné à la base ; non prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* d'un roux brun ou d'un roux châtain ; marqué de points moins petits sur les côtés de l'antépectus et des autres parties pectorales que sur le ventre. *Prosternum* largement sillonné longitudinalement sur son milieu ; obtusément tronqué à l'extrémité, ne dépassant pas le bord de l'antépectus. *Postépisternums* presque parallèles ou faiblement rétrécis d'avant en arrière ; six fois environ aussi longs que larges. *Pieds* assez courts ; d'un roux testacé ou d'un roux jaunâtre. *Cuisses* peu renflées. *Jambes* droites ; grêles ; peu élargies de la base à l'extrémité : éperons des antérieures courts. *Tarses* grêles : premier article des portérieurs de moitié à peine plus long que le suivant : le dernier à peu près aussi long que les trois précédents.

Cette espèce vit principalement sous les écorces de chêne.

εε. Élytres entièrement de couleur claire.

6. **H. linearis** ; Fabricius. *Allongé ; sublinéaire ; très médiocrement convexe. Tête, prothorax, écusson et dessous du corps noirs : antennes, palpes et élytres d'un roux ou d'un fauve testacé. Pieds un peu plus pâles. Prothorax d'un cinquième ou d'un quart plus long que large ; ponctué. Elytres vaguement et plus finement ponctuées. Prosternum ponctué, non sillonné.*

Hypophlœus linearis, Fabr. *in* Schneid. N. Magaz. p. 25. 2. — *Id.* Entom. syst. t. 2. p. 501. 2. — *Id.* Syst. el. t. 2. p. 559. 4. — Panz. Faun. germ.

6. 16. — *Id*. Entom. germ. p. 339. 2. — *Id*. Index. p. 201. 2. — Kugel. Verzeich. *in* Schneid. N. Magaz. p. 526. 1. — Payk. Faun. suec. t. 3. p. 325. 6. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 310. 3. — Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 582. 6. — Duftsch. Faun. aust. t. 2. p. 310. 6. — Sahlb. Ins. fenn. p. 476. 3. — L. Redtenb. Faun. aust. p. 592. — Ed. Perris, Lettr. *in*. Mém. de l'Acad. des Sc. de Lyon (Sc.) 1850. p. 471.

Long. $0^{m},0033$ (1 1/2[l]). Larg. $0^{m},0007$ à $0^{m},0009$ (1|3 à 2/5[l]).

Corps allongé; sublinéaire; presque parallèle; peu convexe sur le dos, convexement déclive sur les côtés. *Tête* noire, avec l'extrémité de l'épistome d'un fauve ou roux testacé; ponctuée peu profondément; rayée sur la suture frontale d'une ligne assez légère indistincte dans son milieu. *Yeux* à peine entamés par les joues. *Antennes* et *palpes* d'un fauve testacé: les premières pubescentes comprimées et grossissant à partir du cinquième article: les cinquième à dixième transverses: le dernier, ovalaire, moins long que les deux précédents réunis. *Prothorax* tronqué ou à peu près à son bord antérieur; à peine élargi en ligne courbe jusqu'au quart ou environ de sa longueur, puis à peine rétréci en ligne droite; tronqué ou plutôt en arc très faible, obtus et dirigé en arrière à la base; très étroitement rebordé à celle-ci et sur les côtés; d'un cinquième au moins plus long que large; très médiocrement convexe; marqué de points analogues à ceux de la tête. *Ecusson* presque en demi-cercle ou en triangle à côtés curvilignes; noir; pointillé. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; deux fois et quart environ aussi longues que lui; émoussées aux épaules; parallèles; obtusément tronquées à l'extrémité et ne voilant pas le pygidium; étroitement rebordées sur les côtés et très étroitement et faiblement relevées en rebord à la suture; paraissant, par là, offrir une légère strie juxta-suturale; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés; marquées de petits points irrégulièrement disposés ou peu visiblement presque striément disposés; d'un roux ou d'un fauve testacé. *Repli* à peine prolongé jusqu'au quatrième arceau. *Dessous du corps* noir; ponctué plus finement et plus superficiellement sur le ventre que sur les parties pectorales. *Prosternum* élargi après les hanches; prolongé jusqu'au bord de l'arceau; ponctué; non sillonné. *Pieds* d'un roux flavescent ou d'un fauve testacé. *Tarses* grêles: premier article des postérieurs un peu plus long que le deuxième, très sensiblement moins long que le dernier.

Cette espèce se trouve principalement sous les écorces des pins. Elle

paraît assez rare. Elle a été prise dans les environs de Lyon par M. Guillebeau et quelques autres entomologistes.

Sa larve, suivant M. Perris, fait la guerre à celle du *Tomicus bidens* (1).

QUATRIÈME GROUPE.

LES TÉNÉBRIONIDES.

Caractères. *Hanches antérieures* généralement globuleuses, séparées par le prosternum. *Repli* des élytres étroit, n'embrassant pas les côtés de la poitrine et de l'abdomen ; à peu près la seule partie des étuis visible, quand l'insecte est examiné en dessous. *Epistome* peu ou point échancré, laissant le labre à découvert. *Antennes* de longueur médiocre ou assez courtes; insérées sous le rebord plus ou moins saillant des joues ; grossissant vers l'extrémité; de onze articles : le troisième, plus grand que le suivant : les quatrième et cinquième, obconiques, subglobuleux ou noueux, ordinairement plus longs que larges : les septième à dixième habituellement presque moniliformes, quelquefois cependant sensiblement comprimés et transverses, mais alors tibias antérieurs cylindriques et arqués. *Joues* appuyées contre les yeux ou les entamant ; débordant peu ces organes ou faiblement débordées par eux. *Ecusson* distinct. *Elytres* variablement un peu plus larges en devant que le prothorax. *Postépisternums* parallèles ou faiblement rétrécis en ligne droite, d'avant en arrière ; cinq ou six fois aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Ventre* à cinq arceaux : les trois premiers presque soudés : le quatrième, en général assez faiblement plus court que le troisième. *Pieds* médiocres : cuisses antérieures souvent renflées : jambes de devant grêles, cylindriques ou arquées. *Tarses* filiformes. *Ongles* simples. *Corps* allongé ou suballongé.

Le tube digestif des Ténébrionides, à en juger par les *T. obscurus* et *molitor*, sur lesquels s'est exercée la patience de MM. Ramdohr (2) et

---

(1) Ann. soc. entom. de Fr. 2me série, t. 10. p. 500.

Obs. Suivant M. L. Dufour (Excurs. p. 12), M. Perris aurait donné le nom de *H. linearis*, à une espèce nouvelle pour la science. Faut-il lire nouvelle pour le département des Landes? Ou serait-elle différente de celle-ci ?

(2) Ramdohr, Abbildungen zur Anatomie der Insecten. Halle (1809) pl. 4. fig. 1. 8.

L. Dufour (1), a beaucoup d'analogie avec celui des *Blaps,* mais il paraît manquer de vaisseaux salivaires ; son jabot est assez petit, oblong, lisse et glabre en dehors, comme garni en dedans de quatre colonnes terminées par des soies, et séparées par des gouttières profondes; il a le ventricule chylifique moins long, à peu près droit, hérissé de papilles plus prononcées ; l'intestin grêle assez long, filiforme, dégénérant en un cœcum allongé, séparé du rectum par un léger bourrelet annulaire.

Ces insectes sont généralement lucifuges ou nocturnes, quoique parfois on puisse les rencontrer pendant le jour. Les uns se cachent sous les écorces ou dans les troncs des arbres, et se nourrissent principalement des parties mortes ou cariées de ces végétaux. D'autres nuisent à nos substances alimentaires en dévorant le son, la farine ou le pain. Presque tous ont une robe obscure, en harmonie avec leur genre de vie. La larve des espèces connues, par son corps allongé, semi-cylindrique, revêtu d'une enveloppe parcheminée ou presque écailleuse, rappelle la forme générale de celle des autres larves de cette tribu.

Ces insectes peuvent être partagés en trois petites familles :

			Familles.
Repli des élytres	assez brusquement terminé un peu après le quatrième arceau ventral. Prothorax plus large que long		Sitophagiens.
	prolongé jusqu'à l'angle sutural, mais parfois en se réduisant, près de celui-ci, à l'état de tranche.	Prothorax plus long que large.	Calcariens.
		Prothorax plus large que long	Tenebrioniens.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES SITOPHAGIENS.

Caractères. *Repli des élytres* assez brusquement terminé un peu après le quatrième arceau ventral. *Prothorax* plus large que long.

Les premiers insectes de cette famille semblent faire le passage des Triboliens aux Tenébrionides. Les Sitophagiens pourraient être répartis en deux rameaux. Nous nous bornerons à les réduire aux deux genres suivants :

(1) L. Dufour, Recherches anatomiques, etc., *in* Annales des Sc. nat. t. 3. (1824) p. 479 et 480.

Antennes		Genres.
	prolongées jusqu'au quart des élytres ; offrant les sixième à dixième articles anguleux, presqe en losange irrégulier. Cuisses postérieures plus grosses (ou moins chez le ♂) que les antérieures	Sitophagus.
	prolongées à peine jusqu'aux angles postérieurs du prothorax ; offrant les articles sixième à dixième, cupiformes, plus larges que longs. Cuisses postérieures à peine aussi grosses que les antérieures.	Bius.

Genre *Sitophagus*, Sitophage.

(σῖτος, blé ; φάγος, mangeur.)

Caractères. *Menton* plus long que large; élargi d'arrière en avant; tronqué à son bord antérieur. *Antennes* aussi longuement prolongées que le quart des élytres; à deuxième article court : le troisième grossissant peu de la base à l'extrémité, aussi long que le premier, de moitié plus long que le quatrième : celui-ci, obconique : les cinquième à dixième, graduellement comprimés ou subcomprimés, presque en losange, avec le bord antérieur un peu arqué en devant, anguleux et plus saillants au côté externe qu'à l'interne : le onzième ovale. *Mandibules* peu apparentes dans le repos. *Palpes maxillaires* à dernier article subcomprimé, obtriangulaire, obliquement tronqué à l'extrémité; à côté externe le plus long. *Languette* saillante. *Palpes labiaux* à dernier article subcomprimé, graduellement et assez faiblement élargi d'arrière en avant. *Tête* plus large que longue; presque en demi-cercle ; engagée dans le prothorax jusqu'à la moitié des yeux. Ceux-ci à moitié entamés par les joues ; à peine ou non débordés par ces dernières ; offrant en dessus l'image d'un triangle; tronqués à leur côté interne, en ligne obliquement longitudinale, dirigée de dedans en dehors, d'avant en arrière. *Prothorax* transverse. *Elytres* parallèles jusqu'aux deux tiers. *Repli* brusquement terminé un peu après le bord postérieur du quatrième arceau ventral. *Prosternum* peu prolongé après le bord postérieur de l'antépectus. *Mésosternum* creusé d'un sillon rétréci d'avant en arrière en forme de V. *Postépisternums* presque parallèles, un peu rétrécis d'avant en arrière; environ cinq fois aussi longs que larges dans leur milieu. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* avancée en pointe : le quatrième arceau d'un tiers au moins plus court que le troisième : le dernier à peu près égal à celui-ci. *Pieds* comprimés. *Cuisses*

un peu renflées, surtout les postérieures (au moins chez le ♂), et arquées sur leur arête antérieure. *Tibias* grêles. *Corps* presque plan, en dessus.

Ce genre a quelque analogie avec les *Uloma* et les *Alphitobius*, dont il s'éloigne par ses tibias et surtout par ses antennes. Il semble lier les *Cerandria* aux Ténébrionides, auxquels il appartient par ses antennes non perfoliées.

1. **S. Solieri.** *Oblong; presque plan, en dessus; d'un rouge roux, avec les yeux noirs. Prothorax élargi en ligne courbe jusqu'au tiers, parallèle ensuite; tronqué sur les deux cinquièmes médiaires de la base et faiblement sinué de chaque côté de cette troncature; rayé d'une ligne longitudinale courte, au devant de chacun des deux septièmes externes du bord postérieur. Ecusson pentagonal. Elytres à stries légères et ponctuées: les quatrième et cinquième plus courtes. Menton chargé d'une pointe.*

♂. Tête armée en devant de deux cornes, formées par le prolongement des joues et des côtés de l'épistome, courbées du côté interne à leur base, puis relevées en pointe un peu recourbée. Cuisses postérieures plus arquées sur leur tranche antérieure que les cuisses de devant et plus grosses que celles-ci.

♀. Inconnue.

Long. 0^m,0056 (2 1/2'). — Larg. 0^m,0024 (1 1/10').

Corps oblong; déprimé en dessus; entièrement d'un rouge roux luisant, avec les yeux noirs. *Tête* pointillée ou finement ponctuée; marquée sur la suture frontale d'un sillon transversal, aboutissant à la partie antérieure des yeux; notée d'un sillon transversal moins prononcé, après ces organes. *Antennes* prolongées environ jusqu'au tiers des élytres; à articles quatrième à dixième, presque obtriangulaires ou anguleux, garnies de poils courts, peu nombreux et divergeants: les quatrième à huitième articles au moins aussi longs ou plus longs que larges: les neuvième et dixième à peine aussi longs que larges: le onzième, ovalaire. *Prothorax* faiblement échancré en arc à son bord antérieur; élargi en ligne courbe jusqu'au tiers, puis parallèle ou à peine rétréci; muni d'un rebord latéral étroit; bissinueusement tronqué et très étroitement rebordé à la base, c'est-à-dire offrant une faible sinuosité à chaque extrémité des deux cinquièmes médiaires qui sont tronqués; une fois au moins plus large qu'il est long sur son milieu;

presque plan, avec les côtés et les angles de devant faiblement déclives; finement ponctué, rayé d'une ligne longitudinale, vers chacun des deux septièmes externes de sa base, c'est-à-dire un peu en dehors de chaque sinuosité de celle-ci. *Ecusson* presque en demi-hexagone. *Elytres* de la largeur du prothorax à ses angles postérieurs; près de quatre fois aussi longues que lui; à angle huméral prononcé et muni d'une très petite dent relevée; parallèles jusqu'aux deux tiers, en ogive postérieurement et voilant à peu près le pygidium; munies latéralement d'un rebord tranchant et formant une gouttière très-étroite; presque planes sur le dos; à neuf stries légères et ponctuées: la deuxième postérieurement unie à la septième: la troisième à la sixième, en enclosant les quatrième et cinquième qui sont à peine prolongées au delà des trois quarts de la longueur. *Intervalles* plans ou à peu près; superficiellement pointillés. *Repli* non prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* ponctué moins finement sur les postépisternums et sur les côtés du ventre, que sur le reste de sa surface; presque lisse sur le milieu de la poitrine. *Menton* armé d'une pointe sur son disque. *Prosternum* assez étroit; un peu élargi entre les hanches; tronqué postérieurement; peu prolongé après le bord de l'arceau; plan ou non sillonné, en dessus. *Cuisses* et *jambes* un peu comprimées: les cuisses un peu renflées: les postérieures plus sensiblement que les autres; jambes grêles; droites. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que le dernier.

Cette espèce a été trouvée à Marseille par feu Solier. Elle y était probablement importée.

Genre *Bius*, Bius (1).

(*βιος*, vie.)

Caractères. *Menton* plus long que large; élargi d'arrière en avant; tronqué ou à peu près à son bord antérieur; non caréné sur son milieu. *Tête* plus large que longue; engagée presque jusqu'aux yeux dans le prothorax. *Antennes* prolongées à peine jusqu'aux deux tiers ou aux trois quarts des côtés du prothorax; assez épaisses; comprimées; grossissant un peu à partir du sixième article: les sixième à dixième cupiformes, plus larges que longs. *Mâchoires* à un lobe cilié. *Palpes maxillaires* à dernier article subcomprimé; peu renflé dans son

(1) Dejean, Catal. (1833) p. 205.

milieu, obliquement tronqué à son extrémité. *Palpes labiaux* à dernier article presque conique. *Yeux* entamés par les joues; plus longs que larges dans leur partie visible en dessus. *Prothorax* presque en carré un peu plus large que long; tronqué à la base. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; parallèles jusqu'aux trois quarts au moins, arrondies postérieurement; ne voilant pas le pygidium d'une manière bien complète. *Repli* assez brusquement terminé après le quatrième arceau; non prolongé par conséquent jusqu'à l'angle sutural. *Postépisternums* à peu près parallèles. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* avancée en angle aigu : quatrième arceau ventral un peu plus court que le troisième : le dernier à peine égal au troisième. *Cuisses antérieures* peu ou point renflées. *Jambes de devant* droites. *Corps* allongé; près de quatre fois aussi long que large.

1. **B. thoracicus.** Fabricius. *Allongé; peu convexe; un peu luisant. Tête et prothorax d'un brun rouge ou d'un rouge brun ou brunâtre, ponctués: le prothorax, élargi jusqu'au tiers, rétréci postérieurement, avec les angles postérieurs très prononcés, un peu dirigés en arrière; tronqué à la base. Elytres pointillées; marquées d'une strie juxta-suturale plus ou moins obsolète; d'un noir ou brun de poix. Dessous du corps et pieds d'un rouge brunâtre.*

Trogosita thoracicus, Fabr. Entom. Syst. t. 1. p. 116. 5.

Trogosita thoracica, Herbst, Naturs. (Kaef) t. 7. p. 276. 4. — Fabr. Syst eleuth. t. 1. p. 152. 7. — Schönh. Syn. Ins. t. p. 156. 6.

Tragosita thoracica, Payk. Faun. suec. 1. p. 92. 2.

Boros? thoracica, Illig. Mag. t. 1. p. 342. 7.

Boros thoracicus, Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 386. 2. — Germar, Faun. Ins. Europ. 9. 9. — Zetterst, Faun. lapp. p. 264. 2. — *Id*. Ins. lapp. p. 154. 2. — Latr. *in* Cuvier, Règn. anim. (1829) (partie entom.) t. 2. p. 25. — Sahlb. Ins. fenn. p. 478. 2. — Guerin, Icon. du Règn. anim. de Cuvier, p. 120. pl. 30. fig. 7. a et b, détails.

Bius thoracicus, (Dejean) Catal. (1833) p. 205. — *Id*. (1837) p. 227.

Long. $0^m,0072$ à $0^m,0078$ (3 1/4 à 3 1/2[l]). — Larg. $0^m,0022$ à $0^m,0025$ (1 à 1 1/8[l]).

Corps allongé; très faiblement convexe. *Tête* d'un brun rouge ou d'un rouge brun ou brunâtre luisant; marquée de points médiocres et assez rapprochés sur le front, plus petits sur l'épistome; creusée

d'un sillon sur la suture frontale. *Antennes* d'un rouge brun, ou brunâtre. *Prothorax* un peu plus large en devant que la tête, élargi en ligne courbe jusqu'au tiers environ, rétréci ensuite en formant une assez faible sinuosité près des angles postérieurs qui sont très prononcés et rectangulairement ouverts, et un peu dirigés en arrière en forme de courte dent; tronqué à la base d'un angle à l'autre; aussi large ou à peine plus large à cette dernière que long dans son milieu; muni latéralement d'un rebord étroit, à peine rebordé à la base; peu convexe; d'une couleur et d'une ponctuation semblables à celles de la tête; luisant; ordinairement marqué d'une fossette oblongue, vers chaque cinquième externe de la base, et souvent d'une autre plus obsolète vers le milieu de ladite base. *Ecusson* presque en pentagone obtus, ou à peine rétréci d'arrière en avant; d'un rouge brunâtre; ponctué. *Elytres* faiblement plus larges en devant que la base du prothorax; trois fois ou un peu plus aussi longues que lui; presque parallèles; arrondies postérieurement; munies latéralement d'un rebord assez épais, aplati, non prolongé jusqu'à l'angle sutural; peu convexes; peu luisantes; d'un noir ou brun de poix, avec le rebord d'un rouge brunâtre; pointillées ou beaucoup plus finement et plus superficiellement pointillées que le prothorax; offrant près de la suture une strie obsolète. *Repli* non prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* d'un rouge brunâtre; parfois luisant: ponctué, plus densement sur les côtés de l'antépectus que sur les autres parties. *Prosternum* rebordé; graduellement un peu élargi après les hanches, ne dépassant pas le bord de l'antépectus. *Mésosternum* sillonné ou déprimé en forme de V. *Postépisternums* cinq fois environ aussi longs que larges. *Pieds* médiocres; d'un rouge brunâtre. *Cuisses* simples: jambes grêles: tarses simples, premier article des postérieurs plus long que le suivant.

Cette espèce a été prise, m'a-t-on dit, dans les Hautes-Alpes; mais peut-être est-il douteux qu'elle habite la France.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES CALCARIENS.

Caractères. *Repli des élytres* prolongé jusqu'à l'angle sutural, mais parfois se réduisant, près de celui-ci, à l'état de tranche. *Prothorax* plus long que large.

Les insectes de cette petite famille ont le corps généralement étroit ou allongé, et peu convexe. Ils peuvent être divisés en deux genres :

Partie antéro-médiaire ou premier arceau ventral		Genres.
en pointe.	Antennes à peine prolongées jusqu'à la moitié des côtés du prothorax : celui-ci, en lozange, offrant vers le milieu sa plus grande largeur.	Boros.
tronqué en devant.	Antennes presque aussi longuement prolongées que le prothorax : celui-ci, presque en parallélogramme un peu plus long que large	Calcar.

Genre *Boros*, Boros; Herbst. (1).

(*βορὸς*, glouton.)

Caractères. *Menton* plus large que long; à peine élargi d'arrière en avant: tronqué à son bord antérieur. *Tête* plus longue que large; rétrécie après les yeux et séparée du prothorax par ce rétrécissement. *Antennes* à peine prolongées jusqu'à la moitié des côtés du protharax ; graduellement comprimées ; à premier article presque entièrement voilé par les joues : les troisième et quatrième obconiques : le troisième faiblement plus long que le quatrième : les neuvième, dixième et onzième, plus larges, formant une faible massue ovalaire et comprimée : les neuvième et dixième cupiformes, plus larges que longs : le onzième en ogive obtuse à son extrémité. *Mandibules* cornées, peu saillantes dans l'état de repos. *Mâchoires* à un seul lobe, presque membraneux, peu allongé et assez densement cilié. *Palpes maxillaires et labiaux* à dernier article à peine renflé dans son milieu, tronqué à l'extrémité. *Yeux* ovales; presque entiers, faiblement entamés par les joues; plus longs que larges dans leur partie visible en dessus. *Prothorax* plus long que large, à peu près en ovale tronqué en devant et à la base. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax; presque parallèles; obtusément arrondies à l'extrémité. *Repli* prolongé jusqu'à l'angle sutural, en se rétrécissant graduellement presque en forme de tranche. *Prosternum* étroit. *Mésosternum* non sillonné. *Postépisternums* rétrécis

(1) Herbst. Natursystem, t. 7. (Kaef.) (1797) p. 318.

d'avant en arrière; six fois environ plus longs que larges dans leur milieu. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* avancée en pointe : troisième, quatrième et derniers arceaux presque égaux. *Cuisses* antérieures à peine plus grosses que les autres. *Jambes de devant* droites. *Premier article des tarses postérieurs* à peine moins long que le dernier. *Corps* allongé.

1. **B. Schneideri**; Panzer. *Allongé; subdéprimé; brun ou d'un brun rouge en dessus, d'une teinte ordinairement un peu moins obscure en dessous. Prothorax presque en ovale tronqué; marqué de points cycloïdes; déprimé sur sa partie longitudinale médiaire. Elytres subdéprimés sur le dos; rayés d'une strie juxta-suturale raccourcie et de quelques autres stries plus légères sur sa moitié interne.*

Helops Schneideri, Panz. Faun. germ. 34. 1. (1795)— *Id.* Krit. Rev. p. 35.

Boros elongatus, Herbst. Naturs. t. 7. (Kacf.) (1797) p. 319. pl. 110. fig. 7.

Trogosita corticalis, Payk. Faun. suec. t. 1. (1798) p. 92. 3.

Hypophlœus boros, Fabr. Syst. eleuth. t. 2. (1801) p. 558. 2. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 310. 1. — Illig. Magaz. t. 4. p. 162.

Tenebrio aut *Upis boros*, Latr. Gener. t. 2. p. 171.

Boros corticalis, Gyllenh. Ins. suec. t. 2. p. 584. 1. — Latr. *in* Cuvier, Règn. anim. (1829) Partie entom. t. 2. p. 25. — Sahlb. Ins. Fenn. p. 478. 1. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 217. — E. Blanchard, *in* Cuvier, Règn. anim. édit. Croch. p. 369. pl. 49. fig. 7 et 7. a (détails).

Boros elongatus, Zetterst. Faun. lapp. p. 264. 1. — *Id.* Ins. lapp. p. 154. 1.

Long. 0^m,0135 (6^l). — Larg. 0^m,0028 (1 $1/4^l$).

Corps allongé; subdéprimé; brun ou d'un brun rougeâtre en dessus. *Tête* très-faiblement convexe; marquée de points assez gros, serrés sur les côtés, moins rapprochés sur la partie longitudinale médiaire du front; à suture frontale marquée. *Epistome* obtusément arqué en devant; formant avec les joues une sorte de chaperon : celles-ci un peu relevées sur les côtés. *Antennes* d'un brun rouge ou rougeâtre. *Prothorax* tronqué en devant, et pas plus large dans ce point que la tête au bord interne des yeux; presque en hexagone allongé ou en ovale tronqué, c'est-à-dire élargi jusqu'aux trois septièmes ou presque à la moitié et plus large dans ce point que la tête dans son diamètre transversal le plus grand, rétréci ensuite et faiblement plus large à son bord postérieur qu'à celui de devant; muni latéralement d'un rebord très-étroit

et non apparent quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; tronqué à la base; presque plan ou plutôt un peu déprimé longitudinalement sur le dos, subconvexement et assez faiblement déclive sur les côtés : la partie plane élargie d'avant en arrière, aussi large dans ce point que les deux cinquièmes de la largeur totale; marqué de points ronds ou cycloïdes, plus gros que ceux de la tête. *Ecusson* petit; à triangle transverse. *Elytres* d'un tiers plus larges en devant que le prothorax à sa base; près de quatre fois aussi longues que lui; émoussées aux épaules; presque parallèles jusqu'aux deux-tiers, faiblement rétrécies ensuite en ligne un peu courbe, obtusément arrondies à l'extrémité; munies latéralement d'un rebord étroit; subdéprimées longitudinalement sur le dos, convexement déclives sur les côtés; marquées de points petits et peu rapprochés, assez irrégulièrement disposés; offrant près de la suture une sorte de strie plus marquée dans sa seconde moitié que dans la première, faisant, par là, paraître le rebord sutural saillant dans sa moitié postérieure; montrant sur la moitié interne de sa largeur d'autres stries plus ou moins faibles, non prolongées au-delà des quatre cinquièmes et indistinctes plus extérieurement. *Intervalles* plans : ceux de la moitié interne, à partir de la strie juxta-suturale, légèrement subconvexes et rendant plus distinctes les faibles stries qui les séparent. *Dessous du corps* d'un brun rouge ou d'un rouge brun, en général d'une teinte légèrement moins foncée que le dessus; marqué de points cycloïdes sur les côtés de l'antépectus, ridé sur la partie médiaire du même segment; ponctué peu densement sur les autres parties et un peu plus finement sur le ventre que sur la poitrine. *Prosternum* étroit, rayé d'une ligne longitudinale profonde entre les hanches. *Pieds* d'une teinte un peu plus rougeâtre que le dessus du corps.

Cette espèce se trouve dans les montagnes du Jura voisines de la Suisse.

Obs. Cette espèce a été pour la première fois décrite par Panzer, et assez bien figurée par cet auteur dans son ouvrage intitulé : *Faunae Insectorum Germaniae Initia*, pour être très reconnaissable. Il est donc juste de lui restituer le nom sous lequel cet entomologiste l'a fait connaître.

Genre *Calcar*, Calcar (Dejean (1); Latreille (2).

(*Calcar*, éperon.)

Caractères. *Menton* plus large que long; élargi d'arrière en avant; tronqué ou faiblement échancré en arc en devant. *Tête* presque aussi longue que large ou peu transverse. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux angles postérieurs du prothorax; peu comprimées et grossissant faiblement vers l'extrémité; à deuxième article parfois à peine plus long que le troisième: les quatrième à sixième obconiques ou presque filiformes : les neuvième et dixième submoniliformes : le onzième ovalaire, rétréci dans sa moitié antérieure. *Mandibules* peu saillantes dans l'état de repos; cornées; bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes: ciliées : l'interne un peu plus petit que l'externe, convexe, pectiné. *Palpes maxillaires* allongés; à dernier article obtriangulaire. *Palpes labiaux* courts à dernier article moins fortement obtriangulaire. *Prothorax* presque en parallélipipède plus long que large. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; presque parallèles, subarrondies en ogive à l'extrémité; voilant le pygidium. *Repli* prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Prosternum* au moins aussi large que les hanches, entre celles-ci; élargi d'avant en arrière. *Mésosternum* faiblement sillonné; assez largement tronqué à son extrémité. *Postépisternums* parallèles. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* tronquée: dernier arceau plus grand que le troisième. *Cuisses* toutes renflées (surtout chez le ♂) : les intermédiaires moins fortement que les postétieures et surtout que les antérieures. *Jambes de devant* incourbées à l'extrémité, comme éperonnées. *Premier article des tarses postérieurs* à peu près aussi long que les trois précédents réunis.

α. Tête engagée dans le prothorax presque jusqu'aux yeux : ceux-ci, à peu près entiers, ovales, plus longs que larges dans leur partie visible endessus. (S. g *Centorus*).

1. **C. procerus**. *Allongé; d'un noir luisant en dessus. Epistome presque tronqué. Prothorax à angles postérieurs munis d'une très-petite dent latérale,*

---

(1) (Dejean) Catal. (1821) p. 67.

(2) Latreille, *in* Cuvier, Règn. anim. (1829) Partie entomol. t. 2. p. 23.

rebordé sur toute la base. Elytres à stries ponctuées. Intervalles lisses, à peine pointillés, presque plans : le sutural élargi vers l'angle postérieur. Repli arrondi et confondu postérieurement avec le rebord externe, épaissi vers l'angle sutural. Pieds d'un rouge ferrugineux ou testacé.

♂. Cuisses plus renflées : les antérieures et intermédiaires munies en dessous de deux rangées de très-petites dents. Jambes antérieures et intermédiaires un peu incourbées vers l'extrémité, denticulées sur leur arête inférieure : celles de devant un peu élargies depuis la base jusqu'au tiers, graduellement rétrécies entre ce point et l'extrémité. Ventre longitudinalement canaliculé sur la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral ; creusé d'une fossette sur le cinquième arceau.

♀. Cuisses moins renflées, toutes inermes en dessous. Jambes antérieures faiblement incourbées, ciliées en dessous. Jambes intermédiaires droites. Ventre non canaliculé et sans fossette.

Tenebrio trogosita, Steven, Dej. Catal. (1837) p. 227.

Calcar procerus (Schüppel) (Dejean), Catal. (1821) p. 67. — *Id.* (1833) p. 205. — *Id.* (1837) p. 227.

Long. $0^m,0056$ (2 1/2^l). — Larg. $0^m,0013$ à $0^m,0014$ (3/5 à 2/3^l).

Corps allongé ; d'un noir un peu luisant en dessus. *Tête* peu convexe ou subdéprimée ; marquée de points petits et peu rapprochés, séparés par des intervalles lisses ; peu échancrée à la partie antérieure de l'épistome ; à suture frontale presque indistincte. Labre et *Palpes* d'un rouge brunâtre. *Antennes* de même couleur ou un peu moins claires à la base ; à troisième article d'un quart environ plus long que le précédent. *Yeux* une fois plus larges que longs. *Prothorax* très-faiblement échancré en arc à son bord antérieur ; subarrondi aux angles de devant, graduellement et sensiblement rétréci ensuite d'avant en arrière ; à angles postérieurs ouverts, prononcés et prolongés latéralement en une très-petite dent ; tronqué au bord postérieur ; rebordé latéralement et un peu plus faiblement sur toute la largeur de la base ; d'un cinquième ou d'un quart plus long que large ; faiblement convexe ; marqué de points un peu moins petits et pas plus rapprochés que ceux du prothorax. *Ecusson* presque en ovale transverse ; lisse. *Elytres* séparées du prothorax par un espace médiocrement long ; échancrées en arc dirigé en arrière, avec les angles avancés ; à peine élargies dans leur milieu, ou presque parallèles jusqu'aux trois-quarts, en ogive ou

subarrondies postérieurement; peu convexes; à dix stries peu profondes ou légères, marquées de points un peu plus larges qu'elles, séparés les uns des autres par un espace à peine égal à leur diamètre; offrant une strie rudimentaire prolongée depuis les côtés de l'écusson jusqu'au sixième de la longueur : la première strie postérieurement plus large et plus profonde et liée à la dernière en enclosant les autres. *Intervalles* un peu crénelés par les points des stries; presque plans; lisses, superficiellement et presque indistinctement pointillés : le sutural postérieurement épaissi. *Repli* postérieurement arrondi et confondu avec le rebord qui s'épaissit graduellement vers l'angle sutural; non embrassé par le troisième arceau ventral. *Prosternum* rebordé; graduellement élargi d'avant en arrière, tronqué à sa partie postérieure. *Pieds* d'un rouge brunâtre, d'un rouge ferrugineux ou testacé.

Cette espèce habite nos provinces méridionales, dans le voisinage de la mer. Elle vit dans le sable, mais souvent on peut la prendre au vol, surtout vers le coucher du soleil.

xx. Tête non engagée dans le prothorax jusqu'aux yeux : ceux-ci transverses, entamés par les joues (S. g. *Calcar*).

2. **C. Elongatus**; Herbst. *Allongé; d'un noir luisant en dessus. Epistome échancré. Prothorax à angles postérieurs subarrondis, sans rebord au milieu de la base. Elytres à stries ponctuées. Intervalles lisses, à peine pointillés, presque plans, offrant postérieurement une carène à la réunion des juxta-sutural et juxta-marginal. Repli sillonné postérieurement, embrassé par le troisième arceau ventral. Pieds bruns.*

♂. Cuisses plus renflées. Jambes de devant et moins fortement les intermédiaires, incourbées en forme d'éperon à leur extrémité : les antérieures graduellement un peu renflées vers le quart, peu planes en dessous, plus visiblement garnies de cils courts dans la sinuosité de l'arête interne.

♀. Cuisses moins renflées. Jambes de devant faiblement incourbées à l'extrémité, non renflées vers le quart, planes en dessous : les intermédiaires droites.

Tenebrio elongatus, Herbst, Naturs. t. 7. p. 259. 28. pl. 112. fig. 2. A. — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 152. 39.

Tenebrio calcar, Fabr. Syst. Eleuth. t. 1. p. 153. 13. — Illig. Mag. t. 1. p. 342. 13.

Calcar elongatus (Dej.), Catal. (1821) p. 67. — *Id.* (1833) p. 205. — *Id.* (1837) p. 227. — Guerin, Icon. du Règn. anim. p. 120. pl. 30. fig. 8. a, b, c. détails. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 211. — E. Blanchard, *in* Cuvier, Règn. anim. édit. Croch. p. 370. pl. 49. fig. 8 (a, antennes). — Lucas, Expl. Scient. de l'Algér. p. 337. 914. — Wollast. Insect. Mader. p. 495. 376.

Long. 0^{m},0090 à 0^{m},0100 (4 à 4 1/2^{l}). — Larg. 0^{m},0023 (1^{l}).

Corps allongé ; d'un noir luisant en dessus. *Tête* subdéprimée ; marquée de points peu ou médiocrement rapprochés, un peu plus petits sur l'épistome que sur le front, séparés par des intervalles lisses ; échancrée en arc à la partie antérieure de l'épistome ; notée de deux fossettes légères, situées chacune sur les côtés du bord postérieur de la suture frontale : celle-ci faiblement apparente. *Palpes* fauves. *Antennes* ordinairement brunes ou d'un noir brun à la base, graduellement fauves ou d'un fauve marron à l'extrémité, quelquefois presque entièrement de cette teinte ; à troisième article presque de moitié plus long que le suivant. *Yeux* transverses, quatre fois plus larges que longs, presque confondus postérieurement avec la partie inférieure des tempes. *Prothorax* tronqué ou à peine échancré en arc en devant ; subarrondi aux angles antérieurs et postérieurs ; presque parallèle sur les côtés, un peu plus étroit en arrière qu'en devant ; tronqué au bord postérieur ; muni latéralement d'un rebord prolongé en s'affaiblissant sur les parties latérales de la base, sans rebord dans le milieu de celle-ci ; d'un cinquième ou d'un quart plus long que large ; faiblement convexe ; marqué de points un peu plus gros et pas plus serrés que ceux du front. *Ecusson* presque en ovale transverse ; lisse. *Elytres* séparées du prothorax par un espace médiocrement long ; échancrées en arc dirigé en arrière à leur base, avec les angles antérieurs avancés ; à peine élargies dans leur milieu, ou presque parallèles jusqu'aux trois-quarts, en ogive à l'extrémité ; peu convexes ; à dix stries marquées de points un peu plus larges qu'elles, séparés les uns des autres par un espace le plus souvent moindre que leur diamètre ; offrant une strie rudimentaire prolongée depuis l'écusson jusqu'au sixième de la longueur : la première strie postérieurement liée à la dernière en enclosant les autres. *Intervalles* sensiblement crénelés par les points des stries ; presque plans ou peu convexes ; lisses, superficiellement et peu distinctement pointillés : le deuxième ou juxta-sutural et le juxta-marginal formant postérieurement, vers le point de leur réunion, une carène assez légère, prolongée, du côté antérieur, en s'affaiblissant,

jusqu'au point de réunion des quatrième et sixième intervalles. *Repli* sillonné postérieurement; embrassé par les deuxième et quatrième et surtout par le troisième arceau ventral. *Pigidium* soyeux; d'un jaune roux. *Dessous du corps* noir; ponctué. *Prosternum* rebordé; graduellement élargi d'avant en arrière, anguleux à sa partie postérieure. *Pieds* bruns, avec les tarses ordinairement moins obscurs ou d'un rouge brun. Cuisses antérieures renflées, arquées à leur bord antérieur. Jambes de devant incourbées vers l'extrémité, et plus sensiblement chez le ♂ que chez la ♀; ciliées à leur bord interne.

Cette espèce paraît assez rare en France.

Elle a été prise par M. Locatte dans les montagnes des environs d'Autun.

TROISIÈME FAMILLE.

LES TÉNÉBRIONIENS.

Caractères. *Repli des élytres* prolongé jusqu'à l'angle sutural, mais parfois en se réduisant, près de celui-ci, à l'état de tranche. *Prothorax* plus large que long.

Ces insectes se divisent en deux genres:

		Genres.
Menton	plus large que long, élargi d'arrière en avant. *Yeux* transverses, c'est-à-dire plus larges que longs dans leur partie visible en dessus . :	Tenebrio.
	plus long ou au moins aussi long que large; arqué ou en ogive obtuse en devant; caréné longitudinalement; offrant les parties latérales peu apparentes. *Yeux* presque obtriangulaires ou plus longs que larges dans leur partie visible en dessus	Menephilus.

Genre *Tenebrio*, Ténébrion; Linné (1).

(*Tenebrio*, qui aime l'obscurité.)

Caractères. *Menton* plus large que long; élargi d'arrière en avant, tronqué ou un peu arqué à son bord antérieur; caréné longitudinale-

(1) Linn. Syst. nat. 10me édit. (1758) p. 417. — *Id.* (1767) p. 674.

ment sur son milieu. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux deux-tiers ou un peu plus des côtés du prothorax ; à troisième article notablement plus long que le suivant : les quatrième et cinquième obconiques : les huitième à dixième subcomprimés ; presque moniliformes : les neuvième et dixième au moins plus larges que longs : le dernier de forme variable. *Labre* transverse. *Mandibules* cornées ; bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes, ciliés au côté interne. *Palpes maxillaires* à dernier article un peu comprimé, presque obtriangulaire. *Languette* saillante, entière ou peu échancrée. *Yeux* transverses, entamés par les joues. *Prothorax* plus large que long. *Elytres* presque parallèles, arrondies postérieurement. *Repli* prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Prosternum* peu prolongé après le bord de l'arceau : ordinairement convexement déclive à sa partie postérieure. *Mésosternum* généralement creusé d'un sillon rétréci d'avant en arrière en forme de V. *Postépisternums* un peu rétrécis d'avant en arrière. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* avancée en pointe : dernier arceau à peine plus grand que le troisième. *Cuisses antérieures* renflées. *Jambes de devant* ordinairement arquées, surtout chez le ♂. *Corps* allongé, peu ou très-médiocrement convexe.

Obs. Le prothorax offre ordinairement à sa base deux faibles entailles en angle très-ouvert, situées chacune vers le cinquième externe. Les élytres sont munies d'un rebord latéral qui s'élargit postérieurement en se rapprochant de la surface plane ; elles ont neuf stries, outre une strie rudimentaire juxta-suturale et parfois offrent sur les septième et huitième intervalles une rangée de points se rapprochant d'une strie ponctuée.

Ces insectes, soit à l'état de larve, soit à celui d'insecte parfait, vivent, les uns dans les parties mortes ou cariées des troncs des arbres, les autres se nourrissent de son ou de farine. Les larves changent plusieurs fois de peau avant de se transformer en nymphes.

Nous ferons ci-après connaître les formes qu'offrent ces coléoptères dans leurs divers états.

A. Ecusson en pentagone inéquilatéral. Septième à dixième articles des antennes moniliformes. Quatrième arceau ventral d'un tiers à peine moins court que le troisième.

B. Dernier article des antennes notablement plus long que le précédent.

1. T. molitor ; LINNÉ. *Noir ou d'un noir brun sur le prothorax, un peu moins obscur sur les élytres ; ponctué d'une manière médiocrement dense.*

Yeux non échancrés jusqu'à la moitié. Troisième article des antennes sensiblement moins long que les deux suivants réunis : le dernier, plus long que large. Prothorax marqué au devant de chaque sinuosité de la base d'un sillon court, obliquement longitudinal. Ecusson en demi-hexagone. Elytres à neuf stries finement ponctuées. Intervalles subconvexes : le huitième, le plus large et marqué de points plus gros. Repli canaliculé. Prosternum offrant les traces d'un sillon médiaire. Jambes de devant élargies.

♂. Antennes et jambes antérieures un peu plus longues : ces dernières, plus courtes que les cuisses, moins élargies que chez la ♀, plus régulièrement arquées et ciliées à leur côté interne. Jambes postérieures également ciliées, mais moins distinctement.

♀. Antennes et jambes antérieures un peu moins longues : ces dernières, un peu plus larges, arquées un peu en angle rentrant dans le milieu de leur côté interne ; non ciliées à celui-ci, ainsi que les postérieures, ou n'offrant que des traces de cils peu nombreux.

Tenebrio molitor, Linn. Faun. suec. p. 224. 815. — *Id.* Syst. nat. t. 1. p. 674. 2. — Scopol. Ent. carn. p. 84. 259. — Berkmann, C. Linn. Syst. nat. p. 145. 2. — De Geer, Mem. t. 5. p. 34. 3. pl. 2. f. 4. — Fabri. Syst. entom. p. 255. 2. — *Id.* Spec. t. 1. p. 322. 2. — *Id.* Mant. Ins. t. 1. p. 211. 4. — *Id.* Ent. syst. t. 1. p. 111. 6. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 145. 8. — Müller, Zool. Dan. prod. p. 74. 794. — Sultz. Gesch. d. Ins. pl. 7. f. 52. — Goeze, Ent. Beyt. t. 1. p. 669. 2. — Schaeff. Icon. 66. 1. — Schrank, Enum. p. 218. 411. — *Id.* Faun. boic. t. 1. p. 631. 848. — Herbst, *in* Fuessly's, Arch. 5e cahier, p. 144. 1. — *Id.* Naturs. t. 7. p. 240. 1. pl. 111. fig. 1. — Petagn. Spec. p. 26. 128. — Gmel. C. Linn. Naturs. t. 1. p. 1995. 2. — De Vill. C. Linn. Entom. t. 1. p. 385. 1. — Rossi, Faun. etr. t. 1. p. 231. 577 ? — *Id.* édit. Helwig, t. 1. p. 279. 577 ? — Fischer, Naturg. v. Livl. p. 287. 382. — Panz. Ent. germ. p. 40. 3. — *Id.* Faun. germ. 43. 13. — Oliv. Entom. t. 3. n° 57. p. 12. 14. pl. 1. fig. 12. b. — Cuvier, Tabl. p. 545. — — Cederh. Faun. ingr. prod. p. 12. 36. — Illig. Verzeich. p. 113. 1. — Payk. Faun. suec. t. 1. p. 89. 3. — Marsh. Ent. brit. p. 474. 1. — Walck. Faun. par. t. 1. p. 33. 1. — Blumenb. 7me édit. p. 335. 1. — *Id.* Trad. fr. p. 421. 1. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 295. 2. pl. 88. fig. 6. — *Id.* Gen. t. 2. p. 170. 2. — *Id. in* Cuvier, Règn. anim. t. 3. p. 300. — *Id.* 2me édit. t. 5. p. 25. — Posselt, Beyt. p. 25. pl. 3. fig. 1. — Schönh. Syn. ins. t. 1. p. 148. 9. — Sturm, Deutschs. Faun. t. 2. pl. 219. 2. pl. 46. — Duftsch. Faun. aust. t. 2. p. 300. 3. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 415. 2. — Samouelle, the Entomol. p. 59. 193. pl. fig. 1. — Gyll. Ins. suec. t. 2. p. 590. 1. — Goldfuss, Handb. p. 322. — Duméril, Dict. des Sc. nat. t. 53. p. 43. — 44. pl. cah. 15. (Lygophiles.) fig. 2. Larve 2, a. — Curtis, Brit. entom. t. 7. 351. — Muls. Lettr. t. 2. p. 283. 1. — Steph. Illust. t. 5. p. 8. 1. — *Id.* Man. p. 353. 2533. — Sahlb. Ins. fenn. p. 479. 1. — De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 212. 2. pl. 18. fig. 7. — Guerin, Iconogr. du Règn. anim. p. 120. pl. 30. fig. 10 et 11

(détails). — L. DUF. Excurs. entom. p. 67. 398. — E. BLANCHARD, *in* CUVIER, Règn. anim. édit. Croch. p. 370. pl. 49. 10. (10, a, b, c, d, détails). — L. REDTENB. Faun. austr. p. 595. — KÜSTER, Kaef Europ. 27. 87. — WOLLAST. Ins. Mader. p. 496. 377.

Le ténébrion à neuf stries lisses, GEOFF. Hist. abr. t. 1. p. 349. 6.

Tenebrio molitoria, FOURCR. Entom. paris. t. 1. p. 158. 6.

Long. 0^m,0157 (7^l). — Larg. 0^m,0045 (2^l).

Corps ordinairement noir, d'un noir brun ou d'un brun noir sur la tête et le prothorax, et un peu moins obscur sur les élytres. *Tête* couverte de points rapprochés, plus petits sur l'épistome, plus gros et séparés par des espaces moins unis sur le front. *Palpes* d'un brun marron. *Antennes* brunes à la base, moins obscures ensuite, avec le dernier de ses derniers articles marron : ce dernier, un peu plus long que large, ordinairement en losange plus ou moins obtus à l'extrémité; à troisième article sensiblement moins long que les deux suivants réunis. *Yeux* à peine échancrés par les joues jusqu'à la moitié de leur diamètre longitudinal. *Prothorax* peu fortement en arc dirigé en arrière à son bord antérieur; peu fortement arqué sur les côtés, offrant souvent vers les deux cinquièmes sa plus grande largeur, rarement subparallèle ou peu rétréci ensuite, faiblement sinué près des angles postérieurs; d'un quart environ plus large à la base qu'au bord antérieur; muni latéralement d'un rebord relevé de manière à former une gouttière très-étroite; muni à la base d'un rebord, plus faible sur les parties latérales de celle-ci; en ligne presque droite ou à peine arquée en arrière sur les trois cinquièmes médiaires du bord postérieur, un peu obliquement dirigé en arrière sur les parties latérales, offrant ainsi deux sinuosités ou plutôt deux angles rentrants très-ouverts; marqué au devant de chaque sinuosité d'une ligne enfoncée ou sillon court obliquement longitudinal; n'offrant pas ou n'offrant que de faibles traces d'une bande transverse convexe entre ces deux sillons; d'un tiers ou de deux cinquièmes plus large que long; peu convexe; couvert de points à peu près égaux à ceux du front et aussi rapprochés; parfois marqué, de chaque côté de la ligne médiane, d'une fossette située au tiers ou aux deux cinquièmes de la longueur. *Écusson* en demi hexagone ou en pentagone à côtés inégaux, à angles très-prononcés; une fois environ plus large qu'il est long dans son milieu; ponctué d'une manière analogue au prothorax; variant du brun marron au noir. *Elytres* à neuf stries marquées de points à peine plus larges

que chacune d'elles, séparés les uns des autres par des espaces doubles de leur diamètre : la première, prolongée presque jusqu'à l'extrémité, visiblement liée postérieurement à la neuvième : les autres, moins prononcées à l'extrémité que dans le reste de leur étendue; offrant les traces d'une strie juxta-suturale irrégulière, prolongée depuis l'angle postéro-externe de l'écusson jusqu'au sixième ou au cinquième de leur longueur. *Intervalles* subconvexes et rendant, par là, les stries plus marquées; couverts d'une ponctuation fine, serrée, peu unie; offrant, vus à certain jour, quelques légères rides transversales : le huitième intervalle le plus large, marqué longitudinalement dans son milieu de points plus gros que ceux du fond, presque confluents. *Repli* canaliculé. *Dessous du corps* et *pieds* moins obscurs que le dessus, d'un brun noir, bruns ou d'un brun marron. *Menton* sans carène longitudinale médiaire ou n'offrant que de faibles traces d'une carène légère et affaiblie en devant. *Pièce prébasilaire* un peu arquée en devant ou anguleuse au milieu de son bord antérieur. *Prosternum* rebordé et offrant parfois les traces d'une ligne médiaire, généralement élargi après les hanches et tronqué à l'extrémité. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* rétrécie d'arrière en avant en pointe peu obtuse. *Cuisses* sensiblement plus épaisses vers leur milieu : les antérieures, renflées, offrant à peine une saillie (plus faible chez la ♀ que chez le ♂) vers le quart ou le tiers basilaire de l'arête inférieure : les postérieures moins grosses que les antérieures, plus grosses que les intermédiaires, sensiblement plus épaisses (♂), presque en ligne droite (♀) sur leur arête inférieure. *Jambes* assez grêles : les antérieures moins longues que la cuisse; sensiblement arquées; graduellement moins grêles ou plus larges vers l'extrémité, surtout chez la ♀; peu distinctement denticulées vers l'arête inférieure, assez tranchantes sur l'arête externe et planes en dessous; garnies de cils assez apparents chez le ♂, ordinairement nuls ou moins distincts chez la ♀.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France. Elle est commune dans les moulins et les boulangeries.

Obs. Elle se distingue des espèces suivantes par la forme en losange ou par la grandeur du dernier article des antennes; par son prothorax ordinairement non chargé d'un relief transversal au devant de la moitié médiaire de sa base, quoique parfois il offre des traces de ce bourrelet; par le neuvième intervalle plus élargi dans sa seconde moitié que chez l'*obscurus*, plan ou non en gouttière comme chez les deux autres espèces; par ses jambes antérieures proportionnellement un peu moins grêles et un peu plus courtes; par sa couleur, etc.

J'ai reçu de M. Chevrolat, sous le nom de *T. arboreus*, des individus trouvés dans les vieux chênes de la forêt de Fontainebleau, qui me semblent ne pas différer de cette espèce. Seulement, chez ces exemplaires, l'écusson est à peine une fois plus large qu'il est long sur son milieu, et une fois plus long sur celui-ci que sur les côtés; tandis que chez le *T. molitor*, la même pièce est un peu plus d'une fois plus large qu'elle est longue sur son milieu, et moins d'une fois aussi longue sur ce dernier que sur les côtés.

Voici la description de la larve du *T. molitor*.

Larve hexapode; semi-cylindrique; allongée; revêtue d'une peau parcheminée ou coriace, d'un flave roux ou roussâtre, avec quelques parties rousses ou d'un roux testacé. *Tête* dirigée en avant, peu penchée; médiocrement convexe; rousse ou d'un roux testacé, avec les bords antérieurs et latéraux livides; hérissée, près de ceux-ci, de poils clairsemés; offrant quelques légères rides près de son bord antérieur; marquée d'une ligne médiane blanchâtre, naissant du bord postérieur, avancée jusqu'aux deux cinquièmes postérieurs où elle se divise en deux branches postérieurement unies en demi-cercle. *Epistome* transverse; rétréci d'arrière en avant. *Labre* à peine de la largeur de l'épistome à son bord antérieur; presque en parallélipipède transverse; garni de quelques poils en devant. *Mandibules* arquées; débordant peu le labre à l'état de repos; subcornées et d'un flave roux à la base, cornées et noires à l'extrémité; munies, près de celle-ci, d'une dent à leur partie inférieure; armées d'une molaire à la base de leur côté interne. *Mâchoires* à un lobe, garni à son côté interne de cils plus spinosules et plus raides à son extrémité. *Palpes maxillaires* coniques; de trois articles; dépassant un peu les mandibules à l'état de repos. *Menton* presque parallèle; un peu plus large que chaque mâchoire: plus long que large. *Languette* courte; échancrée en devant. *Palpes labiaux* courts; coniques; de deux articles. *Antennes* à peine aussi avancées que les mandibules à l'état de repos; de quatre articles: le basilaire, presque membraneux; subannuliforme; blanchâtre: le deuxième cylindrique; roussâtre à la base, blanchâtre à l'extrémité; de deux tiers plus court que le suivant: le troisième, cylindrique, roussâtre; le quatrième, brusquement plus étroit, court, terminé par un poil. *Yeux* paraissant représentés par deux points inégalement obscurs. *Corps* de douze segments; marqué d'une ligne médiane blanchâtre; hérissé sur les côtés de poils clairsemés; ponctué; presque subrugu-leux: les onze premiers segments offrant une bordure postérieure

lisse: : le prothoracique en offrant en outre une au bord antérieur : ce premier segment un peu moins grand que les deux suivants réunis ; presque de la couleur de la tête, avec le milieu de la longueur un peu plus foncé, de chaque côté de la ligne médiane : les deuxième à neuvième arceaux d'un flave roux ou roussâtre , parés chacun, près du bord antérieur, d'une bande transversale étroite, rousse ou roussâtre: les deuxième et troisième , plus courts que les suivants : les dixième, onzième et douzième roux ou d'un roux testacé, avec leur partie antérieure d'un livide flavescent : les quatrième à neuvième presque égaux : les dixième et onzième un peu plus longs : le douzième plus court, rétréci presque en forme de cône d'avant en arrière; terminé à son extrémité par deux pointes un peu recourbées et un peu divergentes; muni dans la moitié postérieure de ses côtés de deux très-petites épines noires; garni surtout en dessous de poils moins rares; pourvu à la partie antérieure de sa page inférieure de deux mammelons ou appendices rétractiles. *Pieds* médiocres; disposés par paire sous chacun des trois premiers arceaux ; composés chacun de quatre pièces, garnies de poils spinosules : la dernière pièce terminée par un ongle aigu : les pieds intermédiaires et surtout les antérieurs plus robustes que les derniers. *Stigmates* au nombre de neuf paires de chaque côté: la première près du bord antérieur du deuxième arceau: les autres sur chacun des quatrième à onzième segments.

Long. 0^m,0014 à 0^m,017 (11 à 12^l). — Larg. 0^m,0039 (1 3/4^l).

Voyez relativement à cette larve :

Mouffet, Insect. Theatr. (1634) p. 254. — Ray. Hist. ins. (1710) p. 4. — Frisch, Beschreib. (1720) 8. pl. 1. — Linn. Faun. suec. p. 225. — *Id.* Syst. nat. t. 1. p. 674. — Geoff. Hist. t. 1. p. 350. — De Geer, Mem. t. 5. p. 35. pl. 2. fig. 6 à 11. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1995. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 386. — Oliv. Entom. t. 3. n° 57. p. 12. — Herbst, Naturs. t. 7. p. 241. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 289. — *Id.* Règn. anim. (1817) t. 3. p. 300. — *Id.* (1829) Part. entom. t. 2. p. 26. — Posselt, Beytr. p. 25. pl. 3. fig. 1—14. — Sturm, Deutsch. faun. t. 2. p. 217. pl. 46. fig. n. — Le Peletier-Saint-Fargeau et Audinet-Serville, Encycl. méth. t. 10. p. 565. — Duméril, Dict. des Sc. nat. t. 53. p. 43. 15ᵉ cah. des planches (Lygophiles.) fig. 2, a. — Westwood, Introd. to the mod. Classif. t. 1. p. 317. fig. 38. nos 14 à 16. — Chapuis et Chandèze, Catal. p. 176.

Cette larve, connue sous le nom de *ver des meuniers* ou de *ver de la farine,* est recherchée des oiseleurs pour la nourriture des rossignols.

On la trouve communément chez les boulangers et chez les meuniers. Selon M. Curtis, elle préfèrerait la farine humide et endommagée; je crois qu'elle recherche plutôt les lieux obscurs où elle peut voir s'écouler en paix le temps de son existence vermiforme. Parfois elle cause, ainsi que l'insecte parfait, de grands dégâts sur les vaisseaux, surtout dans les voyages de long cours, en dévorant le biscuit conservé dans des caisses. On en a vu percer le bois, pour passer d'une caisse dans une autre. Au besoin, elle se contente de vermoulure. J'en ai nourri plusieurs avec cette seule substance.

Elle change plusieurs fois de peau avant de passer à son état suivant, et sa vie vermiforme se prolonge, lorsqu'elle est souvent dérangée. Elle ne se construit point de coque pour se transformer en nymphe. Celle-ci offre les six premiers anneaux de l'abdomen dilatés de chaque côté en forme d'appendices déprimés, en parallélogramme allongé, tranchant au bord externe: le dernier anneau est bifurqué à son extrémité. Voy. De Geer, Loc. cit. pl. 2. fig. 12, 13, 14. — Sturm, L. c. p. 217. pl. 46. fig. O, p. etc.

BB. Dernier article des antennes en ovale transverse. Prothorax offrant au devant de la moitié médiaire de sa base, une bande convexe transverse.

C. Intervalles des élytres chargés chacun d'une rangée de points tuberculeux peu apparents: les septième et huitième, n'offrant pas chacun une strie ponctuée très-distincte.

2. **T. obscurus**; Fabricius. *D'un noir mat, et couvert de points confluents et un peu rapeux ou finement granuleux en dessus. Prothorax assez régulièrement arqué vers le milieu de ses bords latéraux; marqué au devant de chaque sinuosité de la base d'un sillon court et obliquement longitudinal; chargé, entre ces sillons, d'une bande convexe, transverse; couvert de points confluents. Ecusson en demi-hexagone. Elytres à stries peu profondes, marquées de points peu apparents: les septième et huitième, parfois confuses. Intervalles très-peu convexes; chargés chacun d'une rangée longitudinale de petits points tuberculeux peu apparents. Menton à carène longitudinale nulle ou affaiblie en devant. Prosternum sans traces de sillon médiaire. Jambes antérieures grêles.*

♂. Jambes de devant plus longues que la cuisse; arquées; de grosseur uniformément égale; ciliées au côté interne. Cuisses de devant plus renflées.

♀. Jambes de devant à peine aussi longues que la cuisse; peu arquées; graduellement et faiblement élargies depuis la base jusqu'à l'extrémité; non ciliées ou offrant à peine les traces de quelques cils.

Tenebrio. SCHAEFF. Icon. pl. 130. fig. 5?

Tenebrio aterrimus, (SCHNEIDER). Voy. ILLIG. Kaef. preuss. p. 113.

Tenebrio obscurus, HARRER, Beschr. (1784) n° 187. — FABR. Entom. Syst. t. 1. p. 111. 5. — *Id*. Syst. Eleuth. t. 1. p. 146. 9. — PANZ. Ent. germ. p. 40. 2. — *Id*. Faun. germ. 43. 12. — HERBST, Naturs. t. 7 (Kaef), p. 253. 14. — PAYK. Faun. suec. t. 1. p. 88. 2. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 295. 1. — *Id*. Gen. t. 2. p. 169. 1. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 1. p. 149. — STURM, Deutsch. Faun. t. 2. p. 218. 1. — DUFTSCH. Faun. aust. t. 2. p. 298. 1. — GERMAR, Reis. n. Dalmat. p. 191. 60. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. 4. p. 415. 1. — GYLL. Ins. suec. t. 2. p. 591. 2. — CURTIS, Brit. Entom. t. 7. 2. pl. 331. — MULS. Lett. t. 2. p. 283. 2. — BRULLÉ, Expéd. scient. de Morée, (anim. articul.) p. 221. 378. — SAHLB. Ins. fenn. p. 480. 2. — STEPH. Illust. t. 5. p. 8. 3. — *Id*. Man. p. 323. 2536. — GUÉRIN, Iconogr. du règn. anim. pag. 120. pl. 30. fig. 12. (lèvre inf.) — DE CASTELNAU, Hist. nat. t. 2. p. 212. 2. pl. 18. fig. 7. — LUCAS, Explor. scient. de l'Algér. p. 337. 915. — L. REDTENB. Faun. Austr. p. 595. — KÜSTER, Kaef. Eur. 27. 86. — WOLLAST, Insect. Mader. p. 497. 378.

Tenebrio morio, HERBST, Naturs. t. 7. (Kaef) p. 247. 7. pl. 111. fig. 7.

Long. $0^m,0146$ à $0^m,0180$ (6 1/2 à 8^l). — Larg. $0^m,0045$ à $0^m,0056$ (2 à 2 $1/2^l$).

Corps d'un noir mat en dessus. *Tête* couverte de points contigus, finement chagrinée ou rugulense. *Palpes* et *Antennes* brunes ou d'un brun marron : celles-ci, avec le dernier article plus clair, en ovale transverse, tronqué à son extrémité ; à troisième article à peu près aussi long que les deux suivants réunis. *Yeux* échancrés par les joues à peu près jusqu'à la moitié. *Prothorax* peu ou faiblement arqué en arrière à son bord antérieur ; faiblement élargi en ligne peu courbe jusqu'à la moitié de sa longueur, à peine rétréci ensuite et légèrement sinué près des angles postérieurs ; d'un cinquième environ plus large à ceux-ci qu'à ceux de devant ; rebordé latéralement en ligne presque droite sur les trois cinquièmes médiaires de la base, un peu obliquement dirigée en arrière sur les parties latérales de celle-ci, offrant ainsi deux sinuosités ou angles rentrants très-ouverts vers chaque cinquième externe du bord postérieur ; marqué, au devant de chaque sinuosité, d'un sillon court, obliquement longitudinal ; rayé au devant des trois cinquièmes médiaires de la base d'une ligne ou sillon parallèle, qui fait paraître cette partie plus fortement rebordée que les parties latérales ; chargé au devant de ce sillon d'une bande convexe ou d'une sorte de boursouflure transverse ne dépassant pas sur les côtés et en devant la ligne enfoncée courte, située vers chaque sinuosité, c'est-

à-dire ne s'avançant pas au delà du dernier septième de la longueur du prothorax : cette bande transverse souvent limitée en devant par un sillon léger et parallèle ; d'un quart environ plus large que long ; peu ou médiocrement convexe ; couvert, comme la tête, de points contigus, assez finement chagriné ; offrant parfois les traces plus ou moins légères d'un sillon peu marqué sur la ligne médiane. *Ecusson* en demi-hexagone ou en pentagone à côtés inégaux, à angles prononcés ; d'un tiers plus large à la base que long dans son milieu ; couvert de points contigus. *Elytres* à stries peu profondes, marquées de points petits et séparés les uns des autres par des intervalles doubles de leur diamètre : les cinq à sept premières stries très-apparentes : les septième et huitième souvent plus ou moins confuses ; offrant la strie rudimentaire souvent confuse ou peu distincte, prolongée depuis l'écusson jusqu'au quart de la longueur. *Intervalles* très-peu convexes ; couverts de points très-serrés et notablement plus petits que ceux du prothorax, finement chagrinés ou ruguleux ; chargés chacun d'une rangée longitudinale de petits grains tuberculeux, faibles et parfois peu apparents. *Repli* canaliculé. *Dessous du corps* d'un noir mat sur les parties pectorales, d'un noir ordinairement moins obscur ou parfois brun sur le ventre ; ridé transversalement sur la moitié antérieure du postpectus. *Menton* sans carène longitudinale ou à carène affaiblie en devant. *Pièce prébasilaire* ordinairement un peu échancrée en arc dirigé en arrière, à son bord antérieur. *Prosternum* rebordé avec la partie longitudinale médiaire ordinairement densement ponctuée, offrant rarement les traces d'une ligne longitudinale légère ou peu profonde. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* rétrécie d'arrière en avant en pointe peu obtuse. *Pieds* d'un noir mat : tarses ordinairement d'un brun marron. *Cuisses* faiblement plus épaisses vers leur milieu : les antérieures garnies d'une dent rudimentaire vers les deux cinquièmes basilaires de l'arête inférieure : les postérieures presque aussi grêles que les intermédiaires. *Jambes* grêles : les antérieures arquées un peu plus sensiblement chez le ♂ que chez la ♀.

Cette espèce se trouve également chez les boulangers, les meuniers, dans les maisons et parfois dans les écuries de chevaux, où sa larve vit des débris de l'avoine donnée à ces animaux.

Obs. Elle est facile à distinguer du *T. molitor* par le troisième article des antennes plus long ; par le dernier en ovale transverse, tronqué à l'extrémité, pas plus long ou à peine plus long que le précédent ; par sa ponctuation confluente ; par la boursouflure transverse située au devant de la base du prothorax ; par les points tuberculeux déposés

sur chaque intervalle en rangée longitudinale; par ses cuisses antérieures sensiblement plus grosses; par ses jambes de devant plus grêles, etc.

Suivant Illiger, Rossi l'avait envoyé à son ami Helwig, comme étant l'insecte décrit par lui, dans sa *Fauna etrusca,* sous le nom de *Tenebrio molitor;* mais en raison de l'habitat que donne à son insecte l'auteur italien, peut-être la description de ce coléoptère se rapporte-t-elle au *T. opacus.*

La larve du *T. obscurus* ressemble presque en tous points à celle du *T. molitor;* mais au lieu d'être blonde, elle est brune, elle a les segments deuxième à neuvième également moins foncés et présentant près du bord antérieur une bande transversale plus obscure; mais à cette bande se rattachent de chaque côté de la ligne médiane trois points enfoncés, dont le plus interne se lie à cette bande, dont les autres se détachent graduellement. Elle semble différer encore de celle du *T. molitor*, par son dernier segment au moins aussi long que large à la base, paraissant rétréci d'avant en arrière en ligne plus droite, et terminé par deux pointes plus divergentes. Elle a été décrite par M. Curtis. De Villers l'a prise à tort (C. Linn. Entom. t. I. p. 386), pour une variété de celle du *T. molitor.*

Un amateur de rossignols, qui avait l'habitude de donner à ces oiseaux, confondues ensemble, des larves de *T. molitor* et *obscurus*, m'a dit avoir remarqué que ces petits musiciens emplumés préféraient constamment les larves de la première espèce, et n'attaquaient les larves brunes qu'à défaut des blondes.

CC. Intervalles des élytres non chargés de points tuberculeux: les septième et huitième offrant chacun une rangée de points ou une strie ponctuée très-distincte.

3. **T. opacus**; Duftschmidt. *D'un noir mat et assez densement ponctué en dessus. Prothorax irrégulièrement arqué sur les côtés, subsinué dans le milieu de ceux-ci et près des angles postérieurs: ces derniers prolongés en forme de dent; presque plan longitudinalement près de chaque rebord latéral qui est relevé; marqué au devant de chaque sinuosité de la base d'un sillon court, longitudinalement oblique; chargé entre ces sillons d'une bande convexe transverse; marqué de points médiocrement rapprochés. Ecusson pentagonal. Elytres paraissant avoir dix ou douze stries, marquées de points très-apparents. Intervalles à peine convexes; couverts de petits grains un peu rapeux. Menton en toit ou en carène.*

Tenebrio opacus, Duftsch. Faun. Austr. t. 2. p. 299. 2.

Long. 0^{m},0169 à 0^{m},0180 (7 1/2 à 8^{l}). — Larg. 0^{m},0056 (2 $1/2^{l}$).

Corps d'un noir mat en dessus, plus mat sur les élytres que sur la tête et le prothorax. *Tête* couverte de points médiocrement rapprochés, plus petits sur l'épistome que sur le front. *Palpes* ordinairement noirs ou d'un noir brun. *Antennes* généralement noires ou d'un noir brun à la base, graduellement d'un brun marron ou d'un marron plus ou moins clair à l'extrémité; à troisième article un peu moins long que les deux suivants réunis : le dernier, en ovale transverse, obtusément tronqué à l'extrémité. *Prothorax* en arc dirigé en arrière à son bord antérieur; faiblement en arc sur les côtés : cet arc inégal, subsinué dans son milieu et près des angles postérieurs : ceux-ci, sensiblement dirigés en arrière en forme de dent; d'un cinquième ou d'un sixième plus large à la base qu'à son bord antérieur; rebordé latéralement et à la base, mais plus faiblement sur les côtés de celle-ci; en ligne presque droite sur les trois cinquièmes médiaires de son bord postérieur, en courbe rentrante légère et sensiblement dirigée en arrière sur les parties latérales de ce bord; creusé, vers chaque cinquième externe de la base, au devant du bord de celle-ci, d'un sillon court obliquement longitudinal; chargé, entre ces sillons, d'une bande transverse convexe ou d'une sorte de boursouflure ne dépassant pas en devant l'extrémité antérieure desdits sillons, c'est-à-dire le septième ou le huitième de la longueur; d'un cinquième ou presque d'un quart plus large que long; peu convexe, presque plan près de chaque rebord latéral sur une largeur égale au sixième environ de l'espace compris entre la ligne médiane et le bord externe qui est relevé; couvert de points analogues à ceux de l'épistome; offrant ordinairement sur le milieu de la longueur les traces plus ou moins marquées d'un sillon longitudinal raccourci à ses extrémités. *Ecusson* en pentagone à côtés inégaux, à angles prononcés; couvert de points plus serrés et plus gros que ceux du prothorax, mais non contigus; souvent d'une teinte moins obscure que les étuis. *Elytres* à stries peu ou médiocrement profondes, marquées de points très-apparents, presque carrés et souvent séparés les uns des autres par un espace à peine plus grand que leur diamètre : la strie rudimentaire naissant de la base : les six premières stries très-distinctes : les septième et huitième ordinairement doublées par une strie supplémentaire sur chacun des septième et huitième intervalles, paraissant ainsi avoir onze ou douze rangées striales:

une ou deux des fausses stries souvent raccourcies postérieurement. *Intervalles* à peine convexes ; légèrement ridés; finement chagrinés ou couverts de petits points rapprochés, tuberculeux ou un peu rapeux. *Repli* canaliculé. *Dessus du corps* ponctué ; moins obscur, souvent d'un noir brun, d'un brun noir ou même brun sur le ventre. *Menton* en toit ou chargé d'une carène longitudinale. *Prosternum* à trois ou quatre sillons; relevé en pointe à son extrémité : postpectus à peine ridé. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* rétréci d'arrière en avant en pointe peu obtuse. *Pieds* d'un brun noir, avec les tarses moins obscurs : cuisses antérieures garnies d'une très-petite dent vers les deux cinquièmes basilaires de l'arête inférieure : les postérieures presque aussi grêles que les intermédiaires. *Jambes* grêles : les antérieures sensiblement arquées, surtout chez le ♂; glabres à peine denticulés de chaque côté de la tranche inférieure (♂ ♁).

Cette espèce se trouve dans diverses parties de la France. Elle n'est pas très-rare à Vaugneray, près Lyon, dans les vieux chataigniers.

Obs. Elle diffère du *T. obscurus*, avec lequel elle a été confondue par divers auteurs, par sa tête et son prothorax couverts de points assez rapprochés, mais non confluents ; par les bords latéraux du prothorax irrégulièrement arqués, comprimés ou subsinués dans leur milieu et près des angles postérieurs, offrant longitudinalement entre le rebord latéral et le disque une sorte de bande presque plane égale au douzième de la largeur totale du prothorax, et, sur la ligne médiane, les traces d'un sillon ; par les sinuosités de la base peu marquées; par les angles postérieurs prolongés en espèce de dent ; par les stries des élytres à points très-apparents; par la strie rudimentaire naissant de la base, par les intervalles non couverts de points confluents, dépourvus de points tuberculeux plus gros et disposés en rangée longitudinale sur chacun ; par les septième et huitième intervalles marqués chacun d'une rangée striale de points ou d'une strie ponctuée presque aussi longuement prolongée que la véritable; par le rebord des élytres plus sensiblement élargi et plus plan vers l'extrémité ; par le menton en toit ou chargé d'une carène longitudinale plus prononcée en avant qu'en arrière.

Cette espèce, décrite par Duftschmidt, n'a pas été reproduite par M. L. Redtenbacher, dans sa Faune d'Autriche. Ce naturaliste, à l'exemple de Dejean, l'aurait-il confondue avec le *T. obscurus ?*

La larve du *T. opacus* se trouve dans les troncs morts ou cariés des chataigniers. M. Guillebeau et moi l'avons élevée et en avons donné la

description. (Voy. Annales de la Soc. linn. de Lyon 1854-1855. p. 9-11. — Muls. Opusc. entom. 6e cahier, p. 9-11.)

AA. Ecusson presque en demi-cercle. Septième à dixième articles des antennes transverses. Quatrième arceau du ventre près d'une fois plus court longitudinalement que le troisième.

4. **T. transversalis**; Duftschmidt. *D'un brun noir ou d'un noir brun, et finement ponctué, en dessus. Antennes subcomprimées, grossissant à partir du troisième article. Prothorax non visiblement rayé, vers chaque quart externe de la base, d'un sillon court et longitudinalement oblique; marqué de points cycloïdes moins petits, entre le disque et les bords latéraux. Ecusson presque en demi-cercle. Elytres à neuf stries ponctuées. Intervalles presque plans, un peu crénelés : le huitième, plus étroit que le septième, non marqué de points plus gros. Prosternum à peine ou non rebordé. Cuisses non renflées.*

Tenebrio transversalis, Duftsch. Faun. Austr. t. 2. p. 300. 4. — L. Redtenb. Faun. aust. p. 595.

Tenebrio laticollis, Steph. Illustr. t. 5. p. 8. 2. — *Id.* Man. p. 323. 2534.

Tenebrio noctivagus, Muls. et Cl. Rey, *in* Mem. de la Soc. Linn. de Lyon. (1854 — 1855. p. 7. — Muls. Opusc. 2e cah. p. 9.

Long. $0^m,0135$ à $0^m,0146$ (6 à 6 1/2l). — Larg. $0^m,0045$ à $0^m,0050$ (2 à 2 1/4l).

Corps allongé ; ordinairement noir en dessus. *Tête* marquée de points médiocrement serrés, un peu moins petits et moins légers sur le front que sur l'épistome. *Palpes* et *antennes* brunes ou d'un brun noir : celles-ci, moins obscures à l'extrémité ; subcomprimées ; grossissant à partir du troisième article ; les septième à dixième transverses ; à troisième article de moitié plus long que le suivant : à dernier article plus long que large, obtus à son extrémité. *Yeux* échancrés par les joues jusqu'à la moitié de leur diamètre longitudinal. *Prothorax* faiblement en arc dirigé en arrière à son bord antérieur ; peu fortement arqué sur les côtés, avec une faible sinuosité près des angles postérieurs ; d'un cinquième plus large à ceux-ci qu'aux antérieurs ; muni latéralement d'un rebord plus ou moins saillant ou relevé, et ordinairement un peu moins épais aux angles que dans le milieu, bissinué à la base, faiblement arqué en arrière sur les trois cinquièmes médiaires de celle-ci ; à angles postérieurs un peu dirigés en arrière et presque rectangulaires ; muni au bord postérieur d'un rebord moins faible et plus

apparent sur les trois cinquièmes médiaires que sur les parties latérales; sans ligne longitudinalement oblique bien marquée au devant de chaque sinuosité basilaire; sans bande transverse convexe au devant de la partie médiaire de la base; d'un tiers environ plus large que long; peu convexe; marqué de points petits et légers surtout sur la ligne médiane; longitudinalement noté, près des côtés, sur le quart environ de la largeur, de points cycloïdes plus gros; offrant rarement les traces presque indistinctes d'une partie de ligne médiane légère. *Ecusson* presque en demi-cercle, ou en pentagone inéquilatéral, à angles peu prononcés; marqué de points petits, laissant parfois impontuée une bande longitudinale étroite. *Elytres* à neuf stries, assez légères, marquées de points un peu plus larges qu'elles et séparés les uns des autres par des espaces souvent à peine plus grands que leur diamètre: la première postérieurement prolongée jusqu'au bord postérieur, où elle paraît se lier avec la juxta-marginale: les autres un peu moins marquées vers l'extrémité que dans le reste de leur étendue; offrant à peine les traces d'une strie juxta-suturale raccourcie. *Intervalles* presque plans; un peu crénelés par les points des stries; marqués d'une ponctuation au moins aussi fine que celle du prothorax et assez unie: le huitième plus étroit que le septième et non marqué de points plus gros. *Repli* parfois peu canaliculé. *Dessous du corps* et *pieds* moins obscurs que le dessus. *Pièce prébasilaire* ordinairement tronquée en devant. *Prosternum* à peine ou non rebordé et ordinairement rétréci après les hanches et terminé en pointe peu relevée. Quatrième arceau du ventre près d'une fois plus court longitudinalement que le troisième. *Cuisses* peu ou point renflées; en ligne droite ou en arc rentrant sur l'arête inférieure: les postérieures à peine moins grosses que les antérieures. *Jambes* grêles: les antérieures arrondies au côté externe; celles du ♂, à peine arquées, un peu moins grêles et munies d'une petite dent au milieu de leur arête inférieure.

Cette espèce vit dans le tronc des chênes cariés. On la trouve, près de Lyon, dans le bois de Bron.

Obs. Elle se distingue du *T. molitor*, avec lequel elle a quelque analogie, par sa ponctuation plus fine et plus unie du dessus de son corps; par ses yeux échancrés jusqu'à la moitié; son prothorax sans ligne enfoncée ou sillon court au devant de chaque sinuosité de la base; marqué de points cycloïdes plus gros près des côtés; par le bord des élytres à peine élargi postérieurement; par les intervalles des stries des élytres plus plans: le huitième plus étroit que le septième et non

marqué de plus gros points; par ses jambes antérieures non tranchantes au côté externe, etc. Elle s'éloigne de toutes les autres espèces suivantes par la forme de son écusson; par ses antennes plus sensiblement comprimées; grossissant à partir du troisième article, offrant les septième à dixième transverses; par la brièveté du quatrième arceau ventral.

L'écusson n'est jamais en pentagone inéquilatéral ou en demi-hexagone. Ordinairement, il est en demi-cercle élargi et assez régulier, mais parfois presque en triangle à côtés curvilignes. Cette variation jointe à quelques autres modifications peu constantes, m'avaient fait considérer à tort comme une espèce distincte (*T. noctivagus*) des individus qui ne sont que de faibles variétés du *T. transversalis*.

La larve du *T. transversalis* se distingue de celle des autres espèces de ce genre par le dernier segment de son abdomen terminé par une seule pointe. M. Guillebeau et moi en avons donné naguères la description. (Ann. de la Soc. linn. de Lyon, 1854-1855, p. 11-13. — Mul. Opusc. 6e cah. p. 11-13.)

Genre *Menephilus*, Ménéphile.

(μήνη, lune; φίλος, ami.)

Caractères. *Menton* plus long que large, rétréci en devant en ogive obtuse; caréné longitudinalement sur son milieu; offrant de chaque côté les traces de parties latérales moins cornées et peu apparentes. *Antennes* prolongées à peine au-delà de la moitié des côtés du prothorax; graduellement comprimées et grossissant à partir du sixième article : les sixième à dixième, plus larges que longs : le onzième, presque lenticulaire. *Mandibules* bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes, ciliées. *Palpes maxillaires* à dernier article subcomprimé, obtriangulaire, un peu obliquement coupé à l'extrémité. *Palpes labiaux* à dernier article moins élargi. *Tête* rétrécie après les yeux et peu engagée dans le prothorax. Celui-ci, transverse; à angles postérieurs prolongés en arrière en forme de petite dent. *Elytres* un peu plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs, presque parallèles, en ogive à l'extrémité; voilant le pygidium. *Repli* prolongé jusqu'à l'angle sutural, mais réduit à une tranche près de ce dernier; ordinairement creusé d'une fossette pour recevoir le bord un peu dilaté du quatrième arceau. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière. *Partie antéro-médiaire du premier arceau ventral* avancée en pointe : le quatrième de moitié

plus court que le troisième : le dernier un peu plus long que celui-ci. *Cuisses antérieures* renflées. *Jambes de devant* arquées. Premier article des tarses postérieurs presque aussi long que les trois précédents réunis.

1. **M. curvipes**; Fabricius. *D'un noir assez luisant en dessus. Tête et prothorax couverts de points serrés : la première, rayée sur le front de deux lignes longitudinales. Troisième article des antennes d'un tiers environ plus grand que le suivant. Prothorax d'un sixième plus large que long; faiblement bissinué à la base; à angles postérieurs prolongés en forme de dent. Ecusson en triangle à côtés curvilignes. Elytres à neuf stries ponctuées. Intervalles presque plans, superficiellement pointillés, crénelés, légèrement ridés. Repli non canaliculé.*

Tenebrio cylindricus, Herbst, *in* Fuessly's, Archiv. 5e cah. p. 144. 3. — *Id.* trad. fr. p. 165. 1. — Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 1998. 42.

Tenebrio affinis, Rossi, Faun. etrusc. 1. p. 232. 578. — *Id.* Edit. Helw. t. 1. p. 280. 578.

Tenebrio curvipes, Fabr. Ent. syst. t. 1. p. 111. 3. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 145. 5. — Herbst, Naturs. t. 7. p. 242. 2. pl. 111. fig. 2. — Schonh. Syn. Ins. t. 1. p. 148. 5. — Latr. Gen. t. 2. p. 170 (♂). — Sturm, Deutschs. Faun. p. 225. 4. — Duftsch. Faun. aust. t. 2. p. 301. 5. — L. Redtenb. Faun. austr. p. 595. — Küster, Kaef. Eur. 27. 89

Long. $0^m,0123$ à $0^m,0147$ (5 1/2 à 6 1/2^l). — Larg. $0^m,0036$ à $0^m,0045$ (1 2/3 à 2^l).

Corps d'un noir assez luisant en dessus. *Tête* couverte de points serrés; rayée sur le front de deux lignes longitudinales aboutissant chacune à chaque angle postéro-externe de la suture frontale. *Palpes* et *antennes* noirs : celles-ci à dernier article ordinairement d'un brun marron, à peu près aussi long que large, comprimé; à troisième article d'un tiers à peine plus long que le quatrième. *Yeux* à peine échancrés par les joues. *Prothorax* tronqué en devant, avec les angles antérieurs généralement émoussés; médiocrement élargi en ligne peu courbe jusqu'aux deux cinquièmes environ, rétréci ensuite et d'une manière subsinueuse près des angles postérieurs qui sont prolongés en forme de dent; faiblement plus large à ces angles qu'aux antérieurs; rebordé sur les côtés et à la base; en ligne presque droite à celle-ci ou à peine sinué près de chaque angle; sans sillon court et longitudinal attenant au bord postérieur, sans boursoufflure transverse au-devant de

celui-ci ; d'un sixième environ plus large que long; peu convexe ; marqué de points un peu plus gros et moins rapprochés que ceux de la tête. *Ecusson* à peine plus large à la base qu'il est long dans son milieu; en triangle à côtés curvilignes; ponctué ; offrant généralement sur son milieu une légère carène imponctuée. *Elytres* offrant ordinairement à la base une petite fossette pour loger les angles postérieurs du prothorax ; à neuf stries au moins aussi prononcées à leur partie postérieure que sur le reste de leur étendue; marquées de points qui crenèlent les intervalles (environ cinquante de ces points sur la troisième strie) ; offrant une dixième strie prolongée depuis les trois cinquièmes des côtés de l'écusson jusqu'au sixième environ de leur longueur. *Intervalles* presque plans sur le dos, graduellement un peu moins plans sur les côtés : le neuvième, subconvexe; offrant, surtout vers les points des stries, des rides transversales plus ou moins apparentes; finement et superficiellement pointillés. *Repli* non canaliculé. *Dessous du corps* noir, ponctué. *Prosternum* rebordé. *Quatrième arceau du ventre* près d'une fois plus court longitudinalement que le troisième. *Pieds* noirs, avec les tarses moins obscurs. *Jambes* antérieures arquées : celles du ♂ plus longues, plus arquées, ornées vers l'extrémité de leur arête inférieure, d'une touffe de poils d'un jaune mi-doré.

Cette espèce habite nos provinces méridionales. Elle m'a été envoyée du département des Landes par M. Perris, de celui du Var par M. Doublier; M. l'abbé Girodon et moi, en août 1852, l'avons prise en quantité considérable, près du logis du Pin (Var). Elle vit sous les écorces ou dans les troncs morts des diverses espèces de pins et dans les sapins. Sa larve a beaucoup d'analogie avec celle du *T. molitor*.

Cet insecte a été décrit pour la première fois, sous le nom de *Tenebrio cylindricus*, par Herbst, qui plus tard a abandonné cette dénomination pour celle imposée par Fabricius, qui convient mieux à l'espèce.

CINQUIÈME GROUPE.

LES HÉLOPIDES.

Caractères. *Menton* laissant complètement à découvert la base des mâchoires. *Epistome* entier ou à peu près, laissant voir le labre sur toute sa largeur. *Antennes* non perfoliées; subfiliformes ou grossissant plus ou moins faiblement vers l'extrémité; à cinquième article beau-

coup plus long que large : les neuvième et dixième articles, le neuvième du moins, plus long que large dans son diamètre transversal le plus grand. *Tarses* garnis en dessous de poils soyeux.

Les Hélopides se lient d'une manière plus ou moins insensible avec quelques-uns des genres des deux derniers groupes, dont ils se distinguent par leurs antennes généralement plus longues, plus grêles, plus filiformes; ils s'éloignent des Diapérides par les articles de ces organes non perfoliés, des Ténébrionides par le troisième article ordinairement plus long, et par les neuvième et dixième ou du moins par le premier de ceux-ci plus long que large. Leurs tarses garnis en dessous de poils soyeux et flexibles, leur menton laissant complètement à découvert la base de leurs mâchoires, leur épistome entier et laissant le labre apparent sur toute sa largeur, la partie antéro-médiaire de leur premier arceau ventral habituellement avancée en pointe ou en ogive, leurs jambes grêles, empêchent de les confondre avec ceux des Pimélides et des Pédinides avec lesquels ils pourraient offrir quelque analogie.

Plusieurs, condamnés à une vie toute terrestre, ou à s'éloigner peu des végétaux dont ils tirent leur nourriture, ont, à l'exemple des premiers Latigènes, des élytres soudées et des ailes plus ou moins complètement avortées; chez d'autres, les étuis indépendants laissent aux organes du vol toute leur liberté; nouvel et frappant exemple du peu d'importance qu'offrent ces parties, pour servir de base aux grandes divisions des Hétéromères.

Les Hélopides, dans le cours de leur vie active, paraissent vivre exclusivement de matières végétales. Leurs larves se cachent dans les troncs des arbres cariés, se traînent sous leurs écorces ou près de leurs racines. Celles en petit nombre qui nous sont connues, et dont nous donnerons ci-après la description (1), se rapprochent de celles des autres Latigènes, par leur corps semi-cylindrique, et ont le dernier segment armé de deux crochets recourbés destinés à faciliter leurs mouvements divers.

Parvenus à leur dernier état, la plupart des Hélopides, durant le jour, se tiennent dans le repos, cachés sous les écorces, aux aisselles des branches, dans les fagots ou sous les arbres étendus sur le sol; plusieurs cependant ont une existence plus ou moins diurne. En général, ces insectes ont des teintes sombres, mais souvent rendues

---

(1) Voy. aussi Duméril, *Dict. des Sc. nat.* t. 20. 1821, p. 505, etc.

moins obscures ou moins vulgaires par un vernis métallique; plusieurs cependant portent une livrée plus ou moins agréable.

Les Hélopides, à en juger par l'*H. striatus*, dont notre savant anatomiste, M. Léon Dufour, a étudié l'organisation intérieure (1), offrent un tube digestif rapproché par sa forme et par sa structure de celui du Ténébrion (2), d'une longueur égale à environ deux fois et demie celle de tout son corps; il offre un œsophage dilaté aussitôt en un jabot court, conoïde, dont les parois ont une certaine épaisseur. Le ventricule chylifique en est séparé par une contraction brusque; il est allongé, presque droit, revêtu extérieurement de papilles courtes et obtuses; il renferme une pulpe alimentaire brunâtre. L'intestin grêle, sensiblement moins long que dans le Ténébrion, est conoïde à son origine, puis filiforme. Le cœcum est oblong, séparé par un léger bourrelet, du rectum qui est assez long, droit et bien plus étroit que lui. Les conduits hépatiques, par leur nombre et leur disposition, sont conformes à ce qu'ils sont chez les Mélasomes. Ainsi, l'insertion ventriculaire se fait par six bouts distincts et isolés : la cœcale par un tronc commun à deux branches trifides. Ils sont diaphanes; à peine jaunâtres. Leurs trachées sont toutes tubulaires ou élastiques. Leur tissu adipeux splanchnique est moins abondant que chez les premiers Latigènes.

Ce groupe ne forme qu'une seule famille, celle des Helopiens; et celle-ci peut être réduite, pour notre Faune du moins, au genre suivant.

Genre *Helops*, Helops; Fabricius (3).

(ἔλοψ, nom d'un poisson, qu'on croit être l'esturgeon.)

Caractères. Ajoutez à ceux qui servent à distinguer ce groupe : *Antennes* prolongées plus ou moins au delà de la base du prothorax et ordinairement jusqu'au quart des élytres ou même un peu plus; subfiliformes, grossissant faiblement vers l'extrémité; de onze articles: le deuxième court : le troisième d'un quart au moins plus long que

---

(1) Recherches anatomiques sur les Carabiques et plusieurs autres Coléoptères. (Annales des Sciences natur. t. 3. p. 482-483. — t. 5, p. 276-277. — t. 8, p. 23 et 35.

(2) *Tenebrio obscurus*.

(3) Syst. Entomol. (1775) p. 257.

le suivant, parfois aussi grand que les deux suivants réunis : les quatrième à septième, grossissant faiblement de la base à l'extrémité : les trois derniers, subcomprimés, grossissant davantage : le dernier, soit élargi régulièrement depuis la base jusqu'aux deux tiers et arrondi à l'extrémité, soit arqué, souvent comme coudé à son côté externe, et alors obliquement et irrégulièrement ovalaire. *Tête* presque hexagonale, depuis sa partie postérieure jusqu'à la partie antérieure de l'épistome, c'est-à-dire, élargie d'arrière en avant jusqu'à la moitié du côté des joues, rétrécie ensuite depuis ce point jusqu'à l'angle antéro-externe; déprimée sur la suture frontale et souvent sur tout l'épistome, avec les joues un peu relevées : celles-ci, un peu élargies d'arrière en avant. *Labre* transverse; cilié et entier ou à peu près à son bord antérieur; ordinairement séparé de l'épistome par une pièce submembraneuse ou coriace, faisant paraître, à l'aide de cette pièce, la bouche plus ou moins avancée. *Mâchoires* cornées, non saillantes dans l'état de repos; bifides à l'extrémité. *Mâchoires* à deux lobes coriaces, ciliés : l'interne plus petit. *Palpes maxillaires* assez allongés, terminés par un article obtriangulaire ou sécuriforme. *Palpes labiaux* assez courts, à dernier article tronqué, peu renflé dans son milieu. *Menton* plus large que long, soit subparallèle, soit élargi d'arrière en avant; généralement en toit ou caréné longitudinalement. *Languette* saillante. *Yeux* transverses, situés sur les côtés de la tête; soit entiers ou presque entiers, soit un peu échancrés par les joues; en général débordant peu celles-ci, surtout vers le milieu de leur côté externe. *Prothorax* de forme variable. *Ecusson* plus large que long. *Elytres* généralement un peu plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; plus ou moins élargies vers leur moitié ou plus postérieurement; à repli prolongé jusqu'à l'angle sutural, mais parfois en se réduisant près de celui-ci à l'état de tranche. *Dessous du corps* ordinairement ridé ou grossièrement ponctué sur les côtés de l'antépectus. *Prosternum* ordinairement arqué longitudinalement entre les hanches; de forme variable après celles-ci. *Postépisternums* presque parallèles ou peu rétrécis d'avant en arrière, rarement un peu anguleux à leur côté interne. *Partie antéro-médiaire du ventre* avancée en pointe ou en ogive : quatrième arceau plus court que le troisième. *Pieds* assez allongés, propres à la marche : cuisses subcomprimées, un peu renflées vers leur milieu ou un peu après : jambes grêles : tarses à articles entiers, garnis en dessous de poils flexibles ou soyeux. *Ongles* entiers.

Les ♂ ont le corps ordinairement plus étroit; les antennes plus lon-

gues; le dernier article de celle-ci moins renflé ou plus allongé et généralement moins courbé, ou moins obliquement coupé extérieurement; le prothorax proportionnellement un peu moins court ou moins large; les élytres moins élargies, offrant souvent après la moitié plutôt que vers celle-ci leur plus grande largeur; les jambes, sont arquées en sens variable, garnies de poils plus longs et plus épais sur leur arête inférieure; les tarses plus ciliés ou plus poilus sur les côtés et en dessous, variablement dilatés, chez les antérieurs ou intermédiaires, à articles dilatés parfois de forme un peu différente de celle des autres, souvent garnis en dessous de brosses ou d'espèce de ventouses.

M. le docteur Küster, dans son ouvrage intitulé: *Die Kaefer Europas*, s'écartant, pour les Helops, de sa marche ordinaire, a essayé de distribuer ces insectes en petits groupes, pour en rendre la détermination plus facile. Nous allons reproduire le tableau systématique donné par cet auteur.

I. Corps en ovale allongé, souvent très-grand. Prothorax plus large que long; joignant immédiatement les élytres, proportionnellement très-convexe, ou pulviforme.

- A. Corps noir. Prothorax en forme de cœur tronqué, sinné au devant des angles postérieurs: ceux-ci complètement ou presque rectangulaires.
  - a. Intervalles des stries des élytres plans.
    - 1. Dessus du corps mat ou faiblement luisant (*H. gibbus*, St. — *tenebricosus*, Br. — *anthracinus*, Germ. — *Germari*, Küst. — *Fulei*, Friw.).
    - 2. Elytres brillantes (*nitidipennis*, Küst.).
  - b. Intervalles des stries des élytres convexes (*interstitialis*, Küst.).
  - c. Elytres avec des impressions transversales plus ou moins larges ou plus ou moins étroites, souvent en forme de rides.
    - 1. Intervalles des stries des élytres presque plans ou faiblement convexes (*rugosus*, Dej.).
    - 2. Intervalles des stries des élytres alternativement plus élevés: les troisième et septième, postérieurement réunis (*Schmidtii*, Natt. — *damascenus*, Fisch.).
- B. Corps petit; d'un noir de poix. Elytres étroites, ovales, à peine plus larges ou quelquefois plus étroites que le prothorax dans son milieu.
  - a. Quatre tarses antérieurs des ♂ très-élargis. Stries des élytres rebordées de chaque côté — (*Tarsatus*, Küst.).
  - b. Tarses antérieurs seuls fortement élargis chez le ♂. Stries des élytres simples (*Sturmii*, Küst. — *grandicollis*, St.).

II. Corps noir. Prothorax arrondi, avec les angles postérieurs pointus ou en rectangle vif. Elytres cylindriquement ovales; granuleuses, avec des intervalles élevés, granuleux (*Mucoreus*, Klug.).

III. Prothorax proportionnellement fortement convexe ; arrondi dans sa périphérie ; tronqué en devant et en arrière ; à angles postérieurs obtus.

a. Dessus du corps d'un vert bronzé noirâtre. Elytres avec des rangées de points. Intervalles faiblement élevés en forme de carène (*nigroæneus*, Küst. — *crassicollis*, Dej.)

b. Dessus du corps d'un noir de poix. Elytres à stries ponctuées (*carbo*, Küst.).

IV. Prothorax plus large que long ; à angles postérieurs très-obtus ; offrant sa forte convexité aplanie sur les côtés et postérieurement. Elytres cylindriquement ovales; à rangées striales de points; couleur d'un bronzé noirâtre (*convexicollis*, Chevr. — *æneo-niger*, Küst. — *assimilis*, Dej.).

V. Corps allongé ; convexe ; à reflet bronzé en dessus ; profondément resserré entre le prothorax et les élytres. Angles du prothorax arrondis (*obtusangulus*, Küst. — *pygmæus*, Illig. — *siculus*, Germ. *consentaneus*!, St. — *rotundicollis*, Dej. — *juncorum*, Helf. — *tagenioïdes*, Germ. — *gracilis*, Küst.).

VI. Prothorax convexe : faiblement plus large que long ; arrondi sur les côtés ; à angles postérieurs obtus. Elytres allongées, étroites, ovalaires ; à rangées striales de points.

a. entièrement noir (*corvinus*, Friw.).

b. verdâtre ou d'un bleu violet.

1. Prothorax convexe, pulviforme ; fortement arrondi latéralement. Côtés de l'antépectus offrant des rides embrouillées (*tumidicollis*, Küst.).

2. Prothorax médiocrement arrondi sur les côtés et médiocrement convexe ; offrant seulement sur le milieu de l'antépectus des rides longitudinales (*azureus*, Br.).

3. Prothorax faiblement arrondi sur les côtés ; peu convexe ; offrant seulement sur le milieu de l'antépectus quelques rides grossières et allongées, et sur les côtés des rides faibles et sinueuses et des gros points (*cœlestinus*, Klug.).

4. Prothorax à peine arrondi sur les côtés ; faiblement convexe ; à angles postérieurs presque rectangulaires : marquées sur les côtés de l'antépectus de rides transversales épaisses et embrouillées (*quadraticollis*, Küst.).

VII. Entièrement noir. Prothorax médiocrement convexe ; faiblement plus large que long ; à côtés arrondis et sinués postérieurement ; à angles postérieurs en rectangle vif. Elytres ovales, avec des rangées longitudinales de fossettes (*foraminosus*, Friw.).

VIII. Prothorax plat ou peu convexe ; arrondi sur les côtés ; à angles postérieurs rectangulaires. Elytres étroites, en ovale allongé ; à rangées striales de points.

a. d'un bleu violet ou verdâtre (*cœruleus*, Linn. — *Rossii*, Germ. — *Stevenii*).

b. noir (*lacertosus*, Dej.)

c. noir. Elytres plus courtes, presque parallèles (*coriaceus*, Hoff.)

IX. en ovale allongé; d'un brun bronzé. Elytres sinuées ou échancrées près de l'extrémité; à septième intervalle élevé en forme de carène vers sa partie postérieure (*impressus*, Küst.).

X. allongé, étroit; d'un bronzé plus ou moins clair ou plus ou moins obscur. Elytres à huitième intervalle des stries postérieurement élevé en forme de carène; à extrémité allongée, soit arrondie, soit offrant un prolongement en pointe émoussée (*flavipes*, Fab. — *incurvus*, Küst. — *cordatus*, Germ. — *tenebrioides*, Germ. — *tuberculatus*, Küst.)

XI. allongé, étroit; d'un noir de poix ou d'un brun bronzé (d'un brun rouge, chez les individus non complètement colorés). Elytres ovales.

a. Angles postérieurs du prothorax en rectangle vif. Elytres convexes; étroitement ovales; offrant à leur extrémité, prises ensemble, une pointe émoussée; à intervalles chargés postérieurement de faibles granulations : le huitième, en carène à l'extrémité (*clypeatus*, And. — *brunnitarsis*, St. — *exaratus*, Germ. — *asphaltinus*, Friw. — *nigropiceus*, Küst. — *badius*, Dahl.).

b. Corps plus petit et plus court que celui des précédents. Angles postérieurs du prothorax obtus. Elytres ovales; convexes; à intervalles des stries distinctement ponctuées, sans granulations (*intersparsus*, Germ.— *parvulus*, Ramb. — *nanus*, M. B.).[1]

c. Semblable au précédent. Angles postérieurs du prothorax rectangulaires. Elytres faiblement convexes sur le dos; à intervalles des stries obsolètement ponctués (*æmulus*, Germ.).

XII. Angles postérieurs du prothorax obtus. Elytres métalliques; brièvement ovales; fortement convexes; à intervalles lisses et luisants (*lapidicola*, Küst. — *rufescens*, Friw.)

XIII. fortement convexe; ovale; jaune; translucide. Prothorax sinué postérieurement sur les côtés; à angles postérieurs rectangulaires (*testaceus*, Dej.).

XIV. Corps plan ou peu convexe; un peu plus large, proportionnellement à sa longueur. Angles postérieurs du prothorax obtus.

a. noirâtre (ou d'un rouge brun). Elytres presque indistinctement striées; à intervalles faiblement élevés en carène, chargés de faibles granulations longitudinalement disposées (*granifer*, Germ.).

b. entièrement noir. Elytres visiblement striées; à intervalles convexes, visiblement chargés de granulations disposées longitudinalement (*asper*, Germ.).

XV. noir; largement ovale, peu convexe; presque gyrinimorphe ou ayant presque la forme de celui des Gyrins. Angles postérieurs du prothorax aigus. Elytres à stries fines; à troisième intervalle postérieurement chargé de granulations obsolètes (*gagatinus*, Germ.).

XVI. d'un brun de poix, à reflet bronzé. Prothorax court; large; à angles postérieurs obtus ou à peine rectangulaires. Elytres en ovale allongé, offrant après le milieu leur plus grande largeur (*zabroïdes*, Küst. — *longipennis* Küst. — *amaroïdes*, Küst.).

XVII. d'un rouge brun ou d'un noir de poix, souvent paré en dessus d'un reflet bronzé. Prothorax plus large que long; à angles postérieurs obtus ou à peine rectangulaires; le plus souvent faiblement dirigés en arrière. Elytres presque parallèles, convexes (*Ecoffeti*, CHEVR. — *caraboides*, PANZ. — *dermestoides*, ILLIG. — *harpaloïdes*, DEJ. — *convexus*, LASS. — *laticollis*, DEJ. — *lœvigatus*, ST. — *quisquilius*, FAB. — *picipes*, BON. — *brevis*, ST. — *brevicollis*, STEV.).

XVIII. d'un brun de poix ou d'un noir de poix, à reflet bronzé; allongé, à peine ovale; peu convexe. Angles postérieurs du prothorax presque ou réellement rectangulaires. Elytres presque parallèles (*picinus*, CHEVR. — *planipennis*, ST. *plebejus*, WALTL. — *distinguendus*, ST.).

XIX. d'un noir de poix, à reflet bronzé; allongé; étroit. Prothorax et élytres proportionnellement assez fortement convexes. Angles postérieurs du premier peu obtus, presque rectangulaires. Elytres allongées; étroites; ovales (*arboreus*, STEW).

XX. entièrement noir. Prothorax très-petit; proportionnellement convexe; à angles postérieurs rectangulaires. Elytres ovales ou dilatées, fortement convexes (*Terrenii*, FRIW. — *tentyrioides*, WALTL.).

XXI. Corps garni d'une fine pubescence.

a. Pubescence clairsemée. Corps noir. Prothorax proportionnellement convexe, pulviforme; à angles postérieurs rectangulaires. Elytres étroitement ovales; fortement convexes; déprimées sur la suture, après l'écusson (*sphœricollis*, PARR.).

b. Pubescence un peu plus épaisse. Corps d'un noirâtre bronzé. Prothorax proportionnellement convexe; à angles postérieurs obtus ou presque rectangulaires. Elytres un peu plus larges; presque parallèles; convexes (*gibbicollis*, KOL. — *pubescens*, KÜST. — *foveicollis*, KÜST.)

Il est à regretter que l'auteur, soit dans cette disposition arbitraire et peu naturelle, soit dans la description des espèces, ait négligé une foule de caractères, sans lesquels il est souvent impossible de distinguer certains Hélops de leurs voisins. Ainsi, sans parler des diverses modifications que montre la tête, ni celles que le dernier article des antennes présente dans sa forme, que de ressources ne peuvent pas offrir les autres parties du corps? Le prothorax, ordinairement plus large que long, offre parfois une longueur plus grande que sa largeur; son bord antérieur, tantôt échancré en arc soit régulier, soit bi ou trisinué, tantôt tronqué presque en ligne droite ou avec deux sinuosités plus ou moins faibles, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus, se montre d'autres fois arqué en devant, avec ou sans sinuosités; son bord postérieur tronqué en ligne droite chez les uns, montre d'autres fois deux sinuosités plus ou

moins marquées, et alors, les angles postérieurs sont plus ou moins sensiblement dirigés en arrière, et la partie intermédiaire est tantôt droite, tantôt arquée en arrière : dans le premier cas, elle est moins prolongée que les angles : dans le second, elle dépasse parfois ces derniers ; plus rarement ce bord postérieur est plus ou moins fortement arqué en arrière. Les élytres embrassent souvent un peu les angles postérieurs, reçus dans une fossette de leur base ; d'autres fois, elles leur laissent toute leur liberté. Leur rebord externe, parfois uniformément et plus ou moins tranchant depuis les épaules jusqu'à l'angle sutural, semble, chez un grand nombre, s'interrompre ou se dévier de sa direction, vers les sept huitièmes de sa longueur, et devenir obtus ou convexe postérieurement ; chez les espèces pourvues d'ailes plus ou moins complètement développées, ce rebord est entièrement apparent, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus ; chez celles à élytres plus visiblement soudées, il est souvent en partie replié en dessous, et chez plusieurs alors, en se rapprochant de l'angle sutural, il se montre visible en dessus, graduellement élargi et aplani. Les stries, malgré quelques variations faciles à signaler, présentent dans leur naissance plus ou moins rapprochée de la base, dans la manière dont elles s'unissent à leur partie postérieure, des caractères qui ne sauraient être négligés. Les intervalles, le huitième surtout, fournissent des remarques importantes : ce huitième intervalle, non seulement se montre parfois relevé postérieurement en forme de carène ou de lame ; mais alors même qu'il est peu convexe ou peu saillant à son extrémité, il sert souvent à séparer deux espèces voisines, suivant qu'il se lie avec le rebord apical ou avec le deuxième intervalle. Le repli, le menton, les différentes parties de l'antépectus, les postépisternums, les tarses et le prosternum surtout, d'une configuration souvent si différente, chez les espèces, offrent des caractères auxquels il est souvent indispensable d'avoir recours pour élucider ce genre nombreux, et dont les espèces sont souvent si rapprochées.

Nous ne nous lasserons pas de le dire : si l'étude de la bouche ne doit pas être négligée, les diverses pièces qui constituent le système tégumentaire des insectes, offrent généralement des caractères plus importants, parce qu'ils se rapportent d'une manière plus directe à la vie de relation, c'est-à-dire aux mœurs et aux habitudes de ces petits animaux. Nous avons, au reste, assez longuement développé nos idées à cet égard dans le troisième cahier de nos *Opuscules entomologiques*, pour qu'il soit utile de revenir sur ce sujet.

A. Cuisses, surtout les antérieures, hérissées de poils, en dessous. Dernier article des antennes oblong, graduellement élargi jusqu'aux deux tiers, subarrondi à l'extrémité. (S. g. *Xanthomus.*)

1. **H. pallidus:** Curtis. *Ovale oblong; convexe; entièrement d'un jaune testacé. Yeux noirs. Prothorax presque tronqué et bissubsinué en devant; élargi jusqu'à la moitié ou un peu plus, rétréci ensuite médiocrement et d'une manière sinuée; tronqué à la base; convexe; assez finement ponctué. Elytres peu élargies jusqu'à la moitié, rétrécies ensuite régulièrement jusqu'à l'angle sutural; à rebord marginal uniforme, peu tranchant; à stries assez légères et finement ponctuées. Intervalles pointillés : le huitième postérieurement uni au deuxième. Cuisses hérissées de poils en dessous.*

♂. Dernier article des antennes près d'une fois plus long que large. Trois premiers articles des tarses antérieurs médiocrement dilatés : les deuxième et troisième cordiformes et garnis en dessous d'espèces de ventouses : trois premiers articles des intermédiaires à peine dilatés et d'une manière graduellement affaiblie du premier au troisième: ces articles non cordiformes, peu distinctement garnis de ventouses en dessous.

♀. Dernier article des antennes de trois cinquièmes plus long qu'il est large dans son milieu. Tarses grêles; sans ventouses.

Helops testaceus, (Dej.) Catal. (1821) p. 71. — *Id.* (1833) p. 209. — *Id.* (1837) p. 231. — Küster, Kaef. Eur. 21. 63.

Helops pallidus, Curtis, Brit. entom. t. 7. 298. — Steph. Illustr. t. 5. p. 26. 3. — *Id.* Man. p. 326. 2562.

Long. $0^m,0051$ à $0^m,0084$ (2 1/4 à 3 3/4^l). — Larg. $0^m,0033$ à 0^m0048 (1 1/2 à 2 1/8^l).

Corps en ovale oblong; assez régulièrement arqué en devant; passablement convexe; luisant; entièrement d'un jaune testacé, ou d'un jaune roussâtre testacé: yeux noirs. *Tête* de deux tiers plus large entre les yeux qu'elle est longue depuis sa partie postérieure jusqu'au bord antérieur de l'épistome; finement et assez légèrement ponctuée; déprimée sur l'épistome, avec la suture frontale plus profonde. *Labre* cilié de cendré. *Antennes* d'un jaune testacé; prolongées jusqu'au quart (♀) ou un peu plus (♂) des élytres; garnies au côté interne de poils ou cils livides peu nombreux, peu distincts ou presque nuls au côté externe; à troisième article trois fois aussi grand que le deuxième, un peu moins long que les deux suivants réunis : le dernier, oblong,

régulièrement élargi jusqu'aux deux tiers, arrondi ou subarrondi à son extrémité. *Yeux* noirs. *Prothorax* bissinueusement tronqué en devant, c'est-à-dire offrant une sinuosité derrière chaque œil, et la partie intermédiaire presque en ligne droite, et à peu près aussi avancée que les angles, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; à angles antérieurs peu avancés et non émoussés; élargi en ligne peu courbe jusqu'à la moitié environ, médiocrement rétréci ensuite et d'une manière sinuée au devant des angles postérieurs, qui, par là, sont rectangulairement ouverts et non émoussés; d'un cinquième ou presque d'un quart plus large à la base qu'en devant; proportionnellement un peu plus large dans son milieu chez le ♂ que chez la ♀; tronqué en ligne droite à la base; de moitié environ plus large à la base que long sur son milieu; muni sur les côtés et à la base d'un rebord également étroit et peu ou point saillant; assez régulièrement convexe, ou un peu moins convexe sur le dos que sur les côtés de celui-ci; à peine moins finement ponctué que la tête; marqué, au devant de chaque cinquième externe du bord postérieur, d'une courte ligne ou fossette longitudinale; souvent très-légèrement déprimé au devant du bord postérieur ou marqué d'un sillon obsolète, parallèle à ce bord, soit raccourci à ses extrémités, soit interrompu dans son milieu. *Ecusson* en triangle, une fois plus large à la base que long sur son milieu; pointillé. *Elytres* faiblement plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs qu'elles n'embrassent pas; ovalaires, faiblement élargies jusqu'à la moitié, rétrécies ensuite régulièrement en ligne un peu courbe, à partir de ce point jusqu'à l'angle sutural; peu ou point sensiblement sinuées près de leur extrémité; ordinairement plus larges, près de la base (♀), ou vers le quart de leur longueur (♂), que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand; munies d'un rebord marginal uniforme, peu ou point tranchant, à peine visible quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; de deux tiers environ plus longues qu'elles sont larges réunies; convexes; à neuf stries légères, presque linéaires, marquées de points fins, souvent peu distincts sur la seconde moitié d'une partie des stries de la moitié interne: la première, en général courbée en dehors pour s'unir à la deuxième, postérieurement liée à la neuvième: la deuxième liée à la septième: les troisième à sixième variablement unies et plus courtes: la huitième, ordinairement avancée presque jusqu'à la base, postérieurement liée à la neuvième vers les sept huitièmes de leur longueur. *Intervalles* plans, superficiellement et parfois peu distinctement pointillés: le huitième, postérieurement

isolé du neuvième, peu rétréci, non saillant, distinctement uni postérieurement au deuxième. *Repli* prolongé, en se rétrécissant graduellement et faiblement jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* superficiellement ou très-légèrement ridé sur les côtés de l'antépectus, qui est à peine muni d'un rebord très-étroit; assez finement ponctué sur les autres parties pectorales, plus finement sur le ventre. *Menton* élargi d'arrière en avant; plus large que long; à peine arqué en devant; chargé d'une faible carène longitudinale médiaire. *Prosternum* pointillé; rebordé entre les hanches; élargi d'avant en arrière, depuis la partie antérieure de celles-ci jusqu'à son extrémité; relevé un peu en pointe à cette dernière. *Postépisternums* presque parallèles; trois fois environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* souvent un peu plus pales que les élytres; sensiblement comprimés : cuisses pointillées, ciliées ou hérissées de poils jaunâtres en dessous : jambes ruguleusement ponctuées, hérissées de cils sur leur arête inférieure : tarses garnis de poils en dessous : premier article des postérieurs presque aussi long que les deux suivants réunis, un peu moins long que le dernier.

Cette espèce se trouve uniquement près des bords de la mer ou à peu de distance du rivage, dans les lieux sablonneux. Elle se blottit sous les débris ou se cache aux pieds des plantes. On la rencontre principalement de l'automne au printemps.

Obs. Elle a été signalée par Dejean sous le nom d'*Helops testaceus*, et décrite et figurée pour la première fois par M. Curtis, sous celui que nous avons dû conserver. L'*Helops pallidus* du catalogue Gaubil est un tout autre insecte.

Suivant M. Pilate, la larve de l'*H. testaceus* vit dans les tiges des espèces de chardons qui végètent sur les plages maritimes.

La couleur du corps de cette espèce la distingue suffisamment de toutes les autres. Quelquefois cette couleur est altérée après la mort, et passe, au moins chez quelques parties, au jaune brun ou au brun jaunâtre.

La tête offre parfois, surtout chez le ♂, une fossette sur le front. Le prothorax a parfois les dépressions postoculaires peu sensibles; quelquefois il est plus ou moins légèrement déprimé entre les angles antérieurs et la moitié des bords latéraux. Les côtés de l'antépectus sont parfois presque lisses.

L'*H. pallidus* a des mœurs particulières, qui semblent le rapprocher un peu de certains Pédinides ou de certains Diapérides, des Phalériens,

par exemple, avec lesquelles leur robe a beaucoup d'analogie. Les poils dont la partie inférieure de leurs cuisses et de leurs jambes sont hérissées, révèlent leurs habitudes sabulicoles ; mais ces poils ne sont pas spinosules, comme chez les insectes précités.

AA. Cuisses glabres ou faiblement garnies en dessous de poils non hérissés.

B. Rebord marginal des élytres plus ou moins tranchant, depuis les épaules jusqu'aux sept huitièmes de sa longueur, comme interrompu et dévié de sa direction dans ce point, puis convexe ou obtus jusqu'à l'angle sutural. Huitième intervalle des élytres non relevé en carène à son extrémité, visiblement lié au deuxième. (S. g. *Helops*.)

α. Menton chargé d'une carène médiaire graduellement plus saillante d'arrière en avant, anguleusement avancée au milieu de son bord antérieur. Dernier article des antennes fortement coudé extérieurement à partir du tiers basilaire.

β. Dessous du corps violet.

2. **H. Rossii**; Germar. *Suballongé; violet ou d'un violet bleuâtre et luisant, en dessus; violet, en dessous. Prothorax un peu plus long sur son milieu que large à sa base; bissinueusement tronqué en devant; élargi jusqu'aux deux cinquièmes, rétréci ensuite presque en ligne droite; tronqué, à peine bissinué, à la base; médiocrement convexe; rugueusement ponctué. Elytres médiocrement élargies jusqu'aux trois cinquièmes environ; près d'une fois plus longues qu'elles sont larges; à rebord marginal visible en dessus; à stries ponctuées. Intervalles assez finement ponctués et ridés; convexes surtout postérieurement; le huitième lié au deuxième. Pieds violets.*

♂. Dernier article des antennes de trois quarts plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand. Trois premiers articles des tarses antérieurs médiocrement élargis, et d'une manière graduellement moins sensible du premier au troisième (ces articles élargis en ligne courbe): les mêmes des intermédiaires, à peine élargis.

♀. Dernier article des antennes d'un tiers environ plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand. Tarses non élargis.

Helops chalybaeus, Rossi, Faun. Etr. t. 1. p. 236. 587. — *Id.* édit. Helw. p. 288. 587. — *Id.* mant. t. 2. pl. 1. fig. G. — Oliv. Entom. t. 3. n° 58. p. 14. 18. pl. 2. fig. 9.

Helops cœruleus, Petagn. Ins. calab. p. 26. 130? — Duftsch. Faun. austr. t. 2. p. 279. 1. — Dej. Catal. (1837) p. 230.

Helops Rossii, Germar, Reise nach Dalmat. p. 191. 62. — Küster, Kaef. Europ 21. 50.

Long. 0^m,0169 à 0^m,0191 (7 1/2 à 8 1/2^l). — Plus grande largeur des élytres 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 1/2 à 3^l). — Longueur des élytres 0^m,0100 à 0^m,0123 (4 1/2 à 5 1/2^l).

Corps suballongé; longitudinalement et irrégulièrement arqué, c'est-à-dire offrant le prothorax et les élytres plus élevés, l'un et l'autre, vers le milieu qu'à la base; médiocrement convexe; luisant; d'un beau violet, en dessus. *Tête* marquée de points assez gros sur le front et sur l'épistome, plus fins et plus serrés sur le vertex, rugueuse sur le front: ces points, donnant chacun naissance à un poil obscur, fin, court et peu apparent; déprimée sur la suture frontale, jusqu'aux joues qui sont relevées. *Labre* ordinairement d'un vert métallique; pointillé; cilié de roux fauve. *Palpes* noirs. *Antennes* prolongées à peine jusqu'au cinquième (♀) ou au quart (♂) de la longueur des élytres; noires, luisantes, avec l'extrémité des derniers articles d'un noir grisâtre mat; garnies de poils noirs ou obscurs; à troisième article près de quatre fois aussi long que le deuxième, à peu près aussi long que les deux suivants réunis: le dernier, fortement coudé extérieurement vers le tiers basilaire de sa longueur. *Prothorax* tronqué en devant, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus, avec une faible sinuosité derrière chaque œil; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes environ, rétréci ensuite, tantôt en ligne presque droite ou à peine courbe, tantôt en faisant une faible et courte sinuosité près des angles postérieurs qui, dans le premier cas, sont un peu plus ouverts que l'angle droit, et dans le second, sont rectangulairement ouverts: ces angles, non émoussés; un peu plus large aux angles postérieurs qu'à ceux de devant; d'un cinquième environ plus large vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur qu'à la base; tronqué à la base, avec une légère sinuosité ou entaille en angle très-ouvert, vers chaque cinquième externe de ladite base; un peu moins large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; muni sur les côtés d'un rebord assez épais, un peu saillant, subconvexe; muni à la base d'un rebord plus étroit; médiocrement convexe; marqué de points assez gros, rapprochés, séparés surtout près des côtés par des interstices rugueux. *Ecusson* presque en demi-cercle une fois plus large qu'il est long sur son milieu; assez finement ponctué; ordinairement d'un bleu violet. *Elytres* faiblement plus larges en devant que les angles postérieurs, qu'elles embrassent un peu; élargies en ligne peu courbe (♀) ou presque droite (♂) jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus de leur

longueur, rétrécies ensuite en ligne peu courbe ou presque droite jusqu'à l'angle sutural; près d'une fois plus longues qu'elles sont larges, réunies, dans leur diamètre transversal le plus grand; munies latéralement d'un rebord tranchant jusqu'aux sept huitièmes, subsinué ou presque interrompu dans ce point, obtus ou convexe postérieurement : ce rebord marginal visible à peu près sur toute sa longueur, quand l'insecte est examiné en dessus; médiocrement convexes sur le dos, convexement très-déclives sur les côtés, postérieurement moins déclives et presque en ligne droite sur leur dernier tiers; à neuf stries ponctuées et très-prononcées, ordinairement d'un vert métallique : les points, crénelant un peu les intervalles, séparés longitudinalement par un espace plus grand que leur diamètre : la première strie, postérieurement unie à la neuvième ou à la huitième : la deuxième à la septième : les sixième et cinquième, ou moins souvent les quatrième et cinquième, les plus courtes, à peine prolongées au-delà des quatre cinquièmes ou cinq sixièmes, et encloses par leurs voisines : la huitième, avancée en devant presque jusqu'à la base, aboutissant à son extrémité à la neuvième, vers les sept huitièmes de la longueur; offrant près de la suture une rangée ou strie rudimentaire prolongée à peine jusqu'au sixième ou un peu plus. *Intervalles* assez finement et peu densement ponctués; subconvexes en devant, graduellement convexes postérieurement; souvent plus ou moins sensiblement crevassés par ses rides transversales : le cinquième ou le quatrième, à peine prolongé au delà des cinq sixièmes ou même moins : le huitième, postérieurement peu rétréci, très-distinctement uni au deuxième; isolé du neuvième et du rebord apical. *Repli* graduellement et faiblement rétréci jusqu'à l'angle sutural; à peine voilé par les quatrième et cinquième arceaux du ventre. *Dessous du corps* violet, luisant; marqué, sur les côtés de l'antépectus, et jusques vers le bord marginal de celui-ci, qui n'offre presque point de rebord, de gros points, non ou à peine moins en sillons : un peu moins grossièrement ponctué sur la partie antéro-médiaire du même segment, et sur les autres parties pectorales; plus finement et ruguleusement sur le ventre; garni sur celui-ci de poils fins, peu épais, d'un flave cendré, médiocrement apparents. *Menton* relevé, d'arrière en avant, en carène graduellement plus saillante, anguleusement avancée au milieu du bord antérieur. *Prosternum* ruguleusement et assez finement ponctué; ordinairement rebordé entre les hanches, sans rebord après celles-ci, en toit ou en carène relevée en pointe à son extrémité, souvent ridé transversalement près de cette dernière. *Postépisternums* presque parallèles, faiblement rétrécis

d'avant en arrière, près de quatre fois aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* assez allongés ; de la couleur du dessous du corps; ponctués; garnis de poils roussâtres, fins, médiocrement apparents : jambes antérieures et intermédiaires un peu arquées, surtout chez le ♂: extrémité de l'arête inférieure des jambes, quatre premiers articles des tarses antérieurs et intermédiaires garnis en dessous d'espèces de brosses, d'un roux fauve : premier article des tarses postérieurs à peu près aussi grand que les deux suivants réunis, aussi grand que le dernier.

Cette espèce se trouve, mais assez rarement, dans les parties les plus méridionales de la Provence.

Obs. Elle se distingue facilement de la suivante par le dessous de son corps et ses pieds d'un violet bleu; par son prothorax un peu plus long sur son milieu que large à la base, bissinueusement tronqué en devant, rétréci presque en ligne droite dans sa seconde moitié, tronqué en ligne plus droite à la base, plus sensiblement convexe, longitudinalement un peu arqué ; par ses élytres à intervalles plus convexes, ridés ; par son antépectus presque sans rebord sur les côtés ; par ses jambes intermédiaires un peu arquées.

Dejean paraît l'avoir confondu avec l'*H. cyaneus.*

ββ. Dessous du corps noir.

3. **H. cœruleus**; Linné. *Suballongé; d'un violet de nuances variables et luisant, en dessus; noir en dessous. Prothorax plus large que long; échancré en arc régulier, en devant; élargi jusqu'aux deux cinquièmes, subsinueusement rétréci ensuite, avec le sixième postérieur parallèle ; tronqué ou à peine arqué en devant à la base ; à rebord latéral épais et saillant; faiblement convexe; rugueusement ponctué. Elytres élargies jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus ; près d'une fois plus longues que larges; à rebord marginal visible en dessus ; à stries ponctuées. Intervalles assez finement ponctués; presque plans, au moins jusqu'à la moitié : le huitième lié au deuxième. Pieds noirs.*

♂. Dernier article des antennes une fois environ plus long qu'il est large dans son milieu ; plus grand que le précédent. Jambes et tarses garnis en dessous de poils mi-dorés plus longs et plus épais. Jambes antérieures et intermédiaires un peu arquées. Trois premiers articles des tarses antérieurs médiocrement dilatés, mais sensiblement plus

larges que les mêmes des intermédiaires : ces articles élargis d'arrière en avant en ligne un peu courbe.

♀. Dernier article des antennes plus arqué au côté externe, de moitié environ plus long qu'il est large dans son milieu ; plus court que le précédent. Jambes et tarses garnis en dessous de poils moins longs, moins épais et souvent moins dorés. Jambes antérieures et intermédiaires droites. Trois premiers articles des tarses antérieurs à peu près de même largeur que les intermédiaires.

Tenebrio cœruleus, Linn. Syst. nat. (1758) p. 418. 14. — *Id.* (1767) 677. 19. — *Id*, Mus. Lud. Ulr. p. 98. 1. — Goeze, Entom. Beytr. t. 1. p. 675. 19. — De Villers. C. Linn. Entom. t. 1. p. 390. 15.

Helops cœruleus, Fabr. Syst. entom. p. 257. 1. — *Id.* Spe. ins. t. 1. p. 324. 1. — *Id.* Mant. t. 1. p. 213. 1. — *Id.* Entom. Syst. t. 1. p. 118. 3. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 156. 1. — Oliv. Ency. méth. t. 7. p. 45. 1. — Schrank, Faun. boic. t. 1. p. 635. 855. — Schönh, Syn. ins. t. 1. p. 158. 1. — Duméril, Dict. des Sc. nat. t. 20. p. 505. 1. pl. cah. 15. (Coléopt. ornéphiles) fig. 1. — Steph. illustr. t. 5. p. 25. 1. — *Id.* Man. p. 326. 2560. — L. Duf. Excurs. entom. p. 70. 416.— Gacogne, Notice etc. *in* Ann. Soc. Linn. de Lyon 1847-49, p. 225. — Küster, Kaef Europ. 21. 49.

Pimelia (*Helops*) *cœrulea*, Gmel. C. Linn. Syst. nat. t. 1. p. 2009. 61.

Helops chalybœus, Latr. Hist. nat. t. 10. p. 346. 3. — *Id.* Gen. t. 2. p. 187. 1.

Helops violaceus, Samouelle, the Entom. Usef. p. 362. pl. 4. fig. 4.

Helops (*Anteros*) *chalybœus*, De Casteln. Hist. nat. t. 2. p. 235. 3 (4).

Long. $0^m,0135$ à $0^m,0180$ (6 à 8^l). — Plus grande largeur des élytres $0^m,0051$ à $0^m,0067$ (2 1/4 à 3^l). — Longueur des élytres $0^m,0090$ à $0^m,0135$ (4 à 6^l).

Corps suballongé ; longitudinalement et obtusément arqué, c'est-à-dire presque plan sur le dos depuis les deux tiers postérieurs du prothorax jusqu'aux trois cinquièmes des élytres ; assez faiblement ou très-médiocrement convexe ; luisant, ordinairement violet, parfois d'un violet bleu ou verdâtre, d'un bleu ou verdâtre violet, plus rarement d'un violet obscur ou brunâtre, ou même noirâtre, en-dessus. *Tête* ponctuée, d'une manière rugueuse au moins sur le front ; en général assez faiblement déprimée sur la suture frontale. *Labre* de même couleur que le front, pointillé ; cilié de roux fauve. *Palpes* noires. *Antennes* prolongées environ jusqu'au quart des élytres ; noires ou d'un noir brun, ordinairement avec l'extrémité du dernier ou des derniers articles fauve, ou d'un fauve roussâtre ; garnies de poils obscurs ; à troisième article près de trois fois aussi long que le deuxiè-

me, à peine moins long que les deux suivants réunis. *Prothorax* faiblement échancré en arc régulier, à son bord antérieur, avec les angles antérieurs peu aigus; élargi en ligne un peu courbe jusqu'au tiers ou aux deux cinquièmes, rétréci ensuite d'une manière sensiblement sinuée à partir des trois cinquièmes, avec le dernier sixième parallèle ou presque parallèle avec son pareil, et ses angles postérieurs rectangulairement ouverts et non émoussés; un peu plus large aux angles postérieurs qu'à ceux de devant; d'un cinquième environ plus large vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur qu'à la base; en ligne faiblement arquée en devant, à la base, ou en ligne droite sur les trois cinquièmes médiaires de celle-ci, avec les angles postérieurs un peu dirigés en arrière, à partir de chaque cinquième externe; un peu plus large à la base qu'il est long sur son milieu; muni sur les côtés d'un rebord épais, saillant, convexe; muni à la base d'un rebord étroit et peu saillant; faiblement ou très-médiocrement convexe; marqué de points assez gros, rapprochés, séparés, surtout près des côtés, par des interstices rugueux. *Ecusson* presque en demi-cercle, de moitié au moins plus large que long, souvent presque ogival; pointillé; souvent noir ou d'un violet obscur. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs, qu'elles embrassent un peu; élargies en ligne peu courbe (♀) ou presque droite (♂), jusqu'aux trois cinquièmes ou un peu plus de leur longueur, rétrécies ensuite, en ligne peu courbe jusqu'à l'angle sutural; près d'une fois plus longues qu'elles sont larges, réunies, dans leur diamètre transversal le plus grand; munies d'un rebord latéral tranchant et relevé en gouttière étroite jusqu'aux sept huitièmes, subsinué et presque interrompu dans ce point; subconvexe postérieurement: ce rebord marginal visible sur toute sa longueur, quand l'insecte est examiné en dessus; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés, postérieurement moins déclives et presque en ligne droite sur le dernier tiers; à neuf stries ponctuées et très-prononcées: les points, transverses, crénelant un peu ou à peine les stries, séparés longitudinalement les uns des autres, par un espace au moins aussi grand que leur diamètre: la première strie, postérieurement unie à la neuvième ou à la huitième: les cinquième et sixième, ou moins souvent les quatrième et cinquième, les plus courtes, à peine prolongées au delà des quatre cinquièmes, encloses par leurs voisines: la huitième, avancée en devant à peu près jusques à la base, aboutissant, postérieurement à la neuvième, vers les sept huitièmes de la longueur; offrant, près de la suture, une strie rudimen-

taire ou rangée striale de points prolongée en s'affaiblissant, jusqu'au tiers ou même jusqu'au delà des deux cinquièmes de leur longueur. *Intervalles* assez finement ponctués; plans ou presque plans en devant, jusques à la moitié, plus ou moins médiocrement convexes vers leur extrémité; peu ou point crénelés, surtout postérieurement, par les points des stries; offrant parfois de légères rides transversales: le cinquième ou le quatrième, à peine prolongés au delà des cinq sixièmes ou même moins: le huitième postérieurement peu rétréci, très-distinctement uni au deuxième, et isolé du neuvième et du rebord apical. *Repli* graduellement, et faiblement rétréci jusqu'à l'angle sutural, en partie voilé par les quatrième et cinquième arceaux du ventre. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun, luisant; marqué sur les côtés de l'antépectus, qui offre un rebord assez étroit, mais très-distinct, de gros points peu ou point unis en sillons; moins grossièrement ponctués sur la partie antéro-médiaire du même segment et sur les autres parties pectorales et surtout sur le ventre; ruguleux sur ce dernier; garni sur celui-ci de poils fins, cendrés, peu apparents. *Menton* relevé, d'arrière en avant, en carène peu saillante, anguleusement avancée au milieu du bord antérieur. *Prosternum* ponctué; ordinairement rebordé et quelquefois marqué d'une autre raie, soit légère soit sulciforme, entre les hanches, sans rebord après celles-ci, en toit ou en carène, et relevé en pointe à son extrémité. *Postepisternums* un peu rétrécis d'avant en arrière; quatre fois environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* assez allongés, de la couleur du dessous du corps; assez finement ponctués: dessous des jambes et des tarses garnis de poils d'un roux jaune, mi-doré: dernier article des tarses postérieurs plus longs que les deux suivants réunis, plus long que le dernier.

Cette espèce habite la plupart des provinces de la France. Elle est médiocrement commune dans les environs de Lyon: on la trouve principalement sous l'écorce des chataigniers. Voici la description de sa larve.

Larve hexapode. *Corps* allongé; semi-cylindrique; revêtu d'une peau coriace ou parcheminée; composé, outre la tête, de douze anneaux; en dessus, blond ou d'un blond pâle sur la tête et sur les premier, onzième et douzième anneaux, d'un blanc flavescent sur les autres segments, avec le bord de ceux-ci moins pâle sur la partie postérieure correspondant au repli; superficiellement rugueux; glabre, avec quelques poils très clairs semés sur les côtés. *Tête* plus large que longue; obtusément arrondie en devant; convexe; marquée d'une

ligne longitudinale médiaire, naissant du bord postérieur, avancée jusqu'aux deux cinquièmes postérieurs, bifurquée en devant, avec les branches de cette bifurcation un peu arquées en dehors. *Epistome* transverse; un peu rétréci d'arrière en avant. *Labre* transverse, à peu près de la largeur de l'épistome à son bord antérieur; parcimonieusement cilié en devant. *Mandibules* robustes; dépassant à peine le labre, dans l'état de repos; peu arquées; coriaces et d'un blond roussâtre à la base, cornées et noires à l'extrémité; bidentées à celle-ci. *Mâchoires* à un lobe, armé, à son côté interne, de poils roux, spiniformes. *Palpes maxillaires* peu allongées; composées de trois articles; graduellement rétrécis. *Menton* allongé; presque parallèle. *Languette* apparente. *Palpes labiaux* courts: de deux articles: le dernier, conique. *Antennes* dépassant à peine en devant les mandibules à l'état de repos; de quatre articles: le deuxième d'un quart plus long que le troisième: le quatrième souvent presque indistinct ou enchâssé dans le troisième, terminé par des soies. *Yeux* paraissant représentés par deux points noirs, situés près de la base des mandibules. *Segment prothoracique* plus grand que la tête; près d'une fois plus long que le deuxième; celui-ci un peu plus court que le troisième. Quatrième à dixième segments presque égaux: le quatrième, un peu moins grand: le dixième, noté sur le dos de quelques points roussâtres: le onzième, plus long; creusé de points plus gros et plus nombreux; offrant, vers la partie médiaire de son bord postérieur, un appendice brièvement bidenté; muni vers les deux tiers de sa longueur de deux courtes épines noires, situées chacune vers le point intermédiaire, entre la ligne médiane et les côtés, déprimé au côté interne de chacune de ces épines: douzième anneau court; rétréci d'avant en arrière; muni de chaque côté, près de son bord antérieur, d'un point tuberculeux; armé, à son extrémité, de deux pointes aussi longues que lui, un peu divergentes, recourbées en dessus, brunes graduellement plus obscures et cornées à l'extrémité: ce douzième segment, offrant en dessous, près de sa base, une partie transverse, subcoriace, exsertile bimamelonnée. *Stigmates* d'un roux blond; au nombre de neuf paires: chacun des thoraciques rapprochés du bord antérieur du mésothorax en dehors et sur le bord de la ligne longitudinale servant à séparer les arceaux supérieurs des inférieurs: les cinq paires abdominales, situées moins près de la ligne susnommée, sur les quatrième à onzième anneaux. *Pieds* médiocres; munis en dessous de poils spinosules; composés de cinq pièces: celle paraissant représenter le tarse, courte, peu distincte de la jambe, et terminée par un ongle brun, assez robuste.

Long. $0^m,0247$ (11l). — Larg. $0^m,0033$ (1 1/2l).

WATERHOUSE, Descript. of the larvæ, etc. *in* the Transact. of the entomolog. Soc. of London t. 1. (1836) p. 29. pl. 3. a, larve. b à i détails. — WESTWOOD, Introd. 1. (1839) p. 312, fig. 36. (20 à 25). — PERRIS, Ann. des Sc. nat. 2e série, t. 14. (1840) p. 81-83. p. 3. A. fig. 1, larve. 265, détails. — CHAPUIS et CHANDÈZE, Catal. (1853) p. 176.

Cette larve vit dans les parties malades ou mortes des troncs de divers arbres. Elle a été trouvée dans le saule, par M. Waterhouse; dans l'aulne, par M. Perris; dans le chataignier, par M. Guillebeau et moi.

αα. Menton non anguleusement avancé à son bord antérieur.

γ. Prothorax tronqué en ligne presque droite à la base, avec les angles à peine plus dirigés en arrière que la partie médiaire.

δ. Prothorax peu ou point sinué sur les côtés au devant des angles postérieurs.

4. **H. coriaceus**; (HOFFMANSEGG) KÜSTER. *Suballongé; convexe; entièrement noir, peu luisant, en dessus. Prothorax échancré en arc faible, régulier ou à peine bissinué en devant; élargi jusqu'aux trois septièmes ou à la moitié, rétréci ensuite en ligne presque droite ou à peine sinuée; tronqué, à peine bissinué, à la base; médiocrement et régulièrement convexe; densement et ruguleusement ponctué. Elytres élargies au moins jusqu'aux trois cinquièmes; des cinq huitièmes aussi larges, dans ce point, qu'elles sont longues; à rebord marginal visible en dessus; à stries ponctuées, presque linéaires. Intervalles ruguleusement ponctués, non crénelés; plans : le huitième visiblement lié au deuxième postérieurement.*

Helops hottentota? FABR. Ent. Syst. t. 1. p. 122. 23. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 162. 41. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 1. p. 162. 42.

Helops coriaceus (HOFFMANSEGG) (STURM), Catal. (1826) p. 150. — *Id.* (1843) p. 163. — (DEJ.) Catal. (1833) p. 208. — *Id.* (1837) p. 230. — KÜST. Kaef Eur. 22. 86.

♂. Dernier article des antennes de deux tiers environ plus long qu'il est large vers son tiers. Jambes graduellement un peu renflées vers l'extrémité. Trois premiers articles des tarses antérieurs munis en dessous de sortes de ventouses et médiocrement dilatés : les deuxième et troisième subcordiformes : les mêmes des intermédiaires peu distinctement munies de ventouses, en dessous ; à peine dilatés ; tous un peu élargis de la base à l'extrémité.

♀. Dernier article des antennes d'un tiers à peine plus long qu'il est

large vers son tiers. Jambes régulières. Tarses non dilatés, non garnis de ventouses.

Long. 0^m,0135 à 0,0147 (6 à 6 1/2^l). — Plus grande largeur des élytres 0^m,0051 à 0^m,0056 (2 1/4 à 2 1/2^l). — Longueur des élytres 0^m0090 (4^l).

Corps suballongé ; longitudinalement et obtusément arqué, c'est-à-dire peu arqué sur le dos depuis les deux cinquièmes postérieurs du prothorax jusqu'aux trois cinquièmes des élytres ; convexe ou médiocrement convexe ; entièrement noir ; mat ou peu luisant, en dessus. *Tête* densement, ruguleusement et peu grossièrement ou assez finement ponctuée ; glabre ; déprimée sur l'épistome ; ordinairement marquée, entre les yeux, d'une dépression transversale plus ou moins prononcée. *Labre* pointillé ; cilié de fauve. *Antennes* prolongées au moins jusqu'au quart des élytres (♂), un peu moins (♀) ; noires, avec les derniers articles paraissant revêtus à l'extrémité d'une pubescence cendrée ; garnies vers l'extrémité des articles de poils noirs peu nombreux ; à troisième article près de quatre fois aussi long que le deuxième, un peu moins long que les deux suivants réunis : le dernier, presque régulièrement arqué à son côté externe, assez faiblement rétréci à partir du tiers environ de sa longueur jusques près de l'extrémité. *Prothorax* échancré en devant en arc faible, plus ou moins sensiblement bissubsinué, ou déprimé derrière chaque œil, avec la partie intermédiaire faiblement moins avancée que les angles antérieurs : ceux-ci peu aigus; élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux trois septièmes ou à la moitié, rétréci ensuite en ligne presque droite ou à peine sinuée ; à angles postérieurs plus ouverts que l'angle droit et peu ou point émoussés ; un peu plus large à ces angles qu'aux antérieurs ; tronqué à la base, avec une très-légère sinuosité vers chaque cinquième externe de celle-ci ; d'un quart environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; muni sur les côtés d'un rebord étroit et saillant ; muni à la base d'un rebord aussi étroit et peu saillant ; médiocrement et assez régulièrement convexe ; densement et ruguleusement couvert de points un peu plus gros ou moins petits que ceux de la tête ; souvent marqué d'une fossette obsolète au devant de chaque cinquième externe de la base. *Ecusson* presque en demi-cercle, ou en triangle à côtés curvilignes, près d'une fois plus large que long ; pointillé plus ou moins superficiellement. *Elytres* élargies peu fortement jusqu'aux trois cinquièmes ou presque aux deux tiers de leur longueur, en ligne un peu

courbe (♀), ou presque droite (♂), depuis le dixième de la longueur, avec le premier dixième moins régulièrement et plus sensiblement élargi ; rétrécies, après leur plus grande largeur en ligne peu courbe jusqu'à l'angle sutural ; légèrement sinuées vers les sept huitièmes de leur longueur ; offrant, réunies, dans leur plus grande largeur, les cinq huitièmes de leur longueur ; munies d'un rebord latéral tranchant jusqu'aux sept huitièmes, sinué et interrompu dans ce point et convexe postérieurement ; peu convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et plus faiblement à leur partie postérieure, à partir de leurs trois cinquièmes ; à neuf stries prononcées, marquées de points ne débordant pas ordinairement les stries, séparés longitudinalement les uns des autres par un espace plus grand que leur diamètre (environ trente sur la quatrième) : la première, postérieurement unie à la neuvième : la deuxième à la septième : les cinquième et sixième, ou quatrième et cinquième, unies et prolongées environ jusqu'aux cinq sixièmes : la huitième, avancée presque jusqu'à la base, postérieurement liée ou presque liée à la neuvième, vers les sept huitièmes de leur longueur ; offrant en outre une rangée striale juxta-suturale rudimentaire, prolongée après l'écusson d'une fois et demie à deux fois la longueur de cette pièce. *Intervalles* peu finement et ruguleusement ponctués ; ridés ; plans ou convexiuscules, plus ou moins faiblement subconvexes postérieurement : le quatrième, quatre ou cinq fois aussi large qu'une strie, vers la moitié de la longueur : le huitième, postérieurement peu rétréci, très-distinctement uni au deuxième, isolé ou presque isolé du neuvième, visiblement isolé du rebord apical. *Repli* prolongé jusqu'à l'angle sutural, en se réduisant à peu près à une tranche, à partir du dernier arceau ventral. *Dessous du corps* d'un noir plus luisant que le dessus ; marqué, sur les côtés de l'antépectus, et jusques vers le bord marginal (qui offre un rebord horizontal très-étroit ou peu prononcé et imponctué) de gros points peu distinctement unis en sillons, ou séparés par des intervalles constituant presque un réseau ; ponctué et ridé sur la partie antéro-médiaire du même segment ; marqué de points médiocres et assez serrés sur les autres parties pectorales ; glabre, ruguleux et plus finement ponctué sur le ventre, mais moins finement sur les côtés des premiers arceaux. *Menton* presque parallèle ; tronqué en devant ; faiblement caréné. *Prosternum* égal entre les hanches à un tiers de la largeur de l'une d'elles ; rebordé ; ponctué ou longitudinalement ridé ; à peine élargi et faiblement convexe après les hanches ; un peu relevé presque sur toute sa largeur à son extrémité. *Postépisternums* un peu rétrécis d'avant en arrière ; trois fois et

demie environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* assez allongés ; également noirs : cuisses pointillées : garnies de poils rares : jambes et tarses garnis en dessous de poils fauves : premier article des tarses postérieurs moins long que les deux suivants réunis, moins grand que le dernier.

Cette belle espèce se trouve dans le département des Landes. Je l'ai reçue de M. Perris. J'en ai vu également dans diverses collections des exemplaires provenant des mêmes localités.

Obs. Elle se distingue sans peine des espèces précédentes par sa couleur ; par la forme de son menton ; par celle du dernier article de ses antennes ; par son repli des élytres comprimé en lame vers son extrémité ; par son prosternum, etc.

Elle offre dans le plus ou moins de convexité de son corps, dans son prothorax en ligne soit presque droite, soit légèrement sinuée au devant des angles postérieurs ; dans ses stries marquées de points qui tantôt crénèlent plus ou moins sensiblement les intervalles, qui tantôt les débordent à peine ; dans les intervalles souvent plans jusques près de l'extrémité, d'autres fois convexiuscules en devant, des modifications qui en altèrent faiblement la physionomie. Elle est néanmoins toujours facile à distinguer de ses voisines, à l'aide des caractères indiqués.

δδ. Prothorax fortement sinué sur les côtés, au devant des angles postérieurs avec le dernier sixième parallèle.

5. **H. cerberus.** *Oblong ou ovalaire ; convexe ; entièrement d'un noir un peu luisant. Prothorax très-médiocrement et bissinuément échancré en devant, avec la partie médiaire un peu arquée en devant ; élargi jusqu'à la moitié, assez fortement rétréci et sinué ensuite, subparallèle sur le sixième postérieur ; presque en ligne droite à la base, avec les angles faiblement dirigés en arrière ; longitudinalement arqué ; convexe, presque en gouttière assez large près des côtés ; ponctué. Elytres ovalaires, offrant vers le milieu leur plus grande largeur ; près de moitié plus longues que larges réunies ; à rebord latéral visible en dessus ; à rangées striales de points assez petits, postérieurement transformées en stries. Intervalles plans ; assez finement ponctué : le huitième, postérieurement étroit, prolongé jusqu'au sutural.*

♂. Dernier article des antennes de moitié plus long que large ; presque parallèle, du tiers aux deux tiers. Jambes sensiblement renflées vers l'extrémité : les antérieures et intermédiaires à peine arquées.

Tarses ciliés de roux fauve, garnis de ventouses, en dessous: les quatre premiers articles des antérieurs et à peine plus faiblement les mêmes des intermédiaires dilatés, d'une manière graduellement moins forte du premier au quatrième, élargis d'arrière en avant en ligne courbe, graduellement plus courts : le troisième une fois environ plus large que long : le premier des postérieurs un peu moins étroit que les suivants.

♀. Dernier article des antennes à peine plus long que large, souvent presque orbiculaire. Jambes droites ; graduellement et faiblement élargies de la base à l'extrémité. Tarses peu ciliés ; garnis en dessous de poils épais et soyeux : les trois ou quatre premiers des antérieurs et plus faiblement des intermédiaires, peu élargis : le premier des postérieurs un peu moins étroit que les suivants.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0106$ (4 à 4 3/4[l]). Larg. $0^m,0036$ à $0^m,0042$ (1 1/3 à 1 7/8[l]). Long. des élytres $0^m,0033$ à $0^m,0035$ (1 1/2 à 1 2/5[l]).

Corps oblong; ovalaire; longitudinalement et irrégulièrement arqué; convexe; luisant; noir, un peu métallique en dessus. *Tête* penchée; à peine plus large dans son milieu, qu'elle est longue depuis sa partie postérieure jusqu'au bord antérieur de l'épistome; glabre; marquée de points médiocres et peu serrés sur le front et sur l'épistome, plus fins et plus rapprochés sur le vertex; creusée, sur la suture frontale, d'un sillon profond, transverse, prolongé jusqu'aux joues. *Labre* noir; pointillé; très-obtusément ou à peine arqué en devant; cilié de roux testacé à son bord antérieur. *Antennes* brunes ou d'un brun noir, souvent graduellement un peu moins obscures vers l'extrémité; garnies de poils fins, obscurs, peu épais; prolongées environ jusqu'au quart des élytres; avec les trois ou quatre derniers articles un peu plus gros: le troisième, trois fois aussi long que le deuxième, presque égal aux deux suivants réunis : le dixième, à peine aussi long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand : le dernier, presque d'égale largeur, du tiers aux deux tiers, et de moitié plus long que large (♂), souvent à peine plus long que large et presque orbiculaire (♀). *Prothorax* assez faiblement et subtrisinuément échancré, en devant, c'est-à-dire offrant une sinuosité assez faible derrière chaque œil et la partie intermédiaire presque droite ou souvent faiblement échancrée ou entaillée dans son milieu, et à peine arquée en devant entre cette légère entaille et chaque sinuosité postoculaire; à angles antérieurs un peu émoussés et souvent à peine plus avancés que la partie intermédiaire; élargi en ligne un peu courbe jusqu'à la moitié, rétréci ensuite assez

fortement jusqu'aux sept neuvièmes ou cinq sixièmes de la longueur de ses côtés, avec le dernier sixième parallèle avec son semblable; offrant, par là, les angles postérieurs rectangulairement ouverts et non émoussés; un peu plus large à ces angles qu'aux antérieurs; d'un sixième environ plus large dans son milieu qu'à la base; tronqué en ligne droite sur les trois cinquièmes médiaires de celle-ci, avec les angles postérieurs faiblement dirigés en arrière à partir de chaque cinquième externe du bord postérieur; muni sur les côtés d'un rebord moins étroit et plus sensiblement saillant que celui de la base; de moitié plus large à celle-ci que long sur son milieu; assez fortement convexe, mais offrant près des bords latéraux une sorte de gouttière égale, vers le milieu de ceux-ci, à environ le sixième ou presque le cinquième de la moitié de la largeur; couvert de points ronds, médiocres, serrés, mais moins rapprochés sur la gouttière; offrant parfois sur la ligne médiane une trace linéaire imponctuée plus ou moins courte et plus ou moins distincte; longitudinalement arqué, offrant vers le milieu sa plus grande hauteur, moins déclive en arrière qu'en avant; montrant parfois, vers les cinq sixièmes de la longueur une dépression légère parallèle à la base, plus indistincte dans le milieu qu'à ses extrémités. *Ecusson* une fois au moins plus large qu'il est long sur son milieu; en triangle à côtés curvilignes; pointillé. *Elytres* faiblement plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs, qu'elles embrassent un peu; ovalaires, c'est-à-dire régulièrement élargies en ligne un peu courbe jusques vers la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite en ligne plus sensiblement courbe jusqu'à l'angle sutural, peu obtuses à ce dernier; à peine sinuées près de leur extrémité; près de moitié plus longues qu'elles sont larges dans leur milieu, prises ensemble; munies d'un rebord latéral tranchant et relevé de manière à former une gouttière étroite jusqu'aux sept huitièmes, interrompu et subconvexe postérieurement : ce rebord, entièrement visible quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; longitudinalement arquées, sensiblement moins élevées à leur base que dans leur milieu et que le prothorax vers la moitié de sa ligne médiane; assez régulièrement convexes; convexement déclives postérieurement, à partir de la moitié de leur longueur; à neuf rangées striales de points assez petits, longitudinalement séparés les uns des autres par un espace à peine plus grand que leur diamètre, en partie liés les uns aux autres, à partir de la moitié de la longueur, et transformant postérieurement les rangées striales en stries (au moins 50 de ces points sur la quatrième) : les première et deuxième rangées subterminales :

la première, ordinairement courbée en dehors, vers la base, pour s'unir à la deuxième : les quatrième et cinquième, prolongées environ jusqu'aux six septièmes, plus courtes que les autres et encloses par leurs voisines : les troisième à sixième, variablement unies postérieurement : la septième, liée ou presque liée postérieurement à la deuxième : la huitième, avancée en devant jusqu'à la base : la cinquième, postérieurement prolongée presque jusqu'à la première ou à la deuxième, plus ou moins distinctement détachée du rebord apical. *Intervalles* plans, assez finement et un peu ruguleusement ponctués (quatre points sur la largeur du quatrième vers la moitié de sa longueur) : le quatrième, cinq fois environ aussi large qu'une rangée striale, vers la moitié de sa longueur : le troisième, refoulant souvent le deuxième vers son extrémité : le huitième, postérieurement prolongé jusqu'au sutural, ou d'autres fois lié au deuxième : le neuvième, terminé un peu après l'interruption du rebord marginal. *Repli* ruguleusement pointillé ; prolongé jusqu'à l'angle sutural, en se réduisant presque à l'état de tranche, à partir de l'interruption du rebord marginal. *Dessous du corps* noir ; luisant ; marqué, sur les côtés des hanches antérieures, de gros points peu distinctement disposés en rangées : ces points s'affaiblissent en se rapprochant du bord marginal qui est lisse ou à peu près et muni d'un rebord horizontal assez large ; ruguleusement ponctué sur la partie antéro-médiaire du même segment ; ponctué sur les autres parties pectorales ; marqué sur le ventre de points plus fins, donnant naissance à un poil fin, très-court, indistinct. *Prosternum* longitudinalement convexe et parallèle entre les hanches ; à peine aussi large entre celles-ci que le tiers de l'une d'elles ; un peu obsolètement ponctué ; rayé d'une ligne près de chacun des bords latéraux, offrant parfois sur son milieu les traces d'une rangée ou d'une raie ; largement en toit et élargi après les hanches ; dépassant à peine le bord de l'arceau : à peine relevé en pointe à son extrémité. *Postépisternums* un peu rétrécis d'avant en arrière ; assez densement ponctués avec les bords lisses ; trois fois environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* noirs : cuisses ponctuées, garnies vers leur arête inférieure de poils d'un flave cendré peu épais : jambes ruguleusement ponctuées, assez brièvement ciliées ou garnies de poils médiocrement épais sur leur arête inférieure : tarses assez densement garnis en dessous de poils d'un flave cendré.

Cette espèce se trouve dans les Pyrénées-Orientales. Elle y a été prise en assez grande quantité, il y a quelques années, par feu M. le capitaine Michel, de qui je l'ai reçue.

Obs. Elle se distingue facilement de l'*H. coriaceus*, par sa taille ; par son corps proportionnellement plus court et plus large; par son prothorax plus sensiblement bissinué en devant, avec la partie intermédiaire presque aussi avancée que les angles, visiblement sinué et en gouttière sur les côtés; par les intervalles des élytres plans, etc. Elle s'éloigne de l'*H. robustus*, par sa taille; par sa couleur; par son prothorax offrant la partie de son bord antérieur comprise entre les angles presque droite et moins avancée que ces angles; par ses rangées striales des élytres marquées de points petits et peu profonds ; par le huitième intervalle non distinctement lié au deuxième, etc. L'*Helops hottentota* de Fabricius se rapporterait-il à cette espèce ?

γγ. Prothorax bissinué à la base, avec le milieu de celle-ci au moins aussi prolongé en arrière que les angles.

6. **H. robustus.** *Oblong; convexe; d'un noir verdâtre, un peu luisant. Prothorax bissubsinueusement échancré en devant; plus large et subanguleux vers les deux cinquièmes, rétréci ensuite, à peine sinué près des angles qui sont rectangulairement ouverts; assez faiblement bissinué à la base, avec la partie médiaire plus prolongée que les angles; convexe, moins déclive près des côtés; à rebord latéral épais et relevé; ponctué. Elytres d'un tiers environ plus longues que larges; à rebord latéral visible en dessus; à stries marquées de points les débordant à peine. Intervalles superficiellement pointillés; plans ou à peu près: le huitième postérieurement uni au deuxième.*

♂. Dernier article des antennes une fois environ plus long qu'il est large dans son milieu ; un peu régulièrement arqué au côté externe, presque parallèle du tiers aux deux tiers, offrant souvent vers ce point sa plus grande largeur. Quatre premiers articles des tarses antérieurs et intermédiaires, ciliés de roux et garnis en dessous de brosses ou de sortes de ventouses; dilatés, d'une manière graduellement affaiblie du premier au quatrième: les deuxième et troisième élargis en ligne courbe d'arrière en avant.

♀. Dernier article des antennes de deux tiers environ plus long qu'il est large dans son milieu ; un peu plus arqué à son côté externe. Quatre premiers articles des tarses antérieurs et intermédiaires peu ciliés de roux sur les côtés, garnis en dessous de poils soyeux n'offrant pas l'image d'une brosse: peu ou point dilatés et en ligne à peu près droite, d'arrière en avant.

Long. 0m,0135 à 0m,0169 (6 à 7 1/2l). — Larg. 0m,0061 à 0m,0072 (2 3/4 à 3 1/4l).

Corps oblong ; convexe ; d'un noir verdâtre ou obscurément bronzé et peu luisant, en dessus. *Tête* marquée de points assez gros, séparés par des intervalles presque plans ; parfois subruguleuse sur le front, surtout chez le ♂ : épistome déprimé ; transverse ; en ligne presque droite ou peu arquée en arrière à son bord postérieur : joues relevées. *Labre* cilié de roux en devant. *Antennes* prolongées environ jusqu'au quart des élytres, un peu pubescentes ; d'un noir brun à la base, graduellement moins obscures ou garnies d'un duvet fauve à l'extrémité ; à troisième article quatre fois au moins aussi grand que le deuxième, aussi long que les deux suivants réunis ; le dernier peu régulièrement arqué extérieurement, ordinairement un peu plus large vers les deux tiers, que vers le tiers. *Prothorax* bissubsinueusement échancré en devant, c'est-à-dire déprimé ou subsinué derrière chaque œil, avec la partie intermédiaire en ligne un peu arquée en devant et un peu moins avancée que les angles, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus, élargi en ligne presque droite jusqu'aux deux cinquièmes des côtés, souvent un peu anguleux dans ce point, rétréci ensuite d'une manière un peu irrégulière, à peine ou faiblement sinué près des angles, qui sont rectangulairement ouverts ; assez faiblement bissinué à la base, avec la partie intermédiaire un peu arquée en arrière et plus prolongée que les angles ; ordinairement un peu tronqué ou subéchancré à cette partie intermédiaire, au devant de l'écusson ; muni sur les côtés d'un rebord saillant, presque uniformément assez épais et relevé ; pourvu d'un rebord plus faible à la base ; d'un quart environ plus large à cette dernière que long sur son milieu ; convexe sur le dos, moins déclive ou souvent en gouttière près des côtés ; ponctué d'une manière plus fine, moins rapprochée et plus légère sur le dos, marqué graduellement sur les côtés de points plus gros et plus rapprochés. *Ecusson* en triangle obtus ; de deux tiers plus large que long ; peu densement et un peu superficiellement ponctué. *Elytres* faiblement plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs qu'elles embrassent un peu ; graduellement élargies en ligne peu courbe jusques à peu près à la moitié ou aux quatre septièmes ; en ogive obtuse postérieurement ; de deux tiers environ plus longues qu'elles sont larges réunies ; munies d'un bord latéral relevé, surtout près de l'angle huméral, tranchant jusqu'aux sept huitièmes, inter-

rompu dans ce point et convexe postérieurement; médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés, et plus faiblement à leur partie postérieure; à neuf stries, en général, un peu plus prononcées dans leur milieu qu'à leurs extrémités, marquées de points souvent presque liés et les débordant peu ou les débordant à peine (environ cinquante à soixante de ces points sur la quatrième): la première, postérieurement unie à la neuvième: la deuxième à la septième: la troisième à la sixième, en enclosant les quatrième et cinquième postérieurement unies et prolongées jusqu'aux cinq sixièmes: la huitième un peu plus courte, en général réduite postérieurement à une rangée de points, liée ou à peu près à la neuvième: les première et deuxième, troisième et quatrième, cinquième et sixième, septième et huitième, ordinairement, au moins en partie unies ou presque unies en devant; offrant en outre une strie ou rangée striale justa-suturale, rudimentaire, prolongée jusqu'au huitième de la la longueur. *Intervalles* plans en devant, à peine convexiuscules postérieurement; finement ou superficiellement pointillés: le huitième, très-distinctement uni à son extrémité au deuxième, isolé du rebord apical. *Repli* comprimé et à peu près réduit à une tranche, à partir des sept huitièmes. *Dessous du corps* d'un noir ou noir brun, obscurément verdâtre; marqué sur les côtés de l'antépectus, de gros points, presque unis en rangées longitudinales ou en sillons, depuis les côtés des hanches, jusqu'aux bords latéraux pourvus d'un rebord horizontal assez large et peu ponctué; marqué de points plus fins sur les autres parties pectorales et surtout sur le ventre, glabre et subruguleux sur ce dernier. *Menton* faiblement élargi d'arrière en devant; tronqué à son bord antérieur; en toit assez faible sur son milieu. *Prosternum* creusé de deux ou trois lignes ou sillons longitudinaux légers ou superficiels, entre les hanches; en toit ou en carène après celles-ci, et relevé en pointe à son extrémité. *Postépisternums* parallèles; peu densement ponctués; trois fois au moins aussi longs à leur côté externe, qu'ils sont larges. *Pieds* de la couleur du dessous du corps: cuisses ponctuées: jambes ruguleusement et densement ponctuées, garnies en dessous, surtout vers l'extrémité, de poils roux: tarses garnis en dessous de poils semblables.

Cette espèce habite les parties les plus méridionales de notre ancienne Provence. Elle n'est pas très-rare près d'Hyères. Sa larve paraît se nourrir aux dépens du chêne vert.

Obs. Je l'ai vue désignée dans les collections sous les noms de *Robustus*, Dejean, et *Hydropicus*, Solier.

Elle se distingue facilement des espèces précédentes par sa couleur; par son prothorax peu régulièrement élargi sur les côtés, un peu anguleux vers ses deux cinquièmes, offrant la partie médiaire de sa base un peu arquée en arrière et plus prolongée que les angles, plus ou moins en gouttière près des côtés, peu densement ponctué; par ses intervalles superficiellement pointillés, etc.

BB. Rebord marginal des élytres ni interrompu, ni dévié de sa direction; tranchant au moins jusqu'à l'extrémité du huitième intervalle des élytres. Côtés de l'antépectus garnis de rides. (S. g. *Nalassus.*)

Obs. Chez les espèces suivantes, le rebord des élytres est à peu près entièrement visible, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus.

ε. Base du prothorax très-visiblement bissinuée, ou offrant les angles postérieurs notablement dirigés en arrière; côtés de l'antépectus munis d'un rebord horizontal prononcé.

ζ. Prothorax assez fortement ou très-sensiblement échancré en arc régulier ou presque régulier à son bord antérieur quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus.

η. Prothorax plus ou moins brusquement rétréci sur les côtés près des angles postérieurs. Huitième intervalle postérieurement lié au rebord apical.

7. **Harpaloides.** (Dejean) Küster. *Oblong; convexe; luisant; ordinairement brun ou brun noir, en dessus. Prothorax échancré à son bord antérieur, en arc assez prononcé et ordinairement subtrisinué quand il est vu en dessus; un peu anguleusement arqué en dehors sur les cinq sixièmes des côtés, rétréci et subparallèle postérieurement; en ligne à peu près droite sur les trois cinquièmes médiaires de la base, avec les angles dirigés en arrière; très-convexe, mais moins déclive près des côtés; à peine rebordé; ponctué. Elytres de moitié plus longues que larges, réunies; subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes*; *à stries assez prononcées, marquées de points ne les débordant pas, peu distincts postérieurement. Intervalles plans; pointillés: le huitième postérieurement lié au rebord apical qui est épaissi.*

♂. Trois premiers articles des tarses antérieurs peu garnis en dessous d'espèces de ventouses: les deuxième et troisième subcordiformes, médiocrement élargis: les mêmes des intermédiaires; à peine plus larges que les autres.

♀. Tarses sans ventouses en dessous; les deuxième et troisième des antérieurs peu cordiformes; à peine élargis.

Helops harpaloides, (Dejean) Catal. (1833) p. 209. — *Id.* (1837) p. 231. — Küster. Kaef. Europ. 21. 73.

Helops angusticollis, Chevrolat, in litter.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0100 (3 1/2 à 4 1/2 ^{l}). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0045 (1 2/3 à 2^l). Longueur des élytres.

Corps oblong; convexe; luisant; brun ou d'un brun noirâtre, en dessus, parfois d'un brun rouge ou rougeâtre, surtout sur la tête et sur le prothorax, quand la matière colorante n'a pas eu le temps de se développer. *Tête* glabre; marquée de points médiocrement serrés; déprimée sur la suture frontale; celle-ci un peu arquée en arrière. *Labre* d'un rouge brun ou brunâtre; cilié de roux testacé mi-doré. *Antennes* prolongées jusqu'au cinquième (♀) ou un peu plus (♂) de la longueur des élytres; d'un brun rouge ou même parfois d'un rouge brun à la base, graduellement plus claires à l'extrémité; finement ponctuées; pubescentes; un peu épaisses; à troisième article près de trois fois aussi grand que le deuxième, un peu moins long que les deux suivants réunis: le dernier, assez régulièrement arqué à son côté externe, rétréci ordinairement à partir du tiers ou des deux cinquièmes. *Prothorax* échancré en devant en arc ordinairement subtrisinué, c'est-à-dire subdéprimé ou subsinué derrière chaque œil et faiblement entaillé dans son milieu: cette échancrure du bord antérieur, paraissant assez prononcée ou au moins en arc médiocrement dirigé en arrière, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; arqué d'une manière parfois plus ou moins régulière, mais ordinairement un peu bisanguleuse sur les cinq sixièmes antérieurs; c'est-à-dire, un peu anguleuse vers le tiers et vers les deux tiers et peu arquée entre ces deux points, assez fortement rétréci, subsinué ou subparallèle sur le dernier sixième de ses côtés; offrant, par là, les angles postérieurs rectangulaires et non émoussés; un peu plus large à ces angles qu'aux antérieurs; offrant ordinairement vers les deux tiers de sa longueur sa plus grande largeur; débordant généralement dans ce point les angles postérieurs d'un sixième de la moitié de la largeur totale, dans son diamètre transversal le plus grand; en ligne à peu près droite ou à peine entaillée sur son milieu, sur les trois cinquièmes médiaires de la base, avec les angles postérieurs dirigés en arrière et voilant un peu la partie basilaire juxta-humérale des élytres; d'un tiers plus large à la base que long sur son milieu; à peine rebordé ou muni sur les côtés d'un rebord peu épais; pourvu à la base d'un rebord plus apparent, ordinairement moins étroit sur les trois cinquièmes médiaires de ladite base que sur les côtés; très-convexe, mais moins déclive ou parfois subhorizontal sur les côtés, sur une largeur

un peu variable; marqué de points un peu moins rapprochés sur le dos, serrés sur les côtés. *Ecusson* près d'une fois plus large que long; en ogive subarrondie, ou presque en triangle à côtés curvilignes et un peu anguleux dans leur milieu; pointillé; brun, d'un brun rouge ou d'un rouge brun. *Elytres* visiblement plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes (♂), ou à peine élargies vers leur milieu (♀), en ogive large et obtuse postérieurement; de moitié plus longues qu'elles sont larges réunies; munies d'un rebord marginal entièrement visible, quand l'insecte est examiné en dessus: ce rebord; non dévié de sa direction, tranchant jusqu'au point où le huitième intervalle s'unit au bord apical, à peine relevé en gouttière très-étroite jusqu'à la moitié, puis graduellement aplani et élargi jusqu'à l'extrémité du huitième intervalle, où il forme avec celui-ci un rebord apical épaissi, subconvexe; convexes; longitudinalement un peu arquées depuis leur base jusqu'aux trois cinquièmes, convexement déclives à partir de ce point; à neuf stries ou rainurelles étroites, moins profondes en devant, plus prononcées postérieurement, marquées de points petits, ne les débordant pas et peu distincts dans le dernier tiers (50 à 60 de ces points sur la quatrième) : la première presque parallèle à la suture ou s'en écartant faiblement d'arrière en avant, presque jusqu'au niveau de l'écusson : la deuxième, unie à son extrémité postérieure à la septième: les troisième à sixième variablement unies, et encloses par leurs voisines : les plus courtes de celles-ci, prolongées ordinairement jusqu'aux six septièmes: la huitième, avancée jusqu'à la base, prolongée ordinairement jusqu'aux neuf dixièmes, c'est-à-dire un peu plus longuement que la troisième, en général non liée à la neuvième. *Intervalles* pointillés ou finement ponctués; plans : le huitième, ordinairement plus étroit à son extrémité que le neuvième et lié avec le rebord apical, qui est épaissi à partir de ce point jusqu'à l'angle sutural. *Repli* ridé; graduellement rétréci jusqu'à son extrémité. *Dessous du corps* ordinairement plus clair ou moins obscur que le dessus; longitudinalement et finement réticuleux sur les côtés des hanches, presque lisse près des bords latéraux : ceux-ci munis d'un rebord horizontal assez large; ponctué sur les autres parties pectorales et un peu plus finement sur le ventre. *Menton* presque parallèle; tronqué ou à peu près, en devant; ordinairement creusé d'une fossette, de chaque côté de la carène. *Prosternum* longitudinalement arqué; égal, entre les hanches, au tiers ou aux deux cinquièmes de la largeur de l'une de celle-ci; presque parallèle jusqu'à son extrémité; légèrement relevé en pointe

à celle-ci ; rayé, près de chacun de ses bords, d'une ligne prolongée jusqu'à son extrémité; offrant parfois, entre les hanches, un sillon médiaire. *Postépisternums* ponctués; trois fois environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* ordinairement bruns ou d'un brun rouge sur les cuisses, d'une teinte graduellement un peu plus claire sur les jambes et les tarses : dessous de celles-là et de ceux-ci, garnis de poils blonds, soyeux, mi-dorés. Premier article des tarses postérieurs un peu plus long que les deux suivants réunis, au moins aussi long que le dernier.

Cette espèce paraît être exclusivement méridionale. Elle m'a été envoyée, des environs d'Aix en Provence, par feu Boyer De Fonscolombe. Dejean l'avait trouvée à Faillefeu (Basses-Alpes). Mon fils et moi l'avons prise dans la même localité.

Elle s'éloigne des cinq précédentes, par le rebord de ses élytres ni dévié de sa direction, ni interrompu vers les sept huitièmes de sa longueur. Elle se distingue de toutes les espèces suivantes, ayant le prothorax bissinué à son bord postérieur, par son prothorax échancré en devant en arc assez prononcé et ordinairement subtrisinué, c'est-à dire montrant dans le milieu de l'échancrure sa plus grande profondeur ; offrant les trois cinquièmes médiaires de sa base en ligne droite et les angles postérieurs dirigés en arrière. Son prothorax plus ou moins brusquement rétréci au devant des angles postérieurs, ne permet pas de la confondre avec les autres.

M. Küster a décrit, sous le nom de *H. laticollis* (Dejean), un insecte indiqué comme provenant des Pyrénées. Voici la description latine donnée par le naturaliste allemand :

H. laticollis (Dejean). *Oblongus, leviter convexus, nitidus, supra nigro-piceus, infra obscure rufus, antennis pedibusque fusco-rufis ; thorace transverso, dense punctato, antice trisinuato, angulis porrectiusculis, lateribus rotundato, postice distincte sinuato, angulis posticis subrectis ; elytris punctato-striatis, interstitiis planis, distincte punctulatis.*

Long. $0^{m},0090$ (4^{l}). — Larg. à peine $0^{m},0045$ (2^{l}).

Cette description peut s'appliquer si bien à quelques individus de notre *H. harpaloides*, qu'elle semble avoir été faite sur une légère variété de cette espèce. Peut-être l'*H. laticollis* n'est-il qu'une variété de l'*H. harpalaides* ou de l'*h. convexus*, car nous avons vu, dans quelques collections, l'un ou l'autre de ces insectes inscrits avec l'épithète

de *laticollis*, Dej. Peut-être M. Küster n'aurait-il pas eu sous les yeux le véritable *H. laticollis* de Dejean ? Au reste l'auteur des Coléoptères d'Europe, en décrivant les Hélops, ayant négligé un grand nombre des caractères qui nous ont le plus servi à distinguer les espèces de ce genre, nous a mis, par là, dans l'impossibilité d'émettre une opinion motivée sur son *H. laticollis*.

ηη. Prothorax non brusquement sinué ou rétréci sur les côtés, près des angles postérieurs. Troisième et septième intervalles des élytres postérieurement élargis, unis à angle vif et prolongés à peu près jusqu'au rebord apical.

8. **H. convexus**; (Lasserre) Küster. *Oblong; convexe; luisant; ordinairement d'un noir brun, en dessus. Prothorax échancré en arc régulier en devant, quand il est vu en dessus; élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié au plus, peu rétréci ensuite; en ligne presque droite sur les trois cinquièmes médiaires de sa base, avec les angles dirigés en arrière; très-convexe, mais moins déclive ou en gouttière près des côtés; ponctué. Elytres de moitié plus longues que larges réunies; subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes; à stries marquées de points ne les débordant pas, moins distincts sur les stries internes. Intervalles pointillés; plans; les troisième et septième postérieurement élargis, unis à angle aigu et prolongés à peu près jusqu'au rebord apical: le huitième, souvent raccourci.*

♂. Dernier article des antennes souvent plus fortement arqué à son côté externe que chez la ♀; à peine plus long que chez celle-ci. Tarses un peu plus sensiblement ciliés. Trois premiers articles des antérieurs faiblement dilatés.

♀. Tarses non dilatés.

Helops convexus, (Lasserre) (Dejean), Catal. (1833) p. 209. — *Id.* (1837) p. 231. — Villa, Coleop. Europ. (1835) p. 42. — Küster, Kaef Eur. 21.74.

Helops laticollis, (Villa), Coleopt. Europ. (1833) p. 20. — Stabile, *in* Act. de la Soc. helvét. 38ᵉ sess. (1853) p. 220.

Helops alpinus (Heer).

Long. $0^m,0087$ à $0^m,0100$ (3 7/8 à 4 1/2^l). — Larg. $0^m,0045$ à $0^m,0048$ (2 à 2 1/8^l). — Longueur des élytres $0^m, 0067$ à $0^m,0078$ (3 à 3 1/2^l).

Corps oblong; convexe; luisant; ordinairement d'un brun noir en dessus, mais parfois d'une teinte plus claire, quand la matière colorante n'a pas pris tout son développement. *Tête* glabre; marquée de points assez petits ou médiocres; déprimée assez faiblement sur l'épistome. *Labre* d'un brun rougeâtre; pointillé; cilié de fauve testacé.

Mandibules noires. *Palpes et parties de la bouche* d'un brun plus ou moins clair. *Antennes* prolongées jusqu'au cinquième (♀) ou au quart (♂) des élytres; un peu épaisses; pubescentes; d'un brun rouge ou d'un brun fauve à la base, graduellement plus claires vers l'extrémité; à troisième article trois fois au moins aussi grand que le deuxième, d'un cinquième moins long que les deux suivants réunis; le dernier ovalaire ou ovale oblong, un peu plus arqué au côté externe. *Prothorax* médiocrement échancré en arc régulier, en devant, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié environ, plus faiblement rétréci ensuite en ligne presque droite ou parfois à peine sinué; à angles postérieurs rectangulaires ou à peine plus ouverts que l'angle droit et non émoussés; d'un sixième ou d'un cinquième plus large à ces angles qu'aux antérieurs; débordant en général assez faiblement, dans son diamètre transversal le plus grand (c'est-à-dire vers sa moitié), les angles postérieurs; en ligne presque droite ou peu arquée en arrière, sur les trois cinquièmes médiaires de sa base, avec les angles postérieurs dirigés en arrière, à peine aussi prolongés ou à peine plus prolongés que le milieu du bord postérieur, et voilant faiblement les épaules ou la partie basilaire juxta-humérale des élytres; de moitié ou de deux tiers plus large à la base que long sur son milieu; muni sur les côtés d'un rebord étroit, peu saillant; plus étroitement rebordé à la base; très-convexe, mais moins déclive ou légèrement en gouttière sur les côtés sur une largeur un peu variable, en général au moins trois fois égale à la largeur du rebord; ponctué d'une manière à peu près analogue à celle de la tête; souvent marqué d'une fossette obsolète près du milieu des bords latéraux; noté, vers chaque cinquième externe du bord postérieur, d'un sillon court et longitudinal ou d'une fossette en triangle élargi. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes ou presque en demi-cercle de deux tiers au moins plus large que long; pointillé. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; faiblement élargies depuis la base jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus (♂) ou jusqu'à la moitié (♀), souvent paraissant très-légèrement sinuées, entre les angles huméraux et le point de leur diamètre transversal le plus grand, peu rétrécies jusqu'aux deux tiers, en ogive obtuse postérieurement; faiblement sinuées près de l'extrémité; de moitié plus longues qu'elles sont larges réunies; munies d'un rebord marginal entièrement visible, quand l'insecte est vu en dessus: ce rebord non interrompu et tranchant jusqu'à l'angle sutural, ordinairement relevé en gouttière plus large ou moins étroite vers

l'angle huméral que vers le milieu, puis graduellement élargi et aplani après celui-ci, jusques un peu après l'extrémité du neuvième intervalle, où il commence à former le rebord apical assez étroit et convexiuscule; convexes; convexement déclives postérieurement à partir des trois cinquièmes de leur longueur; à neuf stries: les deux ou trois premières linéaires ou légères dans leur moitié antérieure: la première ou les deux premières, souvent irrégulières ou flexueuses en se rapprochant de la base et peu distinctement ponctuées: les autres ayant souvent la forme de rainurelles, marquées de points les débordant à peine, peu faciles à compter postérieurement: la deuxième unie à son extrémité à la septième; les troisième à sixième, variablement unies et encloses par leurs voisines; la huitième peu raccourcie en devant, ou parfois avancée jusqu'à la base, raccourcie postérieurement, à peine plus longue ou moins longue que la plus courte des troisième à sixième, tantôt liée postérieurement à la septième, tantôt libre et isolée de celle-ci: offrant en outre une strie juxta-suturale rudimentaire, plus ou moins prolongée. *Intervalles* pointillés ou faiblement ponctués; plans; les troisième et septième ordinairement élargis et souvent subconvexes postérieurement, et unis en un angle aigu prolongé jusqu'au rebord apical: le huitième rétréci à son extrémité, tantôt raccourci et isolé du neuvième quand la huitième strie ne le lie pas à la septième, tantôt uni au neuvième quand cette strie reste indépendante à son extrémité: le neuvième moins étroit à son extrémité que le huitième, prolongé jusqu'au rebord apical sans paraître s'unir à lui. *Repli* ruguleux; graduellement rétréci; légèrement canaliculé, souvent presque jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rougeâtre, mais parfois d'une teinte plus claire quand le dessus est moins obscur; finement ridé longitudinalement, depuis les hanches jusques vers les côtés: ceux-ci, munis d'un rebord horizontal assez prononcé; assez finement ponctué sur le reste, et d'une manière moins rapprochée sur la poitrine que sur le ventre; glabre sur ce dernier. *Menton* peu élargi d'arrière en devant; chargé d'une carène obtuse; parfois aussi d'une fossette de chaque côté de celle-ci. *Prosternum* longitudinalement arqué; égal, entre les hanches, au tiers ou aux deux cinquièmes de l'une de celles-ci; faiblement élargi et en toit obtus après ces dernières; peu ou point relevé à son extrémité; pointillé; rayé d'une ligne près de chacun de ses bords, entre les hanches ou une partie de la longueur de celles-ci. *Postépisternums* ponctués plus densement que les autres parties pectorales; trois fois environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds*

d'un brun rouge ou d'un rouge brun, souvent d'une teinte plus claire vers leur extrémité: cuisses superficiellement pointillées: jambes garnies sur leur surface inférieure, surtout chez les ♂, de poils soyeux, d'un roux flave, mi-doré: tarses garnis en dessous de poils semblables; premier article des tarses postérieurs un peu plus long que les deux suivants réunis, au moins aussi long que le dernier.

Cette espèce vit sous l'écorce de l'aune et de quelques autres arbres.

Elle se trouve dans les montagnes des parties orientales de la France, voisines de la Suisse et de la Savoie. Elle a été prise également dans les Alpes, par mon ami et célèbre botaniste, M. Alexis Jordan.

Obs. La couleur des diverses parties du corps varie de teinte suivant le développement de la matière colorante. L'*H. convexus* se distingue de l'*harpaloides*, avec lequel il a beaucoup d'analogie, par son prothorax échancré plus régulièrement en devant, élargi moins fortement et en ligne courbe plus régulière jusqu'à la moitié, rétréci ensuite faiblement et en ligne presque droite; par ses élytres débordant sensiblement en devant les angles postérieurs du prothorax; par ses angles moins fortemet dirigés en arrière; par sa huitième strie raccourcie postérieurement; par ses troisième et septième intervalles des élytres unis à leur extrémité en angle aigu prolongé jusqu'au rebord apical, ordinairement élargis et subconvexes postérieument; par le huitième soit raccourci, isolé du rebord apical ou du moins non lié au deuxième. Ces derniers caractères tirés de la disposition des intervalles suffisent pour l'éloigner des espèces suivantes, à prothorax bissinué à la base, avec lesquelles on serait tenté de le confondre.

ζζ Prothorax non échancré en arc régulier et prononcé à son bord antérieur.

θ Huitième intervalle des stries des élytres visiblement lié à son extrémité au deuxième.

Obs. Chez l'espèce suivante, le prothorax est tronqué ou à peine bissinué à son bord antérieur.

9. **H. striatus**; Geoffroy, Fourcroy. *Oblong; médiocrement convexe; ordinairement brun, à reflet bronzé, en dessus. Prothorax tronqué ou à peine bissubsinueusement tronqué en devant, quand il est vu en dessus; élargi jusqu'à la moitié, à peine rétréci ensuite et non sinué; bissinué à la base, avec la partie intermédiaire au moins aussi prolongée en arrière que les angles; assez finement ponctué. Elytres de moitié plus longues que larges réunies; subsinuées près de l'extrémité; à stries ponctuées, étroites et parfois légères: la huitième, presque réduite en devant à une rangée de points et un*

peu raccourcie; la septième, peu incourbée postérieurement. Intervalles finement ponctués; le huitième, postérieurement lié au deuxième.

♂. Dernier article des antennes ovalaire; offrant vers le milieu sa plus grande largeur; de moitié ou de deux tiers plus long qu'il est large dans son milieu. Elytres offrant vers leurs trois cinquièmes leur plus grande largeur. Trois premiers articles des tarses antérieurs et intermédiaires, garnis en dessous de poils soyeux et très-serrés; sans ventouses distinctes; ciliés sur les côtés; ceux des tarses antérieurs et bien plus fortement ceux des intermédiaires dilatés: les deuxième et troisième des antérieurs plus larges que le tibia: le premier des antérieurs plus court que le deuxième, faiblement dilaté, le troisième, subcordiforme, une fois plus large que long: le premier des intermédiaires aussi long, mais moins large que le deuxième.

♀. Dernier article des antennes d'un tiers environ plus long que large. Elytres offrant vers leur moitié leur plus grande largeur. Tarses peu ou point ciliés, garnis en dessous de poils soyeux; grêles: les antérieurs à peines dilatés.

Le ténébrion à huit stries lisses, GEOFFR. Hist. abr. t. 1. p. 348. 4.

Tenebrio striata, FOURCR. Entom. paris. t. 1. p. 157. 4.

Helops striatus, OLIV. Encycl. méth. t. 7. p. 49. 26. — *Id.* Entom. t. 3. n° 58. p. 6. 4. pl. 1. fig. 4. — LATR. Hist. nat. t. 10. p. 345. 2. — *Id.* Gen. t. 2. p. 188. 3. — LAMARCK, An. s. vert. t. 1. p. 282. 2. — MULS. Lett. t. 2. p. 289. 2. — STEPH. Man. p. 327. 2563.

Helops caraboides, PANZ. Faun. Germ. 24. 3. (♂). — *Id.* Ent. Germ. p. 43. 11. — *Id.* Krit. Revis. p. 33. — STURM, Deutsch. Faun. t. 2. p. 257. 3. pl. 50. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 1. p. 163. 49. — L. DUF. Excurs. p. 70. 417. — L. REDTENB. Faun. aust. p. 601. — KÜST. Kaef. Europ. 21. 71.

Helops quisquilius, PANZ. Faun. Ins. 2e édit. 24. 3. — *Id.* Index, p. 31. 4. — WALCK. Faun. par. t. 1. p. 36. 3. — GERMAR, Reis. n. Dalm. p. 192. 64.

Var. a. Dessus du corps d'un rouge brun ou brunâtre de nuances variables.

Helops ruficollis, FAB. Mant. t. 1. p. 214-19. — *Id.* Ent. syst. t. 1. p. 123. 28. — *Id.* Syst. El. t. 1. p. 163. 47. — OLIV. Ency. méth. t. 7. p. 49. 30. — PANZ. Ent. Germ. p. 43. 8. — ILLIG. Mag. t. 1. p. 344. 47. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 1. p. 163. 49. var. β.

Pimelia (Helops) ruficollis, GMEL. C. LINN. Syst. nat. t. 1. p. 2011. n. 79.

Helops dermestoides? ILLIG. Verz. p. 120. 2. — *Id.* Mag. t. 1. p. 344.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0100 (3 1/2 à 4 1/2^l). — Plus grande largeur des élytres 0^m,0033 à 0^m,0045 (1 1/2 à 2^l). — Long. des élytres 0^m,0059 à 0^m,0072 (2 2/3 à 3 1/4^l).

Corps ovale oblong; longitudinalement arqué; convexe; luisant; ordinairement brun ou d'un brun noir, à reflet bronzé, en dessus. *Tête* constituant presque un demi-cercle, avec l'épistome et les joues; glabre, assez finement et densement ponctuée; sillonnée transversalement sur la suture frontale. *Labre* brun; pointillé; cilié de testacé fauve. *Palpes maxillaires* d'un brun fauve. *Antennes* fauves, d'un fauve brun ou brunâtre; garnies de poils fins et cendrés; prolongées environ jusqu'au cinquième (♀) ou au quart (♂) des élytres; à troisième article trois fois ou trois fois et demie aussi grand que le deuxième, un peu moins long que les deux suivants réunis: le dernier ovalaire ou ovale oblong, faiblement plus arqué au côté externe qu'à l'interne. *Prothorax* à peu près en ligne droite en devant, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus, ou offrant une légère sinuosité ou dépression derrière chaque œil, et parfois une autre moins distincte dans le milieu de son bord antérieur; à angles de devant infléchis et un peu plus ouverts que l'angle droit; arqué sur les côtés, c'est-à-dire élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, et plus faiblement rétréci ensuite et sans sinuosité près des angles; d'un sixième plus large dans son milieu qu'à ceux-ci; à angles postérieurs un peu dirigés en arrière à partir du cinquième externe de la base, par suite de cette direction de leur côté postérieur, à peine plus ouverts que l'angle droit, non émoussés, mais cependant peu aigus et voilant un peu la partie juxta-humérale de la base des élytres; offrant deux sinuosités en ligne courbe, à la base, avec les trois cinquièmes médiaires du bord postérieur faiblement arqués en arrière, mais au moins aussi prolongés que les angles; d'un quart au moins plus large à la base qu'il est long sur son milieu; muni sur les côtés d'un rebord étroit sensiblement saillant et tranchant; muni à la base d'un rebord non saillant, à peine moins étroit sur la partie médiaire; plus convexe en devant qu'en arrière; à peine ou faiblement moins déclive sur les côtés, à partir du quart de sa longueur; assez finement et assez densement ponctué; marqué au devant de la base d'une raie ou d'un sillon, naissant plus ou moins près de chacun des angles de derrière et prolongé subparallèlement au bord postérieur jusqu'au cinquième externe de celui-ci: ce sillon transformé souvent en une fossette située en devant de chaque sinuosité; noté

ordinairement d'une fossette plus obsolète au devant de chacun des angles postérieurs. *Ecusson* en triangle à côtés curvilignes; parfois presque en demi-cercle; plus large que long: presque impointillé. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs; assez faiblement élargies en ligne peu courbe ou presque droite jusqu'à la moitié ou un peu plus (♀) ou jusqu'aux trois cinquièmes environ (♂) de leur longueur, en ogive assez étroite et légèrement sinuée près de l'extrémité, qui par là est rendue plus étroite, et offre un angle aigu, un peu émoussé; de moitié environ plus longues qu'elles sont larges, réunies dans leur diamètre transversal le plus grand; munies d'un rebord entièrement visible, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus: ce rebord, non interrompu ou dévié de sa direction et presque également tranchant jusqu'à son extrémité, ordinairement un peu relevé en gouttière presque nulle aux épaules, graduellement un peu moins étroit, puis élargi et aplani jusqu'au milieu de la sinuosité, rétréci à partir de ce point, puis convexiuscule pour former le rebord apical; médiocrement convexes, surtout sur le dos, convexement déclives postérieurement à partir des trois cinquièmes; à stries étroites, parfois linéaires (surtout chez le ♂), ponctuées: les plus rapprochées de la suture moins légères, surtout postérieurement, et marquées de points souvent peu distincts et plus rapprochés les uns des autres près de leur extrémité: ces points les débordant à peine (environ 50 de ces points sur la quatrième): les stries plus externes, parfois réduites (surtout chez le ♂) à une raie fine et légère, notées de points plus distancés et qui les débordent visiblement: la huitième, réduite ou presque réduite dans sa moitié antérieure à une rangée de points, non avancée presque jusqu'à la base, dont elle reste ordinairement moins distante que du sixième intervalle, en strie prononcée ou en rainurelle postérieurement, non prolongée jusqu'au niveau du milieu de la subsinuosité marginale subapicale, et non liée à la neuvième: la septième peu sinuée vers son extrémité; offrant une strie rudimentaire juxta-suturale ordinairement presque réduite à une rangée de points et à peine prolongée jusqu'au huitième de leur longueur. *Intervalles* finement ponctués ou pointillés; plans: le huitième, postérieurement confondu avec le neuvième, puis rétréci et très-distinctement lié au deuxième, isolé du rebord apical. *Repli* graduellement rétréci jusqu'au quatrième arceau ventral, réduit à l'état de tranche, à partir de ce point. *Dessous du corps* d'un brun rouge ou d'un rouge brun; garni, sur les côtés de l'antépectus, de rides longitudinales très-fines, marquées de points petits et peu nombreux: ces côtés

de l'antépectus munis d'un rebord latéral horizontal assez prononcé ; peu densement ponctué et à peine ridé sur la partie antéro-médiaire du même segment ; ponctué sur le reste, moins densement et d'une manière plus unie sur les parties pectorales que sur le ventre ; glabre sur ce dernier. *Menton* peu élargi d'arrière en avant ; faiblement caréné. *Prosternum* parallèle entre les hanches, égal aux deux cinquièmes de l'une de celles-ci ; graduellement élargi et obtusément en toit après elles ; relevé en pointe à son extrémité ; rayé entre les hanches près de chacun de ses bords, et ordinairement sillonné dans son milieu. *Postépisternums* presque parallèles ; trois fois ou trois fois et demie aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* d'un brun rouge ou d'un rouge brun ; cuisses pointillées ; garnies de poils fins, cendrés, peu apparents : jambes et tarses garnis en dessus de poils soyeux d'un flave testacé, mi-dorés : premier article des tarses postérieurs au moins aussi grand que les deux suivants réunis, un peu plus long que le dernier.

Cette espèce paraît habiter la plupart de nos provinces, surtout les parties tempérées. Elle n'est pas très-commune dans les environs de Lyon. Sa larve, suivant M. Perris, aime le bois ramolli, spongieux et humide (1).

Obs. Elle se distingue sans peine des *H. harpaloides* et *convexus,* par son corps moins convexe, proportionnellement un peu plus allongé, moins parallèle ; surtout par son prothorax paraissant tronqué ou à peine bissubsinueusement tronqué, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus (au lieu d'être visiblement échancré en arc dirigé en arrière) ; par le même segment prothoracique offrant à la base deux sinuosités en courbe plus régulière, et ayant la partie intermédiaire sensiblement arquée en arrière et un peu plus prolongée en arrière que les angles ; par ses élytres moins insensiblement sinuées près de l'extrémité ; à stries plus étroites et ordinairement plus légères ; par la première, paraissant s'écarter graduellement un peu de la suture d'arrière en avant, à partir de la moitié de la longueur : par la huitième, moins avancée, presque aussi distante de la base, qu'elle l'est transversalement de la sixième ; surtout par son huitième intervalle des élytres postérieurement lié au deuxième.

L'*H. striatus* a été décrit pour la première fois par Geoffroy, dont Fourcroy reproduisit en latin la phrase diagnostique. Ce dernier, en

---

(1) Annal. de la Soc. entomol. de Fr. 2e série. t. 10. (1852) p. 505.

le maintenant dans le genre *Tenebrio*, lui donna le nom de *striata*. Olivier paraît avoir eu en vue le même insecte, dans la description de son *H. striatus*, plutôt que l'*H. cordatus* de Germar, comme le croit M. Küster.

Panzer décrivit plus tard cette espèce sous le nom d'*H. caraboides*, soit dans son Entomologia Germanica, soit dans sa Fauna Insectorum Germaniæ. Dans la deuxième édition de ce dernier ouvrage, il changea la dénomination spécifique proposée par lui, en celle de *quisquilius*, appliquée par Fabricius à un autre Hélops, qu'il a représenté dans le 50ᵉ cahier, n° 5, de sa Faune d'Allemagne. Il considérait celui-ci, comme étant le ♂ de son *H. caraboides*. Sturm reconnut l'erreur. En vain Panzer, dans son Index, voulut-il persister dans son opinion première: la figure 3 du 24ᵉ cahier de sa Faune, offre des armes suffisantes pour la combattre; car dans cette figure, les tarses antérieurs et intermédiaires, par leur dilatation, indiquent un ♂ au lieu d'une ♀, et permettent de reconnaître celui de notre *H. striatus*.

Cette espèce varie beaucoup par la couleur, suivant le développement plus ou moins considérable de sa matière colorante. On en trouve des individus dont le corps est entièrement d'un rouge testacé ou d'une teinte rapprochée.

Suivant Illiger, l'*H. ruficollis* de Fabricius ne serait autre qu'une de ces variétés, ayant le dessous du corps, la tête et le prothorax d'un rouge ferrugineux, et les élytres noires. L'auteur du Catalogue des Coléoptères de la Prusse avait considéré le *Blaps dermestoides* de l'entomologiste de Kiel (le *pedinus femoralis* ♀ des auteurs modernes) comme l'état normal de cette variété, et il avait donné le nom de *dermestoides* à un Hélops que, depuis, (Magaz. t. 1. p. 344. 47.) il a rapporté à l'*H. caraboides* de Panzer. M. Küster, contre l'opinion d'Illiger lui-même, a voulu faire une espèce particulière de cet *Helops dermestoides* de l'entomologiste prussien, mais les caractères distinctifs qu'il donne sont si vagues et si fugitifs, qu'il est difficile pour ne pas dire impossible de dire jusqu'à quel point cette opinion est fondée.

L'*H. quisquilius* de Fabricius, celui du moins qui est aujourd'hui connu sous ce nom, a beaucoup d'analogie avec notre *H. striatus*; mais, à notre connaissance, il n'a pas jusqu'à ce jour été pris en France. En voici la description succincte :

H. quisquilius; Fabricius. *Oblong ; médiocrement convexe ; un peu luisant ; d'un noir brun ou brun noir métallique, en dessus. Prothorax offrant les angles antérieurs avancés, et la partie médiaire échancrée en ligne*

presque droite quand il est vu en dessus; arqué en dehors sur les côtés et légèrement sinué près des angles; en ligne presque droite et ordinairement subéchancrée dans son milieu sur les trois cinquièmes de la base, avec les angles plus prolongés en arrière; convexe, moins déclive et moins finement ponctué près des côtés. Elytres sinuées près de l'extrémité; à stries étroites, marquées de petits points : la huitième, peu raccourcie en devant, prolongée jusqu'au niveau du milieu de la sinuosité subapicale. Intervalles superficiellement pointillés; plans : le huitième, postérieurement lié au deuxième.

Helops quisquilius, FABR. Syt. entom. p. 258. 8. — *Id.* spec. t. 1. p. 326. 13. — *Id.* Mant. t. 1. p. 214. 18. — *Id.* Ent. syst. t. 1. p. 122. 26. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 163. 46. — ROSSI, Faun. etr. t. 1. p. 287. 588. — *Id.* ed. Helw. t. 1. p. 288. 588. — PANZ. Ent. Germ. p. 43. 7. — *Id.* Faun. Germ. 50. 5. — SCHÖNH. Syn. ins. t. 1. p. 162. 48. — STURM, Deutsch. Faun. t. 2. p. 259. 3. — L. REDTENB. Faun. aust. p. 601. — KÜSTER, Kaef. Eur. 21. 77.

Long. 0^m,0072 à 0^m,0081 (3 1/4 à 3 2/3^l). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0042 (1 1/2 à 1 7/8^l). — Long. des élytres 0^m,0051 à 0^m,0056 (2 1/4 à 2 1/2^l).

L'*H. quisquilius* se distingue de notre *H. striatus* par une taille généralement plus médiocre; par une couleur plus obscure, métallique mais non bronzée sur les élytres; par son prothorax visiblement échancré, quand il est vu perpendiculairement en dessus, c'est-à-dire offrant les angles antérieurs avancés et l'espace compris entre ceux-ci, échancré en ligne à peu près droite; par ce même segment élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, rétréci ensuite presque autant qu'en devant (et par conséquent plus que chez le *striatus*) avec une légère mais sensible sinuosité au-devant des angles postérieurs; en ligne presque droite et ordinairement subentaillée au-devant de l'écusson, sur les trois cinquièmes médiaires de la base, avec les angles postérieurs plus dirigés en arrière, un peu plus grands que l'angle droit et plus vifs que ceux de l'*H. strié*, muni à la base d'un rebord moins étroit sur les trois cinquièmes médiaires; par ses élytres à stries, quoique très-étroites, généralement plus prononcées, offrant la rudimentaire non réduite à une rangée de points et prolongée à peine jusqu'au septième de la longueur : la huitième, un peu moins distante en avant de la base, qu'elle l'est transversalement de la sixième, prolongée postérieurement jusqu'au niveau du milieu de la sinuosité subapicale du bord externe, paraissant par là plus rapprochée de la neuvième et plus disposée à se lier à elle : la septième, presque droite ou à peine incourbée psotérieurement; par ses intervalles superficiellement pointillés, offrant le

huitième pareillement uni à son extrémité avec le deuxième (1). Les antennes, au moins à leur base, et les cuisses et les jambes, sont brunes ou d'une teinte généralement moins claire que chez l'*H. striatus;* les côtés de l'antépectus sont finement ridés; le prosternum d'une forme rapprochée de celle de l'insecte précité. Les tarses antérieurs et intermédiaires du ♂ sont faiblement dilatés. L'*H. quisquilius* semble avoir plus de ressemblance avec l'*H. dryadophilus;* il s'en distingue par son corps proportionnellement plus étroit, non bronzé au moins sur les élytres, d'une teinte généralement plus foncée; par ses antennes et ses pieds d'une couleur moins claire; par son prothorax proportionnellement un peu moins large, non bissinué à son bord antérieur avec la partie médiaire en ligne à peu près droite, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; par la partie médiaire de la base du même segment ordinairement subentaillée au devant de l'écusson; par ses élytres moins fortement sinuées près de l'extrémité, à rebord marginal proportionnellement moins élargi au devant de cette sinuosité, à septième strie presque droite au niveau de cette sinuosité, à huitième strie un peu plus avancée près de la base, à strie rudimentaire plus courte; et surtout par le huitième intervalle postérieurement uni au deuxième et conséquemment ni lié ni confondu avec le rebord apical.

θθ Huitième intervalle des stries des élytres uni au rebord apical.

ι Huitième intervalle des stries des élytres, ni saillant, ni relevé en carène à sa partie postérieure.

10. **H. dryadophilus.** *Oblong; médiocrement convexe; ordinairement brun, à reflet bronzé, en dessus. Prothorax bissinué à son bord antérieur, avec la partie intermédiaire un peu plus avancée dans son milieu que les angles quand l'insecte est vu en dessus; arqué en dehors sur les côtés; bissinué à la base, avec la partie médiaire moins prolongée que les angles; transverse; convexe, mais moins déclive près des côtés; assez finement ponctué. Elytres de moitié environ plus longues que larges réunies; sinuées près de l'extrémité; à stries étroites, prononcées, ponctuées peu distinctement vers leur extrémité: la huitième, raccourcie en devant: la septième, postérieurement incourbée. Intervalles superficiellement pointillés: le huitième, confondu avec le rebord apical.*

(1) Nous avons vu cependant un individu chez lequel cet intervalle était peu nettement lié au deuxième, mais cet état anormal paraissait accidentel.

♂. Dernier article des antennes un peu moins arqué à son côté externe, de moitié au moins plus long qu'il est large dans son milieu. Elytres offrant vers les trois cinquièmes ou près de ceux-ci leur plus grande largeur.

♀. Dernier article des antennes un peu plus sensiblement arqué à son côté externe. Elytres offrant vers leur moitié leur plus grande largeur.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0090$ (3 1/2 à 4^l).— Plus grande largeur des élytres 0^m0036 à $0^m,0045$ (1 2/3 à 2^l). — Longueur des élytres $0^m,0056$ à $0^m,0063$ (2 1/2 à 2 $7/8^l$).

Corps oblong ou ovale oblong ; convexe ou médiocrement convexe ; d'un brun ou brun foncé à reflet bronzé, en dessus, plus luisant sur les élytres que sur la tête et le prothorax. *Tête* densement et assez finement ponctuée ; un peu rugeuse sur le front ; creusée sur la suture frontale d'un sillon en arc dirigé en arrière : labre fauve ou d'un rouge testacé brunâtre ; cilié en devant. *Palpes* et *antennes* à peu près de la couleur du labre : ces dernières prolongées jusqu'au quart environ des élytres ; pubescentes, un peu ciliées en dessous ; à troisième article trois fois aussi long que le deuxième, un peu moins grand que les deux suivants réunis, le dernier ovalaire, plus arqué en dehors, offrant vers sa moitié sa plus grande largeur. *Prothorax* bissubsinué en devant, en offrant derrière chaque œil une dépression ou sinuosité, et la partie intermédiaire au moins aussi avancée dans son milieu que les angles quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus ; arqué en dehors sur les côtés, c'est-à-dire élargi jusqu'à la moitié ou aux trois cinquièmes et un peu plus faiblement rétréci ensuite et sans sinuosité ; bissinué à la base, vers chaque cinquième externe de celle-ci, avec la partie intermédiaire à peine arquée en arrière ou presque droite, et moins prolongée que les angles : ceux-ci, par l'effet de leur direction en arrière, à peu près rectangulairement ouverts et non émoussés ; muni latéralement d'un rebord étroit et un peu saillant, parfois presque nul ; muni à la base d'un rebord plus étroit, sur les côtés que dans le milieu, peu ou point saillant ; de moitié ou des deux tiers plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; peu fortement ou médiocrement convexe, mais sensiblement moins déclive près des bords latéraux, souvent légèrement déprimé ou marqué d'une fossette légère près du milieu de ceux-ci ; ordinairement noté d'une légère fossette longitudinale au devant de chaque sinuosité basilaire ; ponctué, moins densement sur la partie juxta-latérale moins déclive que sur les parties voisines, un

peu plus légèrement sur le dos. *Ecusson* presque en demi-cercle ou en triangle à côtés curvilignes ; une fois plus large que long ; ordinairement d'un brun rouge ; pointillé. *Elytres* faiblement plus larges à la base que les angles postérieurs du prothorax qu'elles embrassent un peu, et qui sont reçus dans une fossette de leur base ; oblongues ; offrant vers les trois cinquièmes (♂) ou vers leur milieu (♀) leur plus grande largeur, de moitié au moins plus longues qu'elles sont larges, prises ensemble, dans leur diamètre transversal le plus grand ; sinuées près de l'extrémité ; munies latéralement d'un rebord non dévié de sa direction jusqu'à l'angle sutural, visible sur toute sa longueur quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus : ce rebord un peu relevé en gouttière très-étroite jusqu'à la moitié, graduellement aplani et faiblement élargi ensuite jusqu'au niveau de l'extrémité de la huitième strie, puis rétréci ensuite jusqu'au point où le huitième intervalle se lie au rebord sutural ; médiocrement convexes, surtout sur le dos, convexement déclives à leur partie postérieure à partir des trois cinquièmes de leur longueur ; à stries prononcées, marquées de points ne les débordant pas, parfois peu distincts, surtout postérieurement (environ 60 sur la quatrième) : les première, deuxième et septième subterminales : les troisième à sixième, variablement unies à leur extrémité : la plus courte de celles-ci, prolongée environ jusqu'aux cinq sixièmes : la huitième, généralement prononcée même en devant, un peu moins rapprochée de la base qu'elle l'est transversalement de la sixième, postérieurement prolongée jusqu'au niveau du milieu de la sinuosité, non liée à la neuvième ; offrant en outre une strie juxta-suturale rudimentaire ordinairement prolongée jusqu'au sixième ou au cinquième de leur longueur. *Intervalles* presque plans superficiellement et peu densement pointillés : le troisième postérieurement uni au cinquième : les huitième et neuvième réunis, près de leur extrémité, en un seul qui se confond, en se rétrécissant, avec le rebord apical. *Repli* prolongé jusqu'à l'angle sutural, en se réduisant, près de celui-ci, à l'état de tranche ; d'un rouge brun ou d'un brun rouge. *Dessous du corps* d'un brun rouge ou rougeâtre ; muni sur les côtés de l'antépectus de fines rides longitudinales jusques près des bords latéraux munis d'un rebord horizontal assez prononcé ; assez finement ponctué sur les autres parties pectorales ; pointillé sur le ventre. *Prosternum* égal entre les hanches environ aux deux cinquièmes de l'une de celles-ci ; subhorizontal et graduellement rétréci sur sa face supérieure, un peu élargi inférieurement ; dépassant à peine l'arceau ; finement ponctué ; marqué, entre les hanches, d'une fossette médiaire assez faible. *Postépisternums*

presque parallèles, peu rétrécis d'avant en arrière ; assez finement et peu densement ponctués; près de trois fois aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* mediocrement allongés ; pointillés ; d'un brun rouge ou rougeâtre, parfois d'un rouge brun : jambes et tarses garnis en dessous de poils d'un jaune pale : premier article des postérieurs au moins aussi grand que les deux suivants réunis, à peu près égal au dernier.

Cette espèce est principalement méridionale. On la trouve dans les environs de Marseille et dans diverses autres parties de notre ancienne Provence. Pendant l'hiver, elle vit cachée sous les écorces des platanes ; durant la belle saison, elle se tient sur les peupliers et sur diverses autres espèces d'arbres.

Obs. Elle se distingue de l'*H. striatus*, avec lequel elle a quelque analogie, par son prothorax proportionnellement plus large ; visiblement bissinué à son bord antérieur, avec la partie médiaire un peu plus avancée que les angles, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus ; plus régulièrement arqué en dehors sur les côtés, c'est-à-dire seulement un peu moins rétréci après le milieu qu'en devant ; offrant les angles postérieurs plus fortement dirigés en arrière, et plus prolongés que la partie médiaire, très-vifs ou non émoussés ; muni d'un rebord latéral plus étroit, moins saillant ; plus sensiblement et plus largement moins déclive ou subaplani sur les côtés ; par ses élytres offrant un peu plus postérieurement leur plus grande largeur ; à stries généralement plus prononcées : la huitième, un peu moins avancée en devant, un peu plus prolongée en arrière : la septième plus ou moins sinueuse au niveau de la sinuosité marginale subapicale ; la rudimentaire moins courte ; surtout par ses intervalles superficiellement pointillés et par le huitième lié au rebord apical et non au deuxième. Ce dernier caractère suffit seul pour permettre à première vue de distinguer ces deux espèces. Le ♂ de l'*H. dryadophilus*, quand on examine les tarses, ne saurait être confondu avec celui de l'*H. striatus*.

L'*H. dryadophilus* porte dans diverses collections le nom d'*H. amaroides*. Mais ce ne peut être assurément l'insecte décrit sous ce nom par M. le D.r Küster, il n'a ni la base du prothorax tronquée en ligne droite, ni divers autres caractères indiqués comme distinctifs du véritable *H. amaroides*.

Peut-être faut-il placer près de l'*H. dryadophilus* ou de l'*H. Ecoffeti*,

l'*H. longipennis* de M. Küster (Kaef. Eur. 21. 68), que nous n'avons pu reconnaître dans les collections si obligeamment mises à notre disposition. En voici la description :

H. longipennis, Küster. *Oblongo-ovatus, convexus, nitidus, suturate æneo-piceus, subtus rufo-piceus, antennis pedibusque fusco-rufis; thorace transverso, brevi, dense ruguloso-punctato, lateribus rotundatis, angulis posticis obtisuculis; elytris subovatis, latioribus, punctato-striatis, interstiis convexiusculis, punctulatis.*

Suivant l'auteur, cette espèce habiterait le midi de la France; mais les renseignements fournis à M. Küster sur la provenance des insectes de notre pays, ne sont pas toujours exacts. Ainsi quelques espèces de coléoptères d'Espagne sont indiquées comme se trouvant dans nos provinces méridionales, quoiqu'elles n'y aient jamais été rencontrées.

αα Huitième intervalle des stries des élytres graduellement saillant ou relevé en lame à son extrémité.

× Elytres sans prolongement à leur extrémité.

11. **H. Ecoffeti**; (Chevrolat) Küster. *Oblong; médiocrement convexe; d'un brun noir, à reflet bronzé, en dessus. Prothorax bissinué à son bord antérieur, avec la partie médiaire souvent à peine aussi avancée dans son milieu que les angles, quand l'insecte est vu en dessus; élargi en ligne courbe jusqu'à la moitié, puis rétréci d'une manière sinuée; bissubsinué à la base, avec les angles un peu dirigés en arrière; convexe, en gouttière sur les côtés; densement et finement ponctué. Elytres à peine élargies, de trois quarts plus longues que larges réunies; subarrondies postérieurement; à stries marquées de points ne les débordant pas : la huitième parallèle à la suture d'arrière en avant jusqu'au huitième antérieur de la longueur. Intervalles plans ou presque plans; pointillés : le huitième postérieurement relevé ou en tranche, et uni au rebord apical qui est épaissi.*

Helops Ecoffeti (Chevrolat) Gaubil, Catal. p. 224. — Küster, Kaef. Europ. 21. 70.

♂. Ventre garni d'un duvet flave testacé, mi-doré, sur le milieu des premier et deuxième arceaux. Tarses à peine ciliés; garnis en dessous de poils soyeux; sans ventouses : les trois premiers des antérieurs obtriangulaires, faiblement dilatés : les mêmes des intermédiaires à peine dilatés.

♀. Ventre glabre. Tarses un peu moins densement garnis de poils, en dessous, non dilatés.

Long. 0m,0078 à 0m,0112 (3 1/2 à 5l). — Larg. 0m,0033 à 0m,0048. (1 1/2 à 2 1/8l). — Longueur des élytres 0m,0056 à 0m0072 (2 1/2 à 3 1/4l).

Corps oblong ou suballongé; subparallèle; médiocrement convexe; d'un noir brun ou d'un brun noir bronzé, en dessus, ordinairement plus obscur sur la tête et sur le prothorax, plus bronzé et plus luisant sur les élytres. *Tête* assez densement et un peu finement ponctuée; déprimée sur l'épistome; à suture frontale arquée en arrière. *Labre* d'un rouge brun ou d'un brun rouge; cilié. *Palpes* d'un brun bronzé, mais parfois d'un brun rouge ou d'un rouge brun ou brunâtre. *Antennes* ordinairement d'un brun rouge ou d'un rouge brun, moins obscur ou plus clair à l'extrémité qu'à la base; garnies de poils fins, d'un cendré flavescent; prolongées jusqu'au cinquième (♂) ou au sixième (♂) des élytres; grossissant à peine vers l'extrémité; à troisième article trois fois aussi long que le deuxième, de moitié environ plus grand que le quatrième: le dernier, ovalaire, obtus à son extrémité, de moitié au moins plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand chez le ♂, faiblement plus court chez la ♀, offrant sa plus grande largeur vers les deux cinquièmes du côté externe et la moitié du côté interne. *Prothorax* fortement bissinué à son bord antérieur, avec la partie intermédiaire arquée en devant et à peine aussi avancée ou plus avancée dans son milieu que les angles, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; élargi en ligne courbe sur les côtés jusqu'à la moitié de la longueur de ceux-ci, puis rétréci d'une manière plus ou moins sensiblement sinuée depuis les quatre septièmes jusqu'aux angles postérieurs, qui sont rctangulaires ou à peine plus ouverts que l'angle droit, et vifs ou non émoussés; sensiblement plus large aux angles postérieurs qu'à ceux de devant; d'un septième environ plus large dans son diamètre transversal le plus grand, qu'il est large à son bord postérieur; assez faiblement ou très-médiocrement bissinué à la base, avec la partie intermédiaire peu arquée en arrière, tantôt plus, tantôt moins prolongée que les angles, et ordinairement légèrement subéchancrée dans son milieu; d'un tiers environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu; muni sur les côtés d'un rebord tantôt un peu saillant, tantôt presque nul; muni à la base d'un rebord moins étroit sur sa partie médiaire que sur ses côtés; très-convexe en devant, un peu moins en arrière, aplani ou plus souvent en gouttière sur les côtés sur une largeur égale à la moi-

tié du côté des angles de devant; densement et assez finement ponctué; ordinairement marqué d'un point fossette vers les quatre cinquièmes de la gouttière; souvent noté d'une fossette obsolète au devant de chaque sinuosité basilaire. *Ecusson* presque en demi-cercle plus large que long ; superficiellement pointillé. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs qu'elles embrassent un peu; graduellement et faiblement élargies vers leur milieu, puis faiblement rétrécies ensuite, à peine subsinuées près de leur extrémité, en ogive très-obtuse ou subarrondie à celle-ci, prises ensemble ; de trois-quarts environ plus longues que larges, réunies, dans leur diamètre transversal le plus grand ; munies d'un rebord en gouttière très-étroite ou presque nulle sur sa première moitié, graduellement un peu élargi et aplani ensuite, jusqu'au point où le huitième intervalle se lie au rebord apical ; très-médiocrement convexes, surtout sur le dos, subconvexement déclives presque à partir de la moitié de leur longueur ; à stries étroites et ponctuées : les plus internes plus étroites et moins distinctement ponctuées (quarante-cinq à cinquante points environ sur la quatrième) : les plus externes plus visiblement ponctuées et parfois presque réduites à des points longitudinalement liés : les six premières, ordinairement liées ou presque unies par paire en devant, et à peine avancées jusqu'à la base, et plus profondément ponctuées (surtout les cinquième et sixième) près de ladite base, qui, par là, est un peu relevée : la première, parallèle à la suture d'arrière en avant jusqu'au huitième antérieur de sa longueur, où elle se courbe assez brusquement du côté externe : les première, deuxième et septième, subterminales : les deuxième et septième postérieurement unies : les troisième à sixième variablement unies : la troisième cependant ordinairement liée à la sixième et prolongée environ jusqu'aux neuf dixièmes : la huitième, un peu moins rapprochée de la base, à sa partie antérieure, qu'elle l'est transversalement de la sixième, à peine aussi prolongée postérieurement que la troisième, non liée à la neuvième; offrant une strie rudimentaire juxta-suturale ou une rangée de petits points, atteignant à peine le sixième de la longueur et parfois plus courte. *Intervalles* peu densement et finement ponctués, ou pointillés; plans ou presque plans: le huitième, réuni au neuvième, et relevé sur le côté de la septième strie, et à partir du niveau de l'extrémité de la huitième, en une lame ou en carène, parfois un peu écrasée, graduellement plus saillante jusqu'à son union avec le rebord apical, qui est épaissi à partir de ce point jusqu'à l'angle sutural. *Repli* graduellement rétréci jusqu'à l'extrémité du quatrième arceau ventral, presque réduit postérieure-

ment à une tranche. *Dessous du corps* d'un brun noir luisant ; marqué sur les côtés de l'antépectus de rides fines, plus prononcées et souvent presque réticuleuses près des hanches, plus fines, plus affaiblies et dirigées en sens divers près des côtés, qui sont munis d'un rebord horizontal assez prononcé ; marquées de points peu rapprochés sur un fond imperceptiblement ridé ou pointillé, sur la partie médiaire du même segment ; peu densement ponctué sur les autres parties pectorales ; ruguleusement et assez densement sur le ventre. *Menton* un peu élargi d'avant en arrière ; un peu arqué en devant. *Prosternum* élargi d'avant en arrière ; pointillé ; souvent marqué de fines rides longitudinales et rebordé entre les hanches, convexe ou en toit large et obtus après celles-ci ; peu ou point relevé à son extrémité. *Postépisternums* faiblement rétrécis d'avant en arrière ; trois fois et demie environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* médiocrement allongés ; ordinairement d'un brun noir sur les cuisses et sur les jambes, avec les tarses d'un rouge fauve : jambes et tarses garnis en dessous de poils d'un flave cendré, mi-dorés, plus apparents chez le ♂ que chez la ♀. *Premier article des tarses postérieurs* aussi long que les deux suivants réunis, à peine aussi long ou un peu moins long que le dernier.

Cette espèce habite principalement les parties montagneuses du centre et du midi de la France. On la trouve dans les environs de Lyon, dans diverses parties de notre ancienne Provence, dans les Pyrénées. Elle m'a été envoyée du département de la Lozère par M. Ecoffet, entomologiste zélé, à qui elle est dédiée.

Obs. L'*H. Ecoffeti* se distingue des *H. harpaloides* et *convexus*, par son corps moins convexe, et surtout par son prothorax bissinué à son bord antérieur, avec la partie médiaire arquée en devant ; de l'*H. striatus*, par son huitième intervalle confondu postérieurement avec le rebord apical ; de l'*H. dryadophilus*, par sa forme plus parallèle, par son prothorax proportionnellement moins large, plus fortement bissinué en devant, plus faiblement en arrière, ordinairement en gouttière sur les côtés, et surtout par son huitième intervalle relevé à son extrémité en une lame ou saillie très-apparente, caractère qui l'éloigne facilement de toutes les espèces précitées. Il est étonnant que M. le docteur Küster, dans la description qu'il a donnée de cette espèce, n'ait pas fait mention de cette particularité, qui offre un moyen facile de la reconnaître au premier coup-d'œil.

Cette espèce, comme toutes les autres, offre des teintes différentes ; mais en général elle varie beaucoup moins, sous ce rapport, que l'*H.*

striatus. Le prothorax présente quelques modifications plus importantes, dans la manière plus ou moins prononcée des sinuosités de ses bords antérieur et postérieur et de la partie postérieure de ses côtés, et dans la manière plus ou moins prononcée dont ceux-ci sont relevés. Ainsi, parfois la partie médiaire du bord antérieur est peu arquée en devant et paraît moins avancée que les angles, d'autres fois au contraire elle les dépasse visiblement. Il en est de même à la base. Les côtés souvent relevés en gouttière large et très-prononcée, offrent d'autres fois cette gouttière très-affaiblie. La carène ou tranche du huitième intervalle des stries des élytres est tantôt tranchante, tantôt plus ou moins écrasée. En général, les individus qu'on trouve dans les environs de Lyon sont d'une taille un peu moins avantageuse, ont la gouttière des côtés du prothorax moins prononcée, la ponctuation plus fine. Malgré ces variations, l'espèce se reconnaît au premier coup-d'œil aux caractères indiqués.

Le ♂, par ses poils mi-dorés dont les premier et deuxième arceaux du ventre sont parés, ne peut être confondu avec aucun de ceux des espèces voisines. M. le docteur Küster n'a probablement pas eu de ♂ sous les yeux, car il n'a pas signalé ce caractère très-apparent.

×× Elytres terminées par un prolongement plus ou moins prononcé.

12. **H. lanipes**; LINNÉ. *Allongé; assez convexe; bronzé, luisant, en dessus. Prothorax fortement bissinué à son bord antérieur, avec la partie intermédiaire arquée et plus avancée que les angles, quand il est vu en dessus; élargi jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus, rétréci ensuite d'une manière sinuée; en ligne bissinuée à la base; très-convexe, mais moins déclive sur les côtés; fortement ponctué; à peine pubescent. Elytres près d'une fois plus longues que larges, réunies; rétrécies et sinuées près de l'extrémité, terminées par un prolongement divergent avec son pareil; à stries ponctuées: la première, s'écartant de la suture, d'arrière en avant à partir du quart ou du cinquième antérieur. Intervalles finement ponctués; presque plans: le huitième, postérieurement relevé en une lame qui se confond avec le bord externe du prolongement. Postépisternums densement ponctués.*

♂. Dernier article des antennes plus faiblement arqué à son côté externe; plus d'une fois plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand. Jambes antérieures et intermédiaires plus densement garnies de poils en dessous. Trois premiers articles des

tarses antérieurs et intermédiaires garnis en dessous d'espèces de ventouses, ciliés ou dilatés : les antérieurs garnis sur les côtés de cils fauves notablement moins longs que chez les intermédiaires : les deuxième et troisième articles des antérieurs subcordiformes, à peine plus longs ou à peine aussi longs que larges : les deuxième et troisième des intermédiaires visiblement plus longs que larges.

♀. Dernier article des antennes plus notablement arqué au côté externe ; à peine une fois aussi long qu'il est large dans son milieu ou un peu moins long. Jambes densement garnies de poils en dessous. Tarses antérieurs un peu plus densement et moins brièvement ciliés que les intermédiaires : ces cils, d'un fauve testacé : trois premiers articles des antérieurs et des intermédiaires plus faiblement dilatés : les deuxième et troisième des antérieurs plus cordiformes, plus larges que longs : le troisième des intermédiaires à peine plus long que large.

Le ténébrion bronzé, Geoffr. Hist. abr. t. 1. p. 349. 5.

Tenebrio ænea, Scopol. Entom. carn. p. 82. 255. — J. C. Schæff. Elem. pl. 124. fig. 2. — *Id.* Icon. t. 1. pl. 51. fig. 3.

Tenebrio lanipes, Linn. Mantiss. plantar. (1767) p. 533. — De Villers, C. Linn. Entom. t. 1. p. 394. 26. — Cuvier, Tabl. elem. (*Helops*) p. 545.

Helops lanipes, Fabr. Syst. entom. p. 257. 2. — *Id.* Spec. ins. t. 1. p. 324. 2. — *Id.* Mant. ins. t. 1. p. 213. 2. — *Id.* Entom. syst. t. 1. p. 118. 4. — *Id.* Syst. Eleuth. t. 1. p. 157. 6. — Goeze, Entom. Beytr. t. 1. p. 679. 1. — Harrer, Beschr. (1784) n° 188. — Roemer, Gener. insect. p. 51. 80. pl. 34. fig. 32. — Preyssl. Böhm. Ins. p. 79. 73. — Rossi, Faun. etr. t. 1. p. 235. 584. — *Id.* Edit. Helw. t. 1. p. 285. 584. — Oliv. Encycl. méth. t. 7. p. 45. 2. — *Id.* Entom. t. 3. n° 58. p. 4. 1. pl. 1. fig. 1 ; a, b. — *Id.* Nouv. Dict. d'Hist. nat. t. 10. (1803) p. 457. — Panz. Entom. Germ. p. 42. 1. — *Id.* Faun. Germ. 50. 2. — J. C. Schaef. Icon. Enum. p. 68. 3. — *Id.* Index. p. 31. 1. — Illig. Verz. p. 119. 1. — *Id.* Mag. t. 1. p. 343. 6. — Schrank, Faun. boic. t. 1. p. 634. 851. — Walck. Faun. par. t. 1. p. 36. 1. — Tigny, Hist. nat. t. 7. p. 200. pl. fig. 4. — Latr. Hist. nat. t. 10. p. 345. 1. — *Id.* Gen. t. 2. p. 188. 2. — Schönh, Syn. Ins. t. 1. p. 159. 7. — Sturm, Deutsch. Faun. t. 2. p. 255. 1. — Duftsch. Faun. austr. t. 2. p. 279. 2. — Lamarck, Anim. s. vert. t. 4. p. 381. 1. — Goldf. Handb. p. 332. — Dumér. Dict. des Sc. nat. t. 20. (1821) p. 505. 2. — Muls. Lett. t. 2. 288. 1. — Curt. Brit. Entom. t. 7. p. 298. 3. — Stéph. Illust. t. 5. p. 25. 2. — *Id.* Man. p. 326. 2561. — Guérin, Iconogr. p. 124. pl. 32. f. 4. bouche vue en dessous, 4, a, antenne ; 4, b. mâchoire. — L. Redtenb. Faun. aust. p. 600. — Küster, Kaef. Europ. 5. 69.

Tenebrio arboreus, Schrank, Enum. (1781) p. 219. 412.

Tenebrio cuprea, Fourcr. Faun. paris. (1785) t. 1. p. 158. 5.

Pimelia (Helops) lanipes, Gmel. C. Linn. Syst. natur. t. 1. (1788) p. 2009. 61.

Long. 0m,0100 à 0m,0147 (4 1/2 à 6 1/2l). — Plus grande largeur des élytres 0m,0045 à 0m,0067 (2 à 3l). — Long. des élytres, 0m,0067 à 0m,00112 (3 à 5l).

Corps allongé ou suballongé; bronzé ou d'un brun bronzé, en dessus, plus obscur et moins luisant sur la tête et sur le prothorax que sur les élytres. *Tête* assez densement couverte de points, donnant chacun naissance à un poil peu apparent; déprimée sur l'épistome; à suture frontale peu arquée en arrière; à joues relevées; rayée ordinairement vers la partie postérieure du front d'un sillon transversal plus ou moins léger. *Labre* pointillé; cilié de roux. *Mandibules* noires ou obscures. *Palpes* d'un brun noir bronzé, parfois plus clairs. *Antennes* d'un brun noir bronzé ou d'un brun bronzé, ordinairement moins obscures vers l'extrémité; quelquefois d'un brun rouge de nuances variables; garnies de poils peu épais; prolongées jusqu'au quart ou un peu plus (♀), jusqu'au tiers ou presque jusqu'à la moitié (♂) des élytres; à troisième article trois fois au moins aussi grand que le deuxième, de moitié environ plus long que le quatrième: le dernier en ovale allongé, plus arqué à son côté externe qu'à l'interne, offrant vers la moitié de sa longueur sa plus grande largeur. *Prothorax* fortement bissinué à son bord antérieur, avec la partie intermédiaire (presque égale aux deux tiers de ce bord) arquée en devant et plus avancée dans son milieu que les angles, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; élargi en ligne peu courbe jusqu'aux deux cinquièmes ou aux trois septièmes, ou parfois presque jusqu'à la moitié de ses côtés, rétréci ensuite d'une manière sensiblement sinuée au devant des angles postérieurs, qui, par là, sont à peu près rectangulairement ouverts et assez vifs; faiblement plus larges à ces angles qu'à ceux de devant; débordant chacun des angles postérieurs, vers les trois septièmes de sa longueur, d'un cinquième ou d'un quart de la moitié de sa largeur dans ce point; plus ou moins faiblement bissinué à la base, avec la partie intermédiaire un peu arquée en arrière et à peu près aussi prolongée que les angles; d'un sixième à peine plus large à la base que long sur son milieu; muni sur les côtés d'un rebord très-étroit, tranchant et un peu saillant, surtout dans la première moitié; muni à la base d'un rebord non tranchant, moins étroit sur les côtés que dans son milieu; assez fortement convexe sur le dos, mais moins déclive près des côtés, surtout près du milieu de ceux-ci et vers les angles postérieurs; densement marqué de points assez gros.

donnant chacun naissance à un poil court, fin, peu apparent, (donnant parfois au prothorax, quand l'insecte est frais, une apparence pruineuse ou très-brièvement laineuse) mais souvent usé ou indistinct; ces points souvent peu rapprochés et séparés par des espaces lisses et luisants vers les deux cinquièmes de la ligne médiane, ou laissant une trace lisse sur une partie de cette ligne; souvent noté, de chaque côté de cette ligne, vers les trois cinquièmes de la longueur, d'une fossete plus ou moins prononcée; offrant ordinairement, sur la seconde moitié ou sur le tiers postérieur de la ligne médiane les traces plus ou moins obsolètes d'un léger sillon, et au devant de chaque subsinuosité basilaire celles d'une faible dépression oblique. *Ecusson* en demi-cercle, de moitié au moins plus large que long; pointillé. *Elytres* à peine plus larges en devant que les angles postérieurs du prothorax qu'elles embrassent un peu; élargies d'abord en ligne un peu courbe à partir de l'angle huméral, puis en ligne presque droite jusqu'à la moitié ou un peu plus (♀) ou jusqu'aux trois cinquièmes (♂) de leur longueur, rétrécies ensuite, fortement sinuées vers les neuf dixièmes, et munies chacune par un prolongement terminé ordinairement en ogive et relevé en rebord à son extrémité et déhiscent avec son pareil; une fois environ plus longues qu'elles sont larges, réunies, dans leur diamètre transversal le plus grand, chez le ♂, souvent proportionnellement un peu moins longues (♀); munies d'un rebord latéral, entièrement visible, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus, en gouttière étroite près des épaules, graduellement élargi et aplani à partir de la moitié jusqu'à l'extrémité du huitième intervalle, tranchant et non dévié dans sa direction jusqu'à ce point; glabres; convexes, mais plus médiocrement sur le dos, peu convexement déclives postérieurement; à neuf stries marquées de points très-rapprochés ou en partie liés, peu distincts postérieurement : la première parallèle à la suture, d'arrière en avant, jusqu'au quart ou au cinquième antérieur, à partir duquel point elle se dirige vers la base en s'éloignant graduellement de la suture, souvent unie à son extrémité antérieure à la deuxième ou à la quatrième : les première, deuxième et troisième, postérieurement subterminales, prolongées jusqu'au rebord épaissi et relevé de l'appendice : les quatrième à septième variablement ou confusément unies et en général progressivement plus courtes : la huitième, presque réduite en devant à une rangée de points, souvent un peu raccourcie, postérieurement non liée à la neuvième; offrant en outre une strie ou rangée striale de points prolongée jusqu'au huitième ou au sixième de leur longueur. *Intervalles* plans ou presque plans,

surtout chez la ♀, parfois convexiuscules; pointillés d'une manière parfois peu unie : le huitième, postérieurement relevé en forme de lame ou de tranche graduellement plus saillante, liée et confondue avec le bord postéro-externe de l'appendice terminal, vers le point où se termine le rebord marginal tranchant, c'est-à-dire vers la fin de la sinuosité. *Repli* souvent à moitié ferrugineux ou d'un brun rougeâtre ; ruguleux ; ordinairement canaliculé ; graduellement et à peine rétréci jusqu'à l'origine de l'appendice terminal. *Dessous du corps* ordinairement d'un bronzé obscur, parfois paré de teintes violâtres ou cuivreuses, quelquefois d'un brun rougeâtre ou ferrugineux, quand l'insecte n'a pas acquis sa couleur normale ; garni, au moins sur le milieu de la poitrine et du ventre, de poils d'un cendré flavescent, et très-fins ; offrant sur les côtés de l'antépectus des rides longitudinales assez fines, un peu entremêlées, couvrant ces côtés jusqu'au rebord horizontal qui est assez prononcé ; assez densement ponctué sur les autres parties pectorales, un peu plus finement et ruguleusement sur le ventre. *Menton* élargi d'arrière en avant ; tronqué à son bord antérieur ; chargé d'une carène longitudinale médiocre ; ordinairement concave de chaque côté de celle-ci. *Prosternum* à peine aussi large entre les hanches que les deux cinquièmes de l'une de celle-ci ; ruguleusement ponctué et à peine rebordé entre ces dernières, puis comprimé, en toit, un peu relevé en pointe vers son extrémité. *Postépisternums* un peu rétrécis d'avant en arrière; quatre fois environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu ; densement ponctués. *Pieds* assez longs ; ordinairement d'un bronzé obscur ; garnis sur les cuisses de poils assez fins, peu épais : jambes antérieures et intermédiaires un peu arquées en dehors vers leur base : les postérieures arquées en sens contraire dans leur milieu. *Jambes* garnies en dessous de poils plus longs et plus épais d'un roux flave mi-doré. *Tarses* garnis en dessous de poils fauves (♂) ou d'un fauve cendré ou testacé (♀).

Cette espèce paraît habiter les diverses parties de la France. Elle est commune dans plusieurs de nos provinces, surtout dans la zone tempérée de notre pays.

Obs. Elle s'éloigne des *H. harpaloides*, *convexus*, *striatus*, par son prothorax fortement bissinué en devant avec la partie intermédiaire arquée en devant et visiblement plus avancée que les angles, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus ; de l'*H. dryadophilus* par son prothorax plus rapproché de la forme d'un cœur tronqué ; de ces quatre espèces par son huitième intervalle des élytres

relevé à son extrémité en forme de lame ou de tranche, et par ses élytres terminées par un prolongement, caractère qui l'éloigne facilement de l'*H. Ecoffeti.*

Indépendamment de ses variations de taille et de teintes, elle en présente d'autres plus ou moins importantes. Nous nous bornerons à signaler les principales. Le prothorax généralement bissinué à la base d'une manière très-visible, avec la partie intermédiaire arquée en arrière et à peu près aussi prolongée que les angles, offre parfois cette partie intermédiaire en ligne à peu près droite, et les angles faiblement dirigés en arrière; il se rapproche ainsi de la forme qu'il présente chez l'*H. cordatus*. Le prolongement apical des élytres varie de forme et de longueur; parfois il est arqué en dedans, c'est-à-dire échancré en arc longitudinal à son côté interne, d'autres fois en ligne droite; sa figure terminale est subarrondie chez les uns, en ogive ou presque en pointe chez les autres. Ordinairement prolongé d'une manière notable, cet appendice est parfois exceptionnellement presque nul; néanmoins, même dans cet état, l'espèce se distingue encore de l'*H. Ecoffeti* par ses élytres plus rétrécies et plus fortement sinuées près de leur extrémité; par la saillie plus tranchante et plus longue du huitième intervalle; du *cordatus*, par son prothorax bissinué à la base; de tous les deux, par la disposition de la première strie ou juxtasuturale et par la ponctuation serrée de ses postépisternums.

Suivant M. Chevrolat qui a visité la collection de Fabricius, à Kiel, l'*H. lanipes* de l'illustre professeur, serait un autre insecte; malheureusement cette collection remaniée, n'offre plus un degré de certitude bien grand, relativement à l'identité des espèces. Nous avons donc cru devoir suivre l'opinion générale, qui rapporte à cette espèce l'*H. lanipes* de l'entomologiste danois.

M. Blanchard a fait connaître (1) les premiers états de l'*Helops lanipes*. Sa larve paraît avoir beaucoup d'analogie avec celle de l'*H. cœruleus*, ci-devant décrite. Elle est hexapode; a le corps semi-cylindrique; revêtu d'une peau parcheminée, d'un roux flavescent; garni de poils rares et peu distincts; composé outre la tête de douze segments: le premier ou prothoracique, un peu plus grand que les autres: le dernier, terminé par deux crochets (2) cornés, recourbés,

---

(1) Magazin de Zoologie, journal publié par F.-E. Guerin-Méneville, cl. 9. t. 6. 1837, pl. 175. fig. 1 et 2, larve; — fig. 3, nymphe.

(2) Ces crochets dont M. Blanchard dit n'avoir pas connu l'usage, servent à faciliter les divers mouvements de la larve.

d'un flave roux à la base, noirs à l'extrémité ; les palpes et les antennes grêles, un peu plus pâles que les autres parties du corps ; les mandibules courtes, assez robustes et noires ; les pattes disposées par paire, sous chacun des anneaux thoraciques, de la couleur des antennes et terminées par un ongle noir.

Cette larve vit sous l'écorce des arbres, se nourrissant également de celle-ci ou de l'aubier. Dans les temps de sécheresse, elle s'enfonce dans la terre pour y chercher la fraîcheur et l'humidité.

Vers l'automne, elle se change en une nymphe d'un blanc jaunâtre, ornée, sur le dos, d'une ligne médiane roussâtre ; offrant la tête inclinée sur la poitrine ; les cuisses dirigées d'une manière obliquement transversale, débordant les côtés du corps, avec les jambes repliées contre elles ; les anneaux, jusques et y compris l'avant-dernier, armés chacun d'une pointe de chaque côté : le dernier muni de deux pointes terminales.

Cette nymphe, au bout d'un mois, a passé à l'état d'insecte parfait.

Larve, long. $0^m,0300$ à $0^m,0320$ (13 à 14^l).
Nymphe, long. $0^m,0180$ (8^l).

εε Base du prothorax en ligne droite ou à peine bissubsinuée.

λ Elytres terminées par un prolongement.

13. **H. cordatus** ; (GERMAR) KÜSTER. *Suballongé ; convexe ; ordinairement d'un bronzé obscur, en dessus. Prothorax fortement bissinué à son bord antérieur, avec la partie intermédiaire arquée et plus avancée que les angles, quand il est vu en dessus ; élargi jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus, rétréci ensuite en ligne à peine sinuée ; en ligne droite, à la base ; convexe ; ponctué, réticuleux près des côtés. Elytres offrant réunies les trois cinquièmes de leur longueur ; sinuées près de l'extrémité ; terminées par un prolongement, peu divergent avec son pareil ; à stries ponctuées : la première, parallèle à la suture d'arrière en avant jusqu'au septième antérieur. Intervalles presque impointillés ; plus ou moins sensiblement convexes : le huitième postérieurement relevé en lame et ordinairement confondu avec le bord externe du prolongement.*

♂. Dernier article des antennes un peu plus faiblement arqué à son côté externe ; au moins aussi long qu'il est large dans son milieu. Tarses plus densement ciliés ; ces cils également médiocrement allongés aux tarses antérieures et intermédiaires : trois premiers articles

des antérieurs et en général moins visiblement les mêmes des intermédiaires garnis de ventouses en dessous : les antérieurs médiocrement : les intermédiaires à peine dilatés : les deuxième et troisième des antérieurs plus larges que longs : les mêmes des intermédiaires plus longs que larges.

♀. Dernier article des antennes un peu plus sensiblement arqué du côté externe ; à peine une fois aussi long que large. Tarses moins ciliés et moins garnis de poils en dessous ; plus faiblement dilatés.

Helops cordatus, (Germar) Küster, Kaef. Europ. 21. 53.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0115$ (3 1/2 à 6[l]). — Plus grande larg. des élytres $0^m,0033$ à $0^m,0056$ (1 1/2 à 2 1/2[l]). — Long. des élytres $0^m,0052$ à $0^m,0078$ (2 1/3 à 3 1/2[l]).

Corps suballongé ; convexe ; d'un brun bronzé ou d'un brun noir ou noir brun bronzé, plus luisant sur les élytres que sur la tête et sur le prothorax. *Tête* densement marquée de points donnant chacun naissance à un poil fin, cendré, couché, peu ou point apparent ; rugu-leuse sur le front ; déprimée sur l'épistome ; à suture frontale arquée en arrière ; souvent plus ou moins obsolètement sillonnée entre les yeux. *Labre* d'un brun bronzé ; pointillé ; cilié de roux testacé. *Palpes* d'un brun rougeâtre ou d'un brun rouge. *Antennes* prolongées jusqu'au cinquième (♀) ou un peu plus (♂) des élytres ; subfiliformes ; d'un brun rouge ou d'un rouge brun, généralement un peu plus claires vers l'extrémité ; peu garnies de poils ; à troisième article trois fois au moins aussi long que le deuxième, aussi grand que les deux tiers des deux suivants réunis : le dernier moins faiblement arqué au côté externe qu'à l'interne, offrant vers les trois cinquièmes sa plus grande largeur, subarrondi à l'extrémité. *Prothorax* profondément bissinué à son bord antérieur, avec la partie intermédiaire arquée en devant et visiblement plus avancée que les angles quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus ; à angles de devant peu vifs ; élargi en ligne courbe jusqu'au tiers ou un peu plus, rétréci ensuite en ligne presque droite ou faiblement et brièvement sinuée au devant des angles postérieurs, qui sont plus ouverts que l'angle droit, ou à peu près rectangulaires, suivant que la sinuosité est indistincte ou plus ou moins marquée ; un peu plus large aux angles postérieurs qu'à ceux de devant ; débordant les angles postérieurs, dans son diamètre transversal le plus grand, d'un septième environ de la moitié de sa

largeur dans ce point ; tronqué en ligne droite à la base ; muni sur les côtés d'un rebord aussi étroit et aussi peu saillant que le basilaire ; d'un cinquième ou d'un sixième plus large à la base qu'il est long sur son milieu ; assez fortement et régulièrement convexe, ou à peine moins déclive près des côtés ; densement ponctué, réticuleux entre le dos et les bords latéraux ; offrant généralement, sur la ligne médiane, une trace lisse, imponctuée, raccourcie à ses extrémités ; offrant parfois les traces plus ou moins indistinctes d'une légère fossette, près du milieu des bords latéraux, et d'une autre, au devant de chaque sixième externe de la base ; glabre ou paraissant tel. *Ecusson* presque en demi-cercle élargi, terminé par une petite pointe ; deux fois au moins aussi large qu'il est long ; superficiellement ou presque impointillé ; ordinairement moins foncé que le prothorax. *Elytres* faiblement plus larges en devant que les angles du prothorax qu'elles embrassent un peu ; élargies ensuite en ligne un peu courbe jusqu'à la moitié (♀) ou en ligne presque droite jusqu'aux trois cinquièmes (♂) de leur longueur, rétrécies ensuite, plus ou moins sinuées vers les neuf dixièmes et terminées chacune par un prolongement plus ou moins prononcé subarrondi ou en pointe très-obtuse et ordinairement peu déhiscent avec son pareil ; offrant dans leur diamètre transversal le plus grand les trois cinquièmes environ de leur longueur ; munies d'un rebord latéral entièrement visible, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus, en gouttière très-étroite près des épaules, graduellement élargi et aplani à partir de la moitié jusques vers l'extrémité du huitième intervalle, tranchant et non dévié de sa direction jusqu'à ce point ; glabres ; convexes mais plus médiocrement sur le dos, peu convexement déclives postérieurement ; à neuf stries marquées de points très-rapprochés ou en partie liés, peu distincts postérieurement : la première, commençant à s'écarter de la suture en se dirigeant d'arrière en avant vers la base, vers le sixième ou le septième seulement de sa longueur, point vers lequel elle se courbe assez brusquement en dehors, ordinairement unie en devant à la deuxième : les première et deuxième au moins, postérieurement subterminales, prolongées jusqu'au rebord caréné de l'appendice : les troisième à septième variablement unies : la huitième, réduite en devant à une rangée de points et non avancée jusqu'à la base : la neuvième ou marginale, presque imponctuée dans sa seconde moitié. *Intervalles* plus ou moins convexes en devant, souvent plus convexes postérieurement, d'autres fois d'une manière presque égale sur toute leur longueur ; un peu crénelés surtout en devant par les points des stries ; presque imperceptiblement

pointillés, parfois légèrement ridés : le huitième postérieurement relevé en forme de tranche ou de lame, lié au rebord postéro-externe de l'appendice terminal, ordinairement en carène et confondu avec ce rebord, rarement paraissant incomplètement lié à lui et prolongé jusqu'au deuxième intervalle. *Repli* ordinairement d'une teinte ferrugineuse à son bord interne ; rétréci postérieurement. *Dessous du corps* ordinairement d'un bronzé obscur ou d'un brun bronzé, souvent d'une teinte plus claire, surtout sur les côtés de l'antépectus; garni sur ses parties sternales, au moins, et sur le ventre, de poils fins, courts, cendrés, parfois peu apparents; marqué sur les côtés de l'antépectus de rides longitudinales assez fines et un peu sinueuses : ces rides couvrant ces côtés jusqu'au rebord horizontal qui est peu développé et transversalement garni de rides plus légères; peu densement ponctué sur les autres parties pectorales ; plus densement et ruguleusement sur le ventre. *Menton* un peu élargi d'arrière en avant ; à carène rétrécie d'arrière en avant; à peu près tronqué à son bord antérieur. *Prosternum* à peine plus large entre les hanches que le tiers de la largeur de l'une de celles-ci, comprimé après elles et relevé un peu en pointe à son extrémité, rebordé et pubescent entre les hanches. *Postépisternums* presque parallèles; trois fois ou un peu plus aussi longs qu'ils sont larges. *Pieds* assez longs ; ordinairement d'un bronzé obscur ou d'un brun bronzé, avec les tarses moins foncés ou plus rougeâtres, quelquefois d'un brun rouge ou d'un rouge brun ou d'un rouge fauve-brunâtre; garnis sur les cuisses de poils assez fins : jambes droites : jambes et tarses garnis en dessous de poils plus longs et plus épais, ordinairement d'un flave mi-doré (♂) ou d'un cendré flavescent (♀).

Cette espèce habite diverses parties de la France. On la trouve dans les montagnes du Lyonnais, dans le Bugey, dans les Alpes, etc.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec l'*H. lanipes*. Elle s'en éloigne par une taille généralement moins avantageuse; par une teinte ordinairement plus obscure en dessus; par ses antennes un peu moins longues; son prothorax plus faiblement sinué sur les côtés près des angles postérieurs, moins fortement rebordé, à peine ou non moins déclive près des bords latéraux que sur le reste de sa surface; par ses élytres proportionnellement plus larges dans leur diamètre transversal le plus grand, munies d'un prolongement généralement moins prononcé, par ses intervalles plus ou moins convexes, presque imperceptiblement pointillés, par le huitième intervalle moins saillant à son extrémité. Elle s'en distingue surtout par son prothorax tronqué en

ligne droite, à la base, plus ou moins visiblement réticuleux entre le dos et les côtés; par la strie juxta-suturale ne commençant à s'écarter de la suture que vers le septième de la longueur, se courbant ensuite brusquement en dehors; par les postépisternums ponctués seulement dans leur partie longitudinalement médiaire.

Outre les variations de taille et de couleur, cette espèce subit diverses modifications, dans son prothorax plus ou moins sensiblement sinué sur les côtés près des angles postérieurs, offrant rarement les traces d'un angle très-ouvert ou d'une subsinuosité vers chaque cinquième externe de la base, quelquefois sensiblement moins déclive près des bords latéraux; dans le plus ou moins de convexité des intervalles de ses élytres et surtout dans l'appendice ou prolongement qui les termine. Parfois ce dernier est proportionnellement aussi allongé que chez l'*H. lanipes*, d'autres fois il est réduit à un état plus ou moins rudimentaire : dans le premier cas, la sinuosité subterminale des côtés du prothorax est plus ou moins prononcée : dans le second, elle est souvent à peine marquée. Le huitième intervalle, relevé à son extrémité en forme de lame ou de carène, tantôt s'unit au rebord externe dans un point plus ou moins rapproché du milieu de la sinuosité, et reste ensuite confondu avec le rebord apical jusqu'à l'angle sutural; tantôt se lie au rebord externe presque à l'extrémité de celui-ci, c'est-à-dire dans un point plus éloigné du milieu de la sinuosité. Quelquefois, quoique rarement, au lieu de se confondre avec le rebord apical, il semble en rester un peu indépendant, et se prolonger ainsi jusqu'à l'extrémité du deuxième intervalle.

Malgré ces variations, l'*H. cordatus* se distingue facilement du *lanipes* à l'aide des caractères indiqués, et par ses jambes droites. Le ♂, par ses tarses intermédiaires brièvement ciliés, ne peut d'ailleurs être confondu avec celui de l'espèce précédente.

λλ Elytres non terminées par un prolongement.

μ Antépectus muni sur les côtés d'un rebord horizontal assez large. Prothorax fortement bissinué à son bord antérieur avec la partie médiaire plus avancée que les angles : les postérieurs, notablement plus ouverts que l'angle droit.

14. **H. assimilis**; (DEJEAN). *Suballongé; d'un noir brun ou brun noir, métallique ou verdâtre, en dessus. Prothorax fortement bissinué à son bord antérieur, avec la partie intermédiaire arquée en devant et plus avancée que les angles, vu en dessus; arqué en dehors sur les côtés, à peine plus large en arrière qu'en devant; à angles postérieurs ouverts; tronqué en ligne droite*

à la base; convexe, mais moins déclive près des côtés; ponctué. Elytres offrant vers le milieu leur plus grande largeur; de trois cinquièmes plus longues que larges; à stries étroites, légères, assez finement ponctuées: la huitième, avancée jusqu'à la base. Intervalles superficiellement pointillés; plans: le huitième, postérieurement convexiuscule et lié au rebord apical. Prosternum comprimé et faiblement déclive après les hanches.

♂. Dernier article des antennes plus long que le précédent; de trois quarts au moins plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand. Trois premiers articles des tarses antérieurs et intermédiaires ciliés et garnis en dessous d'espèces de ventouses; dilatés: les antérieurs à peu près aussi larges que l'extrémité de la jambe: les intermédiaires un peu moins larges: les deuxième et troisième des antérieurs et intermédiaires plus larges que longs, élargis en ligne courbe d'arrière en avant.

♀. Dernier article des antennes à peine plus long que le précédent; de deux tiers plus long que large. Tarses peu ciliés et moins densement garnis de poils en dessous: les deuxième et troisième des antérieurs cordiformes, peu dilatés: les mêmes des intermédiaires peu ou point dilatés: le deuxième de ceux-ci, plus long que large.

Helops assimilis, (Dejean), Catal. (1833) p. 209. — *Id.* (1837) p. 231. — Gaubil, Catal. p. 224. — Küster, Kaef. Europ. 21. 36.

Helops oleæ, (Chevrolat) (Gaubil), Catal. p. 234. (*type.*)

Helops convexicollis, (Chevrolat) (Gaubil), Catal. p. 224. (*type.*) — Küster, Kaef. Europ. 21. 34.

Helops æneo-niger, Kaef. Europ. 21. 35.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0112 (3 à 5^l). — Plus grande largeur des élytres 0^m,0029 à 0^m,0048 (1 1/4 à 2 $1/8^l$). — Long. des élytres 0^m,0045 à 0^m0072 (2 à 3 $1/4^l$).

Corps suballongé; médiocrement convexe sur les élytres; ordinairement d'un noir brun ou d'un brun noir, à reflet métallique, verdâtre ou bronzé verdâtre sur les élytres; quelquefois brun. *Tête* assez densement ou densement ponctuée, un peu plus finement sur l'épistome que sur le front; déprimée sur le premier; à suture frontale arquée en arrière; ordinairement marquée d'une légère fossette sur le milieu du front. *Labre* noir, parfois d'un rouge testacé; cilié de roux fauve. *Antennes* d'un brun rouge ou d'un rouge brun ou brunâtre; prolongées environ jusqu'au quart (♀) ou au tiers (♂) de la longueur; grossissant

très-faiblement vers l'extrémité; à troisième article trois fois aussi grand que le deuxième, d'un quart ou d'un tiers plus long que le quatrième: le dernier, ovalaire, offrant vers les deux tiers sa plus grande largeur, moins arqué au côté externe qu'à l'interne. *Prothorax* profondément bissinué en devant, avec la partie intermédiaire arquée en devant et notablement plus avancée que les angles, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus: cette partie parfois subéchancrée dans son milieu; médiocrement arqué en dehors sur les côtés, c'est-à-dire élargi en ligne courbe jusqu'au tiers ou aux trois septièmes, puis rétréci en ligne moins courbe et non sinuée; à angles postérieurs souvent émoussés, et notablement plus ouverts que l'angle droit; à peine plus large ou parfois à peine aussi large à ceux-ci qu'aux antérieurs, qui sont un peu inclinés et peu vifs; d'un sixième plus large dans son diamètre transversal le plus grand qu'à la base; d'un quart environ plus large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; tronqué en ligne droite à son bord postérieur; muni sur les côtés, ainsi qu'à la base, d'un rebord étroit et non saillant; convexe, mais moins déclive ou longitudinalement un peu déprimé près des côtés, depuis le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur, jusques près des angles postérieurs; marqué de points plus fins et moins serrés sur le dos que sur les côtés de celui-ci: ces points, séparés par des intervalles lisses, offrent parfois entre le dos et les côtés une très-légère tendance à la réticulation; ordinairement de la couleur de la tête, c'est-à-dire moins verdâtre ou parfois d'un reflet moins métallique que les élytres. *Ecusson* en triangle une fois environ plus large que long; pointillé. *Elytres* graduellement et faiblement élargies jusques vers la moitié de leur longueur, peu rétrécies ensuite jusqu'aux deux tiers, rétrécies ensuite en ligne courbe jusqu'à l'angle sutural; subsinuées près de l'extrémité; de trois cinquièmes plus longues qu'elles sont larges, prises ensemble, dans leur diamètre transversal le plus grand; munies d'un rebord latéral ni interrompu ni dévié de sa direction, tranchant jusqu'au point où le huitième intervalle se lie à lui, subhorizontal ou peu relevé en gouttière étroite, à peine élargi après sa moitié, à peu près entièrement visible quand l'insecte est vu en dessus, si ce n'est vers la moitié de sa longueur; très-médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés, et plus faiblement à leur partie postérieure depuis les trois cinquièmes de leur longueur; à stries étroites, ponctuées ou presque formées de points petits ou assez petits, ovalaires, en partie presque liés, séparés par des intervalles moins grands que leur diamètre (quarante-cinq à soixante-cinq de ces points sur la qua-

trième strie) : ces points ne crénelant pas les intervalles : la première strie presque parallèle à la suture d'arrière en avant jusqu'au cinquième antérieur, à partir duquel point elle se dirige graduellement en dehors : la huitième avancée ordinairement jusqu'à la base, en s'incourbant et se liant à la septième: la deuxième postérieurement unie à la septième : les cinquième et sixième ou quatrième et cinquième variablement plus courtes, offrant une strie juxta-suturale rudimentaire ou une rangée striale de points, prolongée jusqu'au septième de la longueur ou environ. *Intervalles* très-finement ou superficiellement pointillés ; plans, et souvent de manière à paraître légèrement relevés vers les stries et à rendre la convexité des étuis légèrement polygonale : le huitième, rétréci et subconvexe à sa partie postérieure et lié au rebord apical à l'extrémité de la sinuosité. *Repli* ridé, très-étroit en se rapprochant de l'angle sutural. *Dessous du corps* glabre ; brun ou d'un brun noirâtre un peu métallique, parfois d'un brun rougeâtre ; marqué de rides un peu embrouillées ou subréticuleux sur les côtés des hanches antérieures, finement ruguleux près des côtés de l'antépectus, qui sont munis d'un rebord horizontal assez large et noté de raies obliques ; peu densement et assez finement ponctué sur la partie antéro-médiaire de l'antépectus et sur les autres parties pectorales, un peu plus finement et plus densement sur le ventre, ruguleux sur celui-ci. *Prosternum* de deux cinquièmes à peine aussi large entre les hanches que l'une de celles-ci, presque graduellement et assez faiblement déclive et comprimé après ces dernières, peu ou point relevé en pointe à son extrémité ; rayé, entre les hanches, d'une ligne près de chacun de ses bords, ordinairement rayé en outre d'une ligne médiaire ou d'un léger sillon. *Postépisternums* peu densement ou parcimonieusement ponctués ; parallèles ; trois fois à trois fois et demie aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* assez allongés ; ordinairement bruns ou d'un brun noir, un peu métallique, généralement plus foncés sur les cuisses que sur les jambes et les tarses, quelquefois d'une teinte plus claire : jambes et tarses garnis en dessous de poils flavescents, mi-dorés : premier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que les deux suivants réunis, à peine aussi long que le dernier.

Cette espèce est principalement méridionale. Je l'ai prise sur le mûrier, l'olivier, le figuier et quelques autres arbres ; on la rencontre, mais plus rarement, dans les environs de Lyon.

Obs. Elle se distingue des *H. harpaloides*, *convexus* et *striatus*, par son prothorax fortement bissinué en devant, avec la partie médiaire

très-visiblement plus avancée que les angles, quand l'insecte est examiné perpendiculairement en dessus; des *H. dryadophilus, Ecoffeti* et *lanipes*, par son prothorax en ligne droite à la base; de l'*H. cordatus* par ses élytres non prolongées à leur extrémité, par le huitième intervalle des étuis non relevé postérieurement en forme de lame; de toutes ces espèces, par les angles postérieurs de son prothorax notablement ouverts, et souvent émoussés, et par la forme de son prosternum.

Cette espèce, comme les autres, montre des variations plus ou moins sensibles. Sous le rapport de la taille, elle présente des différences assez grandes, suivant les individus. Sous le rapport de la couleur, elle n'offre presque jamais ces teintes rougeâtres qui accusent un développement incomplet de la matière colorante, néanmoins les nuances du corps sont loin d'être toujours les mêmes. Ainsi, quelque-fois le reflet métallique est à peine sensible, surtout sur la tête et sur le prothorax; d'autres fois au contraire il est plus ou moins prononcé, et dans ce cas il varie du brun-noir ou du noir-brun au bronzé ou au verdâtre. Le prothorax offre les sinuosités de son bord antérieur rapprochées des angles, soit vers chaque septième externe de ce bord : la partie intermédiaire ou arquée de devant, est tantôt entière, tantôt entaillée plus ou moins sensiblement dans son milieu; les angles postérieurs, souvent émoussés, sont d'autres fois assez vifs; la base est soit tronquée en ligne droite, soit un peu arquée en devant. Les élytres affectent dans la disposition de leurs stries et dans la surface des intervalles des modifications plus sensibles; les troisième à sixième stries s'unissent d'une manière très-variable; tantôt les troisième et sixième se lient à leur extrémité, en enclosant les quatrième et cinquième, soit libres, soit unies l'une à l'autre, ou chacune à leur voisine; tantôt la troisième se lie à la quatrième et la cinquième à la sixième; la huitième s'avance généralement jusqu'à la base, en s'incourbant vers la septième, à laquelle elle se lie; très-rarement elle est raccourcie en devant. Les intervalles des élytres sont ordinairement plans ou à peine convexiuscules; d'autres fois au contraire ils sont légèrement relevés vers les stries et très-faiblement concaves dans leur milieu; ils donnent par là un aspect un peu polygonique à la convexité des élytres. Ces modifications, dues évidemment à la manière plus ou moins rapide avec laquelle les étuis se sont desséchés, paraissent principalement avoir porté M. le docteur Küster à constituer deux autres espèces aux dépens de celle-ci. Malheureusement le naturaliste allemand a eu sous les yeux peu d'individus de notre *H. assimilis*, et il a été tenté de prendre pour caractères spécifiques ou constants, des

variations fugitives, qui constituent à peine des variétés. Plus heureux que lui, nous avons eu à notre disposition deux à trois cents de ces insectes, et nous avons pu reconnaître les limites assez restreintes où s'arrêtent les variations de l'espèce. L'*H. assimilis* présente dans son prosternum comprimé, après les hanches, en une lame graduellement et peu déclive, un cachet particulier, qui le distingue de tous ceux ayant quelque analogie avec lui. Il eût suffi à M. le docteur Küster d'examiner cette pièce, dont il a négligé généralement d'étudier la forme, pour le faire hésiter à donner comme espèces ses *H. convexicollis* et *æneo-niger*. On verra, du reste, par les trois descriptions latines ci-jointes, sur quelles faibles différences reposent les marques distinctives de ces fausses espèces :

H. assimilis. (DEJEAN). *Ovato-oblongus, piceus, æneo micans, nitidus; antennis pedibusque piceo-rufis; thorace transverso, convexo, utrinque late impresso, dense punctato, lateribus rotundato, angulis anticis prominulis, posticis obtusis, subrotundatis; elytris oblongo-ovatis, convexis, punctato-striatis; interstitiis planis, punctulatis, sutura elevatiuscula.* Long. 3^l 1/2 à 4^l. — Larg. 1^l 1/3 à 1^l 1/2.

Küst. Kaef. Europ. 21. 36.

H. Convexicollis, (CHEVROLAT.). *Ovato-elongatus, æneo-niger, nitidus, convexus, antennis, palpis, pedibusque rufo-piceis, thorace convexo, dense punctato, lateribus rotundato, angulis posticis obtusis, elytris punctato-striatis, striis subelevatis, interstitiis concaviusculis, obsolete punctatis.* — Long. 5^l. — Larg. 2^l.

Küst. Kaef. Europ. 21. 34.

H. æneo-niger. *Elongatus, convexus, nitidus, æneo-niger; antennis palpisque fusco-rufis, pedibus rufo-piceis; thorace subquadrato, convexo, dense punctato, lateribus rotundato, angulis posticis obtusis; elytris punctato-striatis, interstitiis planis, dense punctulatis.* Long. 4^l 1/4 à 4^l 3/4. Larg. 1^l 1/2 à 2^l 3/5.

Küst. Kaef. Europ. 21. 35.

μμ Antépectus à peu près sans rebord horizontal sur les côtés.

ν Angles postérieurs du prothorax un peu embrassés par la base des élytres.

ξ Prothorax visiblement plus large à la base qu'en devant; plus large que long; fortement bissinué à son bord antérieur, avec la partie intermédiaire arquée en devant et plus avancée que les angles.

H. Foudrasii. *Oblong; convexe; d'un noir brun ou brun noir, un peu métallique. Prothorax bissinué à son bord antérieur, avec la partie intermédiaire arquée en devant et plus avancée que les angles. Elargi jusqu'aux trois septièmes environ, rétréci ensuite d'une manière sinuée; à angles postérieurs peu ouverts; un peu plus large en arrière qu'en devant; en ligne presque droite à la base; plus large que long; convexe, mais moins déclive latéralement; ponctué, réticuleux, ou presque réticuleux près des côtés. Elytres ovalaires, offrant vers le milieu leur plus grande largeur; de trois cinquièmes plus longues que larges; régulièrement convexes; à stries ponctuées, un peu crénelées dans leur moitié antérieure. Intervalles plans ou à peine convexiuscules; finement ou superficiellement pointillés; le huitième souvent lié au rebord apical. Prosternum caréné après les hanches et relevé en pointe à son extrémité.*

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0100$ (4 à 4 1/2[l]). — Plus grande largeur des élytres, $0^m,0033$ à $0^m,0045$ (1 1/2 à 2[l]). — Long. des élytres, $0^m,0056$ à $0^m,0067$ (2 1/2 à 3[l]).

Corps oblong ou ovalairement suballongé; convexe; d'un brun noir ou brun de poix, un peu métallique et luisant en dessus. *Tête* marquée de points ronds, au moins aussi épais et aussi gros sur l'épistome que sur le front; déprimée sur l'épistome; creusée sur la suture frontale d'un sillon médiocrement profond, arqué en arrière. *Labre* transverse; pointillé; brun, parfois d'un brun rouge, testacé, cilié de roux testacé. *Palpes* bruns, d'un brun rouge ou rouge testacé brunâtre. *Antennes* d'un brun rouge ou d'un rouge testacé; garnies de poils fins, d'un cendré roussâtre; prolongées environ jusqu'au quart des élytres; à troisième article trois fois aussi grand que le deuxième; d'un quart plus grand que le quatrième. *Prothorax* bissinuément arqué en devant, à son bord antérieur, c'est-à-dire offrant une sinuosité postoculaire près de chacun des angles antérieurs, avec la partie intermédiaire arquée en devant, et plus avancée que les angles quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; à angles antérieurs un peu moins émoussés; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes ou aux trois septièmes; rétréci ensuite en formant une faible sinuosité près des angles postérieurs, qui par là sont peu ou parfois presque rectangulairement ouverts et non émoussés; un peu plus large aux angles postérieurs qu'à ceux de devant; d'un cinquième environ plus large vers les deux cinquièmes de sa lon-

gueur qu'à son bord postérieur ; tronqué, en ligne droite à la base, ou tronqué en ligne droite sur les trois cinquièmes de celle-ci, avec les angles postérieurs faiblement dirigés en arrière, muni sur les côtés et à la base d'un rebord également étroit et peu saillant ; à peine plus large à la base que long sur son milieu ; assez fortement convexe sur le dos, moins déclive de chaque côté de celui-ci, vers le milieu de sa longueur, ou déclive en ligne peu courbe ou presque droite, à peu près uniforme jusqu'au rebord latéral, moins fortement et plus régulièrement convexe vers la base ; marqué de points moins serrés sur le dos et près des bords latéraux, réticuleux ou presque réticuleux au moins entre ces deux points ; offrant parfois sur la ligne médiane, vers le tiers de la longueur, une trace lisse, imponctuée, de largeur irrégulière et variable, souvent nulle ou presque nulle ; creusé d'une fossette près du milieu de chaque bord latéral, et rarement d'une autre entre celle-ci et le dos ; noté d'une fossette plus légère, plus ou moins apparente, près de la base, entre le milieu de celle-ci et chaque angle postérieur ; d'un brun noir ou d'un brun de poix, et rarement d'un brun légèrement roussâtre. *Ecusson* une fois au moins plus large qu'il est long ; tantôt presque en demi-cercle élargi, tantôt en triangle à côtés subcurvilignes ; parcimonieusement pointillé, ordinairement un peu saillant sur la ligne médiane ; généralement d'un rouge brun ou brunâtre. *Elytres* faiblement plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs qu'elles embrassent un peu ; ovales-oblongues, c'est-à-dire régulièrement élargies en ligne un peu courbe jusqu'à la moitié de leur largeur, rétrécies ensuite à partir de ce point, un peu obtuses à leur extrémité, peu ou point sinuées près de celle-ci ; de trois cinquièmes environ plus longues qu'elles sont larges dans leur milieu, prises ensemble ; munies d'un rebord latéral non dévié, un peu déclive, tranchant sans interruption jusqu'à l'extrémité, et entièrement visible quand l'insecte est examiné en dessus ; convexes, c'est-à-dire peu fortement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et moins fortement à leur partie postérieure à partir des trois cinquièmes de leur longueur ; assez souvent un peu moins foncées ou moins obscures que le prothorax ; à neuf stries ponctuées, parfois presque réduites en devant à des rangées striales de points (environ cinquante de ces points sur la quatrième), graduellement plus prononcées postérieurement : les points, très-visibles en devant, plus longs que larges, et crénelant un peu les stries, graduellement peu ou points distincts vers l'extrémité : les première et troisième stries subterminales, les deuxième

ou troisième liées l'une ou l'autre à la septième : les quatrième et cinquième plus courtes, prolongées seulement jusqu'aux sept huitièmes environ et postérieurement unies : la huitième n'aboutissant pas ordinairement à la base, un peu plus courte que les quatrième et cinquième et postérieurement; offrant près de la suture une rangée de points prolongés jusqu'au sixième ou presque jusqu'au cinquième de leur longueur. *Intervalles* plans ou à peine convexiuscules ; lisses, superficiellement pointillés, ou marqués de très-petits points, séparés les uns des autres par des espaces environ quatre fois aussi grands que leur diamètre : le huitième, tantôt graduellement subconvexe ou relevé à partir des sept huitièmes, et lié au rebord apical, tantôt isolé de celui-ci, ou paraissant se prolonger jusqu'au deuxième ou premier intervalle. *Repli* ruguleux; prolongé, en se rétrécissant graduellement, jusqu'à l'angle sutural. *Dessous du corps* d'un brun noir, brun ou d'un brun rouge; rayé, sur les côtés de l'antépectus, de rides ou de sillons étroits et longitudinaux, laissant lisse ou parcimonieusement pointillé le bord externe qui est à peu près sans rebord; presque réticuleusement ponctué sur la partie antéro-médiaire du même arceau; ponctué sur les autres parties pectorales, moins densement sur les côtés de la ligne médiane que sur les postépisternums; finement ponctué et presque rugueusement sur le ventre : ces points donnant naissance à un poil fin, très-court, presque indistinct. *Prosternum* longitudinalement arqué; parallèle entre les hanches et à peine plus large que le tiers de l'une de celles-ci, plan, assez finement ponctué et rayé d'une ou de trois lignes entre elles, en toit ou en carène après celles-ci et relevé un peu en pointe à son extrémité. *Postépisternums* peu rétrécis d'avant en arrière, quatre fois environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu; couvert de points confluents, ou presque réticuleusement ponctué, avec les côtés ou du moins l'interne lisse. *Pieds* bruns ou d'un brun noir, avec les tarses moins obscurs; parfois d'un rouge brun ou d'un rouge ferrugineux : cuisses ponctuées, garnies, surtout près de l'arête inférieure, de poils fins, d'un flave testacé : jambes et tarses garnis en dessous de poils soyeux, d'un flave mi-doré.

Cette espèce se trouve dans les environs de Marseille et dans divers autres lieux de notre ancienne Provence. Elle a été prise également dans les environs d'Allevard par notre célèbre entomologiste M. Foudras, mon maître et mon ami.

Obs. Elle se distingue des *H. harpaloides*, *convexus* et *striatus*, par

son prothorax bissinué en devant, avec la partie intermédiaire plus avancée que les angles; en ligne presque droite à la base; des *H. dryadophilus* et *Ecoffeti*, par ce dernier caractère; par son prothorax réticuleux ou presque réticuleux près des côtés; par son antépectus à peu près sans rebord et surtout sans rebord horizontal; des *H. lanipes* et *cordatus* par ses élytres non prolongées à l'extrémité; de l'*H. assimilis*, par son prothorax rétréci d'une manière sinuée, après la moitié de sa longueur, à angles postérieurs peu ouverts ou presque rectangulaires, moins étroit à la base, réticuleux ou presque réticuleux en dessus près des côtés; par son antépectus à peu près sans rebord; par la forme de son prosternum.

Elle offre des variations dans la teinte des diverses parties du corps, surtout des antennes et des pieds; dans son prothorax offrant tantôt vers les deux cinquièmes, tantôt près de la moitié sa plus grande largeur, soit presque droit à la base, soit avec les angles très-faiblement dirigés en arrière à partir de chaque cinquième externe du bord postérieur, parfois presque entièrement réticuleux en dessus, d'autres fois n'offrant que près des côtés soit une réticulation évidente, soit une tendance prononcée à la réticulation, offrant parfois une fossette supplémentaire entre la ligne médiane et la fossette voisine des bords latéraux. L'écusson est tantôt à côtés plus ou moins curvilignes et sinués près de l'extrémité, qui, par là, se termine en pointe, tantôt presque en demi-cercle élargi; souvent il a une saillie ou carène longitudinale médiaire plus ou moins apparente, d'autres fois indistincte. Les stries des élytres sont plus ou moins faibles en devant: les troisième et sixième s'unissent d'une manière variable: la huitième ne s'avance pas jusqu'à la base. Les intervalles sont tantôt plans à peu près sur toute leur longueur, tantôt plus ou moins subconvexes postérieurement: le huitième, généralement si caractéristique chez les Hélops, est tantôt graduellement un peu saillant ou relevé presque en forme de lame, et lié alors au rebord apical avec lequel il se confond, tantôt isolé de celui-ci, soit graduellement affaibli jusqu'au rebord apical, soit paraissant se prolonger parallèlement à ce rebord auquel il est souvent plus ou moins intimement uni, pour se lier avec le deuxième ou avec le premier intervalle.

ξξ. Prothorax aussi large au-devant qu'à la base.

o. Prothorax plus large que long; tronqué ou bissinueusement tronqué à son bord antérieur; sinué sur les côtés au-devant des angles postérieurs.

16. **H. Genei**; (Dejean) Géné. *Oblong; assez faiblement convexe;*

ordinairement brun; à très-léger reflet métallique, en dessus. Prothorax tronqué ou légèrement bissubsinué à son bord antérieur, avec les angles à peine avancés, quand il est vu en dessus; élargi jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus, rétréci ensuite d'une manière sinuée; tronqué ou à peine bissubsinué à la base; rebordé; finement et peu densement ponctué. Elytres élargies presque en ligne droite jusques vers les trois cinquièmes; offrant en largeur les trois cinquièmes de leur longueur; sinuées près de l'extrémité; à rebord non dévié et visible en dessus; à stries étroites et ponctuées: la première, un peu anguleuse vers le cinquième de la longueur. Intervalles à peu près impointillés; presque plans, rétrécis et subconvexes postérieurement: le huitième lié au rebord apical.

♂ Dernier article des antennes de deux tiers plus long qu'il est large dans son milieu. Tarses faiblement ciliés; non garnis de ventouses en dessous: trois premiers articles des antérieurs à peine dilatés: ces deuxième et troisième, non cordiformes, élargis d'arrière en avant.

♀. Dernier article des antennes d'un tiers plus large qu'il est long dans son milieu. Tarses non dilatés.

Helops Genei, (DEJEAN) GÉNÉ, De quibusd. insect. Sardin. etc. *in* Memor. dell. Accad. delle Scienze di Torino, 2e série. t. 1. (1839) 5. 74. pl. 1. fig. 20. — GAUBIL, Catal. p. 273.

Long. 0^m,0072 à 0^m0090 (3 1/3 à 4l). — Plus grande largeur des élytres 0^m,0028 à 0^m,0036 (1 1/4 à 1 2/3l). — Long. des élytres 0^m,0052 à 0^m,0059 (2 1/3 à 2 2/3l).

Corps oblong; très-médiocrement ou assez faiblement convexe; ordinairement brun ou d'un brun noir luisant et très-légèrement à reflet métallique, en dessus; souvent d'un brun rouge ou d'un rouge brun ou brunâtre, suivant que la matière colorante a plus ou moins fait défaut. *Tête* marquée sur le front de points ronds médiocrement ou peu serrés; plus finement et plus densement ponctuée sur l'épistome, et surtout sur sa partie postérieure; à suture frontale profondément sillonnée, en arc dirigé en arrière; déprimée sur la partie postérieure de l'épistome et sur la partie antérieure du front qui est ordinairement un peu relevée, surtout sur les côtés; obsolètement sillonnée transversalement entre le front et la partie postérieure. *Labre* brun, fauve ou d'un rouge brun, cilié de fauve roux. *Palpes* variant du brun rougeâtre au rouge testacé. *Antennes* prolongées jusqu'au cinquième (♀) ou jusqu'au quart (♂) des élytres; d'un rouge testacé ordinaire-

ment plus clair à l'extrémité qu'à la base; peu garnies de poil; grossissant un peu vers l'extrémité; à troisième article trois fois environ aussi long que le deuxième, d'un tiers ou de moitié plus grand que le quatrième : le dernier, ovalaire, plus arqué au côté externe qu'à l'interne, offrant vers la moitié sa plus grande largeur. *Prothorax* tronqué à peu près en ligne droite à son bord antérieur, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus, ou plutôt offrant derrière chaque œil une faible dépression simulant une légère sinuosité et faisant paraître, par là, les angles antérieurs à peine saillants; élargi jusqu'aux deux cinquièmes ou un peu plus, en ligne d'abord presque droite ou à peine subsinuée près de l'angle, rétréci, à partir des trois septièmes, d'une manière sinuée, presque parallèle sur le dernier quart de sa longueur; à angles postérieurs rendus, par là, rectangulaires et vifs; à peu près aussi large à ces angles qu'à ceux de devant; d'un sixième ou d'un cinquième plus large dans son diamètre transversal le plus grand qu'à la base; en ligne à peu près droite à celle-ci, offrant souvent les traces presque insensibles d'une très-légère subsinuosité vers chaque cinquième ou sixième externe de ladite base; muni à cette dernière et sur les côtés d'un rebord très-étroit, un peu moins tranchant et moins saillant au bord postérieur que latéralement; près de moitié plus large à la base qu'il est long sur son milieu; médiocrement ou très-médiocrement convexe; marqués de points peu rapprochés plus petits et plus superficiels sur le dos, moins distants et plus prononcés entre celui-ci et les côtés : ces points séparés par des intervalles unis; ordinairement noté d'une fossette légère près des bords latéraux, vers le milieu de leur longueur, et paraissant alors, par là, plus faiblement déclivé ou subdéprimé dans ce point; souvent marqué, entre cette dépression et la ligne médiane, d'une autre fossette ou dépression légère, située à peu près sur la même ligne transversale; offrant parfois au devant de chaque subsinuosité basilaire une légère fossette qui contribue à former cette subsinuosité ou qui la rend moins indistincte; montrant enfin sur le dernier tiers ou les deux derniers cinquièmes de la ligne médiane une légère dépression longitudinale ou un sillon plus ou moins obsolète et parfois indistinct. *Ecusson* presque en demi-cercle un peu élargi; ordinairement d'une teinte un peu moins obscure; impointillé. *Elytres* faiblement plus larges en devant que les angles postérieurs du prothorax qu'elles embrassent un peu; élargies en ligne d'abord un peu courbe, puis à peu près droite, jusqu'aux quatre septièmes ou aux trois cinquièmes de leur longueur, en ogive obtuse postérieurement; subsinuées près de leur extrémité; offrant

dans leur diamètre transversal le plus grand, prises ensemble, les trois cinquièmes de leur longueur; munies d'un rebord latéral, plus ou moins entièrement visible quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus, parfois peu distinct vers les deux cinquièmes : ce rebord graduellement un peu élargi et aplani, depuis le milieu jusqu'au point où le huitième intervalle se lie au rebord apical, tranchant depuis les épaules jusqu'à ce point; médiocrement ou très-médiocrement convexes, surtout sur le dos, peu fortement et peu convexement déclives à leur partie postérieure, à partir des trois cinquièmes de leur longueur; à stries étroites, marquées de points très-apparents, les crénelant un peu de chaque côté et en partie contigus longitudinalement, en devant, graduellement peu distincts et ne les débordant pas ou les débordant à peine, à leur extrémité (environ cinquante à soixante sur la quatrième) : la première, ordinairement un peu dirigée du côté externe et s'éloignant graduellement de la suture et en formant un angle très-ouvert, depuis le cinquième de la longueur jusqu'à la base, habituellement liée à la deuxième à la partie antérieure : les troisième et quatrième, cinquième et sixième, souvent unies aussi par paire, en devant; les première et deuxième, subterminales postérieurement : la deuxième ordinairement liée à la septième : la troisième à la sixième : la quatrième à la cinquième, mais ces quatre dernières parfois variablement unies : la huitième, presque réduite en devant à une rangée de points et ordinairement non prolongée jusqu'à la base, liée ou presque liée postérieurement à la neuvième, et moins prolongée que la troisième; offrant une rangée striale de points, rudimentaire, prolongée jusqu'au sixième de la longueur. *Intervalles* impointillés à la vue, très-superficiellement ou peu distinctement pointillés à la loupe simple; plans ou à peu près, sur la majeure partie de leur longueur, rétrécis et subconvexes postérieurement : le septième ordinairement lié, par son extrémité, au troisième, mais parfois un peu isolé de celui-ci : le huitième, postérieurement lié au rebord apical : le neuvième, libre ou presque libre et plus court. *Repli* impointillé; rétréci en une tranche, seulement près de l'angle sutural. *Dessous du corps* ordinairement d'un brun rougeâtre, mais variant, suivant le développement de la matière colorante, et se montrant parfois d'un rouge brun un peu livide ou d'un brun fauve livide; marqué sur les côtés de l'antepectus de rides longitudinales assez fines et un peu entremêlées, généralement affaiblies en se rapprochant des bords latéraux offrant une bordure impointillée : ces côtés montrant à peine les traces d'un rebord un peu moins déclive que le reste, mais non horizontal; pointillé sur la

partie antéro-médiaire du même segment; assez finement ponctué sur les autres parties pectorales, et ruguleusement sur le ventre. *Menton* élargi d'arrière en avant; tronqué en devant; assez faiblement caréné. *Prosternum* égal, entre les hanches, aux deux cinquièmes environ de la largeur de l'une d'elles; rebordé entre celles-ci; puis graduellement déclive, subcomprimé et obtusément arrondi sur sa tranche; peu ou point relevé en pointe à son extrémité. *Postépisternums* peu densement ponctués dans son milieu, impointillés près des bords; presque parallèles; trois fois et demie à quatre fois aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pieds* médiocrement ou assez allongés; rarement bruns ou d'un brun rougeâtre, ordinairement d'un rouge brun ou fauve brun, même chez les individus paraissant normalement colorés; parfois d'un fauve brunâtre, fauve, d'un fauve testacé ou même d'un testacé roussâtre ou d'un roux livide, chez les autres: les antérieurs ou les quatre antérieurs parfois plus pâles que les autres. *Cuisses* subcomprimées, ordinairement impointillées à la simple vue: jambes et tarses garnis en dessous de poils d'un roux testacé brillant ou mi-doré: premier article des tarses postérieurs à peu près égal aux deux suivants réunis, à peine aussi long ou un peu moins long que le dernier.

Cette espèce paraît exclusivement méridionale. Je l'ai reçue du département du Var; j'en ai vu un individu provenant du département de l'Ardèche, dans la collection de M. Perris, de Mont-de-Marsan. On la trouve aussi dans l'Algérie.

Obs. Comme la plupart des espèces brunes, en général, celle-ci offre de nombreuses variations dans ses teintes. Je l'ai reçue de M. Gaubil, sous le nom d'*H. impressicollis*, et une variété pâle du même insecte portait le nom d'*H. pallidus?* CURTIS.

L'*H. Genei* se distingue de toutes les espèces précédentes de notre division BB, par son corps peu convexe; par son prothorax, offrant simultanément son bord antérieur tronqué ou bissubsinuément tronqué, avec les angles antérieurs émoussés et à peine saillants, au moins aussi avancés que la partie médiaire, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus, et tronqué à la base en ligne droite, ou offrant deux subsinuosités à peine marquées. Il s'éloigne des *H. harpaloides, convexus, striatus, dryadophylus, Ecoffeti* et *lanipes* par son prothorax en ligne à peu près droite à la base; des *H. lanipes* et *cordatus*, par le huitième intervalle des stries des élytres, non relevé à son extrémité en tranche ou en carène; des *H. Foudrasii* et *assimilis*, par son protho-

rax beaucoup moins convexe, n'offrant son bord antérieur ni fortement bissinué, ni avec la partie intermédiaire arquée en devant et plus avancée que les angles.

Près de l'*H. Genei* semblerait devoir se placer une autre espèce, qu'on trouve en Allemagne, mais qui n'a pas été prise en France, à notre connaissance du moins. En voici la description succincte :

H. badius; (ZIEGLER) REDTENBACHER. *Ovale-oblong; médiocrement ou assez faiblement convexe; d'un noir brun ou brun. Prothorax à peu près tronqué à son bord antérieur; assez faiblement élargi jusqu'aux deux cinquièmes ou trois septièmes, rétréci ensuite en ligne droite, subsinué près des angles; plus étroit en arrière qu'en avant; tronqué à la base; marqué de points ronds peu serrés. Elytres ovalaires, offrant vers le milieu leur plus grande largeur, en angle aigu à l'extrémité; près d'une fois plus longues que larges; munies d'un rebord presque d'égale largeur et presque aplani jusqu'à l'angle sutural; à stries étroites et finement ponctuées; intervalles convexiuscules; finement et superficiellement pointillés; chargés vers leur extrémité de points tuberculeux un peu obsolètes : les troisième et septième réunis postérieurement en un angle aigu prolongé jusqu'au rebord apical : le huitième non lié à ce dernier.*

Helops badius, (ZIEGLER) (DAHL) Catal. (1823) p. 45. — (DEJ.) Catal. (1833) p. 209. — *Id.* (1837) p. 231. — L. REDTENB. Faun. aust. p. 601. — GAUBIL, Catal. p. 224.

Long. $0^m,0090$ à $0^m,0100$ (4 à 4 1/2^l). — Plus grande larg. des élytres, $0^m,0033$ à $0^m,0036$ (1 1/2 à 1 2/3^l).

Obs. Sa couleur, ordinairement d'un noir brun ou d'un brun de poix, avec les antennes et les pieds moins obscurs, varie suivant le développement de la matière colorante. Le prothorax, ordinairement à peu près tronqué en devant en ligne droite, offre parfois une très-légère tendance à se montrer un peu arqué en devant, d'autres fois au contraire les angles antérieurs sont faiblement saillants : ces angles sont généralement peu ou point émoussés. Un caractère qui distinguerait surtout, s'il est constant, l'*H. badius* du *Genei*, consisterait dans la forme du rebord marginal, qui est presque aplani et à peu près d'égale largeur au moins depuis la moitié jusqu'à l'angle sutural ; mais nous n'avons eu sous les yeux que trois individus de cette espèce. La première strie des élytres commence à s'éloigner graduellement de la suture, d'arrière en avant, vers les deux cinquièmes ou le tiers anté-

rieur de sa longueur : la huitième s'avance à peu près jusqu'à la base en s'incourbant vers la septième, mais réduite en devant à une rangée de points; postérieurement elle ne se lie pas à la neuvième, et les huitième et neuvième intervalles, par suite de cette disposition, se réunissent en un seul, prolongé jusqu'au rebord apical, sans s'unir à lui. Le prosternum est convexe ou en toit après les hanches et relevé en pointe à son extrémité.

oo. Prothorax à peu près aussi long qu'il est large; bissinué à son bord antérieur, avec la partie intermédiaire ordinairement un peu arquée en devant; rétréci sur les côtés, à partir des deux cinquièmes, en ligne presque droite.

17. **H. meridianus.** *Oblong; ordinairement d'un brun noir, à reflet un peu métallique en dessus. Dernier article des antennes subéchancré. Prothorax bissinué à son bord antérieur, avec les angles à peine moins avancés que la partie médiaire; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes, rétréci ensuite en ligne presque droite; un peu plus étroit en arrière qu'en devant; tronqué à la base; à peu près aussi long qu'il est large à celle-ci; convexe, moins déclive latéralement; ponctué, tendant à la réticulation près des côtés. Elytres offrant vers leur moitié leur plus grande largeur; de trois cinquièmes plus longues que larges; peu convexes; à stries ponctuées. Intervalles plans ou convexiuscules; finement ponctués; chargés vers leur extrémité de points tuberculeux obsolètes : le huitième, postérieurement saillant, presque en tranche, lié au rebord apical.*

♂. Dixième article des antennes ordinairement aussi grand que le précédent : le dernier une fois au moins plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand; en ligne presque droite ou légèrement arquée à son côté interne. Trois premiers articles des tarses antérieurs et intermédiaires garnis en dessous de sortes de ventouses, plus densement ciliés de cendré mi-doré, dilatés, aussi larges environ que l'extrémité de chacun des tibias : ces articles, élargis en ligne courbe d'arrière en avant : les premier et deuxième des antérieurs presque égaux en longueur, notablement plus longs que le troisième : celui-ci une fois plus large que long : le deuxième des intermédiaires moins long que le premier, plus gros que le troisième : celui-ci d'un tiers plus large que long.

♀. Dixième article des antennes ordinairement moins long que le précédent : le onzième ou dernier de moitié environ plus long qu'il

est large dans son diamètre transversal le plus grand, au moins aussi arqué au côté interne qu'à l'externe. Tarses antérieurs et intermédiaires peu sensiblement garnis de ventouses en dessous; faiblement ciliés : les trois premiers articles des antérieurs médiocrement dilatés : le deuxième de ceux-ci visiblement moins long que le premier, près d'une fois plus large qu'il est long : trois premiers articles des intermédiaires à peine dilatés.

Helops meridianus, (Dejean) Catal. (1833) p. 209. — *Id.* (1835) p. 231.

Helops meridionalis, (Gaubil) Catal. p. 224.

Long. $0^m,0078$ à $0^m,0123$ (3 1/2 à 5 $1/2^l$). — Plus grande largeur des élytres $0^m,0029$ à $0^m,0048$ (2 $1/8^l$). — Long. des élytres $0^m,0048$ à $0^m,0078$ (1 1/8 à 3 $1/2^l$).

Corps oblong ou ovalairement suballongé, ordinairement d'un brun noir ou brun, avec un reflet bronzé, luisant en dessus; densement ponctué; déprimé sur l'épistome; à suture frontale, arquée en arrière. *Labre* variant du brun au testacé livide; cilié en devant de roux mi-doré. *Palpes* d'un brun rouge ou d'un brun testacé. *Yeux* noirs; presque arrondis ou en ovale transverse, vus en dessus. *Antennes* prolongées environ jusqu'au cinquième (♀) ou au quart (♂) des élytres; d'un brun rouge, d'un rouge brun ou d'un roux testacé; filiformes; à troisième article trois fois au moins aussi long que son diamètre, d'un tiers plus long que le quatrième : les septième à dixième subcomprimés, une fois environ plus longs qu'ils sont larges à l'extrémité, au moins chez le ♂ : le dernier ovalaire offrant vers sa moitié ou un peu après sa plus grande largeur, ordinairement subéchancré au côté interne, près de son extrémité. *Prothorax* bissinué en devant, avec la partie médiaire plus ou moins arquée en devant, et habituellement à peine aussi avancée que les angles quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux cinquièmes, rétréci ensuite en ligne presque droite ou peu courbe; parfois légèrement sinué près des angles postérieurs, qui deviennent par là à peu près rectangulairement ouverts : ces angles peu ouverts quand la faible sinuosité n'existe pas; tronqué en ligne droite, ou légèrement arqué en devant, à la base; à peine aussi large ou ordinairement plus étroit à son bord postérieur qu'à l'antérieur; muni sur chacun de ses côtés et à la base d'un rebord étroit et un peu tranchant; d'un cinquième plus large dans son diamètre transversal le plus grand qu'à la base; à peine plus large

en arrière que long sur son milieu, ou aussi long sur celui-ci qu'il est large à la base; très-convexe en devant, moins convexe postérieurement, moins déclive près des côtés que sur le dos ; marqué de points un peu plus gros ou moins petits que ceux de la tête, presque réticuleux près des côtés ou offrant quelque tendance à la réticulation, ponctué plus simplement et moins densement sur le dos; marqué de chaque côté d'une dépression oblique, naissant vers les deux cinquièmes des bords latéraux et dirigée vers les trois quarts, les quatre cinquièmes ou parfois les cinq sixièmes de la ligne médiane, souvent n'arrivant pas à cette ligne, d'autres fois constituant sur celle-ci une dépression arquée en arrière. *Ecusson* en triangle, à côtés curvilignes, une fois au moins plus large que long ; impointillé; souvent d'un rouge brun. *Elytres* faiblement plus larges en devant que le prothorax, dont elles embrassent un peu les angles postérieurs ; ovalairement oblongues; offrant environ vers la moitié leur plus grande largeur ; obtuses à l'extrémité ; plus larges vers le quart de leur longueur que le prothorax dans son diamètre transversal le plus grand ; de trois cinquièmes ou des deux tiers plus longues qu'elles sont larges dans leur milieu ; munies latéralement d'un rebord à peu près visible sur toute sa longueur, si ce n'est parfois vers le milieu, quand l'insecte est vu en dessus : ce rebord, à peine moins étroit après la moitié de sa longueur, non dévié de sa direction, tranchant jusqu'au point où le huitième intervalle se lie au rebord apical ; faiblement ou médiocrement convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés ; à neuf stries ponctuées ou marquées de points très-rapprochés, parfois unis : la première s'écartant plus sensiblement de la suture d'arrière en avant, vers le cinquième ou le sixième de sa longueur : les première et deuxième subterminales : les quatrième et cinquième, cinquième et sixième, ou quatrième à sixième, tantôt libres, tantôt variablement unies, prolongées les unes ou les autres au moins jusqu'aux neuf dixièmes : la huitième habituellement non avancée jusqu'à la base, postérieurement non unie à la neuvième; offrant une strie juxta-suturale rudimentaire, réduite ordinairement à une rangée de points, prolongée jusqu'au septième ou au sixième. *Intervalles* ordinairement plans au moins sur la majeure partie de leur longueur, convexiuscules ou convexes et rétrécis postérieurement ; finement ponctués ; postérieurement chargés de points tuberculeux obsolètes ou souvent peu apparents ; le huitième graduellement saillant postérieurement et presque en forme de lame, lié ou confondu avec le rebord apical qui est un peu épaissi. *Repli* plus étroit que les postépisternums, vers l'extrémité de ceux-ci ; prolongé

jusqu'à l'angle sutural en se rétrécissant graduellement vers l'extrémité. *Dessous de corps* d'un noir brun, d'un brun noir ou d'un brun rouge; garni sur les côtés de l'antépectus de sillons étroits ou de rides longitudinales, non entremêlées, depuis les hanches jusqu'aux côtés dudit antépectus : ceux-ci offrant une sorte de bordure lisse et parcimonieusement ponctuée, et sans rebord horizontal; ponctué sur les autres parties pectorales; ordinairement imponctué au bord postérieur des épimères du médipectus; pointillé et d'une manière un peu ruguleuse sur le ventre. *Menton* plus large que long; peu élargi d'arrière en avant; tronqué ou à peine arqué en devant; assez faiblement caréné, comme creusé d'une fossette de chaque côté de cette carène. *Prosternum* ponctué; très-étroitement ou à peine rebordé entre les hanches, élargi après celles-ci, non relevé en pointe à son extrémité. *Postepisternums* presque parallèles; près de quatre fois aussi longs qu'ils sont larges. *Pieds* assez allongés; variant du brun noir au rouge brunâtre; parcimonieusement pubescents. *Cuisses* un peu renflées, surtout les antérieures chez le ♂. *Jambes* garnies de poils d'un flave mi-doré, plus épais et plus longs sur leur arête inférieure. *Tarses* garnis en dessous de poils d'un pâle mi-doré : premier article des postérieurs à peu près égal aux deux suivants réunis, ainsi qu'au dernier.

Cette espèce habite les environs de Bordeaux et divers autres lieux de la France méridionale occidentale.

Obs. Elle se distingue de toutes les précédentes par l'étroitesse proportionnelle de son corps et par la forme de son prothorax, à peu près aussi long qu'il est large à la base, ordinairement plus étroit à celle-ci qu'à son bord antérieur. Elle s'éloigne d'ailleurs des *H. harpaloides*, *convexus*, *striatus*, *Dryadophylus*, *Ecoffeti* et *lanipes*, par son prothorax en ligne droite à la base; de l'*H. cordatus*, par ses élytres sans appendice à l'extrémité; de l'*assimilis*, par la partie médiaire du bord antérieur de son prothorax, moins fortement arquée en devant et non très-visiblement plus avancée que les angles; de toutes ces espèces par son antépectus sans rebord horizontal; de l'*H. Genei*, par son corps moins large et moins aplani; par son prothorax moins visiblement tronqué en devant, plus étroit, peu ou point sinué près des angles postérieurs, par ses élytres ovalaires, offrant vers le milieu leur plus grande largeur. Elle est plus rapprochée par ses caractères de l'*H. Foudrasii*, dont elle diffère par son corps proportionnellement plus étroit; par son prothorax, offrant ordinairement la partie médiaire de son bord antérieur moins arquée et moins avancée, moins dilaté dans

son diamètre transversal le plus grand, rétréci en ligne plus droite et à peine sinuée, plus étroit en arrière qu'en devant, déprimé obliquement de chaque côté, moins visiblement réticuleux; par ses élytres peu régulièrement convexes, faiblement ou médiocrement convexes sur le dos; par les intervalles des stries des élytres moins finement et plus visiblement ponctuées; et surtout par le dernier article de ses antennes un peu échancré près de l'extrémité de son côté interne, et par les points tuberculeux plus ou moins obsolètes dont les intervalles des stries des élytres sont chargés vers l'extrémité.

νν. Elytres n'embrassant pas les angles postérieurs du prothorax. Prothorax arqué en devant et sans sinuosité à son bord antérieur.

π. Angles postérieurs du prothorax presque rectangulaires; plus ou moins vifs ou non émoussés.

18. **H. pyrenæus.** *Oblong; d'un noir brun ou d'une teinte moins obscure, avec un léger reflet métallique, en dessus. Prothorax arqué en devant et sans sinuosités à son bord antérieur; très-émoussé aux angles de devant; élargi jusqu'aux trois septièmes, rétréci ensuite en ligne subsinuée; aussi étroit en arrière qu'en devant; en ligne droite ou à peine arquée en devant, à la base; convexe; assez finement ponctué. Elytres ovales-oblongues; de trois-quarts plus longues qu'elles sont larges dans leur milieu; médiocrement convexes; à stries très-étroites et marquées de points peu rapprochés: la première parallèle à la suture jusqu'au huitième antérieur: la huitième, avancée jusqu'à la base. Intervalles superficiellement pointillés: les troisième et septième postérieurement unis et prolongés jusques vers le rebord apical: le huitième, non lié à celui-ci.*

Helops Pyrenæus, (Dejean) Catal. (1833) p. 209. — *Id.* (1837) p. 231. — Gaubil, Catal. p. 224.

♂. Dernier article des antennes plus d'une fois plus long qu'il est large dans son milieu; presque en ligne droite jusqu'aux trois-quarts à son coté interne, médiocrement arqué à son côté externe: les septième à dixième près d'une fois plus longs qu'ils sont larges à l'extrémité: trois premiers articles des tarses antérieurs et plus faiblement les mêmes des intermédiaires dilatés: les antérieurs à peine moins larges que l'extrémité du tibia.

♀. Dernier article des antennes de deux tiers plus long qu'il est large dans son milieu; assez fortement arqué à son côté externe: d'un tiers ou de moitié à peine plus longs qu'ils sont larges à leur extrémité: trois premiers articles des tarses antérieurs peu ou point dilatés.

Long. $0^m,0056$ à $0^m,0078$ (2 1/2 à 3 1/2^l). — Larg. $0^m,0022$ à $0^m,0033$ (1 à 1 1/2^l).

Corps oblong ; d'un noir brun ou d'un brun noir, avec un léger reflet métallique, en dessus, parfois brun ou d'une teinte moins obscure, quand la matière colorante n'a pas pris tout son développement ; luisant. *Tête* marquée de points médiocrement rapprochés sur le front, plus petits et plus serrés sur l'épistome ; profondément creusée sur la suture frontale, avec les joues et la partie antérieure de l'épistome graduellement relevées. *Palpes* d'un rouge fauve testacé : labre souvent d'une couleur pareille ou rapprochée. *Antennes* d'un rouge ou fauve testacé ; prolongées jusqu'au quart (♀) ou aux deux cinquièmes (♂) des élytres ; un peu épaisses ; comprimées graduellement : les septième à dixième élargis d'avant en arrière, tronqués en ligne droite à leur extrémité antérieure ; à troisième article près de trois fois aussi long que le deuxième, une fois et demie au moins aussi long que le suivant. *Prothorax* arqué en devant et sans sinuosités à son bord antérieur ; à angles de devant très-émoussés et plus ouverts que l'angle droit ; médiocrement élargi en ligne peu courbe jusqu'aux trois septièmes de sa longueur, rétréci ensuite d'une manière subsinuée depuis ce point jusqu'aux angles postérieurs qui, par là, sont presque rectangulairement, ou peu ouverts ; aussi étroit ou à peine plus large à ceux-ci qu'aux antérieurs ; d'un cinquième au moins plus large vers les trois cinquièmes qu'à la base ; en ligne presque droite à celle-ci, ou un peu arquée en devant dans son tiers médiaire ; muni sur les côtés et à la base d'un rebord étroit ; d'un sixième environ plus large à son bord postérieur que long sur son milieu ; convexe, mais un peu moins déclive et ordinairement creusé d'une fossette plus ou moins marquée, vers la partie la plus large de ses côtés ; marqué de points fins, un peu moins rapprochés sur le dos, et surtout vers la partie la plus large des côtés. *Ecusson* presque en demi-cercle, ou en triangle obtus et à côtés curvilignes, plus large que long ; presque impointillé. *Élytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs, qu'elles n'embrassent pas ; ovales-oblongues, c'est-à-dire élargies jusques vers la moitié, rétrécies ensuite, en ogive obtuse à l'extrémité ; à rebord marginal à peu près entièrement visible, si ce n'est parfois vers le milieu, quand l'insecte est examiné en dessus ; non dévié, tranchant jusqu'à l'extrémité du cinquième intervalle ; médiocrement

convexes sur le dos, convexement déclives sur les côtés et plus faiblement à leur partie postérieure; longitudinalement arquées, offrant vers le milieu leur élévation la plus sensible; à stries linéaires, très-prononcées, marquées de points assez petits qui les crenèlent un peu: ces points séparés longitudinalement les uns des autres par un espace ordinairement double ou presque double de leur diamètre: la première, parallèle à la suture, d'arrière en avant, jusqu'au huitième ou au dixième antérieur, à partir duquel point elle s'en éloigne d'une manière assez sensible, et en ligne droite un peu courbe: la huitième, avancée jusqu'à la base, tantôt unie postérieurement à la neuvième, tantôt un peu isolée de celle-ci: les première et deuxième stries, subterminales: les troisième à sixième variablement unies postérieurement et plus courtes; offrant une rangée striale juxta-suturale rudimentaire à peine prolongée au delà du dixième ou neuvième antérieur. *Intervalles* presque plans ou convexiuscules; superficiellement et parcimonieusement pointillés: les troisième et septième unis et prolongés jusqu'aux limites du bord apical, sans s'unir à lui: les huitième et neuvième ordinairement indépendants l'un de l'autre, et graduellement plus courts, parfois cependant unis: tous les deux, non liés au rebord apical. *Repli* lisse ou superficiellement pointillé; réduit à une tranche à partir de l'extrémité du cinquième intervalle. *Dessous du corps* d'un rouge brun, d'un brun rouge ou d'un rouge testacé; assez finement et peu densement ponctué sur les autres parties; chargé au côté externe des hanches de devant d'une faible et obtuse convexité plus ou moins superficiellement ponctuée, rayé de sillons fins et très-étroits entre ce point et les côtés de l'antépectus: ceux-ci ornés d'une sorte de bordure assez large, imponctuée ou garnie de rides obliques, mais n'offrant point de rebord horizontal; ponctué sur la partie antéro-médiaire du même segment; assez finement ponctué sur les autres parties pectorales, pointillé superficiellement sur le ventre. *Menton* peu élargi d'arrière en avant; chargé d'une carène obstuse. *Prosternum* longitudinalement convexe; rebordé entre les hanches; peu en toit ou parfois presque plat après celles-ci; non relevé en pointe à son extrémité; ne dépassant pas le bord de l'arceau. *Postepisternums* peu densement et assez finement ponctués; presque parallèles; trois fois et demie environ aussi longs qu'ils sont larges dans leur milieu. *Pids* d'un rouge testacé de nuances variables: cuisses superficiellement pointillées, luisantes: jambes garnies, surtout chez le ♂, de poils flavescents et luisants, sur leur arête inférieure: tarses garnis en dessous de poils semblables.

Cette espèce habite les Pyrénées. Elle serait, selon M. Chevrolat, l'*Helops Pyrenæus* du Catalogue Dejean.

Obs. Elle se distingue facilement de toutes les espèces précédentes, par son prothorax sensiblement arqué en devant et sans sinuosités, à son bord antérieur; par les septième à dixième articles des antennes tronqués en ligne droite, au lieu d'être arqués en devant, à leur extrémité antérieure; par son huitième intervalle libre à son extrémité, c'est-à-dire ni uni au rebord apical, ni lié à l'un des premiers intervalles; par la forme de son prosternum, etc.

Cette espèce, comme les précédentes, offre des variations dans sa taille, sa couleur, et dans la disposition des stries et des intervalles des élytres. Ordinairement les quatrième et cinquième stries sont unies et plus courtes; parfois ce sont les troisième et quatrième, ou rarement les cinquième et sixième. La huitième est tantôt un peu raccourcie à son extrémité, tantôt prolongée jusqu'à la marginale : dans ce dernier cas, les huitième et neuvième intervalles sont libres et graduellement plus courts : dans le premier, ils sont réunis en un seul, près du rebord apical, avec lequel ils ne s'unissent pas.

ππ. Angles postérieurs du protorax subarrondis.

19. **H. agonus.** *Suballongé; convexe; brun ou d'un brun rouge. Prothorax un peu arqué en devant et sans sinuosités à son bord antérieur; médiocrement arqué en dehors sur les côtés; subarrondi aux angles postérieurs; plus étroit à ceux-ci qu'en devant; tronqué ou un peu arqué en devant, à la base, presque réticuleusement ponctué. Elytres subarrondies aux épaules; en ovale allongé; près d'une fois plus longues que larges; à stries prononcées, marquées de points peu distincts postérieurement. Intervalles superficiellement pointillés; plans, au moins en devant : les septième à neuvième ordinairement libres : le huitième, parfois uni au deuxième. Repli large.*

♂. Dernier article des antennes assez régulièrement et médiocrement arqué au côté externe; une fois et quart au moins plus long qu'il est large dans son diamètre transversal le plus grand. Trois premiers articles des tarses antérieurs ciliés et garnis en dessous de sortes de ventouses; médiocrement dilatés.

♀. Dernier article des antennes fortement et irrégulièrement arqué à son côté externe; une fois à peine aussi long qu'il est large dans son milieu. Tarses peu ciliés : les antérieurs à peine dilatés.

Helops rotundicollis, (DEJEAN) Catal. (1833) p. 209. — *Id.* (1837) p. 231. — KÜSTER, Kaef. Europ. 21. 40.

Helops pumilus, (GAUBIL) Catal. p. 224.
Variétés pales.

Helops rufescens. (DAHL) (DEJ.) Catal. (1837) p. 234.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0078 (2 à 3 1/2^l). — Plus grande larg. des stries, 0^m,0015 à 0^m,0028 (2/3 à 1 1/2^l). — Long. des élytres, 0^m,0033 à 0^m,0051 (1 1/2 à 2 1/2^l).

Corps suballongé; convexe; brun ou d'un brun rouge, luisant en dessus. *Tête* déclive depuis sa partie postérieure jusqu'à l'épistome, subhorizontale sur celui-ci; presque réticuleusement ponctuée; surtout sur le front; à suture frontale creusée d'un sillon presque en ligne droite. *Labre* pointillé; brun, d'un brun rouge, parfois d'un rouge testacé; cilié en devant. *Palpes* d'un brun rouge ou d'un rouge brun ou brunâtre, parfois d'un jaune testacé. *Antennes* prolongées jusqu'au cinquième (♀) ou au quart (♂) des élytres; d'un rouge ou parfois d'un roux testacé; pubescentes; grossissant sensiblement vers l'extrémité; à troisième article trois fois au moins aussi large que le deuxième, un peu moins grand que les deux suivants réunis : le dernier, ovalaire ou ovale oblong, plus arqué au côté externe qu'à l'interne, offrant vers le milieu sa plus grande largeur. *Prothorax* faiblement ou assez faiblement arqué en devant, quand l'insecte est vu perpendiculairement en dessus; offrant par conséquent la partie médiaire de son bord antérieur un peu plus avancée que les angles; sans sinuosités marquées à ce bord; émoussé aux angles de devant; obtusément arqué en dehors sur les côtés, c'est-à-dire assez faiblement élargi en ligne presque presque droite jusque vers la moitié ou un peu plus, parfois jusqu'aux trois cinquièmes, plus sensiblement rétréci ensuite; subarrondi aux angles postérieurs; ordinairement un peu moins large; parfois aussi large ou à peine plus large à ceux-ci qu'à ceux de devant; tronqué à la base en ligne presque droite, ou plutôt en ligne subéchancrée ou arquée en devant dans sa partie médiaire; d'un cinquième environ plus large vers les trois cinquièmes qu'à la base; muni sur les côtés d'un rebord un peu tranchant à peine saillant; muni à la base d'un rebord peu ou point saillant, quelquefois presque interrompu dans son milieu; d'un sixième environ plus large à la base qu'il est long sur son milieu; assez fortement convexe, un peu moins déclive sur

les côtés; ordinairement marqué près du milieu de ceux-ci d'une dépression plus ou moins sensible; presque réticuleusement ponctué, avec les points moins rapprochés et la réticulation plus affaiblie près des côtés que sur le dos. *Ecusson* en triangle, une fois au moins plus large que long; imponctué; ordinairement d'une teinte plus claire que le prothorax. *Elytres* à peine plus larges en devant que le prothorax à sa base; subarrondies aux épaules et conséquemment n'embrassant pas les angles postérieurs du prothorax; assez faiblement élargies jusques vers la moitié et rétrécies ensuite pareillement jusqu'aux deux tiers et plus sensiblement de ce point à l'angle sutural; près d'une fois plus longues qu'elles sont larges dans leur milieu, prises ensemble; munies latéralement d'un rebord ni interrompu, ni dévié de sa direction, tranchant jusqu'aux six septièmes environ de sa longueur, c'est-à-dire jusqu'à l'extrémité du neuvième intervalle, un peu moins étroit et plus aplani depuis le milieu jusqu'à ce point, à peu près visible en dessus, si ce n'est dans le milieu, quand l'insecte est examiné en dessus; convexes; à neuf stries prononcées, surtout postérieurement, marquées de points qui souvent les crénèlent un peu en devant, mais plus distincts dans leur tiers postérieur: la première, commençant à s'écarter peu sensiblement de la suture, d'arrière en avant, vers le cinquième ou le sixième de la longueur: les quatrième, cinquième ou sixième, ordinairement aussi courtes que la huitième, l'une d'elles ou deux d'entre elles prolongées à peine jusqu'aux sept huitièmes: les autres, subterminales: la huitième, non avancée jusqu'à la base; offrant une strie juxta-suturale rudimentaire, ordinairement à peine prolongée au-delà du dixième de la longueur. *Intervalles* lisses, impointillés ou très-superficiellement pointillés; presque plans, surtout en devant, ou convexiuscules; le quatrième, ou variablement le cinquième, plus court: les premier à troisième, subterminaux et d'égale longueur à peu près; les sixième à neuvième, subterminaux et graduellement plus courts, ordinairement rétrécis et libres à leur extrémité postérieure, c'est-à-dire non liés au rebord apical ou aux premiers intervalles, quelquefois cependant liés à ceux-ci, savoir le septième au troisième et parfois le huitième au deuxième. *Repli* de moitié au moins plus large à la base que les postépisternums, graduellement rétréci jusqu'aux sept huitièmes, réduit à une tranche à partir de ce point; lisse, imponctué. *Dessous du corps* brun ou d'un brun rouge; finement ou superficiellement ridé sur les côtés de l'antépectus: ceux-ci sans rebord horizontal ou à peine unis d'un rebord étroit; parcimonieusement ponctué sur les médi et postpectus, ponctué et

ruguleux sur le ventre. *Prosternum* longitudinalement convexe; égal, entre les hanches aux deux cinquièmes environ de la largeur de l'une d'elles; ordinairement rebordé, et parfois sillonné entre celles-ci, graduellement élargi, lisse et subconvexe après elles. *Postépisternums* un peu rétrécis d'avant en arrière; parcimonieusement pointillés. *Pieds* bruns, d'un brun rouge, ou d'un rouge brun ou brunâtre, parfois d'un rouge ou d'un roux testacé; médiocrement ou assez allongés: cuisses pointillées: les antérieures plus renflées: jambes assez faiblement garnies en dessous de poils cendrés: tarses plus densement garnis en dessous de poils semblables

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve en battant les chênes verts sous l'écorce desquels paraît vivre sa larve. Parfois on la rencontre sur les bords de la mer, sous les corps divers rejetés par les flots.

Obs. Elle est généralement connue sous le nom de *rotundicollis;* mais cette dénomination ayant été appliquée à une autre espèce par M. Lucas, nous avons été obligé de lui donner une autre épithète.

L'*H. agonus* se distingue de toutes les espèces précédentes par les angles postérieurs de son prothorax arrondis ou subarrondis.

Il varie assez fortement sous le rapport de la taille, et peut-être l'*H. pusillus* du Catalogue Dejean n'est-il autre que des individus de cette espèce d'une taille plus ou moins petite; il présente aussi de nombreuses modifications sous le rapport de la couleur. Ordinairement il est brun ou d'un brun rouge, avec les antennes d'un rouge ou d'un roux testacé et les pieds d'un rouge brun ou d'un rouge testacé; mais la nuance offre des différences, suivant le développement qu'a pris la matière colorante. La disposition des stries des élytres offre aussi quelques variations; ordinairement la quatrième et la cinquième, d'autres fois la cinquième et la sixième sont plus courtes, soit libres à leur extrémité, soit unies: la huitième, raccourcie en devant ou non avancée jusqu'à la base, reste ordinairement isolée de la septième, quelquefois cependant elle s'incourbe vers cette dernière et se lie à elle. Les intervalles présentent des variations non moins sensibles: le quatrième ou variablement le cinquième, et plus rarement le sixième, est raccourci postérieurement, aussi court que le neuvième: les septième à neuvième sont subterminaux, graduellement plus courts, et ordinairement isolés; mais parfois le septième se lie au troisième: le huitième, habituellement indépendant, s'unit lui-même quelquefois au deuxième.

FIN.

ERRATA ET ADDENDA.

Page 45. Après la ligne 10, ajoutez :

xx. Prothorax peu arqué en arrière et sans dents ni troncature vers la partie médiaire de son bord postérieur.

β. Epistome épaissi et armé d'une dent, à son bord antérieur.

2. **T. bipunctata**; Solier. *Noire; un peu luisante, en dessus. Tête marquée vers la partie antérieure du front de deux points fossettes. Epistome épaissi en devant, presque en forme de rebord; armé d'une dent au milieu de son bord antérieur. Prothorax subarrondi sur les côtés; faiblement en arc bissinué à la base; muni à celle-ci d'un rebord moins étroit que les latéraux. Elytres marquées de petits points, formant ordinairement des bandes longitudinales, séparées par des espaces presque impointillés.*

Tentyria bipunctata, Solier, Essai sur les Collaptérides (Tentyrites) *in* Ann. de la Soc. entom. de Fr. t. 4. p. 336. 17.

Long. $0^m,0123$ à $0^m,0146$ (5 1/2 à 6 1/2^l). — Largeur des élytres vers leur milieu $0^m,0050$ à $0^m,0056$ (2 1/4 à 2 1/2^l).

Corps en ovale allongé; d'un noir un peu luisant, en dessus. *Tête* assez finement ponctuée; souvent chargée, d'un œil à l'autre, d'un relief transversal obtus et plus ou moins faible; marquée, au devant de celui-ci, de deux points fossettes, transversalement disposés. *Epistome* épaissi en devant, presque en forme de rebord; muni d'une dent au milieu de son bord antérieur; voilant la majeure partie du labre. *Antennes* à onzième article au moins aussi long que le précédent. *Prothorax* subarrondi sur les côtés; offrant vers le milieu ou peu après sa plus grande largeur, à peine moins courbe dans son tiers postérieur qu'à l'antérieur; faiblement en arc dirigé en arrière et légèrement sinué vers chaque sixième ou cinquième externe de la base; muni à

cette dernière d'un rebord non interrompu et moins étroit que les latéraux; à angles postérieurs prononcés et très-ouverts; de deux tiers ou près d'une fois plus large vers la moitié de sa longueur que long sur son milieu; à peu près aussi finement ponctué sur les côtés que la tête, plus superficiellement sur le dos. *Elytres* offrant vers les trois septièmes leur plus grande largeur; marquées de points assez fins, en général alternativement plus apparents en forme de bandes longitudinales, séparées par des intervalles presque impointillés; offrant parfois de légères traces d'une ou de deux stries sulciformes. *Dessous du corps* luisant. Partie inférieure de la tête creusée d'un sillon transversal ou à peine arqué en arrière, passant sur la pièce prébasilaire, et non affaibli à ses extrémités. *Prosternum* offrant les traces d'un sillon longitudinal; en angle dirigé en arrière postérieurement; débordant à peine les hanches.

Cette espèce a été trouvée dans les environs de Collioures (Pyrénées-Orientales), par M. le capitaine Godart.

Obs. Elle se distingue facilement de la *T. interrupta* par le bord postérieur de son prothorax non bidenté; par son épistome non épaissi en devant; de la *T. interrupta* par son épistome épaissi et armé d'une dent; de toutes deux par ses élytres peu ou point distinctement sillonnés, et par le sillon de la partie inférieure de la tête non affaibli à ses extrémités.

$\beta\beta$. Epistome ni épaissi ni armé d'une dent à son bord antérieur.

3. **T. interrupta.**

P. 50. Après la ligne 16, ajoutez à la synonymie :
Latr. Hist. nat. t. 10. p. 264. pl. 87, fig. 5.

P. 101 lig. 17. Au lieu de *pyrænea*, lisez : *pyrenæa*.

P. 109. A la fin de la page, ajoutez à la synonymie :
Küster, Kaef. Europ. 3. 43.

P. 114. Après la ligne 16, ajoutez :

♂ Ventre chargé d'un tubercule sur la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral : ce tubercule suivi de rides transverses assez prononcées; non paré d'une touffe de poils roux.

♀. Ventre dépourvu de tubercules sur la partie antéro-médiaire du premier arceau ventral.

Même page. A la fin de la synonymie, ajoutez :
Küster, Kaef. Europ. 3. 42.

Page 119. ligne 1re. au lieu de 3. **B.**, lisez : 4. **B.**

P. 121. lig. 31. Avant **B. fatidica**, ajoutez : 5.

P. 128. A la fin de la page, ajoutez :

Cette espèce se trouve dans les sablonnières et dans les lieux secs et arides.

Obs. Les ♂ ont les articles 6 à 8 des antennes sensiblement plus longs qu'ils sont larges à l'extrémité ; le corps plus superficiellement pointillé ; le quatrième arceau du ventre plus court. Les ♀ ont les articles 6 à 8 des antennes en triangle renversés presque équilatéraux ; le dessus du corps marqué de points plus apparents : le quatrième arceau ventral moins court, égal aux deux tiers de la longueur du cinquième.

Les élytres du *C. quisquilius* sont tantôt très-superficiellement ponctuées, tantôt marquées, surtout chez les ♀, de points plus visibles. Ordinairement elles n'offrent point de stries ou n'en offrent que des traces plus ou moins incertaines.

Nous avons vu dans la collection de M. Gaubil, sous le nom de *Cr. pyrenæus,* un individu ♀ paraissant au premier coup-d'œil constituer une espèce particulière par sa taille moins petite ($0^{m},0064$ — 2 7/8l) et surtout par sa ponctuation plus grossière ; mais cet exemplaire, qui se trouvait d'ailleurs en état médiocre de conservation, ne nous a pas offert de caractère véritablement spécifique. Nous n'inscrirons donc le *C. pyrenæus* que pour mémoire, jusqu'à de nouvelles observations.

Page 131. ligne 2. Au lieu de PEDINES, lisez : PÉDINE.

P. 143 1re lig. Au lieu de *Dandarus,* lisez : *Dendarus.*

P. 143. 1re ligne, ajoutez : DE CASTELN. Hist. nat. t. 1. p. 209. 1.

Pag. 147. avant-dernière ligne des genres du tableau. Au lieu de OMOCRATATES, lisez : OLOCRATATES. M. le Dr Burmeister ayant déjà établi parmi des coléoptères une coupe générique du nom d'*Omocrates.*

P. 150. lig. 6. Au lieu de *Omocrates,* lisez : *Olocrates.* OLOCRATE.

P. 155. avant-dernière ligne. Au lieu de Excurs. scient., lisez : Excurs. entom.

P. 174. lig. 17. Au lieu de 3. **G. pigmaeum**, lisez : **pygmaeum.**

P. 191. lig. 16. Au lieu de **Hemispherica**, lisez : **Hemisphaerica.**

P. 202. lig. 6. Au lieu de 2558, lisez : 2553.

P. 212. Ajoutez à la fin de la page :

Obs. La larve de la Pl. d'Europe, au terme de sa vie vermiforme, se file, pour se transformer en nymphe, un cocon ovale, peu serré, d'une soie flavescente et peu tenace. Un de ces cocons m'a été donné par M. le capitaine Godart.

P. 212. dernière ligne. Au lieu de Washanru, lisez : Wachanru.
P. 213. Retranchez la ligne 16, *chrysomela et ahena*, etc., et la ligne 20.
P. 214. dernière ligne. Au lieu de Laprote, lisez: Laporte.
P. 227. lig. 5. Au lieu de : Zool. t. 2. p. 112, lisez : Zool. t. 1. part. 2. p. 112.
P. 239. lig. 8. Au lieu de : intervalles à peine convexes, lisez : intervalles souvent à peine convexes.
P. 249. Au lieu de SIXIÈME FAMILLE, lisez : SEPTIÈME FAMILLE.
P. 254. lig. 23. Au lieu de Kugelaxx, lisez : Kugelann.
P. 257. A la fin de l'article relatif à l'*H. ferrugineus :*

M. Chevrolat a trouvé, dans la forêt de Fontainebleau, un Hypophlée ayant le corps visiblement plus étroit et plus convexe que celui du *ferrugineus;* d'un roux fauve, avec les pieds plus clairs; la tête plus faiblement ponctuée ; le prothorax plus long que large, un peu arqué à son bord antérieur, subparallèle ou plutôt à peine élargi jusqu'au quart et rétréci ensuite en ligne droite, un peu plus large que les élytres, peu densement ponctué; l'écusson une fois plus large que long, presque en ovale transverse, un peu arqué en arrière et arrondi à ses angles postérieurs ; les élytres une fois au moins plus longues qu'elles sont larges ; irrégulièrement ponctuées, laissant le pygidium à découvert. Peut-être, est-ce l'*H. rufulus* de M. Bosenhaner ; cependant l'expression *brevis* semble peu lui convenir. Peut-être est-ce une espèce particulière (*H. insidiosus.*) N'en ayant eu sous les yeux qu'un seul exemplaire, que je n'ai osé décosser, il serait difficile d'émettre à cet égard une opinion positive.

Long. 0^m0028 (1 1/4l). — Larg. 0^m0008 (1/2).

Après la page 285. Au lieu de 186, lisez : 286.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES LATIGÈNES DE FRANCE.

Premier Groupe. **Pimélides**.

Première Famille. **Tentyriens**.

TENTYRIA, Latreille.

Mucronata, *Steven.*
Bipunctata, *Solier.*
Interrupta, *Latreille.*

Deuxième Famille. **Piméliens**.

PIMELIA, Fabricius.

Bipunctata, *Fabricius.*

Troisième Famille. **Akisiens**.

AKIS, Herbst.

Punctata, Thunberg.

Quatrième Famille. **Elénophoriens**

ELENOPHORUS, (Megerle) Latreille.

Collaris, *Linné.*

Cinquième Famille. **Tagéniens**.

TAGENIA, Latreille.

Angustata, *Herbst.*
Intermedia, *Solier.*
Minuta, (*Latreille*) *Solier.*

Sixième Famille. **Scauriens.**

SCAURUS, Fabricius.

Tristis, *Olivier.*
Striatus, *Fabricius.*
Punctatus, *Herbst.*
Atratus, *Fabricius.*

Septième Famille. **Asidiens.**

ASIDA, Fabricius.

Grisea, *Olivier.*
Catenulata, *Mulsant.*
Dejeanii, *Solier.*
Jurinei, *Solier.*
Sericea, *Olivier.*

Huitième Famille. **Blapsiens.**

BLAPS, Fabricius.

Gigas, *Linné.*
Producta, *(Dejean) Solier.*
Plana, *Solier.*
Fatidica, *(Creuzer) Sturm.*
Chevrolatii, *Solier.*
Proxima, *Solier.*

CRYPTICUS, Latreille.

Quisquilius, *Linné.*

Deuxième Groupe. **Pédinides.**

Première Famille. **Pédiniens.**

PEDINUS, Latreille.

Punctato-striatus, (*Ullrich*) Mulsant et Rey.
Meridianus, (*Dejean*), Mulsant et Rey.
Femoralis, *Linné.*

Deuxième Famille. **Pandariens.**

PANDARUS, (Megerle) Mulsant.

Coarcticollis, *Mulsant.*

BIOPLANES, Mulsant.

Meridionalis, *(Dejean)* Mulsant.

PHYLAX, (Megerle).

Littoralis, *Mulsant.*

OLOCRATES, Mulsant.

Abbreviatus, *Olivier.*
Gibbus, *Fabricius.*

HELIOPATHES, (Dejean) Mulsant.

Luctuosus, *Le Pelletier-Saint-Fargeau et A. Serville.*

Troisième Famille. **Opatriens.**

OPATRUM, Fabricius.

Subulosum, *Linné.*

GONOCEPHALUM, (Solier) Mulsant.

Nigrum, (*Sturm*) *Küster.*
Rusticum, *Olivier.*
Pygmaeum, (*Dejean*) *Küster.*

MICROZOUM, (Dejean) L. Redtenbacher.

Tibiale, *Fabricius.*

LEICHENUM, (Dejean) Mulsant.

Pulchellum, *(Klug) Lucas.*

Troisième Groupe. **Diapérides.**

Première Famille. **Trachyscéliens.**

AMMOBIUS, Guérin.

Rufus, *(Latreille) Lucas.*

TRACHYSCELIS, Latreille.

Aphodioides, *Latreille.*

Deuxième Famille. **Phalériens.**

PHALERIA, Latreille.

Hemisphaerica, *(Dejean) Küster.*
Cadaverina, *Fabricius.*

Troisième Famille. **Diapériens.**

PENTAPHYLLUS, (Megerle) Latreille.

Melanophtalmus, *(Megerle) Mulsant.*
Testaceus, *Helwig.*

SCAPHIDEMA, L. Redtenbacher.

Æenea, *Fabricius.*

PHYLETUS, (Megerle) Mulsant.

Quadripustulatus, *Stephens.*

DIAPERIS, Geoffroy.

Boleti, *Linné.*

PLATYDEMA, Laporte et Brullé.

Europaea, *Laporte* et *Brullé.*
Violacea, *Fabricius.*

OPLOCEPHALA, Laporte *et* Brullé.

Haemorrhoidalis, *Fabricius.*
Bituberculata, *Olivier.*

Quatrième Famille. **Bolitophagiens.**

BOLITOPHAGUS, Illiger.

Reticulatus, *Linné.*
Armatus, *Panzer.*
Agricola, *Herbst.*
Interruptus, *Illiger.*

Cinquième Famille. **Ulomiens.**

PHTORA, (Dejean) Mulsant.

Crenata, *(Dejean) Mulsant.*

ULOMA, (Megerle) L. Redtenbacher.

Culinaris, *Linné.*

ALPHITOBIUS, Stephens.

Diaperinus, *Panzer.*
Piceus, *Olivier.*

CATAPHRONETIS, (Dejean) Lucas.

Brunnea, *(Dejean) Lucas.*

Sixième Famille. **Triboliens.**

TRIBOLIUM, Mac-Leay.
Ferrugineum, *Fabricius.*

CERANDRIA, (Dejean) Lucas.
Cornuta, *Fabriicius.*

Septième Famille. **Hypophléens.**

HYPOPHLOEUS, (Helwig) Fabricius.
Depressus, *Fabricius.*
Castaneus, *Fabricius.*
Ferrugineus, *Creutzer.*
rufulus? *Rosenhauer.*
Bicolor, *Olivier.*
Fasciatus, *Fabricius.*
Linearis, *Fabricius.*

Quatrième Groupe. **Ténébrionides.**

Première Famille. **Sitophagiens.**

SITOPHAGUS, Mulsant.
Solieri, *Mulsant.*

BIUS, (Dejean) Mulsant.
Thoracicus, *Fabricius.*

Deuxième Famille. **Calcariens.**

BOROS, Herbst.
Schneideri, *Panzer.*

CALCAR, (Dejean) Latreille.
Procerus, *(Schüppel) Mulsant.*
Elongatus, *Herbst.*

Troisième Famille. **Ténébrioniens.**

TENEBRIO, Linné.
Molitor, *Linné.*

Obscurus, *Fabricius.*
Opacus, *Duftschmidt.*
Transversalis, *Duftschmidt.*

MENEPHILUS, Mulsant.

Curvipes, *Fabricius.*

Cinquième Groupe. **Hélopides**.

Famille unique. **Hélopiens**.

HELOPS, Fabricius.

Pallidus, *Curtis.*
Rossii, *Germar.*
Cœruleus, *Linné.*
Coriaceus, *(Hoffmannsegg) Küster.*
Ceberus, *Mulsant.*
Robustus, *(Dejean) Mulsant.*
Harpaloides, *(Dejean) Küster.*
Convexus, *Lasserre.*
Striatus, *Olivier.*
Dryadophilus, *Mulsant.*
Ecoffeti, *(Chevrolat) Küster.*
Lanipes, *Linné.*
Cordatus, *(Germar) Küster.*
Assimilis, *(Dejean).*
Foudrassii, *Mulsant.*
Genei, *(Dejean) Géné.*
Quisquilius, Fabricius.
Meridianus, *(Dejean) Mulsant.*
Badius, L. Redtenbacher.
Pyrenaeus *(Dejean) Mulsant.*
Agonus, *Mulsant.*

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

FIN DE LA TABLE.

Genre *Nothorhina*, NOTHORHINE; L. Redtenbacher. (1)

CARACTÈRES. *Tete* enfoncée dans le prothorax presque jusqu'aux yeux; penchée en avant. *Antennes* insérées au devant des yeux, entre ceux-ci et la base des mandibules; à peine plus longues que la moitié du corps; sétacées; de douze articles : le premier, renflé, au moins aussi long que le quatrième : le deuxième, obconique, plus court que la moitié du troisième : celui-ci, un peu moins long que le quatrième : le cinquième d'un quart environ plus long que le quatrième; les suivants, graduellement un peu moins longs : le onzième, un peu moins long que le troisième : le douzième de deux tiers au moins plus court que le onzième. *Yeux* peu échancrés. *Palpes* filiformes. *Prothorax* plus long que large; ovalaire; tronqué en devant, faiblement élargi sur les côtés, arrondi aux angles postérieurs. *Ecusson* aussi long que large à la base, subarrondi postérieurement. *Elytres* d'un tiers plus larges à la base que le prothorax à ses angles postérieurs; parallèles; arrondies postérieurement, prises ensemble. *Prosternum* très-comprimé en forme de tranche, à partir de la moitié de la longueur des hanches. *Mésosternum* rétréci en pointe obtuse, prolongé seulement jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Postépisternums* rétrécis d'avant en arrière, cinq ou six fois aussi longs que larges à la base. *Pieds* de longueur médiocre. *Hanches* antérieures et intermédiaires globuleuses, un peu plus rapprochées entre elles que les postérieures : celles-ci transverses. *Cuisses* comprimées; graduellement plus épaisses dans leur milieu; non en massue. *Jambes* grêles. *Tarses* filiformes : premier article des postérieurs un peu moins long que les deux suivants réunis. *Ongles* simples ou offrant à la base une saillie ou sorte de dent à peine distincte. *Corps* allongé; très-faiblement convexe.

Nothorhina muricata. *Allongée; presque parallèle; très-peu convexe; brune ou d'un noir de poix et garnie de poils fauves. Antennes d'un rouge brun. Prothorax oblong; chargé sur la ligne médiane d'une carène lisse et raccourcie; muni sur les côtés de tubercules rapeux. Elytres chargées chacune de trois lignes longitudinales peu élevées. Dessous du corps et pieds d'un brun de poix testacé.*

---

(1) Faun. austr. p. 485.

Callidium? muricatum, Schönh. Syn. ins. t. 3. 458. 71. — *Id.* Appendix, p. 193. 271. (Décrit par Dalman.) — Gyllenh. Ins. suec. t. 4. p. 88. 16.

Callidium scabricolle, Wilhelm de Redtenbacher, Quaed. gen. spec. Coleopt. Austr. p. 24. 21. — Guérin, Revue cuvierienne, 1843, p. 184.

Nothorina muricata. L. de Redtenbacher, Faun. austr. p. 485.

Long. $0^{m},0078$ à $0^{m},0023$ (3 1/2 à 5 1/2^{l}). — Larg. $0^{m},0033$ (1 1/2^{l}).

Corps allongé; presque parallèle; très-peu convexe. *Tête* brune ou d'un noir de poix; marquée de points assez fins, rapprochés, séparés par des intervalles peu ruguleux; convexe sur le front; déprimée sur la suture frontale, d'une manière souvent presque triangulaire; hérissée d'un duvet fauve ou fauve-cendré. *Mandibules* courtes; noires. *Palpes* d'un testacé pale ou livide. *Yeux* noirs ou d'un noir brun. *Antennes* à peine plus longues que la moitié du corps; d'un rouge brun; ciliées de fauve ou fauve cendré et garnies de poils rares et plus longs, vers l'extrémité de chaque article. *Prothorax* d'un quart environ plus long que large; oblong; tronqué en devant; à peine graduellement élargi dans son milieu; arrondi à ses angles postérieurs; rebordé à la base; à peine convexe; chargé en dessus de tubercules rapeux, couvrant les côtés sur le tiers environ de la largeur en devant, et sur une largeur graduellement moins grande d'avant en arrière; plus finement rapeux sur la partie déclive des côtés, assez finement et ruguleusement ponctué sur le dos jusqu'au niveau du repli des élytres; chargé sur la ligne médiane, depuis le milieu de la longueur, ou un peu avant, jusques près du bord postérieur, d'une faible carène lisse; déprimé entre celle-ci et les parties rapeuses, surtout sur la moitié antérieure; d'un noir de poix, un peu luisant, avec la carène d'une teinte ordinairement moins obscure ou plus claire; garni de poils fauves ou d'un brun cendré, moins courts ou plus apparents sur les côtés de la seconde moitié de la carène. *Ecusson* obtusément arrondi postérieurement; brun; presque lisse; rayé d'une ligne longitudinale peu apparente dans sa première moitié, ordinairement sulciforme à l'extrémité. *Elytres* d'un tiers environ plus larges à la base que le prothorax dans son milieu; trois fois et demie aussi longues que lui; arrondies à l'extrémité, prises ensemble; presque plans ou à peine convexes sur le dos, perpendiculairement déclives sur le côté de chaque épaule : cette déclivité graduellement affaiblie postérieurement; à fossette humérale peu prononcée; ruguleusement ponctuées; chargées de trois lignes longitudinales élevées, plus ou moins faibles:

la première, naissant près de la base, vers le tiers interne de la largeur : la deuxième et entre celle-ci l'épaule : la troisième, en dehors de l'épaule, plus éloignée de la deuxième, que celle-ci de la première : la première, postérieurement liée d'une manière plus ou moins distincte à la troisième, un peu avant l'extrémité : la deuxième, un peu moins longue; brunes ou d'un brun de poix; garnies d'un duvet court, fauve ou fauve cendré. *Dessous du corps* d'un brun de poix testacé; ruguleusement pointillé sur la poitrine, plus légèrement sur le ventre; garnis de poils fins, d'un livide fauve. *Pieds* d'un brun de poix testacé; garnis de poils fins.

Cette espèce a été prise dans un pin, dans les environs de La Palisse (Allier) par Mme Sara Levrat, épouse de l'un de nos entomologistes lyonnais les plus zélés.






UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 101719711